



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

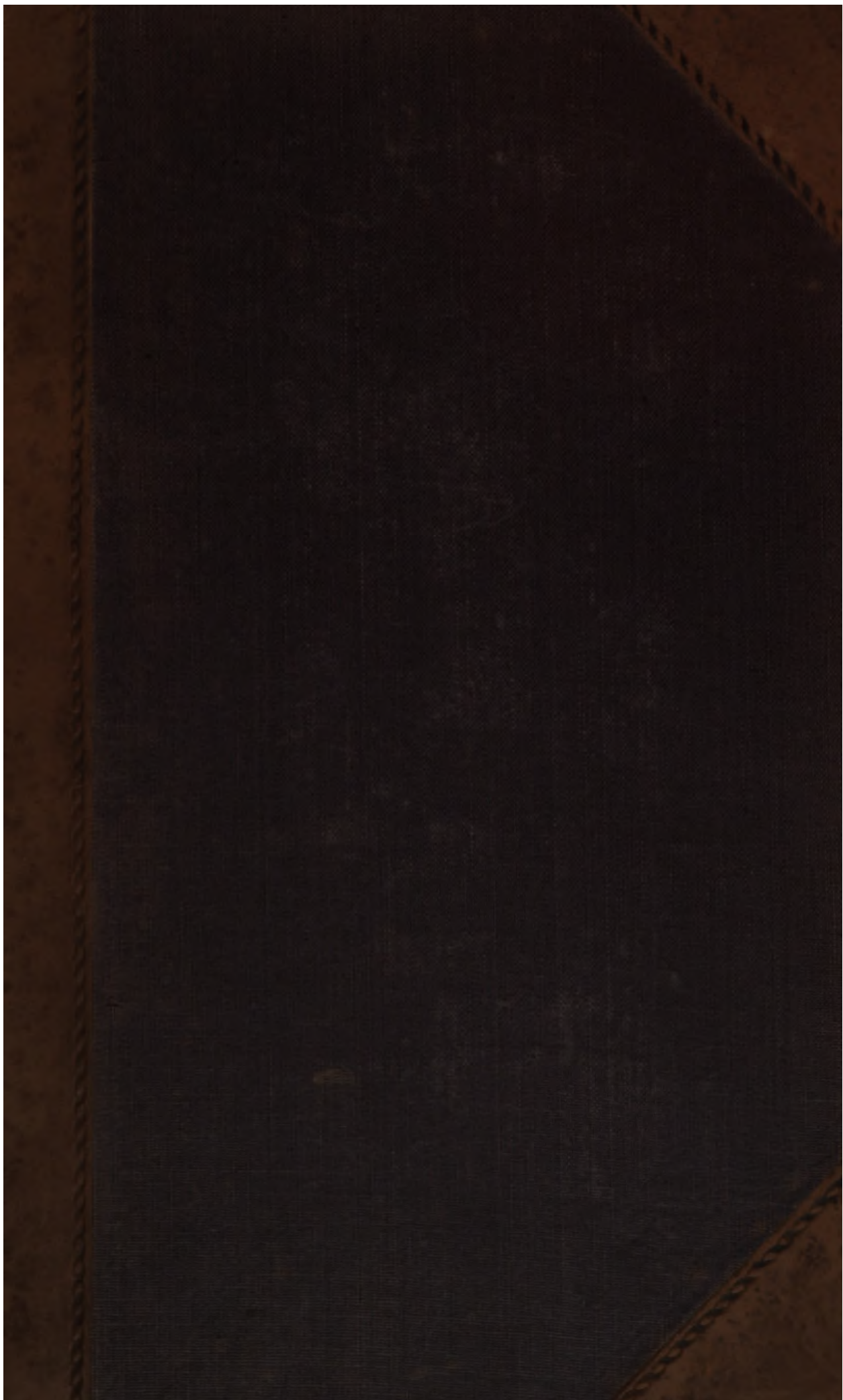
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

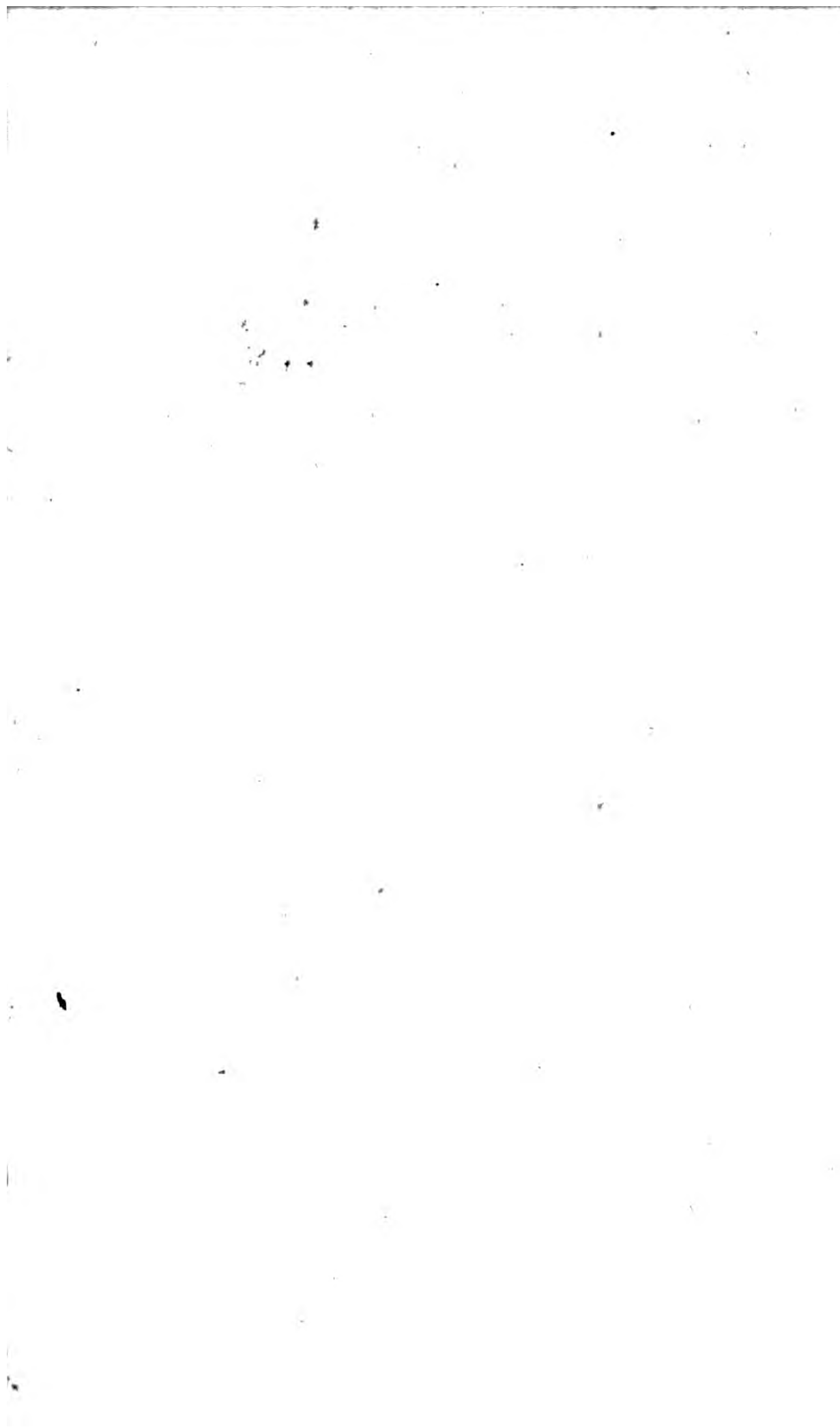


This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





600035142L

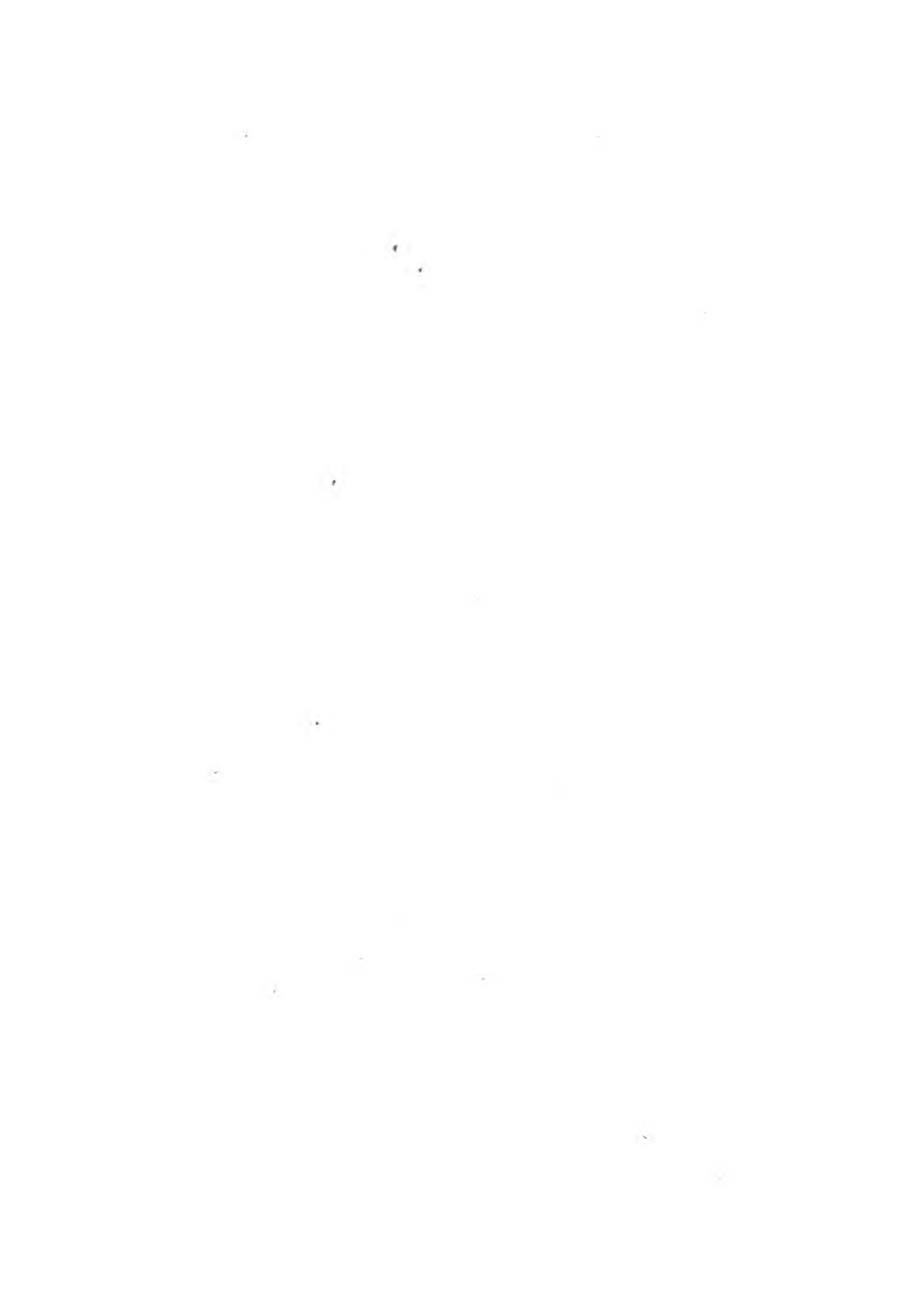




600035142L









HISTOIRE
D'ÉLISABETH DE VALOIS

REINE D'ESPAGNE

(1545-1568).



PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON,
IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
8, RUE GARANCIÈRE.



HISTOIRE
D'ÉLISABETH DE VALOIS

REINE D'ESPAGNE

1545-1568

PAR LE MARQUIS DU PRAT



PARIS

TECHENER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

52, RUE DE L'ARBRE-SEC

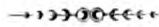
Près la Colonnade du Louvre

1859

243. h. 1.



PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON,
IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
8, RUE GARANCIÈRE.



HISTOIRE
D'ÉLISABETH DE VALOIS

REINE D'ESPAGNE

1545-1568

PAR LE MARQUIS DU PRAT



PARIS
TECHENER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
52, RUE DE L'ARBRE-SEC
Près la Colonnade du Louvre

1859

243. h. 1.

guerres et de combats sans doute, mais autant de noblesse de cœur, d'élévation d'âme, d'habileté dans les négociations; plus de grâces et de charmes, l'esprit, le zèle et le savoir dans une égale mesure. Si chaque bataille, chaque conquête présentent à l'admiration de la postérité le nom d'un héros couronné, chaque réconciliation, chaque trêve offriraient à l'enthousiasme populaire celui d'un ange de paix qui, sous les traits d'une fille de France ou sous ceux d'une jeune reine nouvellement arrivée, rend à la religion, aux lettres, aux arts, à la prospérité publique, ce calme et cette tranquillité si nécessaires à leur développement.

La branche issue de François I^{er} ne compta que trois générations sur le trône.

Elle se composa de cinq rois, dont le règne embrassa soixante-quatorze années seulement, du 1^{er} janvier 1515 au 2 août 1589.

Louis XII avait laissé sa couronne à son gendre, François I^{er}; un autre monarque plus grand encore, Henri IV, la reçut de son beau-frère Henri III; succession due chaque fois, non pas aux alliances de ces princes, mais au droit de leur naissance, qui les rendait légitimes héritiers de leurs prédécesseurs.

Ainsi noblement devancée et remplacée sur le trône, cette branche d'Orléans-Valois fut digne en bien des points de ceux dont elle reçut la couronne et de ceux auxquels elle la transmit.

Malgré les troubles sérieux dont elle fut victime et les reproches justes et graves qui lui peuvent être adressés, elle ne manqua point de la gloire qu'ob-

tinrent dans une mesure différente chacun de nos rois. Elle fut riche surtout de celle que nous nous plaçons à signaler aujourd'hui. Les reines, les régentes, les princesses qui lui appartiennent méritent toutes dans l'histoire une place que la vénération, l'admiration ou la crainte doivent environner de leurs hommages. La gloire les a presque toutes couronnées; la durée manqua à cette branche vite éteinte, bien que la fécondité ne lui ait point fait défaut.

Auprès de quelques rois, que leur malheur ou leurs habitudes rendirent inhabiles à perpétuer leur race, nous trouvons de grands princes, François I^{er} et Henri II, non moins occupés de la stabilité de leur trône et de sa transmission que de leurs plaisirs (plaisirs, hâtons-nous de le dire pour justifier du moins quelques-uns d'entre eux, attachés bien souvent au culte des lettres et à la passion des arts). Assises près de ces princes, nous signalons de grandes et de chastes reines, Claude de France et Catherine de Médicis, dont les nombreux enfants attestent l'amour conjugal et la fidélité.

Mais pour ne pas nous borner à ces deux noms, qui tiennent une place principale dans l'histoire du seizième siècle, nous indiquerons rapidement les grandes princesses qui, pendant soixante-quatorze années de ce même siècle, combattirent par leur énergie, par leur talent, par leur influence, par leurs prières, tandis que nos rois portaient au loin leur épée, leur bravoure, leur noble et légitime ambition.

Avant elles, Louise de Savoie, qui fut leur aïeule ou leur belle-mère, mérite d'être nommée. Le titre seul de reine faillit à la grandeur de son rang. Deux fois régente, elle fit pour tranquilliser la France des efforts aussi nobles et plus heureux que ceux que le roi son fils faisait au loin pour reculer ses frontières.

On sait quelle extension le mariage de Claude avec François I^{er} ajouta au royaume : le vaste et puissant duché qu'elle apportait en dot forma désormais l'une de ses plus belles provinces, et la plus fidèle entre toutes; le sang des ducs de Bretagne, issus d'ailleurs du sang des rois de France, l'égalait en noblesse. L'habileté et le bonheur de ce mariage complétèrent le royaume, bien mieux que n'auraient pu le faire de plus riches apanages. Pour que la France parvint aux limites que la nature semblait lui avoir fixées, il ne fallait plus désormais tourner les yeux vers l'Occident; il ne restait plus qu'à rêver aux agrandissements qu'obtinent les conquêtes de Louis XIV, à ceux qu'ajouta le mariage de Louis XV avec Marie Leczinska, à ceux enfin qui résultèrent trop passagèrement des victoires d'une république et d'un empire auxquels la gloire des armes apporta son éclat.

Après Claude de France vint Éléonore d'Autriche, veuve d'Emmanuel, roi de Portugal. Il serait inexact de prétendre qu'elle consola le veuvage de François I^{er} et fixa son humeur inconstante; du moins fut-elle le gage d'une alliance avec Charles-Quint, son frère; elle rendit à la France les

héritiers du trône, au roi ses joies paternelles, au pays l'espoir de son avenir.

Malgré les reproches exagérés dont Catherine de Médicis fut l'objet, cette grande princesse ne fut point sans gloire personnelle et sans utilité pour la France. Héritière des comtés de Boulogne et d'Auvergne, elle apporta de plus au prince qui devint Henri II les avantages attachés déjà à la récente mais illustre et puissante noblesse de ses pères. Nièce de deux souverains pontifes, Léon X et Clément VII, celui-là l'un des plus grands, celui-ci l'un des plus saints papes qui aient gouverné l'Église, elle joignit à la juste célébrité de son nom les bénédictions et l'alliance de Rome, bénédictions chères à la religion dans tous les siècles, ambitionnées en ce temps par la politique. Trois fois régente du royaume, durant un voyage de Henri II, la minorité de Charles IX et l'absence de Henri III, Catherine de Médicis prouva que du moins son talent et ses forces égalaient son ambition.

Marie Stuart, Élisabeth d'Autriche, Louise de Lorraine, belles-sœurs entre elles, femmes des trois derniers Valois et successivement reines, n'exercèrent point sur les destinées du royaume l'influence des augustes princesses que nous avons nommées; leurs caractères plus frivoles ou plus timides, en tout cas leur élévation passagère, celle surtout des reines femmes de François I^{er} et de Charles IX, ne leur permirent point de mêler leur action aux événements et aux intrigues qui se déroulaient sous leurs yeux; du moins la beauté et la noblesse cei-

gnirent avec elles la couronne, et Louise de Lorraine unit à ces précieux avantages la pureté de l'âme, la ferveur de la religion et la fidélité du cœur.

La branche des Valois fit asseoir ces sept souveraines sur le trône de France. Par une inexactitude que nous permettent la proximité du sang, la similitude du pouvoir et le titre de régente, nous rangeons Louise de Savoie parmi elles. Supérieure à toutes ses belles-filles et petites-filles par l'autorité qu'elle exerça et par les services qu'elle rendit à la France, il est juste, ce semble, de l'égaliser à elles par le rang.

Les princesses non moins illustres qui environnaient le trône du roi François I^{er} et celui du roi Henri II offriront à l'histoire des études aussi attrayantes. Madeleine, mariée à Jacques Stuart, roi d'Écosse; Marguerite, femme d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie; Claude, épouse de Charles II, duc de Lorraine; une deuxième Marguerite, à laquelle le roi Henri IV conserva son titre de reine de Navarre, et paya le tribut d'une amitié chevaleresque en lui retirant sa fidélité et son amour, telles sont les filles de France qui, chacune, ou par leur participation aux affaires de l'État, ou par leur influence sur des princes étrangers devenus leurs époux, méritent plus de place dans la mémoire et dans la reconnaissance du pays que ne leur en a faite l'histoire.

Nous nous contenterons seulement de les avoir nommées, et de les avoir appelées ainsi en témoi-

gnage de cette vérité, que les reines et les princesses de France ont toujours été pour beaucoup dans l'éclat de la couronne et dans la grandeur du pays.

Nous la confirmerons aujourd'hui par une autre vie. Si nous paraissions nous écarter de notre pensée en suivant au loin notre héroïne, nous lui demeurerons toujours fidèle cependant, puisque les vertus, la constance qu'elle fit éclater sur un trône étranger, dans les difficultés et les traverses qui accablèrent ses dernières années, jettent un reflet de noblesse sur la maison dont elle était issue, sur la patrie vers laquelle se tournaient ses regards et se dirigeait son cœur.

Nous choisirons entre tant de grandes princesses, dignes chacune de louanges et de mémoire, Élisabeth de Valois, fille de France, reine d'Espagne.

Elle était sœur de la duchesse de Lorraine et de la reine de Navarre; elle fut plus grande que l'une et que l'autre par ses destinées, plus infortunée par sa mort prématurée, plus intéressante qu'elles peut-être par les drames qui se déroulèrent sous son règne et qui accompagnèrent sa trop courte existence. Le charme du mystère et le culte du malheur nous ont inspiré cette préférence; puisse la lumière avoir accompagné nos recherches, autant que la conscience et l'attrait les ont dirigées!





VIE

D'ÉLISABETH DE VALOIS

REINE D'ESPAGNE.

CHAPITRE PREMIER.

NAISSANCE D'ÉLISABETH DE VALOIS.

Le grand règne du roi François I^{er} approchait de son terme, et la vie de ce prince arrivait à son déclin ; il était cependant riche d'années à venir si l'on considère son âge, mais les plaisirs avaient hâté sa vieillesse ; quant aux travaux et aux combats, ils l'avaient impunément occupé. Ce n'est pas qu'il se fût ménagé lorsqu'il avait été question de puissance et de gloire pour son nom et pour la France ; il avait tout exposé, sa personne et peut-être la fortune du pays, pour donner à sa couronne et au royaume une grandeur nouvelle et un éclat de plus. Sa jeunesse, sa constance, sa bravoure, son étoile, avaient heureusement triomphé des dangers et des fatigues ; elles l'avaient rendu supérieur à ses échecs eux-mêmes ; mais le plaisir le trouva moins invulnérable ; il languissait déjà du mal auquel il ne devait pas tarder à succomber, lorsque le

13 avril 1545, entre onze heures du soir et minuit, naquit au château de Fontainebleau sa petite-fille Élisabeth de Valois. Elle fut une des dernières joies intimes de sa vie.

Par un rapprochement assez singulier, ce fut Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint, femme de François I^{er}, qui reçut en ce monde cette princesse, sa belle petite-fille. Quinze ans plus tôt, quittant l'Espagne pour la France, elle y avait apporté la paix. Cette royale enfant, chargée par le ciel de la même mission, devait quatorze ans plus tard s'éloigner de la cour de France pour monter sur le trône d'Espagne. Épousant le fils de Charles-Quint, elle renouvela les bienfaits dont Éléonore d'Autriche lui avait donné l'exemple et semblait lui jeter le sort en la prenant dans ses bras.

Cette seconde naissance (François, duc de Bretagne, était venu au monde deux ans auparavant) justifia l'amour et l'espérance dont le roi et le Dauphin environnaient la Dauphine. « Tardive à concevoir, selon le naturel des femmes de la race de Médicis¹, » elle était demeurée mariée dix années sans donner aucun signe de maternité; nombre de courtisans et de politiques insistèrent pour qu'elle fût répudiée, mettant en avant « le besoin d'avoir lignée en France; mais ni l'un ni l'autre n'y voulurent consentir, tant ils l'aimaient². »

Destinée à devenir un lien d'amitié entre les deux plus puissants royaumes de l'Europe, la princesse naquit sous les auspices de la paix. Celle-ci avait été amenée par la gloire; la prise de Nice en 1543, le gain de la bataille de Cérisoles en avril 1544, n'étaient point étrangers aux négociations que le 18 septembre de la même année

¹ Brantôme. — ² Idem.

consommèrent les traités de Crespy. Pour que la même influence ne cessât point de se développer autour d'elle, le 7 juin 1546, la France concluait avec l'Angleterre une paix non moins féconde en avantages que celle qui deux ans plus tôt avait mis un terme aux guerres avec l'Empire.

Brantôme recueille et signale ces faits en ces termes : « Lorsqu'elle naquit à Fontainebleau, le Roy, son grand-père, et ses père et mère, en firent une très-grande joie, et vous eussiez dit que c'étoit un astre heureux envoyé du ciel pour apporter tout bonheur à la France, car son baptême y apporta la paix comme son mariage. Voyez comme les bonnes heurs se rassemblent en une personne, pour les distribuer par diverses occurrences; car alors la paix se fit avec le roy Henry d'Angleterre.... Et à la naissance et au baptême de la princesse se firent aussi grandes réjouissances qu'à celles du petit roy François dernier. »

La reine Éléonore d'Autriche, femme du roi François I^{er}, et madame la princesse de Navarre, furent les marraines d'Élisabeth ¹. Ce fut un transfuge du catholicisme, Henri VIII, roi d'Angleterre, que le roi de France lui donna pour parrain : choix auquel présida l'intérêt de la politique, et non l'esprit de la religion. Mais par une heureuse contradiction entre cette influence étrangère et ses propres penchants, par une admirable supériorité de son attrait et de sa volonté sur les entraînements de l'exemple, elle demeura toujours fidèle à la foi de ses pères et des deux grandes nations qui partageaient son existence. Henri VIII lui imposa ce nom d'Élisabeth, qu'en un jour de colère et d'amour inconstant il avait flétri par le

¹ M. Louis Paris, *Négociations sous François II*, page 893.

sceau de l'illégitimité dont il marquait la fille d'Anne de Boulen.

Il le réhabilitait alors; il l'éleva dans la suite à la hauteur de la couronne par l'acte réparateur qui contenait ses dernières volontés; il l'entourait de grâces en l'attribuant à la jeune princesse, qui devait le porter noble et pur dans les difficultés d'une vie orageuse et les dangers d'une cour où l'intrigue se dénouait souvent par le crime.

Un demi-siècle plus tard, une autre fille de France, fille d'un autre Henri et d'une autre Médicis, destinée à son tour au trône d'Espagne, au lit d'un nouveau Philippe, recevait, par une première analogie qui semblait le présage de tant de similitudes, le même nom d'Élisabeth. Ce nom, glorieux par son origine biblique, ravissant par les parfums que répandit sur lui une deuxième patronne, la reine de Hongrie, ne cessa pas d'être noblement porté par toutes les filles de France. La dernière d'entre elles à laquelle il fut donné acheva de le rendre auguste et saint par les vertus de sa vie et par le martyre, qui, faute de la couronne et du sceptre pour lesquels elle semblait née, lui décerna la palme et l'auréole.

Pour parfaire les liens qui unissaient la cour et le royaume de France au royaume et à la cour d'Angleterre, pour compléter l'adoption spirituelle qui attachait la princesse à Henri VIII, elle fut promise à Édouard VI, son fils, fils aussi de Jeanne Seymour. La mort enleva ce jeune roi avant qu'il eût atteint sa majorité. Ce deuil préserva la conscience et le cœur d'Élisabeth des dangers d'une lutte contre les doctrines protestantes, qui firent de rapides progrès en Angleterre sous ce règne de courte durée;

peut-être aussi lui évitèrent-ils le malheur d'une chute en présence des influences et des intérêts qui l'auraient environnée et assaillie.

Le 31 mars 1547, François I^{er} mourait à l'âge de cinquante-trois ans, au château de Rambouillet. La postérité l'a nommé *père et restaurateur des lettres*; il méritait encore les titres de grand, de brave, de magnifique, que lui ont donné quelques biographes et quelques historiens. Les fautes incontestables de sa vie ne sauraient lui faire perdre les droits acquis par ses qualités à l'admiration publique.

Il mourut, du reste, corrigé par l'expérience de la plupart de ses défauts. Quelques auteurs tiennent pour assuré que si le terme de ses jours eût été retardé, et si la persévérance eût accompagné ses résolutions, la fin de son règne eût donné à la France d'heureuses et de florissantes années ¹.

La pénurie des finances avait si souvent entravé ses succès qu'une de ses premières applications avait été d'en réparer le désordre; à sa mort, le trésor royal, exempt de dettes, contenait plusieurs millions ², indépendamment du revenu courant de l'année. L'on peut juger à ce détail que le pays n'était point arrivé à l'état d'épuisement où l'on disait que ce prince l'avait conduit.

Ce fut dans cette situation de prospérité publique et de paix assurée que le roi François I^{er} laissa la France lorsque le Dauphin lui succéda sous le nom de Henri II, âgé de

¹ Brantôme, *Vies des hommes illustres et grands capitaines français*, discours 45^e. — P. Anselme, *Histoire générale de la maison de France*, page 129.

² Brantôme, *Vie des hommes illustres et grands capitaines français*, discours 64^e. — Varillas, *Vie de François I^{er}*, livre XIII^e.

vingt-neuf ans. Il reçut avec le dernier soupir de son père de derniers conseils qui n'étaient « point inférieurs aux remontrances de saint Louis pour Philippe le Hardy ¹. »

« Henri II était de tempérament et d'inclination le portrait au naturel de Louis XII, son aïeul maternel ². » Cette ressemblance n'avait point été pour François I^{er} une raison de préférence; ses prédilections avaient été accordées à François, duc de Bretagne, frère aîné de Henri, mort par le poison à l'âge de dix-neuf ans, et surtout à Charles, duc d'Orléans, son frère cadet, mort à l'âge de vingt-trois ans, d'une maladie, peste ³ ou pleurésie ⁴, contractée par imprudence. Il ressemblait au roi son père d'humeur et de visage ⁵; mais la Providence est sans égards pour ces prédilections dans le choix qu'elle fait des souverains. Elle donne aux peuples, aux princes, aux rois eux-mêmes, la leçon de leur dépendance, l'enseignement de leur instabilité et l'exemple de sa toute-puissante domination; les chutes et les élévations qu'elle permet en sont la preuve. Ses prédestinations sont irrésistibles. Ceux qui se glorifient d'élire ou de renverser, de reconstituer ou de maintenir, ne sont que les instruments aveugles d'une volonté qui ne connaît point d'obstacles. Les nations sont toujours mineures entre les mains de cette Providence; les princes établis par elle sont ses ministres, et rien de plus. L'honneur, le droit et la force de leur mission royale, quelle qu'en soit l'origine, vient de cette délégation d'en haut, et de nulle autre cause en ce monde.

C'est par ces vicissitudes et par un tel arrêt que le duc

¹ Varillas, *Vie de François I^{er}*, page 611. — ² *Id.*, p. 611. — ³ *Id.*, *id.*

⁴ P. Anselme, *Histoire générale de la maison de France*.

⁵ Varillas, *Vie de François I^{er}*, tome XII, page 509.

d'Orléans fut amené au droit d'héritier de la couronne, puis, sous le nom de Henri II, au titre de roi, dont pendant dix-huit ans l'avait éloigné l'existence de François de France, Dauphin de Viennois et duc de Bretagne. Il justifia cette haute destinée par sa valeur personnelle et par la grandeur qu'il sut conserver à la France. Si, le 30 juin 1559, les hasards d'un tournoi, donné pour la célébration des mariages des princesses ses filles, n'avaient pas mis une fin prématurée à ses jours, peut-être aurait-il évité à ses fils la honteuse décadence dans laquelle s'éteignit leur race, et à la France les mauvais jours qui, sous leur gouvernement, vinrent souiller et ensanglanter son histoire.

Les quarante et un ans de cette existence et les douze années de ce règne eurent la gloire pour but et pour emploi; cette gloire ne fut pas même troublée par les faiblesses du monarque.

Celles-ci, dont nous ne prétendons point faire l'apologie, eurent du moins un grand caractère. La duchesse de Valentinois, sur laquelle le cœur de Henri II égara ses préférences, joignait à la beauté, cause de ses chutes, à son esprit, auxiliaire de ses charmes, un amour des arts et un culte de la bravoure qui ne permirent jamais au prince qu'une défection et une infidélité, celles qui l'amenaient à ses pieds. La magnificence de Henri II fut toute royale, son courage fut tout français. Le connétable de Montmorency, témoin de ses beaux faits, et juge compétent en cette matière, lui disait et répétait souvent : « Sire, sire, si vous voulez faire cette vie, il ne faut plus que nous façions d'estat de roy, non plus que d'un oyseau sur la branche, et qu'ayons une forge neufve pour en

forger tous les jours de nouveaux, si tous les autres veulent faire tout de mesme que vous ¹. »

Aussi la reine Catherine de Médicis, dont l'esprit et la beauté auraient dû mériter et fixer pour toujours l'amour du roi son époux, voyant que la couronne qu'ils portaient ensemble ne perdait rien de son éclat par ses fautes, cessa désormais une lutte inutile, et souffrit un ascendant qui la désolait sans doute, mais qui du moins n'abaissait pas la royauté et n'épuisait pas la France. Elle supporta d'injustes préférences, qui, du reste, n'étaient pas un complet délaissement. Les nombreux berceaux qui l'environnaient la consolait de la solitude trop fréquente de sa couche royale. Par compensation du cœur inconstant qui lui échappait, elle s'occupa de captiver ceux de ses enfants, et elle établit ainsi l'influence souveraine, heureuse parfois, et trop souvent fatale, qui, sous le règne de ses fils, assura son autorité. Sans préjudice de la bravoure, qui ne leur fit point défaut au besoin, et dont l'âme élevée de Catherine leur donnait les leçons, elle leur communiquait avec son sang italien l'amour des lettres et des arts, tandis que l'alliance des races d'Albret et de Foix faisait prédominer chez les Bourbons l'instinct belliqueux et la passion des armes.

Tels furent les auspices sous lesquels naquit Élisabeth de Valois, et telle fut l'influence sous laquelle elle fut élevée.

La première année de sa vie se passa à la cour du roi François I^{er}, et les treize suivantes à celle du roi Henri II, son père. Durant ces quatorze années, elle n'offre rien à l'étude ni à l'histoire, si ce n'est le germe des vertus qui

¹ Brantôme, *Vie des hommes illustres*, *Henri II*.

la rendirent l'idole de l'Espagne ¹, le sentiment de piété filiale et d'amour patriotique qui la trouvèrent toujours fidèle, et les premiers traits d'une beauté qui lui valurent l'admiration de ses sujets et l'éloge de ses biographes. Brantôme, le premier et presque le seul écrivain qui ait consacré à sa mémoire des lignes exclusives, la qualifie *de princesse la meilleure qui ait été de son temps, et autant aimée de tout le monde*. Puis il parle en ces mots des qualités de son esprit et des dons physiques qui lui furent départis :

« Sa taille était très-belle et plus grande que toutes ses sœurs, qui la rendait fort admirable en Espagne; et cette taille, elle l'accompagnait d'un port, d'une majesté, d'un geste, d'une marche, et d'une grâce entremêlée de l'Espagnole et de la Française, en gravité et en douceur.

« C'est une très-belle princesse, et très-agréable, et de fort gentil esprit, et qui sait toutes les affaires d'État du roi son père, et y est fort rompue, aussi l'y nourrit-il fort.

« Elle avait un beau savoir comme la reine sa mère l'avait faite bien étudier par M. de Saint-Étienne, son précepteur, qu'elle a toujours aimé et respecté jusqu'à sa mort.

« Elle aimait fort la poésie, et à la lire; elle parlait bien, avec un fort bel air, tant français que espagnol, et y avait une fort bonne grâce.

« Son langage espagnol était aussi beau, aussi friand et aussi attirant qu'il était possible, et l'apprit en trois ou quatre mois qu'elle fut là ². »

Saint-Réal rend à sa beauté les mêmes témoignages.

¹ P. Anselme, *Histoire de la maison royale de France*, t. 1^{er}, p. 435.

² Brantôme, *Dames illustres françaises et étrangères*, discours 4^e.

« Autant de fois, dit-il, qu'elle sortait en public, c'était autant de triomphes pour elle; il était si difficile de la voir sans l'aimer, que c'est encore aujourd'hui une tradition dans la cour d'Espagne qu'il n'y avait point d'homme sage qui osât la considérer en face. Enfin, s'il est vrai, continue-t-il, que la beauté soit une espèce de royauté naturelle, on peut dire que jamais reine ne fut plus reine qu'elle. »

Ailleurs, Brantôme, réunissant dans un même tableau les deux figures d'Élisabeth de Valois et de Claude de Valois, sa sœur, passe du récit à l'enthousiasme.

« Je commencerai, dit-il, par son aînée, madame Élisabeth de France, ou plutôt il faut appeler la belle Élisabeth du monde, pour ses rares vertus et perfections, etc.¹. »

Il ne nous est pas donné d'en recueillir ni d'en dire davantage sur les années d'enfance d'Élisabeth, ni sur celles de sa première jeunesse; elles furent pleines de la grâce et de la bonté qui préparèrent ses succès, des efforts qui développèrent ses vertus, de l'esprit et des charmes qui amenèrent sa grandeur.

La France l'adorait dès le berceau; elle était son espoir par le projet de ses alliances. Sa royale famille la contemplait avec un légitime amour et un noble orgueil.

Ce n'est qu'en l'année 1557, à l'âge de quatorze ans, qu'elle commence à appartenir à l'histoire; c'est à cette date seulement que nous allons l'étudier et l'admirer pour chercher à lui rendre une partie de l'honneur que réclame sa mémoire.

Mais avant d'entrer dans ce sujet, il faut, pour le pré-

¹ Brantôme, *Dames illustres françaises et étrangères*, discours 6°.

parer et pour l'éclaircir, voir et connaître quel était le prince, quelle était la nation, auxquels elle devait se consacrer, et quels événements, quels caractères, quels personnages amenèrent les difficultés et les catastrophes qui signalèrent les neuf années qui lui restaient à vivre et à régner.

CHAPITRE DEUXIÈME.

NAISSANCE, ÉDUCATION, RELIGION DE PHILIPPE II.

L'un des traits dominants du caractère de Philippe II fut son attachement à l'Église romaine. L'empereur Charles-Quint, son père, lui en avait donné l'exemple. La joie que, le 21 mai 1527, sa naissance lui causa eut presque dans son transport et dans sa reconnaissance le caractère d'une consécration : le prenant entre ses mains, il l'éleva vers le ciel, et pria Dieu d'en faire un successeur heureux et catholique de sa couronne¹; l'épiscopat et les plus grands seigneurs d'Espagne avaient été appelés à son baptême. Après l'avoir placé sous la protection de Dieu et de l'Église, l'empereur, voulant l'environner du dévouement de sa noblesse, lui donna pour parrains deux de ses plus magnifiques représentants, les ducs d'Albe et de Béjar; mais, par une contradiction qui semblait démentir ces manifestations religieuses, et combattre l'influence qui le dominait dès le berceau, on apprit, presque à l'heure même où le jeune prince devenait un nouveau chrétien, que les armes impériales avaient emporté d'assaut la ville de Rome, et que le pape était prisonnier de Charles-Quint. L'allégresse éprouvée à la naissance de dom Philippe se changea-t-elle en profonde tristesse? Dieu seul le sait; du moins les fêtes préparées pour le baptême se convertirent en signes de deuil.

Ce fut à son éducation surtout que le prince dut son attachement convaincu au catholicisme. Remis entre les mains de prêtres savants et zélés, que dirigeait le grand

¹ Jean de Ferreras, *Histoire d'Espagne*, tome IX, page 83.

commandeur de Castille, il puisa dans leurs enseignements, plus encore que dans son origine, l'horreur qu'il ressentit toujours pour les idées nouvelles; mais ce qu'il ne trouva qu'en lui-même, ce fut le caractère sombre que dans la suite il donna à sa dévotion, et la cruelle sévérité dont il accompagna toujours son zèle. Lorsque l'ardeur religieuse se porte aux excès auxquels se livra trop souvent le roi d'Espagne, elle ne procède plus de l'inspiration d'en haut : elle naît de suggestions ennemies, qui, pour que la vérité demeure impuissante, commencent par la rendre odieuse; elle n'est plus la forme du catholicisme, mais elle est le masque emprunté par des passions mauvaises pour servir des intérêts coupables. Rome elle-même désavouait ou menaçait de son désaveu l'Inquisition, cette forme cruelle inventée par la politique, et imposée à la religion; elle en combattait du moins les applications excessives.

En 1559, l'évêque de Terracine, nonce du pape en Espagne, voulut, au nom du chef de l'Église, son souverain, intervenir dans les jugements de ce redoutable tribunal, et tempérer ses rigueurs, s'il ne lui était pas permis d'y mettre un terme. C'était la première mission que lui imposaient ses instructions. Il lui fut obstinément refusé de la remplir; l'Inquisition entendait demeurer indépendante, et sans aucun contrôle de cette autorité sacrée au nom de laquelle elle prétendait agir¹. Ce fut à l'influence de sa politique personnelle, à son aveuglement peut-être, qu'il faut attribuer les persécutions dont la mémoire de Philippe II est justement chargée. Aux heures

¹ M. Louis Paris, *Négociations sous François II*, page 292. — L'évêque de Limoges au roi.

de ses cruautés, sa foi n'était plus son conseil, elle était le voile dont il couvrait ses intérêts, et l'arme empruntée par son humeur arbitraire, vindicative et implacable ¹.

Il faut avouer cependant, tout en reconnaissant le mal incontestable que l'Inquisition produisit en Espagne, qu'elle y fut la conservatrice de la foi. Elle seule eut aussi la puissance de la préserver de ces massacres, de ces guerres religieuses, qui ensanglantèrent, dans le courant du même siècle, les États voisins.

Philippe II voyait non pas une réforme, mais une révolution tout entière dans le succès des idées et des dogmes luthériens; il sentait son trône s'ébranler avec l'autel; il comprenait qu'une insurrection générale des peuples était en germe dans cette innovation. La soif de l'autorité, bien plus que l'amour de la vérité, animait ces modernes apôtres. L'ordre, la paix et les lois, étaient menacés par les voix qui attaquaient le catholicisme. Le roi assistait de loin aux discordes sanglantes de la France; il enregistrait avec horreur les cruautés que l'établissement de cette religion nouvelle inspirait à Élisabeth. Si l'on ne pouvait les éviter, ne valait-il pas mieux les commettre au profit de la foi que de les subir pour prix de l'erreur? Il se souvenait des inquiétudes que la ligue de Smalkalde avait causées à l'empereur son père; sa victoire à Mühlberg, remportée sur l'électeur de Saxe et le parti protestant, avait été bientôt suivie de la convention de Passau, et plus tard enfin de la paix d'Augsbourg. Ces alternatives, et surtout ces résultats, lui semblaient un échec pour l'honneur aussi bien que pour l'intégrité de la foi et de la couronne.

¹ Watson, *Histoire de Philippe II*, tome I^{er}, discours préliminaire, page vi.

Philippe II remplaça la guerre civile par des supplices, les champs de bataille par des échafauds; il y eut à cet échange plus de trames particulières, mais moins de perturbations générales. L'ordre public ne fut point troublé; le sang répandu ne fut pas moins considérable peut-être que celui qu'il aurait fallu verser dans les combats, mais il fut mieux choisi. Cette comparaison établie laisse-t-elle le roi d'Espagne aussi cruel, aussi odieux, aussi coupable en ce point que le prétend l'histoire, et que nous en conviendrions avec elle si nous ne considérions que l'Inquisition en elle-même, abstraction faite des maux qu'elle prévint et de ceux qu'elle remplaça ?

Philippe II ne crut point appeler le glaive et les calamités sur l'Espagne en y introduisant l'Inquisition; il pensa choisir le moindre des maux nécessaires, et comme David, qui ne pouvait éviter tous les fléaux annoncés à Jérusalem, il prit celui d'entre eux qui lui parut le moins éprouver ses peuples. Nous n'entendons point faire ici l'apologie de cette institution sanglante, mais seulement soulager un peu la mémoire de Philippe II des rigueurs auxquelles il participa, et rappeler que dans la condamnation méritée par les hommes et par leurs actes, il faut tenir compte des passions des partis, de l'esprit du siècle, des périls de l'époque. Les mesures extrêmes sont souvent une nécessité des temps, et les excès qui les amènent, et qu'elles châtent, ne font jamais l'éloge, mais sont toujours l'excuse de leur violence.

Il faut encore rendre à Philippe II la justice que l'Inquisition, cette déplorable cause des troubles et des malheurs de la Belgique, n'y fut point introduite par ses ordres, bien que, pendant quelque temps, elle se soit exercée en

son nom et à son profit : elle avait devancé son règne¹. Le roi lui-même s'excuse du surcroît de rigueurs dont on lui prêtait l'intention. Le 6 mai 1566, il écrivait à Marguerite de Parme, sa sœur naturelle, gouvernante des Pays-Bas. Il lui mandait, entre autres choses : « Quand à la nouvelleté que aucuns sement que j'avois voulu introduire au regard de l'Inquisition, je vous ai déjà par plusieurs fois écrit, et dit aux députés d'État et villes particulières, qui sont été par deçà, que je n'y ai jamais pensé, et en pouvez bien assurer un chacun². »

En la même année de nombreux évêchés furent établis en Belgique. Par la mission et l'autorité données aux prélats qui les occupaient, ils formèrent bien une sorte d'Inquisition nouvelle³, mais plus douce cependant que celle qu'ils remplaçaient. Le nom d'inquisition, le rôle d'inquisiteur, furent effacés et retranchés.

Philippe II, donnant cette forme moins sévère à la protection qu'il ne cessait cependant pas d'accorder au catholicisme, se félicitait d'avoir détruit ce tribunal dans les Pays-Bas, et il mandait à Marguerite de Parme : « Après longue et mûre délibération, j'ai voulu accommoder ceci, et est ma résolution que, étant l'exercice de la juridiction épiscopale établie comme de droit appartient, je suis content que ladite inquisition cesse⁴. »

Philippe II mit toujours son autorité royale au service de la religion, mais trop souvent il appela la religion à l'aide de ses intérêts. Il confondit ensemble ces deux

¹ Strada, *De bello Belgico*. Roma, 1687, page 253.

² *Mémoire pour l'histoire de Flandres*. Amsterdam, 1729, page 248.

³ Strada, *De bello Belgico*. Roma, 1687, page 258.

⁴ *Mémoire pour l'histoire de Flandres*, tome II, page 369.

causes, qui, tout en s'appuyant l'une sur l'autre, doivent demeurer distinctes. « C'est chose importante qui peut porter grand préjudice à mes affaires et à notre sainte foi catholique, » disait-il dans une de ses dépêches. Et plus tard, en 1579, lorsque le prince d'Orange, qu'il avait proscrit, fut assassiné par Gérard, mêlant toujours, au détriment de l'Église, sa cause sacrée avec celle de la politique : « Si ce coup eût été porté il y a deux ans, s'écriait-il, la religion catholique et moi y aurions gagné ¹. »

Philippe II gouverna la foi comme ses intérêts; il identifia les progrès de sa puissance avec les progrès de la religion; il les aida des mêmes moyens, souvent barbares, et malgré le désaveu que lui donnait le véritable esprit du catholicisme, il lui imposa sa protection dans la mesure et selon la forme que lui suggérait son esprit personnel. C'est ainsi que l'Inquisition, abandonnée en Belgique après trop d'exécutions et de troubles, repoussée à Naples et en Sicile, fut en Espagne une de ses armes les plus redoutables.

En étudiant l'usage qu'il en fit, il devient évident, à nos yeux du moins, que cette institution, loin de résulter d'une usurpation du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel, constituait un tribunal royal, muni d'armes religieuses, et que les inquisiteurs ne furent que des fonctionnaires royaux, auxquels ne pouvaient échapper ni princes de l'Église ni princes du sang, quelque garantis qu'ils fussent d'ailleurs par les lois et par leur grandeur ².

Il n'est point dans notre plan de traiter ici ces graves

¹ *Correspondant*, n° du 25 avril 1857.

² L. Rancke, *Histoire des Osmanlis et de la monarchie espagnole*, p. 253.

questions; nous les touchons seulement, parce qu'elles appartiennent au règne de Philippe II, qu'elles révèlent son caractère, et que le prince auquel fut unie Élisabeth de Valois, les hommes et les choses au milieu desquels elle vécut, les événements qui précédèrent ou suivirent son mariage, sont liés en quelque sorte au trop court passage de cette princesse sur le trône d'Espagne.

CHAPITRE TROISIÈME.

AMBITION ET PUISSANCE DE PHILIPPE II.

L'empereur Charles-Quint n'avait pas attendu la mort pour renoncer à la vie. Voulant se reposer du monde et se soulager des grandeurs avant le jour de l'éternité, il avait remis ses royaumes et ses affaires entre les mains de l'infant don Philippe. Craignant que le poids subit de tant de couronnes qu'il possédait, ou par le droit de sa naissance ou par le succès de sa politique, n'écrasât le prince son fils, il ne les lui avait transmises que successivement.

En 1554, il adiqua en sa faveur les royaumes de Naples et de Sicile, afin que son mariage avec Marie d'Angleterre se fit avec plus de majesté.

En 1555, il se dépouilla solennellement des États héréditaires de Flandre et de Bourgogne et de la grande maîtrise de l'ordre de la Toison d'or; il ajouta cette puissance et ces honneurs à ceux que le roi don Philippe tenait déjà de ses bienfaits.

En 1556, l'empereur se déchargea sur son fils des soins de la monarchie espagnole, et cette nouvelle élévation donna au roi de Naples le titre plus éminent encore de roi d'Espagne sous le nom de Philippe II.

Ce fut en cette circonstance que celui-ci montra, par son langage, une habileté et une sagacité peu communes. « Votre Majesté Impériale, dit-il à l'empereur Charles-Quint en recevant la couronne d'Espagne, me charge d'un pesant fardeau. Je ne me sens point capable de suivre les grands exemples qu'elle m'a donnés ni de rem-

plir le grand vide qu'elle laisse; je n'accepterais point cette démission, si je n'étais persuadé qu'elle aidera à prolonger la vie de Votre Majesté impériale, dont au reste je tâcherai d'imiter les vertus en partie, l'homme le plus accompli étant dans l'impossibilité de les pouvoir retracer toutes. »

Enfin, en 1558, Charles-Quint, voulant compléter le sacrifice mystérieux qui devait couronner son repos, et le conduire à son dernier terme avec le calme de la conscience et dans le recueillement de la solitude, fit remettre aux électeurs par Guillaume, prince d'Orange, sa renonciation à l'empire et les insignes de sa dignité impériale.

Ferdinand d'Autriche, frère de Charles-Quint, déjà roi des Romains, de Bohême et de Hongrie, fut, le 18 mars, élu empereur. Six mois plus tard, le 21 septembre 1558, la mort justifiait la prévoyance de Charles-Quint. Ce prince, âgé de cinquante-huit ans seulement, passait dans l'autre monde, et arrivait sans doute, selon l'espoir de sa foi, à la possession de royaumes inconnus, plus immenses et plus riches que ceux qu'il avait réunis sous son sceptre.

Mais l'ambition de Philippe II surpassait encore sa puissance et ses trésors. Veuf en 1545 de la princesse doña Maria de Portugal, il monta en 1554 sur le trône d'Angleterre aux côtés de Marie, fille de Henri VIII, sans s'effrayer des onze ans que cette princesse avait de plus que lui. Il avait partagé son titre, mais non pas son autorité, faible compensation à la disproportion des âges. Déchu par un second veuvage des honneurs qu'il tenait d'elle, après avoir eu Élisabeth d'Angleterre pour belle-

sœur, après l'avoir désirée pour femme, il avait, à deux reprises différentes, et sous prétexte de zèle pour les intérêts de la religion, déclaré la guerre à cette grande reine, au préjudice de ses flottes et de ses armées.

Il est permis de penser que le soin de sa grandeur, plus que l'ardeur de sa foi, avait inspiré cette folle et gigantesque entreprise; il n'en retira point le fruit qu'il s'en était promis. On sait quel fut, en 1588, le sort de l'invincible Armada et celui de la seconde expédition, par laquelle il se flattait de réparer les désastres de la première. Couvrant alors son dépit du voile de la résignation, il répondit aux messagers qui lui annonçaient sa défaite : « J'avais envoyé combattre les Anglais, et non pas les tempêtes. Que la volonté de Dieu soit faite. » Il se flattait par là de dissimuler qu'aux tourmentes et au naufrage s'était jointe l'habileté de l'amiral Drake, qui, à la tête des escadres anglaise et hollandaise, avait achevé l'œuvre de la mer et des vents. Continuant cette feinte et cet oubli, il écrivait au saint-père : « Je remercie l'arbitre suprême des empires, qui m'a donné le pouvoir de réparer aisément un malheur, que mes ennemis ne doivent attribuer qu'aux éléments qui ont combattu pour eux. » Enfin, pour que rien ne manquât au caractère purement providentiel qu'il voulait donner à la déroute de sa flotte, pour que son désastre ne parût pas complet, il remplaçait aux pieds des autels les cris de la détresse par les chants de la reconnaissance, et il mandait aux évêques de son royaume de remercier Dieu avec lui et avec ses peuples d'avoir sauvé quelques débris de son armée.

Non - seulement Philippe II régnait sur l'Espagne, Naples et la Sicile, non - seulement il était souverain de

Milan, de la Bourgogne et des Pays-Bas, mais il réunissait encore les immenses possessions du nouveau monde, il tenait Tunis, Oran, les Canaries, les Philippines, les Moluques, les îles de la Sonde soumises à son autorité¹. Ses richesses, lors de son avènement au trône, surpassaient les richesses réunies de tous les princes de l'Europe, ses troupes avaient plus de force dans leur nombre et dans leur discipline, plus de gloire et d'émulation dans le souvenir de leurs victoires, plus de chances de succès par l'expérience de leurs chefs et par leur humeur belliqueuse qu'aucune autre armée de l'univers.

Guerrier et victorieux par l'intrépidité et par l'habileté de ses généraux, bien plus que par son concours personnel, Philippe II aspirait à l'extension de sa domination.

Cette ambition, qui s'exerçait d'une façon immédiate et souveraine sur les nombreux pays soumis à son sceptre dans tous les climats de l'univers, s'essayait encore habilement dans les royaumes étrangers à son autorité; son influence s'y faisait sentir, et sa politique pénétrait dans le secret de leurs conseils. Ses ambassadeurs n'étaient souvent que de nobles espions, et les mémoires qu'ils envoyaient à leur maître ressemblaient à de vrais rapports de police; le roi Catholique ne dédaignait pas de prendre lui-même connaissance des plus minutieux détails, et de tracer de sa main, ou tout au moins de dicter de sa bouche, les ordres qui devaient diriger ses représentants.

Don Francis d'Alava fut en France l'un des instruments les plus dévoués de cette politique insidieuse. Catherine de Médicis se plaint souvent, dans sa correspondance,

¹ Watson, *Histoire de Philippe II*, tom. I, page 27.

de sa rudesse et de ses pièges; et l'ambassadeur du roi Très-Christien rend témoignage à la satisfaction que le roi Catholique éprouvait de ses délations et de ses services.

« Il fait rage tous les jours, disait-il, pour découvrir grandes pratiques et menées du costé de delà, et il satisfait à merveille le roy son maître, de la grande notice et clarté qu'il lui donne journellement des choses secrètes et intelligences qui passent au lieu où il est, et est telle sa diligence, qu'il laisse à part le devoir qu'il faict de s'acquitter de son office d'ambassadeur; il a particulier soin de faire maints autres sacrifices qui contentent le plus du monde son dict maître ¹. » Parfois ces sollicitudes et ces fatigues d'espion étaient si grandes, que le roi daignait plaindre son serviteur « du grand travail qu'il se donnoit pour le tenir adverti de heure en heure de tout ce qui se fait et dit en France; il lui promettoit de lui donner quelque repos à l'advenir, en lui accordant une place d'honneur à ses côtés ². »

Ne bornant pas son activité à de tels services, don Francis d'Alava s'appliquait encore à d'autres soins, qu'il semblerait permis de considérer comme industries peu légitimes.

« Il envoye maintenant au roy son maître, continue l'ambassadeur français, un os du bras de saint Laurent qu'il a trouvé moyen de retirer d'un certain monastère de votre royaume, dont il faict grand cas pour ce qu'il sembloit impossible de le pouvoir avoir, de laquelle relique ceste Majesté est infiniment bien aise, afin de la

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, n° 234, folio 908.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., n° 370, folio 4460.

mettre à son église d'Escorial, qu'il a dédiée au dict saint¹. »

Telle fut constamment la politique de Philippe II, et tels étaient les hommes qu'il choisissait pour assurer son succès.

Pour le compléter, il environnait ses résolutions d'un mystère profond et d'une incertitude apparente, en sorte que les plus fins diplomates ne pouvaient rien pénétrer de ses projets. « Il est si secret en ses conseils, et si tardif en sa dite détermination, qu'il est comme impossible de sçavoir ses entreprises². » Cette double tactique, plus habile que loyale, servait presque toujours avec succès les intérêts du roi d'Espagne.

En 1580, son ambition reçut une satisfaction mémorable par la mort du cardinal Henri, roi de Portugal et des Algarves; ce prince et prélat était oncle de Marie de Portugal, première femme de Philippe II; il était frère d'Isabelle de Portugal, femme de Charles-Quint et mère du roi d'Espagne. C'était à ce titre tout personnel que Philippe se portait pour son héritier; il avait pour concurrents le duc de Savoie, le prince de Parme et Catherine de Portugal, duchesse de Bragance, tous issus des rois de Portugal. Les droits de cette dernière princesse étaient si sensibles et si réels, que le roi Philippe II, voulant les confondre avec les siens, lui offrit, durant un de ses veuvages, de la faire asseoir avec lui sur le trône d'Espagne³. Mais elle refusa généreusement cette alliance, qui cachait une abdication de ses droits; elle voulut les

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, folio 1435, n° 363.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, folio 1435, n° 363.

³ P. Anselme, *Histoire générale de la maison de France*, tome I.

conserver intacts aux fils de sa première union. Le ciel bénit ce dévouement maternel; en 1640 les descendants de cette princesse rentrèrent dans leurs droits légitimes en la personne de Jean IV, dit le Fortuné. Enfin la plus curieuse, mais non pas la plus redoutable des prétentions rivales, était celle de Catherine de Médicis, reine douairière de France, belle-mère de Philippe II. Expérimentée dans les études rétrospectives, familière avec les prétentions exorbitantes et coutumière du succès en pareilles disputes, cette princesse avait déjà, en l'année 1554, dépouillé les évêques de Clermont de la seigneurie de cette ville, qu'ils possédaient depuis 1202, époque à laquelle elle faisait remonter la lésion du droit de ses aïeux¹. Par des titres à peu près semblables, et dont l'antiquité était tout aussi séculaire, elle se mit sur les rangs des prétendants à la couronne, comme issue d'Alphonse III, roi de Portugal, vivant en 1210, et de Mahaud, comtesse de Boulogne. Il ne fallait ni armée ni bataille pour écarter cette rivale peu légitime et peu dangereuse. La plume et des juges en firent justice, et le doute de la filiation que Catherine prétendait établir, l'incertitude des enfants contestés qu'elle voulait attribuer à cette reine répudiée ne furent pas même éclaircis en présence de la prescription qui suffisait pour l'exclure. Le roi d'Espagne, du reste, affichait sur la couronne de France des prétentions non moins futiles que celles qu'exprimait sur le trône de Portugal Catherine de Médicis; du vivant de cette princesse, pendant le règne des rois ses fils, il disait dans ses rêves de démembrement et de con-

¹ Chabrol, *Coutume d'Auvergne*; — *Mémoires de Jehan de Vernyes*. — Pignioles de la Force, *Nouvelle description de la France*.

quête : « Ma bonne ville de Paris, ma bonne ville d'Orléans ¹. » Les prétentions de Philippe II au trône de Portugal étaient plus sérieuses et mieux fondées que ces dernières; elles furent surtout plus heureuses, malgré l'appui que don Antoine, fils naturel de Louis de Portugal, rencontra dans le roi Henri III. Malgré les sympathies qu'il obtint du roi Henri IV, malgré le concours que lui prêta Élisabeth, reine d'Angleterre, en trois semaines le duc d'Albe, ce général presque toujours vainqueur, réduisit le royaume de Portugal sous la domination du roi Catholique. Ce fut en 1640 seulement que Jean IV, arrière-petit-fils de Jean de Portugal, enleva ces États au roi Philippe IV.

Ces faits, étrangers à la reine Élisabeth de Valois, antérieurs ou postérieurs à son existence, ne lui sont point indifférents; ils peignent le roi son époux, et montrent sommairement la marche de son ambition et le progrès de sa puissance.

¹ Michaud, *Biographie universelle*, tome LIV, page 453.

CHAPITRE QUATRIÈME.

PORTRAIT DU ROI PHILIPPE II.

Le fils de Charles-Quint n'avait point été comblé des dons de la beauté comme il le fut de ceux de la puissance et de la fortune.

Ses traits rappelaient ceux de l'empereur son père. Plus frêle, plus petit et plus faible que lui, il avait résumé toute sa force dans sa volonté et sa principale grandeur dans son intelligence. La pâleur et presque la lividité de son teint l'accusaient des désordres de sa première jeunesse, et lui annonçaient les nombreuses souffrances qui le conduisirent au tombeau. Sa vieillesse fut pleine de douleurs, mais aussi pleine de patience, et l'un des plus beaux effets de sa religion fut la résignation avec laquelle il supporta ses maux, le sang-froid avec lequel il attendit la mort.

L'habileté, l'application, la prudence, furent les traits précoces et constants de son caractère, bien que sa fierté naturelle l'ait écarté quelquefois des règles qu'elles auraient dû lui poser. La dissimulation préparait les plus grands actes de son gouvernement; le mystère accompagnait la marche de ses projets, protégeait du moins leur début; c'était à son école et d'après son étude qu'Antonio Perès avait appris à connaître les cours, et qu'il disait des souverains : « *Finis principum abyssus multa,* » les desseins des princes sont de profonds abîmes ¹. Il savait au besoin prodiguer ses richesses pour assurer et acheter

¹ M. Mignet, *Antonio Perès et Philippe II*, page 368.

les succès de sa politique. Antonio Perès écrivait encore de son roi, devenu son persécuteur :

« Quel est le royaume où ce perturbateur de la nature n'ait semé les richesses pour ébranler les fondations de la terre et la foi des hommes ¹ ? »

Commandant à des nations aussi diverses entre elles par l'humeur que par le langage, il ne sut pas se faire à leurs mœurs, se plier à leurs habitudes et à leurs instincts.

Il ne prit point les soins qui obtiennent la soumission par l'amour; il crut que son droit à l'obéissance des peuples venait uniquement de sa naissance, et que son art de régner en était toute la force : parfois le succès trompa son attente.

Charles-Quint, son père, né à Gand en 1500, élevé dans les Pays-Bas, avait conçu pour ces belles provinces une prédilection toute particulière, et la leur avait témoignée : ses autres royaumes en avaient été jaloux.

Philippe II, né vingt-sept ans plus tard à Valladolid, élevé en Espagne, donna ses préférences à ces contrées, et il n'usa point envers ses peuples du nord de cette condescendance qui seule pouvait les attacher à lui ². Charles-Quint parlait presque toutes les langues de l'Europe, et la royale familiarité que facilitait cette connaissance contribuait puissamment à sa popularité. Dans sa conversation, dans ses mœurs, dans ses habillements eux-mêmes, il était Allemand avec les Allemands, Italien avec les Italiens, Espagnol avec les Espagnols, tout autant qu'il se montrait Belge lorsqu'il était dans sa chère Belgique ³.

¹ M. Mignet, *Antonio Perès et Philippe II*, page 368.

² Watson, *Histoire de Philippe II*.

³ Strada, *De bello Belgico*, page 92.

D'un abord facile et d'un entretien agréable, il oubliait volontiers sa majesté, sûr qu'autour de lui on s'en souviendrait et on la respecterait toujours.

Philippe II, orgueilleux de la richesse et de l'harmonie de la langue espagnole, dédaigna toute autre expression de la pensée; son ignorance à cet égard venant en aide à son caractère taciturne, et s'ajoutant par surcroît à ses habitudes solitaires, elle le rendit inaccessible à ceux de ses sujets qui n'avaient pas l'Espagne pour patrie; il ne changea rien aux usages ni aux vêtements qu'il avait empruntés à ce pays; il parut attendre le respect et la soumission des peuples, non d'une affabilité qu'il dédaignait, mais du mystère dont il s'enveloppait en quelque sorte ¹. Il n'eut d'estime et d'égards que pour la nation espagnole.

Charles-Quint, lorsque les princes de l'empire lui faisaient cortège, se retournait vers eux aux portes du palais, les saluait, et les congédiait avec une bienveillance extrême; il s'estimait seulement le premier d'entre eux. Quand Philippe II recevait des mêmes personnages les mêmes honneurs, il n'accordait ni la main ni un sourire à ceux qui les lui avaient rendus; sans regarder ni remercier personne, il pénétrait dans ses appartements ². Croyait-il follement sa nature différente de la leur, parce qu'il sentait justement que son titre était le plus élevé de tous?

Charles-Quint avait aimé et fait la guerre, il en avait bravé les dangers; il avait recueilli les lauriers de la

¹ Watson, *Histoire de Philippe II*, tome I^{er}, page 74; Strada, etc.

² L. Ranke, *Les Osmanlis et la monarchie espagnole*, page 125.

victoire. Philippe II voulut aussi de la gloire, mais il la chercha pour son règne plus que pour sa personne. Des conquêtes de Ferdinand le Catholique, son bisaïeul, il louait et prisait surtout celles qu'il avait faites au loin par le hardi concours de ses généraux; il approuvait ceux de ses courtisans qui prétendaient que les armées de son père avaient été plus heureuses sous le commandement du marquis de Pescaire et sous celui de Charles de Lannoy que sous les ordres de l'empereur lui-même¹. Ambitieux autant que l'avait été Charles V, il aurait volontiers troublé l'univers pour sa satisfaction; et cette passion, souvent servie par des moyens coupables et terribles, le faisait surnommer *Dæmonium meridianum*², le démon du Midi.

La présence de Philippe II au siège de Saint-Quentin exigeant qu'il payât de sa personne, il se fit armer de pied en cap au jour et à l'heure de l'assaut; environné de balles et étourdi de leurs sifflements, il demanda, dit-on, à son confesseur, qui se tenait près de lui, ce qu'il pensait de cette musique. « Je la trouve très-désagréable, répondit celui-ci. — Moi aussi, répliqua le prince, et mon père était un homme bien étrange d'y trouver tant de plaisir. » Saint-Quentin fut pris cependant.

Troublé par les impressions au prix desquelles il avait acheté ce succès, le roi fit vœu de ne plus se trouver à aucune bataille; puis, comme la religion se mêlait à chacun de ses actes, que Saint-Quentin avait été pris le jour de Saint-Laurent, et qu'il avait promis au ciel, s'il remportait la victoire, de lui donner un témoignage éclatant

¹ L. Ranke, *Les Osmanlis et la monarchie espagnole*, page 428.

² *Don Carlos condamné à mort par son père*, page 200.

de sa reconnaissance, il plaça sous l'invocation du glorieux patron auquel il s'était recommandé le monastère de l'Escurial; il servit de demeure à des moines hiéronymites et de mausolée à son père.

Ce monument dut à sa piété sa création et sa splendeur. Plus tard, un voyageur, visitant ce palais et ce monastère, et apprenant de son conducteur le vœu auquel celui-ci devait son origine, dit, après en avoir admiré l'étendue et la magnificence, qu'il fallait que ce roi eût bien peur lorsqu'il fit un si grand vœu ¹.

L'empereur Charles-Quint partagea son existence entre l'agitation des guerres et celle des voyages; il visitait sans cesse ses royaumes. Ceux qu'il avait établis gouverneurs de ses États recevaient de sa bouche les conseils de son expérience et exécutaient ses ordres intelligents. L'activité du roi Philippe II fut celle du cabinet et des affaires. Hormis les rares exceptions qui signalèrent le début de son existence et de son règne, il ne prit point une part directe aux guerres, aux négociations, ni même aux délibérations de son conseil d'État ². Cette inaction extérieure n'entraînait point l'engourdissement de ses facultés intellectuelles et n'impliquait point son indifférence pour les événements.

Plus que son père peut-être, et malgré cet éloignement inné et systématique à la fois de tout contact immédiat avec les hommes, il se livrait à l'étude qui conduit à leur connaissance. Ses ministres lui vantant un jour la capacité d'un personnage dont ils voulaient avancer la carrière : « Mais vous ne me dites rien, reprit le roi, de ses

¹ *Don Carlos condamné à mort par son père*, page 204.

² L. Ranke, *L'Espagne et les Osmanlis*.

amourettes ¹. » Inférieur à Charles-Quint par le mouvement et le goût des armes, Philippe II le surpassait par le travail. Toutefois son apathie naturelle et volontaire immobilisa son existence pendant les trente-neuf dernières années de sa vie. Il quitta la péninsule pour la dernière fois en 1554; il y revint en 1559, après cette glorieuse paix de Cateau-Cambrésis, dont une des conséquences fut son mariage avec Élisabeth de Valois; depuis lors, jusqu'en 1598, année de son décès, il fit sa résidence au château de Madrid. « C'est là qu'il contracta l'habitude d'un calme tout à fait inébranlable et d'une gravité poussée à l'extrême ². » Malgré tout ce qu'aurait dû apporter de joies à sa cour et communiquer de charmes à son humeur la jeune et charmante princesse qu'il avait obtenue pour compagne, il ne quitta guère la ville de Madrid, dont il venait de faire la capitale de la monarchie espagnole. Seulement il faisait quelques promenades à l'Escorial, quelques courses à Aranjuez; nous le rencontrons encore dans les bois à Ségovie, une fois à Lisbonne, et du reste toujours chez lui ³. Ce fut cette torpeur physique, si éloignée des exemples de son père, si contraire aux goûts de son fils dom Carlos, qui inspira à ce malheureux prince l'ironie sanglante que ne lui pardonna jamais l'implacable Philippe II. « Il se moquait de son père et de ses oisivetés, si bien qu'il fit faire un jour un livre de papier blanc, et par moquerie fit mettre en la suscription et au commencement dudit livre : *Les grands voyages du roi don Philippe*, et au dedans il y avoit le

¹ Louis Cabrera.

² L. Ranke, *L'Espagne et les Osmanlis*, traduit par M. Haiber, p. 127.

³ Louis Cabrera.

voyage de Madrid au Pardo de Ségovie, du Pardo à l'Escorial, de l'Escorial à Aranjùès, d'Aranjùès à l'Escorial, de l'Escorial au Pardo, du Pardo à Madrid, de Madrid à Aranjùès, de Aranjùès à Tolède, de Tolède à Valladolid, de Valladolid à Burgos, de Burgos à Madrid, et du Pardo à Aranjùès, d'Aranjùès à l'Escorial, de l'Escorial à Madrid et de là aux cortès de Mouzon, et ainsi de feuillet en feuillet en emplît le livre par telles inscriptions et escritures ridicules, se moquant ainsi du roi son père et de ses voyages, et pourmenades qu'il faisoit en ses maisons de plaisance, ce que le roi sut et en vit le livre dont il fut fort aigri contre lui¹. »

Cependant, aux inconvénients de sa nature, de son caractère, de ses habitudes, Philippe II joignait d'incontestables et d'éminentes qualités; il pécha par leur excès et par leur déviation non moins que par ses défauts réels. La religion fut souvent, il est vrai, pour sa politique, un masque, un instrument, un manteau; ce n'est pourtant point à elle qu'il faut attribuer les cruautés et les crimes qu'il commit en son nom. On ne peut nier que sa foi ne fût vraie, et peut-être pensa-t-il la servir par les échafauds et par les bûchers qu'il dressa pour son soutien.

Il s'était bien cru auguste et sublime, tandis qu'il n'était que barbare et sanguinaire, en assistant à Valladolid à l'un des plus impitoyables auto-da-fé de son règne, pourquoi la même erreur n'aurait-elle pas porté sur tous ses actes religieux? et pourquoi voudrait-on voir dans chacun d'eux et dans ses pratiques une hypocrisie plutôt qu'une illusion. Tout en maudissant la forme odieuse de son zèle,

¹ Brantôme, *Vies des hommes illustres et des grands capitaines étrangers*. Saint-Réal, *Don Carlos*.

il est difficile de ne pas reconnaître la sincérité de sa foi ; il en donna successivement des preuves ou puérides ou terribles ; l'on doit noter en passant que si trop fréquemment il renouvela ces dernières, ce fut moins par cruauté de caractère, que parce qu'il les croyait seulement et souverainement efficaces. Il prit le rôle de colonne de l'Église, et il finit par croire à la divinité de sa mission ; « ses sentiments étroits et fanatiques, bien que sincères, le mirent hors d'état d'être le réconciliateur du monde désuni et divisé ¹. »

Son application aux affaires fut constante et son aptitude pour chacune d'elles fut extrême ; il s'occupa spécialement de ses finances, ce qui n'empêcha point la dilapidation des trésors de l'Espagne. Il descendait dans les moindres détails de l'instruction publique, de l'administration des diocèses, de la conduite des simples particuliers ; il redressait souvent sur chacun de ces sujets l'opinion et les rapports de ses ministres et des agents auxquels il en avait confié le gouvernement et l'étude. Il choisissait avec intelligence les confidents de sa pensée et les auxiliaires de ses volontés. Puis, dans un moment inattendu et sur le moindre soupçon, il retirait sa confiance et restreignait sa faveur.

Il expédia lui-même les affaires les plus critiques de Flandres ; il travaillait en voyage, et nul monarque, nul diplomate, nul ministre de son temps ne connut aussi bien que lui son époque.

Tel fut le grand et redoutable prince auquel, le 22 juin 1559, les destinées d'Élisabeth de Valois furent unies.

¹ L. Ranke, *La monarchie espagnole et les Osmanlis*, page 434.

CHAPITRE CINQUIÈME.

ÉDUCATION D'ÉLISABETH DE VALOIS ET DE MARIE STUART. — LETTRES
DE LA REINE D'ÉCOSSE A LA PRINCESSE SA BELLE-SŒUR.

On ne saurait cependant pas abandonner les années de l'enfance d'Élisabeth sans rendre à Marie Stuart la place et la part qui lui reviennent dans ses joies passagères, dans ses études sérieuses, et dans ses tendres affections.

Avant de devenir sa belle-sœur, elle fut sa compagne et son amie, et l'une et l'autre, sous les yeux d'un même maître, travaillèrent avec une tendre émulation à développer les germes qu'elles tenaient du ciel et du sang dont elles étaient issues.

Les maisons de Médicis et de Lorraine, auxquelles les rattachaient leurs mères, n'avaient rien altéré dans ce goût des arts et dans cette ardeur intelligente qu'elles tenaient des Valois et des Stuarts.

M. de Montaignon a le premier publié et commenté un délicieux manuscrit contenant les essais de ces deux princesses; il l'appelle justement une véritable perle pour la curiosité¹.

Il se compose de soixante-quatre thèmes en forme de lettres. Deux d'entre elles sont tracées par le précepteur de Marie Stuart; toutes les autres, écrites par la reine d'Écosse, s'adressent l'une à Calvin, dont le disciple John Knox devait être un jour son persécuteur, deux au Dauphin de France, destiné à devenir prochainement son

¹ *Latin Themes of Mary Stuart queen of Scots*, edited by Anatole de Montaignon; London, printed for the Warton club.

mari, quelques-unes au duc de Guise son oncle, deux encore à Claude de Valois, sa future belle-sœur. Mais le plus grand nombre de ces lettres étaient tracées pour l'aimable Élisabeth de Valois : c'est par là seulement que cette correspondance appartient à notre sujet ; c'est à cette seule partie des richesses publiées par M. de Montaignon que nous ferons quelques emprunts. Nous ne toucherons point aux fautes et aux malheurs de cette infortunée princesse ; son amitié d'enfance et de toute sa vie pour Élisabeth suffit, à nos yeux, pour la rendre intéressante. N'ayant point entrepris sa poétique et dramatique histoire, nous ne sommes point tenu au récit des actes et à l'aveu des vérités en dehors des limites circonscrites que nous nous sommes tracées : nombre d'entre eux découronneraient peut-être cet auguste front de l'auréole que l'infortune et le martyre posent sur la tête de leurs victimes.

Marie Stuart était née, le 8 décembre 1542, de Jacques, roi d'Écosse, et de Marie de Lorraine, duchesse douairière de Longueville ; âgée de six jours seulement, elle perdit son père le 14 décembre, et le 22 décembre, Jacques Hamilton, comte d'Arran, le plus proche héritier de la couronne, était donné pour régent au royaume et pour tuteur à la jeune reine, malgré les oppositions de la reine douairière et de l'archevêque de Saint-André.

Marie Stuart n'avait pas encore sept mois, lorsqu'un traité conclu avec Henri VIII la promit pour femme à Édouard, fils de ce prince, et garantit qu'à l'âge de dix-sept ans elle serait envoyée en Angleterre.

Le parlement d'Écosse frappa ce traité de nullité, et François I^{er} se hâta de renouveler, peu de jours après, les

nombreuses alliances qui depuis huit cents ans déjà, disaient quelques auteurs ¹, qui depuis Robert I^{er} tout au moins, unissaient la France à l'Écosse ².

En 1544, les armées anglaises envahirent ce royaume. Cette guerre et cette occupation, rendues plus cruelles par les haines religieuses et politiques, devenues presque sauvages à force de crimes, et par l'assassinat dont l'archevêque de Saint-André fut victime, durèrent deux années. La petite reine fut contrainte de chercher un refuge dans une île du lac de Montheith.

Née presque dans le deuil, nourrie dans la guerre et les dangers, sauvée par la fuite, Marie Stuart ne devait pas tarder à grandir dans l'exil.

En 1547, à la mort de Henri VIII, le fils de ce prince, devenu Édouard V, monta sur le trône d'Angleterre, et la même année, deux mois plus tard, la mort de François I^{er} appelait à la couronne le Dauphin son fils, sous le nom de Henri II.

Le duc de Sommerset, déclaré protecteur du royaume, s'efforça de s'emparer par la force de la jeune reine d'Écosse, et ses tentatives n'aboutirent qu'à une victoire et à des ravages inutiles dans leurs résultats. La diplomatie qu'en 1548 il substitua à la violence pour obtenir la princesse, qu'il n'avait pas pu enlever, échoua devant l'opposition du peuple et des lords écossais.

C'est alors que pour donner à Marie Stuart un état digne de sa naissance, et pour assurer à l'Écosse la paix qu'une grande et forte alliance pouvait seule lui procurer, les trois états du royaume, réunis à Addington, ratifièrent

¹ M. Cheruel, *Marie Stuart et Catherine de Médicis*, page 4.

² Prince Labanoff, *Lettres de Marie Stuart*, tome I, page 2.

le mariage entre Marie Stuart et le Dauphin, fils de Henri II, que les lords écossais avaient proposé.

Jacques Hamilton, comte d'Arran, régent du royaume, tuteur de Marie Stuart, cousin de cette princesse, fut créé duc de Châtellerauld par le roi de France, en reconnaissance de cette négociation bien conduite.

Il eût manqué quelque chose à la prochaine Dauphine, à la future reine de France, si son éducation n'avait pas été faite dans cette cour, qu'elle devait embellir, et sous l'inspiration de ces maîtres habiles que François I^{er} avait appelés et réunis à Paris.

C'est sous les yeux de Henri II que devait se développer son goût pour les lettres. Une flotte et une armée françaises furent, pour ainsi dire, la conquérir en Écosse, où la rivalité anglaise la disputait à la France. Elle fut embarquée sous les auspices de Montalembert d'Essé, de Villegagnon, de Dessoles et de Brézé, dont le courage et les talents s'unirent avec succès pour cette noble mission.

Le 13 août 1548 Marie Stuart entra dans le port de Brest, et conduite à Saint-Germain en Laye, elle était aussitôt fiancée au jeune Dauphin.

Elle avait presque six ans; le jeune prince, qui devint son époux en 1558, et qui monta sur le trône sous le nom de François II en 1559, était alors âgé de quatre ans seulement.

C'est à dater de cette époque que pendant dix années d'enfance ou de première jeunesse, dix-huit mois de mariage et un an et deux mois de règne, Marie Stuart appartient en quelque sorte à l'histoire d'Élisabeth.

Du reste, ce séjour de la reine d'Écosse en France ne

la mêle pas à de bien graves événements; quelquefois irrévérencieuse envers Catherine de Médicis, sa belle-mère, elle excita son mécontentement et presque sa haine : elle avait osé la traiter de *fille de marchand*¹, ajoutant à cette injure qu'*elle ne serait jamais rien autre chose*.

Le sentiment qu'elle provoqua par ces imprudences, et qu'elle entretint sans doute par d'autres colères, mêlé aux espérances ambitieuses que les Guise avaient fondées sur elle, furent la cause de son départ de France. Mais les travaux de la jeune et charmante écolière ont seuls trait à l'histoire que nous avons entreprise; ils excitaient l'émulation d'Élisabeth de Valois; ils lui étaient dédiés; ils semblent accomplis sous les auspices d'un même professeur; enfin, selon l'opinion de l'érudit commentateur des lettres de Marie Stuart², celles en bien grand nombre qu'elle avait adressées à Élisabeth, et qui lui avaient été proposées comme matières de thèmes, devaient ensuite servir de version à cette jeune princesse sa belle-sœur et son amie. Tels sont nos droits à la consécration d'un tel souvenir.

Les dates de ces lettres sont rares, et cependant en recueillant le petit nombre de celles qui sont données, on voit que cette occupation employa durant sept mois la vie des jeunes princesses, de juillet 1554 au 1^{er} janvier suivant³.

La naïveté du style français, et quelquefois l'imperfection de la traduction latine, ne laissent point de doute

¹ M. Cheruel, *Marie Stuart et Catherine de Médicis*, page 46. Lettres du cardinal Saint-Croix, nonce du pape en France.

² *Latin Themes of Marie Stuart*, edited by Anatole de Montaiglon, préface, page xiv.

³ *Latin Themes of Marie Stuart*, verso, pages xv et xvi.

sur la grande part que les augustes élèves prenaient elles-mêmes à ce travail; elles peuvent éviter le soupçon des corrections du maître; leur tournure et leur forme doivent, ce nous semble, être attribuées entièrement à la jeune princesse. Le genre de ces compositions, dans lesquelles l'antiquité est si souvent invoquée, dans lesquelles aussi se mêlent les pensées de la religion et les inventions de la fable, indique l'esprit et le caractère du temps ¹.

Nous n'abuserons pas des richesses que nous avons entre les mains; quelques lettres seulement donneront l'idée de ce travail naïf et de cette correspondance enfantine des deux jeunes princesses.

1.

Puisque les muses (comme toutes autres choses) prennent leur commencement de Dieu, il est raisonnable que pour bien faire l'œuvre que je commence, mon entrée soit de par lui, et que tout mon entendement implore son aide et sa grâce très-sainte.

A Reims.

2.

Ce n'est pas assez au commencement de tes études, ma sœur très-aimée, de demander l'aide de Dieu; mais il faut que de toutes tes forces tu travailles; car, ma mie, les anciens ont dit que les dieux ne

1.

Quum musæ (ut cetera omnia) principium a Deo accipiunt æquum est, ut bene faciam in ea re quam aggredior, meus primus auditus est per eum, meusque animus imploret auxilium et gratiam Domini sancti.

2.

Maria Scotorum regina Elisabethæ sorori S. p. d. ².

Non est satis in principio tuorum studiorum a Deo petere auxilium, sed ipse vult ut totis viribus labores; nam, amica

¹ *Latin Themes of Marie Stuart*, verso, page x.

² Il est à peine utile de rappeler ici que ces trois initiales signifient : *Salutem plurimam dicit*.

donnent leurs biens aux oisifs, mais les vendent par les labours.

Adieu, et m'aime autant que je t'aime.

A Reims.

3.

Je vous écrivois hier, ma sœur, que vertu vient de l'étude des bonnes lettres : et pour ce à nous princesses, sont-elles plus nécessaires qu'aux autres ; car tout aussi qu'un prince surmonte ses sujets en richesses, en puissance, en autorité et en commandement ; ainsi doit être entre tous le plus grand en prudence, en conseil, et bonté et grâce, et toute sorte de vertus, par quoi les Égyptiens ont peint un œil au sceptre des rois, et disoient que nulle vertu n'est mieux céante à un prince que prudence.

A Reims.

4.

Puis donc qu'un prince doit surmonter ses sujets, non en voluptés et délices, mais en sens, en tempérance et en prudence, et que son devoir et office est de préférer les utilités de la république aux siennes ; il faut, ma sœur, que mettions peine d'être bien sages, et que ne laissions aller un seul jour sans apprendre quelque chose à l'exemple d'Appelles peintre, qui en son art, a été de si grande dili-

summa mea et soror, antiqui dixerunt, Deos non dare bona sua otiosis, sed ea vendere laboribus.

Bene vale et me ut amo te ama.

3.

M. R. S. El. sorori optimæ S. p. d.

Scribebam heri, dilectissima soror, quod virtus venit de studio bonarum litterarum, quare eadem sunt magis necessaria nobis principibus quam privatis, nam ut princeps subditis suis vult antecellere divitiis, potestate, autoritate et imperio, sic debet inter omnes excellere prudentia, consilio, bonitate, gratia et omni genere virtutis. Qua de re hyeroglifica Ægyptorum notaverunt oculum in sceptro regum ; dicebant enim nullam virtutem magis principem decere quam prudentiam.

4.

M. R. S. El. S. S. p. d.

Quum igitur princeps debet antecellere privatis non voluptatibus deliciisve, sed sensu, temperantia et prudentia, et summum officium anteponere utilitates reipublicæ suis, opus est (soror amica carissima), nos dare operam, ut sapiamus, exemplo Appellis pictoris, qui tanta fuit in arte sua diligentia, ut nullus preteriret dies in quo

gence pour ne laisser passer un jour seul, auquel de son pinceau ne tirât quelque ligne.

Adieu, et m'aime toujours bien.

A Reims.

5.

Je ne me puis assez m'ébahir de quoi, sur les fautes d'autrui nous sommes plus clairvoyants qu'Argus, qui avoit cent yeux; mais pour voir et corriger les nôtres, nous sommes plus aveugles que la taupe, c'est de quoi se moque Ésope, qui dit qu'en la besace de devant nous portons les vices d'autrui, et en celle que pend derrière, nous mettons les nôtres; ne faisons ainsi, ma sœur, car celui qui veut parler d'autrui doit être sans culpe.

A Compiègne, ce 26 juillet.

6.

Hier, je lisois une fable en Ésope, autant profitable que plaisante. La fourmi en temps d'hiver, faisoit bonne chère du blé qu'elle avoit amassé en été, quand la cigale ayant grand faim vint à elle pour lui demander à manger; mais la fourmi lui dit: Que faisois-tu en été? Je chantois, dit-elle. Si tu chantois en été, répondit la fourmi, saute maintenant en hiver.

La fable signifie, ma sœur, que pendant que nous sommes jeunes devons mettre peine d'apprendre des lettres et des vertus pour nous conduire en vieillesse.

non opere lineam aliquam penicillo duxisset.

Vale, et me ama ut soles.

5.

M. S. R. El. S. S. p. d.

Non possum satis mirari quod lenius oculatiores in errores alienos quam Argus, qui habebat centum oculos; sed ut videamus et emendemus nostros sumus cæciores talpa, qua de re Æsopus videbat et dicebat nos ferre aliena vitia in mantica quæ dependet ad pectus, et in alia quæ ad tergum ponemus nostra, ne ita faciamus, soror dilectissima, nam qui de aliis vult loqui debet esse sine culpa.

Vale.

6

M. S. R. El. S. S. p. d.

Legebam heri apud Æsopum fabulam non minus utilem quam urbanam. Formica hieme lacute vivebat tritico quod colligerat æstate, quando cicada laborans fame venit ad illam, et petebat cibum. Sed formica dixit: quid faciebas æstate? Cantabam, dixit. Si tu canebas æstate, hyeme salta.

Fabula significat (carissima soror) nos debere (dum juvenes sumus) dare.

(La fin manque à cette lettre.)

Adieu, et m'aime autant que tu pourras; tu pourras autant que tu voudras.

A Compiègne, ce 26 juillet.

7.

J'ai entendu par notre maître, ma sœur mignonne, que maintenant vous étudiez fort bien, de quoi je suis très-joyeuse, et vous prie de continuer comme pour le plus grand bien que sauriez avoir en ce monde; car ce que nous a donné nature est de peu de durée, et le redemandra en vieillesse, ou plus tôt ce que nous a prêté fortune elle nous l'ôtera aussi; mais ce que vertu (laquelle procède des bonnes lettres) nous donne est immortel, et le garderons-nous à jamais.

A Compiègne, ce 25 juillet.

8.

Caton disoit, ma sœur, que l'entendement d'un chacun est semblable au fer, lequel tant plus est manié de tant plus reluit; mais quand on le laisse en repos, il devient rouillé. Ce que témoignoit bien Cicéron au livre des Orateurs illustres, quand il dit que tous les jours, ou il écrivoit quelque chose, ou il déclamoit en grec ou en latin, et davantage, croyez, ma sœur, qu'oisiveté est la mère de tous vices, par quoi il nous faut à toutes heures exercer notre esprit en érudition ou en vertu, car l'exer-

7.

M. S. R. El. S. S. p. d.

Audivi a nostro preceptore, soror carissima, te studere optime, ex quo gaudeo, et te deprecor ut sic pergas. Nam est excellentissimum bonum quod poses (sic) habere, quod enim natura dedit priscum durat, et repetet in senectute, vel prius. Quod natura dedit fortuna deponet etiam. Sed quod virtus quæ procedit a bonarum litterarum donat, est immortale et nostrum erit.

Vale.

8.

M. S. R. El. S. S. p. d.

Cato ingenium uniuscujusque dicebat, soror, ferro esse simile quod usu splendescit at in otio rubigine obducetur, id quod Cicero testatur in libro de claris Oratoribus, quando dixit se singulis diebus scribere aliquid vel declamare græce vel latine, preterea crede mihi soror, otium esse matrem omnium vitiorum, quapropter opus est omnibus horis exercere ingenium nostrum eruditione vel virtute, nam exercere rebus vanis aut flagi-

cer en choses vaines et méchantes, ce n'est l'exercer, mais le corrompre.

A Compiègne, ce 28 juillet.

9.

Ce n'est pas sans cause, mes sœurs très-aimées, que la reine nous commandoit hier de faire ce que nous diront nos gouvernantes; car Cicéron dit tout au commencement du second livre des Lois, que celui qui sait bien commander a autrefois obéi, et que quiconque modestement obéit, est digne de commander.

Une fois, Plutarque, auteur digne de foi, a dit que les vertus s'apprennent par des préceptes aussi bien que les arts et voici un de ses arguments: Les hommes apprennent à chanter, à sauter, les lettres aussi, à labourer la terre, à se tenir à cheval, à se chauffer, à se vêtir, à faire cuisine, et penserons que vaincre ses affections, commander en une république (chose entre toutes très-difficile), bien conduire une armée, mener bonne vie, penserons-nous, dis-je, que cela advienne par fortune; ne le croyons point, mais apprenons, obéissons maintenant, afin de savoir commander quand serons venues en âge.

29 juillet.

10.

Pour quelques vertus, savoir ou autre grâce que tu aies, ne t'en

tiosis, hoc non exercere sed est corrompere.

Vale. 2 cal. augusti.

9.

M. S. R. El. et Claudiæ sororibus S. p. d.

Non abs re (suavissimæ sorores) regina jubebat heri nobis facere id quod gubernatrices dicent, nam Cicero sic ait in principio secundi libri de Legibus: « Ille qui bene scit imperare aliquando obedivit, et qui modeste obedit est dignus imperare aliquando. »

Plutarchus autor locuples ait, virtutes discendas esse preceptis ut alias artes et utitur illo argumento: Homines discunt, cantare, saltare, litteras, colere terram, equo insidere, calcari, vestiri, et coquere; et nos credemus vincere voluptates imperare reipublicæ (quæ res inter omnes difficillima est) duxere exercitum, instituere vitam, credemus, inquam, sic advenire fortuite? Ne hoc credamus, sed discamus, obediamus hoc tempore, ut sciamus imperare cum pervenerimus ad majorem ætatem.

Bene valete, 3 cal. augusti.

10.

M. S. R. Claudio Quarlocoio condiscipulo S. p. d.

glorifie point, mais plutost donne en louange à Dieu, qui seul est cause de ce bien. Ne te moque de personne, mais pense que ce qui advient à un, il peut advenir à chacun; et comme je te l'ai déjà dit, rends grâce à Dieu de quoi il t'a mis hors de tel pauvre sort, et prie que cette chose ne t'advienne, et aide à l'affligé si tu peux, car si tu es miséricordieux aux autres hommes, tu obtiendras miséricorde de Dieu, auquel je prie vouloir favoriser à toutes tes entreprises.

1^{er} jour d'août.

11.

Le meilleur héritage qui peut être délaissé aux enfants des bons parents, c'est la voie de vertu et la connoissance de plusieurs arts et sciences, lesquelles choses, selon la sentence de Cicéron, valent mieux que le plus riche patrimoine, par quoi je ne saurois assez louer la prudence du roi et de la reine, qu'ils veulent que notre jeune âge soit imbu et de bonnes mœurs et de lettres, suivant l'opinion de plusieurs sages, qui n'ont tant estimé bien naistre, que bien être institué, dont mes sœurs, de notre côté, faisons notre devoir.

A Compiègne, 7^e jour d'août.

Quibuscumque virtutibus sapientia, eruditione, et aliis gratiis præditus sis, ne gloriare, sed potius da gloriam Deo, qui solus causa est tanti boni.

Neminem invideto, sed puta quod evenit posse accidere omnibus, et ut jam dixi tibi, age gratias Deo omnipotenti quod te posuerit extra sortem tam miseram et precare ut talis res non tibi eveniat. Subveni afflicto si possis, nam si tu fueris misericors aliis consequens misericordiam Deo (sic pro a Deo) quem deprecor ut faveat omnibus tuis cæptis.

Vale.

11.

M. S. R. El. et Cl. Sor. S. p. d.

Optima hereditas quæ potest relinqui liberis à bonis parentibus est via virtutis, cognitio plurimum artium atque sciencia. Que res (ut sententia Ciceronis testatur) est melius omni patrimonio, unde non possum satis laudare prudentiam regis reginæ que nostræ qui volunt hanc nostram rudem ætatem imbui bonis moribus et litteris: sequenti opinionem plurimorum hominum sapientium qui præclarius duxerunt bene institui quam bene nasci. Quam quantum ad nos attinet fungamur nostro officio.

Valete.

12.

Pour ce que la vraie amitié de laquelle je vous aime plus que moi-même, me commande que tout le bien qu'aurai jamais, sera commun entre nous, ma sœur, je vous veuille bien faire participante d'une belle similitude que je lus hier en Plutarque.

Tout ainsi, dit-il, que qui empoisonne une fontaine publique, de laquelle chacun boit, n'est digne d'un seul supplice; ainsi est très-malheureux et méchant qui gâte l'esprit d'un prince, et qui lui envoie ses mauvaises opinions qui redonderont à la perte de tant de peuple, par quoi, ma sœur, il nous faut ouïr et obéir à ceux qui nous remontrent.

De Compiègne, 8 d'août.

13.

C'est pour vous inciter à lire Plutarque, ma mie et ma bonne sœur, que si souvent en mes épîtres je fais mention de lui, car c'est un philosophe digne de la leçon d'un prince, mais oyez qu'il ajoute au propos que je vous tenois hier; si, dit-il, celui qui gâte et qui contrefait la monnoie du prince est puni, combien est plus digne de supplice, qui corrompt l'entendement d'icelui? Car, ma sœur, quels sont les princes en la république, disoit Platon, tels ont accoutumé d'être les citoyens, et

12.

M. S. R. El. Sor. S. p. d.

Quum vera amicitia qua te ante me amo, soror, imperet mihi ut omne bonum quod unquam habebō sit inter nos commune, volo te facere participem pulcherrimæ similitudinis quam heri legebam apud Plutarchum.

Nam inquit ille: Quemadmodum qui inficit veneno fontem publicum de quo omnes bibunt, non est dignus solo supplicio, ita ille est infelicissimus, et nocentissimus qui inficit animum principis, et qui non emendat malas opiniones quæ redundant in perniciem multorum, quare soror oportet nos obedire eis qui nos corripiant.

13.

M. R. S. El. Sor. S. p. d.

Quum tam sæpe facio mentionem Plutarchi, amica et suavis mea soror, in meis epistolis, hoc facio, ut ad hunc legendum te incitem, nam est philosophus dignus lectione principis. Sed audi quomodo perficit propositum quod heri scribebam ad te, si is qui viciat monetam principis punitur, quantopere ille est dignus supplicio qui corrumpit ingenium ejus. Profecte quales sunt principes in republica, dicebat Plato, tales solent

pensoient ces républiques être bien heureuses, qui étoient gouvernées par princes et doctes et sages.

De Compiègne, 9 d'août.

14.

La vraie grandeur et excellence du prince, ma très-aimée sœur, n'est en dignité, en or, en pourpre, en pierreries et autres pompes de fortune; mais en prudence, en vertu, en sagesse et en savoir. Et d'autant que le prince veut être différent à son peuple, d'habit et de façon de vivre, d'autant doit-il être éloigné des folles opinions du vulgaire.

Adieu, et m'aimez autant que vous pourrez.

10 août.

15.

Pour toujours, selon ma coutume, vous faire participante de mes bonnes leçons, je vous veux bien dire comme j'apprenois avant hier que le prince ne doit vanter les armes et autres enseignes de noblesse qu'il a de ses parents, mais plutost doit suivre et exprimer les vertus et bonnes mœurs d'iceux, car, ma sœur, la vraie noblesse, c'est vertu, et le second point que doit avoir le prince, c'est qu'il soit instruit de la connoissance des arts et des sciences.

Le tiers et qui est le moindre qui soit orné des peintures et armes de ses prédécesseurs, et de cettui

esse cives, et respublicas felicissimas putabat si a doctis et sapientibus principibus regerentur.

Vale.

14.

M. S. R. El. S. S. p. d.

Vera principis majestas non est in amplitudine, in dignitate, auro, purpura, gemmis et aliis pompis fortunæ; sed in prudentia, sapientia et eruditione; verum quantopere principis vult abesse a sordidis opinionibus, et stulticiis vulgi.

Vale et me ama quantum poteris.

15.

M. R. S. El. Sor. S. p. d.

Ut semper more meo faciam te participem lectionum mearum, erudicebam nudius tertius quod princeps non debet jactare stemata et imagines nobilitatis quæ habet a suis parentibus; sed potius debet sequi et exprimer virtutes et bonos mores illorum. Nam vera nobilitas est virtus, enim debet instructus esse princeps cognitione disciplinarum. Et quod minus est, ornatus picturis et stemmatibus majorum quibus, soror, satis sumus ornata.

Vale.

nous sommes assez ornés, efforçons-nous donc d'avoir le premier.

Adieu, de Compiègne, 13 d'août.

16.

Je lisois aujourd'hui, ma sœur, que Caton appeloit les princes, gardes de la république, et dit qu'il faut qu'ils soyent à leur pays ce que les chiens sont aux troupeaux, et appelle le prince cruel et tyran lion. Saint Paul parlant de Néron, l'appeloit ainsi : Je suis, disoit-il, délivré de la bouche du lion. Le sage Salomon a semblablement aussi dépeint le prince tyran, disant, le prince mauvais sur son pauvre peuple est un lion rugissant et un ours affamé. Apprenons donc maintenant les vertus, ma sœur, lesquelles nous rendront chiens fidèles à nos troupeaux, et non loups, ni ours, ni lions. Mon maître m'a dit que vous vous trouvez mal, je vous irai tantôt voir, cependant je vous dis adieu.

14 d'août.

17.

Si en notre jeune âge, ma sœur, nous apprenons les vertus ainsi que je vous écrivois hier, le peuple ne nous appellera jamais loups ni ours, ni lions, mais nous honorerà et aimera comme les enfants

16.

M. S. R. El. S. S. p. d.

Legebam hodie, soror, quod Plato appellabat principes custodes reipublicæ dicens eos oportere patriæ esse quid canis gregi ; quod si canes vertuntur in lupos, quid sperandum est gregi ? Tum vocat principem crudelem et tyrannum leonem. Divus Paulus loquens de Nerone ita etiam appellabat : Liberatus sum, dixit, de ore leonis. Sapiens ille Salomon adhuc modum depinxit tyrannum principem ; impius princeps, inquit, super pauperem populum est leo rugiens, et ursus esuriens. Nunc igitur discamus, soror, virtutes omnes, quæ nos efficient canes fideles nostris gregibus, non lupos, non ursos, neque leones.

Preceptor meus dixit mihi te laborare ventre, ego statim te videam. Cura interim ut bene valeas.

17.

M. S. R. El. Sor. S. p. d.

Si in hac nostra juveni ætate didicerimus virtutem ut heri dicebam, nunquam populus nos appellabit lupos, ursos neque leones, sed nos amabit,

ont coutume aimer les pères et mères. Le propre d'un bon prince est de ne blesser personne, profiter à tous même aux siens, et que cette voix tyrannique soit loin de son entendement : Je le veux ainsi, je le commande ainsi, et pour toute raison ma volonté soit ; car, ma sœur, cette voix est vraie qui jà est allée en proverbe ; ils haient quand ils craignent. Adieu.

Ce 17 août, à Compiègne.

18.

Vous ébahissez, ma sœur, pourquoi je sortis hier de la chambre de la reine, vu qu'il étoit dimanche pour aller en mon étude.

Crois que depuis deux jours je lis un colloque d'Érasme, qu'il appelle *diluculum*, tant beau, tant joyeux, et tant utile que rien plus. Eh Dieu ! comme il tance ceux qui dorment si tard et font si peu de cas de perdre le temps, qui, entre toutes choses, est la plus précieuse. Davantage, le latin y est si facile et si élégant, qu'il n'est possible d'être plus poli ; je le vous expliquerai aujourd'hui si j'ai loisir.

Adieu, ce 20 août.

19.

Quand hier au soir mon maître vous prioit de reprendre votre sœur, de quoi elle vouloit boire se

et colet ut pueri solent amare parentes ; proprium boni principis est ledere neminem, omnibus esse presentem sicut suis. Denique vox illa tyrannica absit ab animo principis :

Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas.

Est enim ista vox vera quæ jam abiit in proverbium : ode-runt dum metuent.

Bene vale, suavissima soror.

18.

M. R. S. El. S. S. p. d.

Miraris, soror, cur egressa sum heri cubiculo reginæ, quum esset dominica dies, ut discederem in musæolum meum ; crede mihi lego adhuc duobus diebus dialoguea Erasmi quem diluculum appellat, certe adeo pulcherrimum, adeo letum et utilem, ut nihil supra. Proh Jupiter ! ut animadvertit in eos qui dormiunt in tantam lucem non curantes perdere tempus quod in re præciosissima præciosissimum est. Preterea sermo latinus adeo purus et elegans est ut politior esse non possit. Explicabo tibi hodie, si venerit per otium. Vale.

20 august.

19.

M. R. S. El. Sor. S. p. d.

Quum heri sero, meus preceptor te deprecabatur ut re-

voulant mettre au lit, vous lui répondîtes que vous-même vouliez boire aussi; voyez donc, ma sœur, quelles nous devons être, qui sommes l'exemple du peuple, et comme oserons-nous reprendre les autres si nous-mêmes ne sommes sans faute. Il faut qu'un bon prince vive de telle sorte, que les plus grands et les plus petits prennent exemple de ses vertus, qui fasse qu'en sa maison il ne puisse être repris de personne, et que dehors ne soit vu que faisant et pensant chose pour l'utilité publique, il doit avoir grande cure que sa parole ne sente rien que vertu, soyons donc du tout adonnées aux bonnes lettres, ma sœur, et il en prendra bien à nous et à nos sujets.

Adieu, de Compiègne, 25 août 1554.

20.

J'ai entendu, ma sœur, qu'hier à votre leçon vous fûtes opiniâtre, vous avez promis de ne le plus être; je vous prie, laissez cette coutume et pensez que quand la princesse prend le livre entre ses mains, elle le doit prendre non pour se délecter seulement, mais pour s'en retourner meilleure de la leçon. Et la plus grande partie de la bonté est vouloir le bien être fait; que si vous le voulez, certainement le pouvez, et afin

prehenderes sororem tuam, quod vellet bibere volens descendere cubitum, respondisti te non audere, quia ipsa volebas potare, vide ergo, soror, quales nos debemus esse quæ sumus exemplum populo, quomodo igitur audebimus alios emendare nisi sine errore fuerimus. Oportet bonum principem vivere ad hunc modum ut majores et minores omnes ab eo capere possint exemplum virtutis, si faciat domi ut a nemine possit reprehendi, et non videatur foris, nisi faciens vel cogitans publicam utilitatem cum debet curare maxime ut sermo illius nihil sapiat nisi virtutem id quod non potest fieri sine doctrina, simus ergo omnino deditæ bonis litteris, soror, et præclare nobiscum, et subditis agetur.

Vale.

20.

M. S. R. El. S. S. p. d.

..... Soror, quod heri in tua lectione fuisti pertinax promississe non amplius esse, te deprecor ut relinquant istam consuetudinem, et cogites quod quum princeps accepit librum, debet non solum ut delectetur sed ut discedat melior a lectione, et major pars bonitatis est velle bonum fieri, quod si tu vis certe potes. Dum ut statim habeas animum principe dig-

que bientôt ayez l'esprit digne de princesse, pensez que ceux qui vous reprennent et admonestent librement, sont ceux qui vous aiment le plus. Pourquoi accoutumez-vous à ceux-là et les aimez aussi.

A Villiers-Cotterets, 8 de septembre.

21.

Afin que vous puissiez répondre à ces beaux deviseurs, qui disoient hier que c'est affaire aux femmes à ne rien savoir ; je vous veux bien dire, ma sœur, qu'une femme de votre nom a été si savante qu'elle leur eût bien répondu si elle y eût été.

C'est Élisabeth, abbesse d'Allemagne, laquelle a écrit beaucoup de belles oraisons aux sœurs de son couvent, et une œuvre des chemins par lesquels on va à Dieu. Thémistocles, sœur de Pythagore, étoit si docte, qu'en plusieurs lieux il a usé des opinions d'icelle, et afin que vous ayez de quoi satisfaire à tels messieurs, je vous en apprendrai un grand nombre d'autres.

Adieu, et celle qui vous aime, ma sœur, aimez-la beaucoup aussi.

A Villiers-Cotterets, 10 de septembre.

Detenez ce que je vous ai écrit de toutes ces femmes, ma sœur, et à leur exemple, mettons peine d'apprendre les bonnes lettres,

num, cogita illos qui recognoscunt et emendant errata tua et libere te docent esse qui te plurimum amant, quare et illos assuesce amare.

Vale.

21.

M. S. R. El. Sor. S. p. d.

Ut possis respondere bellis istis blateronibus qui heri dicebant esse faminarum nihil sapere : volo te discere, soror, feminam tui nominis adeo sapientem fuisse ut bene respondisset illis si adfuisset. Est Elisabeth abatissa Germanica quæ scripsit plures orationes ad sorores sui conventus et opus de eis quibus itur ad superos.

Themistoclea soror Pythagoræ ita docta erat, ut pluribus in locis usus sit illius opinionibus. Et ut habeas, unde satisfacias eis hominibus te docebo magnum aliarum numerum.

Vale et illam que te plurimum amat, soror ama.

Vale iterum. 10 septembre.

Manda memoriæ id quod ad te scripsi ex istis omnibus feminis, et exempla (pro exemplo) illarum demus operam ut disca-

lesquelles ainsi comme elles nous rendront immortelles à jamais.

22.

Il ne nous faut perdre le courage, ma sœur, si la vertu et le savoir sont longs à apprendre sur toutes choses qui sont faites si tôt, tôt elles périssent aussi.

Agatharchus, peintre, se van-
toit de peindre légèrement, et que
Zeuxis restoit trop longtemps sur
l'œuvre; mais Zeuxis, répondit: Je
mets longtemps à peindre, et je
peins pour jamais; les choses sitôt
nées périssent bien soudainement,
et celles qui sont longtemps élaborées
durent un long âge. La bette
croît bientôt, et le buis petit à
petit; regardez ma sœur, lequel
dure plus. Prenez donc courage,
ma joie, la vertu est éternelle.

Saint-Germain, le 24 novembre
1554.

mus bonas litteras, quæ ita ut
illas nos reddent immortales.

Vale.

22.

M. S. R. El. S. S. p. d.

Non oportet nos despondere
anima, soror, si virtus et eru-
ditio discantur cum longo tem-
pore, nam ea omnia quæ cito
fiunt cito etiam pereunt.

Agatharchus, pictor, sese jac-
tabat de celeritate pingendi,
quod Zeuxis immorabatur operi;
at Zeuxis respondit: diu pingo,
sed pingo æternitati; res tam
subito natæ pereunt cito; et illa
quæ diu sunt elaborata durant
per longam ætatem. Beta statim
crescit, et buxus paulatim; vide,
soror, utrum plus durat? Sis
animo forti, mea voluptas, uni-
ca virtus æterna manebit. Apud
Sanc.-German., 24 novembre.

Vale.

Nous arrêterons ici nos citations, et nous ne reprodui-
rons que la conclusion presque enfantine de quelques
autres thèmes; ils se terminent tous ou par quelque nou-
velle intime, ou par l'expression d'une tendresse de
sœur. La série qu'ouvre la dernière lettre que nous avons
donnée poursuit la nomenclature des femmes de l'anti-
quité illustres par leur science. Quinze lettres sont con-
sacrées à la célébration de leur mémoire pour l'émulation
d'Élisabeth.

C'est aujourd'hui la fête de la Sainte-Croix, en laquelle pour notre salut a pendu l'éternel Jésus-Christ, Fils du Dieu éternel : je vais au parc pour un petit récréer mon entendement, qui est cause que je fais ici fin.

Ma lettre ne sera plus longue, ma chère sœur, parce que n'êtes encore assez bien guérie. Si je ne vous fus hier voir, le médecin en est cause, qui ne le voulut, pour ce qu'avez pris médecine.

18 septembre.

Je ne vous en nommerai d'autres pour le présent, pour ce qu'il faut que j'aïlle voir le roi, qui prit au soir des pilules; je n'eus loisir de vous visiter hier. Je vous prie, ma sœur, de me pardonner.

20 septembre.

La reine m'a défendu de vous aller voir, pour ce qu'elle pense que vous avez la rougeolle, de quoi je suis bien fort marrie; je vous prie me mander comme vous portez.

23 septembre.

Hodie est festus dies Sanctæ Crucis in qua pro nostra salute pependit æternus Jesus Christus Filius æterni Patris; discedo in arbustum, ut recreem meum ingenium, quare finem scribendi facio.

Vale. 14 septembre.

Non erit epistola mea longior, suavissima soror, quia nundum satis convalescis. Si te non viserim heri, medicus in causa est, noluit enim propterea quod acceperas medicinam.

Vale.

Nullas enumerabo alias in presentis, quia oportet me ire ad regem, qui sero accepit catapotia. Non licuit per otium invisere te heri, quare te oratam velim, soror, ut mihi parceas.

Vale.

Regina vetuit ne te viserem, soror, quod putet te laborare pustulis, sive boca; qua de re dolenter fero atque unice te oro mihi significes ut valeas.

Vale.

Les lettres qui terminent ce charmant recueil empruntent à Plutarque, à Cicéron, à Platon, et quelquefois à Érasme, les vérités et les principes que la reine d'Écosse proposait à sa belle-sœur.

A ces études et à ces jeux ne se bornèrent pas les essais littéraires d'Élisabeth de Valois : l'éloignement de Catherine de Médicis, les absences du roi Catholique, son amitié pour don Carlos, furent souvent l'occasion de dixains dans lesquels sa sensibilité inspirait son habileté poétique.

La correspondance que lui imposait quelquefois la politique faisait place souvent à celle que lui dictait son cœur.

CHAPITRE SIXIÈME.

MARIAGE DE PHILIPPE II ET D'ÉLISABETH DE VALOIS.

Élisabeth de Valois devait se marier à l'infant don Carlos; l'histoire, en plaignant cette princesse de l'époux qui lui fut substitué, grâce aux besoins de la politique, doit la féliciter cependant d'avoir échappé à une union qui, sans la rendre plus heureuse, l'aurait faite moins grande, et l'aurait laissée incapable du bien que sa royale influence fit en France et en Espagne.

La princesse Claude de France, sœur cadette d'Élisabeth, avait été précédemment unie au duc de Lorraine, et comme quelques courtisans remontraient au roi le tort qu'il faisait à sa fille aînée en contrariant l'ordre des naissances par celui des mariages, il répondit : « Ma fille Élisabeth est telle, qu'il ne lui faut pas un duché pour la marier, il lui faut un royaume, encore ne faut-il pas qu'il soit des moindres, mais des plus grands, tant grande elle est en tout, et m'assure tant, qu'il ne peut lui en manquer un. Voilà pourquoi elle peut encore attendre ¹. »

Ce royaume ne fit pas longtemps défaut à l'ambition paternelle.

Au reste, en épousant l'infant don Carlos, avec lequel son mariage se négociait alors, Élisabeth avait en perspective ce trône et cette couronne qui avec la main de Philippe II lui échurent en plus prompte possession.

Don Carlos était né, le 8 janvier 1545, de la princesse dona Maria de Portugal, fille du roi Jean III, et de Ca-

¹ Brantôme, *Dames illustres françaises et étrangères*, discours 4^e.

therine, quatrième sœur de Charles-Quint. Philippe II l'avait préférée à Marguerite de France, fille de François I^{er}, qui depuis épousa Emmanuel-Philibert, duc de Savoie. Dona Maria mourut à Valladolid peu de jours après la naissance de don Carlos. Ce jeune prince avait trois mois seulement de plus qu'Élisabeth de Valois; fils aîné et jusqu'alors unique du roi d'Espagne, il ne pouvait pas perdre son trône, à moins de l'une de ces destinées contraires aux lois de la nature, et que la Providence seule prépare et dirige pour l'exercice et pour l'enseignement de sa souveraine puissance.

Ce fut pendant le cours des longues négociations qui s'étaient poursuivies pour le mariage de don Carlos que Philippe II perdit la reine d'Angleterre sa seconde femme. Elle suivit de près au tombeau l'empereur Charles-Quint, son beau-père, ainsi que dona Maria, reine douairière de Hongrie, et dona Éléonore, reine douairière de Portugal et de France, sœurs de ce grand monarque. Marie d'Angleterre mourut aussi en 1558, à l'âge de quarante-trois ans, après cinq ans de règne et trois années de mariage. Epoux sans amour, sans bonheur, sans enfants, le roi d'Espagne devint veuf sans souvenirs et sans regrets, voyant toutefois avec inquiétude l'Angleterre échapper à son alliance intime; il craignit que le roi de France ne fit valoir les droits que la reine d'Écosse avait sur ce royaume, comme petite-fille de Marguerite, sœur aînée de Henri VIII ¹. Lorsque Élisabeth d'Angleterre, sa belle-sœur, encore chancelante sur son trône, y fut cependant montée en vertu du testament du roi son père et de l'aveu du parlement, il lui envoya le comte de Feria, et

¹ Rapin Thoyras, *Histoire d'Angleterre*, tome VII, page 460.

lui fit exprimer son désir de s'unir à elle par les liens du mariage.

Élisabeth n'avait alors que vingt-cinq ans, et sans être régulièrement belle, sa noblesse et sa majesté semblaient dignes de toutes les couronnes que Philippe II, dans sa politique plus que dans son amour, s'empressait de lui offrir. Le roi d'Espagne s'appuyait, dans cette recherche, sur les services qu'il avait rendus à la reine : sans ses instances redoublées et quelquefois importunes, sa vie peut-être eût couru des dangers sous le règne de Marie, ou tout au moins sa sœur eût pris des mesures efficaces pour l'exclure du trône. Mais il faut le dire aussi pour dispenser Élisabeth d'une immense reconnaissance, tant que Marie ne donnait point d'héritiers à la couronne d'Angleterre, la conservation de ses jours et celle de ses droits éloignait et détruisait peut-être les chances de succession auxquelles pouvait prétendre Marie Stuart, cette amie des Français avant de devenir leur reine. La politique de Philippe II ne pouvait admettre cet immense accroissement de puissance au profit d'une nation rivale de l'Espagne.

Élisabeth répondit à ces instances avec tous les ménagements exigés par la prudence. Elle alléguait l'affinité existant déjà entre elle et le roi d'Espagne, ajoutant qu'elle ne lui permettait pas ce nouveau lien. Lorsque l'ambassadeur répliqua que son souverain se chargeait d'obtenir la dispense du pape, elle n'eut garde de l'accepter davantage. Son mariage avec Philippe II dans de telles conditions l'aurait rattachée, par cet acte de soumission, à l'Église romaine. Renoncer à la religion qu'avait fabriquée le roi son père pour le service de ses

passions, c'était renoncer à la légitimité de sa naissance. Accepter les dispenses du pape Paul IV pour contracter un mariage avec le roi son beau-frère, c'était reconnaître la validité de celles que le pape Jules II avait accordées à Henri VIII, pour épouser sa belle-sœur Catherine d'Aragon, veuve d'Arthur, prince de Galles; c'était justement taxer d'hypocrisie les vains scrupules éprouvés par le roi d'Angleterre après dix-huit ans d'une union parfaite, c'était appeler de son vrai nom de commerce adultère, et c'était frapper de nullité le mariage d'Henri VIII avec Anne de Bolen; c'était enfin pour elle-même descendre au rang de fille légitimée sans doute, mais bâtarde dans l'origine. Les démarches de Philippe II demeurèrent donc vaines. Élisabeth, tout en protestant de son estime pour le roi d'Espagne, se retrancha dans les délicatesses de sa conscience¹. Éludant ainsi les recherches de son beau-frère, elle ne tarda pas à voir son soi-disant amour se changer en inimitié, mais elle sut en mépriser les menaces et en braver les fureurs.

Avant que cette conclusion, favorable aux intérêts de la France, eût été obtenue, le roi Henri II avait sagement craint que cette nouvelle alliance de l'Espagne avec l'Angleterre ne rendit plus forte et plus dangereuse l'inimitié de ces deux royaumes contre le sien. Il écrivit à Philibert Babou, évêque d'Angoulême et son ambassadeur à Rome, d'agir auprès du pape, pour que les dispenses fussent refusées, par un motif de religion, et par

¹ Rapin Thoyras, *Histoire d'Angleterre*, tome VII, page 464. — David Hume, *Histoire d'Angleterre*, tome X, page 46. — Thomas Rymer, *Actes publics d'Angleterre, Affaires domestiques*, art. 4^{er}. — De Larrey, *Histoire d'Angleterre*, tome III, page 3. — Jean de Ferreras, *Histoire d'Espagne*, tome IX, page 409, note.

respect pour la discipline ecclésiastique. Mais il ne fut pas besoin de recourir à ces moyens, la reine d'Angleterre ayant pris le soin de servir en ce point les intérêts de la France, tout en se proposant les siens propres pour unique mobile ¹.

Pendant ce temps d'autres ambassadeurs poursuivaient, à Paris, le mariage de don Carlos avec Élisabeth de Valois. Vaincu dans sa diplomatie du côté de l'Angleterre, Philippe II rompit moins que jamais ses négociations de paix et d'alliance avec la France; seulement il changea leurs conditions et leur objet. Il substitua sa main à l'offre qu'il avait faite de celle de don Carlos. Le repos de la France était tellement intéressé à l'acceptation de ces exigences, qu'elles furent à peine discutées.

Brantôme raconte ce fait dans les termes suivants : « Venant à estre veuf par le trépas de la royne d'Angleterre sa femme et sa cousine germaine, ayant veu le pourtraict de madame Élisabeth, et la trouvant fort belle et fort à son gré, le roi Philippe en coupa l'herbe sous le pied à son fils, et la prit pour lui, commençant cette charité à soy-même. Aussi les François et les Espagnols disoient-ils, pour lors, tous d'une mesme voix, la voyant si accomplie, que vous eussiez dit qu'elle avoit esté conçue et faicte avant le monde, et réservée dans la pensée de Dieu jusqu'à ce que sa volonté la joignît avec ce grand roy son mari; car il n'estoit autrement prédestiné que lui, estant si hault, si puissant, et quasi approchant en toute grandeur au ciel; épousant autre princesse que surhumaine, et en tous poincts parfaicte et accomplie ². »

¹ J. A. de Thou, *Histoire universelle*, tome II, page 537.

² Brantôme, *Vies des dames illustres françaises et étrangères*, p. 428.

Sans entrer en discussion avec les nombreux historiens détracteurs de ce mariage, qui n'apporta d'ailleurs que peu de joie à la jeune princesse, il faut répondre à ceux qui le blâment au point de vue de la disproportion de l'âge, et qui disent qu'Élisabeth de Valois, en épousant le roi Philippe II, entra dans le lit d'un vieillard. Élisabeth de Valois n'était, il est vrai, qu'une enfant : elle avait quatorze ans, mais le roi d'Espagne, né en 1527, n'avait que trente-deux ans; sa physionomie ne les annonçait même pas. Nous n'irons point en chercher les détails ailleurs que dans le portrait confidentiel dessiné, quelques années plus tard, de la main de M. de Fourquevaux, et adressé à Catherine de Médicis le 27 septembre 1556. Il donnait à cette reine des nouvelles du roi Catholique; il relevait de maladie, « et le jour de nostre audience, mandait l'ambassadeur, ce roy me sembla plus beau, plus frais et plus jeune qu'il n'estoit devant. Si est ce, que le lendemain il fut à la chasse ¹. »

L'évêque de Limoges, Sébastien de Laubespine, fut chargé par Henri II de régler, aux conférences de Cateau-Cambrésis, les articles du mariage projeté entre Élisabeth de Valois et le roi Catholique, et de débattre sa dot, qui fut de 400,000 florins. Leur paiement devait être accompli en trois termes, dont le dernier ne dépasserait pas le dix-huitième mois, à partir de la célébration du mariage ². Là ne se bornèrent point la mission et les services de l'évêque de Limoges. Il avait si habilement et si heureusement conduit les affaires de cette royale union,

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr. $\frac{22}{1}$ ⁵, n° 430, folio 464.

² M. Louis Paris, *Négociations relatives au règne de François II*, notice, pages 20 et 23.

que le titre qui manquait à son élévation fut enfin accordé à ses mérites : il fut nommé ambassadeur de France près du roi Philippe II ; et parmi les soins nombreux et délicats qui plus tard furent confiés à sa fidélité et à son zèle, celui de servir de guide à la jeune fille de Henri II au milieu d'une cour envieuse et hautaine ne fut pas un des moindres ¹.

Le 22 juin 1559, la cour de France était en joie, et tout le royaume lui-même était en fête et en espérance : le plus beau, le plus sûr gage de la paix avec l'Espagne recevait sa consécration.

Don Ferdinand Alvarès de Tolède, duc d'Albe, suivi d'un cortège magnifique dans lequel figuraient le prince d'Orange, ce prochain ennemi de Philippe II, et le comte d'Egmont, sa future victime, épousait, au nom du roi son maître, dans la cathédrale de Paris, la princesse Élisabeth de Valois ; elle était conduite par le roi son père, accompagné de tous les grands du royaume, et le cardinal de Bourbon lui donnait la bénédiction nuptiale ².

« Le duc d'Albe trouva la princesse extrêmement agréable et advenante, et dit qu'elle feroit bien oublier au roy d'Espagne les regrets de ses dernières femmes, de l'Anglaise et de la Portugaise ³. »

A peine ce mariage était célébré, que Philippe II, retenu en Belgique par les troubles qui s'y manifestaient, et par l'hérésie qui s'y propageait, envoya Ruy Gomez de Silva, comte de Melito, prince d'Eboli, porter à la reine son épouse de précieux bijoux ⁴.

¹ M. Louis Pâris, *Négociations relatives au règne de François II*, notice, page 23.

² Jean de Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*, tome IX, page 405.

³ Brantôme, *Histoire des dames illustres françaises et étrangères*, p. 128.

⁴ Jean de Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*, tome IX, page 408.

CHAPITRE SEPTIÈME.

PREMIERS EFFETS DE LA VOLONTÉ DE PHILIPPE II A L'ÉGARD DE LA REINE D'ESPAGNE.

Lorsque le duc d'Albe reçut la mission d'épouser Élisabeth de Valois au nom de Philippe II, ce prince était dans ses provinces belges, et s'occupait de leur pacification. Quelque urgente que pût être la prolongation de son séjour, à cause de la continuation des troubles et des mécontentements, il fut rappelé en Espagne par les progrès que l'hérésie menaçait d'y commettre. L'archevêque de Tolède lui-même en était suspecté, et, sur un ordre envoyé par le roi, l'inquisition instruisait son procès.

Philippe II croyait devoir se montrer si implacable et si terrible à ce sujet, qu'il avait enjoint de n'épargner pas même son propre fils, s'il se rendait coupable d'un tel crime¹, langage et volonté dont le roi François I^{er}, plus calme et plus modéré cependant dans les actes de son zèle, lui avait donné l'exemple vers la fin de son règne². Les prisons de l'inquisition regorgeaient de gens coupables de participation aux idées nouvelles. Le spectacle de leur supplice agitait les populations; les Maures du royaume de Grenade avaient part à cette persécution; ils commençaient à secouer le joug qu'en l'année 1499 le roi Ferdinand le Catholique leur avait imposé³.

Pensant laisser aux provinces dont il s'éloignait un

¹ Jean de Ferreras, *Histoire d'Espagne*, tome IX, page 411.

² M. l'abbé Montlezun, *Histoire de Gascogne*, tome V, page 224.

³ Watson, *Histoire du règne de Philippe II*, tome II, page 58.

gage d'affection et en retirer lui-même un de stabilité, Philippe II leur donna Marguerite de Parme, sa sœur, pour gouvernante. Cette princesse, fille naturelle de Charles V, était née quatre ans avant son mariage, de son commerce avec une noble dame belge, appelée Marguerite Van Gest¹. Veuve en premières noces d'Alexandre de Médicis, duc de Florence, la princesse avait épousé Octave Farnèse, de la maison du pape Paul III. Ses mœurs étaient douces, son gouvernement devait ressembler à ses mœurs : née et élevée en Belgique, elle avait pour elle des sympathies qui répondaient de sa popularité; son fils, Alexandre Farnèse, que le roi emmenait à sa suite en Espagne, sous prétexte d'éducation, mais, dans le fait, comme otage, garantissait sa fidélité².

Ce fut au milieu de ces préparatifs que le roi d'Espagne, partant vers le 9 août 1559, envoya l'ordre de la Toison d'or au roi François II, et des condoléances à ce prince, son beau-frère, à la reine Élisabeth, sa femme, à Catherine de Médicis, sa belle-mère, sur la mort du roi Henri II; il faisait en même temps avertir la cour de France de son départ, et prévenait le roi et la reine douairière qu'il enverrait chercher la reine d'Espagne, s'il ne leur convenait mieux de la lui faire conduire lorsqu'il serait arrivé dans ses États de la Péninsule³.

Non content de ses soins, Philippe II appliquait encore son attention et ses scrupules aux détails de la conscience de sa nouvelle épouse. Il liait son bonheur et sa sécurité

¹ Strada, *De bello Belgico*, page 49.

² Watson, *Histoire du règne de Philippe II*, tome I^{er}, page 128.

³ Jean de Ferreras, *Histoire d'Espagne*, tome IX, page 409.

à son fervent catholicisme. Ravi de sa jeune compagne, que sa réputation, ses portraits et les rapports du duc d'Albe lui faisaient déjà connaître, il s'expliqua hautement de son amour et de sa joie. L'évêque de Limoges mandait au cardinal de Lorraine et au duc de Guise, en date du 8 août, que « oncques prince n'eut plus de contentement de créature qu'il a de la reine Catholique, sa femme, ce que par lettres je ne saurois assez représenter ¹. »

Voulant conserver sans doute ce bonheur qu'il avait acquis et le placer sous la garde de la religion, voulant aussi présenter à ses peuples du midi, dont la croyance s'exaltait presque jusqu'au fanatisme, une reine pénétrée de la foi qu'il professait lui-même, il s'appliqua à lui donner un guide. Il voulut que ce directeur, cherché, examiné et choisi par son propre confesseur, « fût homme de bien, sçavant, et accompagné de quelque prudence, pour par lui en ung besoin remontrer et avertir ladite dame des choses qui lui seroient agréables ². » Ces deux prêtres d'élite et d'influence, s'entendant ainsi entre eux, maintiendraient, au dire de Philippe II, l'harmonie dans le royal ménage, et l'offriraient à leurs peuples comme un exemple d'amour conjugal et de catholicisme fervent.

Le roi d'Espagne, malgré les dissidences qui avaient existé entre lui et la reine Marie d'Angleterre, se souvenait de l'utilité dont cette combinaison spirituelle avait été quelquefois pour lui. Il écrivit là-dessus à l'ambassadeur de France chargé de cette délicate mission, et lui représenta « les bons offices que pareil accommodement

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 84. — ² *Id.*, p. 69.

avait souvent fait, durant la feue reyne d'Angleterre, entre elle et Sa Majesté Catholique ¹. »

Ruy ou, selon d'autres, Roderic Gomez de Silva ² était mêlé dans cette affaire, intrigue ou négociation, comme on voudra l'appeler. Attaché de bonne heure à la personne de Philippe II, il l'avait accompagné en Angleterre lors de son mariage avec la reine Marie, il l'avait suivi en Flandre, il allait encore s'embarquer avec lui pour l'Espagne. Discret en toutes choses, agréable d'esprit, affable dans ses manières, il était rival d'autorité du duc d'Albe, et son ennemi par la similitude de leurs ambitions. Le roi d'Espagne les favorisait presque également de sa confiance et de grands honneurs. Il animait volontiers leur antipathie réciproque; elle les établissait en défiance et en surveillance l'un de l'autre, et elle tranquillisait ainsi son caractère soupçonneux ³. Cependant Ruy Gomez obtenait la plus grande part de l'intimité de son maître; il entraînait dans son intérieur le plus secret, il avait son oreille à toute heure, il couchait dans la chambre du roi d'Espagne ⁴. Mais si la grande faveur de Ruy Gomez de Silva, prince d'Eboli, avait pris son origine dans les qualités et dans les avantages personnels de ce seigneur, son extension et sa solidité, qui ne faillirent qu'à sa mort, en 1573 ⁵, avaient une cause moins honorable. La longue passion du roi pour la fille du vice-roi

¹ Dépêche de l'évêque de Limoges au cardinal de Lorraine. — M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 69.

² Wilhelm Imhoff, *Genealogiæ viginti illustrium in Hispania familiarum*, page 288.

³ M. Mignet, *Antonio Perès et Philippe II*, page 6.

⁴ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 177.

⁵ M. Mignet, *Antonio Perès et Philippe II*. — Imhoff, *Genealogiæ*, p. 288.

du Pérou, Anne de Mendosse, princesse d'Eboli, ne fut point étrangère à cette conservation ni à cette étendue ¹. « Spirituelle, altière, passionnée, résolue, cette dame exerçait beaucoup de séductions, et, bien que privée d'un œil, elle obtenait d'Antonio Perez l'éloge d'être une perle de femme enchâssée de rares fleurons de beauté et de fortune ². »

Cette princesse, mariée si jeune encore qu'il fallut différer deux ans l'accomplissement et la consommation du mariage, ne tarda pas à devenir excessive en chacune de ses passions, autant qu'altière en chacun de ses actes. Après la mort du prince d'Eboli, elle fonda un couvent de Carmélites à Pastrana; non contente de cette œuvre pie, elle entreprit d'y cacher son deuil, peut-être d'y feindre une légitime douleur. Elle y porta l'orgueil de sa nature et la révolte de son caractère; à la pratique de la pénitence elle voulut substituer l'exercice de son autorité, et sous l'habit le plus humble et le plus mortifié elle portait les instincts du monde. Sainte Thérèse disait d'elle : « L'entrée en religion de la princesse d'Eboli est digne de compassion ³. » Elle sortit³ du couvent avec fracas et fureur, et, devenant l'ennemie des religieuses dont elle avait vainement entrepris d'être la sœur, elle leur fit subir de son palais un dur esclavage. Nul n'osait plus venir les consoler, et sainte Thérèse fut obligée de les appeler du monastère de Pastrana, trop placé sous ses

¹ M. Mignet, *Antonio Perès et Philippe II.* — Imhoff, *Genealogiæ*, page 70 et 71.

² M. Mignet, *Antonio Perès et Philippe II.* — Imhoff, *Genealogiæ*, page 70 et 71.

³ Lettre de sainte Thérèse au P. Dominique Bagnès, dominicain.

yeux, à celui de Ségovie. Elles y retrouvèrent le calme et la retraite nécessaires à leur vocation.

Bien avant cette époque et dès l'an 1567, lorsque Philippe II préparait son voyage des Pays-Bas, la princesse d'Eboli jouissait déjà d'une si haute faveur, que, sous prétexte d'accompagner Ruy Gomez, son mari, elle devait suivre le Roi Catholique. Sa cour cependant allait être bien réduite : il ne voulait à sa suite qu'un seul valet de chambre et un officier de chaque sorte ¹.

Telle fut la femme qui ne tarda pas à subjuguier Philippe II. Il eut d'elle plusieurs enfants, dont il fit de grands seigneurs à sa cour. Il différait dans ses écarts de l'empereur son père, lequel fut aussi, selon la condition humaine, sujet à fragilité ². Marguerite de Parme, née quatre ans avant son mariage, Jean d'Autriche, né sept ans après son veuvage, en sont la preuve. Du moins durant son union Charles-Quint demeura fidèle à l'impératrice Isabelle, « c'était un bruit, accrédité que tant qu'elle vécut, l'empereur lui conserva religieusement la foi conjugale ³. » Les faiblesses de Philippe II furent plus nombreuses et moins pardonnables. Sa politique ou son amour réclamèrent légitimement quatre épouses successives. Elles ne lui suffirent pas, il lui fallut des maîtresses, et la femme de Ruy Gomez de Silva fut celle qui le détourna le plus de ses devoirs d'époux. Toutefois, son influence, bien assise déjà durant la vie d'Élisabeth, ne se déclara complètement et ne fut évidente et avouée qu'en

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr. $\frac{225}{1}$, page 879 et 880.

² Jean de Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*, tome IX, page 403.

³ Strada, *De bello Belgico*, pages 49 et 705.

l'année 1570¹. Cette princesse cependant avait eu quelques inquiétudes et quelques chagrins de son empire naissant. En l'année 1567 entre autres, lorsqu'il fut question du voyage de Philippe II dans les Pays-Bas, pour mettre ordre aux troubles qui s'aggravaient chaque jour, Antonio Perez devait accompagner le roi, et la princesse d'Eboli était, nous l'avons dit, du petit nombre des personnes admises à le suivre².

L'austérité que le roi témoignait d'ailleurs formait un contraste ridicule avec ses habitudes tout au moins légères; on le voyait protéger la religion, non pas avec cette maturité et cette force qui siéent à l'autorité, qui l'ennoblissent et qui l'élèvent, mais avec cette ardeur et cet emportement qui naissent de l'aveuglement et du fanatisme. On le voyait encore s'appliquer à ses pratiques, non pas avec la fidélité d'un esprit soumis et convaincu, mais avec la surabondance et la minutie d'un esprit puéril et scrupuleux. « Il est fort dévot, disait de lui une relation italienne, se confesse et communie plusieurs fois l'année; il est en oraisons chaque jour, et veut être pur de conscience; l'on pense que son plus grand péché est celui de la chair³. »

A côté de ces témoignages excessifs d'une foi dont on ne saurait douter tout en blâmant sa forme et ses effets, Philippe II se laissait aller sans contrainte aux écarts et aux entraînements de son cœur. Après les avoir causés et satisfaits pendant vingt années peut-être, la princesse d'Eboli en fut victime, parce que les soins d'Antonio

¹ Michaud, *Biographie universelle*, tome XII.

² M. Mignet, *Antonio Perès et Philippe II*, page 70.

³ M. Mignet, *Antonio Perès et Philippe II*, page 71.

Perez, ce confident du roi et tout à la fois son rival, la rendirent infidèle à son royal amant, comme elle l'avait été à son époux.

Au début de son union et de sa faveur, Ruy Gomez de Silva, prince d'Eboli, se trouva mêlé, dès l'année 1559, aux préoccupations du mariage de Philippe II. Consulté par ce prince sur le choix d'un confesseur pour la reine Élisabeth, il s'en entretint avec le confesseur de Sa Majesté; après y avoir pensé et en avoir conféré, comme s'il s'agissait d'une affaire d'État, de la conservation de la paix publique ou de la certitude du salut, ils déclarèrent qu'un religieux français, dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom, « chef de son ordre en la province du Lyonnais, docteur de Paris, étoit le personnage le plus digne d'une si bonne et si sainte charge, afin d'en accommoder en Espagne la dite dame épouse du roy, et voyant le tems si traversé d'erreurs et d'hérésies, étoit ainsi de ceste part en repos et assurée¹. »

A ce conseil, qui fut presque un conseil de cabinet, succédèrent, pour le même sujet, le travail des ambassadeurs et de la diplomatie. L'évêque de Limoges crut de son devoir d'en avertir la famille de la reine d'Espagne, la prévenant que « ce personnage, homme vertueux et de bonne vie, avoit été précepteur dudit confesseur du roi, instruit à Paris de sa main, et ajoutant que ce seroit pour Leurs Majestés le moyen le plus facile de s'entr'aimer et communiquer ensemble, les entretenant en l'amitié conjugale, telle que Dieu la leur ordonne et commande². »

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 70. — Lettre de Sébastien de Laubépine, évêque de Limoges, au cardinal de Lorraine.

² Lettre de Sébastien de Laubépine.

Ces raisons avaient été déjà alléguées au roi d'Espagne pour fixer son choix, et (sans que la résolution en fût encore certaine) Ruy Gomez avait été envoyé en France pour sonder et préparer l'esprit de la reine mère et du roi sur ce sujet.

Pour obtenir que le confesseur en question ne fût point refusé à leur demande, on donna à entendre que des honneurs en rapport avec son caractère sacré seraient accordés à ses soins, « le roy usant à l'endroit de ceux qui l'ont suivi par deçà de grandes libéralités et récompenses; témoin le confesseur de Sa Majesté, qui jusqu'à présent n'a voulu recevoir aucun bienfait en l'Église, mais a dit que Sa Majesté veult et le presse de prendre quelque petit évêché proche du lieu où il s'ayme le plus en Hespaigne, dont il est bien digne, pour estre sa vie cogue et exemplaire¹. »

Bien qu'il ne nous soit point donné de suivre le confesseur de la reine dans l'influence qu'il acquit et qu'il exerça sur son existence, cette négociation devait être analysée, ou tout au moins notée en ce lieu comme révélant une fois de plus l'esprit de Philippe II, et donnant la mesure de la soupçonneuse et méticuleuse surveillance qu'il voulait faire peser sur Élisabeth, même dans les détails les plus saintement et légitimement indépendants de sa royale et conjugale autorité.

Les pieuses et catholiques dispositions d'Élisabeth devaient au reste répondre aux désirs et aux précautions du roi son époux. Dans les nombreuses relations que les ambassadeurs accrédités à la cour d'Espagne font de ses

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 70. — Lettre de Sébastien de Laubépine, évêque de Limoges, au cardinal de Lorraine.

habitudes religieuses, se rencontrent souvent des témoignages tels que celui-ci :

« La reine votre fille est demeurée solemniser ces saints jours et célèbre la feste au palais et en cour, où elle a achevé son jeûne et fait sa dévotion. Sa charité lave les pieds des pauvres et leur donne à manger et vesty, ouï les sermons, assiste au service divin, voit les disciplines et autres exercices de religion avec grand contentement et satisfaction, non-seulement des prélats qui y ont assisté et des seigneurs et dames, mais généralement de toute la cour ¹. »

¹ Bibliothèque Impériale, Mortemart, 39^e pièce, n^o 7.

CHAPITRE HUITIÈME.

DÉPART DE LA REINE D'ESPAGNE.

Élisabeth de Valois, voulant répondre aux empressements et satisfaire aux ordres du roi son époux, n'apporta d'autres délais à son départ que ceux qu'entraînaient les exigences de son deuil et les convenances du sacre du roi son frère. Ses grâces et sa royale majesté, l'une des plus grandes du monde, devaient apporter à cette cérémonie une solennité de plus. Philippe II n'eut point à se plaindre de ce court délai. La reine d'Espagne fut traitée avec le respect dû à une princesse fille et sœur de rois, et, de plus, elle reçut les hommages réclamés par ses nobles couronnes.

Le 14 septembre 1559, elle fit son entrée dans la ville de Reims avec des honneurs qui ne le cédèrent point à ceux qui furent rendus à Marie Stuart, reine de France et d'Écosse, sa belle-sœur, et à François II lui-même¹.

Mais bientôt il lui fallut oublier ces fêtes, perdre de vue ces lieux, et passer du deuil du roi son père à un second deuil, non moins filial peut-être, le deuil de la patrie.

Le 22 octobre, Philippe II, lui faisant témoigner de nouvelles impatiences au sujet de son arrivée, elle écrivit à Sébastien de Laubépine, ambassadeur en Espagne : « J'ai reçu les lettres par lesquelles j'ai entendu le désir qu'a le roi mon seigneur de me voir, qui est cause qu'avec moins de regret je suis délibérée de m'acheminer bientôt

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 115.

pour l'aller trouver, après vous avoir de bon cœur remercié de tant de bonnes nouvelles, que m'avez toujours cy devant départies; je vous prierai encore de continuer à m'advertir souvent de ce qui se présentera, attendant que je soye par delà, qui sera bientôt, Dieu aidant¹. »

Ces préparatifs se trouvaient mêlés aux intrigues de la cour, aux mécontentements excités par la non-exécution des traités. La France, suivant sa vieille habitude de loyauté, avait porté jusqu'au scrupule le respect de ses engagements; toujours fidèle à l'honneur, mais parfois maltraitée par la fortune, elle avait vu son étoile pâlir à Gravelines et à Saint-Quentin, et le roi avait dû accepter pour elle des conditions non pas humiliantes, mais onéreuses. On avait restitué à l'Espagne Thionville, Montmédy, Damvilliers, etc., etc.; les Génois se mettaient en possession de l'île de Corse; Bouillon était rendu à l'évêque de Liège; le Montferrat rentrait sous l'autorité du duc de Mantoue; la France, malgré l'Angleterre, se réservait la ville de Calais, possession bien légitimée par ses souvenirs et sa conquête. Mais elle tardait à recouvrer Saint-Quentin et Ham, que la dernière campagne lui avait enlevées. Le 8 décembre 1559, avant que la reine d'Espagne se mît en voyage, le cardinal de Lorraine chargea l'évêque de Limoges de transmettre à ce sujet les plaintes et les exigences du roi; puis, non content de ces réclamations de droit et d'équité, il formulait ensuite des réclamations de cœur, et ajoutait en terminant le même message : « On vous envoie le pouvoir que demandez et qui vous est nécessaire pour la reine d'Espagne, suivant lequel vous ne faldrez de requérir qu'elle soit bien

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 134.

traictée, tant pour l'assignat de son dot que pour l'entretènement qui lui doibt être baillé, en quoi je m'asseure que le roi d'Espagne lui donnera et au roi son frère grande occasion de se contenter; vous nous ferez souvent entendre de ses nouvelles, car vous pouvez penser comme le roi son frère et la reine sa mère auront toujours agréable d'en savoir et entendre ¹. »

Telles étaient les sollicitudes extérieures. Au dedans, les embarras n'étaient pas moindres; ils naissaient de la rivalité des princes. Ceux de la maison de Bourbon, premiers princes du sang, héritiers du trône tant qu'un Dauphin ne naîtrait point aux Valois, et ceux de la maison de Lorraine, prétendant au même trône, non par leur droit, mais par les chances que leur nombre et leur force donnaient à leur ambition, se disputaient le crédit et l'autorité qui pouvaient les conduire au succès. Marie Stuart était fille de Marie de Lorraine; Louise de Lorraine devait épouser Henri III; Claude de France, sœur du roi, avait épousé Charles de Lorraine. Les batailles de Marignan, de Renty, de Dreux, la conquête de Luxembourg, le siège de Boulogne, la prise de Calais, la défense de Metz et celle de Poitiers, avaient distingué sous plusieurs règnes, ou allaient illustrer Claude, François, Henri de Lorraine, duc de Guise. Ces exploits, mêlés à bien des catastrophes, expièrent et lavèrent bien des rébellions et bien des crimes. La proche parenté des Guise, égale à leur grande noblesse et à leurs éminents services, les recommandait à la faveur royale. François II leur était tout acquis; la reine Catherine de Médicis elle-même était

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 444. — Bertrand de Salignac, *Histoire du siège de Metz*; Paris, 1553.

tantôt subjuguée par leur influence, tantôt révoltée contre elle. Mais le crédit de la maison de Lorraine ne s'amoin-drissait pas par ces circonstances, et la confiance du roi, qui avait partagé entre eux le commandement de ses armées et la direction de son royaume, leur demeurait toujours fidèle. Un de leurs premiers soins fut d'éloigner de la cour, sous des prétextes honorables, les princes de la maison de Bourbon et les seigneurs attachés à leur parti. Le prince de Condé fut envoyé en Espagne pour jurer, au nom du roi, la paix récemment conclue; le prince de la Roche-sur-Yon eut la mission de porter à Philippe II le collier de l'ordre de Saint-Michel; le roi de Navarre, premier prince du sang, fut réservé pour escorter la reine Élisabeth; le connétable de Montmorency, remercié de ses services, se retira dans sa maison de Chantilly; l'amiral de Coligny, non moins disgracié et non moins mécontent qu'eux tous, alla joindre plusieurs des princes à Vendôme, où ils étaient de passage, se rendant au lieu de leur destination.

Catherine de Médicis se prêtait alors aux intrigues des princes de la maison de Lorraine, et subissait avec une sorte de joie leur influence. Elle écrivait à leur instigation au roi d'Espagne, son gendre; elle le priait de faire cause commune avec elle pour le succès de la politique d'exclusion qu'elle avait adoptée; elle implorait son secours contre ceux des sujets du roi son fils, et des princes de sa famille, qu'elle accusait de troubler le repos public. Démarches coupables assurément, qui plaçaient une nation indépendante et fière de sa liberté sous la tutelle d'un monarque étranger, et qui menaçaient la France de subir, à titre de protection, les effets d'une volonté arbitraire et

les actes d'une ambition sans bornes. Philippe II n'eut garde de se refuser à une demande qui semblait lui promettre pour l'avenir une immixtion facile dans les affaires de la France. Il répondit : « Que le roi pouvoit, au besoin, compter sur son secours; que les intérêts du roi son beau-frère lui étoient aussi chers que les siens propres; qu'il étoit disposé à prendre sous sa protection son royaume; que si quelques Français étoient assez téméraires pour refuser d'obéir à leur prince et à ses premiers ministres, il les accableroit de ses forces et de sa puissance; qu'il se montreroit toujours le juste vengeur des injures faites à la majesté royale, et sauroit punir sévèrement les auteurs des troubles ¹. »

Heureusement pour la France la grande et jeune princesse qui l'abandonnait et devenait Espagnole, tout en se donnant sans réserve à ses royaux devoirs, conservait son cœur à sa première patrie. Les respects et la confiance dont elle environna sans cesse Catherine de Médicis, sa mère, n'aveuglèrent point son intelligence; elle n'épousa pas ses préventions et ses haines. Lorsqu'elle fut assise sur son trône, sa religion et sa politique consistèrent non point à servir des ambitions et des rancunes, mais à concilier les premières, à apaiser les secondes; non point à faire prédominer l'Espagne sur la France, ou la France sur l'Espagne, mais à les sauver l'une de l'autre, à les maintenir toutes les deux, autant qu'il étoit permis à son influence, dans un point de grandeur égale, sans rivalité, et qui fit naître la paix et la gloire d'une alliance constante. Le cœur de Française et de reine qu'elle portait en Espagne devait sauver la maison de

¹ J. A. de Thou, *Histoire universelle*, tome II, page 688.

Bourbon des persécutions de sa mère et des pièges que, dans sa complicité et dans son ambition, Philippe II tendait à Henri IV, encore enfant¹, et à Jeanne d'Albret, sa mère. Si de tels projets eussent réussi, ces princes étaient plus tard perfidement enlevés et cruellement livrés à l'Inquisition. La France, l'Espagne et Naples étaient à jamais privés des souverains qui ont le plus contribué au bonheur de leurs peuples, à l'honneur de leur couronne, aux pages glorieuses de leur histoire.

Mais Élisabeth allait s'éloigner de la France avec un cœur et une conscience qui, tout en adoptant une nouvelle patrie, tout en acceptant de nouveaux devoirs, ne pouvaient pas abandonner leurs souvenirs ni faillir jamais à la justice. Les préparatifs de son départ se poursuivaient avec empressement, et Charles de Bourbon écrivait en ce temps à la duchesse de Nevers, sa cousine : « Le roy de Navarre s'en ira sans faire le voyage de Lorraine. Le roy s'acheminera pour conduire madame sa sœur en son ménage, et dit-on que de là partira la reine d'Espagne pour aller trouver le roy son mary. Quant à moy, je partirai le plus tôt que je pourrai de cette cour, et m'en iray chez moy, en attendant qu'ils me commandent d'aller en Espagne, ou bien de demeurer. Si est ce que je vous puis assurer, que, voyant ce que je vois, je serois beaucoup plus aise de leur faire service de loing que de près². »

Au commencement de décembre 1559, le roi et la reine mère conduisirent la reine Élisabeth jusqu'à Châtel-

¹ J. A. de Thou, *Histoire universelle*, tome III, liv. xxxvi, page 495 et suiv. — *Mémoires de Villeroy*, pièces justificatives. — Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. CLXVI.

² Bibliothèque Impériale, *Manuscrits de Béthune*, n° 8655. — M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 108.

lerault et Poitiers, « où bien des larmes furent répandues lorsqu'on se sépara ¹. »

A peine éloignée de la reine sa mère, Élisabeth de Valois, s'abandonnant aux élans de son cœur et aux souvenirs de ses études, adressait à Catherine de Médicis les vers suivants :

Mes yeux craignant trop de larmes répandre
 Ont bien ozé sur ma bouche entreprendre
 Lui defendant le parler et l'adieu,
 Se despartant de tant regretté lieu.
 Mais maintenant que l'œil est appaisé
 Assurez vous estre fort mal aysé
 Gardez la à mon cœur satisfaire
 Lequel ne peut de ce mal se deffaïre
 Sans un adieu et pytoïable harangue,
 Là où la main me servira de langue,
 Pour declairer la douleur trop amère
 Que sent la fille à l'adieu de la mere;
 Perdant du tout du parler la puissance,
 Tout empeché par trop grande habondance
 De pleurs tous prestes dehors des yeulx sortir :
 A quoi hélas! je n'osay consentir,
 Craignant de vous la désolation
 Disant l'adieu de séparation.
 Or vous supplie avoir pour agréable
 Que cest adieu à la longue importable
 Vous puissiez lire et non pas écouter.
 O dur morceau mal aysé à goûter,
 A vous et moy, car amour maternelle
 Qui, sans finir, me sera éternelle
 Ne peut ce mot de triste adieu souffrir.
 Je ne vous peulx, madame, rien offrir,
 Je suis à vous et en votre puissance;
 Assurez vous que cette obeyssance
 Que je vous doÿts si bien observeray
 Que mon deÿvoir en cela je feray.
 Vous suppliant très humblement, madame,
 Pour la saintté de mon corps et mon âme

¹ J. A. de Thou, *Histoire universelle*, tome II, livre XIII, page 720.

M'entretenir en votre bonne grâce :
 Car m'assuerant y avoir bonne place
 Malheur ne mal je ne puys recevoir,
 Sinon celluy que jay pour ne vous voir.
 Or entendez, madame, un grand torment
 Que jay senty en ce département :
 Car deux amours qui ne me furent qu'une
Je sens en deulx, dont l'une importune
 En me voulant présenter patience,
 Me remectant l'agréable plaisance
 Et le plaisir de revoir un mary.
Mais quoy mon cueur encore trop marry
 Ne la veult point avoir ni recevoir
 Tant cet amour de naturel debvoir
Je sens si fort, que si l'aultre j'accepte,
Aucunes fois soudain je le rejette.
 Tantost je sens mon œil plorer puis ryre,
Mais la fin est toujours d'estre martyre,
 Qui durera sans prendre fin ne cesse,
 Jusques a tant que je reprenne adresse
 Pour retourner vers vous en diligence :
 Lors oblyant la trop facheuse absence
 Je recepvrai la joye et le plaisir,
 Et joyrez de mon parfait desir
 D'ensemble veoir père mère et mary ¹.

Après ces touchants adieux, la reine poursuivit sa route. Sans doute elle fut préoccupée, mais non point *bien triste*, pendant tout le reste du voyage ², comme l'a prétendu un auteur, qui a voulu joindre le mystère des pressentiments à la poésie de ses vertus et de ses infortunes. Elle se livrait à la curiosité de son âge, à la contemplation des sites, à la comparaison anticipée des lieux qu'elle parcourait avec ceux qu'elle allait atteindre. « Elle demandoit le long du chemin, lorsqu'elle voyoit quelque beau château ou qu'on lui présentait quelque chose de

¹ B. I., ancien fonds français, folio 32, n° 7237.

² Michaud, *Biographie universelle*, tome LXIII, supp.

gentil : Y a-t-il d'aussi belles maisons en Espagne ? Y a-t-il de cela en Espagne ¹ ? »

Le 18 décembre, le roi de Navarre rendait compte à l'évêque de Limoges, ambassadeur près de Sa Majesté Catholique, de la santé et de l'humeur de la reine d'Espagne : « Vous serez bien ayse de pouvoir asseurer le roy son mary, que si elle m'a été mise entre les mains en très bonne santé, j'espère de la rendre entre celles de messieurs les députés en si bonne sorte que l'on cognoitra que son âge, la longueur du voyage et la rigueur de la saison, l'ont plutôt amandée qu'empirée, et de faict, elle s'en va si délibérée que toutes incommoditéz ne lui sont que plaisir ². »

¹ Chronique novenaire de Cajet.

² M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 161.

CHAPITRE NEUVIÈME.

VOYAGE D'ÉLISABETH DE VALOIS.

Le cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, oncle de Henri IV, et plus tard proclamé roi de France par la Ligue, sous le nom de Charles X, Louis de Bourbon duc de Montpensier prince de la Roche-sur-Yon, etc., reçurent la reine des mains de François II et de Catherine de Médicis. Ils étaient accompagnés de plusieurs autres seigneurs considérables sans doute, mais moins éminents que ces grands princes. Ils la conduisirent jusqu'à Bordeaux, où le roi de Navarre, frère du cardinal, lui rendit les honneurs dus à son double titre de fille de France et de reine d'Espagne.

Antoine de Bourbon, roi de Navarre, prince de Béarn, duc de Vendôme, de Beaumont, prince de Foix, etc., etc., était marié à Jeanne d'Albret, reine de Navarre, princesse de Béarn, etc., etc.; celle-ci, fille de Marguerite de Valois, sœur de François I^{er}, était donc cousine germaine du défunt roi Henri II, et tante en quelque sorte du roi François II et de la reine Élisabeth; tellement que, sans compter l'auguste origine de la maison de Bourbon, qui lui donnait des droits incontestables au titre d'héritier à venir du trône, sans mettre en ligne ses alliances continues avec toutes les branches ses aînées, successivement régnantes en France, le roi de Navarre, premier prince du sang par lui-même, pouvait alléguer une parenté bien proche avec la reine d'Espagne, parenté due à la reine de Navarre son épouse.

Grâce aux intrigues des Guise, il n'était cependant pas

bienvenu à la cour; on lui suscitait mille obstacles, et l'on eût bien voulu lui préparer mille dangers. Si, près du roi de France, le roi de Navarre était traité avec inimitié, autour du roi d'Espagne on le malmenait avec ironie; à Paris, on le menaçait à cause de la couronne qu'il avait en perspective, et que la maison de Lorraine voulait, le cas échéant, soustraire à la maison de Bourbon; à Madrid, on le raillait à cause de cette autre couronne qu'il avait en souvenir et qu'il aurait dû tenir de la princesse son épouse. En l'année 1512, Ferdinand le Catholique l'avait fait joindre à ses États par le pape Jules II, sous prétexte de l'excommunication dont le roi Louis XII était frappé, et dont Jean d'Albret se trouvait atteint. Le prince dépossédé se mit sous la protection de la France, dont il avait épousé la cause; le roi François I^{er} soutint et revendiqua ces droits aux conférences de Calais, mais l'éloquence et l'équité eurent tort devant le fait et devant la force. La haute Navarre demeura une province de l'Espagne : la nature semblait l'avoir destinée à ce sort par sa position géographique. Jusqu'alors le droit des successions en avait disposé autrement. Charles-Quint retint donc ce royaume, que son aïeul avait conquis avec des armes spirituelles, et le roi Philippe II, malgré les protestations de l'héritier légitime, ne consentait point à s'en dessaisir. Telle était la position du premier prince du sang de France, lorsqu'il désira et qu'il obtint la mission de conduire la reine d'Espagne au roi son époux. « Voyant le mépris où il étoit à la cour, et le peu de moyens par luy tenu à recouvrer son lieu et son rang, en sorte qu'il étoit moqué de tous les côtés, cela faisoit que sans cesse il cherchoit tous les moyens de se retirer en ses pays; en

quoy les Guise lui firent ce plaisir, pour mieux le promener, de lui donner la charge avec son frère le cardinal de Bourbon et le prince de la Roche-sur-Yon, de mener Élisabeth, sœur du roy, mariée à l'Espagnol, pour la rendre sur les frontières de France et d'Espagne : par quoy prenant un congé, il alla devant faire les préparatifs à recevoir et bien traiter ladite dame en son pays ¹. » Le cardinal de Lorraine mandait à ce sujet à l'évêque de Limoges : « Nous avons dict au roy de Navarre comme c'est qu'il faudra qu'il se gouverne avecques les depputés du Roy Catholique. En quoy il a promis au roy de se conduire et comporter de façon qu'il en aura contentement et eux nulle occasion de s'en plaindre ². »

Plusieurs messages avaient devancé Antoine de Bourbon en Espagne : Pierre, bâtard de la maison de Navarre, le sieur de Lansac, le sieur Crasso, avaient été successivement envoyés par le prince, soit pour annoncer son approche, soit pour excuser ses retards dus à la rigueur de l'hiver et aux difficultés des routes de montagne, soit pour préparer leur arrivée. Dans ces délais tout ne fut pas dû à l'intempérie des saisons : la gravité espagnole y joignit ses embarras. Cependant du côté de la princesse tout était docilité et empressement; elle permettait au roi de Navarre d'écrire en ces termes à l'évêque de Limoges : « Je la mène coucher aujourd'hui à Clyne, pour estre chez moy ung jour ou deux devant Noël, où elle fera sa feste, en délibération de l'en faire partir dès le lendemain, selon les nouvelles que me rapportera le sieur de Lansac, le-

¹ Renier de la Planche, *Histoire de l'État de France sous François II*. — M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 460, note.

² M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 460, note.

quel j'ay envoyé devers lesdicts depputés, suivant l'avis de ce que vous avez négocié avec le sieur Crasso, pour concerter avecques eux du lieu, du jour, de l'heure que nous conviendrons ensemble sur la délivrance de ladite dame ¹. »

Tout en poursuivant et menant à bien le voyage et la remise d'Élisabeth, Antoine de Bourbon n'oubliait pas les intérêts de sa royauté : il avait fait demander à Philippe II, par Pierre de Navarre, la restitution de sa souveraineté, ou tout au moins une compensation. Le nom du royaume de Sardaigne avait été prononcé; il semblait agréable au prétendant, et la menteuse réponse du roi d'Espagne n'avait témoigné aucune déplaisance ².

Encouragé par ce leurre insolent et perfide, Antoine de Bourbon n'eut garde de s'endormir sur son procès, pour en hâter et en favoriser l'issue. Il profita, dans ce but, de la mission dont il était chargé, du crédit qu'elle lui donnait auprès de Sa Majesté Catholique, de la confiance qu'elle témoignait de la part du Roi Très-Christien, de l'honneur qu'elle lui faisait en l'une et l'autre cour.

S'approchant de la frontière et se trouvant dans la ville de Pau, capitale de ses États de Béarn, il détacha de sa suite le seigneur d'Audoz (Jean de Levis, seigneur d'Odoux), gentilhomme de sa chambre, pour supplier le roi que sa femme et « lui pussent, avec sa permission, aller baiser sa main, faisant mon compte, ajoutait le prince, de ne pouvoir faillir à rapporter fruit de ce voyage, car si j'obtiens quelque chose, le peu sera toujours plus que ce que j'ai; et, où l'on ne me satisfera,

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, pages 162 et 163, note.

² M. L. Paris, *Négociations sous François II*, pages 162 et 163, note.

encore penseroi-je avoir beaucoup fait de me veoir desvelopper de beaucoup d'espérances, desquellés on m'a entretenu, pour n'y prêter les oreilles, et ne me laisser doresnavant paistre que bien à point ¹. »

Indépendamment du message et du messenger qu'il envoya ainsi vers le roi, Antoine de Bourbon cherchait à mettre l'ambassadeur de France dans ses intérêts; il le pria de l'aider, guider et assister, l'assurant en outre « qu'il ne prêteroit jamais sa prudence, vigilance et affection à prince en qui il pût trouver et expérimenter plus de libérale volonté ². »

Il n'oubliait enfin aucun des moyens qui pouvaient favoriser sa cause; il attaquait l'empereur et ses conseillers par le cœur et par la conscience : conseillers, cœur et conscience étaient bien nuls en cette question auprès du roi d'Espagne, et les prendre pour avocats était mal appuyer ses vœux.

Antoine de Bourbon insinuait à Philippe II « qu'il n'auroit sans doute point désagréable d'entrer en quelques termes de restitution ou récompense de son royaume, soit par un secret mandement de l'empereur son père à la fin de ses jours, ou de sa propre conscience, lui étant cette querelle une épine au pied, et à ses successeurs, laquelle il seroit bien aise de composer et pacifier ³. »

Mais Philippe II n'entendait point que la Navarre *lui fût une épine au pied*; il estimait bien qu'elle était une perle à sa couronne, perle fine et brillante, perle bénie par-dessus toutes les autres, puisqu'elle était un don du

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 164.

² M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 166.

³ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 166.

souverain pontife; perle aussi légère pour sa conscience qu'elle avait de poids dans ses intérêts, puisque la sagesse et la piété de l'empereur son père et de son bisaïeul Ferdinand le Catholique n'avaient jamais conçu de sa possession ni inquiétude ni remords.

Philippe II reçut à Tolède Claude de Lévis et les lettres du roi de Navarre; il voulut que l'évêque de Limoges fût présent à cette audience. Fidèle à ses habitudes de circonspection, il s'étendit longuement sur les sollicitudes qu'il ressentait pour la santé d'Élisabeth, sur son voyage et sur ses fatigues; puis il parla de ses grandes obligations vis-à-vis d'Antoine de Bourbon pour la mission qu'il avait si soigneusement et si scrupuleusement remplie; le côté politique et essentiel du message n'eut que la moindre part à son attention et à sa réponse; il dit laconiquement qu'il consulterait son conseil à ce sujet; puis, ne prenant avis que de lui-même, il demanda à Sébastien de Laubépine si la réclamation du roi de Navarre était autorisée par Sa Majesté Très-Chrétienne : il fallut avouer qu'aucun ordre pour appuyer cette négociation n'était venu de France. Philippe II, s'évitant alors les embarras d'une audience nouvelle, partit pour la chasse, fit remettre des lettres et son congé à Jean de Lévis, ajoutant que quand « le roi de Navarre voudrait traiter des affaires de cette nature, il étoit inutile que la reine son épouse et lui s'exposassent aux fatigues d'un long voyage, puisqu'on ne pouvoit lui dire autre chose que ce que le défunt empereur avoit répondu autrefois à ses prédécesseurs, et que ce qu'il avoit lui-même dit à ses envoyés à Cercamp ¹. »

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 166.

Si le roi d'Espagne n'avait point reconnu que la possession de la Navarre fût *pour lui une épine au pied*, le roi de Navarre ressentit un coup de poignard au cœur, moins encore par la perte définitive de ses droits que par la sécheresse d'une pareille réponse, et surtout par l'outrageante indignité des espérances trompeuses qui l'avaient conduit, lui, *prince généreux et du plus noble sang de la chrétienté*, à une démarche que ses résultats rendaient humiliante et honteuse à la face de l'univers.

CHAPITRE DIXIÈME.

ARRIVÉE ET RÉCEPTION D'ÉLISABETH DE VALOIS A LA FRONTIÈRE.

Tandis que ces choses se passaient à Tolède, la reine d'Espagne hâtait son voyage. Il touchait à son terme; elle devait être remise aux seigneurs députés par Philippe II « en un lieu nommé le Pignon, situé dans les Pyrénées, sur les confins de la France et de l'Espagne; mais la rigueur de l'hiver, qui est très-grande en ce pays-là, et l'abondance des neiges forcèrent Élisabeth et le roi de Navarre de s'arrêter au monastère de Ronceveaux pour y attendre les plénipotentiaires d'Espagne. Leur lente gravité fit qu'on passa cinq jours en ce lieu à régler la cérémonie ¹. » L'expérience du caractère du roi d'Espagne donnait au roi de Navarre une grande circonspection; de plus, les négociations qu'il faisait poursuivre par Jean de Lévis, et dont il ignorait encore l'issue, rendaient sa prudence doublement obligatoire. Antoine de Bourbon prit donc acte des termes de la convention signée pour la délivrance de la reine, et fit ses réserves au sujet de la différence des lieux; il ne voulait pas que la puissance et les droits du roi de Navarre en souffrissent aucun dommage : « Il constata en présence des ambassadeurs que, par le traité, ladite dame devait être délivrée aux frontières de France et d'Espagne, qui n'étoient point en ce lieu, et qu'aussi il ne cognoissoit pas que ce fût les limites, car il prétendoit qu'elles allassent bien plus avant dont il

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 474, note. — Voir sur ce sujet 580, Colb., 440, folios 519 à 530.

espéroit par la bonté du roi d'Espagne avoir amiablement bonne raison : pour cette cause il les prioit avoir souvenance que l'acte qui se faisoit là étoit pour le service et commodité de la reine, et non pour préjudicier à ses droits, ce qu'ils démontrèrent accepter de bonne part¹. »

Saint Réal, dans le touchant et ingénieux roman qu'il a intitulé *Don Carlos*, avance que cette restriction du roi de Navarre au sujet des frontières et de ses droits fut l'occasion d'une négociation avec Madrid et de retards nouveaux. Mais les pièces officielles sont formelles sur ce point, et le rapport de Lhuillier, aussi positif et aussi certain que celui de Lansac, dit que les Espagnols, « n'attendant rien moins qu'une telle harangue, se trouvèrent si surpris, qu'ils ne surent répondre autre chose que *buen es, buen es*². »

Une autre relation, non moins officielle que les précédentes et plus positive encore à ce sujet, ajoute les détails suivants :

« Il s'est au surplus passé beaucoup d'honnêtes propos entre eux, qui ne servent de rien en cette matière, par lesquels on peut juger qu'ils sont partis fort contents, satisfaits et joyeux de l'honneur et recueil des uns envers les autres, et c'est ce que l'on eût difficilement pensé; il n'y a personne de ces seigneurs espagnols qui n'ayt salué ledit seigneur roi de Navarre en qualité de roy, lui disant tous les titres, termes et appellations que l'on sait être particulières à cette nation pour désigner telle qualité³. »

¹ Rapport de M. de Lansac de Saint-Gelais au cardinal de Lorraine. — M. Louis Paris, *Négociations sous François II*, page 174. Bibliothèque Impériale.

² *Idem*, page 182. Bibliothèque Impériale.

³ Bibliothèque Impériale, Colbert, 440, folio 519 et suivants.

Le nombre des seigneurs envoyés à la rencontre de la reine était des plus considérables et leurs noms étaient des plus grands. Le cardinal archevêque de Burgos et le duc de l'Infantado, chef de l'illustre maison de Mendosse, marchaient à leur tête; c'étaient ces deux seigneurs, que nous appellerons plus volontiers et plus justement ces deux princes, qui devaient recevoir Élisabeth des mains du roi de Navarre et du cardinal de Bourbon. La longue liste des noms glorieux cités dans les mémoires envoyés par Lansac au cardinal de Lorraine ¹ n'est pas nécessaire en ce lieu pour témoigner l'honneur et l'empressement avec lesquels Philippe II désirait recevoir la reine son épouse; beaucoup d'entre eux étaient issus des branches diverses de la famille de Mendosse, et les deux chefs de cette mission appartenaient à cette antique race. L'archevêque de Burgos, François de Mendosse, figurait dans ses rangs non moins que le duc de l'Infantado. Quatre cardinaux de cette maison avaient déjà honoré la pourpre ². Si nous insistons sur le mérite et la noblesse des seigneurs auxquels échet principalement l'éminente faveur de recevoir la reine d'Espagne des mains du roi de Navarre, pour la conduire au roi son époux, c'est que nous considérons que la grande qualité de tels personnages est un hommage plus véritable et plus flatteur que l'or, la pourpre, les chevaux et les pierreries qui peuvent être étalés et déployés en pareille rencontre; le nom des Mendosse suffit à notre objet.

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 466 et 468.

² Aubéry, *Histoire générale des cardinaux*, tome II, page 429; tome III, pages 26 et 423; tome IV, page 88. — Pallatius, *Fasti cardinalium*, tome III, page 456.

Un lien personnel d'estime et d'affection attachait Philippe II à cette maison illustre. Il avait eu pour gouverneur un Mendosse, le grand commandeur de Castille, fils du comte de Miranda. Son rare mérite demeurait gravé dans son souvenir autant que ses soins éclairés recommandaient son nom à sa reconnaissance ¹. Les traditions historiques ne signalaient pas moins les Mendosse au roi d'Espagne pour une pareille mission; lorsqu'en l'année 1500 le grand roi Emmanuel de Portugal, veuf de l'Infante dona Isabelle, avait demandé et obtenu en mariage sa belle-sœur, seconde fille du roi Ferdinand et de la reine Isabelle ², le cardinal don Diego Hurtado de Mendosse, archevêque de Séville, patriarche d'Alexandrie, honoré par ses souverains du glorieux surnom de cardinal d'Espagne, destiné par eux à l'archevêché de Tolède, avait reçu l'ordre de conduire la princesse en Portugal ³. Les titres, les honneurs, les grades étaient accumulés sur eux, et, dans ces derniers temps, l'empereur Charles-Quint avait envoyé don Hurtado de Mendosse, marquis de Carrète, grand veneur d'Espagne, comme vice-roi au Pérou.

La noblesse de leur sang et l'ancienneté de leur origine l'emportaient sur le reste de leurs avantages autant que ce qui vient de Dieu l'emporte sur ce qui vient des hommes. La nuit des temps couvrait leurs premiers auteurs, mais en les cherchant perdus dans cette antiquité, on ne demeurait incertain qu'entre les rois goths, les souverains de Biscaye, les comtes de Castille. Ceux qui,

¹ Aubéry, *Histoire générale des cardinaux*, tome III, page 424.

² Jean de Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*, tome VIII, page 199.

³ Aubéry, *Histoire générale des cardinaux*, tome III, page 27.

sans aimer les chimères, s'attachaient à l'opinion la plus probable n'indiquaient pas leur naissance ailleurs que parmi ces derniers, et les reconnaissaient pour neveux du célèbre cid Ruy Dias de Bivan. Ils portaient sa devise dans leurs armes ¹. Issu d'un si noble sang, l'archevêque de Burgos, après avoir passé sa vie dans les honneurs et après l'avoir remplie par les services que son dévouement lui inspirait pour ses souverains, trouva l'avoir dignement couronnée par la mission dont il s'acquittait en recevant la reine Élisabeth; ne reconnaissant plus rien en ce monde au-dessus ni à la hauteur de ce dernier emploi de ses forces, si ce n'est le service de Dieu, il s'y attacha uniquement, se retira dans son diocèse de Burgos, et se consacra encore à ses princes par la prière, comme il l'avait fait autrefois par son zèle et son respect dans les négociations, dans les gouvernements et dans les cours ².

Il serait facile, à la suite de Lansac, de Lhuillier, de Vincent Sartenas et autres consciencieux narrateurs, de dire les uniformes et les livrées qui figuraient autour de tant et de si grands seigneurs lors de la réception de la reine Élisabeth ³. Il coûterait peu de mesurer et de décrire les tentures déployées sur son passage, de compter les fleurs répandues sur sa route, malgré l'intempérie de la saison, de détailler les pierres précieuses étalées sous ses yeux et déposées sur elle-même. Quatre mille chevaux étaient employés à son escorte, et la dépense per-

¹ Aubéry, *Histoire générale des cardinaux*, tome II, page 430. — Imhoff, *Genealogiæ viginti illustrium in Hispania familiarum*.

² Aubéry, *id.*, tome IV. — Pallatius, *Fasti cardinalium*, tome III, page 465.

³ M. L. Paris. *Négociations sous François II*, pages 474 et 479.

sonnelle du duc de l'Infantado ne s'élevait pas à moins de deux mille écus par jour¹.

Bien que le deuil du feu roi de France imprimât son caractère sur la maison du roi de Navarre et sur celle du roi d'Espagne, l'occasion permettait des magnificences exceptionnelles². Nous n'essayerons pas cette nomenclature, ayant fait tout le possible et tout le mieux pour l'honneur de Leurs Majestés Catholiques, en disant le mérite et la noblesse des seigneurs qui furent envoyés au-devant de la reine, et qui ajoutèrent par leur présence à l'éclat de cet événement.

Élisabeth de Valois faisait de ce choix l'estime et la préférence que nous en témoignons nous-même. Elle l'exprima quelques moments plus tard, en répondant à leur compliment de bienvenue.

Mais avant la remise de la reine entre les mains des commissaires du roi Catholique, des contestations s'animèrent sur le lieu de cette cérémonie.

Le roi de Navarre ne voulait pas engager « sa personne en un pays contentieux et de jalousie pour les raisons que tout le monde sait entre le roi Catholique et lui³ ; il fit donc prier le cardinal de Burgos et le duc de l'Infantado de venir chercher Élisabeth au monastère de Ronceveaux, lieu duquel le roi d'Espagne jouit comme du reste de la haute Navarre, semblant bien avoir assez fait de la mener jusque-là⁴ ; mais comme la nation espagnole est céré-

¹ M. L. Pâris, *Négociations sous François II*, page 168. — Mémoires des noms des Espagnols qui viendront recevoir la reine à Roncevaux.

² M. L. Pâris, *Négociations sous François II*, page 180, note. — De Thou.

³ B. I. Colbert, volume 140, page 519 et suivantes.

⁴ B. I. Colbert. — De Thou, pages 519 et suivantes.

monieuse, n'ayant jamais faite de contention quand il est question de débattre son avantage, alléguant le mauvais tems qu'il faisoit pour les tourbillons de neiges les plus extrêmes que l'on vît depuis trente ans, ils firent savoir qu'il étoit bien raisonnable que fissions la moitié du chemin d'entr'eux et nous, jusqu'à une place près du bourg, fondant, comme nous présumâmes, l'égalité de l'honneur et de la réputation sur l'égalité de la distance de leur côté et du nôtre ¹.

» Les envoyés du roi d'Espagne étoient alors en un lieu nommé l'Espinal, qui n'étoit loin dudit Ronceveaux qu'à deux petites lieues françoises, comme de Paris à Saint-Denis ². »

Le roi de Navarre insista, alléguant la dignité de la reine qu'il conduisait, sa jeunesse extrême, la rigueur de la saison, les soins de sa santé, qui ne permettaient pas qu'un pareil événement eût lieu en plein champ ou sur des montagnes, enfin la grandeur du souverain qu'il représentait, « lequel en sa qualité de roi Très-Christien précède tous les rois de la chrétienté, et est ce point hors de toute contestation, sachant un chacun comment les ambassadeurs des uns et des autres l'observent à Rome, en Angleterre, à Venise et ailleurs, quand il est question d'assister en acte public ou solennel, où celui de France précède ³. » Des raisons de vanité mesquine se joignoient aux causes d'orgueil national dans le refus que les envoyés espagnols faisaient d'avancer davantage.

« S'ils ne vouloient point venir audit Ronceveaux,

¹ B. I. Colbert, v. CXL, p. 519.

² B. I. Colbert, v. CXL, p. 519 et suiv.

³ B. I. Colbert, tome CXL, page 521 et suivantes.

c'étoit plus pour faire voir aux champs la multitude d'hommes et chevaux dont ils pensoient nous surpasser, que pour autre raison, et qu'étant mis et parangonés en conférence de notre troupe qui est en deuil et tout de noir, ils apportassent plus d'apparence et de gloire ¹.

» Toutes fois le temps n'ayant égard à leurs volontés, ni mercy de leurs accoutremens, qu'ils furent contraints de couvrir de gabans et manteaux de pluies, renforça plus que jamais à neiger, de façon que le vendredi matin, cinquième de ce dit mois, l'on leur manda résolument que la faim nous commençoit à chasser de Ronceveaux, et que s'ils n'étoient délibérés de la venir prendre, nous gagnerions toujours pays, vivres, et irions loger à Épinal, pensant bien que par honneur et devoir il faudroit qu'ils quittassent la place à leur maîtresse.

» A la fin vaincus de cette pertinacité et raison, ils firent savoir inopinément (pour nous prendre en désordre et au dépourvu) qu'ils s'en venoient pour satisfaire incontinent à leur commission ². »

Mais la vivacité française ne permit point cette satisfaction à la jalousie espagnole, et malgré la brièveté du temps et la pauvreté du lieu, tout fut prêt pour l'heure assignée, avec les conditions de magnificence nécessaire à un acte si solennel et à des personnages aussi considérables que les souverains dont il s'agissait.

Cette cérémonie décisive, qui achevait de rendre Élisabeth de Valois Espagnole et reine, se passait donc à Ronceveaux, lieu de fatal, de glorieux et de mémorable souvenir dans les annales de la France. En cette vallée

¹ Bibliothèque Impériale, Colbert, v. CXL, page 521.

² Bibliothèque Impériale, Colbert, v. CXL, page 521.

Charlemagne avait perdu le plus brillant de ses paladins et son armée. A près de huit siècles de distance, une grande princesse, à laquelle certains généalogistes¹ se plaisent à attribuer quelques gouttes de son sang, devait-elle y laisser ses joies et ses espérances ?

Quoi qu'il en soit, son courage et sa volonté résistèrent longtemps aux pressentiments secrets et aux défaillances de la nature, que causaient légitimement ses adieux à la France; elle fut fidèle à sa dignité de princesse, à sa majesté de reine et à l'affabilité de caractère qu'elle savait mêler aux rigueurs de l'étiquette espagnole.

Elle s'assit sur un trône que l'on avait improvisé en la salle haute du monastère du lieu, « car l'on avoit considéré qu'après un aussi mauvais tems il eût été fort mal aisé de faire la dicte assemblée en campagne². » Là, elle entendit les discours qui lui furent adressés au nom du roi; elle permit au duc de l'Infantado, qui s'était agenouillé devant elle, de lui baiser la main; mais, par respect pour un prince de l'Église, elle ne souffrit pas que le cardinal de Burgos lui rendît le même hommage et demeurât dans la même position : elle le releva, l'embrassa, le fit couvrir. Il lui dit alors « que le roy leur seigneur leur avoit fait cette grâce et honneur de les choisir pour la venir recevoir, et lui déclarer qu'elle fût la très-bien venue en ses royaumes, les sujets desquels n'avoient jamais eu si grande aise et contentement qu'ils auront en l'y recevant pour reine, dame et maîtresse, et

¹ P. Tournemine, *Mémoires de Trévoux*, avril 1712. — P. Anselme, *Histoire générale de la maison de France*, tome I^{er}, page 67. — Courcelles, *Histoire générale des pairs de France*, tome I^{er}, page 44 et suiv.

² Lansac au cardinal de Lorraine. — M. L. Pâris, *Négociations sous François II*, page 172.

qu'eux et toutes leurs maisons se sentoient merveilleusement heureux d'avoir eu cette charge de luy faire service, à quoy leur vie étoit entièrement vouée¹. » Dissimulant toujours son regret de quitter la France et les Français, la reine d'Espagne répondit « qu'entre les grâces et faveurs qu'elle espéroit recevoir du roy son seigneur, elle comptoit celle-cy pour une bien singulière qu'il eust choisi de tels personnages pour sa réception et conduite, et qu'elle ne faudroit de l'en remercier, et auroit toujours bonne souvenance que par la maison de Mendosse elle entroit en la possession de ses royaumes et venoit en la compagnie dudict seigneur roy son mari, dont elle se sentoit tellement à eux obligée qu'en tous endroits où ils la voudroient employer, ils la trouveroient leur bonne reyne et par suite amye, qu'au surplus elle étoit bien marrye de la peine qu'ils prenoient, et que le mauvais tems l'eût si longuement retenue pour les avoir faict tant attendre². »

Après cet échange de cérémonies et de courtoisies, la reine donna congé au roi de Navarre et au cardinal de Bourbon; elle les embrassa l'un et l'autre, disant à eux-mêmes et aux seigneurs qui l'environnaient qu'ainsi devoit-elle les traiter par ordre du roi son frère, « comme princes de son sang, et d'après la coutume du pays auquel elle ne cessoit qu'en ce moment d'appartenir³. »

En même temps, la reine, ne pouvant plus contenir la douleur qu'elle avait dominée jusqu'alors, se pâma

¹ Lansac à M. le cardinal de Lorraine. — M. L. Paris, *Négociations sous François II*, pages 172 et 173.

² M. L. Paris, *Négociations sous François II*, pages 172 et 173.

³ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 173.

entre les bras du roi de Navarre¹. Il ne fallut pas moins passer outre et franchir ces limites, dernier pas auquel ne s'opposait point sa douce volonté, mais qu'en ce moment appréhendait sa nature.

Le cardinal de Burgos prit sa main droite, le duc de l'Infantado la soutint à gauche; ils la placèrent dans sa litière, et lors « avec force trompettes et hautbois, et de la neige qui tomboit comme par dépit pour bigarrer les belles livrées de ces seigneurs, on alla coucher dans un mauvais village à une lieue de là, où ledit cardinal et duc, à l'envi l'un de l'autre, envoyèrent force vivres, confitures et lits aux dames et demoiselles, lesquelles en avoient bien besoin; mesmement les filles pour ce que tout leur bagage estoit demeuré perdu en la montagne, lequel s'est depuis recouvert². »

¹ Chronologie novenaire de Cayet.

² M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 174.

CHAPITRE ONZIÈME.

VOYAGE DE LA REINE D'ESPAGNE DE LA FRONTIÈRE A GUADALAXARA.

La reine d'Espagne, ainsi séparée des princes de sa famille et des seigneurs de sa suite qui l'avaient accompagnée jusqu'à la frontière, conserva cependant auprès de sa personne quelques serviteurs dévoués. L'ambassadeur de France, Sébastien de Laubépine, évêque de Limoges, avait en Espagne la double mission de représenter le roi son maître et de protéger de tout son crédit la jeune reine, sœur de François II. Lansac de Saint-Gelais, non moins rompu aux usages de la cour de Madrid qu'à ceux de la cour du Louvre, également familier avec les deux langues, partageait ce noble emploi. Il ne devait s'éloigner que lorsque Élisabeth serait accoutumée aux mœurs et aux habitudes du pays. Un certain Lhuillier lui servait de secrétaire. Parmi les dames auxquelles était confié l'honneur de charmer son absence, de tromper son éloignement, de veiller aux soins intimes et à la sûreté de sa vie, figurait mademoiselle Darne, « jolie, honnête et de bonne grâce, » dont Lansac ne nous a rien fait connaître que ce portrait, et aussi l'intérêt que lui portait le cardinal de Lorraine; aucune autre particularité ne la signale à l'attention de l'historien ¹.

Mais au premier rang brillaient autour de la reine les princesses ses cousines, madame de Rieux et mademoi-

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 186. — Rapport de Lansac, page 174. — *Idem* de Lhuillier, page 179. — Relation anonyme, page 187.

selle de Montpensier, toutes les deux de la maison de Bourbon; venait ensuite madame de Clermont, presque aussi haut placée qu'elles.

Avant son mariage, en 1542, avec Guy, baron de Castelnau et de Clermont-Lodève, elle se nommait Louise de Bretagne. Son aïeul, François, bâtard de Bretagne, comte de Vertus et de Goëlle, baron d'Avaugour, était fils naturel et bien-aimé de François II, duc de Bretagne, et frère d'Anne, duchesse de Bretagne, deux fois reine de France. Doté et comblé par son père, il fut encore élevé au rang d'illustre gentilhomme breton; il atteignit presque, par ses grandeurs, le rang de prince, comme il en approchait par le mérite qui devrait distinguer toujours ceux qui règnent et qui commandent. Sans être jamais officiellement reconnu pour allié par les rois Charles VIII et Louis XII, ses beaux-frères, il avait été traité comme tel et honoré de grandes charges et d'une grande autorité en Bretagne. Ces souvenirs vivaient encore en la personne d'Élisabeth de Bretagne, comtesse de Clermont, sa petite-fille, et lui avaient valu l'honneur d'accompagner Élisabeth de Valois, d'être attachée à sa personne, et de figurer immédiatement après les princesses dans la confiance de la reine et dans les distinctions de la cour.

Auprès d'elle marchait, dans un rang égal pour la faveur et supérieur pour la naissance, puisque aucun nuage ne venait en éclipser le légitime éclat, Gilberte de Chabannes, issue en ligne directe et masculine, au vingt-deuxième degré, de Widgrin, comte d'Angoulême et de Périgord, mort en 886, après dix-sept ans d'une glorieuse souveraineté¹. Mademoiselle de Chabannes était

¹ Courcelles, *Histoire des pairs de France*, tome V; généalogie de la

filles de Joachim de Chabannes, seigneur de Curton, et de Charlotte de Vienne, sa quatrième femme. Ce seigneur était proche parent de Catherine de Médicis. Gilbert de Chabannes, son aïeul, s'était allié à Catherine de Bourbon-Vendôme. Madame de Chabannes, mère de Gilberte, était gouvernante de Marguerite de Valois, fille de Henri II¹. Quant à Gilberte de Chabannes, mariée en 1565 à Jean de Montboisier, marquis de Canillac, elle quitta la reine d'Espagne sa maîtresse en 1560. Rappelée lors des jalousies qui éclatèrent en cette cour étrangère, elle fut attachée pour ce retour à la personne de mademoiselle de Bourbon-Montpensier².

Mesdemoiselles de Noyant, de Gironville, de Fontpertuy, de Poulpry, de la Boessière, etc., etc., formaient une partie du cortège officiel de la princesse et composaient sa cour intime³.

Quant à Susanne de Bourbon, femme de Claude de Rieux, elle doit être distinguée entre toutes à cause de son mérite non moins élevé que sa naissance. Elle était fille de Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, et de Louise de Bourbon-Montpensier, sœur du glorieux et coupable connétable de Bourbon⁴. Claude de Rieux, dont elle était veuve alors, avait été l'un des captifs après la bataille de Pavie, puis ensuite l'un des otages lors du

maison de Chabannes, page 38. — *Idem*, tome V, généalogie de la maison de Mathas. — P. Anselme, *Histoire de la maison royale de France*, tome III, page 123. — *Idem*, tome VII, page 130.

¹ Voir les Mémoires de cette princesse.

² Bibliothèque Impériale, portefeuille de Laubépine, lettre de madame de Chabannes-Curton à l'évêque de Limoges, 18 mars 1560.

³ Bibliothèque Impériale, *idem*. — Passim.

⁴ P. Anselme, *Histoire générale de la maison de France*, tome I, pages 315 et 354.

traité de Madrid. Louise de Rieux, sa fille unique, avait épousé René de Lorraine, marquis d'Elbeuf. Tous ces titres, joints à sa naissance, la recommandaient au choix du roi de France et de ses ministres : elle devait posséder aussi les sympathies du roi d'Espagne; la fatale et valeureuse célébrité de son oncle et l'illustre fidélité de son mari la mettaient en évidence par des droits différents.

Selon l'usage de tous les siècles et de toutes les cours, des causes moins honorables, mais non moins puissantes peut-être, désignaient Susanne de Bourbon, dame de Rieux, à la faveur de Catherine de Médicis. Renée de Rieux, sa nièce, dite la belle de Châteauneuf, avait été élevée comme fille d'honneur de la reine douairière de France. Le duc d'Anjou, depuis Henri III, en était éperdument amoureux; elle employait toute l'énergie de son caractère plus que viril à l'avancement de sa maison, sans oublier le progrès de sa position personnelle et la vengeance de ses propres injures. Plus tard, abandonnée de son amant, devenu roi et époux de Louise de Lorraine, elle voulut, par son intervention, que François de Luxembourg lui donnât son nom et réparât un honneur qu'il n'avait point offensé. Il refusa, et sut éviter par la fuite les effets de la haine que son mépris avait soulevée. Forte du même concours, Renée de Rieux prétendit ensuite à la main d'Antoine du Prat; il la repoussa avec dédain, brava ses fureurs, et fut foulé publiquement aux pieds de son cheval, conduit et monté par elle; enfin, mariée à Antinotti, elle le tua de sa main dans l'acte même de l'infidélité; et, remariée à Altoviti, elle vit Henri d'Angoulême, contre lequel il avait conspiré, le massacrer sous ses yeux; mais, digne de Renée de

Rieux, il ne mourut pas sans vengeance, et, rendant le dernier soupir, il sut le poignarder lui-même¹.

Telle était la famille de Susanne de Bourbon, veuve de Claude, premier du nom, sire de Rieux et de Rochefort, comte d'Harcourt et d'Aumale, mais telle n'était point sa personne. L'élévation et la vigueur de son caractère, égales à la noblesse de sa naissance, assuraient le maintien de sa dignité, et garantissaient tout autant son dévouement pour l'auguste reine dont elle était la prudente compagne et presque l'expérimentée gardienne.

Anne de Bourbon-Montpensier, jeune compagne de madame de Rieux, à la suite d'Élisabeth de Valois, était aussi sa nièce; fille de Louis de Bourbon, duc de Montpensier, et de Jacqueline de Longwie, « princesse d'un grand esprit et d'une prudence au-dessus de son sexe²; » elle fut rappelée en France en 1560, pour épouser, un an plus tard, François de Clèves, duc de Nevers et comte d'Eu. Ce prince, d'une beauté parfaite et d'un mérite accompli, la laissa veuve quatre mois après son mariage; il mourut à l'âge de vingt-deux ans, blessé le matin même de la bataille de Dreux, avant tout engagement, par Desbarres, un de ses gentilshommes, qui déchargea maladroitement son pistolet dans ses reins³.

Indépendamment des princesses et des dames dont la présence autour de la reine relevait sa dignité et rassurait la sollicitude de sa famille, Philippe II avait envoyé à sa

¹ P. Anselme, *Histoire générale de la maison de Bourbon*, tome VI, page 771. — L'Étoile, *Mémoires du temps*. — *Mémoires de Castelnau*, tome I, page 317.

² De Thou, *Histoire universelle*.

³ P. Anselme, *Histoire générale de la maison royale de France*, tome I, page 335, et tome III, page 451.

rencontre, et attachait à sa personne, en qualité de *camarera major*, la comtesse d'Ureigna.

Cette dame fut étrangère aux dernières années de la vie d'Élisabeth, puisque, mourant le 19 août 1566¹, elle devança de plus de deux ans sa royale maîtresse au tombeau.

Toutefois, l'importance que sa place lui donnait auprès de la princesse et l'influence qu'elle exerça sur les tracasseries de son intérieur jettent un intérêt réel sur ce personnage. Il faisait d'ailleurs partie de ce système de grandeur et de surveillance tout à la fois, dont il plaisait à Philippe II d'environner sa jeune épouse.

Il n'est donc point inutile d'étudier quelle était sa famille et quel devait être son caractère, en vertu de tels liens.

La comtesse d'Ureigna, veuve alors, était accompagnée de son fils, chef de la maison de Giron et riche de cent mille écus de rente. Le duc de Nazara et le marquis de los Veloz, ses deux gendres, figuraient dans sa suite². La comtesse d'Ureigna appartenait de près aux chefs de cette pompeuse mission. Sœur du duc d'Albuquerque, vice-roi d'Aragon et de Navarre, elle avait eu pour mère Françoise de Tolède, fille d'Alvarez de Tolède, premier duc d'Albe; son aïeule était une Mendoze, fille de Diego Hurtado de Mendoze, premier duc de l'Infantado³. Le grand nom qu'elle tenait de son père, et que couvrait le grand titre de duc d'Albuquerque, était celui de la

¹ Imhoff, *Genealogiæ viginti illustrium in Hispania familiarum*, p. 79.

² M. L. Paris, *Négociations sous François II*, p. 167. Nombre des seigneurs venus recevoir la reine d'Espagne.

³ Imhoff, *Genealogiæ viginti illustrium in Hispania familiarum*, p. 79.

Cueva, nom éteint, il est vrai, au quatorzième siècle en une fille, mais, selon l'usage de ceux qui ne veulent pas périr, relevé par ses enfants¹. Le sang paternel qui coulait dans les veines de la comtesse d'Ureigna, sang auquel ne peuvent rien changer ni les princes ni les rois, n'était pas selon ces nobles apparences. Il les valait du moins, s'il ne les surpassait pas. Bien que cette illustre dame tirât tout son orgueil de la Vieille-Castille, et ne cherchât pas son berceau ailleurs ni plus loin que dans le val de Manzanada, elle aurait dû le reconnaître, et, malgré sa fierté castillane, on le trouvait pour elle sur les bords de l'Océan, non loin de Saint-Malo, dans ce noble duché de Bretagne, que ne devrait renier aucun de ceux qui peuvent lui rattacher leurs souvenirs et leur origine. Si les substitutions, si les édits et les monarques n'avaient point épuisé leurs forces et leurs volontés à faire de la comtesse d'Ureigna une fille de la maison de la Cueva, si les siècles n'avaient pas ajouté leur sanction à cette entreprise, elle eût porté un des plus beaux noms dont s'enorgueillissent la Bretagne et la France, et dont l'Europe entière salue l'antique illustration : elle se fût appelée du Guesclin. Née Française, sujette ou suivante des reines et princesses filles de saint Louis, au lieu de figurer dans l'austère et magnifique cortège des envoyés du roi Philippe II, elle eût accompagné peut-être Élisabeth dans ses nouveaux royaumes, et, bien loin de mettre son orgueil et sa jalousie à la séparer de sa cour française, à la plier à des usages encore étrangers pour elle, elle eût mis son amour et ses soins à lui parler de sa patrie, à la

¹ Abbé de Veyrac, *État présent de l'Espagne*, tome IV, page 26. — Imhoff (*ut supra*), page 75.

rendre doucement et sûrement Espagnole par la condescendance plus que par la contrainte, par les souvenirs qui lui auraient rappelé sa famille plus que par les efforts et les conseils qui tendaient vainement à la lui faire oublier.

En 1340, Bertrand du Guesclin¹, grand-oncle du connétable, avait porté au secours des rois de Castille et de Portugal, dans les contrées qu'arrose le Guadalquivir, une bannière bénite par le souverain pontife à Avignon. Il s'était distingué dans plus d'une rencontre avec les Maures sur les rives du Salado. La gloire l'avait amené en Espagne, l'amour l'y fixa; il épousa Marie Fernandez de la Cueva, dernière héritière de cette antique maison; il partagea son nom, qu'il transmit, en l'illustrant encore, à ses descendants.

La noblesse du sang des du Guesclin ne faillit en aucune des générations suivantes. Soutenu par des alliances dignes de son origine, il ne fut jamais corrompu; mais sa pureté française en fut bien altérée, son cours ne tenait plus guère de sa source; le sang, malgré la voix qu'on lui prête, manque de langage: l'éducation en fait toute la force et toute l'inclination; bien que celui de la comtesse d'Ureigna n'eût point dégénéré depuis le connétable, il avait perdu tout instinct français, il était devenu franchement espagnol, contre la disposition qu'aurait dû lui donner la nature.

Ce qu'il y avait de Français en la reine d'Espagne et

¹ Imhoff, *Genealogiæ viginti illustrium in Hispania familiarum*, page 75. — Abbé de Veyrac, *État présent de l'Espagne*, tome IV, page 26. — P. Anselme, *Histoire générale de la maison de France*, tome VI, page 185. — Favyn, *Théâtre de l'honneur*, tome II, page 7.

autour d'elle blessait les affections de la comtesse d'Ureigna ; bien différente en cela du comte de Penaranda de la maison de Bracamonte, qui, sous le roi Philippe IV, tenait encore à grand honneur d'être issu du connétable Dugesclin par un de ses fils naturels, et se faisait reprocher dans son conseil trop de penchant pour les intérêts français ¹.

Elle attendait la reine d'Espagne à Pampelune ; il fallut trois journées de marche pour atteindre cette capitale de la Navarre. Partout sur son passage, Élisabeth recevait les témoignages de l'admiration, après avoir été l'objet des empresses de la curiosité. Les arcs de triomphe, les compliments, les inscriptions, les danses, se multipliaient sous ses pas et sous ses yeux ; la grâce de ses manières, le charme et la dignité de sa figure, ces deux séductions de la grandeur, lui gagnaient toutes les sympathies. « Son visage étoit beau, et ses cheveux et yeux noirs qui adombrèrent son teint et le rendoient si attirant que les seigneurs ne l'osoient regarder, de peur d'en être épris et en causer jalousie au roi son mary, et par conséquent eux courir risque de la fortune et de la vie. Les gens d'Église faisoient tout de même, de peur de tentation, ne cognoissant assez de force et commandement à leur chair pour s'en garder d'en être tentés ². »

Après avoir visité l'église cathédrale de Pampelune, la reine se rendit au palais au milieu de l'enthousiasme populaire. La comtesse d'Ureigna l'attendait au bas des

¹ Herrera, liv. III, 3^e partie, chap. v. — Amelot de la Houssaye, tome I, page 551. — P. Anselme, *Histoire générale*, tome VI, page 486.

² Brantôme, *Dames illustres françaises et étrangères*, discours 4^e, tome V, page 428.

degrés, et baisa la main de la reine sa maîtresse, qui, la relevant, l'embrassa familièrement. Après ces respects rendus à Élisabeth, elle fit ses révérences à mademoiselle de Montpensier et à madame de Rieux, dont elle ne pouvait pas voir sans jalousie le titre de parentes de Sa Majesté Catholique et de princesses du sang français. Puis elle présenta à la reine une lettre du roi, qui, au lieu des tendres impatiences auxquelles elle s'attendait sans doute, contenait seulement et froidement des éloges de la comtesse, le détail des soins qu'elle devait lui rendre, et la demande du bon accueil qu'il sollicitait en retour.

Il y eut entre la noble Espagnole et les illustres Françaises un échange de courtoisie qui semblait promettre un ciel toujours serein ; mais à côté paraissaient et se cachaient tour à tour les susceptibilités, les froissements, les vanités, les ambitions, les intrigues, qui amoncelaient bien des nuages. Petites et mesquineries, qui sont le partage de l'esprit et du cœur humain, et surtout l'apanage des cours ; détails minimes et puérils, d'où naissent souvent de grands événements ; tracasseries de palais, qui parfois conduisent aux bouleversements des pays ; égoïsme et jalousie, qui grandissent jusqu'à la passion furieuse, jusqu'à l'envie dévorante.

Des questions de préséance furent traitées entre ces dames, des concessions de service furent faites avec une apparente bonne grâce et une admirable tranquillité. La queue du manteau de la reine d'Espagne passa des mains de madame de Clermont entre celles de la comtesse d'Ureigna. La reine, occupée à pacifier toutes choses dès l'abord, avait dit à l'Espagnole « combien elle s'estimoit heureuse d'être accompagnée d'une si honorable et ver-

tueuse dame comme elle, et qu'elle se délibéroit de l'aimer et honorer autant qu'elle pourroit, et de recevoir ses bons conseils et avertissements comme si la reine sa mère les lui faisoit ¹. »

Les paroles d'Élisabeth de Valois devaient flatter le juste amour-propre de la comtesse, surtout elles cherchaient à s'adresser à son cœur; mais où se trouve le cœur de la plupart des courtisans? et surtout comment suivre la route tortueuse et embarrassée pour arriver jusqu'à lui? Madame d'Ureigna n'était point autre que ceux de son espèce, et, loin d'être charmée et apaisée par les grâces et la jeunesse de la reine, elle n'éprouva qu'inquiétude et dépit du partage de ses fonctions, et surtout elle ne ressentit que jalousie profonde contre les deux princesses, qu'elle prétendait dominer par son influence et bannir par ses tracasseries, ne pouvant pas les égaler par son mérite. Cependant, dissimulant pour mieux réussir, elle répondit à la reine « qu'elle seroit sa très-humble servante, et très-bonne sœur et amye de la dame de Clermont ². »

Deux jours se passèrent à Pampelune, les mascarades, les combats de taureaux et autres plaisirs en furent le principal emploi, les festins et les danses à la mode de France étaient variés par d'autres divertissements dans le goût espagnol. Il y avait une courtoisie délicate à environner la reine des souvenirs de sa patrie; il y avait une autre politesse non moins vraie à l'initier aux mœurs de son royaume.

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 176. — Lansac au cardinal de Lorraine.

² M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 176. — Lansac au cardinal de Lorraine.

Élisabeth de Valois répondait à ces avances par des procédés semblables ; tour à tour, suivant en cela son inspiration, elle s'habillait à l'espagnole pour plaire au peuple sur lequel elle venait régner, ou, cédant aux conseils de la comtesse d'Ureigna, elle se parait à la française pour satisfaire la curiosité publique ¹. D'autres fois enfin elle mêlait ensemble les parures et les modes des deux pays, comme pour les rapprocher et les confondre dans son affection et dans sa mémoire, et pour figurer en sa personne un symbole d'alliance et de paix.

Cependant les lettres de Philippe II se multipliaient et témoignaient de l'impatience avec laquelle il attendait la reine ; elle y répondait par des messages que le chevalier Salviati lui portait avec mission de lui baiser la main de sa part ².

Ces fêtes, cette harmonie, ces empressements, devaient être incessamment troublés par les aigreurs de la comtesse d'Ureigna ; elle ne put pas porter plus loin sa feinte douceur. La reine et sa suite quittaient Pampelune ; elle fit prier sa camarera major de monter dans sa litière royale. Cette dame estimant qu'une telle place ne manquerait jamais à son ambition, mais que son rang à la suite de la reine pourrait lui être disputé dans l'avenir par les étrangères, si elle ne le fixait pas dès l'abord, pria Sa Majesté de l'excuser et de lui permettre de voyager dans la sienne ; encore, ajouta-t-elle répondant à

¹ *Relation du voyage de la reine jusqu'à Pampelune*, par un anonyme. — M. L. Paris, *Négociations*, etc., page 187.

² *Relation du voyage de la reine jusqu'à Pampelune*, par un anonyme. — M. Louis Paris, *Négociations (ut supra)*, page 187.

l'honneur qui lui avait été fait, « qu'elle ne pût souhaiter plus grande faveur que celle-là ¹. »

Madame de Clermont prit donc la place qu'elle avait refusée; la comtesse, suivant la politique pour laquelle elle avait sacrifié un des privilèges de sa charge, voulut occuper pendant la marche et dans le cortège la place qui appartenait à madame de Rieux et à mademoiselle de Montpensier; ne pouvant pas l'obtenir, elle se mit en devoir de l'enlever, et ses estaffiers heurtèrent et abattirent si résolûment ceux des princesses, qu'elles furent jetées hors de leur rang, dont la comtesse s'empara sans hésitation et sans excuse.

La reine, informée de ce débat et de cette injure, fit répéter à la comtesse « qu'elle eut eu très-agréable s'il luy eust plu monter en sa litière, comme elle l'auroit encore si elle le vouloit faire, mais qu'après elle la prioit d'être contente que lesdictes demoiselles et dame pour être princesses de son sang et de la maison royale, étrangères en ce pays et non ses sujettes, fussent honorées ainsi qu'elles avoient accoutumé, et comme il leur appartenoit. Sa Majesté estimoit l'honneur qu'on leur faisoit être fait à elle-même, comme aussi étant mesprisées, elle pensoit être mesprisee ². »

Madame d'Ureigna dissimula sous des paroles respectueuses un trouble et un mécontentement difficilement contenus; mais si le fiel ne put pas lui monter jusqu'aux lèvres, il fermenta dans son cœur, et ses yeux en trahi-

¹ Rapport de Lhuillier au cardinal de Lorraine. — M. L. Paris, *Négociations*, etc., page 485.

² Lansac au cardinal de Lorraine. — M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 477.

rent l'amertume. Elle répondit cependant « qu'elle n'étoyt que pour obéir à Sa Majesté mesmement en cet endroit, qu'elle étoit très-mal contente de ses gens, qu'elle les feroit châtier ¹. »

Depuis, les choses se passèrent gracieusement quant à l'extérieur; mais les rivalités nées et exprimées alors entre les dames des deux nations n'en continuèrent pas moins autour de la reine; les Espagnols gardèrent une rancune profonde de l'affront qu'avait reçu la comtesse.

Les tracasseries et les intrigues qui environnèrent Élisabeth de Valois à cette occasion ne furent pas sans influence sur les ennuis de sa triste et courte royauté.

La reine d'Espagne, tout en se hâtant vers le roi son mari, étudiait ses amitiés et ses goûts, et elle était attentive à les satisfaire, en attendant qu'elle pût combler un autre sentiment. Elle s'arrêta chemin faisant chez le vice-roi de Navarre, le marquis de Cortès, auquel revenait la faveur de coucher dans la chambre du roi lorsque Ruy Gomès était absent. Elle traita et favorisa la marquise avec une distinction dictée par Philippe II lui-même. La reine s'annonçait pour le 26 ou le 28 janvier à Guadalaxara, elle y arriva le 1^{er} février. On espérait que le roi d'Espagne n'attendrait pas cette date ni ce lieu, et que ses empressements viendraient rassurer la timidité et dissiper les pressentiments que la jeune reine avait éprouvés en passant la frontière; ce fut une erreur. Philippe II, alors à Tolède, vint jusqu'à Guadalaxara, accompagné de doña Jeanne sa sœur et de la principale noblesse d'Espagne ². Mais soit

¹ Lانسac au cardinal de Lorraine. — M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 177.

² J. de Ferreras, tome IX, page 444.

affectation d'une majesté et d'une gravité qu'il aurait pu abdiquer sans faiblesse en pareille occasion, soit dévouement pour des affaires qu'il aurait pu oublier et laisser un moment sans péril, il ne passa pas outre. D'ailleurs il avait en mémoire l'auto-da-fé que peu de mois auparavant l'inquisition avait renouvelé à Valladolid sous ses yeux, par ses ordres, pour son bon plaisir, et comme pour célébrer son retour en Espagne; malgré le nom d'*acte de foi* qu'il avait donné à cette barbare exécution, non moins exécration aux yeux du vrai catholicisme que maudite par la nature, peut-être qu'en secret son souvenir lui pesait et le poursuivait comme un remords. Sous ce poids, son esprit devait se troubler autant que sa conscience s'était aveuglée; une sorte de stupeur pouvait l'atteindre jusque dans les joies du mariage et les empressements de l'amour. La reine fut donc reçue avec une étiquette et une pompe sérieuses, bien faites pour la glacer, pour effrayer ses pensées, et pour égarer un cœur moins inébranlable que le sien dans la voie du devoir.

CHAPITRE DOUZIÈME.

MARIAGE DE PHILIPPE II ET D'ÉLISABETH DE VALOIS.

— MALADIE DE LA REINE D'ESPAGNE. — INTRIGUES ET TROUBLES
PARMI SES DAMES.

Un auteur que plusieurs fois déjà nous avons eu l'occasion de contredire, tout en admirant le charme et l'intérêt de ses inventions, commet, au sujet de l'entrevue des royaux époux, une erreur qui sied à son roman. Saint-Réal, plus terrible encore dans ses récits que le sombre Philippe II ne le fut dans ses actes, le fait demeurer à Madrid, tandis que la princesse son épouse s'avancait vers lui : moins exact dans l'énoncé des faits que correct dans l'élégance de son style, il dit en des termes et avec une forme que nous n'entreprendrons point d'égaliser, qu'il envoya son fils don Carlos, alors âgé de quatorze ans seulement, à la rencontre d'Élisabeth de Valois, et que, prévenus déjà l'un pour l'autre d'un sentiment fondé sur d'anciennes espérances, ils achevèrent de s'aimer dans cette imprudente rencontre, et qu'ils exprimèrent par leurs yeux ce que n'osaient point encore avouer leurs lèvres. Quant au roi lui-même, fidèle au système de froideur qu'il avait adopté en mettant si peu d'empressement à appeler Élisabeth en Espagne, il l'aurait attendue patiemment dans son palais à Madrid, et ne l'aurait reçue qu'à la descente de son carrosse ¹.

Telle est la version que Saint-Réal nous donne avec tous les agréments du plus charmant langage et tous les

¹ Saint-Réal, *Nouvelle historique et galante*, édition d'Amsterdam, 1673, page 16.

détails de la plus touchante invention. S'il se trompe sur le fait matériel et palpable des lieux, ne peut-il pas errer aussi sur le trait insaisissable des mouvements secrets et précoces de ces jeunes cœurs ?

Quoi qu'il en soit, il faut convenir avec lui, et avec tous les documents sur lesquels s'appuie notre étude, que le premier aspect et le premier accueil du roi d'Espagne ne produisirent pas une impression favorable sur l'esprit et le cœur de la jeune princesse. Lorsque, à Guadalaxara, elle fit connaissance avec le roi son époux, effrayée de l'air sérieux et inexorable que ses trente-deux années ne justifiaient pas encore, elle le fixa avec une curiosité et comme avec une terreur enfantine. Philippe II, trouvant mauvaise cette observation muette, lui dit : *Que regardez-vous ? Si j'ai les cheveux blancs ?* « Ces mots, ajoute Brantôme, lui touchèrent fort au cœur ; depuis on augura mal pour elle ¹. » La jeune reine, interdite, ne répondit rien ; mais ne dut-elle pas pleurer en secret ce beau pays et cette cour brillante qu'elle venait de quitter, où tant d'empressement recherchait ses regards, où tant de bonheur accueillait son sourire, où tant d'approbation répondait à ses paroles ?

La principale noblesse d'Espagne avait accompagné Philippe II à Guadalaxara ; doña Jeanne, sa sœur, était à ses côtés, et le prince don Carlos, son fils, avait obtenu de l'y suivre ². Ce fut là que s'alluma d'un nouveau feu cette passion si vive et si tendre que le jeune prince avait déjà conçue pour Élisabeth, et que se développa le sentiment si compatissant et si fidèle qu'elle lui accorda en retour.

¹ Brantôme, *Dames illustres françaises et étrangères*, page 432.

² Jean de Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*, tome IX, page 444.

Don Carlos méritait celui-ci par ses malheurs, par les rigueurs auxquelles on avait soumis son enfance, par le culte qu'il avait voué à cette princesse le jour même où son portrait l'avait persuadé de ses charmes, où son père et la cour l'avaient entretenu de sa possession. Sa perte n'avait pas pu le détacher d'un sentiment si doux et si légitime à sa naissance. Il s'était fait un devoir de son adoration, et lorsque cette passion cessa d'être une espérance et un droit, lorsqu'elle perdit son caractère sacré, elle demeura longtemps un besoin, elle devint une fatalité.

Quant à lui, pouvait-il obtenir plus qu'une compassion fraternelle ? La disgrâce de sa tournure et le dépérissement de sa santé devaient attendrir, mais ne pouvaient pas enflammer, à son sujet ¹. Lorsque Élisabeth l'eut aperçu pour la première fois, elle dut modifier en bienveillance et en sollicitude *les penchants* plus tendres qu'elle avait conçus pour lui. Élevé avec Jean d'Autriche, son oncle, et Alexandre Farnèse, son cousin, ses contemporains, ses émules tous les deux, environné sans cesse de l'un et de l'autre, il ne ressortait pour lui aucun avantage de cette double comparaison : Alexandre avait l'esprit prompt, frondeur peut-être, mais sa déférence pour le roi et pour ses gouverneurs était entière : son caractère indépendant par lui-même se pliait à toutes les lois de l'étiquette, de l'élégance et de l'urbanité. Jean d'Autriche le surpassait encore ; sa figure était non-seulement belle, mais séduisante, son regard était étincelant et pénétrant, ses cheveux blonds encadraient les plus beaux traits du monde, et ses

¹ Strada, *De bello Belgico* ; Romæ, 1637, page 709.

membres, forts, souples et déliés, se prêtaient avec grâce à tous les exercices du corps ¹.

Don Carlos était infirme de naissance : la disproportion de ses jambes le rendait boiteux, et sa taille se ressentait de l'irrégularité de sa marche; sa santé chancelante était en outre atteinte, à l'époque dont il est question, d'une fièvre quarte qui le minait lentement; il en était fort affaibli lorsqu'il vint saluer la reine ². En outre, le caractère du jeune prince, aigri par ses souffrances et par son dépit, n'avait aucun de ces charmes qui attirent et fixent la tendresse, et qui auprès de certains cœurs remplacent les avantages physiques par d'autres droits non moins puissants sur l'amour. Leur absence, si bien compensée par les privilèges de l'esprit et la distinction de l'âme, donne à penser que cette privation est un refus injuste et jaloux de la marâtre nature. L'éducation de l'enfant, mêlée de rigueurs excessives ³ et de faiblesses comme de négligences sans nombre, n'avait point réformé ses tristes penchants. Souvent il ne connaissait plus de maître, et n'entreprenait pas de se posséder : l'empereur Charles-Quint, son aïeul, témoin de ces débuts et de ces germes de passions mauvaises, n'avait pas pu s'empêcher de les déplorer, et de mal augurer d'un tel héritier de ses couronnes ⁴.

Élisabeth de Valois, cependant, fidèle à ses premiers souvenirs et touchée du sujet comme de la profondeur de

¹ Strada, *De bello Belgico*; Romæ, 1637, page 709.

² M. L. Pâris, *Négociations sous François II*, page 274. L'évêque de Limoges au roi.

³ Saint-Réal, *Don Carlos*; Amsterdam, 1673, passim.

⁴ Strada, *De bello Belgico*, pages 43 et 437.

ses peines, l'accueillit avec les égards et l'empressement que méritaient ses premières destinées, son titre de prince d'Espagne, les liens qui les unissaient, et ceux qui avaient dû les attacher l'un à l'autre. Attentive à ses devoirs envers le roi son époux, elle sembla partager surtout les sentiments dont il aurait dû lui donner l'exemple.

« Elle le reçut avec telles caresses et comportement, que le père et toute la compagnie en ont reçu un singulier contentement; ledit prince l'a encore plus grand comme il a démontré depuis et démontre lorsqu'il la visite, qui ne peut être souvent; car, outre que les conversations de ce pays ne sont pas si fréquentes et faciles qu'en France, la fièvre quarte le travaille tellement, que de jour en jour il va s'exténuant ¹. »

Le 2 février 1560, lendemain de l'arrivée de la cour à Tolède, le roi, ayant ratifié son mariage, fit bénir et consacrer son union par les mains de l'archevêque de Burgos. Le duc de l'infantado, voulant jusqu'à la fin partager avec le cardinal les charges et les honneurs de ce grand événement, reçut Leurs Majestés dans son palais, et il traita ses souverains et les seigneurs de la cour avec une magnificence digne d'eux. Peu de jours se passèrent à Guadalaxara; les états, que, dès l'année 1559, le roi avait tenus à Tolède, étaient encore assemblés; Philippe II voulut en profiter pour donner à son mariage un éclat de plus, et pour augmenter l'état du prince don Carlos son fils. Faible compensation de la perte qu'il lui faisait éprouver en lui enlevant la plus charmante princesse de l'univers. Ce fut en ce moment et en ce lieu qu'il déclara

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 271. L'évêque de Limoges au roi.

solennellement à la face de toute l'Espagne, représentée par ses principaux seigneurs, et du monde entier, figuré par les ambassadeurs des princes et des républiques, que son mariage avec Élisabeth de Valois n'éloignait pas don Carlos du trône, et qu'en conséquence il appelait tous ses grands à lui prêter serment de fidélité comme à l'héritier de ses États. Cette cérémonie eut lieu dans la cathédrale de Tolède. Si les promesses du pouvoir garantissaient sa possession, l'avenir de don Carlos eût été long, glorieux et prospère; si les honneurs consolaient des pertes et des peines, le prince eût senti le vide de son cœur se combler par des biens et par un espoir nouveaux.

La princesse d'Eboli, qui causa tant de ruines avant de courir à la sienne, commença vers cette époque à jouer près de la reine un rôle de surveillance plus favorable à ses propres desseins qu'utile à l'honneur d'un lit nuptial qui n'avait pas besoin de telles protections. Elle ne fut point encore attachée à sa personne, mais elle en fut approchée. Si toute influence et toute autorité ne lui appartenrent pas dès lors dans la maison d'Élisabeth, on lui accorda la faveur de l'intimité et les moyens de l'espionnage ¹. Ses intérêts personnels l'appliquaient à cette mission plus encore peut-être que les ordres du roi : maîtresse non pas avouée, mais réelle de ce prince, on attribuait entre autres à ce commerce adultère la naissance de Roderic de Silva, duc de Pastrana, auquel le prince d'Eboli s'était gardé de disputer son propre sang ². Ruy Gomès lui-

¹ Saint-Réal, *Don Carlos*; Amsterdam, 1673, page 73.

² M. Mignet, *Antonio Perez et Philippe II*, page 71. — Imhoff, *Genealogiæ viginti illustrium in Hispania familiarum*. Leipzig, 1742, pages 288 et 290.

même, favori du roi, gouverneur du jeune don Carlos, concourait à cette nouvelle inquisition, couverte du voile de la fidélité, comme celle qui s'exerçait à la lumière du jour était dissimulée par le masque de la religion.

Ces injustes précautions vis-à-vis de la reine prouvaient non pas l'absence de la passion dont elle était l'objet, mais son excès et son égarement.

Les débuts de sa royale union furent remplis des témoignages de l'amour le plus vif, confirmés par les gages les plus vrais. Les fêtes qui accueillirent Élisabeth en furent une preuve moins sensible que les soins dont le roi l'entourna lorsque, à peine arrivée, elle fut prise subitement par une maladie que l'on crut être la petite vérole.

Les solennités et les réceptions furent suspendues, et firent place à de vives inquiétudes; cette charmante reine, qu'il avait suffi de voir pour la surnommer *la reine de la paix et de la bonté*¹, et que les Français appelaient *l'olive de la paix*², s'était en peu de jours attaché tous les cœurs. Celui du roi son époux, le plus difficile à fixer, n'avait pas été le dernier à se laisser conquérir; les fêtes et le concours dont elle avait été officiellement et spontanément environnée *étoient accompagnés de bonne volonté et affection populaires*³. La tristesse de son départ de France s'en était effacée; la gaieté de son caractère et de son âge avait surmonté ses premières impressions.

« Peu d'heures avant l'atteinte du mal, écrit l'ambassadeur de France au roi François II, je la vis enfermée

¹ Brantôme, *Vies des dames illustres françaises et étrangères*, page 429.

² Brantôme, *Vies des dames illustres françaises et étrangères*, page 429.

³ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 274. L'évêque de Limoges au roi.

dans sa chambre avec ses dames, qu'elle faisoit danser les unes après les autres, et elle-même dansa deux ou trois fois, estant bien disposte et gaillarde, qu'il estoit possible; si ce n'est que les serviteurs la trouvoient forte en couleur. La nuit estant avec le roi couché avec elle, elle sentit quelque petite inquiétude, et le matin chaleur se démontrant le long de son estomach et dedans la teste, il parut quelques pustules comme d'ébullition de sang ou petite vérolle ¹. »

Le roi prolongea ses visites et multiplia ses soins auprès de la jeune reine; ses instances, sa tendresse, firent consentir Élisabeth à la saignée, pour laquelle sa répugnance était extrême ².

Ces détails médicaux et intimes n'ont point la futilité dont on pourrait les accuser; ils témoignent que l'égoïsme de Philippe II ne le rendit pas toujours insensible aux charmes et aux vertus de la jeune reine, que si son cœur eut ses jours de haine et d'inflexible cruauté soit envers son fils, soit envers ses peuples, il eut envers Élisabeth une constance de tendresse. Ceux-là mêmes que sa jalousie ou ses infidélités détournent de cette dernière justice ne peuvent pas du moins lui refuser pour elle les élans mérités par son aimable caractère et par ses charmes séduisants. L'humeur sombre du roi aurait pu être complètement adoucie par cette influence, si des passions, des intérêts, et surtout l'action mauvaise de coupables et d'ambitieux courtisans n'avaient point exercé sur lui leur empire. L'inquiétude et le regret, ces fruits de l'amour, ces épines du bonheur, avaient accès dans son âme. Les

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 272.

² M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 272.

actes de sensibilité sont assez rares dans la vie de Philippe II pour qu'on insiste sur ceux que la vérité peut enregistrer en son honneur.

Mais si les craintes inspirées par cette maladie furent vives, elles furent aussi passagères. Les symptômes graves n'eurent pas de durée, les alarmes cessèrent promptement ; les fêtes et les affaires, que les larmes et les prières avaient remplacées, purent reprendre incessamment leur cours accoutumé ¹.

Toutefois une inquiétude tourmentait le cœur maternel de Catherine de Médicis. Élisabeth l'avait quittée bien jeune, elle n'était point encore formée : et dans sa correspondance avec les dames *qui environnoient et qui soignoient la Reine Catholique*, on la voit multiplier ses questions et des conseils relatifs à ce fait. En outre, les esprits jaloux et inquiets n'étaient point sans soupçons que la reine d'Espagne fût atteinte de ce venin dont le roi François I^{er} pouvait avoir empoisonné sa famille, et que le roi Henri II n'avait assurément pas combattu. Les mauvaises langues cherchaient à insinuer cette crainte : la reine mère revenait sans cesse sur ses recommandations de prudence, ses reproches de légèreté, ses craintes d'indiscrétion. Tout à ce sujet la remplissait d'anxiétés et lui faisait ombrage ². Les complots qui l'environnaient, les intrigues qui la menaçaient, les embarras qui surgissaient autour d'elle ne pouvaient pas la détourner de cette sollicitude dans laquelle la politique jouait un rôle auprès de sa tendresse. Se jetant fatalement entre les bras de

¹ Jean de Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*, tome IX, page 445.

² M. Louis Paris, *Négociations sous François II*, pages 704 et suivantes. — Mayer, *Galerie philosophique du seizième siècle* ; passim.

Philippe II pour se sauver des princes lorrains, elle avait besoin de l'appui de sa fille auprès du Roi Catholique. Aussi les luttes intérieures qui se développèrent autour de la reine d'Espagne ajoutèrent-elles singulièrement à son trouble. Une fois les discordes entre la comtesse d'Ureigna et les dames françaises apaisées, celles-ci se déclarèrent la guerre entre elles. Madame de Vimeux entreprit sur les droits et sur les emplois de madame de Clermont. Elle voulut la supplanter auprès de la reine, elle entra dans sa confiance, elle la prima; elle se mit en devoir d'effacer et d'éloigner cette dame, aussi bien que la duchesse de Montpensier, cousine de Sa Majesté. La reine douairière le trouvait *merveilleusement mauvais*, et, n'ayant pas perdu encore l'habitude d'admonester et de diriger Élisabeth, elle le lui mandait sans détour et sans fard. Elle gourmandait l'évêque de Limoges de lui avoir caché ces détails : elle lui imposait plus de franchise à l'avenir, le prévenant que, faute de sincérité de sa part, elle aurait le rapport de ses espions.

Le roi connaissait ces détails, et prenait en pitié cette petite cour française. La jalousie espagnole se réjouissait de ce spectacle : et si la fermeté de Catherine de Médicis n'eût pas, de loin, présidé à l'ordre et à la dignité de cet intérieur, si plus d'une fois elle ne se fût pas vertement courroucée contre la reine sa fille, à tel point que celle-ci « ne recevoit lettre de la reyne sa mère qu'elle ne tremblast et ne fût en allarme qu'elle luy dist quelque parole fascheuse ¹, » Dieu sait en quel autre sentiment la vue de cette anarchie et de cette faiblesse, et les indiscretions qui pouvaient en résulter, auraient changé l'amour, l'estime

¹ Brantôme, *Vies des dames illustres françaises et étrangères*.

et la confiance que le Roi Catholique était si disposé à accorder à Élisabeth. La reine sa mère tremblait de ces conséquences. Lui rappelant les conseils de prudence qu'elle lui avait donnés au départ, elle lui disait sans cesse : « ... Suivez ce que je vous dis au partir, car vous savez comment il vous importe que l'on ne sache ce que vous avez. Car si vostre mary le savoit, assurez-vous qu'il ne vous verroit jamais. J'ai entendu que madame de Vimeulx veut à toute force entrer à vos affaires, ce que je trouve merveilleusement mauvais. Encore que je pense qu'elle vous soyt fidèle, si ai-je entendu qu'elle ayme fort les biens et la faveur : et puisque cela est, l'on oublie quelquefois ce que l'on doit à sa maîtresse pour complaire à son maître, qui a plus de moyen de lui en faire que vous n'avez ¹... » Puis, profitant des droits et du despotisme maternels qu'elle n'avait point encore abdiqués, Catherine de Médicis reprochait à la Reine Catholique d'affecter une préférence notable de madame de Vimeux sur toutes ses dames, et de répéter qu'elle ne faisait cas et ne tenait compte d'aucune d'entre elles autant que de cette favorite. « ... Et de vray, ajoutait-elle, cela sied très-mal au lieu dont vous tenez et à celui où vous êtes, et montre trop avoir encore de l'enfant, d'entretenir et faire cas devant les gens de vos filles. Quant vous êtes seule en vostre chambre, en privé, passez votre temps, et jouez avec elles et toutes, et devant les gens faites bonne chère à votre cousine et madame de Clermont, et les entretenez souvent, et croyez-les, car elles sont toutes deux sages, et n'ayment rien tant que vostre honneur et contentement. Et ces autres jeunes garses ne

¹ M. Louis Paris, *Négociations sous François II*, pages 706 et 707.

vous peuvent apprendre que folye et sotisses. Pour ce, faites ce que je vous mande, si vous voulez que je soye contente de vous, et que je vous ayme, et que je croye que me aimez comme devez, vous étant ce que je suys, et ne désirant rien plus en ce monde que vous voyr si heureuse que gaie, toute vostre vie être contente : c'est vostre bonne mère, Catherine ¹. »

Ces discordes intérieures, qui auraient pu amener de si graves complications dans l'existence de la Reine Catholique, furent apaisées grâce à l'énergie de la reine mère et à la déférence respectueuse et craintive d'Élisabeth. Catherine de Médicis, non contente des leçons qu'elle adressait à sa fille, des plans de conduite qu'elle traçait à l'ambassadeur, du concours qu'elle se faisait prêter à ce sujet par le roi Charles IX, écrivait elle-même ses vertes réprimandes à madame de Vimeux, et ses recommandations les plus instantes à madame de Clermont. Tous ces efforts portaient leurs fruits, ou par la frayeur ou par la tendresse, qu'elle savait également inspirer. M. de Fourquevault, à la fin de l'année 1560, mandait à la reine douairière que tout était rentré dans le calme selon ses vues et selon ses ordres; la reine était honorée autant que possible de son mari et de ses sujets. Madame de Clermont s'acquittait de mieux en mieux de sa charge. La lettre de Sa Majesté à son adresse l'avait bien un peu troublée; mais enfin le zèle et l'amour de sa maîtresse et de son devoir l'avaient réconfortée : elle avait pardonné à madame de Vimeux ses empiétements, l'excusant sur ce qu'ayant

¹ M. Louis Paris, *Négociations sous François II*, pages 706 et 707. Le savant commentateur fait observer, à propos du mot *garse*, que cette expression signifiait alors *jeune fille gaie, folâtre*.

aidé la nourrice de la reine dans ses soins intimes, elle avait cru pouvoir la remplacer : de là avaient résulté « force coups de bec que la nation espagnole avait été bien aise de voir et d'entendre : car quelque bonne mine qu'elle fasse aux unes et aux autres, ils n'aiment que par force et n'attendent que les occasions de s'en defaire petit à petit : je dis, madame, les grands aussi bien que les moindres ¹... »

Toutefois ces perturbations avaient inspiré à Philippe II le dessein d'éloigner les dames françaises de la Reine Catholique. Le duc d'Albe avait conçu l'espoir de les remplacer d'une façon favorable pour son amour-propre et pour son ambition : toute la maison de Tolède favorisait cette menée. Le prince d'Eboli, plus attaché qu'aucun d'eux à la reine, et tant soit peu jaloux de l'extension que de telles intrigues promettaient à leur influence, usa de franchise et fit preuve de dévouement en cette rencontre. Il convint des pratiques et des menées qui tendaient à ce but d'exclusion de toute Française à la cour ; il servit de ses conseils et de son appui M. de Laubépine : celui-ci eut à ce sujet une audience du roi. La reine d'Espagne obtint une explication sur les mêmes intérêts. La comtesse de Clermont, qui était le but principal de toutes ces attaques, fut assurée de la faveur de sa maîtresse et de la grâce du Roi Catholique, et la comtesse d'Ureigna, qui assistait à ces entretiens, « voyant sa maîtresse vertueusement épouser la conservation de l'amitié qu'elle porte à ladite dame de Clermont, s'excusa et fit nouvelle alliance avec ladite dame... Ce qui, madame, va serrer le pas aux méchants, et conservera cette dame près du lieu où vous

¹ M. Louis Paris, *Négociations sous François II*, page 709.

l'estimez avec grande raison si nécessaire parmi les jeunes ans de la reyne, attendant que Dieu luy aye donné quelques enfants ¹... »

Telles furent les intrigues qui environnèrent la reine d'Espagne peu après qu'elle fut montée sur le trône, et tels furent les dangers que sa jeune inexpérience lui fit courir. La vigilance et l'habileté de Catherine de Médicis furent sa protection, et la docile tendresse d'Élisabeth, encore enfant, lui tint lieu de sagesse et fit tout son salut. Entre ces deux reines existait le sentiment et le lien que Brantôme a si bien décrits en ces termes : « C'étoit sa bonne fille, qu'elle aymoît par-dessus toutes; ainsi, elle (Élisabeth) lui rendoit bien la pareille, car elle l'honoroit, respectoit et craignoit ²... »

¹ M. Louis Paris, *Négociations sous François II*, page 713. L'évêque de Limoges à Catherine de Médicis.

² *Vies des dames illustres françaises et étrangères.*

CHAPITRE TREIZIÈME.

AFFECTION DE PHILIPPE II POUR ÉLISABETH.

Catherine de Médicis, alarmée d'abord pour la vie de la reine d'Espagne, s'émut ensuite pour sa beauté. Ses dons n'étaient-ils pas son orgueil? La conservation de son bonheur, celle de son influence sur l'esprit de Philippe II, n'étaient-elles pas attachées à leur fragile existence? Pendant la maladie d'Élisabeth, les courriers s'étaient croisés sur la route de Paris à Madrid, portant et demandant de ses nouvelles; durant sa convalescence ils continuaient ce trajet, cherchant et donnant, avec les bulletins d'une santé si précieuse, ceux d'une beauté non moins chère. Élisabeth réclamait de sa mère, habile dans la composition de secrets merveilleux, l'envoi de ses recettes pour la réparation de ses charmes; elle joignait à leur emploi celui de moyens plus communs et plus connus; l'eau, le sel, le lait d'ânesse, s'unissaient comme lotions et frictions aux *baumes naturels* reçus de Paris; ils étaient appliqués successivement sur ses *rougeurs et sur ses fosses*, ils firent si bien que la maladie ne laissa nulles traces visibles ¹.

De l'aveu même du roi d'Espagne, si prévenu contre la France et les Françaises de la suite d'Élisabeth, la reine était environnée d'incomparables soins : il remerciait hautement ses dames de la peine qu'elles y prenaient, disant que celles de son pays n'en sauraient autant faire ² :

¹ M. L. Pâris, *Négociations sous François II*, pages 809 et 811. Madame de Clermont à la reine mère.

² M. L. Pâris, *Négociations sous François II*, pages 809 et 811. Madame de Clermont à la reine mère.

il faut avouer qu'elles ne s'y épargnaient en aucune manière. Les plus qualifiées d'entre elles s'offraient à soulager cette princesse. Madame de Clermont (Louise de Bretagne) se distinguait par un zèle à toute épreuve, elle le mandait à Catherine de Médicis en des termes que la gravité du récit ne nous permet pas d'admettre; mais la liberté du temps et la simplicité des mœurs servant en quelque sorte d'excuse à la crudité des images, nous confions à l'appendice cette pièce curieuse par la preuve qu'elle fournit des habitudes du temps et par l'échantillon du langage qu'elle reproduit ¹.

Philippe II aida par ses soins et par ses assiduités la convalescence d'Élisabeth. Il avait cette reine en grande et juste tendresse; ses empressements le lui témoignaient assez; il ne s'éloignait d'elle aux heures de son loisir et de son repos que vaincu par la nécessité. Peu après, les rapports du royal ménage redevenant aussi intimes que possible, une de ses dames mandait à Catherine de Médicis : « Elle dort toutes les nuits avec le roi son mari, qui n'y faut jamais, sans grande occasion ². »

Le cours de sa grave et contagieuse maladie n'avait même pas empêché ce prince de la visiter : « Le roi la vient voir tous les jours du monde, qui y fait plus de demeure qu'il n'avoit accoutumé : je vous assure, madame, que quand elle est saine, son visage le montre bien, comme aussi quand elle a mal il montre bien l'amitié qu'il lui porte, par le déplaisir qu'il en ressent ³. »

¹ Voir à l'appendice le n^o 1.

² M. Louis Pâris, *Négociations sous François II*, p. 811.

³ M. L. Pâris, *Négociations sous François II*, page 885. Madame de Clermont à la reine mère.

Et ailleurs madame de Clermont mandait encore à la reine mère : « Le roi a si grand soin d'elle qu'à toutes heures il envoie savoir comme elle se porte et quelque chose que l'on lui ait dit de n'y venir point, il y vient tous les jours, et suit bien ce qu'une vieille d'ici lui a dit, que l'on appelle la Béate, qu'il étoit le plus heureux du monde d'avoir cette femme de France et qu'il l'aimât bien, et ne la fâchât de rien, car s'il le faisoit, Dieu lui donneroit une grande punition ¹. »

De toutes parts se multipliaient les témoignages de cet amour extrême du roi pour la jeune reine : une autre dame attachée à la suite d'Élisabeth mandait à Catherine de Médicis : « Il n'y a pas longtemps, une personne qui peut connoître une partie de ces conditions m'assura que le roi l'aime le plus qu'il est possible ². »

La reine répondait à ces soins par une reconnaissance, et par un amour conjugal qui les égalaient assurément; elle les exprime confidentiellement et gratuitement à Catherine de Médicis. On ne saurait omettre ces expressions, tant de fois répétées, pour autoriser et justifier l'opinion que nous avons émise sur la nature et la convenance des sentiments qu'elle accordait à don Carlos, si distants et si différents de ceux dont Philippe II étoit l'objet.

Élisabeth, prenant la parole sur le fait de son attachement pour son mari, mande à Catherine de Médicis :

« Vous dirai-je, madame, que si ce n'étoit la bonne compagnie où je suis en ce lieu, et l'heure que j'ai de voir tous les jours le roi mon seigneur, je trouverois ce

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 809.

² M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 807.

lieu l'un des plus fâcheux du monde ; mais je vous assure , madame , que j'ai un si bon mari , et suis si heureuse que quand il le seroit cent fois d'avantage je ne m'y fâcherois point ¹. »

Tant d'affections et tant de soins obtinrent enfin les bénédictions du ciel. La guérison de la reine fut entière , et sa beauté redevint parfaite , tellement que le 1^{er} mars 1560, l'évêque de Limoges était en droit de mander au roi de France :

« Sire, la reine Catherine envoie par delà le sieur de Vaulx, afin que de bouche il vous puisse mieux informer de la parfaite santé et disposition de la Reine Catholique ; outre ce que Votre Majesté en verra parce qu'elle vous écrit, et le roi votre bon frère à la reine votre mère estant, Dieu merci, tellement accompagnée et de contentement et de santé maintenant, qu'il ne lui reste chose pour laquelle elle se puisse dire et estimer l'une des plus heureuses dames du monde ². »

Les premières négligences, l'apparente indifférence de Philippe II pour Élisabeth avaient donc cessé ; les terreurs et les pressentiments éprouvés par cette princesse encore enfant, au premier aspect du roi son mari, avaient fait place à une douce confiance : six mois plus tard une de ses dames mandait confidentiellement à la reine douairière de France :

« La reine votre fille et le roi son mari ont toujours continué en leur bonne santé et leur bonne amitié accoutumée, sinon qu'il me semble qu'elle commence à prendre

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 843.

² M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 290. L'évêque de Limoges au roi.

un chemin de parler plus privément à lui de ses affaires, qu'elle n'avoit accoutumé ¹. »

A l'occasion de propos assez graves de la comtesse d'Ureigna, la reine tint au roi d'Espagne un langage tendre et si ferme « qu'il n'est pas possible de mieux dire ni plus sagement, et la réponse qu'il lui fit fut fort honnête..... J'en suis si aise qu'il est possible, continuait le correspondant de Catherine de Médicis, considérant le contentement qu'elle recevra si elle continue de le faire ainsi à toutes bonnes occasions, et son autorité que fera cognoistre à tout le monde son bon entendement ². »

On ne saurait trop multiplier au sujet de cette harmonie intérieure et de cette affection réciproque les textes et les preuves; elles abondent dans la correspondance de ces souverains, comme dans celle de leurs entours. Il suffit de laisser au roi Philippe II les rigueurs et les cruautés qui rendent sa mémoire justement odieuse. La vérité permet de la soulager, nous en avons la conviction, d'une jalousie, d'une persécution et d'un forfait qui la rendraient surtout exécrable. L'histoire égarée jusqu'ici par une opinion trop vite acceptée, trop fréquemment répétée, devra, pour cet acte du moins, une réparation éclatante à ce souverain accablé encore par trop de faits injustifiables.

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 460.

² M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 460.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

AMOUR DE DON CARLOS POUR LA REINE D'ESPAGNE. —
SENTIMENT QU'ÉLISABETH LUI ACCORDE EN RETOUR.

Don Carlos était enclin à toutes les passions fatales, comme il était en proie à toutes les difformités et à toutes les langueurs. Ambitieux au besoin jusqu'à la révolte, il eût encore été peut-être amoureux jusqu'à l'inceste si l'occasion eût favorisé ses désirs; l'objet qui causait ce dernier sentiment les expliquait du moins par ses charmes, sans toutefois les justifier. Lorsque le souvenir des premières destinées d'Élisabeth venait s'ajouter à l'admiration de sa beauté et de ses grâces, on blâmait encore don Carlos, mais on comprenait sa faute, et, tout en la déplorant, pouvait-on se résoudre à détester et à maudire le coupable?

La maladie de la Reine Catholique avait été pour le prince son beau-fils une cause d'anxiétés extrêmes. De Tolède, où il était demeuré exténué de sa fièvre quarte, il envoyait savoir de ses nouvelles¹, et lorsque, rapproché de la cour, il put donner à ses sentiments pour Élisabeth la timide satisfaction du regard, il ne manquait point d'aller la visiter les jours où ses accès le laissaient libre; le roi était alors absent et préparait à Assegna un tournoi en l'honneur de la reine. Cette princesse mettait à distraire don Carlos tous les soins que pouvait lui inspirer la plus délicate compassion; elle lui donnait *le plaisir du*

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 809. Madame de Clermont à la reine mère.

bal et autres honnêtes délassements. Mais ce n'était point un remède à cette santé déperissante : « il alloit d'heure en heure s'affaiblissant, si bien que les plus sages de cette cour en gardoient bien petite espérance ¹. »

Les attentions et les prévenances par lesquelles la reine répondait aux hommages et à la passion de don Carlos étaient le signe de son intérêt pour lui, mais non pas le trait d'un sentiment égal et réciproque; chacune de ses lettres intimes trahit le sentiment conjugal dont Philippe II était l'objet, et révèle aussi sa sollicitude calme au sujet du prince d'Espagne. La crainte d'une trahison de la part de ses messagers n'était assurément la cause d'aucune restriction ni dissimulation à ce sujet; elle mandait elle-même à Catherine de Médicis : « Madame, il ne faut pas avoir peur de vos lettres; ceux à qui vous les baillez sont trop diligents et gens de bien ². » Il est donc permis de voir dans la correspondance des deux reines l'expression bien franche de leurs sentiments et de leurs pensées.

Écrivant à la reine sa mère selon les impressions de son cœur et la disposition de son esprit, Élisabeth lui mande froidement, au milieu de détails étrangers à cette inquiétude : « Le prince a encore sa fièvre quarte et ne lui diminue pas. » Si plus tard son intérêt s'anime sur ce sujet, c'est qu'elle poursuit au nom de son frère et de sa mère une négociation dont le résultat importe fortement à l'union de la France et de l'Espagne, et même à son

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 294. L'évêque de Limoges au roi.

² Le même, page 846. La Reine Catholique à la reine Catherine de Médicis.

intérêt à venir. Catherine de Médicis rêvait le mariage de Marguerite de Valois, depuis femme de Henri IV, avec don Carlos; elle était alors recherchée malgré sa grande jeunesse, elle n'avait que sept ans, par Sébastien, roi de Portugal, plus jeune encore qu'elle, il n'avait que six ans : la diplomatie s'était occupée déjà de cette union, elle y mettait toutes ses instances. « Nous sommes pressés de répondre à l'ambassade de Portugal, mandait Catherine de Médicis, pour le mariage de ma petite-fille, etc., etc. »

La cour de France, désirant don Carlos, et ne se tenant pas pour assurée de cette alliance, mettait son adresse à temporiser : François II recommandait lui-même à son ambassadeur à Madrid de se comporter dans cette question avec prudence, de façon à obtenir mieux s'il se pouvait, et cependant, en cas d'échec, *à ne pas perdre ce qui se présente*. Le cardinal de Lorraine écrivait au même Sébastien de Laubépine : « L'ambassadeur de Portugal m'est venu trouver, il m'a parlé de la part du cardinal de Portugal du mariage de Mademoiselle, sœur du roi, avec le petit roi de Portugal, dont ayant par ci devant été fort pressé de lui, je lui fis réponse par l'avis de la reine mère du roi qu'étant ladite dame en viduité, elle avoit tant en esprit la perte qu'elle avoit faite, qu'il n'y avoit moyen, avant l'expiration de son deuil, de lui en parler, afin de pouvoir cependant gagner autant de tems, et voir ce que nous pourrions espérer du mariage du prince ¹. »

Catherine de Médicis, poursuivant cette dernière et

¹ M. Louis Paris, *Négociations sous François II*, pages 435, 436.

favorite pensée, sans cependant repousser entièrement la première, usait à son profit de son entière influence sur l'esprit de sa fille. Sachant combien, dans les âmes les plus pures et dans les cœurs les plus dévoués et les plus droits, l'intérêt personnel conserve souvent de puissance cachée, elle mit en jeu l'avenir de la reine, persuadée qu'à son insu elle en rechercherait les avantages et la stabilité.

Elle écrivit à la Reine Catholique « d'aviser aux moyens que le prince ne fût marié à aucune aultre femme qu'à sa sœur ou à sa belle-sœur. Il me semble, ajoutait-elle, que vous devez y mettre tous vos soins pour faire l'un ou l'autre mariage, car aultrement vous seriez en danger d'estre la plus malheureuse du monde, si vostre mary venoit à mourir, luy étant roi comme il seroit, s'il n'a épousé quelque femme qui fût autre vous-même, comme seroit votre sœur, et aussi j'ai entendu que la princesse vous aime infiniment, et pour parvenir il faut que vous disiez à la princesse ¹ qu'il faut qu'elle vous ayde à lui faire épouser votre sœur, et que vous mettez peine de lui faire épouser le roi, votre frère, à quoi vous pensez bien qu'auriez grand pouvoir, si se fait le mariage de votre sœur et du prince, car vous l'aimez tant que en quelque façon que ce soit vous désirez qu'elle soit votre sœur, encore un coup, et que vous ayez le bien que vous ne bougiez d'ensemble. Cela, ma fille, est me semble ce

¹ Cette princesse était dona Jeanne, fille de l'empereur Charles-Quint et d'Isabelle de Portugal, mariée en 1552 à Jean, prince de Portugal; elle en était devenue veuve en 1554. Elle avait eu pour fils Sébastien, roi de Portugal, né posthume. Dona Jeanne, trop jeune pour avoir la tutelle de cet enfant, que la mort de son aïeul rendait roi de Portugal, revint, en 1557, à la cour d'Espagne, auprès du roi Philippe II, son frère.

que devez commencer de loin à bâtir, afin que l'un ou l'autre arrive, et en ce faisant vous ferez infiniment pour vous et pour tous nous autres ici.

» Je ne vous en dirai davantage et veulx fayre fin priant Dieu de vous donner autant d'heur que je vous en désire, et afin qu'il vous le donne ne l'oublyé point, et le priez et le servez comme devez; que les plaisirs ni ayse et joye qu'il vous donne maintenant ne soyent cause de vous le faire oublier et retournés toujours à lui et reconessés que sans luy vous ne seriez ni pourriez rien, afin qu'il ne vous envoie de ses verges pour le vous faire reconnoistre comme il la fait jà¹. »

Don Carlos, malgré ces efforts et ces plans qui tendaient à placer ailleurs qu'en Élisabeth son amour et son avenir, conserva pour lors sa fatale passion; sa prudence ne la dissimula pas, elle perça malgré ses précautions imparfaites. La reine, en la devinant, y compatissait seulement, et c'était une raison de plus pour soigner assidûment ce corps infirme et ce cœur malade.

Autour d'Élisabeth on s'apercevait du culte dont elle était l'objet. Sa nourrice, Claude, le dénonçait sans inconvenient et sans malice à la reine sa mère, de qui lui venaient tant de bons conseils et qui, malgré l'absence, avait conservé sur la Reine Catholique un grand empire. « Madame, lui écrit Claude, la reine et la princesse visitent bien souvent la duègne de la Reine Catholique Léonor, et soupent en ung jardin qui est auprès de la maison et le prince avec elles, qui aime la royne singulièrement, de façon qu'il ne se peut souler de en dire bien. *Je crois*

¹ M. L. Pâris, *Négociations sous François II*, page 814. Catherine de Médicis à Élisabeth de Valois.

qu'il voudroit être davantage son parent; ils passent ainsi leur tems entre eux en ce lieu-ci¹. »

Catherine de Médicis n'en poursuivit que plus vivement sa pensée favorite. Sûre du détachement personnel de la reine d'Espagne en cette question, elle la prit pour le principal appui de son ambition et de sa politique.

Elles rencontraient de grands obstacles à leurs succès. Les ducs de Guise, après la mort du roi François II, poursuivaient l'alliance de Marie Stuart, sa veuve et leur nièce, avec don Carlos. L'esprit de cette princesse, sa beauté, sa grandeur, lui donnaient bien des chances auprès d'un monarque ambitieux. Elle régnait sur l'Écosse, elle avait porté la couronne de France, et cette perfide et puissante Angleterre, où elle ne trouva que des geôliers et un échafaud, semblait alors lui destiner des sujets et un trône. Elle devait succéder à la fille de Henri VIII; Catherine de Médicis redoutait cette concurrence formidable, elle craignait les princes de la maison de Lorraine, en la personne de leur nièce. Du reste, la faible recommandation qu'elle avait faite de sa belle-fille à la reine d'Espagne n'avait rien de sérieux. Elle ne tarda même pas à revenir sur ces paroles qui exprimaient une dissimulation beaucoup plus qu'un désir. La reine mère n'avait mis la reine sa belle-fille en évidence pour ce parti, le plus brillant de la chrétienté, que dans le cas d'un échec souffert par sa fille Marguerite et pour faire opposition à ses autres rivales.

Celles-ci étaient puissantes auprès du roi d'Espagne. La reine de Bohême, dona Marie, sœur de Philippe II,

¹ M. L. Paris, *Négociations sous le règne de François II*, page 460.

femme de son cousin germain Maximilien, roi de Bohême et des Romains, depuis empereur, recherchait son neveu pour sa fille, l'archiduchesse Anne. On ne se doutait pas alors que celle-ci dût un jour remplacer près de Philippe II Élisabeth de Valois; enfin, la maison royale de Portugal, tant de fois alliée déjà aux souverains espagnols, compliquait ces diverses intrigues par la prétention d'unir une de ces infantes au fils de Philippe II. L'âge de don Carlos, sa santé, ses difformités, son caractère, n'étaient point un obstacle à ces ardentes rivalités. Élisabeth, qui, tant qu'elle vécut, employa son crédit et son influence à tempérer la haine du roi son époux pour tout ce qui était Français, et à exalter la grandeur et la gloire du trône de ses pères, servit constamment les intérêts confiés à son zèle. Catherine de Médicis, revenant sans cesse sur le sujet qu'elle avait tant à cœur, mandait à la reine sa fille :

« Madame ma fille, je vois par votre dernyere lettre comment vous contynuez à vous bien porter; de quoy je loue Notre Seigneur comme de la chouse de ce monde que je désyre le plus que de vous sçavoyr tousjours en aussi bonne santé que je vous désire et que continoyez en votre bonheur, lequel je vous prie de vous même aussy vous ayder à nous le fayre contynuer, en vous gouvernant tant au contentement du roy votre mary, qu'il ayt toujours aucasion de vous aymer davantage; laquelle chouse devez non seulement désirer pour vostre contentement, mès pour le bien et repos de toute la crétyenté, afin que ayez plus de moyens d'entretenyr l'amytyé qui est entre lui et cet royaume, qui sera aussi cause de vous fayre aymer et haunorer davantage de lui et de tous ses sugets, et afin

que je ne puyse jamès veoir dymynuer ryen de ceste amytié, je désire tous les jours davantage le mariage que vous savez; pour se, ny perdez une soule heure ny une soule occasion pour le pouvoir voyr faist¹. »

La Reine Catholique, animée du même désir et soigneuse des mêmes intérêts, répondait à la reine sa mère : « Je ne veux oublier à vous dire comme ces jours icy je ressus une lettre de la reine de Bohême, en laquelle me disoit qu'elle voudroit avoir autant de part au prince comme j'avois au roy mon seigneur, et que je luy aydasse pour sa fille, et en écrivoit une autre à la princesse disant le mesme, laquelle me monroit et disant que ce fust à son préjudice; je lui dis le mesme, et elle me répondit qu'elle m'en assuroit; j'en parlé au roy, luy disant comme la reine de Bohême m'avoit escript et qu'elle exceptoit une condission, et que j'en exceptois deux qui estoit premièrement le particulier de ma sœur, et puy celui de la princesse, il me répondit que son fils étoit si jeune et en tel estat qu'il y avoit tems pour tout. — Si est-ce que le prince n'a plus la fièvre quarte². »

Catherine de Médicis employait au succès de son ambition des inventions et des habiletés de toute sorte. Elle avait envoyé à la reine d'Espagne son portrait et ceux du roi de France et de la jeune princesse Marguerite, sous prétexte d'étrennes et de consolation pour sa fille, à peine convalescente. Elle tendait un piège au cœur et aux yeux du prince don Carlos et de son père, qui avaient

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 839. Catherine de Médicis à la reine d'Espagne.

² M. L. Paris, *Négociations sous François II*. La Reine Catholique à la reine mère.

commencé par une admiration semblable la passion dont Élisabeth était devenue l'objet; les portraits firent son bonheur.... « Puisqu'elle ne peut avoir ce bien de vous voir, écrivait Claude de à la reine Catherine, elle reçoit grand contentement, madame, de voir vostre peinture et celle de Monsieur et de Madame; elle les a fait mettre totes en son cabinet. La vostre la première et les autres après; tous ceux qui les voient ne se peuvent souler de les regarder et dire qui sont beos; le soir, quand elle a dit ses heures, après avoir fet la révérence à Dieu, elle ne faut jamais en vostre souvenance de la fere à vostre peinture, et après au roy et aux otres¹. »

Mais là n'était pas toute l'intention et tout le profit de cet envoi. Ces portraits, l'un d'entre eux surtout, avaient une mission plus importante à remplir. Élisabeth l'aidait de tout son zèle, madame de Clermont possédait aussi le secret et partageait le complot. Elle mandait à Catherine de Médicis :

« Quand vostre courrier est arrivé, le roy ne faisoit que partir de sa chambre, et la princesse y estoit qui trouva les deux peintures fort belles, principalement la petite madame, et sur l'heure arriva le prince à qui ils furent montrés, et lui demanda qui lui sembloit la plus belle? Il me fit réponse, *la chiquite*, où je lui dis qu'il avoit raison, pour ce qu'elle estoit mieux pour lui, de quoi il se prit à rire. Il ne se parle en aucune façon issy de l'autre mariage, sinon qu'il se continue; qu'*Elle* (Marie Stuart) va à Joinville, qui me semble, madame, que vous devez garder, car c'est fort près de Flandre; l'on

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 807. — Claude de à la reine mère.

dit bien issy que c'est ung fort beau mariage pour issy, et qu'Écosse est leur passage pour aller en Flandre, et que luy appartenant le royaume d'Angleterre, comme il faict que selui ci d'Espagne; la Flandre et l'Écosse seroit bientôt en leur possession¹. »

Enfin la reine d'Espagne elle-même fit la relation de l'arrivée des portraits, et de l'impression produite par eux autour d'elle : « Madame, pour continuer à faire toujours votre commandement de vous mander toutes nouvelles, je n'ay voullu faillir à vous escrire la présente, pour vous dire comme quand les peintures arrivoient la princesse étoit icy, qui les trouva les plus belles du monde, et principalement celle de ma petite sœur, et le prince vint après qui les vist et me dit trois ou quatre fois en riant : *Mas hermosa es la pequegna*; si es aussy, et je ay asseurés bien qu'elle étoit bien faite, et madame de Clermont luy dist que c'étoit une belle femme pour luy, il se prit à rire et ne répondit.

» Le roy l'a trouvé fort belle, ma demandé si elle estoit grande, il ma loué bien fort la princesse depuis deux ou trois jours, se qu'il n'a jamais fait, et lui fait bien meilleure mine qu'il ne fesoit et la va voir presque tous les jours². »

Ce sentiment légitime et réciproque d'Élisabeth et de don Carlos, cette négociation de mariages éloignés n'étaient pas l'unique préoccupation de son cœur, ni le seul emploi de ses loisirs. Les jeunes princes de Bohême,

¹ M. L. Pàris, *Négociations sous François II*, page 803. La comtesse de Clermont à la reine mère.

² M. L. Pàris, *Négociations sous François II*, page 806. La Reine Catholique à la reine mère.

neveux de Philippe II, fils de Maximilien, roi de Bohême et des Romains, depuis empereur, étaient sévèrement élevés à la cour de leur oncle; sa politique plus encore peut-être que sa tendresse veillait sur eux. L'ambassadeur de France, mêlant la relation de leur éducation au récit des événements du jour, mandait à Catherine de Médicis :

« On nourrit fort soigneusement les enfants du roi des Romains aux lettres et à la vertu, sans qu'on leur intermette un seul jour les heures de leurs études ni la règle de leur vivre, bien qu'on leur laisse assez de liberté d'aller voir sur le tard la reine et les dames et de s'ébattre, danser et se réjouir tellement qu'ils se trouvent bien sains; mais ceux qui les gouvernent n'ont pas honte de dire qu'ils aymeroient mieulx les voir morts que si quelquefois ils venoient par leur insuffisance à être déboutés de l'élection de cette empire où tant de leurs prédécesseurs de main en main se sont trouvés dignes d'y estre eslus : et souvent quand le roy, la royne ou la princesse les envoient quérir, ils diffèrent de les leur amener jusqu'à ce qu'ils ayent achevé leur étude.

» Le prince d'Espagne, depuis le dernier du mois, n'a point eu d'accès de fièvre et se porte assez bien; il est assez creu durant sa maladie, et est depuis samedi dernier en ce lieu, continuant toujours de porter fort bonne volonté à la reine vostre fille, laquelle se faict aussy chaque jour de plus en plus bien aymer et estimer de tous ceux de decà.

» L'on avoit présumé dernièrement à Aranjuès qu'elle fût grosse par plusieurs signes des plus apparents qu'on lui eût encore veus, qui fust une conjouissance générale, mais principalement du roy son mary, qui s'en montroit

le plus content du monde et avoit desja mandé faire une chéze d'argent à bras pour la porter en ce lieu; mais six jours après le prince d'Esboley m'escripvoit que pour le coup cette espérance leur failloit, et qu'ils attendoient que bientôt elle leur seroit rendue meilleure et plus certaine, et pour ce que j'eus à aller lors au dict lieu d'Aranjuès, je trouvai que ladite dame s'étoit donné beaucoup de marison, et avoit largement pleuré de cecy : de quoi le roy son mary ne l'en avoit moins estimée et avoit toute la peine du monde de la consoler et luy tenir beaucoup plus privée et plus ordinaire compagnie que n'avoit jamais fait, de manière qu'il n'a été que bon que tous deux ayent eu cette opinion.

» Il me fit l'honneur de me prier que je l'allasse consoler et luy dire qu'elle luy voulust donner ce contentement et plaisir de ne sen point faichez et mesme quand on seroit de retour à Madrid, que ma femme le lui allast aussi dire et user de tous ses bons offices qu'elle sçavoit bien faire en son endroit.

» Elle est aujourd'hui, madame, en tel estat près du roy son mary, que Vos Majestés Très-Chrétiennes et tous ceux qui ayment son bien et sommes affectionnés à son service en debvront remercier Dieu ¹. »

Telles étaient dans les premières années de l'union d'Élisabeth et de son séjour en Espagne les occupations, les espérances, les sentiments de cette grande princesse; tels étaient pour elle l'amour et les sollicitudes du roi son mari, la passion respectueuse et les soins empessés de l'Infant son beau-fils. Il importe à son honneur de les

¹ B bliothèque Impériale, Mortemart, 39, page 35.

établir par l'exposé des faits et par la citation textuelle de correspondances irrécusables.

L'histoire et la politique de ce siècle demandent ces récits minutieux, ils sont sincères : nulle considération ne pouvait porter les deux reines au déguisement de la vérité ni l'ambassadeur à son atténuation. Le caractère d'Élisabeth réclame bien haut cette justice, ses sentiments si calomniés à l'égard du Roi Catholique et du prince d'Espagne ont besoin de telles preuves pour être remis dans le jour qui, selon nous, n'aurait pas dû cesser de les éclairer.

CHAPITRE QUINZIÈME.

LETTRE DE LA REINE D'ESPAGNE A CHARLES IX. — AMITIÉ D'ÉLISABETH
POUR MARIE STUART. — NÉGOCIATION DU MARIAGE
DE LA REINE D'ÉCOSSE AVEC DON CARLOS.

Le 10 juillet 1559, le roi François II était monté sur le trône; le 5 décembre 1560, il descendait dans la tombe, après une maladie de dix-sept jours, à l'âge de dix-sept ans et dix mois. La reine d'Espagne, sa sœur, apprenant cette perte prématurée, se hâtait d'écrire au roi Charles IX, âgé de dix ans (elle-même n'en avait que quinze), la lettre suivante, si charmante de délicatesse et de naïveté :

« MONSIEUR,

» Ma maladie a été cause que je ne vous ai point écrit depuis la fortune qui vous est venue en perdant le feu roi notre frère : si est ce que je ne veux faillir, puisque nous sommes tous deux tant fortunés, de vous dire combien nous devons prier Dieu pour la reine notre mère, qu'il lui plaise nous la garder; et encore que je sache que vous lui serez bien obéissant, je vous ferai souvenir, toutes-fois, combien vous la devez aimer et honorer, puisque vous lui estes tenu de tout le bien et honneur que vous avez.

» J'ai bien pris la hardiesse de le vous dire ainsi, m'assurant que vous ne trouverez rien mauvais de votre sœur, et que, ayant changé d'état, vous n'avez point changé de volonté en mon endroit, et m'aimerez autant

que vous avez accoutumé. De quoi je vous supplie très-humblement, et tenir toujours en votre bonne grâce.

» Votre humble sœur,

» ÉLISABETH.

» *Au roi monsieur mon bon frère* ¹. »

Catherine de Médicis, inquiète pour la durée des liens qui unissaient l'Espagne et la France, se hâta d'écrire à la reine sa fille, la conjurant d'obtenir du roi Philippe II, pour le roi Charles IX, l'amitié qu'il avait portée à François II.

« ... D'autant que vous nous aymès, lui mandait-elle, mettez-vous en peine d'entretenir le roi votre mari en la bonne volonté laquelle il portoit aux feux roys vostre père et frère, et aussi à moi particulièrement, l'assurant que tant que je vivray ne connoistra de nostre côté que amytyé et bonne intelligence avecques lui, et qui l'asseure que je nourriray le roy mon fils en cette volonté, et que d'aultant que à cette heure j'ai l'autorité et gouvernement en ses royaumes que d'aultant plus se doit-il assurer que ny aulra nulle occasion de changer la volonté en notre endroit ². »

Puis, après avoir habilement ménagé par ces promesses les sympathies du roi son beau-fils, la reine douairière se faisait excuser auprès de lui du rappel à sa cour du roi de Navarre et de celui de tous les vieux serviteurs du roi Henri II, éloignés par les Guise. La nécessité de combattre l'autorité trop ambitieuse et bien établie des

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 802.

² M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 791.

princes lorrains lui imposait l'obligation de s'entourer de leurs adversaires. Elle garantissait à la Reine Catholique que nul d'entre les princes du sang, ni son fils plus qu'eux tous, n'agirait contre ses volontés, et elle disait de Charles IX : *qu'il est si obéissant qu'il n'a nul commandement que celui que luy permets.*

La reine Élisabeth se montra fille dévouée autant que Charles IX se montrait fils docile, et malgré des intrigues que le changement de règne ne manqua pas de soulever, elle entretint entre les deux cours l'harmonie si nécessaire au bien des deux royaumes et à son bonheur personnel.

La fin du règne éphémère de François II avait éloigné les Guise des conseils, et enlevé à la reine de France et d'Écosse son autorité tout entière. Plus habile que les princes lorrains, Catherine de Médicis voyait venir le danger, et connaissant leurs pratiques vis-à-vis de l'Espagne, elle mit tout en œuvre pour ressaisir l'influence que l'esprit et la beauté de sa belle-fille lui avaient une fois enlevée. Elle pénétrait les combinaisons par lesquelles cette grande maison, assurée déjà des sympathies de Philippe II, finirait par soumettre la France à son influence, et peut-être à son pouvoir. Les alliances concertées par sa politique étaient en opposition avec celles que les vœux de la maison de Lorraine allaient rechercher pour la reine d'Écosse. Elle convoitait alors la main de don Carlos pour sa fille Marguerite, qui fut depuis la reine de Navarre; il devenait évident que les Guise préparaient aussi cette alliance pour leur nièce, et que sa possession actuelle du royaume d'Écosse, la succession probable du royaume d'Angleterre, ses antécédents et ses intelligences en France, faisaient de ce royal parti le

plus noble et le plus puissant qui pût séduire l'ambition du Roi Catholique. Si parfois, et probablement par feinte, Catherine de Médicis encourageait ce mariage et le recommandait à Élisabeth, d'autre part elle enjoignait en confidence à l'ambassadeur de France de rompre les négociations entamées à ce sujet. Sébastien de Laubépine, évêque de Limoges, créature de la maison de Lorraine et qui devait ses grandeurs à sa protection, représentait alors le Roi Très-Chrétien auprès du Roi Catholique. Mais la chute des Guise n'entraîna point la sienne; son intelligence et son expérience des affaires plaidaient en sa faveur, et, comme il se voit toujours à chaque revirement du pouvoir, son dévouement passa du côté du vainqueur. Après avoir servi la volonté des princes lorrains, il tourna sa mobile fidélité du côté de Catherine de Médicis; il l'aida de toute sa finesse pour découvrir les trames qui s'ourdissaient à Madrid en faveur de la reine d'Écosse, et pour les déjouer de tout son pouvoir. La reine régente de France revenait toujours sur cette inquiétude, et cessant d'abuser à ce sujet la Reine Catholique, au lieu de lui recommander désormais le mariage de sa belle-fille avec don Carlos, elle le lui dénonçait comme un malheur préjudiciable à sa famille et à la France. Élisabeth la rassurait en lui mandant aussitôt :

« MADAME,

» Je ne veux laisser partir ce porteur sans vous avertir de tout ce qui se passe par deçà pour obéir à votre commandement. Vous m'écrivîtes, il y a assez longtemps, que je dise au roi mon seigneur comme vous ne vouliez

point ceux de Guise pour le gouvernement, ce que je fis; et dernièrement, quand vous lui écrivîtes cette lettre, laquelle il trouva un peu étrange, il me semble que je lui devois dire encore un coup, plus clairement, afin qu'il connût que la lettre étoit plus par dépit d'eux que par le conseil de personne, ce que je fis.... Il me répondit que vous avez raison de vous servir d'eux en ce qu'il seroit pour votre service et autres choses, et qu'il n'avoit jamais si bien entendu que ce fût pour cette occasion, et que ce qu'il avoit mandé n'étoit à autre intention, et qu'il savoit que vous aviez opinion que ceux de Lorraine traitoient du mariage de leur nièce avec le prince, et qu'il m'assuroit que non...; que je vous écrivisse qu'il est bien aisé de connoître d'où vient cela, et que l'on lui a mandé de delà. Je lui répondis que vous ne m'en aviez rien mandé, et que je ne pensois point que vous en eussiez soupçon; toutesfois, puisqu'il me le commandoit, que je vous l'écrivois, au demeurant, Madame, il a couru ici tout plein de nouvelles que l'ambassadeur vous mandera plus au long.

» Je suis bien aise que la religion se porte si bien, et que vous ayez fait faire un si bon édit. Je vous supplie, très-humblement, Madame, de continuer à ne vous laisser point aller à l'opinion de personne, et pour ce que M. l'ambassadeur vous écrit plus amplement, je supplierai Dieu qu'il vous doint en santé et très-heureuse et longue vie.

» Votre très-humble et très-obéissante fille,

» ÉLISABETH ¹. »

¹ M. Louis Pâris, *Négociations sous François II*, page 847.

Ce n'est donc pas exclusivement la haine, dit M. Louis Paris, qui guida Catherine dans cette affaire. L'alliance des princes lorrains avec l'Espagne eût pu devenir bien funeste à la France.

Le 3 mars 1560, Marie Stuart était encore à Fontainebleau, à la cour du roi Charles IX, comme il résulte d'une lettre de Catherine de Médicis à l'évêque de Limoges, en date de ce jour.... « L'un des oncles est parti pour aller en Champagne, où elle le devoit suivre trois jours après notre arrivée ici, mais le temps fut allongé, et montre ici autant d'obséquiosité envers moi qu'elle fit jamais; de l'intention, je n'en doute point ¹. »

Marie Stuart, avant son départ, rendit à la couronne de France tous les bijoux dont elle avait reçu le dépôt et l'usage en montant sur le trône; puis, comme elle savait bien que la reine Catherine, sa belle-mère, « ne l'aimoit pas, elle quitta la cour de France, et alla passer une partie de l'hiver à Reims, dont le cardinal de Lorraine, son oncle, étoit archevêque, et ensuite elle alla demeurer à Nancy ². »

Mais les projets d'alliance avec l'Espagne que les Guise avoient formés par elle et pour elle entretenaient les inquiétudes de la reine mère; elle s'exprimait ainsi au sujet de leurs manœuvres en écrivant à la reine Élisabeth :

« Ils (les princes de la maison de Lorraine) sont si fâchés de ne gouverner plus qu'ils ne tâchent qu'à me faire haïr, pensant que si la guerre étoit, que y faudroit que je me remisse entre leurs mains, et que je m'en servisse; mais je vous promets, ma foi, que je ne le ferai

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 849.

² Rapin Thoiras, tome VII, page 205.

jamais, car ils m'ont été trop ingrats et ont ruiné ce royaume en leurs dépenses, que tout alloit en ruine; puisque le cardinal n'y est plus, je vous assure que c'est le moyen de remettre tout en bon état¹. »

Ces sentiments et ces craintes si vivement éprouvés par la reine mère ne permirent pas à celle qui en était l'objet de demeurer si peu éloignée d'elle. Ses grâces, sa jeunesse, son élégance, sa beauté, qui la rendaient la personne la plus accomplie de son siècle, touchaient le cœur du roi Charles IX, son beau-frère, et celui du roi de Navarre. Si cette princesse s'était prolongée auprès d'eux, il se peut qu'une seconde fois elle fût montée sur le trône de France, ou que, le roi de Navarre répudiant sa femme pour l'épouser, et joignant ainsi sa cause à celle de la maison de Lorraine, elle eût réuni deux intérêts dont la division faisait la force et la tranquillité de la politique de Catherine. La pénétration de cette princesse avait deviné ces dangers, et toute son application tendait à les prévenir.

Le départ de Marie Stuart pour l'Écosse ne mit point fin aux intrigues qui l'entouraient : les Guise poursuivaient toujours le projet de son mariage avec don Carlos ; la France continuait ses oppositions à cette alliance ; l'Angleterre n'y était pas plus favorable, elle se souvenait du règne de Marie, l'épouse de Philippe II, et elle craignait pour ses institutions antiques et pour sa religion nouvelle le retour de l'influence espagnole.

En mars 1564, la reine Élisabeth d'Angleterre faisait rechercher la main de Marie Stuart pour lord Robert Dudley, qui depuis fut créé comte de Leycester; mais de

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II.*

l'avis de son conseil, peut-être aussi de l'avis de son cœur, la reine d'Écosse repoussait ces démarches aussi bien que celles que le duc d'Anjou continuait par M. de Castelnau Mauvissières. L'archiduc d'Autriche, les ducs de Ferrare, d'Orléans, de Nemours, n'obtinrent pas plus de succès¹. Mais on prononçait encore le nom de don Carlos.

Catherine de Médicis, tout émue de ces nouvelles tentatives et redoutant à l'excès l'influence que ce mariage donnerait aux Guise, écrivait à Élisabeth de tout faire pour rompre son projet et lui substituer, à force d'intrigues et d'efforts, deux autres combinaisons d'union, l'une et l'autre au profit de la France, savoir : le mariage de sa jeune sœur Marguerite avec don Carlos, et celui du Roi Très-Christien avec la princesse dona Jeanne, sa belle-sœur².

Ces conseils, s'adressant à une fille tendre et docile, timide même quelquefois en présence de sa mère, ne pouvaient manquer d'obtenir leur succès.

Puis pour n'oublier aucune des armes dont l'emploi pouvait aider sa politique, la reine de France mandait à l'évêque de Limoges :

« MONSEIGNEUR DE LIMOGES,

» La lettre de ma main vous satisfera sur la plus importante chose de la dépêche que je reçus hier par l'un de mes valets de garde robe, dont votre frère me fait voir trois lettres par où de celles de la reine ma fille j'ai bien au long entendu le goût que l'on commence à

¹ Prince Labanoff, *Recueil des lettres de Marie Stuart*, tome I, page 215.

² Voir à l'appendice le n° 2.

prendre par delà du *gentilhomme*¹, chose qui me déplait tant que suivant la dernière lettre de ma main, que madame ma fille vous montrera, je veux et désire qu'elle et vous fassiez tout ce que sera possible pour rompre ce coup, et le faire tomber à l'attente, si mieux ne se peut, car il n'y a rien que je ne veuille plutôt tenter et hasarder que de voir ce qui me déplairoit tant, et qui nous sera, à elle et à moi, si dommageable, et à ce royaume aussi. Ce qui me donne assurance que vous, le connaissant comme vous faites, y ferez autant que vous aymez notre service, comme vous me l'avez assez fait connoître². »

Marie Stuart recula devant tous ces empêchements; elle rejeta de nouveau l'alliance du duc d'Anjou, son beau-frère, que Catherine de Médicis, toujours persévérante, cherchait à substituer aux projets de la politique des Guise, et aux inclinations qu'elle avait inspirées en France. La reine d'Écosse, cherchant alors les satisfactions d'une passion malheureuse, puisque les succès de l'ambition rencontraient trop d'obstacles, épousa, en 1564, Henri Darnley, son cousin, d'une branche cadette de la maison de Stuart. Il était fils de Matthieu Stuart, comte de Lennox, et de Marguerite Douglas, nièce du roi Henri VIII. Marie Stuart avait alors vingt ans. Cette union, inégale par le rang et par la puissance, par les souvenirs surtout de la couronne de France, que Marie Stuart avait portée, par l'espoir de la couronne d'Espagne, à laquelle il lui avait été permis de prétendre, n'était pas disproportionnée sous le rapport de la naissance.

¹ C'est ainsi que Marie Stuart se trouve indiquée.

² M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 844.

Le duc d'Albe mandait à ce sujet à Philippe II que nulle alliance, pour assurer le succès de ses prétentions et le repos de son royaume, ne pouvait lui convenir davantage que celle de la famille de Lennox ¹.

Aussi les relations de la reine d'Écosse avec le roi d'Espagne, son beau-frère, ne souffrirent-elles aucune altération. La reine d'Angleterre semblait s'indigner de cette alliance, et faisait sentir sa colère à la comtesse de Lennox, mère de Darnley, qu'on arrêtait par ses ordres; la reine douairière de France intervenait avec une bienveillance douteuse dans les troubles qui éclataient en Écosse; mais le Roi Catholique établissait son influence auprès d'elle par les assurances de son amitié et les promesses de son appui. David Riccio, secrétaire de Marie Stuart, était l'un des agents de la politique espagnole, et l'âme de la ligue que Philippe II cherchait à former contre Élisabeth d'Angleterre et les protestants. Ceux-ci inspirèrent à Darnley une homicide jalousie contre Riccio, et l'assassinat de ce prétendu rival, commis sous les yeux de la reine et autorisé par la présence du roi, en fut la conséquence.

L'amitié de la Reine Catholique pour Marie Stuart n'avait point été limitée à ses années d'enfance, et bien qu'on n'en saisisse pas constamment les traces dans le cours de ces deux vies, devenues si séparées l'une de l'autre, il est à supposer qu'elles s'en donnèrent des preuves échappées à nos recherches. L'alliance que nous avons signalée entre l'Espagne et l'Écosse pouvait en être le fruit, et nous retrouvons les preuves de la sympathie

¹ *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, tome IX, page 327.

d'Élisabeth de Valois pour sa belle-sœur à l'époque du meurtre dont il s'agit. La reine mère avait pris soin d'informer la reine sa fille de cette catastrophe par M. de Fourquevault. Le même courrier portait au même personnage et à la même intention un message du roi Charles IX.

Fidèle à ses habitudes de surveillance et d'habileté, Catherine de Médicis enjoignait à l'ambassadeur de la tenir au courant des moindres impressions causées par de telles nouvelles, et le roi, pour mieux assurer la marche et le langage de son représentant, l'entretenait des détails particuliers aux affaires de la France ¹.

M. de Fourquevault, après avoir rempli cette mission auprès de Leurs Majestés Catholiques, rendait compte au roi son maître de l'impression que ses récits avaient fait naître chez ces souverains.

Ils avaient été consternés de tant d'infortunes advenues à la reine leur belle-sœur. L'indignation contre un ingrat mari et contre des sujets rebelles s'était jointe à leurs sympathies pour Marie Stuart; ils concluaient en formant des vœux, en conseillant des efforts pour la vengeance d'un si grand attentat. Tout n'était point le résultat d'une affection particulière dans ce langage : la majesté royale outragée demandait un redoutable exemple aussi haut que la voix du sang appelait un châtement ².

Nous ne suivrons pas Marie Stuart dans le cours des infortunes qui remplissent le reste de son existence et jusqu'à la catastrophe qui en fut le terme et le comble à la fois.

¹ Voir les nos 3 et 4 de l'appendice.

² Voir le n° 5 de l'appendice.

Ces longues et douloureuses années, cette fin violente et cruelle, relevèrent son caractère et réparèrent ses faiblesses, par la résignation, le courage et la foi dont elle fit preuve à ses derniers moments. Marie Stuart grandit en tombant, et la durée comme la rigueur de ses maux, si noblement soutenus, purifient sa mémoire, et la rendent digne d'une tendre pitié et d'une religieuse admiration. Mais ces faits doivent prendre place dans une autre histoire.

Cette reine n'appartenait à notre sujet que par ses points de contact avec la princesse dont nous avons entrepris d'étudier la vie; nous avons épuisé ceux-ci, autant du moins que nous l'a permis le résultat de nos recherches.

CHAPITRE SEIZIÈME.

DEUXIÈME MALADIE, PREMIER TESTAMENT DE LA REINE ÉLISABETH. —
SON EMPIRE SUR L'ESPRIT DU ROI. — DÉMARCHES AUXQUELLES
ELLE PARTICIPE, OU DONT SA DOT EST L'OBJET.

La reine Élisabeth, en dehors des grossesses qui réjouirent son cœur et altérèrent sa santé, en dehors aussi de la catastrophe qui termina sa vie, fit deux maladies en Espagne; l'une dès son arrivée, nous en avons parlé à sa date : les historiens la mentionnent à peine, mais les correspondances du temps la signalent avec l'intérêt que mérite sa gravité. Ferreras n'en dit que ce simple mot : « La reine dona Élisabeth eut une fièvre maligne et fut en grand danger; mais s'étant recommandée à saint Diegue d'Alcala, elle guérit heureusement. » Ce saint Diegue ou Didace était le même patron dans lequel don Carlos avait une souveraine confiance.

La seconde maladie de la Reine Catholique eut lieu vers la fin de 1562. Par une coïncidence assez singulière et qui mérite d'être relevée, l'infant fit aux mêmes époques environ deux maladies sérieuses; la première en mars 1559, elle durait encore à l'état de langueur en septembre 1560¹. La seconde porte la date de celle de sa belle-mère et fut en 1562 la suite de l'accident d'Alcala: le danger imminent que courut la reine pendant cette nouvelle maladie amena son testament.

M. de Saint-Sulpice, qui avait succédé à M. de Laubépine comme ambassadeur à la cour d'Espagne, ren-

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, pages 290 et suivantes.

dait compte au roi de cet acte important, et il ne négligeait pas de donner à l'influence de la reine sur Philippe II les justes témoignages qui eussent rendu sa perte si sensible et si préjudiciable à la France tout entière ¹.

Cependant, malgré ces précautions si solennellement prises et si sévèrement imposées, soit par la coutume espagnole, soit par la prudence du roi, la Reine Catholique se rétablit. Les deux années qui suivirent sa grave maladie, et qui conduisent jusqu'à l'entrevue de Bayonne, ne furent point vides d'événements pour la France et pour l'Espagne, mais elles ne mettent point en évidence la part qu'Élisabeth de Valois prit à leur cours. Le fervent catholicisme qu'elle avait puisé dans son éducation première se développa sensiblement près du roi son époux ; et les circonstances particulières à son époque et à l'Espagne étaient bien faites pour satisfaire et pour encourager sa foi : en voici la brève indication.

En 1562, sainte Thérèse établit en Espagne la réforme des religieuses Carmélites, et saint Pierre d'Alcantara, son auxiliaire et son conseiller dans cette grande et fervente entreprise, mourut avec une joie et une confiance amenées par les prodigieuses pénitences de sa vie tout entière. Plus tard le roi Philippe II devait accorder à la sainte son respect le plus religieux, et à la règle qu'elle instituait sa protection la plus signalée. Il permettait à cette illustre réformatrice de correspondre directement avec lui, au sujet des intérêts de son ordre. Il la défendait contre les adversaires puissants qui l'attaquaient et qui sortaient non-seulement des rangs du monde, mais

¹ Voir le n° 6 de l'appendice.

quelquefois encore de ceux du clergé. Aussi la reconnaissance de sainte Thérèse ne craignait-elle pas de le nommer *père et protecteur de sa réforme* ; poussant plus loin encore sa gratitude, elle l'appelait, dans son langage ascétique, *le premier ange de son ordre* ¹. Élisabeth était morte déjà lorsque cette protection se développa d'une façon si vive et si puissante ; mais elle avait assisté aux premiers pas de la sainte dans la voie de l'ardente ferveur et de l'austère pénitence : son influence n'avait point été étrangère au penchant du Roi Catholique pour la réforme de l'ordre du Carmel.

En 1563 eut lieu la clôture du concile de Trente, commencé en 1545, et qui fut le plus long que l'Église ait célébré. Philippe II ne tarda pas à rendre ses statuts obligatoires, par un décret, dans toutes les parties de son vaste empire. Le concile de Tolède, assemblé en 1565 par ses ordres, accepta sans restriction tous les règlements et toutes les décisions du concile de Trente, et plusieurs autres conciles provinciaux, réunis tant en Espagne qu'en Portugal, y adhérèrent avec une égale solennité.

Il n'est pas sans intérêt peut-être, pour l'esprit de l'Église, de relever ici que ce fut grâce aux réclamations instantes du concile que l'archevêque de Tolède, arrêté par l'inquisition, fut arraché aux mains de ses juges inexorables pour être transporté à Rome ; le roi Philippe II voulait réserver à ce tribunal le droit de le condamner sur le soupçon d'hérésie dont il était atteint, et il résistait encore aux injonctions répétées des évêques. Mais le pape

¹ Lettres de sainte Thérèse, *passim*.

saint Pie V, qui occupait alors le siège apostolique, jaloux de conserver à l'Église non-seulement l'intégrité de sa foi, mais celle encore de sa juridiction, soutint les volontés exprimées par l'auguste assemblée; l'archevêque de Tolède, enlevé au saint-office, vint achever ses jours à Rome, sinon dans les honneurs, du moins dans une retraite doucement pénitente, dans la paix et dans la foi catholique ¹.

Un peu plus tard encore Leurs Majestés, toujours occupées du bien, des joies et des pompes de la religion, sollicitèrent du roi Charles IX le don du corps de saint Eugène.

Une relation contemporaine parle de celui de saint Eusèbe, et ajoute à ce récit le fait et les commentaires suivants : « Ce saint a le premier planté la religion chrétienne au pays d'Espagne, chacun faict son profit qui peut : il vaudra tout plain d'argent en ces quartiers-là ². »

Ce corps appartenait à l'abbaye de Saint-Denis, et le cardinal de Lorraine, qui en était abbé, refusa longtemps son consentement. L'Église de Tolède, qui regarde saint Eugène comme son premier prélat, renouvela ses instances. La reine Élisabeth, alors en visite dans cette ville, fut employée dans la négociation; elle la conduisit à heureuse fin par l'entremise de don Juan Idiaquez, ambassadeur en France. L'affection du cardinal de Lorraine pour cette reine, l'estime qu'il professait pour le Roi Catholique, triomphèrent des oppositions.

Charles IX et la reine mère informèrent Élisabeth de

¹ Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*, tome IX, page 523. — Abrégé chronologique de l'*Histoire de l'Espagne et du Portugal*, t. II, p. 566.

² Bibliothèque Impériale, Colbert, tome CXL, folio 475.

ce succès. Le duc de Nevers mena le corps en grande pompe jusqu'à Bordeaux; don Pèdre Manrique, chanoine de Tolède, vint le recevoir, et le conduisit à Tolède avec une solennité non moins brillante. La reine Élisabeth et la princesse dona Jeanne vinrent de Madrid à sa rencontre pour le vénérer, et arrivé près de Tolède, il fut pris par le roi, les archiducs et les seigneurs, qui le portèrent sur leurs épaules jusqu'à la cathédrale ¹.

En 1563, le roi d'Espagne se proposait un voyage en Aragon, en Biscaye, et même en Navarre; la reine comptait aller l'attendre à Mouzon, où se devaient tenir les cours des trois royaumes de Catalogne, Valence et Aragon, pour reconnaître don Carlos comme roi et lui jurer fidélité.

On parlait mystérieusement aussi d'un bien plus long voyage que pourraient nécessiter les affaires de Flandre: en annonçant à Catherine de Médicis ces projets et ces rumeurs, M. de Saint-Sulpice ajoutait: « La reine votre fille croît de jour en jour en beauté et en perfection de corps, elle sera encore plus accomplie en toutes les perfections de vertus qui se puissent désirer, et une des plus excellentes princesses de la terre.

» Elle nous a fort sagement et par ordre fait entendre l'intention du roi son mari, sur les présentes affaires de France, avec si bonnes expressions d'aucunes particularités non vulgaires et en si bons termes, que nous avons bien connu qu'elle avoit eu l'entière communication de tout, qui m'est un signe, après plusieurs autres que j'en ai depuis un temps en ça, qu'elle s'en va s'établissant de

¹ Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*, tome IX, page 497.

plus en plus en amitié, autorité et privauté auprès du roi son mari, ce qui m'est un si grand bien que je ne sais quel plus grand nous pourrions désirer en ce temps, attendu l'amitié et grande affection qu'elle porte à Votre Majesté, et à celle du roi son frère, et au grand lieu dont elle est issue ¹. »

Ce rapport, en date du 11 mai 1563, était suivi le 10 août de la même année d'une autre lettre du même ambassadeur, confirmant ces éloges et ces projets. Un seul d'entre ceux-ci reçut son exécution, ce fut sur la fin de septembre la réunion des états généraux à Mouzon, qui se fit avec une splendeur magnifique, et qui, tout en amenant l'exécution de quelques bandits, procura au bas peuple la restitution de quelques privilèges, et de libertés qui lui avaient été tyranniquement enlevées ².

Des combats avec les Maures d'Afrique employèrent aussi ces deux années de 1562 à 1564, et ils furent accompagnés de succès inégaux, plus favorables cependant aux armes chrétiennes qu'aux armes infidèles.

Du reste, la participation d'Élisabeth aux affaires publiques ne se montre point visible à cette époque, en dehors du témoignage que l'ambassadeur rend à son influence. Sa santé plusieurs fois atteinte depuis son arrivée en Espagne et les tracasseries mesquines et jalouses de son intérieur usèrent sa vie; de plus, ses pensées furent occupées par le désir et le besoin de donner au roi Philippe II un fils plus capable que don Carlos, par ses qualités morales et physiques, de lui succéder; il manquait jusqu'alors d'un digne héritier, et la tranquillité publique

¹ Bibliothèque Impériale, Mortemart, 39, folio 40.

² Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*, tome IX, page 466.

le réclamait, aussi bien que la grandeur de cette illustre maison de Hapsbourg, qui depuis Charles-Quint portait la couronne d'Espagne, et qui devait après cinq règnes seulement faire place sur ce trône à la glorieuse maison de Bourbon.

En août 1564, la Reine Catholique parut commencer une grossesse, et M. de Saint-Sulpice se consolait de l'absence *des bons médecins de la cour de France* par le « bon devoir que font tous, tant grands que petits, avec la vigilance de la comtesse d'Ureigna et autres dames qui sont auprès de la reine votre fille, et surtout par la présence du roi son mari qui quasi est à toute heure avec elle, et rien ne s'ordonne sans lui, lequel montre à bon escient qu'il n'a rien plus recommandé au monde que le salut d'elle et de ce qu'elle porte ¹. »

Il ajoutait en finissant : « Je vous supplie, madame, écrire à la comtesse d'Ureigna pour la remercier des bons et diligents services qu'elle fait à la reine votre fille, et autres dames, etc., etc. ². »

Cet espoir de grossesse de l'année 1564 fut sans résultat, la reine fut malade et déclarée même en danger. Philippe II n'avait pas cessé de la soigner avec sa sollicitude accoutumée; il ressentait même, par suite de ses tourments à ce sujet, des souffrances personnelles, lorsqu'Élisabeth « commença à se lever, et se promener par la chambre, le jour de Saint-Michel, comme par un bon augure d'icelle fête, disant qu'elle étoit celle du roi son frère.....

» Le Roi Catholique fut aux champs prendre le plaisir

¹ Bibliothèque Impériale, Mortemart, 39, folio 27.

² Bibliothèque Impériale, Mortemart, 39, folio 27.

de l'air et de la chasse, pour se refaire de tant d'ennuis et de travail qu'il avoit eus durant l'extrémité de la reine, mais ce a été huit jours seulement, pour n'être trop longtemps absent de ladite dame, laquelle s'amende beaucoup plus de le voir et de la bonne compagnie que ordinairement matin et soir il lui tient, que de nul remède qu'on lui puisse donner ¹. »

Bien des projets du roi d'Espagne s'évanouirent, comme ses espérances de paternité; il ne fit point le voyage de Flandre, pour lequel tant de préparatifs étaient commencés et tant de négociations ouvertes.

« Le comte d'Aiguemont vint en Espagne par l'ordre du roi, pour lui éviter de faire ce passage, ou à son fils, et croit par ce moyen suppléer le défaut de sa présence en conférant avec ledit comte ². »

Des marchands français, que leurs intérêts avaient conduits en Espagne, avaient été maltraités, arrêtés et condamnés aux galères sous prétexte de protestantisme : des Espagnols jaloux de leur trafic, ou des compatriotes eux-mêmes, animés par le bas sentiment de la jalousie, les dénoncèrent à l'inquisition, bien qu'ils ne fissent aucun acte scandaleux ni aucun exercice de leur religion. « Leurs biens étoient confisqués et leurs personnes misérablement traitées et condamnées, sans en pouvoir avoir aucune raison ³. » Dès l'année 1559, Sébastien de Laubépine avait donné ses soins au redressement de ces injures. A cette époque il mandait au roi :

« Je peux écrire que quant à l'exécution du dernier

¹ Bibliothèque Impériale, Mortemart, 39, f° 27. Saint-Sulpice au Roi.

² Bibliothèque Impériale, Mortemart, 29, folio 51.

³ Bibliothèque Impériale, Mortemart, 39, folio 46.

traité, il reste peu de choses de conséquence à satisfaire, hormis la liberté de nos forçats, lesquels pour l'égard de ceux qui sont aux galères d'Espagne, ainsi que Votre Majesté a déjà entendu, seront incontinent délivrés, car le commandement et la volonté y sont de cette part, mais pour être difficiles et regardant en toutes choses d'assez près, ils se sont voulu informer diligemment du nombre de Français que je pourrois, d'autant qu'il y a de leurs capitaines qui ont mis en avant que quelques Italiens et autres des Pays-Bas, condamnés aux galères, se pensoient sauvés sous cette couleur. Je y ai envoyé deux fois et dernièrement homme avec lettres pour voir les écrous et registres de chacune galère, afin qu'il n'y soit rien oublié¹. »

M. de Saint-Sulpice, ambassadeur de France, renouvelait au nom du roi son maître ses protestations et ses réclamations contre l'acte arbitraire dont ils étaient victimes, et la reine d'Espagne épuisait son intervention en leur faveur; Philippe II se tirait d'affaire, comme toujours, par des réponses évasives, de feints regrets, des promesses inexécutées; l'ambassadeur recommençait alors des instances d'autant plus vives que non-seulement ces condamnations, souvent arbitraires, recevaient leur dure exécution, mais que la plupart du temps la peine se prolongeait au delà du terme prescrit par l'arrêt. La perpétuité des chaînes semblait frapper les captifs, soit par la négligence, soit par le mauvais vouloir des ministres.

Le 14 août 1564, M. de Saint-Sulpice rendait compte

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 334.

au roi Charles IX des nouveaux moyens qu'il avait imaginés pour intéresser à cette tardive justice la conscience du roi son beau-frère.

« J'ai obtenu, mandait-il, nouvelle commission et mandement de ce roi, pour la délivrance des forçats français qui sont en ses galères, et ne cesse de lui en être importun jusqu'à ce qu'il les aura fait mettre en pleine liberté, et ai ces jours passés fait si vive instance à son confesseur afin de lui en solliciter la conscience, qu'il s'est donné grande honte de l'injustice et oppression qui, contre Dieu et contre le traité de la paix, a été faite l'espace de cinq ans à la liberté de ces personnes, dont depuis il en a proposé l'affaire au conseil avec tant de saintes remontrances que non-seulement pour lesdits Français, mais aussi pour les propres sujets et naturels du pays, a été ordonné que dorénavant, après que le tems de leur condamnation sera achevé, ils ne seront tenus une seule heure contre leur gré ès dites galères ¹. »

Plus tard encore, le 31 décembre 1564, malgré tant d'instances d'un côté et tant d'engagements d'autre part, aucune satisfaction n'étant obtenue, M. de Saint-Sulpice revenait à la charge : il insistait de nouveau sur les remontrances du roi, « dont le premier point étoit la délivrance des forçats que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit si fort à cœur et en si grande recommandation, qu'elle ne cessera jamais de faire instances jusques à tant qu'il soit satisfait à quoi la raison et le traité ont obligé ². »

Sa Majesté Catholique, protestant toujours de son bon vouloir, répondait, dit l'ambassadeur, que « l'on savoit

¹ Bibliothèque Impériale, Mortemart, 39. Saint-Sulpice au roi.

² Bibliothèque Impériale, Mortemart, 39.

assez ce qu'il avoit fait pour l'acquit de son devoir et satisfaction de votre bon désir, et voyant le peu de profit que cela avoit apporté, avoit été ordonné pour le plus sûr et utile expédient que le capitaine Bellière, Marsillois, qui fut commis il y a cinq ans à la sollicitation de cette affaire, porteroit lettres adressées aux alcades de Séville et Carthagène pour exécuter eux-mêmes la commission et mettre en liberté tous lesdits forçats; de là, ledit capitaine s'en iroit à Gênes portant aussi lettres à son ambassadeur y résidant, auquel il manderoit ne faire faute incontinent de relâcher tous les Français, et que il écrivoit à Naples à don Garcia de Toledo, capitaine général de ces galères, que sans aucun retardement la délivrance desdits forçats fust promptement faite ¹. »

Telle fut la solution de cette longue affaire. Aux ordres de la délivrance des forçats Philippe II ajouta des instructions pour qu'à l'avenir l'inquisition ne s'occupât plus des actes des protestants français qui ne mettraient point en péril la foi catholique et la paix dans ses États; il protesta au surplus « qu'il n'avoit jamais donné mandement particulier contre eux, et qu'il seroit fort marri de consentir ni permettre que telle chose fust faite, et que les inquisitions, sans aucun respect de nation ni qualités des personnes, procédassent à la connoissance de la religion et au châtement de ceux qui se trouveroient coupables ². »

En ce même temps la dot de la Reine Catholique étoit de la part de la France l'objet de réclamations instantes; sa maison si noblement composée, son trousseau et ses bijoux si richement assortis lors de son départ, avaient

¹ Bibliothèque Impériale, Mortemart, 39, folio 46. Saint-Sulpice au roi.

² Bibliothèque Impériale, Mortemart, 39, folio 46. Saint-Sulpice au roi.

l'un et l'autre bien *diminué* de leur *splendeur*; Philippe II avait éloigné la plupart des illustres dames qui avaient suivi la princesse, et, faute d'un entretien convenable, toutes les magnificences de sa toilette et de ses équipages perdaient beaucoup de leur éclat; ce n'était cependant pas faute d'exactitude de la part de la France. Le 5 août 1559, le Roi Catholique avait donné quittance de la somme de *cent trente-trois mille trois cent trente-trois écus soleil, faisant la tierce partie de la somme de quatre cent mille écus soleil* promise en faveur du mariage d'Élisabeth ¹.

Le second tiers de la dot devait être payé un an après, et le roi n'entend le payer que selon les termes du traité; enfin, le dernier tiers devait être acquitté six mois ensuite, ce qui, pour l'achèvement dudit paiement, composait dix-huit mois à dater de la consommation du mariage. Le roi devait en échange garantir la possession de cette somme, aussi bien que le paiement des revenus dus à la reine. « Le roi estime que ledit sieur Roi Catholique pourvoiera honnestement au fait de l'entretennement de ladite dame; il semble peu nécessaire d'en faire instance, toutefois il ne sera que bon d'y regarder doucement. »

Cet *entretennement* fut l'objet de retards, de négligences, de discussions de la part de l'Espagne, et de négociations du côté de la France ².

Les sûretés demandées furent enfin accordées, mais incomplètement; les revenus étaient mal payés, et la Reine Catholique, en avril 1560, était redevable de trois

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, pages 22, 33, 79, 80 et 308.

² M. L. Paris, *Négociations sous François II*, pages 308, 311, 336 et 338.

mille livres à son trésorier; elle n'avait pas pu suffire aux frais auxquels le roi s'était engagé de pourvoir ¹.

Cette situation précaire et malaisée s'était aggravée en se prolongeant, et le 31 décembre 1564 M. de Saint-Sulpice était contraint, pour y mettre un terme, de parler au roi de la dot de la Reine Catholique, de l'exécution des conditions du contrat et de ses promesses solennelles, enfin des garanties exigées pour la solidité des sommes reçues et pour le paiement de leurs intérêts, « à cause de l'instabilité qui est aux choses humaines, et l'incertain événement auquel sont sujets toutes personnes ². »

Telles étaient les préoccupations et les affaires au milieu desquelles se préparait et approchait la célèbre et solennelle entrevue de Bayonne.

Du reste, tout en Espagne était tranquille, et la paix semblait acquise à l'avenir.

« Les affaires de par deçà, mandait M. de Saint-Sulpice, tiennent par la prudence de ce prince et par le bon ordre de son conseil, tant longtems en un même état, qu'à peine en plusieurs mois survient-il quelque chose de nouveauté qui mérite d'être écrit, et à présent elles y sont si tranquilles que de l'Espagne ni de ses autres pays, l'on y ait rien à dire seulement qu'à Valence a été ces jours passés fait un acte *qu'ils appellent d'exécution de justice* sur aucuns condamnés par l'inquisition, dont un principal sieur frère du comte de Sendillas a été brûlé vif, ne s'étant voulu dédire; douze autres brûlés après avoir été étranglés, et autres quarante condamnés diversement ³. »

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 333.

² Bibliothèque Impériale, Mortemart, 39, folio 46.

³ Bibliothèque Impériale, Mortemart, 39.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

ENTREVUE DE BAYONNE.

La religion, la tendresse et la politique eurent chacune leur part dans l'entrevue des deux reines. L'on ne saurait dire, après cinq ans d'absence, après le tumulte d'Amboise et ses dangers, après l'envahissement toujours croissant du protestantisme, lesquels, de la foi chancelante, du sentiment maternel ou de l'autorité ébranlée, appelaient le plus vivement ce renouvellement d'alliance.

Ce n'était pas sans peine que Catherine de Médicis, désireuse depuis longtemps de revoir Élisabeth, arrivait à ses fins.

Elle avait mis en cette négociation toute l'habileté et toute la persévérance dont elle était si largement douée; elle voulait attirer jusqu'à elle le roi, son beau-fils, mais celui-ci fit répondre « qu'il ne pouvoit être de la partie de peur de donner aucuns soupçons à ses alliés. » Dès l'année 1560 il avait été question de cette entrevue entre la reine douairière et le Roi Catholique : et celui-ci faisait mine de *grand désir et de bonne volonté à ce sujet*. Il devait profiter pour cette rencontre d'un voyage projeté à Barcelone. Mais *le duc d'Albe et autres discoureurs n'étoient pas fort friands de telles occasions*¹ : et Philippe II, tout en aimant, du moins le disait-il, sa belle-mère de tout son cœur, avait ses affaires *en recommandation* bien plus grande que tous les rois et toutes les reines du monde : et il ne

¹ M. Louis Paris, *Négociations sous François II*, page 717.

leur aurait pas enlevé une minute pour aucun autre intérêt. Ces influences et ces motifs existaient encore : le roi prit un prétexte pour éluder l'entrevue, mais il autorisa la Reine Catholique à faire ce voyage, et il laissa au duc d'Albe le soin de régler avec M. de Saint-Sulpice les circonstances de l'entrevue.

Pour abréger les lenteurs, l'ambassadeur français était d'avis que, « sans regarder aux cérémonies entre si proches, la Reine Catholique devoit aller trouver à Bayonne le roi et la reine qui s'y rendroient en même tems, et que ladite reine rendroit le devoir que doit une bonne fille à sa mère. »

Mais le duc d'Albe répliquait que le roi et la reine venaient à Bayonne conduits par leurs intérêts; « que la Reine Catholique n'y avoit que faire, et qu'ainsi la reine, sa mère, pouvoit faire quelques journées en Espagne pour voir sa fille, laquelle s'approcheroit d'elle le plus près qu'elle pourroit. »

M. de Laubépine, infatigable dans ses instances et inépuisable dans ses raisons, reprenait que « l'on s'étonneroit de ce que la grande reine et mère vint devers sa fille; que le roi ne permettroit aisément qu'elle le laissât pour tant de jours, parce que sa personne lui étoit nécessaire, et qu'ayant réciproquement quelques petites villes frontières, l'on pourroit pour lors aviser à l'égale commodité, mais que la prééminence et droits donnés de Dieu aux pères et mères fussent respectés ¹. »

L'incommodité des chemins est grande, disoit le duc d'Albe : « La cour d'Espagne n'est pas accoutumée à

¹ Bibliothèque Impériale, Mortemart, 39, pages 53 et 54.

marcher. » Toutefois il promit son intervention auprès du Roi Catholique, et, quatre jours après cet entretien, il fit mander M. de Saint-Sulpice. Après lui avoir redit « que le roi d'Espagne étoit fâché de ne pouvoir recevoir l'honneur de la vue du roi et de la reine, il ajouta que la reine d'Espagne les iroit trouver à Bayonne. » La cour irait jusqu'à Burgos, et le sieur de Saint-Sulpice en partirait un jour ou deux devant la reine « pour aller donner certitude du lieu, du tems et de l'arrivée de la reine d'Espagne au roi de France. »

Charles IX et Catherine de Médicis, qui se préparaient alors à parcourir les provinces du royaume pour leur pacification, s'éloignèrent de Paris et accoururent à Bayonne avec un empressement digne des intérêts qu'ils allaient traiter et une pompe égale à leur grandeur. Le roi d'Espagne se ressentait de la contrainte qu'il subissait en cela, s'y prêtait avec une froideur et une parcimonie qu'exprime ce passage d'une lettre de M. de Saint-Sulpice en date du 16 février. Il écrit à la reine mère : « Le Roi Catholique ne veut faire aucune dépense excessive en cette occasion, ni que l'on porte or ni argent sur habits, ainsi que l'on fera du côté de France. » Cependant les dépenses dépassèrent les projets, et si elles restèrent bien au-dessous de celles que le Roi Très-Christien fit pour recevoir une fille et une sœur, elles répondirent cependant aux strictes exigences de tant et de si grandes Majestés.

La suite de la Reine Catholique fut imposante par le nombre et la qualité des personnages qui la composaient.

Le roi Philippe II, retenu par les graves affaires de son gouvernement, demeura à Madrid. Le 8 avril 1565, la

reine Élisabeth s'éloigna de cette capitale avec des pouvoirs et surtout des ordres pour les conférences qui allaient s'ouvrir. Le duc d'Albe, son mauvais génie, le démon de toute sa destinée royale, était en première ligne de ses conseillers; il était enjoint à la Reine Catholique de ne rien résoudre sans son avis. Ce seigneur devait avoir entrée dans les conseils les plus secrets, ainsi que don Jean Manrique, majordome d'Élisabeth. Avant le départ de la reine, des instructions avaient été données en forme de mémoire au duc d'Albe; elles montrent combien les préoccupations religieuses dominaient l'esprit des souverains, et étaient l'un des buts essentiels de l'assemblée qui se préparait¹.

Elles exploitaient la foi au profit de la politique, sans son aveu elles empruntaient son nom, pour arriver à une domination arbitraire sous l'apparence de zèle pour l'intégrité des croyances catholiques. Nous revenons sur cette distinction sage et vraie; trop souvent méconnue, elle a besoin d'être aussi souvent proclamée.

En plus de ces instructions précises, qui devaient faire la base des conférences, le Roi Catholique avait donné à la reine son épouse les ordres les plus positifs et les plus sévères pour sa conduite, même privée, ne voulant pas que des actes de sa vie intime la curiosité des courtisans et l'observation des politiques pussent tirer des inductions contraires à sa foi.

« On tenoit pour certain que la reine d'Espagne avoit commandement du roi Philippe II, son mari, de ne parler à M. le prince de Condé ni à la reine de Navarre, s'ils se

¹ Voir l'appendice n° 7.

fussent trouvés par deçà, à cause seulement de la religion ¹. »

Mais la reine de Navarre évita à la reine d'Espagne cette tristesse et cet embarras : elle s'abstint de cette réunion si solennelle. Les relations ne parlent d'elle que pour signaler sa sollicitude à l'occasion de la magnificence du jeune prince son fils : « Elle envoya de Pau des tapisseries d'or et d'argent fort excellentes, pour parer les salles et chambres de monseigneur le prince son fils et de monseigneur le cardinal : outre cela, mon dit seigneur le cardinal a acheté tapisseries et meubles précieux pour accommoder son logis ². »

Quant au prince de Condé, ce moteur secret de la conspiration d'Amboise, il demeura isolé dans son mécontentement, et occupé de conjuration, de rébellion, de protestantisme, dont ne purent le détourner ni la grâce de la vie, que lui accorda Charles IX à son avènement au trône, ni la liberté qu'il lui rendit pour compléter ses bienfaits. La mort de François II l'avait sauvé du dernier supplice, auquel il venait d'être justement condamné; il avait usé des grâces du roi Charles IX pour se placer à la tête des protestants. La bataille de Dreux, perdue par lui en 1562, l'avait remis entre les mains du roi son maître. Une fois encore il avait retrouvé sa liberté par la paix de 1563; mais son ingratitude allait renouveler ses crimes et préparer son dernier désastre : il devait reprendre les armes en 1567, perdre la bataille de Saint-Denis, « ce dont l'aise de Philippe II et de toute la cour fut incroyable, et ce dont grands et petits ont fait grands signes de joie,

¹ Bibliothèque Impériale, Colbert, 440, page 475.

² Bibliothèque Impériale, Colbert, 440, page 476.

avec louanges de l'honorable et glorieuse mort de M. le connétable (de Montmorency); tous le plaignent pour avoir failli en temps si nécessaires pour le service du roi.... Ladite dame reine a eu le baise-main de la princesse, du prince, des princes de Bohême, de don Jehan d'Autriche, et de tous les principaux et moyens, s'allégrant de ladite victoire avec elle. »

« Véritablement, continue M. de Fourquevault, écrivant au roi à la date du 2 décembre 1567, je ne saurois dire sinon que ces Espagnols sont très-affectionnés à votre bonheur, s'ils ne sont les plus grands dissimulateurs de la terre ¹. »

Lorsqu'au commencement de 1563 il était question de paix entre le Roi Très-Chrétien et le prince de Condé, chef des protestants, don Francis d'Alava, ambassadeur d'Espagne à la cour de France, se fit l'interprète de l'indignation du roi son maître; sa politique l'emportant sur sa courtoisie, il s'oublia vis-à-vis de Catherine de Médicis, laquelle, écrivant de sa main à M. de Fourquevault, s'en plaignait en ces termes :

« J'ai communiqué jour par jour toutes choses à l'ambassadeur, lui ouvrant l'estomach du tout, et lui disant les occasions pour lesquelles nous faisons ce que nous faisons; mais au lieu de m'en remercier et être aise de voir de quelle fiance j'en usois en son endroit, il m'a tenu de si sots propos le dernier jour que j'ai parlé avec lui, jusques à me dire que l'on mettroit par écrit et enverroit-on par toute la chrétienté que c'étoit moi qui allois à l'entour du pot, et que je voulois ce que je disois ne vou-

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr. 225, numéro 279, folio 4400.

loir point, et que ce n'étoit bataille que celle de Saint-Denis.

» Je lui ai dit qu'il ne la trouvoit pas bataille, car il voudroit que fussions tous morts, et fut en colère et moi encore plus. Je lui dis que quand je serois été hors d'ici, que je ne sçais si l'amitié entre les deux rois seroit continuée.

» Il me dit que pour cela le roi son maître ne perderoit la couronne ¹. »

Lorsque cette paix éphémère fut conclue, l'impression qu'en éprouva la reine d'Espagne fut aussi douloureuse que l'effet de son projet et de sa dernière ouverture avait été fâcheux.

« Sire, mandait M. de Fourquevault au roi, en date du 12 avril 1568, j'ai présenté à la reine les lettres que Vos Majestés lui ont écrites, qu'elle a lues en pleurant et gémissant à chaudes larmes, de crainte qu'il s'en suive de la paix quelque désastre contre vos personnes, laquelle elle a vue faite par vos dites lettres, et par ce que je lui ai dit suivant votre commandement ². »

Enfin, pour achever en un coup cette biographie, qui ne devrait pas être celle d'un Bourbon, Louis, prince de Condé, brave comme tous ceux qui joignirent son nom à son sang, mais rebelle et tapageur jusqu'au dernier soupir, reçut la mort des mains de Montesquiou, en 1569, après la bataille de Jarnac.

Tel était déjà en 1565, et tel devint peu après le prince avec lequel le Roi Catholique interdisait à la reine Élisabeth d'avoir aucun rapport : ses souvenirs et ses pressen-

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr. $\frac{225}{1}$, page 297, folio 4183 à 4189.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr. $\frac{225}{1}$, numéro 321, folio 4293.

timents lui avaient dicté ces rigueurs. La témérité de Louis de Bourbon, prince de Condé, ne le conduisit pas à Bayonne, ou peut-être les ordres de Charles IX et de Catherine de Médicis l'en tinrent-ils éloigné.

Si la pompe qui environna la reine Élisabeth dans son voyage fut fort inférieure à celle qui l'avait accueillie à son arrivée en Espagne, le nombre et la qualité des seigneurs qui formèrent sa cour et son cortège ne le cédèrent en rien au nombre et à la distinction de ceux qui l'avaient reçue lorsque la France la donna à l'Espagne. Le duc d'Albe n'avait pas amené moins de vingt chevaux. La maison de Guzman, celle de Mendose, celles de Tolède, de Manrique, de la Cerda, comptaient dans ce voyage plusieurs de leurs représentants; les évêques de la frontière s'étaient réunis autour de la reine; les grands dignitaires de Flandre et d'Espagne s'honoraient de figurer à sa suite. Le *Brief discours de l'arrivée de la reine d'Espagne à Saint-Jehan de Luz*, après avoir cité plus de soixante de ces seigneurs, ajoute « qu'il ne peut entrer dans le détail d'un grand nombre d'autres, dont il ignore le chiffre et les noms ¹. »

Les personnages qui composaient la cour de France étaient d'un plus grand luxe que ceux de la cour d'Espagne, et n'étaient pas d'une moindre qualité.

C'étaient, en outre du roi lui-même, de la reine douairière en personne, la princesse Marguerite de Valois, Monsieur frère du roi, le prince Dauphin, le duc de Guise, le duc de Longueville, le duc de Nevers, qui chacun, dans les jeux, courses, tournois et carrousels qui

¹ Bibliothèque Impériale, Colbert, vol. 446.

furent donnés à Bayonne, commandèrent des bandes masquées, vêtues les unes à l'égyptienne, les autres à la moresque, celles-ci à la vieille française, et celles-là à l'espagnole. Les perles, les pierreries fines, les tissus d'or et d'argent, les taffetas et les satins de toutes couleurs, étaient répandus et prodigués jusque sur les chevaux de leurs différentes troupes. Les comédies, les danses, tous les appareils et toutes les somptuosités possibles se mêlaient au simulacre des combats, et l'amour aussi bien que l'honneur y trouvaient des représentations fidèles, et des exercices comme des jeux dignes de si grandes passions.

Le comte de Charny, le comte de Villars, le comte Ringraf, le comte de Brissac, le comte de Roussillon, les seigneurs d'Anville, de Méru, de Carnavalet, de Villequier, de Thore, etc., tous chevaliers de l'ordre, les enfants du connétable, Philippe de Lénoncourt, évêque d'Auxerre, M. de Laubépine secrétaire du roi, et bien d'autres encore accompagnèrent Monsieur jusqu'à Iron, premier bourg d'Espagne. Leurs Majestés, suivies des princes du sang, de nombre de chevaliers de l'ordre, de seigneurs et de gentilshommes en grand équipage, allèrent coucher à Saint-Jean de Luz, et le lendemain, 14 mai, dès l'aurore, « malgré un chaud si désespéré que cinq ou six soldats des bandes de Strozzi moururent étouffés de chaud en leurs harnois, le roi de France et la cour se rendirent jusqu'au bord de la rivière qui sépare la France de l'Espagne, où étoit dressée une ramée pour y recevoir Leurs Majestés à couvert, auquel lieu elles séjournèrent environ deux heures, prenant grand plaisir à voir passer le bagage porté par grand nombre d'ânes,

mules et mulets, et ceux qui les conduisoient montés de même.

» Et voyant que Sa Majesté Catholique avec sa troupe commençoit à descendre du château d'Iron, où elle avoit couché la nuit précédente, la reine sa mère s'avança, s'embarqua, et, prise d'une grande joie, passa la rivière pour se trouver en face de celle qu'elle avoit tant désirée, et elle l'alla saluer, recevoir et bienveigner jusque de là l'eau. Sa Majesté, portée en litière à sa rencontre, s'inclina si bas (comme le nous ont témoigné ceux qui en étoient les plus proches) qu'elle se prosterna à suffire pour baiser le genou à sa mère, ce que ne lui fut permis par cette Majesté, ains fut incontinent relevée, et, après s'être entre-baisées par trois fois diverses, se prirent toutes deux à pleurer si tendrement et épandre tant de larmes, qu'arrivant au bord de deçà de la dite rivière elles n'avoient point encore les yeux bien séchés. Le roi, qui étoit demeuré sous la frescade, voyant leur barque approcher du rivage, s'achemina, et s'étant élancé au-devant d'icelle, s'avança et salua la reine d'Espagne, sa sœur, laquelle, toutesfois, il ne baisa point, comme ainsi n'avoit fait auparavant monseigneur d'Orléans, son frère, s'étant avancé au-devant d'icelle de trois ou quatre journées; mais tous deux se contentoient de plusieurs itérées accolades et redoublés embrassements.... Lors les compagnies du capitaine Strozzi firent une escopeterie aussi furieuse qu'il est possible, et furent fort estimés des Espagnols¹. »

Les plus grands seigneurs de France conduisirent les

¹ Bibliothèque Impériale, Colbert, vol. 440, folios 454-474.

seigneurs espagnols en leurs logis : M. de Rambouillet, de la maison d'Angennes, eut la charge du duc d'Albe; le comte de Bénévent fut confié à M. de la Vauguyon; l'évêque de Mâcon eut en garde l'évêque d'Origula; l'évêque de Rieux exerça l'hospitalité envers l'archevêque de Pampelune; l'évêque de Poitiers eut mission de traiter celui de Carthagène ¹.

Dès le lendemain, le roi Charles IX et la reine douairière devancèrent la reine d'Espagne pour préparer son entrée à Bayonne, laissant à Saint-Jean de Luz, auprès d'elle, Monsieur, frère du roi, et le cardinal de Bourbon; celui-ci voulut s'en excuser, prétendant céder ce lieu à monseigneur le Prince, son neveu, « lequel selon sa coutume il pousse et avance devant lui le plus qu'il peut, sur quoi fut conclu qu'il seroit demandé à ladite dame quelle compagnie des princes elle désiroit ²; » suivant son respect pour l'Église catholique, elle choisit le cardinal.

La marquise de Curton de la maison de Chabannes, la comtesse de Charny, la comtesse Sommariva et huit filles suivaient la reine : les premières en litière, à son exemple, les autres à cheval autour d'elle. Le roi et la reine sortirent de Bayonne au-devant d'Élisabeth, qui approchait, et ils la placèrent entre eux. « Charles IX fit présent à sa sœur d'une belle haquenée aussi richement harnachée qu'il est possible : la housse était toute couverte de perles et de pierres, et le duc de Savoie envoya quatre grands chevaux fort beaux.

¹ Bibliothèque Impériale, Mss. Béthune, vol. 9369, folio 89. — Colbert, vol. 440, folio 458.

² Bibliothèque Impériale, Colbert, vol. 440 folio 458.

« Le roi voulut que la reine, sa sœur, délivrât des prisonniers ainsi qu'il le fait lui-même, et le grand aumônier du roi avec le grand aumônier de la reine accompagnèrent Sa Majesté Catholique dans cette généreuse action de leur bienvenue¹. »

Le dimanche 17 mai 1565, Élisabeth fit son entrée à Bayonne. Les cardinaux de Guise et Strozzi marchaient tout auprès de la reine; M. le duc de Montpensier *entretenoit* madame Marguerite, madame la princesse de La Roche-sur-Yon *offroit l'honneur* à la première princesse, et « suivoient, les unes après les autres, une Françoise et une Espagnole, selon leur qualité et rang; tous les chevaliers de l'Ordre, gentilshommes de la Chambre, servants et autres, marchaient avec les Espagnols, auxquels ils faisoient l'honneur de leur bailler la main droite, chacun selon sa qualité². »

« Après cette première partie du cortège venoient les moindres gentilshommes espagnols, mais quasi tous montés sur méchantes mules et haridelles, et la plupart portoient valises devant et derrière³. »

MM. de Guise, de Longueville, de Nevers, de Nemours, se débattirent longuement au sujet de la préséance; le conseil réuni à ce sujet ne put rien conclure. Le roi, la reine et les princes décidèrent alors que l'ordre serait gardé entre eux tel qu'il avait été observé au baptême de la reine Élisabeth; que le duc de Longueville aurait le pas en qualité de grand chambellan, et que ceux qui ne voudraient point le reconnaître à ce titre s'abs-

¹ Bibliothèque Impériale, Colbert, vol. 440, folio 495.

² Bibliothèque Impériale, Colbert, vol. 440, folio 460.

³ Bibliothèque Impériale, Colbert, vol. 440, folio 454.

tiendraient de se trouver aux cérémonies et « assistances publiques, pour que leurs différents n'apportassent aucunes fâcheries à l'assemblée. » Les clefs de la ville de Bayonne furent présentées par courtoisie à la reine d'Espagne.

En plus du nombre considérable de seigneurs et de troupes que le devoir de leurs charges et l'honneur qu'on voulait rendre à la reine d'Espagne attiraient en cette ville, il s'y rendait une foule considérable, tant des États du Roi Catholique que de ceux du Roi Très-Chrétien. Des Espagnols malades des écrouelles accouraient en partie de Pampelune et du pays navarrais, « avec une grande affection, ne pouvant se souler de voir les princes français. »

« La presse étoit si grande qu'on ne se pouvoit remuer, et y eut grande crainte d'une infection pour la ville. L'on cria qu'on eût à faire sortir tous les malades et les faire retirer au village. »

» Le jour de la Pentecôte, il y eut si grande presse au temple où le roi toucha les écrouelles, qu'une troupe de gens étant tombés l'un sur l'autre moururent; quatorze ou quinze petits enfants crevés et étouffés. M. de Burie, lieutenant au gouvernement de Guienne, trépassa le 6 juin, et M. Descars fut mis en sa place, dont plusieurs s'ébahirent de la faveur qu'il avoit trouvée. Le frère de M. de Montluc poursuivoit ladite lieutenance, et l'avoit quasi emportée¹. »

A cette réception, les harangues furent prodiguées à la reine; des gentilshommes par centaines et des archers faisaient la haie sur son passage, la hache sur l'épaule ou

¹ Bibliothèque Impériale, Colbert, vol. 440, folio 475.

l'épée à la main. Les trompettes sonnaient des fanfares, et pour se rendre à la cathédrale, qui reçut sa première visite, elle se plaça sous un magnifique dais, et « en cette sorte fut conduite au grand temple, où les prêtres firent une musique romanesque qui dura plus d'une heure ¹. »

Les fêtes qui suivirent cette entrée ne furent pas d'une magnificence moins extraordinaire et moins royale : il y eut des simulacres de sièges et de batailles, des reproductions d'inventions chevaleresques avec enchantements, diableries, etc., etc.; on y fit revenir les souvenirs de la fable, la Vertu et l'Amour se livrèrent des combats, et l'un et l'autre chantaient mélodieusement, et chacun à leur façon, les louanges de la reine Élisabeth.

Ce fut dans ces plaisirs, et parmi bien d'autres encore, que se passèrent les dix-neuf jours accordés à l'entrevue des souverains; mais si ces fêtes les délassaient de leurs travaux, elles ne les en détournaient pas. Charles IX et Catherine de Médicis logeaient ensemble dans le palais épiscopal. On avait préparé pour la reine Élisabeth une maison tout proche d'eux, et pour qu'ils pussent communiquer à toute heure, on avait établi une galerie de l'une à l'autre de ces habitations. A son aide, les deux reines, qui s'aimaient « comme jamais mère et fille ne purent le faire davantage, » enlevaient à la curiosité publique, et donnaient à leur légitime tendresse des moments qui devaient être les derniers de leur intime bonheur.

De graves historiens ont prétendu que le massacre de la Saint-Barthélemy (1572) avait été décidé dès lors, ou préparé du moins dans les conférences de Bayonne.

¹ Bibliothèque Impériale, Colbert, *passim*.

Sans admettre une telle préméditation pour un crime qui ne s'accomplit que sept ans plus tard, et qui fut, selon nous, l'ouvrage des circonstances, le remède violent et imprévu aux dangers dont le protestantisme menaçait la France et le souverain, il est certain que des mesures énergiques furent discutées, et probablement résolues, pour arrêter les progrès de l'erreur.

Elles avaient été longtemps éloignées par les désirs et les efforts du roi de France; nous tenons à le maintenir comme aussi à établir que le crime de 1572 ne fut amené par aucune combinaison. Charles IX avait tout essayé pour pacifier les troubles religieux du royaume, en mêlant la clémence et la tolérance à ses actes. Il chargeait M. de Saint-Sulpice de rendre compte au roi, *son bon frère*, de ses efforts et de ses moyens, étendant même son intervention jusqu'au Comtat Venaissin, dans lequel le protestantisme agitait singulièrement les populations. Il écrivait au neveu du Saint-Père « de s'accommoder à vivre avec une infinité de ses sujets, tant gentilshommes que aultres, tous de la nouvelle religion, demeurants au dit Comtat, et de les laisser vivre en leurs maisons et jouir de leurs biens, sans les travailler, pourvu qu'ils ne fissent prescher l'administration des sacrements ni autres exercices de leur religion ¹. »

Après avoir insisté sur le zèle pour la vérité religieuse, et sur le respect pour la liberté individuelle, si toutefois elle ne dégénérait point en perturbation et en licence, Charles IX faisait dire à Philippe II :

« Je m'acheminerais bientôt, Dieu aidant, en ces pays-

¹ Bibliothèque Impériale, Mortemart, 39, folio 20.

là, et y donnerai si bon ordre que notre Saint-Père connoitra que je ne suis pas moins soigneux de son bien que des miens propres, ainsy n'appartient-il point à personne d'en avoir le soing que moi pour être ce pays party de mes prédécesseurs, et si avant enclavé dans mes terres, qu'il ne peut ayant mal que mon pays ne s'en sente; et quant au second point qui regarde la religion, les actions de moy et de la reine, madame ma mère, témoignent assez nostre intention de maintenir la religion catholique en laquelle avons vécu, vivons et voullons vivre et mourir¹. »

Telles étaient les dispositions à la fois fidèlement catholiques et miséricordieusement chrétiennes du roi, que l'on accuse d'avoir prémédité et résolu aux conférences de Bayonne le massacre anticatholique et antichrétien de la Saint-Barthélemy. Les voies du roi Philippe II n'étaient pas semblables, il est vrai. Non-seulement ennemi des doctrines nouvelles, selon les lois de la vérité, mais encore persécuteur des protestants, contre les principes de la religion dont il avait pris la défense, il continuait, en l'absence de la reine, ses cruels auto-da-fé. Ses instincts naturels s'augmentaient d'échecs reçus par sa politique; les états d'Aragon, de Catalogne et de Valence, tenus dans le courant de mai 1565, n'avaient point eu d'égard pour les dépenses dans lesquelles il était engagé, et ils n'avaient voté que les sommes ordinaires. « Il n'y a point de doute que si la reyne, qui est tant aymée et désirée, fust venue il en eust eu davantage; et pour ce qu'il s'est departy de ceux de Valence plus gracieusement que des

¹ Bibliothèque Impériale, Mortemart, 39, folio 20.

autres, il leur a promis de la faire venir dans peu de temps¹. »

Ces contrariétés inattendues, racontées à Catherine de Médicis par Saint-Sulpice, ajoutaient des cruautés nouvelles aux instincts ordinaires du roi, et à la suite de cet échec, allant à Barcelone sous prétexte d'un concile, il assista à l'acte « qu'ils appellent de l'inquisition, étant les condamnés sur les échafauds qui étoient joints au-dessous de ses fenêtres, desquels ils en furent huit brûlés et les autres mis aux galères, et la plupart Français². »

Tels étaient en l'absence d'Élisabeth les actes du Roi Catholique; tel était l'obstacle que devait rencontrer Charles IX à ses dispositions plus religieuses encore que les siennes, puisqu'elles étaient plus clémentes et plus libérales.

Les instructions données au duc d'Albe font foi de ces exigences rigoureusement sévères. Ce seigneur insista près de Charles IX, au nom du roi son maître, pour que la permission accordée aux religionnaires de tenir leurs assemblées dans les villes frontières fût révoquée; il craignait la contagion pour les provinces voisines.

Le même intérêt pour l'intégrité de la foi et pour l'indépendance religieuse de ses États engagea le roi d'Espagne à obtenir du pape que le Guipuscoa et la Biscaye fussent distraits du diocèse de Bayonne, dont ils dépendaient³.

Les protestants s'inquiétèrent vivement de l'entrevue de Bayonne, pensant qu'elle avait surtout pour objet de

¹ Bibliothèque Impériale, Mortemart, 39, folio 34.

² Bibliothèque Impériale, Mortemart, 39, folio 34.

³ De Thou, Cabrera, Mézeray; J. de Ferreras, tome IX, page 496.

limiter et peut-être de détruire la liberté de conscience ; cette crainte n'était pas sans fondement, et peut-être cette mesure n'était-elle pas sans justice, exercée toutefois avec la modération que conseille la sagesse, plus qu'avec la violence qu'inspirent toujours les passions. Les protestants avaient répandu la perturbation dans tout le royaume, et non contents de la guerre qu'ils entretenaient avec ses fureurs et ses ravages, des conspirations qu'ils essayaient lorsque la force ouverte avait échoué, ils s'adressaient encore à l'assassinat, ce lâche et perfide moyen qui déshonorerait les causes légitimes elles-mêmes si celles-ci ne reculaient pas devant son emploi.

Un seul de tous ces attentats contre la personne de la reine et celle du roi rentre dans notre sujet, parce qu'Élisabeth fut l'ange gardien des existences menacées par de tels dangers.

Peu après son arrivée en Espagne, elle avait découvert un assassinat, préparé par empoisonnement, sur les personnes de Catherine de Médicis et du Roi Très-Christien ; il lui avait été dénoncé par un moine de l'ordre de Saint-Dominique, fuyant en Espagne les pièges et la vengeance des luthériens. Un sieur Pepin était l'âme du complot, et un médecin nommé Cupille, demeurant à Paris, rue de l'École-de-Médecine, était son associé ¹.

Élisabeth mandait elle-même ces détails à Catherine de Médicis, qui, dans l'effusion de sa reconnaissance envers le Ciel et envers sa fille, lui répondait aussitôt :

« Dieu nous a bien aidés, et fera encore, s'il luy plaît à nous aider de mettre toutes choses en cet estat, que

¹ Bibliothèque Impériale, Mortemart, 39, page 3.

aurons plus occasion de penser à le remercier et servir selon la grâce qu'il nous fait de nous avoyr tout fait découvrir : car y semble que c'est un vray miracle de la façon que avons tout scéu; il nous monstre byen comment y nous ayme, et tout set royaume, qui nous doit faire penser que puisqu'il veult myntenyr nostre maison, qui nous meyntiendra toujours ainsy en nostre contentement et grandeur; mais que le reconnoissiez et serviez comme devez; c'est ce que je vous prie n'oublyer jamais ¹. »

Ce souvenir et ces dangers pouvaient seuls justifier la suppression ou la diminution d'un droit de liberté sacré par son auteur, qui est Dieu lui-même, par son origine et par son antiquité, qui remontent aux premiers jours du monde.

Sans pénétrer dans des conseils qu'environne le mystère, il est permis de supposer que la répression des protestants en fut en grande partie la matière.

Les événements qui préparèrent les conférences de Bayonne conduisent à cette conclusion, non moins que les témoignages qui les suivirent. A l'exemple du Roi Catholique, la reine Élisabeth avait toujours mis le zèle pour la foi et les services rendus à la religion comme condition de ceux que la France pouvait attendre de l'Espagne.

Elle l'écrivait à Catherine de Médicis, et dans son zèle pour la foi, sortant de la douceur accoutumée de son caractère, elle allait presque jusqu'à la remontrance, jusqu'au conseil du moins, et, au lieu de son langage

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 521.

habituel de fille soumise, elle parlait celui d'une reine qui sait vouloir, qui peut promettre, et qui au besoin saura procurer de puissants appuis ¹.

Du reste, ces soins religieux n'étaient pas les seuls qui fussent l'objet des conférences de Bayonne; mais nombre d'entre eux, selon la loi d'incertitude et de changement qui régit les choses humaines, manquèrent de succès.

A aucune autre époque de la monarchie la France ne fut plus riche en princes jeunes, beaux et vaillants, et en princesses illustres que dans le seizième siècle; les alliances qu'ils contractaient pouvaient apporter non-seulement une vraie splendeur à la maison de Valois, mais encore une grande force à son pouvoir.

Catherine de Médicis, mère tendre et reine ambitieuse et habile à la fois, ne pouvait oublier de tels intérêts. Depuis le mariage d'Élisabeth, sa fille bien-aimée, avec Philippe II, mariage qui satisfaisait tous ses instincts, elle n'avait pas cessé d'employer l'influence de la reine d'Espagne pour les négociations matrimoniales auxquelles la conclusion devait toujours manquer; elle n'en désespérait cependant pas encore.

Marguerite de France, qui fut depuis reine de Navarre, n'avait pas encore contracté l'union qui devait la laisser stérile, l'exposer à devenir infidèle, et se dissoudre enfin pour faire place à Marie de Médicis. Si Catherine de Médicis n'avait point placé en elle ses prédilections, elle avait sur elle du moins les vues de la politique.

En 1560, et dès sa première enfance, elle avait recherché l'alliance du prince de Portugal ²; à la même

¹ Voir le n° 8 de l'appendice.

² M. L. Paris, *Négociations sous François II*, pages 440 et 443.

époque environ, son ambition prenant une autre direction et un plus grand essor, elle avait poursuivi le mariage de la même princesse avec l'infant don Carlos. Là se rencontraient pour elle des intérêts plus puissants; les Guise avaient lutté contre la reine de France en donnant Marie Stuart pour rivale à Marguerite, et la reine de Bohême compliquait les difficultés en recherchant le même infant pour la princesse sa fille ¹.

Ce mariage avec Marguerite de Valois avait donc pour Catherine de Médicis l'intérêt d'une lutte, et si le succès eût couronné ses efforts, il aurait eu l'importance d'une conquête.

Là ne se bornaient pas ses royales et maternelles ambitions; elle songeait à pourvoir le duc d'Orléans son fils, et l'une des filles de l'Empereur était l'objet de ses désirs.

Tel était depuis longtemps le but des négociations entre les deux cours, tel fut le sujet des entretiens des deux reines, et telle encore la matière des instructions que la reine de France envoyait à l'ambassadeur après son retour à Paris.

Un Mémoire adressé par elle à M. de Saint-Sulpice témoigne de la persistance de ses désirs à cet égard, comme aussi de la place que cet intérêt prit dans l'entrevue de Bayonne ².

Tant et de si graves affaires n'interrompaient point les plaisirs : le duc d'Albe, au nom du roi d'Espagne, donna en grande pompe l'ordre de la Toison d'or au roi de France; puis, pour varier ces cérémonies par d'autres

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, pages 815 et 816.

² Voir à l'appendice le n° 9.

fêtes, on prenait des repas à la campagne, *sous une belle feuillée*, et du pied de l'arbre sous lequel Leurs Majestés collationnaient, « sourdoit une fontaine qui avoit coûté dix mille livres à faire. » Sous les ponts de Bayonne on avait placé « une petite baleine feinte tellement que beaucoup pensoient qu'elle fût naturelle. »

Elle fut attaquée par les mariniers, et, pour compléter l'illusion du combat et de sa mort, elle perdit un sang considérable qui rougit la rivière; les danses de bergers et de bergères succédaient à ce spectacle; plus loin on rencontrait les divinités de la mer et les monstres de ses abîmes : Neptune, Thétis, des sirènes, des animaux connus ou des monstres fabuleux, tous également figurés, récitaient les louanges du roi et des reines et leur témoignaient de grands respects.

Enfin l'un des derniers jours, par allusion au départ prochain de la reine Élisabeth et au deuil que son éloignement répandrait en France, « fut jouée une comédie représentant une éclipse de soleil. » Le mardi suivant, surlendemain de cette fête allégorique, la reine, après avoir comblé de présents quelques grands seigneurs de la cour, des maîtres d'hôtel du roi et de la reine, des gentilshommes de leur maison, reprit le chemin de l'Espagne. Le roi et la reine sa mère la reconduisirent, non plus avec des fêtes semblables à celles qui l'avaient reçue, mais du moins avec les mêmes honneurs. Le gouverneur de Fontarabie vint au-devant d'elle et lui amena un bateau; les gardes du roi d'Espagne, qui l'attendaient sur l'autre rive, la reçurent avec une joie qui témoignait de l'amour de la nation.

Le roi et Catherine de Médicis ne franchirent pas l'ob-

stacle que leur présentait la rivière, et ils revinrent le long des côtes de la mer, salués dans leur retraite par les canons de Fontarabie ¹.

La reine d'Espagne continua sa route jusqu'à Madrid, où Philippe II l'attendait avec une vive impatience, et où, après dix-neuf jours de séparation, il la reçut avec de tendres empresses ².

Elle en fut, et elle s'en montra d'un bonheur extrême.

M. de Saint-Sulpice rend témoignage à ce fait dans les termes suivants :

« Je ne fis qu'arriver hier de baiser la main à la Roine votre fille, laquelle j'ai trouvée si joieuse et contente de la bonne venue du Roy son marry, et de la démonstration de la bonne affection et amitié qu'il lui fait, que je vous prieroy croire ce porteur sur ce qu'il vous en dira avec d'autres particularités que je luy ay donné charge de vous dire ³. »

¹ Bibliothèque Impériale, Colbert, vol. 440, pages 495 et suivantes.

² Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*, tome IX, page 496.

³ Bibliothèque Impériale, Mortemart, 39, page 31.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

EXPÉDITION ET MASSACRE DE LA FLORIDE. — INTERVENTION D'ÉLISABETH
POUR OBTENIR SATISFACTION DE CET OUTRAGE; SON INUTILITÉ.

— AFFAIRE DE MADÈRE.

— DE GOURGUES VENGE LES FRANÇAIS.

En l'année 1512, Jean Ponce de Léon avait découvert des terres nouvelles; il les avait appelées *Florides* en l'honneur de la fête de Pâques Fleuri, jour où il avait abordé leurs rivages¹. Jean de Léry, assignant à ce nom une autre origine, prétend que « la Floride l'a reçu de ce que non-seulement la terre y est toujours chargée d'herbes et de fleurs, mais aussi à voir la mer dans cet endroit, quelque profonde qu'elle soit, on diroit que c'est un pré, le plus beau et le plus verdoyant que nous ayons par-deçà au printemps. » Ce débat n'entre pas dans notre sujet. Que la Floride tire son nom ou de ses conditions naturelles et de l'aspect de ses rivages, ou de l'époque de sa découverte, peu importe à la portion de son histoire qui fixe notre attention.

Jean Ponce de Léon prit possession de ces contrées au nom du roi d'Espagne son maître; mais cette domination déplaisant aux indigènes, il fut bientôt massacré par eux, aussi bien que ses soldats et ses compagnons. L'insalubrité du pays se joignit à la férocité de ses habitants, et la curiosité des voyageurs comme l'ambition des conquérants se tournèrent vers des climats où la fortune souriait plus aisément à leurs désirs.

¹ De Thou, *Histoire universelle*, tome IV, page 110.

En 1534, cependant, le gouvernement espagnol envoya Ferdinand de Soto¹, le plus cruel et le plus avare des hommes, venger et réparer les désastres de ses prédécesseurs. Il ne s'agissait plus d'une découverte ni d'une administration pacifiques et faciles. Soto avait l'ordre d'une conquête : cette mission s'accommodait avec ses goûts. Pauvre et simple gentilhomme des environs de Badajos, il n'avait pour tout patrimoine que l'épée et la rondache². C'était avec ce mince bagage, centuplé par son mérite militaire et sa sauvage valeur, qu'il avait été rejoindre Ferdinand Pizarre au Pérou. Une compagnie de cavalerie avait été mise sous ses ordres. L'honneur qu'il avait acquis à la prise du roi Atau-Valpa³ comme à celle de la ville de Cusco, lui avait valu une grande part dans les trésors du dernier des Incas. De retour à Madrid, il déploya la magnificence que lui permettait sa nouvelle fortune et que lui inspirait son ambition.

Elle attira sur lui les regards de la cour et du souverain plus efficacement que n'auraient pu le faire de meilleurs droits. Les honneurs appelant d'autres honneurs, comme il s'est vu dans tous les temps, il fut mis à la tête de la nouvelle expédition dont la Floride était le but. Il fut aussi nommé capitaine général de ce pays et gouverneur de Cuba. Si Ponce de Léon avait mis la nonchalance à la place de l'énergie, ce nouvel officier employa la rigueur au lieu de la justice. Le Ciel se chargea lui-même de son châtement, et fit périr dans des douleurs

¹ De Thou, *Histoire universelle*, tome IV, page 412.

² *Histoire de la conquête de la Floride par les Espagnols*, traduite d'un portugais, p. 4.

³ P. Oliva, *Histoire du Pérou*, ch. x et xi, édition elzévirienne.

extrêmes celui que les malheureux sauvages accablaient de leurs impuissantes malédictions : Ferdinand de Soto trouva sa triste fin bien près de ses cruels succès.

Louis de Roscoso fut élu son successeur au sein de la petite armée qu'il commandait; il n'eut point de peine à rendre son autorité agréable et respectée. Ferdinand de Soto était détesté des Indiens pour sa cupidité et sa barbarie, il était haï de ses soldats pour l'opiniâtreté égoïste qui les retenait malgré eux dans des pays insalubres et sauvages. On espérait et l'on obtint mieux du nouveau général; quelques revers vinrent en aide à ce désir, et les Espagnols se trouvant décimés par des pertes successives, harcelés par un ennemi qui puisait son courage dans le droit, et sa force dans le nombre, furent obligés de songer à la retraite, et de s'embarquer pour le Mexique, où les armes espagnoles avaient établi leur domination ¹.

L'empereur Charles-Quint cependant ne se résignait point à la perte de ces nouveaux royaumes; il entreprit de soumettre par la foi ceux que la force n'avait pu réduire.

Il envoya cinq dominicains chargés de convertir ces peuples et d'en faire des néophytes au catholicisme et des sujets de sa couronne; mais la parole n'eut pas auprès d'eux plus de succès que les armes, et les missionnaires ne tardèrent pas à devenir martyrs.

Pendant ce temps la France ne restait pas oisive. Toujours la première dans la voie de la gloire et de la science, l'émule ou l'égale tout au moins de quiconque en montre

¹ *Histoire de la conquête du Pérou par les Espagnols*, traduite du portugais, édition de 1685, page 212 et 291.

le chemin, elle s'était animée par l'exemple qu'elle recevait de l'Espagne.

Nicolas Durand de Villegagnon, neveu de l'illustre Villiers de l'Isle-Adam, chevalier de Malte lui-même, vice-amiral de Bretagne, avait porté les lis et le drapeau de nos rois en Afrique à côté de Charles V. Partout où s'établissent et s'étendent le catholicisme et la civilisation, doivent se prononcer le nom de la France et paraître ses couleurs; l'amiral les avait montrées aussi dans le nouveau monde, sur les traces d'Améric Vespuce et de Christophe Colomb. En 1555 il y avait fondé, au nom du roi Henri II, des établissements que des rigueurs trop habituelles à l'esprit de conquête, et que les mécontentements qui en furent la suite, conduisirent à leur perte. Mais il en résulta des souvenirs et des droits impossibles à oublier.

Pénétré de leur réalité comme de leur importance, le Roi Très-Christien donna l'ordre à l'amiral de Coligny de faire préparer un nouvel armement¹.

Jean Ribaud de Dieppe, homme fort expérimenté en fait de marine, protestant zélé, ce qui n'importait pas moins à l'amiral, fut mis à la tête de l'entreprise. Le 18 février 1562, la petite flotte, chargée de sa petite mais valeureuse armée, mit à la voile; nombre de gentilshommes s'étaient associés à l'entreprise, et parmi eux figurait le capitaine Laudonnière, l'un des historiens des événements qui vont se dérouler.

Après deux mois de navigation, par une route toute différente de celle que suivaient les Espagnols, les Fran-

¹ De Thou, *Histoire universelle*, édition de 1740, la Haye, tome IV, page 110 et suivantes. — *Histoire notable de la Floride*, page 15.

çais arrivèrent sur des côtes encore inexplorées; ils en prirent possession au nom de la France, et établirent, tant sur le rivage qu'un peu plus avant dans les terres, des fortifications dont le capitaine Laudonnière et un nommé Sale furent les ingénieurs et les conseillers. Puis le capitaine Ribaud exposa à ses soldats le profit et l'honneur qu'ils auraient à demeurer dans ces contrées; il représenta ensuite le besoin d'aller chercher en France des renforts nécessaires à l'extension de la conquête, et surtout « l'intention d'imprimer leurs noms aux oreilles du roi et des princes, pour que leur renommée à l'avenir reluisse inextinguible par le meilleur de la France ¹. » Il obtint ainsi le suffrage et même l'enthousiasme de ses gens sur le projet de son départ, qu'il leur soumit, et sur la pensée qu'il leur suggéra de demeurer à la garde de cette nouvelle France qu'ils avaient fondée, et dans laquelle « ils avoient reconnu en six semaines plus que les Espagnols n'avoient fait en deux ans ès conquête de leur Nouvelle-Espagne ². »

Après le départ de Jean Ribaud, du capitaine Laudonnière et d'une partie de leurs troupes, l'indiscipline ne tarda pas à se mettre dans la petite garnison qu'ils avaient laissée en arrière, et l'inimitié des indigènes se souleva vivement contre eux. La cause de ces désastres et de ces dissensions n'était autre que la cruauté d'Albert, que Ribaud avait nommé capitaine à sa place. On ne trouva d'autre remède à ces maux que dans l'exécution de ce chef. Après ce meurtre, qu'ils appelèrent un jugement, les soldats se soumirent au capitaine Nicolas Barré,

¹ *Histoire notable de la Floride*, p. 36.

² *Histoire notable de la Floride*, p. 40.

homme digne du commandement par son intelligence et sa juste énergie. Il ne put réparer cependant tant de maux accomplis, et toute son autorité dut se borner à organiser le départ des Français d'un pays que l'imprudence de son prédécesseur avait rendu inhospitalier pour eux.

On partit avec plus d'empressement que de ressources. La longueur de la traversée, l'infortune d'un long calme qui surprit les navigateurs en pleine mer, se joignirent à la petite quantité de vivres dont ils étaient fournis. L'extrémité à laquelle ils se trouvèrent réduits alors devint telle, qu'après avoir dévoré leurs chaussures et leurs ceinturons, ils durent tourner leurs désirs du côté de la chair humaine pour soutenir des existences déjà bien atteintes. Ils mirent à mort l'un d'entre eux, le soldat Lachèze, méchant homme, il est vrai, dit Jacques de Thou, déjà puni pour de précédents crimes. Par ce châtement et l'utilité dont il fut à ses camarades, il expia une existence qui jusqu'alors n'avait offert à tous les siens que des difficultés et des embarras ¹.

A l'aide de cette cruelle ressource, ils purent attendre la rencontre d'une frégate anglaise. Les secours qu'elle donna à la détresse renaissante des voyageurs leur permirent d'arriver à Dieppe : ils trouvèrent la France en proie aux horreurs de la guerre civile.

La nouvelle de ce désastre n'était point encore arrivée aux oreilles du roi ; il croyait ses sujets toujours en possession de leur conquête ; il songeait à leur envoyer des secours. Le capitaine Laudonnière, que son premier

¹ De Thou, *Histoire universelle*, tome IV, page 143. — *Histoire naturelle de la Floride*, page 58.

voyage rendait expérimenté pour cette navigation, fut mis à la tête d'une expédition nouvelle : elle prit la mer au Havre le 22 avril 1564. Laudonnière était protestant aussi bien que Jean Ribaud, son prédécesseur, et l'amiral de Coligny manifestait pour la seconde fois dans ce choix, bon d'ailleurs, la persistance de son zèle religieux. Le 22 juin il aborda à la Floride, où il ne trouva plus la garnison qu'il y avait laissée; le bâtiment qui la ramenait et sa petite flottille s'étaient croisés en route, mais sans se rencontrer¹.

Cette déception fut cependant pour l'expédition un danger bien moindre que les dissensions et l'insubordination qui la divisèrent. De plus, des difficultés s'élevèrent entre les rois du pays, et l'intervention française ne fut pas toujours heureuse dans ses démarches. Des aventuriers, que leur avidité personnelle avait attachés à cette expédition, amenèrent la révolte dans les rangs de la petite troupe. Ils étaient gens de basse extraction, mais de haute influence parmi leurs pareils; ils garrottèrent Laudonnière, lièrent avec lui d'Ottigny et d'Arlai, ses lieutenants, et obtinrent de leur chef, à force de mauvais traitements, l'autorisation d'aller chercher dans la Nouvelle-Espagne des vivres qui commençaient à devenir rares parmi eux.

Tel n'était pas le but de leur démarche. A peine éloignés du rivage, ils changèrent de route, se révoltèrent encore contre les chefs qu'ils s'étaient donnés, ravagèrent les côtes de l'île de Cuba, et s'emparèrent d'un navire richement chargé qu'ils rencontrèrent.

¹ De Thou, *Histoire universelle*, tome IV, page 414.

Au nombre de ces passagers, qui devinrent leurs captifs, figuraient le gouverneur de l'île de Cuba et ses trois fils. Les pirates voulurent en exiger une riche rançon. Mais avec cette maladresse et cette imprévoyance qui tôt ou tard deviennent l'un des caractères du crime même heureux à ses débuts, ils chargèrent l'un des fils du gouverneur de porter à la Havane le message qui posait leurs conditions. Active et intelligente, la mère de ce jeune homme, au lieu de réunir la somme exigée, rassembla des forces, et le lendemain, dès le point du jour, les pirates furent attaqués par trois bâtiments d'une force supérieure à la leur. Pris à leur tour, ils furent ou vendus ou envoyés en Espagne et en Portugal pour travailler sur les galères du roi.

Ce premier acte d'hostilité commis non par la France, mais par des Français indignes de leur nom, souleva l'indignation espagnole, qui se méprit sur les auteurs et les intentions de cette agression. Laudonnière eut beau faire justice de quelques mutins que le hasard de leur fuite ramena vers lui, ce châtiment demeura moins connu que l'injure qui l'avait provoqué. Son retentissement était venu irriter justement l'esprit de Philippe II, et affliger le cœur de la reine Élisabeth.

Il en fut tiré une bien coupable et cruelle vengeance ; mais la vengeance elle-même entraînait moins que l'ambition et que le fanatisme religieux dans les excès qui furent commis à titre de représailles.

La cupidité prenait place aussi parmi ces motifs ; on devinait des mines précieuses en ce pays, et on croyait alors que ses rivières ouvraient au commerce et à la conquête un passage facile vers des contrées éloignées et

que leur distance rendait peu accessibles; on avait envoyé trente soldats sur une brigantine, avec ordre de remonter la rivière de Sainte-Hélène; ils avaient trouvé une terre fertile; ils annonçaient des mines d'or et d'argent, et le narrateur de leur expédition ajoutait : « L'opinion des-dicts découvreurs est que ladite rivière va à Canada, et qu'il y a passage pour aller à la mer du Sud et à la Chine ¹. » Il n'en fallait pas tant pour faire de la Floride l'objet des convoitises et l'occasion des luttes de la France et de l'Espagne.

Jean de Ferrera, qui du reste a passé sous silence le fait du massacre de la Floride, convient tacitement de son intention; il se contente d'en indiquer les préparatifs en ces termes : « Cette même année, le roi don Philippe dépêcha à la Floride Pierre Melendez, avec des troupes et une flotte pour en chasser les hérétiques qui s'y étaient établis ². »

Le 28 août 1565, Jean Ribaud arrivait à la Floride, portant bien à propos secours à la petite colonie; mais peu de jours après lui approchaient huit navires espagnols, dont les intentions suspectes alarmèrent les Français; ils avaient poursuivi leur petite flotte, désirant la combattre et la défaire avant son arrivée. Ils ne purent la joindre, et débarquèrent avec leurs canons à l'entrée d'un fleuve distant de huit lieues de celui où les troupes françaises s'étaient réunies et retranchées : ils commencèrent à se fortifier.

Avis de cette agression menaçante fut donné aux capitaines Laudonnière et Ribaud. Celui-ci n'ignorait pas en partant les dangers qu'il allait courir, et les luttes qui se

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, folios 4089 à 4093.

² *Histoire générale d'Espagne*, tome IX, page 528.

préparaient. L'amiral de Coligny avait ajouté à ses ordres et à ses pouvoirs cette apostille : « Capitaine Jean Ribaud, en fermant cette lettre, j'ai eu certain avis, comme don Pedro Melendez se part d'Espagne pour aller à la côte de la Nouvelle-France, vous regarderez de n'endurer qu'il n'entreprenne sur nous, non plus qu'il veut que nous n'entreprenions sur eux ¹. »

M. de Fourquevaux, ambassadeur de France à la cour d'Espagne, avait l'œil ouvert sur les pratiques qui préparaient ce dangereux armement. En octobre 1565, il écrivait de Ségovie au Roi Très-Christien : « Le roi dresse un grand nombre de ses sujets à mode de légionnaires ou de milice : l'on a opinion, Sire, que ce soit pour Alger au printemps qui vient, et est bruit aussi de la Floride : je mettrai peine de le sonder si je puis ². »

Le 3 novembre suivant, il mandait à Catherine de Médicis : « J'ai appris de la Reine, votre fille, ce que je vous écris de la Floride par mon autre lettre. Ce roi ne veut souffrir que les Français nichent si près de ses conquêtes. Ses flottes, en allant et venant à la Nouvelle-Espagne, sont contraintes de passer devant eux, par quoi il est nécessaire, si l'on ira de France audit pays, qu'on soit forts pour se défendre et en équipage ³. »

Le surlendemain de la date de cette dépêche, c'est-à-dire le 5 novembre, toujours préoccupé du même danger, M. de Fourquevaux mandait encore de Madrid au roi de France que l'armée conduite par Pedro Melendez, et destinée à combattre les Français et les naturels de la

¹ *Histoire notable de la Floride*, page 192.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, folio 33, n° 6.

³ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, folio 33, n° 8.

Floride, était arrivée à Saint-Domingue ; la mer avait tellement maltraité ses hommes qu'ils ne pourraient faire campagne de longtemps : Pedro Melendez avait écrit en demandant des renforts. M. de Fourquevaulx aimait à croire que Melendez n'avait pas mission d'aller ailleurs que *dans ladite île*, et, bien que le nom de la Floride fût dans toutes ses craintes et dans toutes les bouches, il ne comprenait pas que l'ambition s'égarât sur une contrée encore bien sauvage et déserte, plutôt que de s'arrêter sur un pays à peu près conquis, incontestablement en possession de l'Espagne, riche en plaines fécondes, en rivières nombreuses, en immenses troupeaux, et même en montagnes qui promettaient des mines d'or. Toutefois, concluait le prudent diplomate, il faut écouter ses craintes plus que toute autre raison. La passion et la folie obtiennent dans ce monde le principal gouvernement des choses ¹.

Le même jour, l'ambassadeur, infatigable dans ses cris d'alarme, annonçait à Catherine de Médicis qu'il avait entretenu de ses craintes la reine d'Espagne. Elle avait partagé ses douleurs en les confirmant, et en disant que rien au monde n'était plus certain que les nouveaux armements du roi pour la Floride : *qu'il en prenoit le fait fort à cœur, qu'il en déchasseroit les Français*. A ces ouvertures non moins tristes que ses prévoyances, Fourquevaulx avait répondu « qu'il seroit bon pour beaucoup de considérations que la navigation audit pays et autres endroits où Sa Majesté Catholique n'a de ses gens, fût libre aux sujets du roi de France, afin que ceux qui sont tant enclins et adonnés aux armes qu'ils ne peuvent vivre en

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, folio 39.

repos ni souffrir que les autres y vivent, allassent passer leur colère audit pays, loin de ceux qui désirent la tranquillité du royaume très-chrétien ¹. »

On ne saurait trop multiplier les preuves de la sollicitude royale à l'égard de la Floride, tant avant le massacre des Français qu'après cet horrible événement. Un célèbre historien accuse à ce sujet la cour d'une honteuse indifférence, disant que, partagée alors en diverses factions, elle fut ou plutôt affecta de paraître insensible à tant d'infortunes, et à un si grand échec de nos armes. Il en donne pour raison la haine de la religion protestante que professaient Ribaud et Laudonnière, et l'aversion qu'inspirait Coligny, principal auteur de l'expédition ². Il faut donc insister sur la surveillance et la préoccupation que causaient les préparatifs de l'Espagne, sur l'indignation que soulevèrent ses trahisons, et sur la part qu'Élisabeth, trop oubliée par l'histoire, que Catherine de Médicis, souvent déshonorée par elle, prirent dans les négociations qui pouvaient mettre obstacle à tant de malheurs, et dans la recherche des réparations qui auraient dû satisfaire l'honneur de la France si gravement outragé. M. de Fourquevaux instruisait le roi qu'une flotte, composée de 60 vaisseaux, avait mis à la voile, armée et approvisionnée pour une longue navigation; devait-on l'opposer aux progrès des armées musulmanes? devait-elle au contraire servir dans le nouveau monde la cupidité des conquérants et la vengeance de Philippe II contre la France? Le doute était permis et le soupçon était presque légitime : le nom de la Floride était dans tous les esprits,

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 40, page 43.

² De Thou, *Histoire universelle*, tome IV, page 423.

et il serait passé sur toutes les lèvres et dans toutes les dénonciations, s'il eût été prudent d'interpréter ou de démasquer les projets du Roi Catholique.

Le Roi Très-Chrétien et la Reine Catherine de Médicis n'abandonnaient pas la conduite de cette funeste et difficile affaire à des représentants, trop souvent oublieux de la dignité d'un pays ou distraits de l'intérêt public par des considérations privées. Ils en suivaient eux-mêmes et ils en dirigeaient la marche avec une haute et intelligente sollicitude. Leurs questions, leurs ordres, leurs conseils se croisaient avec les notes et les rapports de leur fidèle ambassadeur, et cette grande affaire de la Floride tient dans le règne de Charles IX et dans celui de Philippe II une place douloureuse pour la France, mais bien honorable pour ses princes et pour la jeune reine, qui savaient aimer et servir d'un même cœur la gloire d'un pays sur lequel avaient régné leurs pères, et sur lequel auraient régné leurs fils si le ciel avait béni de légitimes ambitions ¹.

Aux explications données par l'ambassadeur au nom de la France, et surtout aux satisfactions demandées, le roi Philippe II opposait des mécontentements et des réticences; quelquefois il formulait des reproches sur de prétendus griefs, et d'autres fois, se renfermant dans le silence, un des talents de sa politique, il semblait oublier les intérêts de la Floride, et se bornait aux expressions d'une amitié banale pour le roi son beau-frère.

Recevant l'ambassadeur, dont l'intention principale était d'expliquer encore et d'appuyer les droits de la

¹ Voir à l'appendice les nos 40, 41, 42, 43.

France au sujet de la Floride, « il n'en parloit un seul mot ni de chose qui approche, il se contentoit de montrer bon semblant d'avoir plaisir de la santé du roi et de la reine, et de la tranquillité du royaume, ainsi qu'il l'a déclaré par ces paroles : qu'il est et sera toujours très-aise que toutes choses aillent de bien en mieux ¹. »

En présence de ce significatif dédain, M. de Fourquevaulx allait plus librement traiter avec le duc d'Albe cette difficile question, et les résultats de ses conférences avec le ministre étaient plus fâcheux encore.

Celui-ci remontait à la découverte de la Floride, et prétendait à des droits de possession auxquels la France ne pouvait, selon lui, opposer que des chimères. Ces débats, dans lesquels des titres solides et la modération appuyaient la cause et distinguaient le langage de l'ambassadeur, laissaient toujours le ministre espagnol inébranlable comme son maître dans ses résistances. Les faits controuvés, les allégations mensongères, ne coûtaient rien à sa conscience ².

La reine Catherine de Médicis, non contente des instructions qu'elle avait dictées sur cette question si difficile et qui devait devenir si funeste, se lançait elle-même dans la lutte. Le roi, son beau-fils, s'oubliait presque jusqu'à l'injonction et à la menace; il faisait faire à la cour de France des communications altières et officielles au sujet de la Floride, et la reine douairière, s'animant alors d'un esprit plus que jamais royal et français, écrivait à M. de Fourquevaulx des lettres dont la

¹ Fourquevaulx au Roi, Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 40, folio 70.

² Voir à l'appendice le n° 44.

sublime indignation et la noble énergie honoreront à jamais son caractère ¹.

Ces négociations n'absorbaient pas tellement l'esprit actif de Catherine de Médicis, et n'employaient pas spécialement l'influence d'Élisabeth, que l'une et l'autre ne donnassent encore leurs soins à d'autres sollicitudes.

Elles s'employaient toutes les deux au succès de ces mariages, qui avaient fait en partie l'objet de l'entrevue de Bayonne, et qui ne réussirent point.

Le roi d'Espagne, cherchant à détourner de sa politique l'attention de la cour de France, donnait à ses joies paternelles et à son amour d'époux un éclat tout nouveau. La Reine Catholique devenait grosse pour la seconde fois, et il célébrait ses espérances par des bals, « des tournois et des fêtes ordonnées par l'allégresse de quoi la reine est enceinte. » Les deux princes de Bohême y prenaient part avec cette grâce et cet entrain qui les distinguaient, surtout don Rodolphe, l'aîné des deux frères.

M. de Fourquevaux ne se laissait point égarer par ces expressions d'un bonheur sincère ni abuser par les espérances d'un esprit qui ne pense qu'à la concorde et à la joie, il suivait les machinations dont la Floride ne cessait pas d'être l'objet.

Il mandait au Roi Très-Chrétien que les armements continuaient à Séville, que la Floride en était le but assuré, que la victoire dont Francis d'Alava et un Biscayen descendu à la Rochelle avaient les premiers donné la nouvelle ne suffisait point à l'ambition espagnole, et

¹ Voir à l'appendice les nos 45 et 46.

que le Roi Catholique envoyait de nouveaux renforts pour assurer sa coupable et sanglante conquête ¹.

La question des mariages s'entremêlait sans cesse à ces graves préoccupations : il s'agissait d'unir Charles IX avec la fille de l'Empereur, et si la reine Élisabeth accouchait d'une fille, ne pouvait-on pas la destiner au jeune roi de Portugal ?

Enfin la malveillance espagnole, jointe à celle des protestants, répandait le bruit que le Turc voulait donner *une sienne fille ou petite-fille* au Roi Très-Chrétien, *avec très-grandes offes*. On ajoutait qu'un ambassadeur, avec une suite très-nombreuse, arriverait en France à ce sujet au premier jour, et qu'il *y avait de grandes intelligences entre Leurs Majestés et le Grand Seigneur*.

« Auxquels diseurs, ajoute Fourquevaulx, j'ai tant de bonnes raisons pour leur remontrer le contraire, qu'ils confessent le tort qu'on fait à Vos Majestés de les calomnier ². »

L'éternelle querelle au sujet de la Floride ne cessait pas de revenir encore, et retombant sur les craintes de plus en plus justes et de plus en plus graves à cet endroit, Fourquevaulx mandait à la reine :

« J'ai remontré à ladite dame votre fille l'article de la lettre qu'il a plu à Votre Majesté m'écrire par ce courrier partant de la Floride, afin si le roi son mari lui en touchera quelques mots, qu'elle lui en réponde selon votre intention, comme je ne ferai faute de mon endroit si l'on m'en parlera ; toutesfois le Roi Catholique ne m'en a oncques rien dit, ni le duc d'Albe, sinon une fois,

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 36, folios 154 et 154.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 30, folio 134.

ainsi que j'ai écrit par une mienne à Votre Majesté, si est-ce, madame, qu'ils n'épargneront chose du monde pour en chasser les Français, car ils prennent ce fait fort à cœur, et s'ils sont victorieux, Vos Majestés entendront fort piteuses nouvelles de leurs sujets, lesquels ils feront tous mourir cruellement ¹. »

Avant cependant que ces prévoyances se changeassent en réalité, M. de Fourquevaulx continua ses investigations, ses avertissements et ses démarches; il écrivait au roi lettre sur lettre ², mais si son intelligence n'était pas surpassée par les perfidies de Philippe II, ses moyens du moins étaient vaincus par la force de ses armées et par les ruses de sa politique.

Pendant ses démarches, la catastrophe si longuement prévue et annoncée avait éclaté, et tandis que dans les négociations on parlait de pièges et de dangers, il était déjà de saison de parler de crimes et de rêver de vengeance. Bientôt la cour d'Espagne ne put pas être en doute sur l'exécution de ses ordres, ni la cour de France demeurer incertaine sur la réalisation de ses craintes; toutes les perfidies et toutes les cruautés avaient été déployées par don Pedro Melendez contre les Français. Plus de six cents d'entre eux avaient péri en cette occasion, tant par l'épée que par le poignard, et au mépris d'une parole maintes fois donnée ³.

En septembre 1565, un mois après l'arrivée du capitaine Jean Ribaud, les Espagnols, conduits par un traître

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 30, folio 134.

² Voir à l'appendice les nos 47 et 48.

³ *Histoire notable de la Floride*, 3^e voyage. — De Thou, *Histoire universelle*, tome IV, page 420.

nommé François-Jean , avaient attiré dans leurs pièges la petite armée française, s'étaient emparés des forts, avaient planté leur drapeau sur les remparts, et soldats, femmes, enfants, vieillards, malades, avaient été passés au fil de l'épée; ceux d'entre ces infortunés braves qui se rendirent, voyant l'inutilité de la résistance, ne furent pas moins impitoyablement massacrés. Ribaud et d'Ottigny furent poignardés avec les fugitifs qui s'étaient réunis autour d'eux, au moment où ils réclamaient la foi qui leur avait été promise. Les Espagnols leur accordaient pour toute grâce de *se tuer entre eux-mêmes s'ils veulent*, et s'ils craignent de passer par leurs armes; car ils sont condamnés à mourir sans rémission ¹.

Lorsque, par l'extermination des captifs et la fuite d'un tout petit nombre, il n'y eut plus de cruautés à exercer sur les vivants, la fureur prit le caractère de profanation, et la rage espagnole s'appliqua à mutiler les morts. On trancha la tête du capitaine Ribaud. Sa barbe fut rasée, mise dans une lettre cachetée, et envoyée, comme trophée, à Séville; puis sa tête, coupée en quatre quartiers, fut exposée aux quatre coins du fort; enfin, une inscription fut placée au-dessus de ces tristes restes, exprimant que ce supplice et ce massacre n'avaient point été exercés parce que ces victimes étaient des Français, mais des luthériens ².

Laudonnière et quelques soldats en bien petit nombre vinrent à bout de se sauver; après des souffrances extrêmes, ils regagnèrent leur patrie.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. r., $\frac{225}{1}$, n° 42, folio 467.

² De Thou, *Histoire universelle*, tome IV, *passim*.

Cette nouvelle fut accueillie en Espagne avec ivresse, et son messenger fut accablé de grâces et d'honneurs.

« Le porteur de cette nouvelle a nom Florès, qui a été reçu à grand joie; et cette cour s'en est plus réjouie que si ce fût pour une victoire obtenue contre le Turc. Aussi disent-ils que la Floride leur importe trop plus que Malte. Et en récompense du massacre fait par Melendez sur nos pauvres sujets, la Floride sera érigée en marquisat, et lui créé marquis d'icelluy ¹. »

Dans sa tendresse pour la reine d'Espagne et dans son désir de la naissance d'un héritier, Philippe II épargnait à Élisabeth une partie de ces cruelles nouvelles, et des débats qu'elles occasionnaient entre la France et lui. Il fallait ménager le fruit qu'elle portait dans son sein. Le jour même où M. de Fourquevaux adressait au roi la relation dont nous avons fait l'analyse, il mandait dans une autre dépêche à Catherine de Médicis :

« Ne veux oublier que la reine votre fille m'a confessé dernièrement qu'elle a senti deux ou trois fois le fruit qu'elle porte, qui sera cause que La Cousture, une de ses garde-dame, partira en bref pour en porter la nouvelle à Vos Majestés ². »

Non content de la joie qu'il témoignait des actes de Pierre Melendez, *plus digne bourreau que bon soldat*, et de l'approbation qu'il leur donnait, le roi faisait encore formuler des plaintes et des reproches par le duc d'Albe à l'ambassadeur de France. Il demanda que l'amiral de Coligny, premier auteur de l'entreprise des Français sur la Floride, fût puni comme *perturbateur de la paix et*

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 42, page 167.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, folio 69, n° 43.

cause du désordre advenu. Mais M. de Fourquevaulx, rendant à sa cause le droit et la justice qui lui appartenaient, démontrait que, plus de cent ans avant, ledit pays, en raison de ceux qui les premiers l'avaient sinon possédé, du moins découvert, était appelé la terre des Bretons, « en laquelle est compris l'endroit que les Espagnols s'attribuent, lequel ils ont baptisé du nom qu'ils ont voulu ¹ ». Il ajoutait encore que l'inhumanité des Espagnols à l'égard des Français « ne fut pas usée par les Turcs aux vieux soldats qu'ils prirent à Castel-Novo, ni jamais barbares usèrent de telles cruautés ². »

Lorsque la nouvelle de ce massacre impitoyable parvint à la cour de France, le deuil fut à son comble. Entre autres cris d'indignation et de noble colère qui furent sinon écoutés, du moins entendus à la cour d'Espagne, ceux de Catherine de Médicis tiennent la première place. Dans une magnifique et curieuse lettre adressée à l'ambassadeur, elle se plaint amèrement non-seulement du massacre des Français, mais encore de la fausseté des excuses alléguées par don Francis d'Alava; elle rétablit la vérité des droits et des faits; elle fait comprendre que le roi son fils, défenseur des intérêts de la France et de la dignité de sa couronne, ne peut admettre qu'on lui *rogne les ailes*, qu'on enferme sa puissance dans des limites qu'il ne reconnaît pas, et que, si Dieu vient en aide à sa juste cause, il saura porter le nom français aussi loin et l'élever aussi haut que l'ont jamais élevé et porté aucun de ses ancêtres ³.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, folio 482, n° 48.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, folio 482, n° 48.

³ Voir à l'appendice le n° 49.

Malgré cette dignité et cette indignation si royales et si françaises, Philippe II, poussé par l'orgueil du succès et par l'avidité de la conquête, poursuivait son entreprise. Les nombreuses affaires qu'il avait de toutes parts sur les bras, tant contre le Turc que dans les Flandres et autres pays soumis à sa domination, rendaient le nombre de ses soldats insuffisant. Il en recrutait jusqu'en France, en Auvergne surtout, et les destinait au métier de traîtres à leur pays, par le but qu'il proposait à leurs armes.

Il les embarquait « avec des blés, des poudres, des boulets, pour la Floride, en laquelle Pierre Melendez, nouveau marquis d'icelle, fait fortifier quatre lieux pour les tenir contre les François, desquels ils se tiennent pour certains d'être assaillis, et font bruit ici que Votre Majesté y envoie huit mille bons soldats et trente grands navires, sans compter les autres des marchands particuliers ¹. »

L'échange de ces messages et le cours de ces événements n'empêchaient point d'autres relations plus pacifiques; la grossesse de la reine d'Espagne avançait heureusement. « Aux enseignes que la comtesse d'Uraigna donnait, mandait Fourquevaulx à la reine, elle promet à Votre Majesté que madite dame porte un beau petit prince, ce que semblablement espèrent maître Vincent, son médecin, et Baubusse, son apothicaire ². »

Le roi Charles IX et la reine Catherine de Médicis, joignant aux procédés de la dignité ceux de la tendresse, envoyaient alors M. de Villeroy près de Leurs Majestés Catholiques porter leurs félicitations et offrir des sages-

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{223}{1}$, n° 58, folio 206.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 59, folio 212.

femmes françaises, sur les soins desquelles la reine douairière se reposait davantage. Peut-être aussi sa politique, attentive aux moindres occasions et habile à en profiter, espérait-elle tirer de l'intimité et de l'assiduité qui accompagneraient leur mission des renseignements et une influence utiles. Mais soit pressentiment de ce projet, soit ménagement pour les susceptibilités espagnoles, Élisabeth refusa leur envoi : « Ladite dame reine se réjouit bien fort d'entendre le sieur de Villeroy : sur le fait des deux sages-femmes, elle demeura ferme qu'il ne falloit les faire venir ¹. »

Le roi cependant, entretenu de cet intérêt, « voulut en communiquer à la reine sa femme, afin de la convertir et lui faire trouver bon que la reine sa mère les lui envoye, montrant, quant à lui, ne le trouver point mauvais ². »

Mais la reine connaissait trop bien la nature soupçonneuse du Roi Catholique, elle avait trop souffert des tourments causés par la jalousie espagnole à ses dames et à ses serviteurs.

« Finalement, cette négociation prit fin par l'audience de la Reine Catholique, de laquelle n'a été possible obtenir qu'elle trouvât bon d'envoyer des sages-femmes de France ³. »

Malgré ces témoignages d'amitié réciproques, les relations politiques relatives à la Floride ne perdaient rien de leur aigreur; sur l'injonction de Charles IX, l'ambassadeur de France avait demandé au Roi Catholique une audience pour obtenir justice et réparation de ceux qui

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, folio 213 à 217.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, folio 213 à 217.

³ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, folio 213 à 217.

avaient *malheureusement et cruellement massacré les Français* à la Floride.

« La réponse n'y satisfait en rien que de paroles, disant avoir senti grand déplaisir des faits advenus ¹; » d'autre part on envoyait secours sur secours à Melendez.

« J'ai supplié le roi, mandait un peu plus tard M. de Fourquevaulx, de contenter Votre Majesté touchant la Floride, à occasion duquel massacre toute la France est esmue d'une commune et juste douleur, désireuse de vengeance, si Votre Majesté le vouloit consentir, et que grand nombre de femmes et enfants sont journellement à vos pieds, et de la royne vostre mère, requérant justice de la mort de leurs pères et maris ². » Comme toujours, de belles et de vaines paroles répondaient à ces plaintes.

Il avait cependant bien fallu prévenir et attrister Élisabeth de ces affaires; non contente des lettres qu'elle recevait de France, elle exigea la communication de celles de l'ambassadeur.

« Le propre jour où j'eus audience de la reine votre fille, mande M. de Fourquevaulx, lui présentai votre lettre, et voulust voir la mienne bien ébahie et déplaisante de voir votre juste douleur, car elle ne pensoit point que le carnage advenu sur vos sujets dût être pris si aigrement, et me sembla qu'il tint peu qu'elle n'en pleurât son souï, de crainte qu'il ne survienne quelque altercation entre ces deux Rois :

» Je la suppliai vouloir remontrer au Roi son mari, qu'il falloit, pour le devoir de raison, et contenter Vos Majestés et votre royaume, faire justice des meurtriers

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, n° 60, folio 249.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, n° 403, folio 378.

qui avoient excédé sa commission par un si exécrationnable massacre; ce qu'elle me promit, et me conseilla, parce que le Roi Catholique s'étoit occupé le dimanche au sermon et vêpres, que j'attendisse au lundi d'avoir audience; ce que j'ai fait et devant qu'y aller, madite dame m'a dit lui avoir remontré le contenu de ce que Votre Majesté lui avoit écrit et à moi ¹. »

Poursuivant cette lettre ou plutôt ce long mémoire, l'ambassadeur rend compte à Catherine de Médicis de l'audience qu'il obtint du Roi Catholique. « Il épuisa vis-à-vis de lui les ressources de sa raison et de l'habileté tout ensemble; il feignit d'ignorer si *Pierre Melendez était soldat ou brigand* ayant accompli l'acte qui caractérise ces derniers; il contesta même qu'en cas d'une usurpation qu'il niait, des princes égaux, et qui ne reconnaissent supérieurs, se crussent le pouvoir de punir les sujets l'un de l'autre, quelque malfaiteurs qu'ils fussent, et ignorassent le devoir de se les renvoyer réciproquement pour en avoir raison. Il établit que les rois chrétiens craignant Dieu ont assez de repousser une violence et demeurer victorieux par le plus gracieux moyen qu'il est possible. » Il avança que pour la France « le chemin des terres neuves pourroit servir aux plus entreprenants et séditionnaires d'une religion et d'autre, pour y aller habiter et vider le pays qui devoit désirer que tout cerveau gaillard s'y en allât, afin que les bons et paisibles demeurent en repos. »

La réponse du Roi fut « qu'il ne pouvoit endurer l'usurpation de ce pays par nation du monde, et moins par adversaires et ennemis de sa religion; qu'il avoit su l'allée d'une bonne force de luthériens de diverses nations,

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 61, folio 224.

Français et autres, et leur descente en l'endroit des Indes le plus important à sa navigation; qu'il n'avoit pu moins faire que d'envoyer gens par delà pour les en déloger.

» Qu'ils y répandoient leurs nouvelles doctrines comme hérétiques et y commettoient des actes impardonnables comme pirates; qu'il n'y avoit pas lieu de penser que pour désencombrer et décharger la France de ceux qui la troublent et la tiennent divisée, il les veuille recevoir, ni avoir pour voisins; qu'au reste ses ordres avoient été outre-passés par la nécessité des circonstances, mais que d'ailleurs, pour ce qui étoit de certains ménagements à garder et de certaines coutumes à respecter, la conservation du royaume et des États consistoit en ce qu'il falloit aucunes fois sortir de la voie ordinaire pour repousser une violence ¹. »

Cette longue et importante audience donna lieu à M. de Fourquevaux de se convaincre que le repos et la force de la France portaient ombrage à l'Espagne. Le pouvoir de l'amiral Coligny chagrinait le Roi Catholique; et la reine Élisabeth, sinon complice, du moins interprète de ses sentiments, avait avoué que l'on croyait M. l'amiral « plus favorisé de Votre Majesté qu'il n'avoit jamais été, de quoi l'on s'émerveille. »

M. de Fourquevaux répondait à ce reproche et à cet étonnement avec l'indépendance qui convenait au représentant d'un grand Roi, et toujours par ménagement pour les susceptibilités du roi d'Espagne, il ne dédaignait pas de justifier son maître ².

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., Correspondance de Fourquevaux, *passim*.

² Voir à l'appendice le n° 20.

Une conférence avec le duc d'Albe suivit, à deux jours de distance, l'audience que Leurs Majestés Catholiques avaient accordée à l'ambassadeur de France; la hauteur et l'opiniâtreté de ce seigneur firent mal présager à M. de Fourquevaux de l'issue de cette affaire. Revenant encore à la reine Élisabeth, qui avait tenu sa promesse d'intercession, il terminait sa dépêche en mandant à Catherine de Médicis :

« La reine votre fille m'a dit que le Roi Catholique lui devoit écrire de Aranjuès la réponse qu'elle doit faire à votre lettre : je crois qu'ainsi la fait-elle selon l'intention dudit sieur Roi son mari. Il y a lieu de penser sur les paroles de ce Roi parlant de la diversité des religions, et ce que le duc d'Albe m'en a parlé semblablement. Je veux dire, madame, qu'il faut aviser et prévoir à ce qui pourroit sortir après la retraite du duc, car je pense comprendre qu'on a de ce côté assez de mauvaises intentions, et un certain personnage m'a dit avoir ouï parler maintes fois devant le président et gens principaux du conseil royal, que n'étoit la crainte du Turc, les huguenots auroient mauvaise saison par l'aide des mêmes Catholiques, et que ce Roi y employeroit toutes ses forces¹. »

Jusqu'à ce que la gravité des désordres survenus en France fit au Roi et à la reine douairière un devoir de replier leur attention tout entière sur les affaires du dedans, Charles IX et Catherine de Médicis furent d'une infatigable ardeur dans la poursuite des réparations auxquelles la France avait droit. La négligence dont quelques auteurs les ont accusés à ce sujet est une invention toute gratuite.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 64; folio 224.

Le 12 mai 1566, ils adressaient à M. de Fourquevaulx un mémoire non moins digne et non moins instant que leur correspondance, dans lequel ils exposaient de nouveau les droits de la couronne, les griefs de la France dans la question de la Floride, et les justes réparations qui pouvaient seules faire pardonner à l'Espagne le sang qu'elle avait répandu¹. Puis, de leurs mains royales, Charles IX et sa mère traçaient à M. de Fourquevaulx des ordres précis sur sa conduite². Fidèle à sa mission, M. de Fourquevaulx la remplit avec conscience, mais sans succès. Les récriminations injustes et les réponses évasives prenaient chez le Roi d'Espagne et dans son conseil la place de la loyauté³.

La reine d'Espagne, animée du sentiment à la fois filial et français dont elle ne se départit jamais, nonobstant ses devoirs d'épouse et de reine espagnole, s'entremisit une fois encore dans cette discussion pour ramener à la justice l'esprit du Roi son mari.

Elle remit sous ses yeux les plaintes de la France ; Philippe II renvoya de nouveau les réclamations, l'ambassadeur et le mémoire au duc d'Albe, qui, fidèle à sa froideur et à sa fausseté, excusa sa lenteur par ses nombreuses affaires, et promit moins les succès de l'avenir que l'examen du passé⁴. On savait par expérience où conduisaient ces engagements.

La lenteur traditionnelle de la cour d'Espagne en toute rencontre se déployait en cette circonstance avec encore

¹ Voir à l'appendice le n° 21.

² Voir à l'appendice les nos 22 et 23.

³ Voir à l'appendice le n° 24.

⁴ Voir à l'appendice les nos 25 et 26.

plus d'affectation. Ruy Gomès, intéressé par l'ambassadeur aux réparations que demandait la France, partageait cette politique; M. de Fourquevaulx le mandait ainsi à Catherine de Médicis :

« Madame, je fus hier visiter le prince d'Evoly Ruy Gomez, lequel loge à une lieue d'ici sur le chemin du Bosc, et lui remontrai amplement de quelle longueur on est de répondre aux articles par moi présentés au Roi Catholique, et la mauvaise satisfaction que Vos Majestés ont du peu de compte qu'ils font de punir les bourreaux qui tuèrent vos sujets à la Floride; le priant d'en vouloir parler vivement au Roi. Il me l'a promis, mais il dit que l'ordonnance de cette cour est de procéder lentement en toutes choses, et par une grande négligence ou longueur; ce propos a été long entre nous ¹. »

Le duc d'Albe, tombé malade et ne pouvant pas alléguer ses affaires, rejetait ses délais sur ses souffrances. « Il est au lit, la goutte aux pieds depuis un nombre de jours; j'avois envoyé vers lui ce matin mon secrétaire pour lui ramentevoir la réponse des articles, tant de fois requise par moi.

» Sire, il a répondu qu'il est toujours après selon les loisirs que sa douleur lui donne d'y satisfaire ². »

Cependant, à force d'investigations consciencieuses, il devenait prouvé qu'aux fureurs des Espagnols s'était jointe dans le drame de la Floride l'inclémence des éléments ³. Cette cause d'extermination reconnue soulageait la conscience de Philippe II et de ses agents, et devait

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 406, folio 397.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 411, folio 424.

³ Voir à l'appendice le n° 27.

rendre la France moins exigeante; la justice au nom de laquelle parlaient Charles IX et sa mère ne pouvait pas admettre que l'Espagne expiât les rigueurs qu'il fallait attribuer au ciel.

Le 2 octobre 1566, M. de Fourquevaulx mandait au roi dans son impartialité : « Au surplus, Sire, un jeune homme de la Rochelle s'est venu retirer à moi étant échappé d'un Espagnol qui l'avoit fait prisonnier à la Floride. J'ai fait rédiger par écrit ce qu'il raconte de la défaite de vos sujets, et l'envoie à Votre Majesté, par où elle verra que les Espagnols ne firent seuls le massacre, ains la mer en engloutit sa part par faute et négligence des chefs ¹. »

Toutefois, Charles IX et Catherine de Médicis continuèrent leurs instances pour obtenir une éclatante réparation. Malgré la participation des vents et des flots dans l'extermination de la flotte et de l'armée française, l'initiative du désastre appartenait à l'Espagne. Ses soldats avaient détruit, massacré, enchaîné, tant que la force et l'occasion avaient secondé leur haine; les méfaits de l'Océan envers cette troupe décimée et fugitive pouvaient soulager la conscience du Roi Catholique, mais ils étaient loin de la décharger entièrement.

Philippe II cependant persévéra dans ses réponses évasives, le duc d'Albe dans ses lenteurs et dans ses récriminations, inventées pour atténuer les exigences de la cour de France. Si les troubles et les dangers intérieurs qui menaçaient alors le royaume très-chrétien, si la nécessité de l'alliance avec un voisin ambitieux et for-

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 433, folio 470.

midable, comme l'était Philippe II, ne permirent pas d'obtenir par des voies énergiques une satisfaction si instamment recherchée, il n'en faut point tirer un texte d'accusations contre la cour, ni jeter un reproche de honte sur le nom français, comme l'article l'historien de Thou¹. Les pièces analysées ou indiquées dans ce récit démentent efficacement un tel reproche.

En 1566, un noble et brillant seigneur, Pierre de Montluc, de la grande maison de Montesquiou, fils du fameux Blaise de Montluc, maréchal de France, se crut appelé par son indignation et son courage à tirer vengeance d'un acte qui demeurait jusqu'alors impuni ; son ardeur chevaleresque, mais indisciplinée, ne fit qu'ajouter malheureusement un grief trop réel aux prétextes allégués par l'Espagne. Sa bravoure et ses triomphes lui furent comptés pour un crime, et la cour de France elle-même, tout en admirant en lui un héros, dut le déclarer coupable. Elle voulait satisfaction par le châtement des assassins, et non par des représailles exercées sur des innocents.

Pierre de Montluc, jeune encore, mais illustre déjà par la part qu'il avait prise aux guerres intestines de la France, ennuyé du repos que lui faisait le rétablissement de la paix, et indigné de l'impunité qui semblait acquise à Melendez, résolut de venger et d'indemniser la France de ses pertes.

Fabien de Montluc, son frère, le seigneur de Pompadour, une noblesse nombreuse et choisie se réunirent sous ses ordres ; peu leur importait le lieu où leur impa-

¹ De Thou, *Histoire universelle*, tome IV, p. 423.

tiente ardeur dirigerait ses armes et obtiendrait ses succès. Les côtes de Guinée, les royaumes de Mélinde et de Mozambique offraient cependant de grands attraits à leur ambition, et le désir d'imposer des traités de paix et de commerce aux rois de ces pays, de soustraire la France aux exigences et au contrôle que les Portugais, alliés de l'Espagne avant de devenir leurs sujets, exerçaient sur leurs relations, animait leur jeune courage. Dans le cours de leur navigation, Madère arrêta leurs regards et leur marche par l'avantage de sa situation, l'utilité de ses produits et le charme de son aspect. Montluc y dépêcha quelques-uns de ses matelots, pour demander les secours nécessaires à sa petite flotte ; la fertilité du sol promettait de les obtenir en abondance : ces messagers furent reçus ou plutôt repoussés comme des ennemis.

Montluc, indigné de cet accueil, fit descendre sa petite armée ; il envahit l'île, il emporta la place ; le pillage et le massacre firent justice de toute résistance, mais Montluc, blessé à la cuisse, mourut peu de jours après ; il fut regretté de son armée. Sa perte frappa de stérilité son entreprise.

Si elle ajouta un incontestable honneur à celui qu'en toute circonstance, défaite ou triomphe, les armes de la France avaient recueilli, elle compliqua par des difficultés nouvelles les embarras interminables soulevés par les affaires de la Floride. Charles IX poursuivait une réparation, il voulait l'obtenir, l'arracher au besoin, mais par des concessions et non par la violence. L'état du royaume très-chrétien ne lui permettant pas cette énergie, M. de Fourquevaux lui dénonça l'inquiétude qui agitait le Portugal et l'Espagne, l'indignation qui animait

ces deux pays ¹; le roi dut blâmer et désavouer le brave serviteur qui avait trop oublié la sagesse pour ne penser qu'à la justice et à la gloire ².

Ces embarras nouveaux n'empêchèrent point encore le roi de poursuivre par des voies plus dignes de sa loyauté les réparations relatives à la Floride. Les cours de Castille avaient été réunies. Philippe II interrompait l'assiduité qu'il donnait aux affaires, par des retraites fréquentes dans quelques monastères, lorsque les grandes fêtes approchaient. Mais partout le poursuivaient les instances du roi son beau-frère, et M. de Fourquevaulx mandait à ce prince, en date de Madrid 30 novembre 1566 :

« Au regard, Sire, de la reponse des plaintes, je ne l'ai encore pu avoir, ains le 18 de ce mois que j'en ai parlé a M. le duc d'Albe, il me fit entendre que les dits articles étoient presque répondus, mais ils étoient égarés, si bien qu'ils m'en demanda une copie pour m'y repondre, laquelle il recut lendemain; il est avec cette Majesté, et je le solliciterai de sa promesse de retour qu'il soit.

» Au regard, Sire, du fait de la Madère, on n'en parle plus depuis qu'il a été su que le capitaine Montluc l'avoit quittée, car c'étoit toute la peur que les Portugais avoient qu'il s'y fit fort, et les moins passionnés Espagnols sont d'opinion que ceux de la dite île furent cause de leur propre mal pour avoir été les premiers agresseurs ³. »

Le 4 janvier 1567, M. de Fourquevaulx, toujours occupé au nom du roi d'apaiser l'affaire de la Floride et celle de Madère, refusait pour l'une des satisfactions, et les de-

¹ Voir à l'appendice le n° 28.

² Voir à l'appendice les nos 29, 30, 31.

³ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 449, folio 532.

mandait pour l'autre. Il adressait au roi et à la reine sa mère divers messages.

Il annonçait au roi que, comme il arrive toujours avec le temps, qui cicatrise tant de plaies et qui calme tant d'orages, le trouble et l'effervescence des esprits commençaient à se calmer; il allait même jusqu'à indiquer que des Portugais avaient guidé Montluc dans l'entreprise de Madère, et que si ceux-ci s'étaient portés à cette extrémité inexcusable, ils y avaient été poussés par les rigueurs du cardinal Henri, roi de Portugal. De plus, M. de Fourquevaux racontait au Roi Très-Chrétien comment la Providence semblait s'être chargée de la vengeance qu'il avait jusqu'alors vainement sollicitée, ayant suscité les Indiens Caraïbes, qui avaient porté le fer et le feu là où Melendez avait exercé ses cruautés; en sorte qu'ils avaient ajouté les cendres, le sang et les ruines aux déserts, aux sables et aux rochers qui, selon lui, composaient ces possessions si fatales. En outre, ajoutait l'ambassadeur, écrivant à la reine, un certain Luquois vantait une autre terre bien autrement riche et bien autrement vaste que la Floride; encore inexplorée, elle appartiendrait au premier occupant. Il la recommandait à la conquête de la France, et M. de Fourquevaux l'indiquait comme un aliment aux dispositions aventureuses et turbulentes de nombre d'esprits remuants ¹.

Du reste, l'invasion de Madère, justifiée d'ailleurs en quelque sorte par l'initiative d'agression qu'avaient prise les Portugais, mêlés aux Espagnols, semblait devenir opportune et providentielle par le complot qu'elle avait

¹ Voir à l'appendice les nos 32, 33, 34.

déjoué. Sans l'alarme répandue par ce succès, les Portugais devaient s'emparer des colonies françaises. Ils voulaient que le drapeau français non-seulement ne flottât pas sur les côtes à la possession desquelles ils prétendaient abusivement; mais ils interdisaient encore qu'il parût dans les mers, sur lesquelles la hardiesse française s'était hasardée la première. Ils osaient exiger que le Canada lui-même, dont en 1537 Jacques Cartier avait pris possession au nom de François I^{er}, cessât d'être français; le tout en vertu d'une équipée qu'ils nommaient une expédition commise sur ces côtes par les Espagnols quelques années plus tôt. L'appât de l'or les avait détournés d'un pays qui ne leur avait montré que des pierres, et ils l'avaient bien vite abandonné sans la marque d'aucun signe de possession ¹.

Le 21 juillet 1567, Pierre Melendez, l'usurpateur de la Floride, le meurtrier des Français, était arrivé à Madrid; des honneurs et des témoignages de confiance l'y attendaient, au lieu des justes punitions réclamées par la France. Pour porter jusqu'à l'excès ces distinctions inouïes, Philippe II, songeant à aller dans les Flandres, avait résolu de donner à Melendez le commandement de ses galères, et de lui confier la sûreté de sa personne ².

Ce voyage ne reçut point son exécution; mais si l'honneur de conduire cette royale navigation échappa à Melendez, il eut par compensation celui plus satisfaisant encore pour son orgueil de retourner plus tard à la Floride, d'achever l'œuvre de la conquête qu'il avait entreprise d'une façon si sanglante, et de recevoir par ce nou-

¹ Voir à l'appendice le n^o 35.

² Voir à l'appendice les n^{os} 36 et 37.

veau commandement la plus haute approbation des actes dont la France demandait le châtement ¹.

Tel fut l'inutile, nous ajouterons même l'ironique résultat des démarches de la cour de France près la cour d'Espagne pour obtenir réparation de l'outrage reçu à la Floride.

Ce ne fut pas un des moindres soucis ni l'un des moindres chagrins de la reine Élisabeth : l'assiduité de ses efforts en cette occasion, la dignité et la conscience des réclamations du Roi Très-Chrétien et de la reine sa mère ne doivent point être jugés par les résultats qu'ils obtinrent. Le mauvais vouloir de Philippe II, ceux plus perfides encore du duc d'Albe, l'influence des courtisans et de Melendez, paralysèrent toutes les démarches et annulèrent le crédit de la jeune reine. L'état agité de la France, les dangers auxquels la fermentation des protestants et l'ambition des Guise exposaient le pays et le trône ne permirent pas de joindre l'énergie des actes à l'énergie du langage.

Il fallut que la vengeance, dépouillée de la sanction du roi, mais forte seulement de sa tolérance, partît d'une région moins élevée.

Dominique Gourgues, gentilhomme gascon, avait personnellement souffert de l'inhumanité espagnole. Soutenant dans une ville près de Sienne, avec trente soldats, les efforts d'une armée, il avait été fait prisonnier, et tandis que les siens étaient taillés en pièces, on l'avait, par privilège, réservé pour les galères. Dirigé vers la Sicile, il fut pris par les Turcs, de là conduit esclave à

¹ Voir à l'appendice le n° 38.

Rhodes, à Constantinople, et enfin racheté par l'ordre de Malte. Sa vieille et juste indignation s'accrut de la honte qui, selon lui, revenait au nom français, grâce aux massacres impunis de la Floride. Des emprunts et la vente de ses biens lui fournirent le moyen d'équiper trois navires : cent cinquante soldats et quatre-vingts matelots s'enrôlèrent sous ses ordres et sous ceux de Cazeneuve, son lieutenant.

Le 22 août 1567, ils firent voile vers la Floride, et dès le début de l'année 1568 une alliance était formée avec les rois indigènes, les trois forts espagnols étaient pris d'assaut, la garnison était passée au fil de l'épée, et les soldats que l'on put faire prisonniers mouraient à la potence. Par représailles de l'inscription dérisoire que Melendez avait placée sur le lieu du supplice des soldats français massacrés, Gourgues fit poser au-dessus de leurs têtes *qu'ils étaient exécutés non comme Espagnols, mais comme traîtres, brigands et assassins*¹.

Les sauvages honorèrent Gourgues et ses soldats comme des libérateurs. Son départ leur arracha des larmes. Il leur imposa comme devoir de reconnaissance, et ils lui promirent par serment, de persister dans l'antique alliance qu'ils avaient avec le roi de France.

Le 3 mai 1568, les héros remirent à la voile, promettant leur retour avant une année, et annonçant la protection du Roi Très-Christien contre toute agression étrangère. La Providence favorisa leur retour, malgré les embûches tendues par les Espagnols.

Mais la patrie fut moins hospitalière pour les vain-

¹ De Thou, *Histoire universelle*, tome IV, p. 427.

queurs que ne l'avait été le nouveau monde. Philippe II, après s'être montré inexorable au sujet des justes satisfactions réclamées par Charles IX, mit à prix la tête de Gourgues : il ne fut point reçu à la cour, et peut-être à ce premier témoignage d'ingratitude, les dangers personnels se seraient-ils joints, sans l'assistance du président de Marigny, qui, l'an 1570, le cacha dans sa maison à Rouen, et le mit sous la protection de son autorité parlementaire.

Réduit à s'éloigner, Gourgues ne put se résigner à l'oisiveté ni à l'inaction; résolu capitaine et marin expérimenté il se mit au service de toutes les causes qui pouvaient satisfaire sa haine contre le nom espagnol. La reine d'Angleterre le rechercha pour son mérite. En 1582, dom Antoine l'avait nommé amiral de la flotte qu'il envoyait pour recouvrer le Portugal, que Philippe II avait envahi après la mort de dom Sébastien. Ce fut en allant prendre possession de ce commandement que de Gourgues mourut à Tours.

Le roi de France enfin, persuadé de son mérite et de sa gloire, lui avait rendu non pas sa faveur, mais du moins la sécurité.

Lors de la mort de Gourgues, Élisabeth de Valois n'était plus depuis quatorze ans déjà; son intervention si favorable à la France, si dévouée du moins pour elle, alors même qu'elle était sans efficacité, avait fait place à d'autres influences. Si nous avons franchi les bornes que nous traçait son existence, c'est que nous avons voulu compléter en peu de mots la biographie du vaillant soldat qui de son temps accomplit la vengeance que les sollicitations n'avaient pu obtenir, et qui, presque sous ses yeux,

rendit à la France une justice et un honneur que le cœur de la reine d'Espagne avait toujours souhaités pour elle.

Cette longue histoire, entremêlée de drames sanglants et de succès opposés, obtint la constante application d'Élisabeth.

Catherine de Médicis se montra noble, patriotique et toute Française dans les négociations auxquelles ces faits donnèrent lieu.

A l'article Floride, la Martellière en a donné un récit fort écourté. Il a partagé l'erreur des écrivains qui prétendent que le gouvernement de Charles IX ne fit rien pour obtenir réparation des injures reçues par la France. Comme eux, il fait disparaître entièrement l'entremise d'Élisabeth de ces événements. Cependant les intérêts de la France, présents à son cœur et chers à son équité, furent aussi soutenus par ses efforts. Si son action souvent apparente, plus souvent encore secrète, ne put pas remporter un triomphe, du moins elle maintint la concorde entre deux puissances rivales. Elle calma par son habileté, par ses tendresses d'épouse et de fille, par son double amour pour l'Espagne et pour la France, des irritations réciproques, toujours bien près d'arriver à l'inimitié, et d'éclater en discordes.

Angé de paix par son caractère et par ses charmes, elle remplit en tout temps la noble mission qui lui semblait échue dès sa naissance.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

GROSSESSE ET COUCHES DE LA REINE. — PROJET DE VOYAGE
EN FLANDRES. — SECONDE GROSSESSE.

Pour ne point interrompre le récit des événements relatifs à la Floride, nous avons omis, pendant le cours des années 1566 et 1567, les détails intimes et personnels relatifs à Élisabeth de Valois. Catherine de Médicis n'avait point alors renoncé, comme elle le fit depuis par indignation des procédés de Philippe II, à de nouvelles alliances entre la maison de France et la maison d'Espagne ; cette combinaison avait été la plus grande occupation de l'entrevue de Bayonne. Remémorant à la reine sa fille l'importance qu'avait cette conclusion pour son avenir, Catherine de Médicis, dont l'intelligence embrassait à la fois les intérêts de la France et ceux des Valois, dont l'activité les poursuivait sans relâche, écrivait de sa main à M. de Fourquevaux : elle lui dictait le langage qu'il aurait à tenir, les démarches qu'il devrait tenter ¹.

Fidèle à ces instructions, M. de Fourquevaux en poursuivait le succès par les raisons et avec les instances que pouvait alléguer sa politique. La reine d'Espagne lui prêtait son concours : malgré l'union de leurs efforts, les négociations n'eurent point d'issue favorable. La France voulait pour le duc d'Orléans la princesse de Portugal, sœur de Philippe II, et celle-ci n'ambitionnait rien moins qu'une couronne.

Catherine de Médicis s'était engagée au mariage de

¹ Voir à l'appendice les nos 39 et 40.

Charles IX avec la fille aînée de l'empereur d'Allemagne ; mais telles n'étaient pas les convenances de Philippe II. Il prétendait que Charles IX épouserait la seconde des princesses de Bohême, la déclarant à la fois plus jeune et plus jolie ; il réservait l'aînée pour d'autres combinaisons.

Quant à la princesse de Portugal, elle ne voulait entendre parler d'aucune union, sinon avec le Roi Très-Chrétien lui-même, « tant elle a le cœur haut, » disait M. de Fourquevaulx ¹.

Ces diverses propositions de mariage, autant celles qu'avait caressées la France que celles qui souriaient à l'Espagne, demeurèrent également sans résultat, comme il a été dit déjà. Catherine de Médicis, blessée dans sa dignité de reine et de mère, y renonça en présence des difficultés suscitées par le Roi Catholique, et si nous sommes revenus sur ce chapitre, c'est pour établir une fois de plus la preuve des soins qu'Élisabeth se donnait pour la France, et du dévouement filial avec lequel elle servait les intérêts que lui recommandait Catherine de Médicis.

La grossesse de la reine prenait cependant chaque jour plus de certitude, et le roi, heureux de ces annonces de paternité, traçait lui-même « le régime dont elle devoit user pour conduire son fruit à bon port, et en étoit plus aise qu'on ne sauroit dire ². »

Le 4 février 1566, M. de Fourquevaulx mandait encore à la reine : « Madame, je puis annoncer à Votre Majesté que je vis hier en ce roi tous bons signes de la grande

¹ Voir à l'appendice les nos 41 et 42.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 37, folio 155.

amitié qu'il porte à la reine sa femme, et lui user de tous les respects et honneurs qu'il lui témoigneroit s'il lui faisoit encore l'amour, soit en public, soit en privé, augmentant son affection de plus en plus depuis cette graisse : si bien qu'il est deux heures toutes les après-diner avec Sa Majesté, et y couche toutes les nuits; et en toutes occasions lui montre des semblants, desquels il n'avoit pas usé auparavant. Dieu les veuille maintenir longuement en ce contentement l'un et l'autre ¹. »

Catherine de Médicis, qui avait mis en Élisabeth toute sa tendresse, tout son orgueil, et l'un des principaux appuis de sa politique, était comblée des espérances que lui donnait la grossesse de la Reine Catholique, et elle répondait à M. de Fourquevaux sur le ton de la bienveillance la plus entière. Elle cheminait de Paris en Auvergne, et, au milieu des embarras et des représentations d'un pareil voyage, elle lui donnait le bulletin des santés de la cour, et lui promettait les récompenses dues à sa diligence et à sa fidélité; elle lui mandait de Moulins, le 13 mars 1566 :

« Nous avons tous été ici assaillis d'une espèce de cocluche dont personne n'a été exempt. Il y a sept ou huit jours que le roi mon fils et moi en gardons le lit et la chambre; ce n'a pas été sans quelque peu de fièvre causée par ce catarrhe; mais, Dieu merci, nous en sommes dehors et prêts à partir pour continuer notre voyage d'Auvergne; je ne faudrai retourné que sera Villeroy, à faire que vous ayez un collier de l'ordre pour être chose plus que raisonnable et nécessaire ². »

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, n° 37, folio 155.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, n° 56, folio 198.

Le terme de la grossesse d'Élisabeth approchait, ses couches devaient se faire à Ségovie ; le duc d'Anjou, envoyé par Catherine de Médicis, comptait assister à cet événement, et la tendresse de Philippe II pour la reine son épouse mettait tout en œuvre pour qu'il ne manquât pas une satisfaction à ce séjour : M. de Fourquevaulx rendait le témoignage suivant à ces dispositions :

« Si Mgr le duc d'Anjou la vient visiter durant lesdites couches, le roi a délibéré lui quitter tout le quartier de son logis et se retirer en celui de la reine, pour la commodité de mondit seigneur, auquel ils ont bonne envie de faire la meilleure chaire dont Leurs Majestés pourront s'aviser ¹.

» A Madrid, 5 mai 1566. »

Ce fut vers cette époque que mourut la comtesse d'Ureigna. Elle mérita d'être regrettée. Les rivalités entre elle et les dames françaises attachées au service de la reine avaient fait place à des soins empressés pour Élisabeth. Catherine de Médicis, après avoir été inquiète de son dévouement, s'était rendue à l'évidence et à la sincérité de son zèle dès que le départ des dames qui lui portaient ombrage eut rendu l'essor à son attachement. La reine de France, autant pour reconnaître ses services que pour les exciter de plus en plus, lui écrivait quelquefois.....
« J'ai eu grand plaisir, mandait-elle dès 1560 à l'évêque de Limoges, alors ambassadeur, que la comtesse d'Ureigna ayt si agréablement reçu ma lettre et prenne en si bonne

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 68, folio 268.

part le lieu qu'elle a, et la bonne chaire que lui fait madite fille. Pour l'accoutumer en meilleure volonté par bons offices, je lui envoie un présent qui n'est pas de grand prix, mais c'est pour souvenance de mon amytié ¹. » Enfin, en mourant, la comtesse d'Ureigna fut digne de ces paroles tracées de la main de Catherine de Médicis : « La reine ma fille a fait une grande perte en la comtesse d'Ureigna, et m'en déplaît grandement ². »

La duchesse d'Albe remplaça la comtesse d'Ureigna près de la reine, et Sa Majesté Catholique semble n'avoir eu qu'à se louer de ses services. M. de Fourquevaux mandait à ce sujet à Catherine de Médicis : « Elle fait si honorablement son état de camériste major, cherchant tous les moyens de service et de complaire à sa maîtresse, que le grand et l'humble respect qu'elle lui porte contient toutes les dames de céans en l'humilité et service qu'elles doivent. S'il étoit autrement, je n'en dirois point tant de bien ³. »

Une tristesse et une préoccupation plus sérieuses que celles causées par la mort de la comtesse d'Ureigna vinrent agiter l'ambassadeur et la cour de France. Déjà, durant sa maladie, la reine d'Espagne avait fait son testament. Elle avait apporté avec elle, outre sa dot, de tels bijoux et de si riches vêtements que ses dispositions, en cas de catastrophe, étaient d'une grande importance pour le roi son mari et pour sa royale famille. L'usage des reines espagnoles étoit de ne point s'exposer, sous ce rapport, aux hasards et aux surprises de la mort.

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 605.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, n° 84, folio 309.

³ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, n° 244, folio 955.

Le duc d'Albe et don Jean Manrique avaient été près de la reine d'Espagne les conseillers de cette mesure, et M. de Fourquevaux, ému de cette initiative, en avait conclu que des convoitises royales et des cupidités subalternes cherchaient à s'exercer sur la succession d'Élisabeth. Il avait même osé en entretenir cette dernière, en lui insinuant ce qu'elle devait de reconnaissance et de souvenir à la France. Celle-ci, sans se blesser de ce langage, et toutefois sans ouvrir davantage sa confiance, avait répondu d'un visage serein qu'elle voulait disposer de son âme et de son bien tandis qu'elle était encore saine.

Pour que les intérêts de sa conscience fussent en sûreté non moins que les devoirs de son cœur, elle avait appelé son confesseur, et, s'enfermant avec lui seul, elle avait rédigé cet acte important dont rien n'avait transpiré au dehors; mais, ajoutait M. de Fourquevaux à Catherine de Médicis, « je crois qu'elle ne le voudra celer à Votre Majesté; ce sujet ne la contriste nullement. » Catherine de Médicis, au lieu d'envoyer les ordres que sollicitait M. de Fourquevaux, répondait en s'indignant que l'on troublât l'esprit et le repos de la reine sa fille par de telles préoccupations¹.

Il fallut cependant, pour arriver à ces fins, remplir des formalités et se livrer à des inventaires dont M. de Fourquevaux rendait compte avec chagrin. Il souhaitait que tous ceux dont l'espérance et l'avidité s'attachaient à ces mesures ne tardassent pas à mourir. Mais la reine conservait son calme au milieu de ces soins, et, malgré

¹ Voir à l'appendice les nos 43, 44 et 45.

l'ennui de telles sollicitudes, elle avançait heureusement dans sa grossesse. Catherine de Médicis avait demandé à M. de Fourquevaulx des courriers exprès pour l'informer de ses nouvelles; elle lui envoyait par le sieur de Saint-Étienne un paquet « où il y a tout plein de recettes dont elle peut avoir besoin. » Elle écrivait au médecin pour lui dire d'exécuter ses prescriptions avec scrupule, « car la reine ma fille s'en trouvera fort bien ¹. »

Ces conseils et les soins qui l'entouraient obtenaient un plein succès. Le 5 juillet 1566 M. de Fourquevaulx écrivait de Ségovie : « Je puis et veux assurer Votre Majesté que la reine votre fille est en telle santé, Dieu merci, qu'elle ne se pourroit mieux porter en sa grossesse, car, étant arrivée en cette ville de Ségovie du 2 du présent, je n'ai failli de lui aller le lendemain faire la révérence; il est vrai qu'elle m'a semblé un peu maigrie depuis son partement de Madrid, et m'a dit Sa Majesté qu'elle pense accoucher environ le 15 du mois prochain, qui seroit anticiper le terme que le docteur Monguion lui donnoit de devoir aller jusqu'au 25. Dieu par sa grâce lui donne très-heureuse délivrance, de laquelle je ne faudrai d'avertir Vos Majestés incontinent par courrier exprès ². »

M. de Fourquevaulx tenait la cour de France au courant des moindres détails; chaque souffrance avait son bulletin et son messenger. « La veille de Saint-Jacques, dit-il, la reine votre fille eut quelques douleurs; tous ceux du Bosc étoient en alarmes, pensant que ce dut être

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, n° 100, folio 367.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, n° 85, folio 322. — Voir à l'appendice le n° 46.

son terme, et que Sa Majesté et ses médecins se fussent trompés à la calculation du tems ¹. »

Ce fut une fausse alerte, et sept jours après, le 4 août 1566, M. de Fourquevaulx reprenait : « L'état de la reine votre fille fut cause le 1^{er} de ce mois de faire lever le roi son mari, pour les douleurs qui la prirent, lesquelles ne lui donnèrent rien. Ses lits et parements, tant pour sa personne que celle de l'enfant, sont toutes faites et prêtes ². »

Le 11 du même mois, quelques accès de fièvre avaient causé des inquiétudes au roi; et « durant l'un de ces accès il la visita vingt fois ³. »

Ailleurs, M. de Fourquevaulx disait encore : « Le Roi Catholique part de demain pour Escorial... Son retour sera brief, et ne sauroit déloger d'auprès de la reine, si sa personne ne fût en bon état et en certain chemin de guérison comme elle est ⁴. » Ces preuves de la tendresse du roi pour Élisabeth, multipliées jusqu'à satiété, n'ont rien d'exagéré cependant dans leur citation, en présence des infâmes accusations qui deux ans plus tard devaient peser sur sa tête. Nous les rapportons sans préjudice des nouveaux témoignages que d'autres circonstances nous permettront d'y ajouter.

Le premier jour du mois d'août 1566, la reine accoucha d'une fille, l'infante Isabelle-Claire-Eugénie. Le roi son père l'aima tant dans la suite, qu'il la rendit confidente de ses secrets, qu'il travaillait avec elle des heures

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 94, folio 358.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 95, folio 369.

³ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 99, folio 365.

⁴ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 112, folio 414.

entières dans son cabinet, que la nuit il se levait quelquefois pour lui porter une bonne nouvelle, et qu'enfin à sa mort il voulut qu'elle lui fermât les yeux ¹.

Isabelle fut souveraine des Pays-Bas, puis dépouillée de ce titre lors de la mort de l'archiduc Albert, qu'elle avait épousé. A l'avènement de Philippe IV à la couronne, en 1621, elle demeura gouvernante des États qu'elle avait possédés. Philippe II son père avait fondé sur elle des projets de vaste ambition; il la destinait au trône de France. En 1584, il voulut la substituer à Marguerite de Valois, et la donner pour femme au roi de Navarre, depuis Henri IV. Le prince refusa les avances de son beau-frère, puis, insinuant par ses émissaires que l'hérésie excluait les Bourbons du trône, le Roi Catholique, aux conférences de Soissons, faisait présenter sa fille comme la plus proche héritière de Henri III, son oncle, et les seize, abdiquant tout sentiment de Français pour ne conserver et n'écouter que ceux de factieux et de conspirateurs, écrivaient en 1594 à Philippe II pour le supplier d'occuper le trône de France par lui-même ou par la princesse sa fille. Vaincu dans ses démarches et dans ses pratiques, le roi d'Espagne se contenta de demander la Bretagne pour dot, alléguant que ce duché était un fief féminin indépendant de la couronne et que n'atteignait pas la loi salique; sa fille, suivant ce système, devait en hériter du chef de sa mère et comme petite-fille du roi Henri II. Pour favoriser et compléter cette combinaison, le duc de Guise était désigné comme mari d'Isabelle; mais le parlement, prenant le procureur général Édouard Molé

¹ Ranke, *L'Espagne sous Charles V, Philippe II et Philippe III*, page 140 et *passim*.

pour interprète, déclara la loi salique loi fondamentale de l'État, et le duc de Mayenne, effrayé de la puissance et de l'élévation qu'un tel succès donnerait à son neveu, fit échouer ces calculs.

A l'âge de trente et un ans seulement, en 1597, l'infante Isabelle avait épousé, avec dispenses, le cardinal archiduc Albert, son cousin. Elle était par ses vertus une princesse accomplie; par l'éducation, par la tendresse et par la confiance que lui avait accordées le roi son père, une princesse habile et expérimentée, digne en tout point de la reine sa mère. Les crêpes du veuvage et les voiles de la religion remplacèrent la pourpre qu'elle avait longtemps portée et la couronne qui eût été si digne de son front. Mais ils ne diminuèrent pas l'autorité qu'elle avait exercée dans les Pays-Bas ni l'admiration qu'elle y avait excitée; ils ne la détournèrent point des devoirs d'un gouvernement qu'elle conserva pour le bien public jusqu'en 1633, année de sa mort.

Telle fut la princesse dont au mois d'août 1566 la naissance mettait les cours de France et d'Espagne tout à la fois en inquiétude et en joie.

M. de Fourquevaulx rendit compte au Roi Très-Chrétien de cet événement et des félicitations qu'il porta au Roi Catholique. Son message était conçu en ces termes : « Sire, je suis allé baiser les mains du Roi Catholique le 6^{me} de ce mois pour le féliciter de la naissance de l'infante qu'il a plu à Dieu lui donner. Après autres propos, j'ai pris congé pour aller baiser les mains de la reine, où il m'a fait conduire, voulant aussi que je visse la fille qu'il avoit plu à Dieu lui donner, de laquelle il est tant aise, qu'il ne peut le dissimuler, et l'aime, à ce qu'il dit,

pour le présent mieux qu'un fils. Les Espagnols la destinent déjà pour femme à don Rodolphe, fils aîné de l'empereur. Le baptême se fera au premier jour que la reine votre sœur se trouvera bien, et n'en sera parrain le prince, car on dit qu'il ne le doit pour être frère, ainsi ce sera don Johan d'Autriche avec la princesse ¹. »

Catherine de Médicis ne ralentissait point les sollicitudes de sa tendresse.

Le 26 juillet 1566, elle écrivait de sa main à M. de Fourquevaux, en lui répétant les ordres que déjà elle lui avait donnés : « Je vous prie que tous les huit jours vous ne faillez de me dépêcher un paquet et l'envoyer à Bayonne, où vous me manderez des nouvelles de la reine ma fille jusqu'à ce qu'elle soit relevée ². »

Et le 23 août 1566, le bulletin suivant répondait à ces ordres : « Sire, la reine votre sœur a été jusques à un doigt de la mort depuis ses couches; on l'espère maintenant hors de danger : madame l'Infante votre nièce se porte fort bien ³. »

En ce temps le roi d'Espagne pensait au voyage de Flandre pour la pacification des provinces agitées. Le conseil chargé d'étudier cette résolution *se trouvoit fort perplexe et confus*, car, disait le sieur de Montigny :

« Si ce roi y va foible, il n'y fera rien, et s'il y va fort, il y trouvera tout le monde en armes pour lui résister; il ajoute librement que ceux de l'une et de l'autre religion mourront plutôt qu'endurer l'inquisition ⁴. »

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 403, folio 375 à 387.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 402, folio 375.

³ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 405, folio 397.

⁴ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 99, folio 365.

Le roi voulait partir seul, n'emmenant avec lui que don Carlos, et la reine eût été nommée régente.

Ce projet s'accréditait tellement, que Catherine de Médicis, expérimentée en fait d'autorité de ce genre, cherchait à acquérir des certitudes sur ce prochain avenir, et elle y joignait des conseils qui répondaient à cette éventualité. Elle mandait confidentiellement et de sa propre main à M. de Fourquevaulx... « Je vous prie dire à la reine ma fille, qu'avant que le roi son mari parte, qu'elle sache de lui ce qu'elle deviendra, et au cas qu'il la laissât gouvernante en Espagne, dites-lui de ma part *qu'elle se montre digne de cette place et ne se laisse mener à ceulx qui demeureront auprès d'elle ; mais qu'en faisant la maîtresse, elle fasse le service du roy son seigneur, en façon qu'il lui en sache le gré et non à ceulx ou à celles qui demeureront avecques elle* ¹. »

M. de Fourquevaulx, obéissant à ces ordres, répondait à Catherine de Médicis :

« J'ai fait voir à la reine votre fille l'escript de vostre main pour l'instruire de ce qu'elle doit faire demeurant régente, si le roi son mari sort d'Espagne. Elle m'a dict l'avoir bien compris, et ne l'oubliera point, soit cette fois ou aultre, que ladite charge lui soit donnée; et ne vous conteray rien de nouveau de vous assurer que Sa Majesté me semble très-digne de telle régence, car elle est douée d'un très-bon esprit et jugement de mesme, et sçait si bien faire la reine et la maîtresse quant il le faut, qu'autre que vous ne lui en sçauroit rien enseigner ². »

Capable de se montrer à la hauteur d'une telle mis-

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, n° 237, folio 917.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, n° 244, folio 955.

sion, la Reine Catholique ne désirait point un pouvoir acheté par cette responsabilité et par cette séparation; elle sollicitait, après ses relevailles, de suivre le roi son mari.

Pour pénétrer à ce sujet les pensées du Roi Catholique, M. de Fourquevaulx hasardait des conseils que sa conviction n'accompagnait pas toujours. « Je lui ai touché que Sa Majesté remédieroit facilement en bref tems aux désordres desdits Pays-Bas par sa présence; je le disois en espérant qu'il me dût répondre *si* ou *non*; mais il n'en a rien fait, et s'il m'eût dit oui, je ne sais si Votre Majesté eût trouvé bon que je lui eusse offert de votre part le passage par votre royaume pour sa commodité, sureté, et abrégé son chemin, sans s'exposer aux hasards de la mer, me tenant quasi certain qu'il n'y passeroit pour toutes les choses du monde, et pour plusieurs considérations : mais la principale par la crainte qu'il auroit que quelque huguenot lui donnât une pistolade en trahison, car la reine votre sœur me l'a dit en devisant quelquefois dudit passage ¹. »

Les serviteurs imitaient en ce point de discrétion l'exemple du maître; M. de Fourquevaulx s'en plaignait et mandait au roi : « J'ai bien noté ce qu'il a plu à Votre Majesté me commander par son chiffre, et à cela n'est pas facile à moi de satisfaire; car au conseil de guerre n'entroit sinon le duc d'Albe, Ruy Gomez, don Jehan Manrique, le prieur don Antonio, et un secrétaire d'État; desquels on ne sauroit arracher une parole de ce qu'ils arrêtent entre eux, et moins de ce qui est résolu par le

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, n° 403, folio 377.

roi; de sorte, sire, que ce que je puis entendre de son entreprise, c'est par les discours et propos que les courtisans en tiennent, ou par conjectures, selon le jugement qu'ils ont, ou par les paroles qui peuvent aucunes fois être répétées de ce que les seigneurs du conseil de guerre disent à leur dîner ou souper ¹. »

De ces discussions et communications de la politique, l'ambassadeur venait bien vite, pour la satisfaction de Catherine de Médicis, aux nouvelles de la Reine Catholique. Non content des bulletins que nous avons transcrits déjà sur ce sujet, le 18 août 1566, il lui adressait un long mémoire pour satisfaire en tous points sa tendresse maternelle. Les soins dont la reine était l'objet, les sentiments de Philippe II pour elle, s'y trouvaient relatés tout au long; les mœurs du temps et les usages du pays prenaient à côté du bulletin leur rang naturel. Une face inconnue, méconnue souvent, du caractère et du cœur de Philippe II y était replacée dans son vrai jour.

A ces détails, Catherine de Médicis, dont Élisabeth était la fille bien-aimée, s'estimait heureuse que les intérêts de la France n'eussent pas desservi le bonheur de la reine d'Espagne, que la politique n'eût point sacrifié son existence, et que la grandeur à laquelle elle était élevée, grandeur si digne de son mérite et de sa naissance, ne fût point au préjudice de son repos intime.

Ni la fatigue ni les affaires ne purent éloigner le Roi Catholique d'Élisabeth durant ses douleurs, et il lui prodiguait non pas seulement les soins dictés par les intérêts d'une paternité si importante à l'Espagne, mais

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, n° 103, folio 381.

ceux qu'inspire une tendresse dégagée de toute autre sollicitude.

L'histoire, souvent oublieuse d'Élisabeth, n'a tenu nul compte des services qu'elle rendit à la France. Lorsqu'elle l'a nommée, c'est avec une compassion profonde, elle en méritait moins, et avec un timide éloge, elle lui devait mieux. Surtout sans faire de Philippe II un saint, un héros ou un sage, titres que nous ne prétendons point lui décerner, il fallait lui rendre la justice de prince habile, de catholique convaincu, et de mari dévoué jusqu'à la tendresse.

Ces détails ne détruisent point les faits qui rendent son règne terrible et quelquefois haïssable, mais l'histoire doit la vérité sans passion, sans retranchement et sans déguisement : il n'appartient point à ceux qui l'écrivent de préconiser ou d'anathématiser les faits et les hommes, sans relever le mal qui souvent se mêle au bien, sans relever le bien qui parfois se joint au mal ¹.

Le baptême de la jeune infante suivit de près sa naissance, et fut une occasion de joie et de splendeur qui témoignèrent hautement la tendresse de Philippe II pour Élisabeth. Les craintes conçues pour sa santé et pour sa fécondité avaient disparu, et le roi se consolait aisément d'avoir reçu d'elle une princesse, comptant bien obtenir chaque année de son amour, soit un fils, soit une fille comme héritiers du trône.

On faisait peu de fond sur don Carlos. Sa difformité, son caractère, et plus que ces conditions encore, sa débile santé l'éloignaient de la couronne. Les princes de Bohême,

¹ Voir à l'appendice les nos 47 et 48.

ses jeunes cousins, semblaient plutôt les héritiers probables. Le roi les élevait dans cette éventualité, et le peuple, comme la cour, les regardait respectueusement dans cette attente. Mais on espérait désormais de la reine Élisabeth des successeurs plus directs ¹.

A ces détails longuement et consciencieusement donnés, l'ambassadeur ajoutait que par un nouveau revirement de projets, on avait choisi don Carlos pour parrain de sa sœur, et que si don Juan d'Autriche avait soutenu l'enfant au lieu de don Carlos, comme son titre l'y autorisait, *c'est que le prince n'a force sinon en ses dents*, et puis encore il expliquait ainsi les noms de la jeune infante :

« La reine me déclara l'occasion pourquoi l'infante sa fille avoit eu trois noms afin que je le fisse entendre à Votre Majesté. Le premier qui est Isabelle, c'est en mémoire de la reine dona Isabelle, mère de la mère de l'Empereur Charles, et pour l'impératrice d'aujourd'hui. Touchant à Claire, c'étoit pour avoir enfanté au jour de sainte Claire, et le troisième Eugénie. Ladite dame fut le quatorze de novembre à un village nommé Sétaffé, distant deux lieues de Madrid, voir passer le corps de sainte Eugénie, auquel elle voua de faire porter son nom au premier fruit que Dieu lui donneroit, et le requérant d'y faire prière à Dieu tellement qu'elle pense avoir conçu cette infante la nuit suivante, car elle fut de retour vers le roi son mari ². »

La santé de la Reine Catholique subit cependant des alternatives de bien et de mal qui rendaient M. de Fourquevaux plus empressé que jamais dans ses rapports.

¹ Voir à l'appendice le n° 49.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., n° 108, folio 403.

Il donnait à la reine douairière les détails les plus circonstanciés, tant de ses souffrances que de ses remèdes. Le docteur Montguyon redoublait ses sollicitudes auprès d'Élisabeth et l'assiduité de ses bulletins auprès de Catherine de Médicis. Le succès couronna tant de soins, et l'on put revenir à l'espérance, un instant affaiblie, que bientôt une grossesse nouvelle comblerait les vœux des deux peuples et des deux cours ¹.

La reine étant ainsi rétablie, on parla plus que jamais du voyage du Roi Catholique en Flandre; il ne s'y résolvait qu'à grand'peine, sa politique aimant mieux combattre de loin que de près les difficultés que rencontraient ses volontés. La reine, d'après le conseil de M. de Fourquevaux et les inspirations de la cour de France, n'avait pas cessé de travailler et d'insister même durant ses couches, et lorsque *la grossesse paroissoit bien acheminée*, pour être du voyage aussitôt après son rétablissement. « Vraiment, disait-elle, je serois trop marrie de demeurer par deçà après lui; je ferai ce qui sera en moi qu'il ne m'y laisse point. »

Puis l'ambassadeur insistait pour lui persuader de supplier le roi de la laisser « passer par France, tant pour fuir les périls et ennuis de la mer que pour sa commodité, et surtout afin de voir Vos Majestés, car faisant son chemin par terre et Sa Majesté Catholique passant par Savoye et la Franche-Comté, elle lui sera au-devant en Bourgogne, là où se pourroit moyenner un grand bien pour la chrétienté, et très-utile à celui de leurs royaumes, mais plus encore pour l'augmentation de l'amitié et union

¹ Voir à l'appendice les nos 50, 51, 52, 53.

d'eux tous, par un abouchement qui sembleroit être fait à l'improviste, lequel toutesfois fût concerté de bonne heure le plus secrètement qu'il seroit possible ¹. »

Catherine de Médicis ne désirait pas moins passionnément qu'Élisabeth cette nouvelle entrevue; elle écrivait de sa main à M. de Fourquevaux : « Quant au passage de la reine ma fille, si elle vous en parle, dites-lui que vous savez qu'outre le plaisir que ce nous sera de la voir, qu'aussi nous désirons la gratifier en tout; mais que pour être chose de quoi vous ne nous avez jamais rien mandé, vous ne pensez qu'elle dût arriver; que vous la priez ne trouver étrange, si avant lui en rien répondre vous nous en voulez avertir pour savoir nos volontés ². »

Philippe II, suivant en ce point les irrésolutions de sa nature incertaine, ou les instincts de son caractère mystérieux, donnait des réponses soit évasives, soit contradictoires, qui tenaient l'ambassadeur et la cour de France en suspens ³.

Là ne se bornaient point les sollicitudes de Catherine de Médicis et de Charles IX; soit aigreur de caractère, effet de la maladie dont il était atteint, ou plutôt résultat des ordres reçus, l'ambassadeur d'Espagne à la cour de France exprimait des mécontentements et des mauvais vouloirs que l'on ne savait pas s'expliquer. Le roi et la reine douairière s'en plaignaient à M. de Fourquevaux, joignant à leurs déplaisirs l'ordre de les témoigner au Roi et à la Reine Catholiques, pour qu'ils missent fin à l'ambassade de don Francis d'Alava, ou du moins à ses

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 488, folio 403.

² Bibliothèque Impériale; suppl. fr., $\frac{225}{7}$, n° 438, folio 488.

³ Voir à l'appendice le n° 54.

procédés¹. De plus, un certain docteur, factotum de l'ambassadeur, était passé secrètement de France dans les Flandres, était revenu de Flandre en France, le tout pour des motifs mystérieux, mais dont il était aisé de deviner l'importance. Au langage acerbe et à l'attitude hostile du docteur et de l'ambassadeur, on pouvait juger qu'ils concertaient de méchants projets.

Ils se plaignaient du roi de France comme du pire ennemi qu'eût le roi d'Espagne : il fallait éclaircir leurs intentions et leur mission, dénoncer les faits à la reine Élisabeth, et protester d'une amitié pour le Roi Catholique, dont elle devait le persuader autant qu'elle-même en était convaincue.

Le voyage du docteur, qui donnait tant d'inquiétude à la cour de France, ne tardait pas à s'expliquer d'une façon moins redoutable que ne le donnaient à penser tous ces pressentiments. M. de Fourquevaux assurait le roi et la reine douairière que ce docteur, nommé Lambège, se louait de leur accueil ; sa mission avait eu surtout les Flandres pour objet. Il avouait qu'il avait bien dénoncé certaines tendances et même certaines pratiques de la cour de France pour s'unir avec les ennemis de l'Espagne, mais il saurait bien répondre à ces accusations, et la reine Élisabeth, surtout, avait la science, le talent, le zèle et le crédit nécessaires pour détruire l'effet de telles allégations².

A ces soucis de la politique se joignaient pour Élisabeth des embarras intérieurs. Elle était arrivée de France en Espagne, magnifiquement pourvue de vêtements et

¹ Voir à l'appendice les nos 55 et 56.

² Voir à l'appendice les nos 57 et 58.

de bijoux, comme il convenait au sang dont elle était issue, à celui auquel elle allait s'unir, au trône dont elle descendait, et à celui sur lequel elle allait s'asseoir. Cette richesse avait été longuement entretenue par le roi son époux.

Brantôme, à son retour d'Afrique, l'avait été visiter en 1564; il avait été chargé par Élisabeth de témoigner à la reine sa mère tout son désir de la revoir et aussi la France : peut-être ce langage de sa tendresse avait-il contribué autant que les besoins de la politique à la mémorable entrevue de Bayonne.

Ébloui de la magnificence de la Reine Catholique, et tout aussi touché de la bienveillance de son accueil, Brantôme écrivait d'Élisabeth : « Elle ne porte jamais une robe deux fois, et puis les donnoit à ses femmes et à ses filles, et Dieu sait quelles robes, si riches et si superbes, que la moindre étoit de trois à quatre cents écus. »

Pour des causes que nous n'expliquerons pas, puisque l'ambassadeur lui-même les a cachées, cette magnificence royale avait fait place au désordre et à la pénurie. Le 5 janvier 1567, M. de Fourquevaux le confiait à la reine mère :

« MADAME,

» J'ajouteray seulement ces deux paroles par cette lettre à la mienne d'hier, comment la reine votre fille s'est trouvée un peu fâchée de la migraine à cause du froid qu'elle a pris en oyant la messe de minuit à Noël; mais elle se porte maintenant si bien qu'il est impossible de mieux; je crois qu'elle vous écrit bien au long de ses nouvelles; il faudra qu'il m'échappe un jour de vous

de bijoux, comme il convenait au sang dont elle était issue, à celui auquel elle allait s'unir, au trône dont elle descendait, et à celui sur lequel elle allait s'asseoir. Cette richesse avait été longuement entretenue par le roi son époux.

Brantôme, à son retour d'Afrique, l'avait été visiter en 1564; il avait été chargé par Élisabeth de témoigner à la reine sa mère tout son désir de la revoir et aussi la France : peut-être ce langage de sa tendresse avait-il contribué autant que les besoins de la politique à la mémorable entrevue de Bayonne.

Ébloui de la magnificence de la Reine Catholique, et tout aussi touché de la bienveillance de son accueil, Brantôme écrivait d'Élisabeth : « Elle ne porte jamais une robe deux fois, et puis les donnoit à ses femmes et à ses filles, et Dieu sait quelles robes, si riches et si superbes, que la moindre étoit de trois à quatre cents écus. »

Pour des causes que nous n'expliquerons pas, puisque l'ambassadeur lui-même les a cachées, cette magnificence royale avait fait place au désordre et à la pénurie. Le 5 janvier 1567, M. de Fourquevaux le confiait à la reine mère :

« MADAME,

» J'ajouteray seulement ces deux paroles par cette lettre à la mienne d'hier, comment la reine votre fille s'est trouvée un peu fâchée de la migraine à cause du froid qu'elle a pris en oyant la messe de minuit à Noël; mais elle se porte maintenant si bien qu'il est impossible de mieux; je crois qu'elle vous en dira au long de ses nouvelles; il faudra qu'il y ait un jour de vous

écrire, madame, le peu d'ordre qu'on donne à la secourir de ce qui lui est nécessaire pour la dépense de son hôtel, gages de ses domestiques, et jusqu'aux habillements de sa personne, car c'est une honte trop grande comme l'on s'en passe légèrement; mais j'attendrai encore à voir si le roi son mari donnera quelque bonne provision là-dessus.

» Il sera votre bon plaisir de me faire renvoyer les sieurs de Lagnian et Montmorin, avec ce qui me fait besoin pour continuer le service de Vos Majestés, à mon devoir et à votre satisfaction ¹. »

Toutefois, des consolations se joignaient à ces ennuis, la reine redevenant grosse : « Ne veux faillir, madame, à vous donner cette bonne nouvelle que Sadite Majesté ne peut nier d'être grosse, et c'est depuis '10 de janvier; Dieu lui donne heureuse délivrance, que ce soit un beau prince! Chacun a opinion que cela la retiendra en Espagne si le roi son mari passe en Italie, qui seroit à elle un merveilleux régent, bien se tient-elle assurée de la promesse dudit sieur roi qu'il ne la laissera point ². »

Le 13 février 1567, l'ambassadeur confirmait cette nouvelle au Roi Très-Chrétien : « Sire, j'ai écrit à Vos Majestés que la reine est grosse, et cela est certain, car encore hier Sa Majesté m'en a assuré, et se doute que ce soit une fille ³. » Bien des intérêts étaient tenus en suspens par cette grossesse de la reine, et la naissance d'un fils aurait amené de grands changements dans les projets et dans les promesses du roi; tout tombait en souffrance,

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 463, folio 607.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 470, folio 646.

³ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 453, folio 649.

dans l'incertitude et dans l'attente de cet événement. Le mariage de don Carlos avec la princesse Anne sa cousine, fille aînée de l'Empereur, n'obtenait pas sa conclusion; elle avait seize ans accomplis, et malgré les instances de la cour impériale, elle ne recevait que de bonnes paroles et de magnifiques présents : si la Reine Catholique accouchait d'un prince, on conjecturait « *que ce mariage étoit en danger de tremper quelques saisons ès fiançailles.* » Le roi étoit mal satisfait de don Carlos. « Il voit bien qu'il veut se dérober de luy, car il est après amasser des escuts, et naguère il vouloit que Ruy Gomez lui en fit prester 200 mille sans le sçeu de son père, dont il a été découvert, et Ruy Gomez bien avant en sa disgrâce; et craint cette Majesté qu'il s'en aille en Portugal ou ailleurs : à occasion de quoi et d'autres jeunesses que son fils fait, il en sent grand ennui en son cœur.

» En outre, madame, ce roi prévoit que si une fois ledict prince aura épousé femme, ce sera estre toutes les heures du jour en querelle pour de l'argent, de façon que pour 400 mille escuts qu'il a maintenant par an pour son État, il en voudra lors trois fois et quatre autant, et demandera Milan, Naples ou Flandre pour son entretenement, car son père n'est pas d'âge ni de complexion pour lui céder de longtemps sa couronne; et il seroit à craindre que ledict prince, selon le discours qu'on faict de ses déportements, ne soit homme pour remuer un jour quelque ménage, veu que c'est un esprit inquiet, bizarre, et encore très-mal satisfait de son père¹. »

La nouvelle grossesse de la Reine Catholique rendait

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 244, folios 994, 963 et 964. Fourquevaulx à Catherine de Médicis.

incertain l'avenir de toutes les princesses, la succession de tous les trônes, les alliances de toutes les maisons souveraines, la réalisation de tous les engagements, et presque l'avenir de l'Europe entière.

Indépendamment de ces appréciations personnelles, M. de Fourquevaulx retirait des lumières nouvelles de ses entretiens avec les ministres de Philippe II. On réclamait sa patience pour la conclusion des arrangements les plus importants jusqu'au terme de cette grossesse, qui pouvait apporter non-seulement à l'Espagne, mais encore à la France, tant d'avantages nouveaux. Élisabeth portait dans son sein les destinées de l'univers. Ruy Gomez demandait de laisser venir les couches et la délivrance de la Reine Catholique ¹. Au milieu de ces embarras, de ces incertitudes, de ces espérances de maternité nouvelle, l'expédition de Flandre s'organisait; on demandait au Roi Très-Chrétien le passage des troupes espagnoles et des vivres pour ces troupes; mais la disette régnait en France, et Charles IX, plus sensible à la détresse de ses peuples que touché des besoins de ses alliés, refusait ce secours, disant que « la stérilité étoit si grande, qu'à peine il y en a pour sustenter et vivre ceux du pays, et que, le faisant, c'étoit mettre le feu et le glaive en France plus fort et plus cruel qu'il n'y ait jamais été ². »

Philippe II tournait alors ses yeux du côté de la mer, de l'Italie et de l'Autriche. M. de Fourquevaulx cherchait à pénétrer la reine sur les projets du Roi Catholique; elle lui disait que le roi son mari l'avait assurée de nouveau qu'il la mènerait avec lui, quelque part qu'il aille, que

¹ Voir à l'appendice le n° 59.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr. $\frac{225}{7}$, n° 488, folio 706.

ce serait sans doute sur une grande galère octireenne faite exprès à Barcelone pour leur passage; elle ajoutait que sa grossesse ne présenterait pas le moindre inconvénient à ce projet, car on irait avec le beau temps, et terre à terre, descendant à Gênes et passant à Milan, où elle ferait ses couches; il n'était pas question de traverser la France, comme le demandait la reine douairière, la mer devant rendre le transport plus doux.

On alléguait pour exemple que l'impératrice sœur du roi était près d'accoucher de don Rodolphe, son fils aimé, quand elle s'embarqua pour l'Italie; elle n'accoucha point sur mer, mais ce fut bientôt après sa descente à terre.

En résumé, mandait Fourquevaulx à Catherine de Médicis, « la reine votre fille ne craint nul danger, elle n'aspire qu'à la compagnie du roi son mari ¹. »

Après ce compte rendu des dispositions de la reine, l'ambassadeur fut sonder le duc d'Albe sur le même sujet; il le pressa de telle sorte de lui dire la vérité sur son voyage, qu'il lui confia avec un serment solennel qu'il allait en Flandre faire aux rebelles du roi son maître tout le mal qui était en sa puissance; Sa Majesté devait partir en juin, s'embarquer à Barcelone, et avec lui la reine. Ils descendraient à Gênes, iraient à Milan, rencontreraient le pape en un lieu quelconque de la Lombardie, et passeraient par Trente pour entrevoir l'empereur et l'impératrice à Inspruck; de là par la Bavière « ils descendroient aux Pays-Bas, accompagnés des forces que l'empereur bailleroit au roi selon son besoin. De

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, n° 490, folio 716.

plus, le duc assuroit que l'intention et affection de Sa Majesté Catholique envers Leurs Majestés Très-Chrétiennes ne pourroient être plus saintes ni meilleures, et que les princes français avoient très-grande occasion d'aimer le roi, car, disait-il, *il vous aime de tout son cœur, il seroit impossible de plus*¹. »

La grossesse de la reine d'Espagne étoit d'un grand poids dans la balance des destinées de don Carlos; le voyage du roi et sa rencontre avec l'empereur devoient donner occasion à de graves déterminations à ce sujet. « Les Majestés Impériales et Catholiques, mandait M. de Fourquevaulx, donneront ordre à leurs faits particuliers et à ce qui pourroit succéder de l'enfantement de la Reine Catholique au dommage et au préjudice du prince d'Espagne, car, pour ce qu'il est un peu désobéissant à son père, l'on veut cependant, au moyen de cette suspension, attendre si ladite dame portera fils ou fille, et selon cela prendra nouvelles délibérations et desseins, à cause du peu de fiance et sûreté que ce roi a jusqu'à présent de la capacité et suffisance du prince son fils, pour le devoir laisser roi et héritier de tant d'États, et là-dessus sont attendant pour voir ce qui en sortira : de toutes lesquelles choses Vanegues porte instructions pour en communiquer et traiter avec l'empereur². »

Poursuivant les projets et les relations du prochain voyage, M. de Fourquevaulx ajoutait : « Madame la princesse d'Espagne demeurera régente si les Roi et Reine Catholiques en sortent. Laquelle sortie n'est pas tenue fort certaine de beaucoup de gens, et pensent que

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{17}$, n° 497, folio 756.

leur passage sera par la mer du Ponent après l'hiver; toutes fois, le duc d'Albe et le prince d'Eboli disent que ce sera l'année présente, et par Barcelone à Gênes, comme j'ai déjà écrit¹. »

Pendant que ces choses se passaient et se traitaient au sujet du voyage des souverains et de leur rencontre, Catherine de Médicis, non moins préoccupée des intérêts privés de sa fille que des grandes questions de la politique, pénétrait dans son intérieur le plus secret; elle y faisait arriver ses conseils, et, avec le succès que facilitait sa position, elle cherchait à conquérir le cœur des dames espagnoles attachées à la Reine Catholique, et à lui assurer leurs soins.

La duchesse d'Albe, on l'a vu, avait remplacé près d'elle la comtesse d'Ureigna; M. de Fourquevaulx, connaissant l'influence d'une grâce royale sur l'esprit des courtisans, avait engagé la reine à écrire à cette dame, à lui confier avec abandon ses intérêts maternels, à mettre sous sa protection et sous sa surveillance une santé si chère, à l'instruire de ces moyens repoussés par la médecine espagnole en temps de grossesse, et cependant si nécessaires à la conservation du fruit. M. de Fourquevaulx, dans son dévouement, ne négligeait aucun détail, et la reine, dans sa tendresse, n'oubliait aucun conseil. Elle écrivit à la duchesse d'Albe, et, de plus, elle confia au jeune de Laubépine, envoyé vers l'ambassadeur, un mémoire dans lequel ses recommandations et ses sollicitudes s'exprimaient de nouveau².

Malgré ces soucis et ces négociations, la question de la

¹ Voir à l'appendice le n° 60.

² Voir à l'appendice les nos 61 et 62.

Floride ne tombait pas dans l'oubli : si l'on ne pouvait obtenir vengeance complète du massacre, du moins on poursuivait quelques réparations partielles sans se laisser décourager par la tiédeur du roi et les refus de ses ministres. De loin en loin plusieurs prisonniers avaient été remis en liberté. La Reine Catholique intercédait efficacement pour eux. « Je l'ai fort exhortée et suppliée de remonter au roi son mary la piété des pauvres forçats français, et l'injure qu'il fait à sa foi obligée par le traicté de paix. Elle m'a promis d'y faire tout le plus chaud office qu'elle sçaura, afin que ceci s'achève ¹. »

Enfin le 24 mai 1567, M. de Fourquevaulx écrivait au roi : « Sire, je ne veux faillir de vous avertir que le roi votre frère m'a accordé la liberté de huit François qui furent amenez de la Havane prisonniers à Séville, où ils ont été détenus bien longuement; mais ceux des galères sont en danger d'y demeurer s'il ne se trouve exprès homme à Gênes pour ramentrevoir à M. le duc d'Albe le commandement que lui a fait cette Majesté de les délivrer; ce que je lui rafraichirai à son retour d'Escorial ². »

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, n° 242, folio 927 à 938.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, n° 206, folio 780.

CHAPITRE VINGTIÈME.

PROJETS D'UN VOYAGE EN FLANDRES.

— INTRIGUES POUR LE MARIAGE DE CHARLES IX. —

DON CARLOS ESPÈRE ACCOMPAGNER LE ROI SON PÈRE DANS LES PAYS-BAS.

— DEMANDES NOUVELLES DE LA DÉLIVRANCE

DES PRISONNIERS FRANÇAIS. — COUCHES DE LA REINE.

En cette année 1567, le roi Charles IX, régnant depuis sept ans bientôt, avait presque dix-sept ans. Depuis longtemps déjà son mariage faisait l'objet de l'ambition de la reine sa mère, de ses désirs personnels, des efforts d'Élisabeth, sa sœur, de l'inquiétude de Philippe II, son beau-frère.

De cette union devait résulter ou l'affaiblissement ou l'affermissement de la puissance française; les Guise avaient voulu rétablir leur influence en lui faisant épouser la veuve de François II. Catherine de Médicis, jalouse de son crédit et craignant de le voir disparaître encore devant celui de cette ambitieuse maison, avait mis tout en œuvre pour éloigner du trône et de la France même une belle-fille qui lui faisait ombrage.

Enfin, avant d'aboutir en 1570 au mariage qu'il devait contracter avec Élisabeth, fille de l'empereur Maximilien II, Charles IX avait vu les souverains étrangers se disputer son alliance et les factions intérieures attaquer sa couronne.

Sous prétexte d'amitié de frère et de zèle pour servir ses intérêts et son bonheur, Philippe II était des plus actifs en cette négociation. Il savait que l'Allemagne attirait les justes désirs de la France; sa politique mettait

tout en œuvre pour déjouer cette heureuse combinaison ; il obtenait pour l'infant don Carlos sa nièce, fille aînée de l'empereur, et « par avance il lui faisoit dresser état et maison comme à princesse d'Espagne, pour commencer à montrer qu'on la tienne par deçà comme telle ¹. »

Quant à la seconde des princesses, celle que recherchait Charles IX, et dont l'alliance le rendit une deuxième fois beau-frère de Philippe II, ce prince intriguait pour qu'elle ne fût point accordée à ses vœux, et pour que, faute d'autre parti, le Roi Très-Chrétien fût réduit à épouser sa sœur, veuve de l'infant de Portugal. M. de Fourquevaux dénonçait à la reine ces manœuvres dans les termes suivants : « Au regard de la seconde, il n'y a rien plus vrai que ce roi et la princesse sa sœur ont fait et font leur pouvoir de la marier en Portugal, pour parvenir à l'intention et fin que j'ai quelques fois écrites à Votre Majesté, c'est que le roi et vous, madame, soyez contraints, à faute d'autre grand et convenable parti, de demander cette princesse de Portugal, car elle semble aux Espagnols être encore assez jeune pour porter une douzaine d'enfants ². »

La reine répondait à ces avis : « J'ay bien considéré ce que vous m'écrivez sur le fait du Portugal, et sais bien que c'est le but de ceux de delà ; mais si l'on considère ce que porte un article du mémoire dudit Laubépine, on connaîtra que c'est temps perdu de s'y attendre, car le Roi mon fils veut une femme et non pas une seconde mère, en ayant assez d'une ³. »

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 213, folio 808.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 213, folio 808.

³ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 218, folio 849.

Le Roi Catholique n'en poursuivait pas moins ses efforts, et M. de Fourquevaulx n'était pas moins infatigable à exposer ses pratiques à la cour de France; les messagers allaient et venaient de Paris à Madrid, et la reine d'Espagne cherchait à assurer et le secret et le succès de leur mission; elle leur accordait un accueil bienveillant et un secours efficace.

Sachant par le sieur de Fourquevaulx l'arrivée du sieur de Laubépine, elle le manda « venir vers elle, remettant sur soi que le roi son mari prendrait en bonne part qu'ils lui fussent allés porter les lettres du roi et de la reine et de leurs nouvelles, sans attendre le retour dudit roi d'Espagne ¹. »

L'ambassadeur, que ne décourageaient point les tergiversations royales, croyait de son devoir non-seulement d'entretenir ses maîtres des dispositions générales de Philippe II pour leurs intérêts, mais encore de les mettre au courant du projet et de l'humeur de chaque jour; ils n'étaient pas souvent ceux de la veille et guère plus ceux du lendemain. Les pensées de voyage en Flandre, les préliminaires du départ, les intentions de régence, les procédés vis-à-vis de don Carlos variaient comme les circonstances, comme les rumeurs publiques, et plus qu'elles encore.

Le 30 juin 1567, le voyage tant de fois projeté, puis abandonné, était préparé de nouveau. Don Carlos devait en être, moins pour l'utilité de sa présence, moins pour la satisfaction de son père, qu'à cause du danger qu'il y avait à le laisser en Espagne, et du beau jeu que donne-

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 218, folio 825.

raient à son ambition son indépendance et son titre d'héritier du trône. Les princes de Bohême accompagneraient aussi le roi; mais tous, en des navires séparés, à cause du péril des naufrages, et pour que la fortune de l'Espagne ne fût pas toute exposée aux mêmes coups de vent, aux chocs des mêmes écueils. La reine Élisabeth, dont la tendresse conjugale l'emportait de beaucoup sur l'amour du pouvoir, avait obtenu du Roi de n'être point régente, mais de le rejoindre en Flandre, et après ses couches elle devait le suivre soit par la mer, soit par la France, à son choix.

Jeanne de Portugal, sœur de Philippe II, qui pendant une première absence du roi avait déjà exercé l'autorité souveraine, devait demeurer à Madrid, et libre alors de toute rivalité de famille, elle serait gouvernante de l'Espagne, et montrerait à l'univers combien elle était digne, par son intelligence autant que par ses vertus, de la couronne de France et de la main de Charles IX, auxquelles prétendait son ambition, et que recherchait pour elle la politique du Roi son frère ¹.

Les messages inquiets de Catherine de Médicis se croisaient avec ceux de l'ambassadeur, chacun de ses doutes s'exprimait par une question intelligente, chacune de ses volontés trouvait une parole énergique, chacune de ses satisfactions savait employer ces formes laudatives qui, venues du pouvoir, et surtout du pouvoir souverain, sont une si facile récompense et un si puissant encouragement. La venue de la reine d'Espagne touchait surtout son cœur, mais *il y avoit peu de lumières sur ce*

¹ Voir à l'appendice le n° 63.

sujet, le voyage de Flandre était, selon elle, de si peu d'importance, qu'elle n'osait pas se flatter d'une telle occasion de voir sa fille bien-aimée; en tout cas, il fallait l'éclaircir sur ce sujet et la tenir au courant non-seulement des projets, mais encore des rumeurs¹.

Malgré les nombreux et dispendieux préparatifs que Philippe II faisait pour son voyage des Flandres; malgré les dispositions si précises et si prudentes qu'il avait prises pour son trajet et pour son absence, il n'en demeurait pas moins l'objet de ses irrésolutions et des commentaires du public.

M. de Fourquevaulx, pour obtenir cette lumière dont Catherine de Médicis était si avide, s'adressait successivement aux ambassadeurs ses collègues, à Ruy Gomez, à la reine d'Espagne elle-même. Les ambassadeurs partageaient son ignorance; Ruy Gomez savait-il pénétrer les secrètes pensées du roi? Quant à la reine, interrogée par deux fois, elle répondait que bien habile serait celui qui connaîtrait l'avenir, mais que toutefois il était certain que rien ne manquait aux préparatifs du départ. Ruy Gomez, auprès duquel Fourquevaulx revenait à la charge, disait alors quels étaient les seigneurs, quels étaient les officiers, les gens et les meubles indiqués pour suivre le roi; au nombre des premiers figuraient même des évêques qui eussent préféré à ces honneurs le repos de leurs diocèses et le travail selon leur vocation; mais avec un roi tel que Philippe II il s'agissait peu de convenances intimes et de préférences particulières; sa conscience à diriger et sa politique à aider lui semblaient avoir plus

¹ Voir à l'appendice le n° 64.

d'importance que le gouvernement de tous les diocèses du monde.

L'évêque de Cuença en savait quelque chose aux dépens de sa tranquillité; il devait être du voyage de Flandre, malgré ses réclamations.

Douze cent soixante-quinze mille écus avaient été déjà dépensés pour tant de préparatifs; mais cependant avec l'esprit du roi, ces énormes frais n'étaient point une preuve; ils pouvaient être seulement un jeu ruineux et couvrir une dissimulation habile; personne n'aurait été assez osé et assez téméraire, même en présence de pareilles démonstrations, pour jurer sur sa tête que le voyage de Flandre allait s'accomplir.

L'attention de Catherine de Médicis et les efforts de M. de Fourquevaux n'étaient cependant pas uniquement absorbés par ces intérêts. Le sort des forçats ramenés de la Floride trouvait toujours sa place dans leurs empressements. Le duc d'Albe et les généraux des galères continuaient leur mauvais vouloir à ce sujet. Le roi accordait des audiences à l'ambassadeur, celui-ci s'exprimait avec sa loyauté de soldat et sa prudence de diplomate; Philippe II demandait des notes; la reine les appuyait et ne cessait de faire bon office en faveur de ces malheureux; et puis tout finissait par de nouveaux ordres du roi, de nouveaux délais de ses ministres; quelques délivrances partielles et comme à regret; on n'avouait pas, mais on sentait le besoin que le roi avait de ces captifs pour le service de ses galères; et l'intérêt dominant toute justice, on apportait d'interminables délais à ce grand acte d'équité¹.

¹ Voir à l'appendice le n° 65.

Durant ces négociations, l'infant don Carlos rêvait au mariage qu'il devait contracter. Sa passion pour la reine Élisabeth sa belle-mère n'était pas d'une nature qui s'opposât à ses désirs et à ces liens : il avait accepté ce dédommagement et ce remplacement de l'incomparable princesse que son père lui avait ravie. Maximilien II, roi des Romains, empereur d'Allemagne, cousin germain de Philippe II, puis son beau-frère par son mariage avec Marie, fille de Charles-Quint, et enfin son beau-père par suite des catastrophes qui amenèrent des combinaisons nouvelles, promettait alors à l'infant sa fille Anne, qu'une autre main devait, en 1570, faire asseoir sur le trône d'Espagne; il se croyait à bon droit si certain du mariage dont il était question pour lui, que ses ambassadeurs « portoient de belles bagues et de beaux présents en don à la fille aînée de l'empereur, de la part de ce roi et du prince, même dudit prince, un diamant où il est gravé au naturel, estimé valoir trente mille écus. »

Des pièces que nous avons analysées et de celles que nous analyserons encore, il résulte incontestablement, selon nous, qu'Élisabeth n'eut pour don Carlos qu'un attachement dont la sincérité était accompagnée de modération et de réserve; on peut conclure aussi des démarches et des empressements de l'Infant pour la princesse sa fiancée, que sa passion pour sa belle-mère était au besoin empreinte d'inconstance et facilement distraite par d'autres espérances et d'autres projets.

Rien cependant ne suspendait les apprêts du départ pour les Flandres. La reine d'Espagne demandait des passe-ports. On avait varié sur la voie que l'on devait suivre, et si le Roi Catholique persévérait dans son des-

sein de prendre la mer et le nord de l'Italie pour rencontrer le souverain pontife et l'empereur d'Allemagne, il désirait envoyer par la France don Carlos, don Juan d'Autriche, la suite, les gens et les équipages nécessaires pour leur commodité et exigés par la grandeur de leur rang.

Charles IX avait accédé à chacun des désirs de la reine sa sœur, espérant bien, il le rappelait, que son intercession auprès du Roi Catholique en faveur de ses malheureux prisonniers serait aussi efficace que l'était toujours son intervention auprès de lui ¹.

Cependant la Reine Catholique approchait peu à peu de son terme; le médecin qu'elle avait amené de France, et sur lequel s'étaient réunies la confiance de la mère et celle de la fille, venait de mourir; les deux reines s'en désolaient, et Catherine de Médicis mandait à M. de Fourquevaux :

« ... J'ai avisé pour la peine en quoi je suis de la perte que la reine ma fille a fait de son médecin (dont je pense qu'elle ait faite à cette prochaine sienne nécessité), vous renvoyer ce porteur en toute diligence par où je lui écris bien au long les lettres que vous lui baillerez, répondant, quant et quant aux siennes, je vous prie faire de sorte envers le roi d'Espagne et Ruy Gomez (pour le lui faire trouver bon), que je lui puisse envoyer un médecin, et assurer que ce n'est que jusqu'à ce qu'elle soit accouchée, et relevée, et qu'il sera bon catholique ². »

Mais les tendances de l'influence française demeurant suspectes au roi Philippe II, il n'eut point ces demandes

¹ Voir à l'appendice le n° 66.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{222}{12}$, n° 250, folio 986.

pour agréables, et sans refuser absolument ce concours étranger, il mit à l'accepter des conditions et une disgrâce qui prouvaient son déplaisir; il exigeait d'abord qu'il fût catholique, exigence qui s'alliait du reste avec les intentions et les promesses de Catherine de Médicis, mais qui prouvait de la part de Philippe II un soupçon injurieux pour une foi dont il n'avait pas le droit de douter; il indiquait ensuite qu'après les couches il devrait, sans tarder et sans autres soins, reprendre la route de France. Au reste, disait M. de Fourquevaux, pour consoler Leurs Majestés Très-Chrétiennes des difficultés qui équivalaient à un refus, le moment des couches est si près, que le docteur ne saurait arriver à temps. Les médecins espagnols, seuls écoutés par le roi, seraient, dans leur jalousie, contraires à chacune de ses ordonnances; en outre, la Reine Catholique estimait son premier médecin, *le plus suffisant qui fût sous le ciel*. Le prince d'Éboli lui rendait le même témoignage. Les dames et les sages-femmes qui environnaient la reine étaient d'une expérience et d'un attachement que rien ne pouvait surpasser; la duchesse d'Albe allait de neuvaine en neuvaine, de pèlerinage en pèlerinage pour sa royale maîtresse, et les soins dont elle serait entourée ne laisseraient pas plus à désirer que l'attachement dont elle était l'objet ¹.

Le roi encourageait, ordonnait tous ces soins, il les surpassait même par les tendres recherches de sa sollicitude; il ne laissait point à d'autres l'invention des moyens propres à satisfaire la reine son épouse, ni la disposition des détails avec lesquels son prochain enfant devait être

¹ Voir à l'appendice le n° 67.

reçu et traité en arrivant en ce monde. La distribution des appartements était bouleversée, pour que la reine se trouvât plus tranquille et plus isolée, pour que les communications du roi avec elle fussent plus directes, plus promptes et plus aisées. Ce prince s'éloignait d'elle, il est vrai, pour quelques moments; mais ni dévotion ni affaires ne le retiendraient au premier mot, au premier avis de ses souffrances, aux premiers indices de l'enfantement ¹.

Ils ne tardèrent pas à se manifester : les premiers jours d'octobre 1567, la reine d'Espagne accoucha d'une seconde fille, l'infante Catherine-Françoise, laquelle depuis épousa Charles-Emmanuel, duc de Savoie, et donna le droit aux Bourbons qui descendirent d'elle de compter Élisabeth parmi leurs nobles et glorieux ancêtres.

Cet événement accrut les joies de la reine Élisabeth, qui, dans sa passion pour les infantes ses filles, *ne pouvoit vivre sans elles*, et se gouvernait toujours de façon à ne les perdre guère de vue ².

Le 17 octobre 1567, M. de Fourquevaulx rendait compte à Catherine de Médicis de ce nouveau bonheur; la reine, toujours un peu souffrante, était cependant embellie par la joie; l'infante promettait une ressemblance avec elle dont il fallait bénir le ciel, car elle ne pourrait jamais imiter un modèle de grâces et de bonté plus accompli : cependant son titre de mère ne dispensait point Élisabeth des soins confiés à son influence. Elle s'occupait toujours des forçats français, et l'autorité de sa parole devait s'augmenter par le nouveau lien qui l'unissait au roi. Toutefois, l'humeur sombre et sévère de ce prince

¹ Voir à l'appendice le n° 68.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, n° 330, folio 1349.

s'exerçait sur d'autres captifs, et malgré la joie publique, M. de Montigny et des seigneurs flamands étaient retenus à Ségovie dans d'étroites et ténébreuses prisons, pour avoir parlé du duc d'Albe avec de menaçantes allusions. Ils avaient osé rappeler que Poltrot avait assassiné François, duc de Guise, couvert de gloire et environné de son armée ; ils avaient ajouté avec encore plus d'audace que le duc d'Albe n'était pas plus invulnérable que lui ¹.

¹ Voir à l'appendice le n° 69.

CHAPITRE VINGT ET UNIÈME.

AFFAIRES DE LA NAVARRE.

La Navarre, royaume faible par son étendue, mais important par sa position, avait appartenu successivement à la France et à l'Espagne, selon que les alliances ou l'intrigue l'avait attachée à l'une ou à l'autre de ses contrées. Plus souvent et plus longuement encore, elle avait constitué un État indépendant; c'était là d'ailleurs le caractère de son origine dès l'année 834 : de plus, toutes les fois qu'un mariage, soit avec la maison de France, soit avec la maison d'Aragon, avait amené son union avec l'une ou l'autre de ces couronnes, la Navarre avait conservé son titre de royauté distincte, et n'était jamais devenue province soumise aux lois et confondue avec le territoire de son puissant voisin; elle reconnaissait alors le même sceptre, mais elle n'acceptait pas les mêmes institutions.

Importante pour la France, à laquelle elle ouvrait la porte de l'Espagne, plus importante encore pour l'Espagne, dont elle complétait l'étendue naturelle, la Navarre avait été de tout temps l'objet des convoitises des souverains de ces deux pays; ils la voulaient et la recherchaient pour alliée lorsqu'ils la perdaient comme sujette. Le poison, l'usurpation, les testaments, les mariages, les armes et la diplomatie avaient été successivement mis en œuvre pour servir ces ambitions rivales. Dans le quinzième siècle surtout, ce royaume offrait un sanglant tableau.

Don Carlos, prince de Viane, mourait en 1461 à la fleur de l'âge, revendiquant à Jean II, son père, la possession de la Navarre, qui lui revenait du chef de la reine Blanche, sa mère. Le testament de ce prince infortuné déclarait Blanche, sa sœur aînée, héritière de ses États. Mais Jean II, poursuivant son œuvre spoliatrice, annula le testament de son fils, et réserva ce royaume à sa fille cadette, Éléonore, mariée au comte de Foix. Cette princesse, héritière des sentiments dénaturés de son père, et trop bien inspirée par les exemples de Jeanne Henriquez, deuxième femme de Jean II, cette énergique mère de Ferdinand le Catholique, cette cruelle et criminelle marâtre de don Carlos et de Blanche, empoisonnait sa sœur, et réunissait dans la même tombe et par le même crime ce prince et cette princesse sortis du même sein et riches des mêmes droits. Elle s'emparait par ce moyen damnable de la Navarre, et la transportait dans la maison de Foix¹. Celle-ci ne la conserva pas longtemps, la vengeance céleste atteignait dans son intégrité une possession si coupable dans son origine; Catherine de Foix, reine de Navarre, unique et innocente héritière de ce titre si violemment acquis, épousait en 1494 Jean, sire d'Albret, grand seigneur français, et non point petit gentilhomme *d'une maison peu célèbre*, comme l'a prétendu un auteur savant, mais inexact en ce point, et que son caractère d'étranger peut seul rendre pardonnable en cette erreur².

Charles d'Albret, connétable de France en 1402, était fils d'Armand d'Albret, grand chambellan de France, et de Marguerite de Bourbon, fille de Pierre I^{er}, duc de

¹ Héfelé, *Le cardinal Ximenès*, page 9.

² Héfelé, *Le cardinal Ximenès*, page 497.

Bourbon, et d'Élisabeth de Valois; celle-ci était sœur de Jeanne de Bourbon, femme du roi Charles V. Le connétable épousa Marie de Sully, veuve du seigneur de La Trémouille, fille de Louis, sire de Sully et d'Ysabeau, dame de Craon. Anne d'Armagnac, Catherine de Rohan, Françoise de Blois, dite de Bretagne, s'alliaient aux trois générations qui séparent le connétable de Jean d'Albret, roi de Navarre. Lorsque, le 10 janvier 1494, Jean, sire d'Albret, épousait Catherine de Foix, reine de Navarre, duchesse de Gandie et de Nemours, comtesse de Foix, de Bigorre, etc., etc., fille de Gaston de Foix, prince de Viane, et de Madeleine de France, sœur puînée du roi Louis XI, ce seigneur¹, ce prince pour mieux dire, était digne en tous points par sa naissance de l'illustre destinée à laquelle il fut appelé. Si la noblesse et l'énergie de son caractère eussent été à la hauteur de son origine, la couronne de Navarre, que perdit sa faiblesse, et qui en 1512 fut réunie à la couronne de Castille, aurait sans doute été transmise à nos rois.

Catherine, descendante de Jean de Grailly, captal de Buch, et d'Isabelle de Foix, dont les noms et les biens furent substitués à ses ancêtres², n'avait donc rien à envier à l'héritier du connétable d'Albret, et cette maison, soit disant *peu célèbre*, avait dans ses antécédents et dans ses souvenirs tous les avantages qui conviennent et conduisent au trône. Mais l'intelligence et la bravoure, ces autres droits au pouvoir, ces titres non moins recomman-

¹ P. Anselme, *Histoire des grands officiers de la couronne*, tome III, page 368 et suivantes.

² *Abrégé de la généalogie des vicomtes de Lomagne*, dissertation sur la maison de Foix, page 3. — La Chesnaye des Bois, *Dictionnaire de la noblesse*, tome VI, page 451.

dables que la naissance à l'admiration et à la fidélité des peuples, firent défaut dans des circonstances périlleuses et difficiles à l'héritier d'un sang si illustre. Jean d'Albret perdit le royaume que Catherine de Foix avait partagé avec lui, et quelque magnifique que fût d'ailleurs Ferdinand le Catholique, roi de Castille et d'Aragon, il n'en fut pas moins, d'autre part, un usurpateur, en s'emparant par droit de confiscation et de religion, disait-il, par droit de succession, ajoutait-il encore, ou par droit de cession, prétendait-il ailleurs, d'un État que tous les titres les plus sacrés devaient transmettre à la maison de Bourbon¹. Ferdinand songeait à attaquer la France; il demandait passage au roi de Navarre pour ses armées : ce prince répondait à ces prétentions hautement exprimées, et non moins contraires à ses instincts qu'à ses intérêts, en signant, le 17 juillet 1512, un traité d'alliance avec Louis XII.

Mais, le 11 avril de la même année, la glorieuse et sanglante victoire de Ravenne avait coûté à la France plus qu'une défaite; elle n'avait plus à opposer à ses ennemis Gaston de Foix, ce jeune héros tombé sous ses lauriers. Le courage et la persévérance n'abandonnaient point Rome ni l'Espagne, et Ferdinand, profitant des querelles de plus en plus violentes élevées entre le Souverain Pontife et le Roi Très-Christien, s'empara de la Navarre, que la France ne pouvait pas protéger. L'excommunication dont Louis XII était frappé atteignait Jean d'Albret, et le Roi Catholique non-seulement prétendait que la puissance temporelle du roi de Navarre était dé-

¹ Gaillard, *Histoire de François I^{er}*, tome II, page 433. — Recueil A. B. C., tome H, page 176 et suivantes.

truite par l'anathème, mais il se vantait encore qu'une bulle émanée du Vatican lui donnait la Navarre, sur laquelle d'ailleurs il exprimait d'autres prétentions.

Des difficultés et des contestations ont été élevées sur la date, sur la réalité même de cette bulle. Leur étude appartient à une histoire que nous ne nous proposons pas d'écrire aujourd'hui; il convenait d'en répéter ici ou l'existence ou l'invention sans nous prononcer en faveur de Fléchier et des auteurs espagnols ¹, qui défendent son authenticité, ou de William Prescott et de P. Martyr, qui fournissent des inductions contre elle ².

Ce prétexte fut invoqué par Ferdinand et par ses ministres pour soutenir son usurpation; il convenait donc à Philippe II de n'en pas faire moins d'état que son bisaïeul.

Deux fois la France porta secours à la maison d'Albret, qui revendiquait ses droits; au peuple navarrais, qui redemandait ses princes. En 1521, François I^{er} avait envoyé au secours de Jean II une armée assez nombreuse et assez vaillante pour prétendre à la conquête de l'Espagne entière. Mais Jean II n'avait d'un roi que le titre et la naissance. La perspicacité, le courage et l'application lui faisaient défaut : la légèreté, l'indolence et l'irrésolution en tenaient la place. L'amour des plaisirs passait avant le culte de l'honneur. La défaite de Roncevaux détruisit ses espérances. Il aurait du moins ennobli sa défaite par une mort digne de son rang, si le choix de son poste à l'arrière-garde n'eût pas donné à sa fuite un honteux succès ³.

¹ Mariana, *Histoire d'Espagne*, appendice, dernière édition.

² Martyr, Ep. 497 et 491. — Héféle, *Le cardinal Ximénès*, page 498.

³ Héféle, *Le cardinal Ximénès*, page 500. — Mayer, *Galerie philosophique du seizième siècle*, tome I, page 8.

François I^{er} ne perdit point courage. Il renouvela son armée. Placée sous les ordres de Lesparre, frère de la comtesse de Chateaubriand, elle ramena Jean II jusqu'à Pampelune¹, sa capitale; mais de nouveaux revers le repoussèrent encore, et le roi de Navarre se trouva réduit à la possession du Béarn.

En vain, aux conférences de Montpellier et à celles de Calais, le chancelier Du Prat et le maréchal de Chabannes, plénipotentiaires de la France, réclamèrent-ils la restitution de la Navarre; elle fut constamment refusée : Jean d'Albret mourut dépouillé de son royaume, et tous les princes de la maison de Bourbon, ses héritiers et ses successeurs, eurent beau renouveler leurs protestations contre cette inique spoliation, il leur fut répondu par tous les griefs et tous les prétendus droits sur lesquels l'agression avait été fondée.

On a vu quel résultat avaient obtenu au moment du mariage d'Élisabeth les efforts d'Antoine de Bourbon pour obtenir la restitution de son royaume ou tout au moins une compensation à sa perte; vers la même époque, les négociations confiées à ce sujet à don Pietro, bâtard de Navarre, n'avaient pas eu une issue plus satisfaisante ni plus équitable².

Souvent la reine Catherine de Médicis prit elle-même en main le redressement de ce grief. Bien que Marguerite, reine de Navarre, ne fût point une fille préférée, il importait à son ambition et à son honneur qu'elle retrouvât cette couronne, ou que les Bourbons obtinssent du moins

¹ Mayer, *Galerie philosophique du seizième siècle*, tome I, page 8.

² M. L. Paris, *Négociations sous François II*, pages 463, 465, 518.

un royal dédommagement¹ ; mais Philippe II éluda toujours cette grave question, et lorsque la diplomatie lui arrachait des paroles meilleures que ses intentions, elles demeuraient illusoire. Toutefois Catherine de Médicis ne peut point être accusée de négligence ou d'indifférence à ce sujet ; elle fut instante et souvent importune dans ses demandes ; mais l'état intérieur de la France et le besoin qu'elle avait de l'alliance de l'Espagne l'empêchaient de devenir impérieuse.

Cependant un scrupule de conscience agitait à leur dernière heure les rois d'Espagne, et, pour la calmer par un subterfuge indigne de leur foi et de leur grandeur, tous, depuis Ferdinand, ordonnaient par une clause testamentaire que la légitimité de leurs droits sur la Navarre fût examinée, et que justice fût rendue². Ces instructions n'étaient jamais suivies.

En 1565, et non pas en 1569, comme le prétend la *Biographie universelle*³, pas plus en 1564, comme l'avance Voltaire⁴, Philippe II s'avisa d'un moyen expéditif pour mettre un terme aux réclamations incessantes des rois de France et des rois de Navarre, et pour étouffer, par un dernier effort, les remords qui pouvaient encore l'agiter. Sous prétexte de la foi protestante que professait Jeanne d'Albret et le jeune Henri de Bourbon, son fils, il résolut de les faire enlever et de les livrer au tribunal de l'inquisition.

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, *passim*.

² Mayer, *Galerie philosophique du seizième siècle*, tome I, p. 8, note.

³ *Biographie universelle*, tome XXXIV, page 453. — *Idem*, suppl., tome LXIII, page 327.

⁴ *Essais sur les mœurs*, Philippe II.

Sans la reine Élisabeth, la maison de Bourbon s'éteignait en ce jeune prince, et le trône de France, devenu bientôt vacant par la mort du dernier Valois, et l'absence d'héritier direct et prochain, était exposé aux ambitions souvent exprimées du monarque espagnol ; il ne bornait point à la Navarre, déjà soumise et usurpée, ses prétentions agressives, il souffrait que les grands seigneurs et les hommes politiques de son royaume lui prêtassent des droits à la couronne de France, droits qu'il n'entendait pas faire valoir du vivant des princes ses beaux-frères, mais qu'il laissait insinuer dès lors, pour les revendiquer sans doute après eux, surtout si le roi de Navarre, son seul et légitime compétiteur, pouvait disparaître du nombre de ses concurrents.

Don Jean Manrique, de l'illustre maison de Larna, ancien ambassadeur de Philippe II en France, établissait hautement les titres de son maître à la couronne de ce royaume ; M. de Fourquevaux, cet habile et diligent représentant du Roi Très-Christien près Sa Majesté Catholique, dénonçait à sa cour ces pratiques de l'ancien diplomate.

« Madame, écrivait-il à Catherine de Médicis, ces jours passés, le sieur don Jehan de Manrique soutenoit à la reine votre fille, à son dîner, que le royaume de France appartient mieux au Roi Catholique qu'au roi qui le possède, prenant son dire sur ce qu'une fille du roi Louis surnommé le Hutin fut mariée au duc Othon de Bourgogne ; pour priver laquelle de la succession du roi son père, les Français forgèrent la loi salique...

» J'ai veu du tems du roi François, que tels libelles diffamatoires avoient subi leur réponse, et si je ne me

trompe, à l'endroit qu'on tient tel langage, je ne pourrois me garder de dire que le royaume de Castille appartient mieux aussi aux descendants du roi saint Louis, fils de la reine Blanche, fille aînée du roi Alphonse IX^e, que non aux successeurs de don Henry, comte de Transtamare, bastard du roi don Alonzo XI^e, lequel bastard s'empara du royaume de Castille et tua le roi don Pedro, surnommé le Cruel, fils légitime dudict Alonzo XI^e ¹. »

Catherine de Médicis, cette reine si jalouse de l'indépendance de la nation française et des droits de sa royale maison, si digne et si fière lorsqu'il s'agissait de défendre les lois fondamentales qui protégeaient le pays et sa famille, prit en main la cause du roi son fils. Elle fut bien différente en ce point d'une princesse, Isabelle de Bavière, reine autrefois comme elle du royaume très-chrétien, et qui n'hésitait pas à sacrifier la France et l'héritier du trône aux ambitions de Henri V, son gendre, et à l'humilier sous le joug de l'Angleterre. L'histoire et la postérité ne se sont guère occupées que de maudire, presque à l'égal de la veuve de Charles V, Catherine de Médicis. Elles devraient lui savoir gré pourtant de sa hauteur, de son intelligence et de son énergie, toutes les fois qu'il lui fallut défendre les intérêts de la couronne et du pays contre des agressions étrangères. Ses excès comme ses superstitions furent de son temps et le fruit de son origine, plus encore que le crime et l'effet de sa volonté. Ils ne doivent point faire oublier les nobles traits de son caractère.

Catherine de Médicis répondit en hâte à l'ambassadeur :

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 223, n^o 39, folio 158.

« J'ay bien notté ce que vous m'escripvez des disputes de don Jean Manrique, qui sont propos assez mal fondés ; qu'il montre par là avoir très-mauvaise intention, et serois bien esbaye si la reine ma fille ne luy a bien fait connoître que ce sont choses à quoy elle ne prend pas grand plaisir, et même qu'elles se traictent ainsi publiquement à sa table, vous priant m'advertir de la réponse qu'elle luy fict.

» J'ay veu le beau livre que vous m'avez envoyé, que vous dictes être son authœur en si plaisante dispute ; mais ceux qui sont plus grands docteurs que moy et que celuy qui l'a fait, disent qu'il auroit plus besoin d'apprendre que de se faire mocquer de luy, mettant de si sottes œuvres en lumières. Voilà toute la réponse que l'on y veut faire, d'autant que par son livre même on connoît assez que ce sont impostures qui n'ont nul fondement, et estes comme vous m'escripvez assez préparé pour leur monstrier qu'ils ont plus de ce qui appartient à cette couronne par delà, qu'ils n'en peuvent prétendre d'icy. Aussi serois-je bien trompée si leur maître y pensoit ¹. »

Les ennemis extérieurs n'étaient pas moins actifs ni moins acharnés que les ennemis du dedans. L'on doit tenir compte à la reine de France, pour l'augmentation de son mérite comme pour l'atténuation de ses fautes, des pièges et des dangers qui embarrassaient sa politique, attaquaient son pouvoir, quelquefois même menaçaient sa vie.

Les princes lorrains, semblables en ce point au roi Philippe II, ne travaillaient point à la chute du trône des

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 54, folio 194.

Valois, mais ils préparaient son usurpation sur les Bourbons. Ils ne craignaient point d'arriver à cette fin par l'extermination du dernier de leurs rejetons. C'était le seul moyen d'un triomphe sans obstacle. Le sang de saint Louis avait peu de part à leur respect; ils se vantaient d'être issus de celui de Charlemagne, ils auraient prétendu sortir de celui des dieux, si cette opinion eût pu favoriser leur cause en rencontrant de crédules partisans. « Ils faisoient falsifier leurs chroniques et généalogies : élevant l'échelle de leur race jusqu'au ciel, ou se figurant être montés jusques au plus haut degré, par imagination, ils songèrent être descendus de Charlemagne ¹. »

L'ambition des Guise et celle du roi d'Espagne, ayant un même but, auraient dû se changer en rivalité, comme il arrive toujours au lendemain de tous les crimes. Elle n'avait encore que le caractère de la complicité, comme il se voit d'ordinaire à la veille des forfaits et des catastrophes. L'union est la force des complots, elle prépare leurs succès; la discorde en amène le châtement et l'inévitable chute; ce ne fut point par là cependant que fut déjouée leur trame : le ciel lui-même, et lui seul, se chargea de sa ruine et du salut de la victime désignée.

En 1563, Antoine, roi de Navarre, qui dès l'année 1559 avait conduit Élisabeth de Valois au roi d'Espagne, assistait avec le roi de France Charles IX et Catherine de Médicis au siège de Rouen; un triste pressentiment le préoccupa de sa fin prochaine. « Un certain pronostic du mal qui nous talonne touche ordinairement nos cœurs, et de fait, ajoute Jean de Serre, ayant voulu visiter la

¹ Villeroy, *Mémoires d'État*, tome II, page 340.

tranchée et dîner en un lieu plus prochain de la muraille hors de la batterie, voicy qu'une arquebusade lui donne dans l'épaule, ainsi qu'il vouloit faire de l'eau, dont la balle estant trop tard sondée par les chirurgiens, et quelque trop licencieuse volupté ayant augmenté les inflammations de la playe accompagnée de fièvre, ensuite il rendit l'âme à Dieu le 17 novembre ensuivant ¹. »

Faible de caractère, mais grand par son nom et illustre par son courage, Antoine de Bourbon environnait encore d'un vrai prestige son titre presque imaginaire de roi. Les droits de sa couronne, qu'il tenait d'ailleurs de Jeanne d'Albret, sa femme, ne reposèrent plus alors que sur elle-même et sur un enfant, âgé de dix ans seulement lorsqu'il perdit son père. L'éducation protestante de celui-ci et la conviction également hérétique de sa mère ajoutaient une cause apparente aux entreprises qu'encourageaient d'ailleurs l'enfance du jeune Henri et le sexe de la reine de Navarre. Attentifs à ces facilités, les ennemis de la France ne tardèrent pas à les exploiter.

Sous prétexte de zèle pour la foi catholique, de haine contre l'erreur, de crainte pour l'avenir religieux de la France, le cardinal de Lorraine et le duc de Guise son frère profitèrent des circonstances favorables que cette mort développait pour eux. La reine de Navarre sa veuve s'était retirée à Pau avec le prince son fils encore enfant, qui fut depuis Henri IV. Le ciel seul veillait sur eux; mais sa garde toute-puissante vaut mieux que celle de mille légions.

Non loin de là, dans la ville de Barcelone, Philippe II

¹ *Inventaire général de l'histoire de France*, édition in-folio, page 548.

réunissait des troupes nombreuses contre les Maures. Les princes lorrains lui firent savoir toutes les facilités que ces circonstances donnaient à un enlèvement des princes béarnais, lui remontrant en outre que cette entreprise contre des hérétiques serait un digne début de la croisade qu'il préparait contre d'autres infidèles.

Mais la reine de Navarre avait dans la reine d'Espagne une fidèle amie. La succession légitime au trône de France trouvait dans la même reine un habile défenseur; tout en confondant ensemble les intérêts des deux royaumes, Élisabeth ne les sacrifiait jamais l'un à l'autre, et l'indépendance comme la grandeur du trône sur lequel elle était née ne lui étaient pas moins chères que l'honneur et l'élévation du trône sur lequel elle était assise. Lorsqu'elle tint en main les fils du complot, la maison de Bourbon fut sauvée, et par sa conservation la France fut préservée de sa ruine.

L'ambassadeur, ou plutôt le modeste messenger que les Guise employèrent pour ourdir avec le roi d'Espagne leur criminel complot fut un certain capitaine Dimanche. Ils l'accréditèrent auprès du duc d'Albe, dès longtemps et toujours mal disposé pour la France, « plein d'inconvénients et de difficultés qu'il propose en toute négociation ¹. » Ils l'appuyèrent directement auprès du roi, et pour que chemin faisant il ne manquât point de secours et de soutien, ils le recommandèrent aux plus puissants seigneurs et aux meilleurs guerriers qui occupaient les places du Midi, ou qui tenaient avec leurs troupes la campagne pour le Roi Très-Christien.

¹ Dépêche de l'évêque de Limoges au roi. — M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 278.

C'étaient les seigneurs de Montluc, d'Escars, le vicomte d'Orthez, le capitaine du château du Hâ, etc., etc.¹, auxquels on se promettait de joindre à Toulouse le concours du cardinal d'Armagnac. Nérac, Bazas, Bayonne, Mont-de-Marsan, furent en effet aussitôt occupées par les compagnies de ces seigneurs, qui jurèrent de se tenir prêts à saisir la reine de Navarre et son fils, et à lui barrer tout passage. Singulière destinée de ces grands personnages, qui, par un dévouement trompeur pour les ordres de la cour et dans leur illusion du service du roi, travaillaient à détruire la brillante race qui obtint le chevaleresque dévouement de leurs fils !

Le succès de sa diplomatie relevant son courage et augmentant son crédit, le capitaine Dimanche atteignit Madrid et se rendit à Mouzon, où Philippe II tenait les états des trois royaumes d'Aragon, de Catalogne et de Valence.

L'étoile du Roi Catholique et des princes lorrains, qui semblait l'avoir accompagné jusqu'alors, fit place à l'étoile des Bourbons et à celle de la France. Le conspirateur tomba gravement malade à Madrid, dans une hôtellerie de mince apparence et de maigre ressource, que le besoin du secret lui avait fait choisir.

Mais le salut du royaume devait naître de la bonté d'Élisabeth. Elle s'enquérât avec soin de tous les Français arrivant en Espagne; ses sollicitudes allaient au-devant d'eux et savaient les découvrir, quelque minimes et quelque cachés que fussent les sujets du roi son frère. « Nous devons louer notre reine de sa douceur, qui est bien-

¹ Villeroy, *Mémoires d'État*, tome II, pages 345 à 353.

séante à un grand ou grande envers un chacun, et de l'affection envers les Français, lesquels quand ils arrivoient en Espagne étoient recueillis d'elle avec un visage benin, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, qu'onques nul ne partit d'avec elle qu'il ne s'en sentit très-honoré et très-content ¹.

» Les serviteurs de la reine ne pouvoient et ne savoient pas lui faire mieux la cour qu'en découvrant ses compatriotes, et qu'en s'enquérant des nouvelles de la France et de celles du roi son bon frère, et de la reine sa bonne mère, car c'étoit toute sa joie et plaisir que d'en sçavoir ². »

L'un des plus obscurs de ses domestiques, Anis Vespier, étoit tapissier, brodeur, huissier de sa chambre ³. La modestie de sa condition n'enlève pas à son nom le droit d'une place importante dans l'histoire, puisque son zèle et son dévouement furent la cause première du salut de la reine de Navarre et de son fils. Il étoit né leur sujet à Nérac ⁴, et la fidélité qu'exigeaient ses services actuels n'avait rien enlevé à celle que lui imposait son origine.

Le capitaine Dimanche, souffrant de l'isolement autant que de la maladie, demanda les soins d'un compatriote. Vespier étoit voisin, et ses inclinations d'accord avec ses instructions et les intentions de la reine, lui inspirèrent un actif dévouement. Il amena le malade de l'auberge en son logis, le fit traiter par les médecins et les apothicaires d'Élisabeth, et joignit aux remèdes les distractions et les friandises que la cour de Madrid réunissait

¹ Brantôme, tome V, édition de 1823, page 134.

² Brantôme, tome V, édition de 1823, page 131.

³ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 355.

⁴ Villeroy, *Mémoires d'État*, tome II, page 385.

abondamment sous sa main. Sans penser à rien autre chose qu'à la guérison de son hôte, Vespier s'attira sa confiance. Le capitaine Dimanche, ne sachant comment reconnaître son hospitalité, la récompensa par une entière ouverture de cœur, et se trouvant d'accord sur le terrain de la religion, il pensa qu'ils se rencontreraient aussi sur celui de la politique; il crut d'ailleurs pouvoir se faire un utile complice de Vespier. Il commença par parler du duc de Guise de façon à indiquer que ses intérêts, plus que ceux du roi de France, étaient confiés à ses soins, et passant au duc d'Albe, autre personnage non moins suspect en pareille circonstance, il avoua ses entrevues avec lui, et ajouta que toutes les mesures étaient prises pour qu'avant deux mois la reine, le prince et la princesse de Navarre fussent enlevés et mis entre les mains de l'Inquisition; puis, pour donner plus d'autorité à son dire, il montra les mémoires et les correspondances qui rendaient sa mission non moins incontestable qu'elle était illégitime. Pour attirer Vespier de plus en plus dans son complot, il lui déroula les plans, et lui révéla l'appui qu'il rencontrerait de tous côtés, et qui rendrait le succès inévitable, à moins d'un arrêt contraire du ciel.

Le ciel, qui destinait à la France les années de gloire et de bonheur que lui donnèrent les Bourbons, avait prononcé cet arrêt.

Vespier s'empressa d'aller dénoncer le complot à l'aumônier de la reine, et celui-ci le conduisit auprès de Sa Majesté Catholique, qu'il savait aimer uniquement la reine de Navarre. « Vespier, lui récitant par le menu toutes les particularités de ce fait si exécrationnel, elle l'ouït, en eut horreur, et dit la larme à l'œil : A Dieu ne plaise,

mon maître, que telle méchanceté advienne; sur ce, elle résolut d'en écrire au roi son frère et à la reine sa mère pour y remédier¹. »

Cependant le complot avançait toujours. Don François d'Albe favorisait le message et le messenger. L'appui qu'il leur donnait en cette circonstance ne fut même pas étranger au titre d'agent, puis d'ambassadeur en France qu'il obtint dans la suite. Par son crédit, le roi d'Espagne donna aussitôt audience au capitaine Dimanche, « et parla à lui par trois diverses fois, la nuit seulement et à heure indue : signe qu'il y prenoit goût et que cette pratique lui plaisoit. Aussi avoit-il occasion d'y prêter l'oreille, car on ne lui pouvoit faire ouverture plus agréable selon son humeur et la disposition des affaires d'État². »

Bien informé par le cardinal de Lorraine du personnage qu'il devait jouer et de celui auquel il avait affaire, le capitaine Dimanche exploita le bon et le mauvais côté du caractère de Philippe II. Il s'adressa à son catholicisme et à son ambition, noble passion sans doute, et conviction plus noble encore.

L'esprit espagnol, souvent surexcité par les intérêts de la foi, celui du dixième siècle faussé par les erreurs du temps et par des excès devenus une habitude, enfin les tendances particulières du Roi Catholique, avaient fait de sa religion un fanatisme souvent cruel, et de son ambition une injustice. Le nom du Souverain Pontife fut emprunté, sans son avis, pour persuader au roi de se joindre à cette sanglante et maudite résolution.

¹ Villeroy, *Mémoires d'État*, tome II, page 355.

² Villeroy, *Mémoires d'État*, tome II, page 357.

« Il estimoit donc nécessaire de commencer par la subversion et ruine de la maison et personne de la reine de Navarre et de monseigneur le prince son fils, lequel, venant de vraie tige de France, il succédoit à cette couronne, combien qu'il fût lors bien éloigné selon l'apparence humaine, et étant nourri comme on le nourrissoit en la doctrine des hérétiques, ce seroit pour infecter et perdre tout le royaume d'hérésie ¹. »

Puis, insistant sur ce point avec tous les moyens suggérés par une habileté diabolique, bien qu'ils parussent empruntés aux intérêts du ciel, le capitaine Dimanche finit par insinuer que le dernier résultat de l'assistance prêtée par le roi d'Espagne serait « de rendre la querelle du royaume de Navarre ensevelie et du tout éteinte pour jamais. »

Il fut donc convenu que Philippe II aiderait de toutes ses forces l'exécution de cette entreprise, et que tandis que les sieurs de Montluc, d'Escars et autres grands seigneurs, feraient avec leurs forces le guet et la garde de l'autre côté du Béarn, lui ferait marcher le long des montagnes à petit bruit, jusqu'à Pau, où demeurait la reine de Navarre, huit ou dix mille hommes de troupes qu'il avait réunis à Barcelone; et si par hasard la reine et son fils échappaient à cette surprise, il serait impossible que leur fuite ne les précipitât pas dans l'autre piège.

Mais la reine d'Espagne veillait sur ces intérêts si importants pour la grandeur et pour l'indépendance de la France; elle écrivait au roi son frère et à la reine sa mère, les avertissant du danger et les invitant à y porter

¹ Villeroy, *Mémoires d'État*, tome II, page 348.

remède. Elle leur rappelait ce conseil du roi François I^{er} son aïeul au roi Henri II son père, que si le gouvernement du royaume était une fois confié aux Guise, ils mettraient sa famille en pourpoint et son peuple en chemise. La chute du dernier Bourbon, leur seul obstacle, confirmait le pouvoir trop grand, et bien menaçant, que la maison de Lorraine avait su obtenir par son habileté, étendre par ses alliances, et consolider, il faut l'avouer, par de grands services et par beaucoup de gloire.

M. de Saint-Sulpice, alors ambassadeur en Espagne, successeur de M. de Laubépine, fut informé par la reine de tout ce qui se tramait contre les princes de la maison de Bourbon, et chargé de faire tenir à Catherine de Médicis et à Charles IX les lettres d'Élisabeth.

Un Basque fidèle, laquais de l'aumônier de la reine, remplit au gré de l'ambassadeur, alors à Mouzon, ce message important, et Rouleau, son secrétaire, fut dépêché à la cour de France.

En traversant le Béarn, il eut soin de prévenir en secret la reine de Navarre du danger qui la menaçait de si près, et pour ne donner aucun soupçon de sa mission aux conspirateurs, il couvrit cette révélation de toutes les apparences de relations dévouées avec les affiliés au complot. « La reine de Navarre, avertie de la tragédie en laquelle on lui vouloit faire jouer un des principaux personnages, fit si bien son profit de cet avis, que, Dieu l'assistant, elle eut moyen de pourvoir à sa sûreté ¹. »

La reine mère, informée à son tour et bientôt après du péril des princes de la maison de Bourbon, manda

¹ Villeroy, *Mémoires d'État*, tome II, page 358.

M. de Laubépine, premier secrétaire d'État. Rouleau lui fit la narration des faits, elle lui donna ses ordres; il fallait, selon ses instructions et sa volonté, compléter la sûreté que la fuite avait déjà procurée à la reine et aux princes, saisir le capitaine Dimanche, et par la publicité et l'authenticité des preuves arriver au châtiement du coupable; mais « la corruption des pensions d'Espagne étoit déjà entrée dans le conseil, qui détourna ce bon effet. » Le connétable de Montmorency, mis au courant de cette affaire, en avait bien jugé; il avait déclaré à la reine que, « puisque le sieur de Laubépine le sçavoit, le compagnon seroit sauvé, et qu'il n'en falloit plus parler ¹. »

Le capitaine Dimanche, prévenu du revers qu'éprouvaient ses manœuvres, revint à Paris avec plus de modestie qu'il n'avait été à Madrid. Au lieu du retour d'ostentation et de triomphe qu'il s'était promis, il prit des voies détournées, courant lui-même le danger qu'il avait préparé à la reine de Navarre. Son habileté sut l'en préserver avec l'aide de la haute protection qui l'entourait toujours. Il demeura dix ou douze jours caché dans l'hôtel de Guise, quelques autres encore au monastère des Bonshommes, dans le bois de Boulogne, et faute des preuves matérielles qu'il eut le loisir d'annuler, l'impunité fut acquise aux auteurs et aux complices de sa criminelle entreprise.

Néanmoins, il résulte de l'intervention trop peu connue et trop peu célébrée de la reine d'Espagne qu'un complot si dangereux pour la France demeura infructueux, et

¹ Villeroy, *Mémoires d'État*, tome II, page 358.

que le roi d'Espagne, « qui pensoit déjà tenir et mener en triomphe la reine prisonnière et ses enfants, à la fin se trouva les mains pleines de vent, et l'esprit de regret d'avoir perdu une si belle occasion de prendre pied en France, et d'éteindre la querelle du royaume qu'il usurpe, laquelle lui demeure sur les bras plus lourde et plus vive qu'elle ne fut jamais ¹. »

¹ Villeroy, *Mémoires d'État*, tome II, page 360.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

CAPTIVITÉ DE DON CARLOS.

La reine Élisabeth ne répondait que par une amitié compatissante à l'amour de l'infant don Carlos, et cet amour même, inconstant et imparfait comme tout en lui, semble avoir été distrait et modifié par les projets de mariage qui furent combinés ensuite.

Toutefois un tel sentiment tient une trop grande place dans la vie de cette souveraine, et les infortunes du prince furent d'un trop grand poids dans les chagrins de son auguste et irréprochable belle-mère pour que nous passions légèrement sur la catastrophe qui termina sa vie.

Ce drame mystérieux demande que nous revenions sur nos pas, et que nous résumions les détails qui l'amènèrent. Ils ont été omis dans le cours de cette histoire, comme étrangers à l'existence de la grande princesse qui nous occupait. Les circonstances qui le déterminèrent demeurèrent sans doute inconnues à Élisabeth même. Elles durent lui être cachées par la prudence d'un prince qui l'adorait, qui voulait éviter ses inutiles conseils, et lui épargner de cruels chagrins.

Du reste, Élisabeth n'avait placé son bonheur ni dans l'existence ni dans l'amour de don Carlos. Il faut revenir jusqu'à satiété sur ce fait, parce qu'on en a composé le fond de tous les romans, et qu'il est devenu celui de l'histoire.

Llorente, cet écrivain sévère jusqu'à la rigueur, a dit d'Élisabeth à cette occasion : « Cette intrigue d'a-

mour n'a jamais existé que sous la plume de celui qui a élevé des doutes sur la vertu d'une reine dont l'honneur n'a pu être souillé par la moindre tache ! » et plus loin il parle de cette vertu comme *digne de tous les respects* ¹.

L'abbé de Saint-Réal a fait un roman ingénieux de cette lamentable histoire ; Campistron l'a mise sur la scène, cherchant à obtenir l'attendrissement du public. Schiller, Alfieri, Chénier, ont successivement obtenu des larmes pour don Carlos, « pauvre prince qu'on a fait si grand dans les livres, et qui en réalité fut si chétif et si difforme ². » L'incontestable talent de ces auteurs s'est moins attaché à la vérité qu'au succès de leurs ouvrages, et à l'émotion qu'ils devaient obtenir pour l'assurer. C'est vers ce but que tendaient les efforts de leur imagination et le charme de leur langage.

Les historiens, variés dans leurs opinions sur le compte de don Carlos, le peignent tour à tour sous les couleurs les plus opposées ; mais son éloge semble cependant avoir prévalu dans leurs récits ; le désir de noircir plus encore la mémoire du roi son père les a surtout guidés dans les traits qu'ils lui donnent.

Quoi que l'on dise, il demeure toujours assez de violence, d'aigreur, d'insubordination, d'ambition dans le caractère et dans les entreprises du jeune prince pour attirer un châtiment sur lui.

Llorente, qui ne saurait être suspect d'indulgence ni d'illusion favorable dans ses jugements à l'égard du Roi Catholique, dit que : « Si jamais père eut le droit d'être inexorable, ce fut Philippe II. » Il ajoute peu après : « Je

¹ Llorente, *Histoire de l'inquisition*, tome III, pages 129 et 137.

² M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 801.

suis fermement convaincu que la mort de ce monstre (c'est ainsi qu'il nomme don Carlos) a été un bonheur pour l'Espagne ¹. »

Don Carlos n'avait guère que sa jeunesse, et parfois quelques rares et fidèles attachements, quelques élans généreux pour obtenir miséricorde. Mais par-dessus tout le sang qui coulait dans ses veines, le souvenir d'un premier amour dont il était le seul fruit, auraient dû parler haut au cœur de son père, et le détourner des rigueurs qu'il déploya contre lui durant sa captivité.

Il faut avouer, l'histoire le prouve et les contemporains le déclarent, que Philippe II avait longtemps pris patience et longtemps différé les mesures qu'il projetait, « espérant que les ans amèneraient sens et discrétion au prince son fils, ce qui succéda au contraire ². » Ce fait vient en aide à la justification du roi.

En étudiant scrupuleusement l'histoire, nous rencontrons des traits qui révèlent l'impétuosité sans frein et sans règle du caractère de don Carlos, et qui témoignent de sa haine contre les favoris de son père, contre le système de son gouvernement dans les pays éloignés soumis à son sceptre, et contre les institutions sur lesquelles il appuyait son autorité.

Dès son plus bas âge, il avait préoccupé par ses dispositions mauvaises les esprits pénétrants habitués à juger les hommes. Charles-Quint, aïeul de don Carlos, avait témoigné dans sa retraite tout ce qu'il concevait d'inquiétude sur les dispositions vicieuses de son petit-fils ³, et,

¹ Llorente, *Histoire de l'inquisition espagnole*, tome III, page 429.

² Voir à l'appendice le n° 70.

³ Llorente, *Histoire de l'inquisition espagnole*, tome III, page 432.

soit dit en passant, pour contester le prétendu penchant qu'Élisabeth aurait apporté en Espagne en sa faveur, cette princesse était au courant de ces tristes germes lorsqu'elle devait l'épouser. On ne lui avait point dissimulé tout ce qu'elle aurait à combattre et à réformer en lui, par son influence, de vices de caractère et de défaut d'éducation¹.

Quelques récits nous le représentent donnant à dévorer à son cordonnier, sous ses yeux, les morceaux lacérés d'une chaussure trop étroite, et le contraignant de les avaler.

D'autres relations nous le peignent menaçant de son poignard le cardinal Spinola, pour avoir banni un comédien qu'il aimait. Il l'aurait pris par son rochet en lui disant : « Quoi ! petit curé, tu as l'audace de te jouer de moi, et d'empêcher que Cisneros ne vienne me divertir ! Par la vie de mon père, il faut que je te tue ! » C'est avec peine que ce cardinal serait sorti de ses mains².

Certains écrivains lui font souffleter la reine de Bohême, sa tante, pour un châtiment imposé à un de ses enfants d'honneur, et ordonner de tout mettre à feu et à sang dans une maison de laquelle on avait jeté par mégarde quelques gouttes d'eau sur sa tête.

On dit encore qu'il voulut précipiter par la fenêtre don Alonzo de Cordoue, un de ses gentilshommes, pour avoir répondu trop lentement à son appel.

Il est permis de révoquer en doute ces anecdotes, et de croire que Ferreras, Gregorio Leti et autres historiens qui les ont acceptées et accréditées se sont plus attachés

¹ Llorente, *Histoire de l'inquisition espagnole*, tome III, page 432.

² *Don Carlos condamné à mort par son père*, page 498.

à la défense de la mémoire de Philippe II qu'au culte de la vérité.

Il paraît prouvé cependant que le caractère inutilement et froidement cruel de don Carlos se trahissait par des faits que n'avait point ignorés le roi d'Espagne ; il égorgeait lui-même les lapins qu'on lui apportait de la chasse, il se plaisait à les voir se débattre et mourir ¹.

En plus de tous ces faits si propres à inquiéter et à indigner le Roi Catholique, il avait encore, dans les choses relatives à la foi, les indices d'une coupable indépendance de caractère : singulier contraste avec d'autres preuves d'une soumission aveugle à ses lois.

Le roi d'Espagne se posait en protecteur ardent de la foi catholique ; don Carlos, catholique lui-même, puisque, au dire de ses détracteurs, il suffisait quelquefois d'un prétexte religieux pour arrêter ses fureurs irréfléchies ², était cependant lié avec les calvinistes révoltés des Pays-Bas ; il soutenait leur insurrection, et comptait se mettre à leur tête.

Il avait surtout l'inquisition en horreur, tandis que le roi son père ne faisait rien d'important sans consulter le saint-office ; un auteur prétend même que l'infant s'était expliqué à ce sujet en des termes qui faisaient craindre à l'inquisition qu'il ne la supprimât dès qu'il serait maître, et que c'était là son plus grand crime ³.

Avant les extrémités auxquelles se porta Philippe II contre le prince, il avait éprouvé des mouvements de

¹ Strada, *Décades des guerres de Flandres*. — Llorente, *Histoire de l'inquisition espagnole*, tome III, page 134.

² *Biographie universelle*, tome VII, page 157.

³ Don Fabre de l'Oratoire, *Continuation de l'Histoire ecclésiastique de Fleury*.

tendresse paternelle, et lui avait donné des gages de sa confiance et de son amour. Nous avons dit qu'en 1560, il l'avait fait solennellement reconnaître comme héritier de la couronne par les états assemblés à Tolède.

A la même époque, le 2 février, il avait servi de parrain au roi son père, dans la cérémonie de son mariage avec Élisabeth, et dona Jeanne, princesse douairière de Portugal, avait été la marraine ¹.

En 1562, don Carlos étudiait avec don Juan d'Autriche et Alexandre Farnèse à l'université d'Alcala, cette splendide création du cardinal Ximenès. Le prince n'aimait pas l'étude, malgré les précepteurs éminents que le roi son père avait ajoutés aux professeurs illustres qui lui enseignaient la sagesse et la science. Il savait se soustraire à leurs regards et à leurs leçons, pour former des liaisons fatales et rechercher des plaisirs interdits. Philippe II le savait, et surveillant de loin ce caractère indocile, il écrivait de Bruxelles à ses maîtres : « Continuez vos efforts; bien que don Carlos n'en profite pas comme il le faudrait, ce ne sera pas inutile. J'écris aussi à don Garcia de faire bien attention au choix de ceux qui voient et fréquentent le prince; il vaudroit mieux qu'on lui mît dans la tête le goût de l'étude que plusieurs autres choses ². »

Ces conseils du roi et les efforts des maîtres furent sans succès sur cette nature rebelle.

Étudiant à Alcala, don Carlos devint amoureux d'une belle jeune fille attachée à une comtesse qui demeurait dans le même palais que lui. Cherchant une nuit à la

¹ Llorente, *Histoire de l'inquisition espagnole*, tome III, page 433.

² P. Kircher, *Principis christiani archetipon politicum*. — Llorente, *Histoire de l'inquisition espagnole*, tome III, page 431.

voir secrètement et sans autre guide que l'un de ses menins, il tomba dès le premier degré d'un escalier dérobé, et roula du haut en bas; il se cassa presque la tête, perdit une partie de son sang. « Il est en telle extrémité, mandait de lui M. de Saint-Sulpice à la reine mère, qu'on est après à le trépaner ¹. » Ferreras, moins complètement informé sans doute, dit de cette catastrophe et de cette terrible opération : « Le second jour d'octobre, après la chute, il prit au prince un grand frisson suivi d'une fièvre très-aiguë; les médecins en conçurent une vive inquiétude, et prirent le parti de lui lever le bandeau pour examiner le crâne, etc., etc. ². » Il faillit mourir de ce terrible accident, dont il demeura boiteux et affaibli toute sa vie.

On l'avait cru perdu : la Reine Catholique écrivait le billet suivant à l'ambassadeur de France : « Monsieur l'ambassadeur, j'ay eu aujourd'hui de fort mauvaises nouvelles du pynce, par quoi il me semble qu'il vaut mieux que M. de Rambouillet attende à venir à un autre jour : je vous envoie les lettres dans lesquelles je me remets à vous; je ne pense pas qu'il passe cette nuit. »

Par le même courrier, Élisabeth écrivait à la reine sa mère : « Madame, Rambouillet arriva avant hier en ce lieu de Madrid, lequel m'a conté bien au long de vos nouvelles, et comme se porte tout par delà.

» J'assureray le roi mon seigneur de tout ce qu'il vous plaît m'ordonner sytost qu'il sera de retour; et pour n'être en ce lieu depuis quinze jours, je ne vous fais réponse à rien. Je prie à Dieu que le prince soit en bonne

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 880.

² Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*, tome IX, page 428.

santé, de laquelle je crois qu'il y a bien peu d'espérances depuis une cheute qu'il prist descendant par un degré, et se blessa bien fort à la tête. Ne pensoit-on que ce fust rien, mais il a été si mal et est encore, que ce sera miracle s'il en réchappe. Dieu veuille qu'il passe cette nuit, et si cela est, j'espère qu'il guérira, car il aura passé le 21. Je ne vous en dirés pas davantage, me remettant à M. l'ambassadeur, priant Dieu, madame, qui vous donne santé très-heureuse et longue vie. Vostre très-humble et très-obéissante fille, Élisabeth ¹. »

Si le prince revint de cet accident, il ne retrouva pas les facultés que la chute et son cruel traitement avaient compromises. Quelques gens même osaient dire, ce que l'avenir ne confirma que trop, que les médecins craignaient qu'il ne demeurât impuissant. Cette opinion accréditée avait fait agir auprès du Pape pour obtenir la permission de le marier à la princesse Jeanne sa tante, veuve du prince de Portugal. Il en avait jadis été question pour Charles IX. Catherine de Médicis avait alors rejeté bien loin cette insinuation, *disant que son fils avoit assez d'une mère.*

Don Carlos s'irrita de ce nouveau plan, et plus tard, apprenant que les états avaient donné leur assentiment à un tel projet, et que de plus ils intervenaient aussi pour obtenir que pendant le voyage projeté par Philippe II dans les Flandres il restât à Madrid, dans une obscurité et dans une inaction antipathiques à sa nature ambitieuse et remuante, il fit acte de hautaine colère. « Le prince entra ces jours passés en assemblée des états, et

¹ M. L. Pâris, *Négociations sous François II*, page 889.

leur protesta que celui qui proposeroit sa demeure, le peut tenir pour son ennemi capital et de sa ville; car il les détruira de tout son pouvoir, et de même s'ils sont si fols de parler du mariage de la princesse sa tante et de luy, comme ils le proposèrent aux dernières cours qui se tinrent il y a trois ans en ce lieu; trouvant fort étrange qu'ils s'entremissent de telles choses, car le roi son père le mariera bien sans eux, et que de lui est si résolu d'aller où Ladictte Majesté ira, que tout le monde ne l'en sçauroit garder; et leur défendit sur leur vie de ne déceler ce propos; mais il s'est toutesfois découvert ¹. »

En mai 1562, époque de l'accident, dont les conséquences eurent tant d'influence sur les sentiments du roi, et marquèrent d'une si terrible fatalité l'avenir de l'enfant, Philippe II fut ému du danger que courait le prince son fils.

Au premier bruit de sa chute, il était accouru au chevet du lit du mourant; il ne le quitta plus tant que durèrent ses douleurs et son délire.

Sa dévotion égalant ses inquiétudes, il avait ordonné des prières à saint Diègue ou Didace, pour lequel le prince avait une grande ferveur. Par les ordres du roi, le corps du bienheureux fut pompeusement et processionnellement apporté dans la chambre de l'enfant; ses reliques furent étendues sur le moribond, il revint à la vie après cet attouchement, et durant une vision du saint qui le combla de consolations et lui fit sentir son soulagement immédiat. Philippe II, aussi rempli de joie qu'il l'avait été d'anxiété, aussi pénétré de gratitude

¹ Bibliothèque Impériale, 225, folio 594 à 602, 4 janvier 1567.

qu'il avait été plein de confiance, poursuivit et obtint à Rome la canonisation du saint ¹.

Enfin, en l'année 1566, il s'agissait sérieusement de faire reconnaître don Carlos comme roi d'Aragon à Barcelone, et de lui faire recevoir le serment en cette qualité ².

Ces antécédents témoignent assez que le cœur de Philippe II, tout étranger qu'il fût quelquefois aux sentiments de la nature, n'était point toujours sourd à sa voix.

Sans vouloir réhabiliter son caractère odieux, auquel l'aversion de la postérité est justement acquise, il convient de décharger sa mémoire de faits dont l'imputation fut une calomnie, et de la soulager quelque peu de fautes dans lesquelles un concours étranger vint jouer un rôle essentiel.

Le caractère de don Carlos, son physique devenu disgracieux, son impuissance avérée de donner des héritiers au trône, furent les premières causes de l'antipathie qui remplaça les sollicitudes de son père.

On revenait sans cesse sur cette infirmité de sa débile nature : on l'exploitait à son détriment autour de lui, et les ambassadeurs en rendaient compte à leurs souverains, en sorte que les cours étrangères en étaient informées.

Fourquevaulx attribuait l'aversion nouvelle de Philippe II pour son fils au tempérament et au caractère

¹ J. de Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*, tome IX, page 230.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., n° 30, folio 134. — Fourquevaulx à la reine mère. — *Idem*, 225, 98^e lettre, folio 363. Fourquevaulx au roi Charles IX.

du jeune prince, qui se développaient l'un et l'autre si fatalement.

En juin 1567, il exprimait à Catherine de Médicis les assurances qu'il avait reçues à cet égard : « Madame, écrivait-il à la reine, les deux mémoires que j'ai baillés au jeune sieur de Laubespine sont si copieux, qu'il n'y a lieu de vous faire longue lettre, et sa suffisance suppléera à mes fautes, car il a veu et entendu toutes choses comme moi : n'ayant autre nouvelle pour y adjouter que ce qui nous a été conté par le médecin de la Reine Catholique, qu'il y a eu quelque prise entre le Roi Catholique et le prince son fils, pour les désordres qu'il continue à faire assez mal à propos, et nous a dit que nonobstant les recettes dont ses trois médecins lui ont fait user pour le rendre habile d'espouser femme, c'est temps perdu d'en espérer lignée, car jamais il n'aura enfants, et qu'il le sçait très-bien. Cela s'accorde au dire du prince d'Evoli, qui m'en a quelquefois dit autant ¹. »

Plus tard Fourquevaulx, revenant sur ce sujet si important pour la reine d'Espagne et si intéressant pour l'alliance de la France, mandait au Roi Très-Chrétien en un message secret : « Il (Ruy Gomez) me disoit ces mots : Voyez - vous ce prince d'Espagne, nous considérons et prévoyons bien qu'il n'aura jamais d'enfants, ou ce seroit grand miracle pour les défauts secrets qui sont en sa personne; ains le prince qui naistra de la Reine Catholique, ceste fois ou aultre, sera roy et héritier de tous ces royaumes. De ladicte dame reine seront procréés une douzaine d'enfants et filles, lesquels seront si proches

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 220, folio 823.

parents du Roy Très-Chrétien, qu'il faut penser de belle heure à faire les pères aussi unis de cœur et de volonté, comme ils le sont desja d'alliance et que les leurs le seront de sang : mesme il sera plus facile, d'autant qu'ils n'ont jamais heu différend ni querelle entre eux. Quant à la Reine Catholique, il ne conseillera point de la laisser en Espagne, car sa présence est autant requise en Flandres pour bons respects, comme celle du roi son mari; tant y a qu'il n'est encore résolu si elle fera plus tost ses couches, ni si elle ira par mer ou par terre¹. »

Au milieu de ses défauts de nature et de caractère, la seule bonne qualité de l'infant était son adoration respectueuse et passionnée pour sa belle-mère, adoration cependant qui, selon la nature de don Carlos, avait ses interruptions et ses inégalités; ses idées étaient incomplètes, hormis celles que lui suggéraient son ambition, et encore les moyens auxquels il demandait le succès manquaient de suite et de prudence. Son style décousu n'achevait pas de rendre ses pensées. L'évêque d'Osma, son ancien maître, était demeuré cher à sa reconnaissance; il lui écrivait souvent. Voici le texte entier de l'une de ses lettres :

« A mon maître l'évêque : Mon maître, j'ai reçu votre lettre dans le bois; je me porte bien. Dieu sait combien je serois charmé d'aller vous voir avec la reine; faites-moi savoir comment vous vous êtes porté en cela, et s'il y a beaucoup de fruits. Je suis allé d'Almeida à Buitrago, et cela m'a paru très-bien. J'allai au bois en deux jours; je suis revenu à présent ici en deux jours, où je suis

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 220, folio 848.

depuis mercredi jusqu'à aujourd'hui. Je me porte bien; je finis, je finis; de la campagne le 2 juin; mon meilleur ami que j'ai dans ce monde; je ferai tout ce que vous me demanderez. Moi le prince. »

Le 23 janvier 1565, l'infant, alors âgé de vingt ans, terminait une de ses lettres au même personnage par ces mots : « Je finis votre très grand, qui fera tout ce que vous me demanderez. Moi le prince ¹. » Malheureusement ce prélat, l'objet des constants respects de don Carlos, n'avait pas conservé sur lui la même influence, et plus d'une fois ses conseils demeurèrent sans succès.

Tel est le prince infirme d'esprit et de corps que, malgré les dénégations et les preuves de l'histoire, le roman veut qu'Élisabeth ait aimé.

Quand bien même le devoir, toujours si puissant sur la conscience d'Élisabeth, n'aurait pas suffi pour maintenir sa vertu, la nature elle-même, dès le moment de son mariage, l'aurait plutôt inclinée du côté d'un prince de trente-deux ans, à qui le ciel destinait encore quarante-huit ans d'existence, que vers un enfant de quatorze ans à peine, qui portait sur ses traits la maigreur et la lividité que donnent les fièvres qui le minaient alors, et dans son sein le germe des maladies qui, sept ans après, amenèrent sa fin prématurée.

Les dispositions favorables et sincères de Philippe II à l'égard de don Carlos n'eurent pas de durée plus prolongée que celle des espérances qu'il avait fondées sur la perpétuité de sa race. Les influences extérieures se joignirent aux antipathies naturelles qui s'accroissaient

¹ Llorente, *Histoire de l'inquisition*, tome III, page 437.

chaque jour entre ces deux caractères opposés. Le roi et l'infant s'environnèrent alors d'espions. Comme il est d'usage en pareil cas, ces vils et bas serviteurs changèrent en rivalités et en haines des sentiments inquiets et soupçonneux. La reine d'Espagne seule conservait son empire sur l'esprit du jeune prince.

L'ambassadeur de France mandait de lui à Catherine de Médicis : « Il est aujourd'hui le plus honnête et obéissant du monde ; car bien qu'il réproûve et méprise communément toutes les actions du roi son père, et qu'il n'aye agréable chose que la princesse de Portugal, ny que les petits princes de Hongrie fassent ou dient, il faict néanmoins semblant de trouver bon tout ce que la reyne votre fille fait et dit, et n'y a personne qui dispose de lui comme elle, et c'est sans artifice ni feinte, car il ne scait feindre ny dissimuler ¹. »

Mais là se bornaient les frais et la douceur de don Carlos. Vaincu dans les espérances de mariage qu'il avait conçues jadis, froissé dans ses inclinations, et ne se mettant point en peine de réparer par aucun effort la disgrâce que la nature et l'accident d'Alcala avaient répandue sur sa personne, il se laissait aller aux penchants de sa mauvaise nature. Son mariage venait d'être conclu avec l'archiduchesse Anne, sa cousine germaine. L'empereur Maximilien II, son oncle, et sa tante l'impératrice Marie, malgré ses vices et ses infirmités, lui conservaient les tendres sentiments qu'ils lui avaient voués dans son enfance. C'était à eux et à Jeanne d'Autriche, princesse de Portugal, que Philippe II, pendant les

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 8, folio 33.

absences qui suivirent son premier veuvage, avait confié les soins de son fils; ils s'étaient vainement et uniquement occupés de fortifier sa frêle et chétive constitution; quant à ses inclinations violentes, ils en avaient abandonné la surveillance et la réforme à ses maîtres, qui ne purent jamais les vaincre.

De ces souvenirs venait la confiance aveugle avec laquelle l'empereur sacrifiait sa fille au prince son cousin.

L'ambassadeur de Maximilien avait terminé les négociations relatives à ces accords : « Il s'en va, mandait M. de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, mal édifié des contenance qu'il a vu tenir au prince d'Espagne à table et hors d'icelle, et m'a dit qu'il ne les celera point à son maître, étant bien marri qu'il faille que madame la princesse Anne de Bohême épouse un prince si mal-composé de personne et de mœurs comme il est ¹. » Aussi ne l'épousa-t-il pas. Par une sorte de victoire contre nature des destinées du père sur les destinées du fils, Philippe II prit en 1570, pour quatrième femme, cette jeune princesse enlevée à don Carlos, comme déjà l'avait été la reine Élisabeth.

Dès l'année 1565, le caractère inquiet et insubordonné de l'infant, la nature soupçonneuse du roi d'Espagne, se manifestaient publiquement. La diplomatie en informait les souverains étrangers. M. de Fourquevaulx écrivait à la Reine Catholique de Madrid le 14 novembre : il l'entretenait des bruits d'un voyage de Philippe II en Flandre; il doutait du départ de ce prince irrésolu : « car, disait-il, le repos et cet air de Madrid parmi le plaisir de ses

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 39, folio 158.

autres maisons circonvoisines luy satisfont trop. » Et rejetant plus loin encore toute apparence d'un voyage de l'infant, il ajoutait : « Moins permettra-t-il que le prince en sorte sans lui; car c'est un jeune personnage sujet à sa tête, et facilement fairoit-il telles choses contre les Italiens et Flamands, dont l'un et l'autre se repentiront, mesme l'on apperçoit qu'il s'ennuye de n'avoir déjà quelques grands États en son pouvoir pour y commander ¹. »

L'humeur inconstante et les instincts turbulents du prince se révélaiet chaque jour davantage. Les rapports des courtisans envenimaient ses paroles et noircissaient ses actions; les projets hostiles du roi se firent aussi plus clairement pressentir. « Le Roi Catholique disoit que si n'estoit pour le parler du monde, il logeroit son fils en une prison, pour les désordres qu'il faisoit, et ne pouvant estre maître de luy ². » Ruy Gomez, faisant sans doute allusion aux événements tragiques qui éclatèrent plus tard, disoit à l'ambassadeur de France, peu de jours avant les dernières couches de la reine, « qu'il falloit voir ce que Dieu donneroit à madite dame, pour résoudre là-dessus tout plein de belles choses ³. »

Le roi lui-même, irrésistiblement entraîné sur cette pente fatale, mêlant le culte de la religion au rêve de ses sévères répressions, appelait les lumières du ciel et son appui sur ses projets. « Il avoit fait dire le 13^e du présent mois (janvier 1568), aux églises et monastères, qu'ils fissent prières en toutes les heures canonialles, et aux messes, qu'il plaise à Dieu l'inspirer et conseiller sur

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, folio 53. Lettres d'État.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, folio 4463. 292^e lettre.

³ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, folio 4463. 292^e lettre.

certaines délibérations et desseing qu'il avoit en son cœur, laquelle chose a donné assez à discourir aux spéculatifs de cette cour. Or, ne saurois-je assurer si c'étoit à cause du prince son fils, mais il est vray que longtemps devant qu'il soit parti pour Escorial, Sa Majesté ne parloit point à luy; ainsi il y avoit très-mauvaise satisfaction entre eux, comme j'ai quelquesfois escript à Votre Majesté ¹. »

Entouré d'ennemis, don Carlos rencontrait en outre ses plus grands dangers en lui-même. Ses qualités et ses défauts, ses amitiés et ses haines, sa confiance et ses soupçons, lui présentaient autant de pièges.

A la cour de Philippe II, vivait et brillait un jeune prince que les grâces de sa personne, l'agrément de ses manières, son goût pour les armes, ses talents militaires, destinaient à tous les succès ². Réservé à de courtes mais à de brillantes destinées, il avait été condisciple de don Carlos, il le traitait en frère. Ce prince était don Juan, frère bâtard du roi d'Espagne et fils de Charles-Quint. Il ne fut avoué par cet empereur qu'après son abdication. Il le recommanda alors au roi son fils, pour les honneurs ecclésiastiques. Mais son humeur sollicitait une autre carrière, et son éducation obscure et laborieuse l'avait destiné, par les fatigues de la campagne, aux fatigues de la guerre, et préparé par les travaux du paysan aux travaux du soldat.

Don Juan était le fruit de la passion de l'empereur pour Barbe Plomberge, belle et noble jeune fille de la ville de Ratisbonne, qu'il avait aimée après son veuvage.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, folio 4145. M. de Fourque vaulx au roi.

² Watson, *Histoire de Philippe II*, tome II, page 81.

Favorisé des dons de l'esprit et de ceux de la beauté, il compta pour beaucoup aussi ceux de la naissance. Il était enflé d'un orgueil naturel si prodigieux, que la modestie de sa première éducation ne put le contenir, et que les sentiments les plus honorables du cœur en furent amoindris chez lui. Au dire de Saint-Réal, lorsque « le sieur Quisada, seigneur de Villagarcia, qui l'avoit élevé comme son fils, l'habillant de bure et l'accoutumant à la fatigue, lui découvrit son état, il se jeta à ses pieds avant de le présenter au roi.

» Quoique don Juan eût toujours cru être le fils de cet Espagnol, il le regarda dans cette posture avec autant de tranquillité que s'il se fût attendu dès longtemps à ce changement, et toute la cour vit avec admiration le fils de don Louis Quisada s'accoutumer en moins de demi-heure à faire le fils de l'empereur. »

Cet orgueil de naissance ne fit que s'accroître avec l'âge et les honneurs, et plus tard il en multiplia les preuves. Vainqueur de Lépante, conquérant de Tunis, il rapporta de ses glorieux succès une fierté qu'il tenait déjà de sa beauté et de son origine, et une ambition démesurée, égale à celle qui fit le malheur et la ruine de don Carlos, et qu'il avait combattue ou plutôt trahie dans ce prince son neveu ¹.

Don Juan ne trouvait pas mauvais que dans son voyage de Flandre, Ludovic de Gonzague, parent du duc de Mantoue, d'une aussi noble maison que lui, et d'une naissance plus légitime que la sienne, lui donnât à boire à genoux ².

¹ Rancke, *l'Espagne et les Osmanlis*, pages 477 et suivantes.

² *Mémoires de la reine Marguerite de Valois*, livre II, p. 437. Édition de Liège, 1743.

Dès le début de sa carrière, don Juan fut traité en frère par le roi d'Espagne, et il ne cessa pas, du moins s'en vantait-il, d'honorer la reine Élisabeth, *sa signora*¹. Il fut pour beaucoup dans les dénonciations qui amenèrent la captivité de don Carlos. Le prince cependant l'avait comblé d'une confiance et d'une amitié sans bornes; ces bienfaits, comme il arrive souvent, firent un ingrat et ne furent point étrangers à sa perte.

Philippe II se l'était acquis tout à la fois par les bontés qui attachent une âme élevée et reconnaissante et par les promesses qui lient une âme ambitieuse. Il l'avait captivé à l'aide de ces moyens, si faciles pour un maître, si puissants sur un courtisan. « Il lui commanda de faire le malcontent, et de se rendre si intime au prince, qu'il eût moyen de pénétrer tous ses desseins, ce qui fut fait si artificieusement et avec tant de persévérance et d'offres d'entreprendre, pour lui obéir contre qui que ce fût, qu'enfin le prince se lâcha de dire qu'il avoit un grand ennemi, et l'ayant répété souvent depuis longtemps, étant pressé de se déclarer audit don Juan d'Autriche : Ne reconnoissez-vous pas, lui dit le prince, que je suis le plus misérable homme qui fut jamais de ma qualité; que je suis tenu comme un esclave, sans avoir aucune part aux affaires, ni aucune autorité, pour me servir d'occupation, et pour me rendre capable de gouverner quelque jour? Et après avoir dégoisé contre son père, il conclut qu'il falloit qu'il se délivrât de ses mains, et qu'il se jetât vers ses bons amis de Flandres qui réclamoient son aide.

¹ *Mémoires de la reine Marguerite de Valois*, livre II, page 137. Édition de Liège, 1713.

» Et cela découvert, le roi mit en délibération secrètement entre lui et don Ruy Gomès de Silva, prince d'Eboli, don Christoval de Nojos, et un autre, du remède qui s'y pouvoit apporter ¹. »

Ainsi se travaillait la ruine de don Carlos, par la trahison et la perfidie.

Lui cependant, dégoûté de la cour par les rigueurs du roi son père, avide d'autorité et surtout d'indépendance, entretenait des intelligences avec les révoltés des Pays-Bas. Il était en correspondance avec le comte d'Egmont, et lorsque le marquis de Bergues et le baron de Montigny, députés de Flandre, arrivèrent à la cour, il eut avec eux des conférences secrètes sur le triste état du peuple et du pays; et toujours sa compassion répondait à leurs doléances.

L'infant avait même osé écrire à l'un des chefs des révoltés dans les termes suivants : « Seigneur comte d'Egmont, si les sentiments de mon père n'étoient pas aussi éloignés des miens que mon humeur sera toujours incompatible avec la sienne, il est certain que les grands des Pays-Bas jouiroient du repos qu'ils ne peuvent pas espérer du vivant d'un roi qui a pour eux une haine invincible, ni sous le gouvernement d'un ministre qui exerce dans les provinces la plus odieuse tyrannie. Je voudrois que les choses se passassent selon mes désirs; mais j'ai la douleur de voir ma bonne volonté retenue par des obstacles insurmontables, qui traversent l'exécution des desseins que je roule dans ma tête, et qui ne pourroient être que très-avantageux à mes peuples de Flan-

¹ Bibliothèque Impériale, Dupuis, registre 664, folio 49. Récit d'Antoine Perez à M. du Vair.

dres. Tout ce que je puis faire à présent pour leur service est de les exhorter à n'avoir aucune confiance aux promesses du duc d'Albe, parce qu'il n'a apporté d'Espagne dans ce malheureux pays que la passion barbare de le remplir de sang et de carnage, et d'en mettre les principales têtes à ses pieds ¹. »

Cette lettre, trouvée par le duc d'Albe dans les papiers du comte d'Egmont lors de l'arrestation de ce seigneur et du comte de Horne, fut envoyée à Philippe II, et elle le rendit irréconciliable avec son fils.

Plus coupable et plus imprudent encore, don Carlos avait laissé entrevoir, par des paroles ambiguës qui ne manquèrent point d'interprètes, qu'il en voulait à deux ou trois existences qui menaçaient la sienne. Le roi son père et Ruy Gomez furent indiqués comme les premières victimes qu'il s'était choisies, ou tout au moins comme celles qu'il demandait au Ciel de frapper ²; et Philippe II, entendant cette déposition, s'était écrié « qu'il prendrait des mesures pour le prévenir ³. »

Les indices de ce terrible et redoutable mécontentement du roi étaient sensibles. Depuis quelque temps déjà Philippe II n'adressait plus la parole à son fils, et lorsqu'il était l'objet de ses regards, c'étaient la haine et les menaces que l'on pouvait lire en chacun d'eux ⁴.

« Madame, mandait Fourquevaulx à Catherine de Médicis, vous pouvez croire qu'il y a une merveilleuse indignation et mauvaise satisfaction entre le Roi Catholique

¹ *Don Carlos condamné à mort par son père.*

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, folio 4464. M. de Fourquevaulx à la reine mère.

³ *Biographie nouvelle* de Michaud, tome VII, page 459.

⁴ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, folio 4445.

et le prince son fils, et si le père le hait, le fils n'en fait pas moins; de sorte que, si Dieu n'y remédie, il en pourra survenir un grand malheur. Mais de tant que ledict fils hait son père, de tant augmente son affection pour la reine sa belle-mère; car c'est à elle qu'il a tout son recours, *et Sa Majesté est si sage qu'elle s'y gouverne discrètement au gré du mari et du beau-fils.*

» Je vous supplie très-humblement que ce propos et autres semblables ne soient point redits à personne, tant naturels français qu'ils soient, s'ils sont ordinaires d'Espagne ou qu'ils y espèrent d'avoir dignités et bénéfices; car pour vous en parler franchement, madame, je ne m'y fie point, comme je scay que vous faites, mais les estime petits flateraux et rapporteurs ¹. »

Don Carlos médita de plus en plus son départ, et la prise de possession du gouvernement de Flandre que le duc d'Albe allait ensanglanter. Il voulut se faire un complice du jeune prince, qu'il appelait son oncle, qu'il traitait en frère, qui fut son condisciple et qu'il croyait son ami. C'était tomber aveuglément dans le piège que lui tendait le roi son père. Don Juan, fidèle à la mission de surveillance qu'il avait reçue, ne quittait plus don Carlos; il l'accompagnait chez le roi, et celui-ci, en présence de sa cour, préférait son frère à son fils: « Estant don Jehan allé chez le roy en compaignie du prince, comme de coutume, ledict seigneur roy ne fict compte aucun dudict prince, mais il en fict de don Jehan, auquel il parla amicalement ². » C'était déjà la récompense de sa délation, dont le bruit transpira dès le jour même. L'infant, animé

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 248, folio 980 à 986.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, folio 4445.

de soupçon et de jalousie tout à la fois, et « pensant que don Jehan eût découvert ses secrets à son père, le brava au sortir de là, et don Jehan se retira, et ne se laissa plus voir depuis ledict soir ¹. » Le bruit public, conforme au soupçon de l'infant, « est qu'il a descellé au roy tous les secrets dudict prince, lequel roy dict qu'il montrera quarante causes et raisons qui le contraignent d'en agir sévèrement ². » On ajoutait que don Juan allait partir pour commander dans le Levant soixante galères, en qualité de vicaire général. Ce bruit était sans fondement, car, aussitôt après l'arrestation de l'infant, don Juan se laissa voir comme auparavant ³.

Au dire de Saint-Réal, la princesse d'Éboli, cette intrigante femme de Ruy Gomez, cette maîtresse successive de don Juan et de Philippe II, cette maîtresse simultanée de Philippe II et d'Antonio Pérez, aurait employé son crédit sur l'esprit de don Juan et déployé son astuce auprès de Philippe II pour perdre un jeune prince qui détestait son époux, et qui probablement aurait marqué son élévation au trône par la chute du ministre. Elle se serait flattée d'ailleurs de ruiner du même coup l'ascendant que la reine possédait sur le roi, ascendant si fatal à son propre règne, et qu'elle voulait lui substituer. Si l'on en croit les mêmes dépositions, elle faisait espionner par don Juan la trop visible passion de don Carlos pour sa belle-mère, espérant découvrir une réciprocité qui les perdrait tous les deux.

Cette femme, *qui ne se connaissait qu'en amour*, n'au-

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, folio 4164.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, folio 4164.

³ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, nos 4145 et 4164.

rait compris et interprété que par ce sentiment toutes les marques d'amitié qu'Élisabeth accordait au prince : de là, selon Saint-Réal, des dénonciations et des insinuations plus perfides et plus dangereuses encore, bien capables d'émouvoir d'une légitime colère le cœur d'un père et d'un mari grièvement offensé dans ses sentiments les plus profonds et les plus sacrés.

Nous ne nous arrêterons pas à la discussion de ces allégations si favorables à l'intérêt du roman et du drame. Si les preuves contraires nous manquaient nous pourrions aisément les combattre par la raison ; mais nous croyons les avoir détruites par les faits qui établissent l'amour réciproque de Philippe II et d'Élisabeth, qui démontrent la simple compassion de cette princesse pour son beau-fils, et qui, par conséquent, effacent son nom de cette triste cause, et ne laissent à la jalousie conjugale aucun rôle dans la catastrophe que nous voyons se préparer. Le roi d'Espagne avait assez, pour justifier sa conduite et ses rigueurs, des droits que l'ambition usurpatrice de son fils et que ses intentions criminelles donnaient à sa colère. Dans sa surveillance et dans ses mesures, il n'agissait ni avec miséricorde sans doute, ni avec loyauté peut-être, mais du moins la précipitation et l'ignorance ne pouvaient lui être reprochées ; il avait attendu, étudié, surveillé, et, si nous remontons à des années antérieures, il avait même employé à l'égard d'un fils alors aimé tous les moyens qui pouvaient corriger la nature et réformer son caractère. C'est dans ces conditions fatales et criminelles que don Carlos, non-seulement atteint de difformité, affligé d'impuissance, soupçonné de folie, mais encore convaincu de projets, sinon clairement parricides,

du moins évidemment criminels, fut frappé de réprobation par son père.

Il venait de préparer secrètement sa fuite : il avait écrit au premier courrier de la cour pour lui demander huit chevaux de poste ; il devait partir le lendemain dès l'aurore, se rendre à Gênes et de là gagner les Pays-Bas ; mais il fut encore trahi de ce côté : le courrier fit remettre à Philippe II l'ordre qu'il avait reçu du prince. Celui-ci, se croyant assuré des dispositions du peuple et de la noblesse des Pays-Bas en sa faveur, espérait prévenir l'établissement de l'influence du duc d'Albe dans ces belles provinces et s'emparer de leur gouvernement. Il l'avait sollicité plus d'une fois sans le pouvoir obtenir, il se trouvait frustré dans ses droits en se voyant préférer ce seigneur ; il s'en était fait un ennemi, non-seulement par la juste rivalité de son ambition, mais encore par la rudesse de ses adieux.

Lorsque le duc d'Albe était venu prendre congé de l'infant, celui-ci lui avait dit avec colère : « C'est à moi, et non à d'autres, qu'appartient le gouvernement de ces États. » Quelques auteurs accusent même don Carlos d'avoir menacé, dans cette occasion, le duc d'Albe de son poignard, et de ne l'avoir épargné que parce que ce seigneur, plus vigoureux que l'infant, vint à bout de le désarmer dans la lutte qui s'engagea entre eux ¹.

Le Roi Catholique, informé de cette scène, obligea don Carlos de faire des excuses à son favori.

Ce malheureux prince, craignant depuis longtemps la fatale issue de la haine de son père, s'était fait protéger contre toute surprise.

¹ Cabrera, — Don Jean Ferreras, *Histoire d'Espagne*, folio 9, page 538.

Louis de Foix, ingénieur français, architecte du palais et du monastère de l'Escorial, inventeur de la machine qui élève l'eau du Tage dans la partie haute de Tolède, avait, par les ordres de don Carlos, pratiqué un mécanisme ingénieux à l'aide duquel il ouvrait et fermait sa porte, de son lit, sans que personne pût, à moins de violence et de fracas, pénétrer dans sa chambre pendant son sommeil. Pour compléter ces protections si opportunes, mais si impuissantes, le prince ne se couchait pas sans placer sous sa main et sous son chevet des armes chargées, et son cabinet était une sorte d'arsenal rempli d'arquebuses et de moyens de défense; il était plus habile qu'aucun des jeunes seigneurs de la cour dans l'emploi de ces diverses armes, et sa réputation d'adresse le rendait également redoutable et dangereux.

Philippe II connaissait les talents et les précautions de don Carlos; il fit arrêter par l'architecte qui les avait établies les poulies et les verrous qui protégeaient son sommeil.

Le 18 janvier 1568, le prince s'était couché et dormait profondément, se croyant à l'abri de toute surprise, tandis qu'il était à la merci d'ennemis sans pitié.

Malgré ces soins, le roi d'Espagne, se présentant vers minuit à la porte de son fils, ne pénétra dans sa chambre qu'après y avoir fait entrer devant lui le comte de Lerme, Ruy Gomez de Silva, le duc de Feria, le grand commandeur et Diego de Cordoue.

Mais le sommeil du malheureux don Carlos était si profond, qu'ils purent arriver jusqu'à lui et le désarmer sans qu'il sortit de sa tranquillité; il fallut l'éveiller.

Le roi ordonna au prince de se lever, le fit revêtir

d'habits de deuil, changea ses gens contre des domestiques qui avaient plutôt mission de le surveiller que de le servir, ouvrit son portefeuille et ses cassettes; et remplaçant le luxe de sa chambre par la pauvreté d'une prison, il l'abandonna à ses réflexions et à la garde des ennemis qu'il lui donna pour geôliers; il joignit à ces rigueurs cette parole menaçante, *qu'il le traiteroit en roi et non en père*¹. Selon d'autres relations, il lui aurait dit avec une ironie plus cruelle encore que ses actes: « que tout ce qu'il faisoit n'étoit que pour son bien; que pour tempérer l'ardeur de sa jeunesse, il falloit que le père fût sage pour lui et pour son fils². »

Ruy Gomez fut commis à la garde du prince³: ce n'étaient pas seulement le salut du souverain et celui de l'État qui reposaient sur son zèle, c'était sa propre vie qui dépendait sans doute du succès de sa rude mission.

L'infant, qui l'avait eu pour précepteur, qui le comptait pour son ennemi et qui le recevait pour gardien, l'avait toujours placé en tête des obstacles que rencontrait son bonheur. « Des cinq personnes à qui il disoit vouloir mal extrêmement, le seigneur roy étoit le premier, et après lui Ruy Gomez, auquel il impute tout ce qui lui succède contre son desir⁴. »

La haine du roi contre son fils étoit si bien connue, qu'au premier bruit de son arrestation qui courut dans le public, on exagéra les humiliations et les rigueurs aux-

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{2}$, folio 4463.

² Bibliothèque Impériale, Dupuy, reg. 664, folio 49. Don Jean de Ferreras, *Histoire d'Espagne*, tome IX, page 547.

³ Bibliothèque Impériale, reg. 664, folio 49. Mémoires d'Ant. Perez à M. du Vair.

⁴ Bibliothèque Impériale, folio 4445. Fourquevaulx au roi.

quelles il était soumis : on le disait enchaîné, on ajoutait que sa chambre était convertie en cachot, et que ces précautions et ces tourments étant insuffisants pour la fureur de son père, il allait être transféré dans une forteresse, près de Valladolid ¹.

Ce surcroît de précautions ne fut point nécessaire à sa captivité ni à son supplice ; don Carlos fut gardé à Madrid dans le palais et dans l'appartement même où il avait été arrêté. Fourquevaulx, instruisant la reine Catherine de Médicis de cette grande catastrophe, n'hésitait pas à lui mander : « C'est une douleur et deffortune domestique bien pytoiable, puisque c'est entre père et fils. L'occasion ne se peut encore savoir au vray, bien que le bruit connu est qu'il vouloit tuer son père, ou s'élever avec quelques-uns de ses royaumes. Cependant ils ne sont pas six qui le sachent, ni même la reine qui s'en passionne toutes-fois et en pleure pour l'amour de tous deux : veu qu'aussi le prince l'aime merveilleusement. Cette nouvelle vollera bientôt par le monde, et pour ce je voulois la vous écrire véritable ². »

Ce message, toutefois, fut retenu par les ordres de la reine ; elle prétextait une migraine qui l'empêchait de le compléter. « Je m'assure, dit l'ambassadeur, que ce commandement vient du roi son mari, qui ne veut pas que la nouvelle coure du pauvre état où le prince son fils est, lequel s'en va mourant, et ne sauroit être en vie d'icy à trois jours ³. »

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, folio 4403 Fourquevaulx à la reine Catherine de Médicis.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, folios 4460 et 4463.

³ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{4}$, n° 348, folio 4395.

Le roi, dans sa prudence, n'attendit pas qu'elle courût l'univers, avec les interprétations qu'il conviendrait à chacun de lui donner; il se hâta d'adresser des messages à tous les souverains. La crainte qu'il éprouvait de la prompte divulgation de sa sévérité était telle, qu'il avait interdit à la reine d'écrire à la cour de France, et qu'il lui avait enjoint de retenir les courriers de l'ambassadeur. De plus, il avait défendu qu'aucun homme, soit à pied, soit à cheval, ne sortît sans son congé de Madrid ¹. Entre autres lettres qu'il adressa aux princes ou à ses représentants, nous remarquons les deux suivantes :

« TRÈS-SAINT PÈRE,

» Nul prince n'est plus dévoué que je le suis à Votre Sainteté, et ne se distingue plus que moi par sa tendresse filiale; je démentirois ces sentiments respectueux si je ne vous rendois point compte de la conduite que j'ai tenue à l'égard de mon fils, que j'ai fait arrêter. Je me flatte d'abord que ma qualité de père et mon caractère, ennemi de toute violence, déposeront en ma faveur; mais je ne dois pas seulement m'en tenir à ces préjugés. Je dirai donc à Votre Sainteté que je n'ai rien oublié pour donner une éducation excellente à mon fils don Carlos; j'ai mis auprès de lui les plus habiles et les plus vertueux personnages, ceux qui ont l'art d'insinuer la science avec la vertu de la manière la plus agréable. Enfin, j'ai voulu lui faire porter le poids de tant de royaumes et de si vastes États sans en être accablé; mais le naturel ardent

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 348, folio 4464.

et vicieux de ce prince a converti en poison les meilleures leçons qu'on lui a données; au lieu de croître en vertu à mesure qu'il croissoit en âge, ses inclinations déréglées se sont fortifiées. Enfin, il s'est porté à des excès que je n'ai pu dissimuler; il m'a obligé de recourir au remède extrême de le faire arrêter. Il en a coûté beaucoup à mon amour paternel, mais j'ai cru que je devois faire ce sacrifice à ma dignité de monarque et de père du peuple et de la religion.

» Je suis de Votre Sainteté le très-humble fils.

» A Madrid, 1568 ¹. »

A l'impératrice d'Allemagne, le Roi Catholique écrivait :

« MA TRÈS-CHÈRE SŒUR ,

» Je ne doute pas que ma résolution d'emprisonner le prince don Carlos, votre neveu et mon fils, ne cause à Votre Majesté Impériale autant de chagrin qu'elle doit répandre de surprise dans le monde, et qu'elle accable mon esprit de la plus cuisante douleur; mais Dieu, qui connoît les plus secrètes pensées des hommes, me justifiera avec le temps des préjugés qu'on peut avoir pris dans le monde au préjudice de ma réputation.

» Jusqu'à ce que ce temps vienne, je dois dire, pour ma consolation et pour la vôtre, que je n'ay jamais découvert dans le prince mon fils aucun vice capital, aucun crime capable de le déshonorer, quoique j'aie remarqué en lui quantité de défauts et d'égarements que j'attribue au feu d'une jeunesse violente et impétueuse. Cependant

¹ *Don Carlos condamné à mort par son père*, page 474.

je me suis vu contraint de le faire enfermer dans son propre appartement pour son bien particulier, et même pour l'avantage de mes royaumes, au repos desquels je ne dois pas moins mes soins qu'à la conservation de mon fils ¹. »

Le courrier porteur de ces dépêches fut aigrement reçu par l'empereur, l'impératrice et toute la cour ².

M. de Fourquevaulx rendait compte au roi et à la reine Catherine de Médicis de l'arrestation et de la captivité du prince en divers messages, dont les dates varient du 5 février au 6 avril. La vérité attache à ces faits un intérêt réel et nouveau ; bien que leur publication entraîne sans doute quelque redite, on ne saurait se plaindre de la surabondance des détails en un sujet sur lequel le roman s'est étendu avec plus de complaisance que l'histoire.

L'empereur et l'impératrice d'Allemagne n'avaient point renoncé au mariage de don Carlos avec la princesse Anne leur fille, et le titre paternel qu'ils étaient au moment d'acquérir à son égard leur donnait droit, ce semble, d'intervenir en son procès. « J'ai sceu de bon lieu, mandait M. de Fourquevaulx au roi, que l'empereur et l'impératrice ont senti fort aigrement la captivité du prince, et d'autant plus, parce que le roi son père ne leur escript la cause pourquoi, sinon simplement ces paroles, que *c'est pour bonne et juste occasion dont il les avisera quelque jour*. A cela lesdictes Majestés ont répondu, entre autres choses, qu'ils espèrent qu'après qu'il aura tenu un peu son dict fils reclus, qu'il le délivrera, et cette pénitence tiendra lieu de correction et satisfaction : par lesquelles paroles l'empereur donne à connoître qu'il ne

¹ *Don Carlos condamné à mort par son père*, page 173.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 322, folio 4297.

sçait ou ne veult savoir la vraye cause dudit enserrement, qui est pour la notoire incapacité et faulte de sens dudit povre jeune prince ¹. »

L'empereur et l'impératrice ajoutèrent à ces prières instantes une autre demande qui aurait complété la grâce de l'infant; celle de pardonner au prince d'Orange et aux seigneurs ses complices dans la révolte des Pays-Bas; enfin ils conseillaient d'enlever le gouvernement des Flandres au duc d'Albe : ses rigueurs sanguinaires entretenaient l'insurrection dans ces belles provinces.

Le roi répondit aux lettres de l'empereur et de l'impératrice que la détention de son fils était indispensable, et justifiée par le conseil des théologiens et des jurisconsultes les plus fameux; et quant aux Pays-Bas, l'orgueil et l'hérésie de leurs habitants n'étaient pas encore suffisamment réprimés par les sévérités du duc d'Albe. Puis, revenant sur la captivité du prince, il ajoute... *qu'il ne sortiroit de prison ni espouseroit sa fille*, mais qu'il conseillait d'avoir pour agréable les recherches de Charles IX et de la donner à la France ².

La maison de France, moins intéressée que la maison d'Autriche dans ce drame intérieur, s'étonna et s'indigna de la rigueur du roi d'Espagne; elle s'effraya peut-être de l'avenir.

La reine Catherine de Médicis aimait à espérer une réconciliation, et frémissait cependant à la vue de ces catastrophes, qu'elle considérait comme un effet de la colère du ciel : elle mandait à M. de Fourquevaulx :

« Les choses qui sont entre le père et le fils sont bien

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, folio 4343.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 369, folio 4456.

aisées à rhabiller; ce que je désire pour le contentement de mon beau-fils et celui de ma fille, laquelle, je suis assurée, en porte un extrême ennui, tant à cause du roy son mari, que pour le regard dudict prince, qui a toujours faict connoître lui porter bonne volonté. Dieu en cella faict bien connoître, aussi bien que par les guerres où nous sommes, combien il est courroucé contre nous; mais il faut prendre le tout en patience et se résouldre, en le bien servant, au mal qui est advenu, ainsi que le roy monsieur mon fils est délibéré de faire ¹. »

Le jeune roi Charles IX crut à peine la relation de l'ambassadeur, et, le 19 février, il écrivait à M. de Fourquevaux : « J'ai trouvé le faict que vous m'avez escript de l'emprisonnement du prince d'Espagne aussi étrange que chose que j'ai jamais entendue, ne pouvant croire qu'il ait pu tomber en entendement d'homme, ce que vous m'avez mandé qui s'en dit, qui est cause que je désire estre éclairci de la vérité, et que je vous fais cette dépêche pour vous prier me mander incontinent des nouvelles, et, à la vérité, il est possible mesmement de ce qui aura été fait en l'assemblée qui se sera tenue, ainsi que vous m'avez escript.

» Pour mon égard, vous pouvez penser si j'ai eu grand déplaisir de ce qui en est passé, étant le faict si étrange que je ne puis que plaindre grandement ceulx à qui il touche, et seray bien aise quand le tout se pourra accommoder, et que le faict ne sera tel que l'on me l'a mandé, afin qu'il soit plus facile à rhabiller ². »

Sensibles paroles du jeune roi, il est vrai, mais bien

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, n° 308, folio 4265.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, folio 4258.

vaines pour la délivrance du prince. Cette absence d'intercession de sa part et de la part de la reine Catherine de Médicis s'explique par la réserve affectée que l'ambassadeur d'Espagne, don Francis d'Alava, garda, par les ordres de son maître, vis-à-vis de la cour de France. Dans une audience qu'il demanda à Charles IX peu de jours après que la reine sa sœur lui eut annoncé l'événement, il s'abstint de le communiquer au roi, et celui-ci le mettant sur la voie et lui indiquant qu'il était informé de ce grand événement, il témoigna, mande Charles IX à M. de Fourquevaux, « n'avoir pas grande envie de mordre à la grappe et entrer dedans, car il nous dit seulement que c'étoient choses entre le père et le fils, lesquelles ne passeront outre, et qui étoient bien aisées d'apaiser ¹. »

Cette indifférence et cette réserve de l'ambassadeur ne permirent point au roi d'intercéder en faveur du captif. Ses bons vouloirs demeurèrent en suspens; car « j'avois délibéré, mande-t-il encore, s'il m'eust déclaré plus ouvertement ce qui en estoit, et qu'il m'eust fait connoître en avoir charge de son dict maître, d'envoyer un gentilhomme vers le roy, mon beau-frère, pour le visiter en cette affliction, et la reine ma dicte sœur; mais je différeray encore à le faire jusques à ce que vous en ayez mandé votre avis et ce qui en aura été ². »

La reine Catherine de Médicis partageait cette surprise et ce mécontentement : elle mandait par le même courrier à l'ambassadeur de France en Espagne : « Monsieur de Fourquevaux, je ne vous puis escrire du fait de l'emprisonnement du prince d'Espagne autre chose que ce

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, folio 1258.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, folio 1258.

que le roy monsieur mon fils vous en mande maintenant : vous assurant que j'en suis autant marrie que je sçay que le roy, mon beau-fils, en sera travaillé, et que le fait est estrange.

» Le roy, mon dit seigneur et fils, vous mande la façon dont l'ambassadeur nous en est venu parler, de laquelle je ne me puis aucunement contenter; car il me semble que le roy, mon dict beau-fils, son maître, désire, comme il a toujours fait, me communiquer privément ses affaires, et il me semble que la reine ma fille m'avoit mandé qu'il me devoit parler de la part de son dict maître, et qu'il en étoit chargé bien expressément. Mais au lieu de ce faire, il nous en a parlé si froidement, que j'en suis très-mal satisfaite, et vous prie de le faire entendre à ladicte reine ma fille, l'assurant que la façon de laquelle ledict ambassadeur en a usé a gardé le roi mon dict fils d'envoyer un gentilhomme la visiter sur ce fait, et par même moyen lui dire de nos nouvelles ¹. »

Quant à la cour de Portugal, elle fut émue par la proximité du sang qui l'unissait à don Carlos. La reine son aïeule écrivit au roi son beau-fils « qu'elle viendroit volontiers le voir, pour le consoller comme sa propre mère en la tristesse qu'il porte, à cause du prince son fils. J'entends, ajoute M. de Fourquevaulx en date du 18 février, qu'on se passera bien de sa venue et visite; seulement le roy son père fera partir au premier jour un personnage de qualité pour aller en Portugal déclarer au roy, comme aussi à la vieille reine, grand'mère du prince, les raisons de son enserrement ². »

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, folio 4260. 13 février 1568.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 301, folio 4234.

Peu de jours après les mêmes désirs rencontraient de pareils obstacles : « Un gentilhomme du conseil du roy de Portugal est venu pour visiter le Roi Catholique et le consoler de son ennuy à cause du prince, et a faict instance de le voir de la part de Sa Majesté et de la Royne son ayeule : ce qui lui a été refusé, et s'en est retourné le 5 de ce moys avec une chaisne de mille escus que Sa Majesté lui a donnée ¹. »

La maison royale de Portugal ne put donc pas faire prévaloir la preuve de son intérêt en apprenant la captivité du prince; d'ailleurs son jeune roi, don Sébastien I^{er}, plein de zèle pour la religion, d'amour pour la justice, d'ardeur pour la gloire, et qui devait périr victime de ces nobles passions sur la terre infidèle, recevait en cette année les rênes du gouvernement de la main du cardinal Henri son oncle. Sa jeunesse, les affaires intérieures, le respect pour le Roi Catholique, son puissant voisin et son dangereux allié, permirent les signes de deuil, mais non pas les remontrances. La sœur de Charles-Quint, la veuve de François I^{er}, veuve en premières nocces d'Emmanuel le Grand, roi de Portugal, retirée d'abord dans les Pays-Bas, et, par suite de désordre de ces provinces, réfugiée depuis deux ans en Espagne, était alors à Madrid avec la princesse Marie de Portugal, issue de son premier mariage. Belle-grand'mère et tante de l'infant don Carlos, ces princesses en conçurent un profond mais inutile désespoir. Les derniers jours de la reine Éléonore qui approchaient en furent assombris; elles ne dissimulèrent point leur douleur à cette nouvelle.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 303, folio 4238-4250.

« La reine et la princesse de Portugal avoient délibéré de solenniser la fête de Saint-Sébastien pour la mémoire du jour que le roi de Portugal naquit; lequel a été déclaré majeur, duquel jour il gouvernera doresnavant. Ladite saisie a troublé la foule, et y ny a eu sinon tristesse au palais; les Portugais sont les plus déconsollés, ou en font semblant ¹. »

Les grands seigneurs du royaume furent mandés sur-le-champ pour recevoir les communications d'un fait aussi étrange et pour entendre son explication; puis aussi, ajoutait M. de Fourquevaulx écrivant à la reine Catherine de Médicis, « ils pourront à l'aventure moyenner une réconciliation entre père et fils; mais fiance et amytié crois-je bien qu'il n'y aura jamais ². »

Un moment cependant on se flatta qu'en échange de certains sacrifices du jeune prince, et grâce aux intercessions des souverains étrangers et de la noblesse espagnole, don Carlos pourrait retrouver la liberté; on disait que le prince d'Espagne, « moyennant qu'il se contente d'épouser la princesse sa tante, sera délivré, pour avec ce moyen satisfaire au serment des Espagnols qui l'ont juré héritier de la couronne et successeur de ce royaume; car, d'autre part, le roy son père sait bien que ledict prince n'engendrera jamais enfants, et la princesse prendra cette patience et couvrira ces imperfections mieulx que nulle autre femme qu'on lui sauroit donner, et le saura entretenir en bon office de fils. Touchant à moi, je sçay qu'il ne sera délivré ni marié tant que cette Majesté vivra ³. »

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, folio 4164.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, folio 4164.

³ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 329, folio 4440.

M. de Fourquevaulx avait une sage appréciation et une juste prévoyance de ces choses.

Les dehors de ce froid rapprochement ne furent même pas obtenus de Philippe II. Il cherchait un arrêt, et non pas une conciliation; n'obtenant le premier ni des souverains qui plaidaient en faveur du coupable, ni des grands d'Espagne qui ne pouvaient se départir d'un respect soumis et d'une compassion sincère envers l'héritier de leurs rois, il s'adressa à de plus flexibles juges.

Ce ne fut cependant pas à l'inquisition même qu'il confia le soin de prononcer le jugement. Il forma une commission spéciale, composée de l'inquisiteur général don Diègue Espinosa, cardinal et président du conseil de Castille, de Ruy Gomez de Sylva, prince d'Éboli, duc de Francavilla, et de Pastrana, comte de Mélito, conseiller d'État, grand chambellan du roi, de don Diègue Bribiesca de Mugnatone, conseiller de Castille, etc. Le roi présidait lui-même les séances, dirigeait la discussion, et, disent des témoins oculaires, pleurait amèrement en exposant les faits accusateurs ¹.

En acceptant cette participation, sinon de l'inquisition, du moins du grand inquisiteur, au procès de don Carlos, il faut une fois encore insister sur le caractère bien avéré de ce redouté tribunal. L'esprit de sa fondation et le cachet de ses premiers actes fut empreint de zèle et de douceur; la prière, la patience, l'instruction, furent les seules armes que les premiers inquisiteurs employèrent pour combattre l'hérésie. L'Église n'en avait pas mis d'autres entre leurs mains. Il ne faut pas confondre ce

¹ Llorente, *Histoire de l'inquisition en Espagne*, tome III, pages 157 et 166.

caractère avec celui que les besoins d'une autre époque et les passions d'autres hommes lui donnèrent dans la suite des temps.

Vers la fin du quinzième siècle, et en présence des dangers auxquels le judaïsme et l'islamisme exposaient l'Espagne, la puissance civile crut devoir s'en emparer et régler, au nom de la foi, mais dans l'intérêt de la politique, une institution à laquelle l'Église avait donné la vie, qu'elle avait pénétrée de son esprit de conviction et marquée de son sceau de miséricorde. Dès lors le catholicisme n'en répondit plus, et le pouvoir royal, tout en voulant rejeter sur l'Église la responsabilité de ses actes, aurait dû en porter à lui seul tout le poids. Ce tribunal, malgré les ecclésiastiques qui continuèrent de lui appartenir, fut un tribunal royal, agissant sous les inspirations, la pression souvent du prince et toujours pour ses intérêts. Ferdinand le Catholique l'introduisit en Espagne; Philippe II, son arrière-petit-fils, lui donna sa consistance et son terrible élan. Avant ces princes, qui changèrent son esprit et sa forme, au lieu d'être la terreur des peuples, il en était l'espoir. Les templiers avaient demandé comme une grâce d'être jugés par ses membres; ils savaient bien qu'alors leur condamnation ne prononcerait pas la mort ¹. Il était peut-être opportun de rappeler l'origine et l'esprit véritable de l'inquisition, et d'y ajouter l'aperçu des variations apportées par les siècles, pour que le blâme qu'elle pourrait encourir au sujet de la captivité de don Carlos ne rejaillisse point sur l'Église. Elle demeure non moins innocente de ces rigueurs

¹ Comte de Maistre, *Lettres sur l'inquisition espagnole*, passim.

que de tous les excès commis en son nom, sans son aveu, par des juges passionnés.

Ce fut donc sinon près de ce tribunal, du moins près d'une commission dans laquelle figurait un de ses membres, que Philippe II vint chercher la sanction de ses actes, faute de la rencontrer parmi les souverains de l'Europe et la noblesse d'Espagne. L'arrestation du prince fut approuvée, et la conscience du roi fut déclarée droite, juste et légère à cet égard.

A l'aide de l'étroite amitié qui liait don Carlos aux protestants des Flandres, il avait été suspecté d'hérésie; son éloignement prolongé des sacrements ne fut pas sans influence sur l'esprit de juges prévenus. Philippe II, toujours inquiet, l'avait fait espionner de longue main.

« On sait bien qu'il n'a point fait ses Pâques à Noël, ni gagné le jubilé à cause de sa rancune, pour ce qu'il n'a voulu pardonner, ny son confesseur donner absolution. A ses dénégations, il s'est adressé à d'autres docteurs en théologie, qui ont fait le même refus de l'absoudre, et il y en a qui veulent dire qu'il avoit délibéré de faire un mauvais parti au seigneur roi ¹. »

Ces accusations diverses, ces soupçons, ces indices, ces propos, furent autant de charges contre le prince. Les craintes personnelles des juges ajoutaient à leur poids, et le sort du captif ne fut pas longtemps douteux. Sa réclusion fut maintenue. Les preuves qui établissent ses imprudences, le désespoir et la maladie de don Carlos sont acquis à l'histoire; mais sa condamnation à mort, soutenue par nombre d'auteurs prévenus et partiaux, n'est

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, folio 4445. Fourquevaux au roi.

point admissible, et on doit justifier de cette cruauté un père dont les rigueurs n'avaient pas besoin de ce dernier acte pour rassurer ses craintes et sauver ses peuples du règne insensé de son fils. Il faut en soulager aussi la mémoire d'un tribunal dont la haine pouvait à l'aide d'un peu de patience recevoir une dernière et funèbre satisfaction. Il faut donc séparer le nom de Philippe II de ceux de Brutus condamnant ses enfants, de Pierre le Grand faisant mourir son fils aîné, de Jean II, roi d'Aragon, ordonnant le procès de don Carlos son fils, roi de Navarre, prince de Viarme, issu de son premier lit, ou fermant les yeux sur son empoisonnement, essayé par la reine Jeanne, sa seconde femme.

Si les louanges de la postérité et l'honneur que distribue l'histoire ne peuvent pas être accordés à Philippe II, ce modèle de haine contre la France et de despotisme envers ses sujets, la vérité du moins ne saurait souffrir que la calomnie vienne ajouter des flétrissures à ses justes improbations.

En présence des événements accomplis et de ceux qui se préparaient encore, la reine Élisabeth et la princesse de Portugal étaient dans les larmes; celle-là avait été constante dans sa maternelle compassion pour don Carlos, celle-ci n'avait pu se départir de la sollicitude, maternelle aussi, qu'elle avait vouée au jeune prince, lorsque enfant encore il était confié à ses soins, avant d'appartenir à d'autres maîtres. Don Juan, revenant chaque soir au palais depuis que l'incarcération de l'infant l'avait mis à l'abri de son inimitié, avait cru devoir essayer les habits de deuil; mais le roi, qui lui-même accordait des pleurs à son malheureux fils, interdit à son frère un témoignage

sans doute démenti par son cœur, et qu'assurément avaient contredit ses actes et son langage.

Au premier jugement rendu contre don Carlos, il fallait, pour que la mesure fût efficace et complète, ajouter de nouveaux arrêts et le faire déclarer inhabile à succéder. Pendant que ces actes se préparaient par une lente procédure, la sévère rigueur de la prison du jeune prince était si scrupuleusement observée, que ni la reine ni la princesse Jeanne ne purent arriver jusqu'à lui ni lui porter des consolations, quelques instances qu'elles adressassent au roi. Philippe II leur fit même interdire les larmes, comme il avait défendu le deuil à don Juan ¹.

L'Aragon, Valence et la Catalogne envoyèrent des députés pour intercéder en faveur du captif; le connétable de Castille se permit quelques respectueuses remontrances. Le roi fit peu de cas des unes, prit les autres démarches en mauvaise part, et multipliant ses précautions, il se mit en position de venir facilement à bout des troubles qui surviendraient pour cette délivrance ².

L'évêque d'Osma, le seul personnage avec la reine Élisabeth pour lequel don Carlos avait conservé quelque estime et quelque déférence, était mort en 1566. Ce fut une perte pour le roi, que peut-être il aurait pu fléchir, et pour le prince, que sans doute il aurait touché. Le premier aumônier du roi reçut l'ordre d'inviter don Carlos à demander à la religion les consolations dont elle dispose, et le courage qu'elle sait inspirer.

Le prince, non pas par aversion pour elle, mais par indignation de la contrainte qu'il subissait, se refusa à ces

¹ Voir à l'appendice le n° 71.

² Voir à l'appendice le n° 72.

avances, et c'est alors qu'il lui fut représenté que si son rang était moins auguste, le saint-office serait dans le cas de rechercher si Son Altesse était chrétienne ou non ¹. Le désespoir du prince augmentait avec la durée de sa captivité. Ses forces physiques diminuaient, et son esprit donnait les marques d'une aliénation croissante. Ceux qui le surveillaient avaient défense sur leur vie de rien dire au dehors de ce qui se passait dans sa prison. Cependant il en transpirait toujours quelque chose. Il avait imaginé, en manière de jeu, de placer dans sa bouche un anneau dans lequel un diamant était enchassé : *il l'avalait comme une pilule*, et on ne put l'en délivrer que dix-sept jours après, à force de médicaments ². La faiblesse qui se développait à la suite de ces folies croissait tellement, que le roi son père crut devoir aller le voir pour le consoler, et l'engager à plus de sagesse et à un meilleur régime. Il avait passé onze jours sans manger. L'effet de son docile retour aux ordres de son père et aux conseils du docteur Olivarès, premier médecin du roi, fut de donner à son estomac un travail impossible, dont une fièvre maligne fut la suite immédiate.

Tels étaient, avec bien d'autres détails encore, les tristes renseignements que M. de Fourquevaulx donnait au roi et à la reine douairière, puis, dépêchant à la cour de France un messenger discret et fidèle, il ajoutait : « Il vous plaira, sire, entendre le surplus par ce gentilhomme, et de l'état du prince d'Espagne, qui va en empirant pour sa délivrance, car le roi son père est après pour casser et rompre à plat toute sa maison, parce que le pauvre

¹ Llorente, *Histoire de l'inquisition*, tome III, page 168.

² Voir à l'appendice les nos 73 et 74.

jeune homme devient plus insensé de jour en jour, tellement que la tour d'Esilles ou d'Arevalos, où sa grand-mère mourut folle, ne lui peuvent faillir pour sa retraite, s'il vit longuement ¹. »

Les souverains étrangers s'émurent de cette grande catastrophe, et compatièrent à cette immense infortune; ils intercédèrent en faveur du captif. L'empereur Maximilien et l'impératrice répondirent par des sollicitations pressantes pour la délivrance du prince aux messages par lesquels le Roi Catholique continuait de les entretenir de ses soucis; et si la mort du prince n'eût point prévenu des démarches plus pressantes et plus efficaces, l'archiduc Charles devait partir de Vienne le 4 septembre pour solliciter auprès de Philippe II la délivrance de don Carlos, pour s'informer plus en détail de *l'occasion de sa prise* ², « et pour activer ses nopces avec madame l'infante Anne, fût-il libre ou captif. L'empereur et l'impératrice ne voulant entendre à aucun autre parti, sinon dudit prince, encore que l'infante Anne leur fille le dust accompagner toute sa vie en prison ³. »

La mort de don Carlos ayant prévenu ce message, l'archiduc s'abstint du voyage d'Espagne; « car de venir pour se condouloir du trespas, sans autre principale fin, n'est pas occasion digne d'un frère de l'empereur, veu que ce peut être par son grand escuyer ou aultre ⁴. »

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 316, folio 1282.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 366, folio 4449.

³ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 368, folio 4454.

⁴ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 369, folio 4456.

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME.

MORT DE DON CARLOS.

Le désespoir et les excès de don Carlos furent seuls cause de sa fin ; des actes de folie imputables à sa raison troublée développèrent sa maladie. Ayant fait allumer un grand feu sous prétexte du froid de la saison, il se jeta dans les flammes, et faillit être étouffé¹. Des abstinences et des intempérances successives eurent pour résultat une mort prématurée, à laquelle ne l'avaient que trop disposé d'ailleurs les accidents, les chagrins et les excès de sa première jeunesse². « Il se faisoit rafraîchir le lit en mettant de la neige dans la bassinoire ; il buvoit à toute heure de l'eau excessivement froide ; de là il eut une fièvre très-maligne³. » Ce suicide lent et volontaire au début, regretté et expié plus tard selon les principes et les inspirations d'une foi mieux écoutée et mieux comprise, fut son œuvre avérée. Si dans la suite des lueurs d'espérance peut-être, et surtout les conseils persuasifs d'une religion qui éclaire et qui pardonne, le placèrent dans la voie d'une résignation touchante, il n'en faut pas conclure que le désespoir n'eût point précédé ces heureux sentiments, et que le crime de sa mort fût non pas le sien, mais celui du roi son père.

¹ Watson, *Histoire de Philippe II*, tome II, page 23.

² Strada, *De bello Belgico*, page 440. — Abbé de Bellegarde, *Histoire d'Espagne*, tome II, page 386. — *Don Carlos condamné à mort*, page 194.

³ Ferreras, *Histoire d'Espagne*, tome IX, page 552. — *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal*, tome II, page 386.

Revenant spontanément sur le refus qu'il avait fait des sacrements, don Carlos, aux approches de la semaine sainte, remplit avec une conscience scrupuleuse ses devoirs religieux. De fréquents entretiens avec son confesseur l'amènèrent à ce résultat. Par ordre de Philippe II on apporta à ces actes toutes les facilités et toute la solennité qui pouvaient s'allier avec l'état de captif. Le caractère de don Carlos retrouva dans ces occupations un calme et une douceur qu'il avait perdus depuis longtemps, et ils ramenèrent momentanément une raison et une lucidité dont on avait cru le retour impossible¹. On osait même espérer que de tels témoignages d'amendement feraient suspendre le procès, ou atténueraient du moins la condamnation qui devait en être le terme : celle-ci en effet ne fut point prononcée, bien que, dit Llorente, on ne pût d'après les lois du royaume se dispenser de frapper don Carlos de la peine de mort. Les pièces réunies prouvaient son crime de lèse-majesté au premier et au deuxième chef, pour avoir désiré commettre un parricide et pour avoir voulu, au moyen de la guerre civile, usurper la souveraineté des Flandres².

Cependant des circonstances particulières tirées de l'état mental du prince et de sa haute qualité de fils unique du roi pouvaient, au point de vue de la politique et de la raison d'État, engager Philippe II à faire usage en sa faveur de son autorité souveraine.

Le cardinal Espinosa et le prince d'Eboli exprimaient ces sentiments, mais la clémence et la justice étaient déjà hors de saison; il suffit, pour se tirer de perplexité, de

¹ Voir à l'appendice le n° 75.

² *Histoire de l'inquisition espagnole*, tome III, page 470.

laisser faire la nature, qui n'avait plus besoin d'un long temps pour achever son œuvre.

La grande sollicitude du roi, en ce moment suprême, était de faire persuader au prince son fils que sa fin approchait, pour qu'il pût, par ses derniers actes de religion et de résignation, échanger plus sûrement le trône périssable qu'il perdait contre un règne éternel. Le docteur Olivarès, ayant instruit don Carlos de l'irréremédiable gravité de son mal, ce prince n'hésita pas à faire appeler F. Diègue de Chaves, son confesseur ordinaire, et non content des témoignages qu'il donna de ses sentiments catholiques, il voulut y joindre encore les actes de son public et sincère repentir. Grand et sublime pour la première fois de sa vie au moment de sa mort, il envoya ce religieux et le docteur Suarès de Tolède, son premier aumônier, demander en son nom pardon au roi son père. Philippe II le lui accorda, et joignit à ses paroles sa bénédiction. Il autorisa le prince à dicter son testament; il remplit ce devoir et s'occupa de ces soins le 21 juillet.

Pendant ces tristes préliminaires de la catastrophe suprême, le procès de don Carlos, tout préparé pour la conclusion, ne recevait point son dernier sceau. Des historiens égarés par de fausses apparences et animés par la haine religieuse, des romanciers habiles poussés par le besoin de rencontrer des crimes pour intéresser davantage au malheur, ont prétendu que la fatale condamnation avait été prononcée; ils ont même voulu qu'elle ait été exécutée, seulement ils ont varié dans la forme de l'arrêt et dans le choix du supplice.

Watson, écrivain protestant, dit avec vérité que bien des princes et la noblesse espagnole sollicitèrent l'élargis-

sement de don Carlos, qui leur fut impitoyablement refusé; mais il ajoute faussement que son père le livra au saint-office et exigea son arrêt de mort, et que sous le voile de cette odieuse condamnation on lui fit avaler du poison, dont il mourut quelques heures après ¹.

Selon Saint-Réal, les effets de drogues homicides longuement mêlées dans ses aliments et dans ses breuvages, répandues sur son linge et sur ses habits, ne purent assez promptement triompher de sa jeunesse et de sa force. Le roi, comprenant alors que cette lente exécution d'une cruelle sentence laissait des chances à la vie et à la vengeance de sa victime, fit prévenir don Carlos qu'il lui laissait pour toute grâce le choix de son genre de mort ².

Par déférence pour un avis secret dont on dit que la reine Élisabeth fut l'auteur, il aurait demandé Philippe II à ce moment suprême, et comme ce prince approchait, et qu'on lui eut annoncé son père, il répondit : *Annoncez-moi mon roi.*

Dans cet entretien, don Carlos, sans rien perdre de sa dignité, aurait demandé grâce pour sa vie, et rappelant au Roi Catholique que son sang coulait dans ses veines, celui-ci lui aurait répondu basement : « *Quand j'ai du mauvais sang, je le fais tirer à mon chirurgien* ³. »

Une autre parole non moins féroce est prêtée à ce souverain. Le moment de l'exécution étant arrivé, on aurait proposé de la différer par respect pour la fête de Saint-Jacques, que l'on célébrait le lendemain. Le roi, rejetant tout délai comme il avait refusé toute grâce,

¹ *Histoire de Philippe II*, tome II, page 23.

² Mathieu, *Histoire de France*.

³ *Don Carlos condamné à mort par son père*, page 490.

aurait dit à ses conseillers que tous les jours étaient bons pour l'exécution de la justice divine, et qu'il était ravi d'avoir pour spectateur un aussi grand patron que saint Jacques ¹.

Don Carlos, dit un autre historien, fut étranglé par quatre esclaves, dont deux le tenaient pendant que les autres le serraient avec un lacet de soie ².

Un auteur moins croyable encore prétend que le bourreau qui l'étranglait lui criait : *Taisez-vous, taisez-vous, seigneur, ce que l'on fait est pour votre bien* ³. Ironie barbare comme le supplice était infâme; elle est impossible à admettre, même en acceptant le roman de la condamnation : quelque sanglante que soit d'ailleurs la mémoire de Philippe II, elle ne peut être tachée par la bassesse d'un pareil fait. L'orgueilleux caractère de ce prince n'aurait pas souffert un supplice avilissant pour son fils, et moins encore qu'une bouche abjecte en comblât l'humiliation par l'injure.

Don Carlos, suivant un auteur plus élevé dans ses fictions, mais non pas mieux instruit, se mit au bain, et s'étant fait ouvrir les veines des bras et des jambes, il commanda que tout le monde sortît; puis prenant dans sa main un portrait de la reine en miniature qu'il portait toujours pendu au cou, et qui avait été la première cause de son amour, il demeura les yeux attachés sur cette fatale peinture, « jusqu'à ce que les frissons glacés du trépas le surprirent dans cette contemplation, et que son

¹ *Don Carlos condamné à mort par son père*, page 192.

² Mathieu, *Histoire de France*.

³ Saint-Évremond, discours. — *Don Carlos condamné à mort par son père*, page 195.

âme généreuse et élevée étant déjà sortie à demi avec son sang et ses esprits, il perdit insensiblement la vue, et depuis la vie ¹. »

De Thou, réunissant et conciliant ensemble la double pensée du suicide et du supplice, l'exprime ainsi d'après les récits de de Foix et de Pierre Justiniano.

« Don Carlos voulut s'étrangler avec un diamant qu'il mit dans sa bouche, mais ses gens vinrent assez tôt pour l'en empêcher. Philippe, voyant que son fils était d'un caractère que ni la raison ni les châtimens ne pouvaient changer ou adoucir, en conféra encore une fois avec le saint-office, et jugea à propos, pour prévenir la mort qu'il voulait se donner à lui-même, de le faire condamner par un juge légitime ; mais, afin de sauver l'honneur du sang royal, l'arrêt fut exécuté en secret, et on lui fit avaler un bouillon empoisonné dont il mourut quelques heures après ². »

Triste condition de l'histoire d'offrir des incertitudes et des contradictions sur le sort des personnages les plus éminents, et que l'époque de leur existence, les actes importants de leur vie semblaient devoir sauver de l'ignorance et défendre contre l'erreur. En citant au sujet de Philippe II et de don Carlos les anecdotes qui précèdent, bien loin de prétendre leur donner aucune autorité, nous avons l'intention de les combattre par les faits. Notre seule ambition a été de prouver le scrupule de nos recherches et l'impartialité de notre opinion.

Avant d'enregistrer la relation véridique des derniers moments et de la mort de l'infant, il faut encore offrir à

¹ Don Carlos, *Nouvelle historique*, page 431. — Saint-Réal.

² *Histoire de France*, tome IV, page 72.

la critique la pièce qui semble la plus imposante en faveur de la condamnation et de l'empoisonnement de don Carlos, celle sur laquelle furent basés sans doute les romans, plus ou moins ornés de variantes, qui veulent que cette mort ait été violente et l'œuvre de la sentence de son père.

Antonio Perez avait été ministre de Philippe II, puis le négociateur de ses amours auprès de la princesse d'Eboli; devenu son rival, il fit mettre à mort Escovedo, qui avait découvert ses pratiques et ses triomphes personnels, de peur que ses succès ne fussent dénoncés par ce dangereux témoin. Ses crimes le trahirent, et, poursuivi, condamné par le roi son maître, il évita un sort non moins grave peut-être que son jugement en fuyant en France, puis en passant en Angleterre, où le roi Henri IV et la reine Élisabeth lui firent l'accueil non pas que mérite la vertu, mais que dicte l'intérêt.

Échappé au bourreau, il fut encore poursuivi par des assassins soudoyés, et, disputant sa vie au poignard après l'avoir sauvée de l'échafaud, il trahit les secrets du prince qu'il avait servi. Sous l'empire de la frayeur et de la haine, sous l'inspiration de la vengeance, il n'oublia rien pour livrer au mépris le caractère de Philippe II. La relation de ses malheurs, ses lettres, ses entretiens, furent empreints de la tristesse de son cœur, de l'aigreur croissante de son caractère, de la haine qu'il avait vouée au Roi Catholique. Le mal qu'il souhaitait à l'Espagne et à son maître conduisit sa plume et soutenait son reste de vie¹. Ce fut poussé par de tels instincts et par de telles passions, qu'avide de croire au crime, lorsqu'il s'agissait

¹ M. Mignet, *Antonio Perez et Philippe II*.

du roi son ancien maître, et non moins pressé de le divulguer pour retarder, en 1597, la paix que Philippe II s'apprêtait à conclure avec Henri IV, il écrivait à Guillaume du Vair la relation suivante de la mort de don Carlos :

« Durant ceste prison, dit-il, les regrets de ce prince étoient toujours plus violents, si bien que don Ruy Gomez et les autres du conseil estroit ne cessoient jamais de prier le roy de nettoyer cette affaire. S'il estoit innocent, de le remettre en liberté; si, au contraire, il estoit coupable, d'user des remèdes qu'il y vouloit apporter, sans les faire plus longuement tremper en cette captivité, de crainte qu'ils avoient qu'il n'échappast, comme il estoit extrêmement rusé, et qu'il ne les ruinast peu après, ou bien que si durant cette captivité il venoit faute du roy, il ne se voulust venger sur eux du tort qu'il présupposoit recevoir.

» Finalement, le roy ne pouvant mieux se délivrer de cette importunité et de ce soin, trouvant que véritablement il étoit coupable, et que difficilement il pouvoit échapper sans ruiner son père et l'État tout ensemble, s'étant bien résolu avec les casuistes et les inquisiteurs que légitimement on le pouvoit punir en sa vie, il fut condamné par l'avis de son conseil.

» Et pour ne faire un tel acte trop ouvertement, il fut ordonné que durant quatre mois on luy donneroit une potion si lente, laquelle seroit distribuée en tous ses repas, qu'insensiblement il perdrait les forces et la vie, sans qu'il semblât qu'elle eût été précipitée par aucune violence, ce qui fut exécuté ¹. »

¹ Bibliothèque Impériale, Dupuy, reg. 661, folio 49.

Tout au contraire de la relation précédente, M. de Fourquevaulx, instruisant ses maîtres de la mystérieuse catastrophe qui mettait toute l'Espagne en deuil, n'impute qu'à l'infant sa triste fin.

Dès le 21 juillet il mandait au roi, dans un dernier bulletin :

« Sire, le prince d'Espagne a porté sa patience le plus qu'il a pu, mais voyant qu'en sa captivité n'y a nulle fin, s'est opiniâtré de ne vouloir point manger, et y a huit jours qu'il n'a mangé que quelques prunes : on dessert la viande tout entière de devant luy. De sorte qu'il est bien vrai qu'on le nourrit maintenant de confections, nommément d'une qu'ils appellent alquiermes. Et ce matin l'ont fait confesser, doutant qu'il meurre de foiblesse, car d'autre mal n'a, il n'y a point de fièvre; le roy son père en est bien marri, car s'il mouroit, le monde en parleroit diversement, et s'il vivra, j'entends qu'on lui répare le château d'Arevalos pour l'y loger au large et en seureté ¹. »

Cinq jours plus tard, le 26 juillet 1568, la catastrophe était accomplie, et M. de Fourquevaulx écrivait à Catherine de Médicis :

« MADAME,

» Parce que la reyne votre fille s'est trouvée faschée de la migraine et évanouissements ces deux ou trois jours, elle n'a pu vous escripre, comme Sa Majesté m'avoit promis; qui est cause que ma dépêche du 21 n'est partie

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 346, folio 1391.

jusques à présent, car aussi l'extrémité de vie où le prince d'Espagne se trouvoit m'a fait retenir ma dicte dépêche, attendant sa fin, qui fut hier matin, entre douze et une heure après minuit.

» La cause de sa mort procède de ce qu'il étoit souvent trois et quatre jours sans manger, et puis il mangeoit tant à la fois qu'il n'en pouvoit plus, et toujours buvoit de l'eau avec la neige en grande abondance, se couchant nud sur les carreaux, et faisant maints autres désordres pour mourir jeune, comme il est mort, et par l'excès dernier il a demeuré sept ou huit jours sans vouloir manger sinon des prunes crues, et toujours buvant l'eau avec neige, qui l'a rendu si foible que, quand il a voulu manger, il n'a pu. J'entends que le roy son père en donne présentement avis à l'empereur par ce courrier exprès, et croy qu'il luy escripra, que l'impératrice n'a que faire de réserver madame la princesse sa fille pour son fils, comme elle disoit vouloir faire, et n'y aura plus lieu de s'excuser là-dessus. Son corps fut hier au soir porté et déposé en l'église de Saint-Dominique el Real, pour le porter quelque jour à l'Escorial. Les ambassadeurs ont été appelés à l'enlèvement, et moi, comme les autres, avec le grand deuil et chaperon à l'espagnole. Les princes de Bohême alloient après le corps vêtus de crêpe jusques à terre, et un chapeau de drap, disant que c'étoit le deuil à l'allemande. Toute la cour l'a pris, et moy et ma famille pareillement; encore ne laissent les Espagnols de dire que tous les Français sont bien aises dudict trépas.

» Je m'asseure qu'il plaira à Vos Majestés faire démonstration qu'il est autrement, et à ces fins n'y seront épargnés le deuil ni les honneurs et cérémonies, pour contenter

la reyne votre fille, qui m'a commandé vous supplier de faire en sorte que l'Espagne sache qu'il vous déplaît que le Roy Catholique ait perdu son fils, car de tous les peuples que j'ay jamais vus ici pratiquer, cestuy-cy est celluy qui fait le plus grand cas des choses extérieures et de belle apparence.

» De Madrid, le 26 juillet 1568 ¹. »

Llorente, cet historien si prévenu quand il s'agit de l'inquisition et de Philippe II, est non moins positif et bien plus circonstancié encore dans ses détails. Il les disculpe l'un et l'autre de cette mort et d'un tel jugement. Plus éclairé dans cette question que Fourquevaux, puisque de nombreuses études avaient précédé ses recherches sur ce fait, il ne tient compte des accusations de ses devanciers que pour les démentir; il les enregistre et les détruit. Non-seulement, dit-il, les pièces du procès ne parlent d'aucune sentence, mais encore elles n'indiquent aucune résolution du roi : une note du secrétaire de la commission termine son travail par ces mots : « Cette procédure en était là lorsque le prince mourut *de sa maladie*, ce qui fit qu'on ne rendit aucun jugement. »

Il dit ailleurs que la réunion des détails sur cet événement porte dans l'esprit la conviction intime que la mort de don Carlos s'est présentée avec tous les caractères d'une mort naturelle, et que le malade lui-même l'a regardée comme telle ².

Pour revenir de la discussion aux détails historiques,

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{223}{1}$, 351 lettres, folio 1400.

² Llorente, *Histoire de l'inquisition espagnole*, tome III, pages 171 et 178.

nous trouvons toujours dans le même auteur que le 22 et le 23 juillet l'agonie du prince se déclara interrompue par des intervalles de calme et de lucidité qui lui laissaient écouter les exhortations des religieux qui l'entouraient. Rétablissant la vérité de la suprême entrevue du père et du fils, si cruellement défigurée par Saint-Réal, Llorente apprend au lecteur que Philippe II, sachant que les derniers moments approchaient, retrouva pour son fils la tendresse qu'il avait éprouvée lors de l'accident d'Alcala. Il voulut alors renouveler lui-même à don Carlos la bénédiction que trois jours plus tôt il lui avait envoyée par son confesseur et par son premier aumônier. Il prit l'avis de ses ministres, qui s'inclinèrent devant cette religieuse et paternelle pensée. Elle rencontra moins d'encouragement chez les prêtres qui environnaient don Carlos, ils craignaient que dans son état de faiblesse la vue du Roi Catholique ne ramenât quelques inquiétudes dans son esprit et quelque trouble dans ses idées.

Philippe II hésita devant cette objection ; mais dans la nuit du 23 au 24 juillet, ayant appris que le prince était à la dernière extrémité, il se rendit dans son appartement, et étendant les bras entre les épaules du prince d'Evoli et du grand prieur, il lui donna une deuxième fois sa bénédiction sans être aperçu, et se retira tout en pleurs ¹.

Cette même nuit, à quatre heures du matin, don Carlos rendait le dernier soupir.

La décomposition des traits qu'entraîne une mort violente fut loin d'être constatée après le trépas de don Carlos.

¹ Llorente, *Histoire de l'inquisition espagnole*, tome III, page 479.

« Je lui ai veu le visage, mande M. de Fourquevaux, quand on dépositoit son corps aux religieuses de Saint-Dominique, lequel n'étoit aucunement défaict de la maladie, sinon qu'il étoit un peu jaune; mais j'entends qu'il n'avoit que les ossements par le surplus du corps. On a opinion que cette mort a tiré le Roi Catholique hors de plusieurs soucis. Il pourra sortir de son royaume à sa volonté, sans danger d'y survenir sédition en son absence ¹. »

Non content d'apprendre cette grande catastrophe à tous les souverains de la chrétienté, le roi d'Espagne, distinguant par une faveur toute particulière le duc d'Albe, qu'il avait établi et maintenu dans le gouvernement des Pays-Bas, daignait lui adresser la lettre suivante :

« Mon cousin ayant été, Dieu servy, contraint de prendre de sa part mon très-cher et très-aimé fils, pourrez considérer en quelle douleur et tristesse je m'en retrouve. Son trépas est advenu le 24 de ce moys, après avoir trois jours auparavant reçu avec grande dévotion les saints sacrements, et avoir fait une fin tant chrétienne et avoir telle repentance et contrition, que ce m'a esté beaucoup d'allégement et consolation en ce travail. Car j'espère de la miséricorde de Dieu qu'il l'a appelé, et qu'il jouit perpétuellement de lui, et qu'il me donnera sa faveur et ayde, afin qu'en me conformant avec sa divine volonté, je porte et passe cette tristesse avec le cœur et patience chrétienne qu'il convient. Vous me ferez plaisir de le faire entendre, et faire faire en mes pays de là les services, ob-

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 350, folio 4398.

sèques et démonstrations en choses de cette qualité coutumières : escriivant aussi et en chargeant les prélats et autres de l'état ecclésiastique et religieux de prier Nostre Seigneur pour son âme et pour la direction et enchaînement de mes affaires et négoce à son saint service, et de dire et célébrer et faire célébrer les messes, oraisons et autres choses au service divin appartenant, en quoy vous et eux me ferez plaisir et service bien agréable, etc., etc.

» De Madrid, ce 26 de juillet 1568 ¹. »

Les lettres de Philippe II annonçant ce triste événement ne se bornèrent point à celles qu'il écrivait au pape, aux souverains, aux grands d'Espagne le plus en faveur. Il annonça sa mort aux corps éminents qu'il avait informés de sa résolution. Alors, tout en l'accusant, il avait évité de le déshonorer; il n'hésitait pas aujourd'hui à louer sa fin courageuse et chrétienne, et à donner sur la piété, l'amendement et la résignation de ses derniers jours des détails dignes de l'admiration de l'Espagne entière. Rien ne fut caché, ni dans l'heure de sa mort, ni dans le principe et les progrès de sa maladie. Si, pour l'honneur de la vérité, il fallut appeler la réprobation publique sur les causes de cette fin volontairement provoquée, le même honneur exigea que de grandes réparations fussent données pour une mort si différente de la courte et coupable vie du prince.

Des obsèques magnifiques, des prières solennelles, des oraisons funèbres furent accordées à ses restes, à son âme, à sa mémoire. La religion, comme le cœur de

¹ Bibliothèque Impériale, fonds Dupuy, reg. 21, folio 120.

Philippe II, n'hésitèrent pas devant aucun des hommages et aucune des réparations dues à son malheureux fils.

Telle est la vérité sur cette mort tant controversée et racontée par des historiens, la plupart protestants, avec des détails également dramatiques et controuvés. Il est même à ce sujet une version plus romanesque encore. Nous n'avons pas cru devoir la ranger parmi les récits qui méritent une réfutation sérieuse. Elle est celle que dicte une haine habile pour environner de perturbation ou de troubles le trône des rois qu'elle veut ébranler. La curiosité et la crédulité populaires accueillent avidement de tels mensonges. Elles se plaisent au scandale et elles aiment le mystère. Don Sébastien, roi de Portugal, fut, comme don Carlos, l'objet d'une telle fiction. L'ardente inimitié dont le roi Philippe II était l'objet, surtout en France, cherchait à multiplier autour de lui les aventuriers dont elle faisait des victimes ou des héros.

Une relation imprimée deux fois en 1596, l'une à Paris, l'autre à Poitiers, a recueilli ces bruits. D'après elle, don Carlos, condamné à mort par son père, aurait rencontré dans les quatre exécuteurs de son arrêt une miséricorde due plutôt à leurs calculs qu'à leur conscience et à leur compassion. Deux d'entre eux, le prince d'Eboli et le comte de Chinchon, réfléchissant combien l'esprit humain est muable, et combien celui de Philippe II était terrible dans ses variations, craignirent que ce roi ne vînt un jour à se repentir de ses cruautés paternelles, et à tourner sa colère contre les trop fidèles exécuteurs de sa sentence. Ils arrachèrent à don Carlos le serment du silence et de l'obscurité, et l'abandonnèrent à son sort. Le prince se serait retiré dans le bourg de Madrigal, et le métier de

pâtissier aurait soutenu son existence jusqu'à ce que, confiant ses malheurs et sa qualité à son confesseur, à dona Anne d'Autriche, fille bâtarde de don Juan d'Autriche, et religieuse en un couvent voisin, au marquis de Penha-fiel, dévoué à sa mémoire, il reçut d'eux des secours proportionnés à sa naissance. Mais le bruit de son existence venant à se répandre par le zèle indiscret de ces amis, le supplice du prêtre, l'incarcération de la religieuse, l'étroite captivité du prétendu don Carlos, auraient été la conclusion d'une destinée vouée au malheur¹. Cette version, d'une spécialité toute romanesque, ne méritait pas de prendre place parmi celles que le nom de leurs auteurs ou la popularité qui les a distinguées recommandent à la critique. Mais elle ne devait pas être omise, son invention prouvant une fois de plus combien l'imagination s'est exercée sur le compte de don Carlos, et toujours aux dépens de Philippe II.

Jean de Ferreras, Strada et divers auteurs sans aucun préjugé, sans nulle autre passion que celle de la justice, ont porté sur la mort de don Carlos le jugement que nous avons exprimé. Plus que ces illustres écrivains, nous sommes fondé dans notre appréciation, puisqu'ils ne semblent pas avoir connu les pièces que nous avons citées. De leur temps déjà la calomnie établissait ses versions criminelles. Ferreras ne craint pas de les rapporter avec la contestation, nous dirons même la victorieuse contradiction qu'elles méritent². Strada, concluant comme nous par l'innocence de Philippe II, fait allusion en ces

¹ Le pâtissier de Madrigal en Espagne estimé estre don Carlos, fils de Philippe II.

² *Histoire d'Espagne*, tome IX, page 552.

termes aux récits que les siens ont combattus : « Je sais que ces faits tels que je les ai relatés ne plairont pas à ceux qui, sans aucune distinction du mensonge et de la vérité, saisissent avidement le côté le plus atroce des événements. » *Scio hæc, uti enarrata sunt à me, non placitura iis qui atrociora quæque avide arripiunt, sine ullo veri falsique respectu* ¹.

¹ *De bello Belgico*, livre VII, page 441. Romæ, 1635.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME.

TRISTESSE ET MORT DE LA REINE ÉLISABETH.

La mort prématurée de don Carlos inspira à la reine d'Espagne des regrets dignes de la compassion qu'elle avait accordée à l'illustre captif. Elle n'avait pas cessé d'éprouver un tendre intérêt pour ce prince, dont souvent elle semblait être l'idole, et dont elle était presque devenue la mère après avoir été sa fiancée. Elle donna à cette fin tragique des témoignages ostensibles et publics de sa sincère douleur.

M. de Fourquevaux, que sa position d'ambassadeur et que sa faveur à la cour de France rendent tout à la fois un narrateur officiel et intime, rend compte à Catherine de Médicis des suites de la mort de don Carlos, de ses impressions à ce sujet.

La cour en prit le deuil comme s'il eût été question du Roi Catholique lui-même. Philippe II avait prescrit impérieusement ce témoignage de respect et de regret. La reine surtout, pour laquelle cette perte était une *perte très-utile autant que pour les siens, portoit le deuil à l'espagnole*, et il ajoutait encore à ses grâces et à sa beauté : *il faisoit bon la voir en ce royal costume*, dit le narrateur. L'intérêt public se reportait sur elle avec un double empressement; on attendait d'elle seule la lignée qui devait régner sur l'Espagne, et si elle était *aimée et vénérée avant la mort du prince son beau-fils, elle le devenoit maintenant au double*. Tous les obstacles, toutes les difficultés, toutes les incertitudes étaient tranchés : bon gré, mal gré, il fal-

lait que le prince qu'elle portait dans son sein, ou qu'elle porterait bientôt après, espérait-on, fût le roi de l'avenir. Tous les yeux se tournaient vers elle, et les courtisans qui partageaient leur encens et leurs adulations entre la reine et l'infant, qui se ménageaient plus habilement que loyalement pour toutes les éventualités, n'auraient plus qu'une idole. Les maisons royales de France et d'Espagne allaient se trouver liées par le sang et par l'amitié, résultat non moins favorable à la paix et à la prospérité publique qu'au bonheur intime des deux cours ¹. Tels étaient les avantages incontestables de la mort de don Carlos.

Fourquevaulx les énumérait à Catherine de Médicis. De plus, la reine Élisabeth faisait solliciter sa mère de donner à ce trépas des témoignages de regret : ils serviront, ajoutait l'ambassadeur, à resserrer encore l'amitié qui existe entre les deux rois.

Ces tragiques événements ne tardèrent pas à être suivis dans les Pays-Bas de scènes plus sanglantes encore, et dont il ne nous appartient pas de soulager la mémoire de Philippe II. L'intercession de la douce reine d'Espagne ne put rien contre les instincts du Roi Catholique, ni contre les influences qui le dominaient.

Le duc d'Albe, digne ministre d'un despote, faisait au nom de son maître tomber les plus nobles têtes des Pays-Bas, et des flots d'un sang moins illustre sans doute, mais non moins pur, étaient versés autour d'elles sous le prétexte de la foi, mais par l'instinct de la cruauté et pour la cause de l'ambition.

Lamoral, comte d'Egmont, et son cousin Philippe de

¹ Voir à l'appendice le n° 76.

Montmorency, Nivelles, comte de Hornes, finissaient leurs jours sur l'échafaud. Aux batailles de Gravelines et de Saint-Quentin, l'ingrat Philippe II leur avait dû la gloire et le succès de ses armes. L'ambassadeur de France, assistant de loin au supplice du comte d'Egmont, écrivait au roi Charles IX, qu'il venoit de voir cheoir la tête de celui qui deux fois avoit fait trembler le royaume de France ¹.

La mort de ces deux héros donna tort à tous les chefs d'accusation qui avaient entraîné leur arrêt. Le 5 juin 1568, ils finirent en catholiques, assistés et confessés par Martin Rithove, évêque d'Ypres; ils finirent en sujets fidèles, protestant au roi par lettres et par serments, peu d'heures avant leur supplice, d'un dévouement qui n'avait point reçu l'atteinte qu'on leur reprochait calomnieusement. S'ils étaient coupables, ce n'était point, disaient-ils, de rébellion, mais d'un zèle pour la grandeur du roi et pour sa justice, que n'avaient point compris des lieutenants indignes de sa confiance ².

En vain l'empereur Maximilien, la duchesse de Parme, les États de Hollande, les grands seigneurs de ce royaume, s'adressèrent-ils à l'équité de Philippe II, à ses intérêts eux-mêmes mieux entendus et mieux servis; en vain la comtesse de Hornes et la comtesse d'Egmont firent-elles appel à sa clémence, celle-ci pour son époux, celle-là pour un fils; en vain la reine d'Espagne joignit-elle ses prières à tant de remontrances et à tant de larmes, rien ne toucha le cœur impitoyable du monarque auquel ne parlaient ni la faveur dont l'empereur son père avait

¹ Strada, *De bello Belgico*, livre VII, page 459.

² *Mémoires pour l'histoire de Flandres*, tome I, page 261.

honoré le comte de Hornes, ni le souvenir des services qu'il avait personnellement reçus de ces deux seigneurs.

Il lui fallut leur sang : mais de ce sang naquirent de nouvelles haines, des soulèvements plus acharnés que jamais, et enfin l'indépendance de ces belles provinces qui ne purent soutenir un joug que tant d'excès rendirent exécré¹.

Nul doute que la reine d'Espagne ne souffrît cruellement de ces fureurs du pouvoir masquées sous l'ombre du zèle de la foi, et sous le prétexte des droits de l'autorité souveraine et légitime. Ils comblèrent les chagrins que lui avaient causés la captivité et la mort de don Carlos.

Elle était languissante depuis longtemps, avec des alternatives de défaillances et de santé dont s'inquiétait Catherine de Médicis. Chaque semaine l'ambassadeur de France informait la reine sa mère de son état, et s'efforçait de calmer ses appréhensions.

En mère tendre et en reine prévoyante, Catherine de Médicis cherchait à inspirer la confiance et conseillait les soins à sa fille bien-aimée. Elle écrivait à M. de Fourquevaux : « Dites à la reine ma fille que je la prie de se bien garder, et qu'elle pense, si Dieu lui donne un fils, que cet heur et bien ne sera pas à elle seule, mais à toute la chrétienté, et à ce royaume principalement, et en particulier à sa vieille mère, qui avant de mourir aura eu ce contentement de se voir grand'mère (lorsque le roi son frère en aura aussi un) des deux plus grands rois de la chrétienté, et ne le dictes qu'à elle². »

¹ *Mémoires pour l'histoire de Flandres*, passim. — Watson, *Histoire du règne de Philippe II*, tome II, pages 44 et suivantes.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 325, folio 1309.

Mais le développement de la grossesse d'Élisabeth amena celui de sa maladie. Les approches de son terme furent celles de sa fin, et dans cette lutte entre la maternité et la mort, la mort fut la plus forte, et détruisit son fruit, sa vie et sa fortune.

Le roi d'Espagne l'envoyait des soins qu'il lui avait toujours prodigués. Sans aller chercher dans son cœur et dans sa tendresse des instincts et des inspirations dont nous avons la certitude et les gages, il nous suffirait, pour croire à sa sollicitude, des conseils de son ambition et des intérêts de sa politique. La naissance possible d'un prince consolidait sa puissance et comblait son orgueil. Il n'aurait pas manqué, en le voyant venir au jour, de reconnaître et de célébrer le dédommagement et la consolation que la Providence accordait à la perte récente de don Carlos. Il aurait compris et dit que le ciel se chargeait de récompenser sa sagesse et sa résignation dans cette grande épreuve de sa vie; car, tout haut placé que fût Philippe II par son trône, tout isolé qu'il fût par la crainte de ses courtisans, il tenait toujours une oreille attentive et ombrageuse ouverte et inclinée vers les bruits du monde. Les bouches qui prononçaient son nom uni à celui de son fils, et qui les rapprochaient par un récit criminel et ténébreux, n'avaient pas pu parler si bas que leurs accusations n'eussent été entendues du souverain. Un fils venant au monde aurait été non-seulement le soutien immédiat de la puissance du roi, mais encore la réponse céleste à toutes ces voix ennemies qui criaient malédiction.

La possibilité morale manque donc autant à un nouveau crime que les preuves matérielles; elles sont toutes accumulées au contraire pour justifier le roi d'Espagne

de cette accusation ; ce n'est pas que nous nous posions en champion de Philippe II. Si nous reconnaissons ses talents et sa grandeur, nous n'entendons point célébrer son caractère, justifier toutes ses entreprises, ni l'ammistier de ses crimes. Nous l'abandonnons au jugement juste et sévère que la postérité, que son siècle lui-même, porteront sur son règne et sur lui. Mais la réprobation méritée par ses actes ne donne point de droit à la calomnie, et, dans un temps où les circonstances atténuantes ont un si grand poids sur tous les jugements humains, il est bon de les admettre, lorsqu'au nom de la justice et de la vérité elles réclament une place devant le tribunal de l'histoire.

Du reste, ce n'est point à elles que nous prétendons recourir à l'occasion de la mort d'Élisabeth. Il nous suffira de nier toute participation de Philippe II à cette catastrophe, après avoir établi l'intérêt de sa politique comme celui de sa réputation et même celui de son cœur à sa conservation.

Les preuves officielles parleront d'elles-mêmes, et composeront tout le plaidoyer.

Il est vrai qu'Antonio Perez, cet ennemi sans mesure de Philippe II, après avoir été son rival sans respect et son courtisan sans conscience, l'accuse à la face de l'univers de tous les crimes qui peuvent souiller une mémoire et la vouer à l'exécration universelle.

Antonio Perez, servi dans sa haine par les secrets d'État et les secrets d'alcôve qu'il avait possédés, dénonçait et trahissait Philippe II dans toutes les cours. Il ne se sauvait du poison que le roi d'Espagne répandait autour de lui, et des poignards qu'il dirigeait de loin sur sa poi-

trine, que par une protection achetée au prix de ses trahisons et de ses calomnies.

Il animait les Provinces-Unies à la révolte contre l'Espagne; il était l'âme des traités qui allaient lier la France et l'Angleterre contre cette dangereuse et redoutable puissance. Au besoin, et selon les conseils de la vengeance qui l'inspirait contre Philippe II, il se promettait de vendre les intérêts de la France à l'Angleterre, d'abuser de la confiance de Villeroy pour servir l'amitié du comte d'Essex ¹, ou bien encore de reporter à Henri IV les secrets d'Élisabeth. Son seul but constant était la ruine du Roi Catholique, et sa politique machiavélique trouvait bons tous les instruments et toutes les inventions qui servaient un tel dessein.

Tel est l'homme sur la foi duquel l'histoire a reconnu Philippe II coupable de la condamnation de don Carlos et de l'assassinat d'Élisabeth. En 1594, à l'époque où ses machinations actives contre sa patrie le conduisaient de France en Angleterre, il publiait, à l'adresse de toutes les nations européennes, une dénonciation formidable contre Philippe II. Tous ses actes, tout son langage, concouraient à ajouter le mépris et l'horreur à la haine et à la crainte qu'inspirait le despote espagnol.

C'est pour servir ces intérêts et ces passions qu'il écrivit alors le récit suivant. Sans prononcer le mot poison, il en indique l'emploi; du moins il respecte la réputation de la reine et laisse intacte sa vertu, malgré l'usage et l'amplification que certains auteurs ont faits de ces détails :

« Après la mort du prince, fils du roy, de la personne

¹ M. Mignet, *Antonio Perez et Philippe II*, page 316.

duquel le roy avoit eu tout plein de jalousie, non-seulement pour l'État, mais aussi pour la reine, laquelle avoit été accordée en mariage à son dict fils plutôt qu'à soy, le roy voulut s'en défaire aussi, et ce qui le précipita fut qu'un marquis del Pozzo, faisant l'amour à une des filles de la reine, vint si avant qu'il eut le crédit d'entrer de nuit quelquefois dans le quartier de la reine pour aller voir sa maîtresse; ce qu'estant découvert, le roy moyenna que certains gentilshommes, ses confidens, se déguiseroient en gueux et allassent dormir sous une halle qui correspondoit aux fenêtres du costé de la reine, où s'étant aperçu du galant lorsqu'il descendoit tout vestu de blanc, et l'ayant suivi et vérifié qu'il étoit celui dont on se doutoit, le malheur voulut qu'en une course de bague la reine, étant à sa fenêtre, laissât cheoir par mégarde un mouchoir, qui fut recueilli par le même.

» Tout cela ensemble augmenta le soupçon qu'on avoit sur la personne de la reine, et fit qu'on épiât pour la deuxième fois quand il en sortiroit de nuit, qu'on le daguât criant toujours : *Assi muge el traydor*. De quoi il ne se fit point de bruit; mais le roy moyenna que la duchesse d'Albe, première dame d'honneur de la reine, vieille matrone, et laquelle étoit sa gouvernante, vint un matin éveiller la reine, et luy dire que les médecins trouvoient bon qu'elle prît une petite médecine pour se décharger un peu d'humeur, et qu'autrement elle ne sauroit sauver son fruit.

» Ce qu'elle rejetta fort loing, disant qu'elle ne se porta jamais mieux, et qu'elle ne le pouvoit faire en l'état de grossesse où elle étoit. La duchesse insistoit toujours, disant que cette lune ne se pouvoit passer sans

prendre cette médecine, puisque les médecins le trouvoient bon.

» Sur ces disputes voilà entrer le roy avecque sa robe de chambre, qui ne couchoit pas loing de là, lequel, s'étant enquis du sujet de la dispute, donna du commencement tort à la duchesse; enfin, ayant ouï les raisons qu'elle alléguoit, commença à persuader la reine à même fin. Laquelle résista longtems et par raison et par refus tout à fait; mais enfin le roy lui dit que puisqu'il importoit à l'État, il falloit qu'elle passât par là, et prenant le vase de sa main le lui présenta et lui fit boire, et dans trois ou quatre heures après elle se blessa d'un fils qui avoit tout le crasne de la teste brûlé, et mourut quant après ¹. »

M. de Fourquevaulx, complet, exact et fidèle dans son récit, donne à Catherine de Médicis d'autres et nombreux détails sur la mort de la Reine Catholique. Les historiens les plus instruits et les plus impartiaux eux-mêmes, de Thou, Ferreras, Strada et autres, conviennent que cette fin fut naturelle, exempte de toute participation coupable; mais ils semblent avoir ignoré les particularités touchantes qui élèvent encore la mort d'Élisabeth au-dessus de sa vie, qui font presque une grande sainte de cette grande reine, qui remplacent sa couronne passagère par l'auréole éternelle. Ce récit naïf ne saurait être égalé par aucun éloge, et c'est lui que nous donnons pour conclusion d'une vie dans laquelle nous n'avons rencontré aucune faiblesse ni aucune tache.

L'exercice de la piété, la pratique de toutes les vertus,

¹ Bibliothèque Impériale, Dupuy, 661, folio 21.

l'essai et l'emploi d'une bienfaisante influence la remplirent tout entière; née sur le trône de France, élevée sur celui des Espagnes, Élisabeth put envier peut-être un sort plus heureux, mais non pas une destinée plus noble ni plus haute. Elle jugea les biens de ce monde et ses grandeurs comme les jugent ceux qui les ont possédés sans y fixer leur cœur. « Elle fit une fort belle fin et d'un courage fort constant, abominant ce monde et désirant fort l'autre ¹. » Elle ne démentit jamais le surnom d'Irène, ou de princesse de Paix, qu'elle avait reçu en entrant en Espagne; les larmes et l'admiration qu'elle obtint pendant sa vie et à sa mort ont été trop peu signalées, trop peu recueillies par l'histoire; puissent-elles être renouvelées par le récit qui va suivre et qui termine ce livre! S'il ne nous appartient pas de nous en enorgueillir, nous nous applaudissons seulement du bonheur de sa découverte, et nous rendons hommage en le transcrivant aux soins qui l'ont amenée ² :

« MADAME,

» Plût à Notre Seigneur que la très-mauvaise nouvelle qui m'est force de vous escrire ne fût point advenue, encore que ce fût au prix de ma pauvre vie, ou bien qu'autre de vos serviteurs que moy tint ce lieu pour vous la faire entendre. Il est donc ainsi, madame, que l'opinion qu'on a eue il y a quelques moys de la fâulce graisse de la reine votre fille, luy fait user d'infinis remèdes

¹ Brantôme, édition de Paris, 1823, tome V, page 131.

² Nous devons cette communication et celle de la majeure partie des pièces que nous avons citées au concours obligeant du savant directeur du cabinet historique, M. L. Pâris.

pour retenir, qui lui retint si malheureusement ses purgations que, quand elle a été véritablement enceinte, jamais son corps n'a eu huit jours d'entière santé, sans avoir foiblesses de cœur, évanouissements et vomissements. Votre Majesté l'en avoit assez advertie, devant et après, ainsy que j'ai veu, car Sa Majesté me faisoit l'honneur et faveur de me communiquer toutes vos lettres. Il est advenu, madame, que lesdictes foiblesses et vomissements l'ont si étrangement pressée en trois jours, qu'il plût à Dieu la prendre ce jourd'huy sur le point de midi, après avoir avorté d'une fille d'environ cinq mois, bien formée, laquelle a eu baptême, et si le lien eût pu sortir du corps comme avoit fait ladicte fille, Sa Majesté n'en eût pas valu moins. Le roy, son mary, l'avoit visitée le matin devant jour, auquel ladicte dame, parlant en très-sage et très-chrétienne princesse, prit congé de luy pour jamais en cette vie, en langage que reine ne parla onc de meilleur cœur ni plus sainement, luy recordant en après Mesdames ses filles l'amitié de Vos Majestés, la paix de vos royaumes et ses dames, avec autres paroles dignes d'admiration et pour faire fendre le cœur d'un bon mary, comme estoit le seigneur roy. Lequel répondit de même constance, ne pouvant croire qu'elle fût si près de sa fin, et luy accorda et promit toutes ses requêtes et demandes, puis s'est retiré en sa chambre fort angoisseux et triste, selon qu'on m'a dict. Ladicte dame s'étoit confessée et avoit fait son testament cette nuict, et de bon matin luy ont administré le saint sacrement et la sainte onction; car elle les a demandés. Et m'ayant don Jehan Manrique fait savoir ceste extrémité seulement entre cinq et six heures, nous sommes allés chez

elle incontinent, monseigneur de Lignerolle et moy, ma dicte dame nous a soudain reconnus, et m'a dict : « Monsieur l'ambassadeur, vous me voyez en chemin » de déloger bientôt de ce misérable monde pour un » autre royaume plus agréable, où j'espère d'être au- » près de mon Dieu en gloire qui n'aura jamais fin. » Je vous prie dire à la reine madame ma mère et au roy » mon frère que je les supplie prendre patiemment ma » fin, et se contenter de ce qui me contente plus que ne » soit oncq bien ni prospérité que j'ai gousté en ce monde, » c'est de m'en aller vers mon Créateur où j'espère avoir » meilleur moyen de leur faire service, et je prierai Dieu » pour eux et pour mes frères et sœurs qu'il les garde » et maintienne très-longuement en sa très-sainte pro- » tection; vous les prierez de ma part qu'ils prévoient » à leur royaume, afin que les hérésies qui y sont pren- » nent fin, et de mon costé je prie et prierai Dieu qu'il » leur en donne le moyen, et qu'ils prennent ma mort » patiemment en croyant que je suis bien heureuse. » Je luy ai répondu que je m'assurois avec la grâce de Dieu que Sa Majesté vivroit assez longuement pour, de son temps, voir le bon ordre que Vos Majestés sont après à mettre et donner, afin que, selon son désir, Dieu soit servi en France. Elle m'a fait réponse : « Non, non, mon- » sieur l'ambassadeur, je désire bien qu'il soit ainsi, mais » non de le voir, car j'aime trop mieulx aller voir ce que » j'espère et croy de voir bientôt. » Je luy ai, madame, voulu donner courage le moins mal que j'ai sçeu. Elle m'a répondu que je verrois tantôt comme elle tendroit à sa fin sans remède, d'une telle assurance parmy la grâce que Dieu luy donnoit de mépriser le monde et ses gran-

deurs, et d'avoir en lui et en Jésus-Christ toute son espérance, que jamais chose ne lui fut moindre souci que de mourir au bout d'une prière. Je luy ai demandé s'il luy souvenoit de me commander de vous faire entendre quelque particularité; elle a répondu que non, que de vous supplier de sa part au nom de Dieu de ne vous contrister point pour sa perte, car elle s'en alloit avec les bienheureux, qui est tout le mieulx que Votre Majesté et ceulx qui l'aiment luy pourroient désirer : auquel lieu vous attendra pour lorsque Dieu sera servy vous appeler, après vous avoir voullu tirer hors les misères et travaux que Votre Majesté porte pour le bien du roy et de ses bons sujets : me commandant escrire au roy que elle le supplie de se montrer roy et maître, car il doit cela à son royaume et aux siens, vous recommandant, madame, les infantes à tous deux, et autres paroles que je n'ai sçeu retenir d'extrême angoisse où je sentoies, et que j'avois par manière de dire plus grand besoin de consolation que moyen de la donner à ladicte reine; laquelle a semblablement parlé au dict sieur de Lignerolle aultres semblables qui luy perçoient le cœur et les entrailles, comme les susdicts à moy, et aussi, madame, estant exhortée de son confesseur assez chrestienement, elle disoit chose de très-dévote, religieuse et chrestienne princesse, et en parfaite connoissance de son salut. Elle a toujours parlé et répondu aux exhortations et prières dévotes dudict confesseur, jusque moins un demi-quart d'heure de son trépas qu'elle a commencé de travailler d'un travail reposé, qui l'a menée si doucement, que l'on a sçeu juger du moment qu'elle a rendu son esprit, excepté qu'elle a ouvert ses deux yeux clairs et luyants,

et me sembloit qu'ils me commandoient encore quelque chose ; car ils étoient tournés droit à moy. Cela fait, madame, nous nous sommes retirés bientôt après, laissant tout le palais en pleurs, ensemble les processions et peuple de cette ville qu'il n'y a grand ni petit qui n'en pleure, et tous la regrettent pour la meilleure reine qu'ils aient jamais et n'y sauroit avoir. Le roy son mary s'en est allé se retirer au monastère de Saint-Hieronime ¹. »

Telle est la dépêche touchante et véridique dans laquelle M. de Fourquevaulx raconte à Catherine de Médicis la fin de la reine d'Espagne.

Brantôme, se faisant l'écho des bruits sinistres qui courent alors sur cet événement, ajoute : « On parle fort sinistrement de sa mort pour avoir été avancée.... On dit qu'un jésuite fort homme de bien, un jour de sermon, parlant d'elle et louant ses rares vertus, charitez et bontez, lui échappa de dire que ç'avoit été fait fort méchamment de l'avoir fait mourir, et si innocemment, dont il fut banni jusqu'au plus profond des Indes d'Espagne : cela est très-vrai, à ce que l'on dit ². »

Il n'est point étonnant que Brantôme, cet inimitable écrivain, trop amoureux d'ailleurs des récits dramatiques, et souvent trop crédule pour les faits scandaleux, ait accepté avec empressement une version répandue à son époque, accréditée maintenant encore, et qui donnait à une grande princesse française, son héroïne, outre l'immortalité acquise par sa vertu, celle plus retentissante encore qui naît d'incomparables infortunes. Mais la relation impartiale de M. de Fourquevaulx contredit son

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{223}{1}$, 374^e lettre, folio 1474.

² Brantôme, tome V, page 132, édition de Lebel, 1823.

opinion, et dément en tous points la missive d'Antonio Perez, inspirée par sa haine de Philippe II et tachée par la calomnie. Élisabeth n'accoucha point d'un fils, comme le veut le narrateur infidèle, mais d'une fille; l'enfant n'avait point *le crasne de la teste brûlé*, comme le soutient le premier dire, mais il était *bien formé* et put recevoir le baptême. Nul poison et nul crime ne causèrent cet enfantement prématuré; il fut en partie le résultat de méprises sur un premier état de la reine. Le début de sa grossesse n'avait pas été compris; on la soigna énergiquement malgré les propres instincts d'Élisabeth, malgré les recommandations et les lumières de la reine sa mère, qui ne cessait pas d'indiquer et d'envoyer des remèdes pour la reine d'Espagne.

Llorente, dont nous aimons à multiplier les citations lorsqu'il s'agit de soutenir la mémoire de Philippe II, dit de la reine d'Espagne Élisabeth, *que sa mort est due à la nature et nullement au poison*. Après avoir été fidèle en ce point à la vérité, constant dans son aversion pour la mémoire et pour le caractère du Roi Catholique, il avoue que ce prince méchant, inhumain, et selon lui hypocrite, était capable de tuer son épouse, s'il avait eu un motif de haine; mais, ajoute-t-il, s'attachant surtout à l'honneur d'Élisabeth, *ce motif n'a point existé*; puis, détruisant de fond en comble le roman de ses amours avec don Carlos, cause prétendue de sa cruelle fin, « la reine Élisabeth, dit-il, ne donna jamais le moindre sujet de jalousie; elle n'a point écrit de billet à don Carlos, elle ne lui a point envoyé de lettres par un affidé ni parlé en particulier ¹. »

¹ Llorente, *Histoire de l'inquisition espagnole*, tome III, page 130.

Quelques jours après cette irréparable catastrophe, M. de Fourquevaulx, revenant sur les inconsolables douleurs qu'elle devait exciter, écrivait au roi de France :

« SIRE,

» Il est bien besoing que Vos Majestés accomplissent la prière de ladicte feue reine votre sœur; c'est vous conformer à la volonté de Dieu et vous contenter du contentement qu'elle m'a dit avoir en sentir de s'en aller en paradis, et de plus, Sire, qu'il vous plaise faire l'office de consolateur envers la reyne, selon l'extrême nécessité où je prévoys bien que ceste perte la pourra réduire sans être assistée de la grâce de Dieu, qui donne la force de porter les adversités¹. »

Puis ensuite, l'ambassadeur rendait par ses inquiétudes et par ses découragements un dernier hommage à l'appui que la France avait toujours rencontré dans l'auguste reine qu'il pleurait. Il offrait immédiatement sa démission à Charles IX et à Catherine de Médicis, il exprimait les difficultés que rencontrerait sa mission, et il indiquait les qualités nécessaires en son successeur.

« Et de moy, Sire, je ne vous sçauois faire service dors en avant par deçà, ains je supplie humblement Vostre Majesté m'en oster incontinent, car aussi vous y ai-je servi trois ans entiers, et pour l'honneur de Dieu, que j'en sorte au premier jour; car il me seroit impossible d'y demeurer davantage, ny vous y faire service de bon cœur ny selon mon debvoir². »

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 373, folio 1469.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 373, folio 1469.

Dans une autre dépêche, M. de Fourquevaulx, pénétré des mêmes regrets, mandait à la reine :

« MADAME,

» Ayant reçu beaucoup d'honneur et de faveur de la feue reine votre fille en ceste ambassade, je m'y verrois dors en avant avec si extrême regret qu'il mé seroit impossible d'y demeurer davantage, et pour que je connois bien n'y pouvoir servir Vos Majestés ainsy que mon debvoir requiert en l'honneur de Dieu, madame, donnez-moy congé incontinent de m'en retourner sans aspirer à nulle grandeur, et moins de vous aller importuner pour m'honorer de quelque estat de votre cour.

» Touchant au successeur qui me viendra relever le siège, veillez qu'il soit tel qu'il ne vienne point faire icy son premier coup d'essay, car votre service s'en pourroit porter fort mal pour ce que cette ambassade s'en va aller la plus difficile, et de plus grande conséquence, puisque le moyen qui la souloit rendre aisée n'y est plus¹. »

L'Espagne entière pleura cette reine bien-aimée. Nul auteur ne varie sur l'amour qu'elle y avait inspiré et sur les regrets profonds qu'excita sa perte. M. de Lignerolles, envoyé au Roi Catholique pour lui porter les nouvelles de la bataille de Jarnac, en fut le témoin; et Brantôme, d'après ses aveux, dit : « Jamais on ne vit peuple si désolé, ny si affligé, ny tant jeter de hauts cris, ny tant esandre de larmes qu'il fit, sans se pouvoir remettre en façon du monde, sinon au désespoir, et à la plaindre incessamment². »

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 375, page 4476.

² *Vies des dames illustres*, tome V, page 131.

La France ne perdit pas moins que l'Espagne à cette mort prématurée ; et sans parler des regrets amers qu'elle causa à sa famille , elle inspira des désespoirs et des craintes à toute la nation. Elle avait été l'ange de la paix pour l'un et l'autre peuple, elle avait constamment déjoué les ambitions usurpatrices et arrêté les mauvais vouloirs du roi son mari vis-à-vis de la France. A ce sujet, sa vie en Espagne avait été un travail plus qu'un bonheur : elle n'avait point connu de tranquillité vraie, et si le succès avait souvent couronné ses efforts, ce n'avait pas été sans peine et sans inquiétude ; elle savait, dit encore Brantôme, « gagner et entretenir le roy son mary à nostre bien et à nostre repos : ce qui nous la doit faire plaindre à jamais pour la bonne affection qu'elle nous a toujours portée comme à ses enfants ¹. »

Les premières paroles de M. de Fourquevaux à la reine douairière, après le récit de cette mort et les désolations à son sujet, furent des paroles d'anxiété :

« M. de Lignerolles, qui s'en retourne vers Vos Majestés, vous rapportera tout ce que nous avons appris de nouveau, et des discours qui se feront sur ce dict trépas ; car il y a de quoy parler et discourir, en fait de mariage et mesmement de la paix, si l'on pense qu'elle doibve durer ou non, soit de votre endroit ou d'estuy-cy ². »

On fit à la Reine Catholique des funérailles dignes de sa grandeur et des respects comme de l'amour qu'elle avait inspirés. Son corps fut inhumé, revêtu de l'habit de saint François ³.

¹ *Vies des dames illustres*, tome V, page 437.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 375, folio 4476.

³ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{7}$, n° 375, folio 4476.

La France ne lui rendit pas moins d'honneurs et ne lui accorda pas moins de larmes. Le 2 et le 6 octobre, entre autres, il se fit à Notre-Dame un service pour son âme, auquel assistèrent le roi son frère, la reine sa mère, les évêques, les ambassadeurs, la cour et tout ce que la basilique put contenir de peuple. « Ledit roy est grandement à louer d'avoir remis sur l'ancienne et exemplaire coutume des roys ses prédécesseurs, allant et assistant aux exèques et services des trépassés leurs parents prochains, laquelle coutume avoit été intermise depuis près de deux cents ans ¹. »

La reine d'Espagne laissa deux filles : l'une, Isabelle-Claire-Eugénie, mariée à l'archiduc Albert, et qui fut gouvernante des Pays-Bas; l'autre, Catherine, qui devint duchesse de Savoie par son alliance en 1585 avec Charles Emmanuel.

En 1685, un siècle et quatre générations plus tard, naissait Marie-Adélaïde de Savoie, mariée à l'âge de douze ans au duc de Bourgogne. Par elle, l'auguste maison de Bourbon eut le droit de compter Élisabeth de Valois, reine d'Espagne, au nombre de ses ancêtres ² : glorieux avantage, dont on ne sait qui féliciter le plus ou de la mère ou des fils.

Isabelle reçut de la reine d'Espagne un cœur tout français à l'image du sien, tandis que l'infante Catherine conserva les inclinations espagnoles, à l'instar de son père; mais elles ne cédèrent point l'une à l'autre en noblesse de caractère.

« Elle a laissé, dit Brantôme, deux filles, des hon-

¹ Don Felibien, *Histoire de la ville de Paris*, tome IV, page 827.

² Moréri, *Grand dictionnaire historique*, volume IX, pages 195 et 196.

nêtes, des vertueuses infantes de la chrétienté; quand elles furent un peu grandettes, de l'âge de trois ou quatre ans, elle pria le roy son mari de lui donner et laisser l'aisnée toute à soy, et qu'elle la vouloit nourrir à la françoise, ce que le roy luy octroya volontiers : donc elle la print en mains, et luy donna si belle et noble nourriture et façon françoise, qu'elle est aujourd'hui aussi bonne Françoise que sa sœur madame de Savoye est bonne Espagnole, et qui ayme et chérit les François, selon l'instruction de la reine sa mère; et assurez-vous que tout le crédit et la puissance qu'elle a du roy son père, elle l'employe bien pour le bien et secours des pauvres François, quand elle les sent en peine et entre les mains des Espagnols ¹. »

Fidèle aux recommandations de la reine d'Espagne et aux promesses par lesquelles il avait consolé ses derniers moments, le roi combla de bontés les dames qui l'avaient suivie et servie. Il donna quatre mille écus à chacune d'entre elles pour leur mariage, et, sans prétendre les nommer toutes, de ce nombre furent mesdemoiselles de Riberac sœurs, mesdemoiselles de Thorigny sœurs, mesdemoiselles de Fumel, de Royan, d'Arne, de la Motte au Groin, de Montal, etc., etc., qui rentrèrent en France après la mort de leur auguste maîtresse. Mesdemoiselles de Saint-Ana et de Saint-Léger firent mieux : elles se dévouèrent à la mémoire de la Reine Catholique, comme elles s'étaient dévouées à son service; elles eurent l'honneur d'être gouvernantes de mesdemoiselles les infantes, et furent mariées richement avec deux grands seigneurs

¹ Brantôme, tome V, page 137.

espagnols, « et elles furent plus sages, car mieux vault être grand en un pays étranger que petit dans le sien : aussy Jésus dict que nul n'est prophète en son pays ¹. »

Le roi d'Espagne donna à la perte d'Élisabeth des regrets sincères et mérités ; mais, pressé du désir d'obtenir un héritier de ses vastes royaumes, il ne tarda pas à rechercher de nouveaux liens. Par cette fatalité singulière qui le rendait le rival heureux et perpétuel du prince don Carlos, il dirigea ses vœux vers sa nièce, dona Anne d'Autriche, qui, comme Élisabeth, sa troisième femme, avait été promise à son fils ; il l'obtint aisément de l'empereur Maximilien, qui ne cessait de regretter pour l'archiduchesse sa fille le trône d'Espagne.

En janvier 1570, le mariage, conclu depuis longtemps, fut arrêté par un traité solennel, et, dans le mois d'octobre de la même année, le duc d'Albe, ce terrible représentant du pouvoir de Philippe II, cet éternel interprète de ses amours, alla chercher la jeune princesse ; mais la durée ne fut pas acquise à ce nouveau bonheur. En l'année 1580, le roi d'Espagne devint veuf pour la quatrième fois, peu après avoir joint la couronne de Portugal à ses autres couronnes. Il avait obtenu du moins le succès qu'il avait si longuement et vainement poursuivi jusqu'alors : en 1578, un infant, qui depuis fut le roi Philippe III, avait été accordé à ses vœux.

Il n'est pas dans notre sujet de suivre Philippe II dans les détails de sa vie de soixante-douze ans et de son règne de quarante-trois années. Nous nous sommes imposé pour

¹ Brantôme, tome V, page 144.

limites les huit années pendant lesquelles son existence fut unie à celle de la reine Élisabeth.

Pour compléter cependant en quelque sorte un travail exclusivement consacré à cette princesse, il faut ajouter que le roi d'Espagne mourut le 13 septembre 1598; sa fermeté dans ses dernières souffrances égala celle qu'il avait déployée dans toutes les circonstances de sa vie. Il fit appeler près de lui son fils et sa fille Isabelle, ce deuxième fruit de ses amours pour Élisabeth de Valois. Ce fut près d'elle qu'il rendit l'âme, et l'histoire peut voir encore une preuve de sa vénération et de sa tendresse pour la mémoire de la Reine Catholique dans le témoin qu'il voulut avoir de ses derniers moments, et dans le choix de la main qui devait fermer ses yeux. Il leur parla de la vanité des grandeurs de ce monde, recommanda la religion catholique à leur vénération et le soin de leurs États à leur zèle. Puis il donna son attention aux détails de ses funérailles. Le plus grand éloge de ce prince est sorti de la plume de l'un de ses adversaires religieux; c'est chez lui que nous choisissons de préférence, parce que, dégagé de toute exagération, il emprunte un caractère de vérité aux préventions hostiles que l'auteur pourrait avoir puisées dans un esprit national et protestant. « Pendant son affreuse maladie, dit Watson, il fit paraître la plus grande patience, une force d'esprit étonnante, et surtout une résignation à la volonté de Dieu peu ordinaire. Tout ce qu'il fit pendant tout ce temps prouva combien étaient vrais et sincères ses sentiments de religion; son exactitude et le zèle même avec lesquels il observait les moindres pratiques indiquées par l'Église romaine, comme des moyens assurés pour être bien accueilli par la Divinité,

ne laissèrent aucun doute de l'intime persuasion où il était de leur efficacité ; il fit aussi dans ses derniers moments plusieurs actes de clémence, etc., etc. »

Plus loin, le même auteur, continuant son rôle impartial, ajoute : « La vérité de l'histoire exige aussi que nous disions que le zèle qu'il avait pour la religion était sincère, et l'on ne peut raisonnablement supposer le contraire ¹. »

De là, l'histoire ne saurait conclure qu'Élisabeth fût une reine heureuse, et que Philippe II fût un bon roi ; mais il résulte des preuves que nous avons accumulées, des opinions que nous avons comparées, des pièces que nous avons citées, que la Reine Catholique obtint l'amour du roi son époux, tel que pouvait le donner son cœur ; que ce prince n'est point coupable des deux crimes dont il a été chargé par des romans, des drames, des histoires elles-mêmes, plus sérieuses, mais souvent aussi peu fidèles que ces premières productions. Enfin, dans les nombreux actes du règne de Philippe II, dans ses faits, dans ses rigueurs les plus impardonnables, dans les traits les plus odieux de son impitoyable caractère, on retrouve toujours, selon nous et malgré Llorente, une profonde conviction de son droit, et quelquefois de son devoir. Sans entreprendre de le justifier, nous devons cependant reconnaître son zèle pour le bien et la justice, égaré trop souvent par des influences perfides et par des instincts trompeurs.

On doit encore à Philippe II, sinon un éloge, du moins cette justice et cet honneur que, par des moyens déplorables sans doute, il préserva l'Espagne du protestantisme qui la menaçait, du judaïsme et du mahométisme qui se

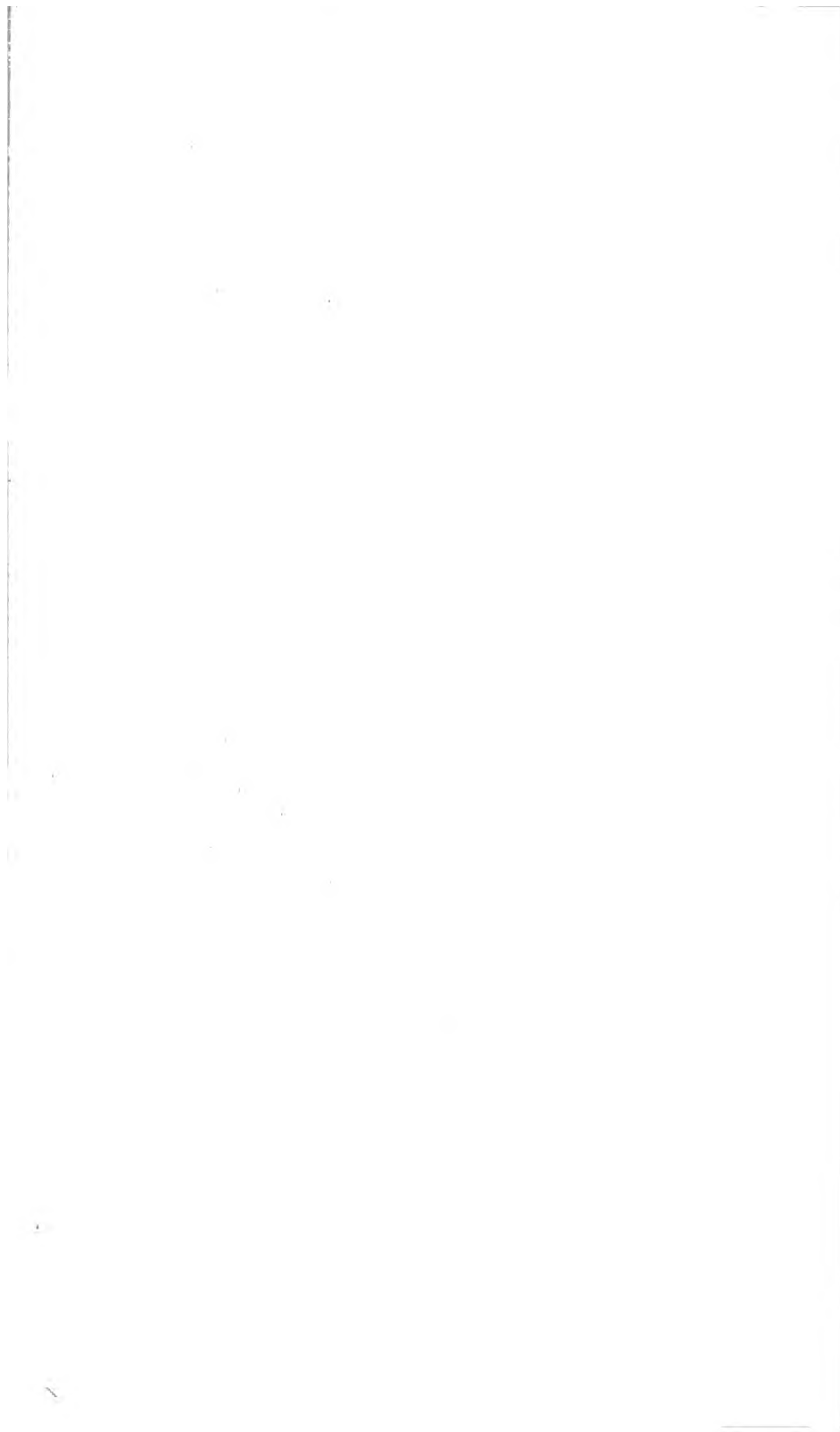
¹ Watson, *Histoire de Philippe II*, tome IV, page 301.

disputaient avidement son gouvernement et ses richesses. Il ne suffisait pas de crier anathème contre leurs erreurs et leurs envahissements, en présence des dangers auxquels leurs principes et souvent leurs excès exposaient non-seulement la foi catholique, mais encore les institutions politiques et la société tout entière, il fallait employer la terreur des moyens.

Nous ne sommes point l'apologiste de Philippe II ni l'avocat des rigueurs et de l'intolérance; mais lorsque la vérité et la justice sont attaquées par des armes violentes, elles ont pour leur défense le droit de leur emploi, et les nations chrétiennes, comme les princes légitimes, sont quelquefois forcées de recourir à des moyens extrêmes pour protéger leur foi et leur pouvoir menacés. Tout, excepté le crime, devient permis en présence de telles extrémités.

Autour de Philippe II, tout était en péril; la France, envahie par l'hérésie, dut peut-être à son action d'avoir conservé sa foi; à ce titre seulement, et tout en maudissant les bûchers, les échafauds, les sentences et les massacres qui, en France comme en Espagne, ensanglantèrent le seizième siècle, nous nous inclinons devant la mémoire du souverain qui conserva à ces deux grandes nations la religion de leurs pères. Sans jamais aimer ni choisir le mal, même celui qui conduit au bien, nous reconnaitrons et nous bénirons la main de la Providence dans le bien qu'elle sait tirer si miraculeusement du mal et de tous ses excès.





APPENDICE.



NOTICE SUR M. DE FOURQUEVAULX.

Il n'est pas hors de propos, avant de donner quelques pièces officielles dues à Raymond de Pavie, sire de Fourquevaux, de dire quel était ce personnage intelligent et dévoué, si important dans les négociations de son époque, si éminent par le rôle et les charges qu'il fut appelé à remplir. La biographie et l'histoire, sans être muettes sur son nom, ne lui ont point accordé, ce semble, la place due au caractère et au mérite de cet illustre personnage.

Un mot sur ses prédécesseurs immédiats servira de préface à cette notice. On ne rangera au nombre de ces derniers ni M. de Lansac, secrétaire d'État, qui fut vers la fin de 1559 adjoint à l'ambassade d'Espagne; ni Jacques Lhuillier, abbé commendataire de l'abbaye d'Épernay, que la Reine Catholique eut pour secrétaire; ni M. de Rambouillet, de la maison d'Angennes, envoyé vers Élisabeth sur la fin de son existence. Ces prélats, ces seigneurs, et quelques autres encore, eurent des missions ou secondaires, ou transitoires, ou confidentielles, dont souvent la sollicitude de la reine Catherine de Médicis pour les intérêts intimes de la reine d'Espagne était l'occasion.

Nous nous arrêterons aux personnages revêtus officiellement du titre et des pouvoirs d'ambassadeur, et qui, pendant la durée de l'existence d'Élisabeth en Espagne, en remplirent les fonctions.

Le premier en date de ces illustres diplomates est Sébastien de Laubépine, évêque de Limoges. Né en 1518, fils cadet de Claude de Laubépine, neveu de Jeanne de Laubépine, seconde femme d'Antoine du Prat, père du chancelier, il avait dû son élévation à Claude de Laubépine, son frère aîné, secrétaire d'État, confident de Catherine de Médicis. Plusieurs bénéfices ecclésiastiques récom-

pensèrent ses premiers services. En 1543, le roi François I^{er} employa son dévouement à retenir les Suisses dans l'alliance française. A la diète de Worms, en 1545, il fut l'auxiliaire intelligent de M. de Grignan dans toutes les questions ardues qui se débattaient encore avec l'Allemagne.

Sébastien de Laubépine continua longuement sa mission et ses services auprès des cantons helvétiques. En 1555, une trêve fut proposée avec l'Espagne et les Pays-Bas : Sébastien de Laubépine en fut l'âme. Elle porta le nom de trêve de Vaucelles, lieu de sa conclusion. L'évêché de Vannes récompensa les succès de Sébastien de Laubépine, qui n'était encore qu'abbé de Basse-Fontaine. Il ne tarda pas à échanger ce siège contre celui de Limoges. En 1552 son influence fut puissante aux conférences et dans le traité de Cateau-Cambrésis, et le règlement des articles du mariage entre Élisabeth de Valois et le Roi Catholique fut surtout son ouvrage.

Lorsque mourut Henri II, il était à Gand, ambassadeur auprès de Philippe II. Ce prince revint en Espagne ; Sébastien de Laubépine l'y suivit, comme l'y obligeait sa mission, et là, il remplit celle de recevoir Élisabeth, de protéger sa jeunesse, de diriger son inexpérience, et de répondre à la confiance dont l'honorait à ce sujet Catherine de Médicis. Plus d'une année fut employée à ces soins touchants et à ceux de la politique ; le succès ne leur fit jamais défaut.

Au début de 1561, M. de Laubépine tomba malade. La fatigue que lui causaient les affaires ne mettait cependant point d'obstacle à son travail. Mais tel fut le prétexte que choisit Catherine de Médicis pour le rappeler à la cour. Les influences avaient changé autour d'elle : créature dévouée des Guise, l'ambassadeur devait être suspect aux Bourbons, qui reprenaient faveur.

On lui donna pour successeur, en 1561, Jean Ébrard de Saint-Sulpice.

De retour en France, M. de Laubépine reprit sa place dans les conseils de la couronne, et jusqu'en 1578 il participa avec les Morvilliers, les Lansac, les Saint-Sulpice, à tous les grands actes du gouvernement. Il appartenait au conseil secret. Il y a lieu d'espérer, par l'absence des preuves, et même par celle des indices, qu'il ne trempa pas dans la résolution du massacre de la Saint-Barthélemy. Mais alors les intrigues de cour et la jalousie des médiocrités qui environnaient Henri III firent baisser son crédit. L'influence de

Catherine de Médicis s'affaiblissait vers la même époque. Pour obtenir son éloignement, on prit pour prétexte l'irrégularité scandaleuse d'une position qui laissait en dehors de l'Église le titulaire d'un grand évêché et de nombreux bénéfices. Le diocèse de Limoges retrouva par sa disgrâce un prélat éminent : il reçut les ordres et se voua tout entier à ses devoirs religieux ; le 2 août 1582, il mourut à l'âge de soixante-quatre ans. Sa disgrâce, après quarante ans de services, n'altéra point la royauté de son cœur, et sa chute le vit toujours, comme l'avait trouvé la faveur, d'une incorruptible fidélité. Le prêtre, le sujet, le ministre, l'ami, rencontrent en lui un irréprochable modèle¹.

Jean Ébrard, baron de Saint-Sulpice, chevalier de l'ordre du Roi, conseiller d'État, capitaine de cinquante hommes d'armes, remplaça près de Sa Majesté Catholique Sébastien de Laubépine. Il était l'ami de son prédécesseur : ce fut de son aveu seulement qu'il accepta la charge dont on éloignait Sébastien de Laubépine, et après avoir obtenu de Catherine de Médicis l'engagement qu'elle lui continuerait sa faveur et sa confiance². Les détails historiques manquent sur cette vie non moins militaire que diplomatique ; elle dut être belle cependant, si l'on en juge par les honneurs dont il fut comblé, et si, selon la justice plus que selon l'usage, ils furent attribués au mérite et non pas à la faveur.

Le 3 avril 1561, il partait pour l'Espagne, « si bien instruit de toutes choses, qui passent par deçà, qu'on n'y sçauroit rien ajouter. » Ainsi le Roi Très-Chrétien faisait-il son éloge en l'adressant à l'évêque de Limoges. La reine Catherine de Médicis écrivait, à la même date et par le même courrier, à Sébastien de Laubépine :

« 3 avril.

» Monsieur de Limoges, je vous prie penser que j'ai grand regret qu'il ait fallu vous révoquer, voyant le tems tel qu'il est et la façon de quoi, pour le service de ce royaume, vous vous êtes gouverné, qui me fait vous dire que vous pouvez vous assurer qu'en tout ce que

¹ Ces détails sont extraits de la précieuse et savante notice que M. Louis Pâris a placée à la tête de son beau livre : *Négociations sous François II*. Ce livre est comme un monument élevé à la mémoire et à la gloire de Sébastien de Laubépine. — Voir aussi *l'Histoire des secrétaires d'État*, par le sieur Fauvelet du Toc.

² Lettre de Saint-Sulpice à Sébastien de Laubépine. — M. Louis Pâris, *Négociations sous François II*, notice, pages 24 et 25.

j'aurai moyen de le reconnoître, ne faudrai le faire ; de façon que connoîtrez comment j'en suis contente. Mais puisque ne pouvez plus demeurer, je vous envoie Saint-Sulpice, lequel connoissez suffisant et de si bonne volonté que, étant du tout instruit de vous avant partir, comme je vous prie faire et ne lui rien dissimuler, d'autant que je m'assure qui ne connoît que le roi mon fils, et moi, afin qu'il puisse continuer ce que avez si bien fait. Et avant partir, je vous prie dire à ma fille, bien au long, tout ce qui vous semble qu'elle devrait faire tant pour son repos que pour maintenir notre amitié. Et aussi je désirerois que, avant que partissiez, vous apor-tissiez la résolution de ce que peut espérer le roi de Navarre, et à la vérité dans combien je puis espérer de voir le roi monsieur mon fils. Je vous prie, ayez-en la résolution de toutes ces deux choses, et vous ferez grand plaisir à

» CATHERINE ¹. »

M. de Saint-Sulpice arriva sous les auspices de telles recommandations : il y joignit celle de la naissance ; son ancienne origine chevaleresque grandissait encore par l'alliance des d'Aubusson, des Lévis, des Gontaut-Biron ; sa mère et sa femme appartenaient à ces deux familles. Enfin cette maison devait s'éteindre peu après, et porter sa fortune dans celle de Crussol-d'Uzès ².

L'ambassadeur fut reçu à Madrid comme le méritaient ces conditions et surtout le renom de son intelligence. Le 20 octobre 1562, la Reine Catholique, le voyant à regret partir pour la cour de France, mandait à Catherine de Médicis : « Qu'elle n'eût su envoyer à Madrid personne qui eût été si agréable au roi son seigneur, et que, quant à elle, elle avoit été bien fort aise de sa venue, et que puisqu'il savoit si bien le chemin d'Espagne, elle supplioit Sa Majesté de ne le lui laisser oublier ³. »

On se garda bien de cette faute ; il revint peu après : son voyage en France était une mission et non point un rappel. En 1553, il était encore à Madrid : ce fut lui qui prépara l'entrevue de Bayonne. Ses succès en cette circonstance et en bien d'autres prouvent assez qu'il réunissait à ses privilèges de naissance les dons de fidélité et

¹ M. Louis Paris, *Négociations sous François II*, page 883.

² P. Anselme, *Histoire gén. et chron.*, tome IX, page 67. — Laisné, *Dictionnaire des origines*, tome I, page 348.

³ M. Louis Paris, *Négociations sous François II*, page 890.

d'habileté, qui sont les titres les plus réels à la grandeur et au pouvoir. Ses nombreuses dépêches attestent sans contredit son mérite et son activité ¹.

Au mois d'octobre 1565, M. de Saint-Sulpice était rappelé en France, où l'attendait une constante faveur. Il mourut l'an 1581.

Pour la dernière fois, son nom se trouve encore mêlé aux affaires actuelles et actives de l'Espagne. M. de Fourquevaulx le remplaçait : écrivant au roi Charles IX, il s'en remettait, disait-il, à son prédécesseur déjà parti, de lui parler des armements redoutables que Philippe II faisait à la destination d'Alger, disaient les uns, contre la Floride, disaient les autres ².

M. de Fourquevaulx est, selon nous, non-seulement le plus éminent de cette série d'ambassadeurs qui se sont succédé en Espagne pendant le règne d'Élisabeth, mais encore le plus important des diplomates de son époque : ses instructions, comme au reste celles de ses prédécesseurs, étaient les plus délicates de toutes. La puissance de l'Espagne, le caractère du Roi Catholique, l'état de la France qu'il représentait dans cette cour, semaient sa mission de difficultés nombreuses. M. de Fourquevaulx sut les vaincre, comme l'a prouvé l'histoire d'Élisabeth, ou plutôt Élisabeth, en les aplanissant, lui ménagea et lui assura la victoire.

Mieux vaut, pour faire connaître le mérite de ce seigneur, ses antécédents et sa naissance, laisser la parole à un historien qui vit et suivit de près ses actes. Celle que nous prendrions nous-même, soit pour analyser, soit pour extraire, nuirait au charme du langage, ou affaiblirait le récit. Cet historien avait, malgré la distraction de ses voyages et l'embaras de ses charges de cour, consacré de nombreux loisirs à l'étude. Dans ses Vies de plusieurs grands capitaines français, il avait accordé une juste place à Raimond de Beccarie de Pavie, baron de Fourquevaulx, son père, et notre ambassadeur. En outre, il avait réuni ses papiers diplomatiques, et il faisait précéder et suivre cette noble tâche de la note et de la notice que voici :

¹ Bibliothèque Impériale, Mortemart, n° 7-39. — *Idem*, n° 10-39. — *Idem*, n° 18-39. — *Idem*, n° 35-39. — *Idem*, n° 49-39. *Idem*, n° 50-39, etc., etc.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., ²²⁵₁, n° 6, folio 33.

Extrait de la notice sur le sieur de Fourquevaulx, ambassadeur du Roi Très-Chrétien Charles IX^e près le Roi Catholique Philippe d'Autriche. (M. D. XC. VI.)

.

Trouvant chez moi les originaux de plusieurs lettres et mémoires propres à la vérification et intelligence de choses advenues de notre tems, tant en France, Italie, Espagne, qu'autres divers quartiers, j'en ai voulu faire présent aux amateurs de l'histoire, espérant ce mien travail leur devoir être autant agréable que je l'ai jugé nécessaire et digne d'être lu par ceux qui négocieront en pays étrangers, pour le service de leur prince, ainsi que messire Raymond de Pavie, sieur de Fourquevaulx, la vie duquel, pour la particulière obligation que j'ai à sa mémoire, j'ai rédigé en ce traité plus succinctement que ses longs services ne méritoient, tant à faute de mémoires que pour n'ennuyer le lecteur, lequel saura, s'il lui plaît, que le susdit sieur, extrait de père en fils, de cette ancienne famille des Beccarie réfugiée en France lorsque les factions guelfes et gibelines causoient tant de diversités à Pavie, où (selon Bernard Corio, livre troisième de l'*Histoire de Milan*, et Georges Mérula, livre sixième, ils avoient obtenu et longuement possédé les autorités), ayant atteint le dix-neuvième an, et entendu la levée que faisoient plusieurs gentilshommes françois pour accompagner M. de Lautrec en Italie, se mit en la compagnie du sieur de Négrepelisse, qu'il suivit en toutes les occasions qui s'offrirent en ce voyage, tant à la prise de Bosc, d'Alexandrie, de Pavie, de Troyes, qu'au disgracié siège de Naples, à la retraite duquel il fut prisonnier et détenu près d'un an, non encore bien guéri d'une blessure venue à l'assaut de Pavie, d'où enfin retourné chez lui et continué quelque tems l'exercice des lettres, où il avoit un assez heureux commencement. Voyant l'institution des légionnaires que le roi faisoit dresser en ses provinces, accepta la lieutenance du chevalier d'Ambres, chef de l'une de ces légions, avec lequel il servit son prince, tant au recouvrement des terres que le duc de Savoie occupoit, qu'au siège de Fossan, et en l'armée de Provence, où l'em-

pereur fit assez mal ses affaires; et depuis en Piémont, au voyage de Turin, au retour duquel, parce que la trêve accordée pour dix ans permettoit à chacun de se retirer, il occupa ce loisir en la composition du livre de la discipline militaire, attribué à M. de Langeay (lequel avoit l'exemplaire qui depuis son décès fut imprimé sous son nom) avec fort peu de raison et d'apparence, ainsi qu'il se juge clairement.... (Ici prennent place la citation et la discussion des preuves d'après lesquelles l'auteur enlève à Guillaume du Bellay, seigneur de Langeay, et attribue à M. de Fourquevaulx l'honneur d'avoir écrit le livre de l'*Instruction militaire* ou *Traité de la discipline militaire*).

.

Ledit sieur de Fourquevaulx, à la rupture de la trêve, sachant M. le Dauphin au côté de Roussillon et au siège de Perpignan, dressa quelques troupes de gens de cheval et de pied, dont il fit plusieurs courses en Espagne, endommageant l'ennemi au delà des monts, et s'efforçant de faire en cette entreprise (et en plusieurs qui s'offrirent ès suivantes années) que le roi le connût homme de service et digne de quelque commandement, ce qui lui réussit, obtenant après le trépas du comte de Carmain la charge de mille hommes de pied de la légion de Guyenne, qu'il conduisit à Bordeaux, lorsque les troubles suscités ès pays de Saintonge, Angoumois, Poitou, Limousin, Périgord et autres terres de la Guyenne, par l'insolence des officiers de la gabelle contraignirent le roi d'y envoyer une bonne et forte armée sous la charge de M. le connétable, lequel ayant remis chacun à son devoir, et châtié les plus mutins, voyant s'offrir occasion d'envoyer personne de créance et de quelque autorité en Écosse avec un secours de douze cents hommes et quelques munitions, armes et argent que le roi envoyoit à la reine Marie, fille du duc de Guise, et pour lors veuve de Jacques V^e, roi du pays, choisit le sieur de Fourquevaulx pour cet effet; lequel, bien informé de son intention et de celle de M. le duc d'Aumale, frère de la reine susdite, partit pourvu de leur instruction et arriva au royaume d'Écosse avec ce secours qui n'y fut pas inutile, comme la prise de Fernays, la bataille de Warque, sur la frontière de Thénidel, et plusieurs beaux effets en sont assurés témoins.

Où ayant employé le reste de l'année fut envoyé par la reine

Marie en France vers le roi pour solliciter et hâter l'armée que Sa Majesté lui avait promise ; et laquelle il lui envoya commandée par M. de Termes, ordonnant le sieur de Fourquevaulx gouverneur de la place d'Humes, frontière d'Angleterre, qu'il fortifia et rendit en la perfection qu'elle est aujourd'hui, et telle que les Anglois, qui furent quelque tems maîtres de la campagne, ne l'osèrent jamais attaquer, quoiqu'ils en fissent plusieurs fois semblant, et que ce fut l'obstacle plus opposé à leurs desseins en toutes ces guerres, durant lesquelles le sieur de Fourquevaulx reçut commandement du roi de s'acheminer en Irlande quand et avec M. le protonotaire de Montluc, depuis évêque de Valence, et pour lors chancelier d'Écosse, pour traiter avec les princes Irlandois, et les attirer à sa dévotion et obéissance, et les faire déclarer ennemis de ses ennemis.

Voyage assez chatouilleux, tant à cause du commerce et alliance que ce peuple barbare et sans raison avoit avec les Anglois, que pour y tenir déjà cette nation maintes forteresses.

Si est ce que nonobstant ces difficultés, ils y négocièrent et avancèrent les affaires de leur maître aussi heureusement que cette lettre d'Odoneil, prince et principal seigneur du pays envoyé au roi, le peut témoigner, traduite du propre original latin :

« SÉRÉNISSIME ET TRÈS-CHRÉTIEN ROI,

» Il me déplait extrêmement que l'indisposition de ma personne m'ôte le moyen d'aller recevoir les seigneurs vos ambassadeurs au lieu où ils sont arrivés. J'ai néanmoins reçu les lettres de Votre Majesté par le sieur du Bosc, à laquelle je rends très-grandes grâces, de m'avoir daigné déclarer plustôt qu'à tout autre la bonne volonté qu'elle porte au royaume d'Irlande, et de m'envoyer tels personnages, lesquels, à la vérité, ont très-sagement fait de ne venir point tout d'un train, et de prime-face vers moi ; car leur venue eût donné occasion aux Anglois, nos ennemis, de croître les forces qu'ils ont encore assez petites en ce royaume, et de se préparer pour faire résistance à votre armée, et à l'aventure de faire la guerre contre moi et les autres princes nos amis, comme aussi il étoit à craindre qu'en allant ou venant ne leur fussent dressées des embûches, ainsi que les sachant si avant au pays, nous l'aurions entendu, non sans grande crainte de leurs personnes, étant

avertis de bon lieu qu'on a déjà fait savoir leur descente aux Anglois. Par quoi j'ai prié le sieur du Bosc qui m'est ami de long-tems, de les aller faire partir incontinent, et retirer au plustôt en Écosse, quoi faisant ils échapperont le danger, où ils seront mis, et afin aussi d'être d'autant plustôt devant Votre Majesté, laquelle nous prions humblement, ainsi que nous avons plus amplement donné charge au sieur du Bosc, et écrit à vos ambassadeurs qu'elle veuille certainement croire comment devant Jésus-Christ et vous, Sire, je promets que tant que vivrai en ce monde, moi et le très-illustre sieur O'Neil, comte de Théroine, avec tous les princes, et sieurs d'Irlande, et sans eux ensemblement et séparément nous rendrons à Votre Majesté, très-fidèle service et obéissance pour nous et nos successeurs; et à vous et à vos ministres serons à jamais en aide contre tous les rebelles de Votre Majesté, exposerons nous-mêmes, les nôtres et tous nos biens, jusqu'à ce qu'il soit accompli quel qui est; et sera roi de France celui soit toujours roi d'Irlande. Toutesfois, quant à ce qui touche aux autres princes irlandais vers lesquels, par notre avis et conseil, le sieur Georges Parez a été envoyé, nous sommes persuadés qu'il n'y en a aucun qui ne désire très-fort d'obéir à Votre Majesté : et où quelqu'un seroit d'autre volonté, nous, Dieu aidant, et avec votre puissance, subjuguons et soumettrons tout sous votre empire. Cependant, nous, au nom de Votre Majesté, promettons à tous les princes (suivant ce que nous ont écrit et promis vos ambassadeurs) que Votre Majesté nous traitera tout bénévolement, humainement et chrétiennement; ne permettra que rien soit diminué de la sainte religion; n'ôtera rien du droit et libertés des nobles, conservera le clergé et personnes ecclésiastiques, et les saintes Églises en leurs privilèges et franchises.

» Votre Majesté donc ne veuille différer davantage, ainsi diligemment envoyer son armée par deçà, avec laquelle nous joindrons toutes nos forces, et tout ce que nous et nos amis pourrons faire, le tout se fera selon votre ordonnance et commandement. Suppliant derechef, humblement, Votre Majesté qu'elle ne veuille guères attendre de joindre à sa très-chrétienne couronne, cette autre couronne, laquelle n'est point à mépriser.

» Dieu donne à Votre Majesté perpétuelle victoire contre vos ennemis; et icelle conserve très-longuement, en la bonne volonté qu'il lui plait me porter, et à toute Irlande. Ce qui reste à dire de

notre intention, Votre Majesté l'entendra de vos nobles ambassadeurs, lesquels ont très-sagement déclaré votre volonté et à nous et aux autres princes.

» Écrit à notre château de Dommigal, le 23^e jour de février 1550.

» Votre très-fidèle serviteur,

» O. DONEIL ¹.

» C'est le fruit qu'auroit produit cette légation, si l'humeur françoise, ordinairement plus encline à bravement conquérir qu'à sagement conserver, n'eût préféré à cette aussi belle que facile conquête la paix accordée aux Anglois au fort d'Outre, près Bouloigne, au mois d'avril de l'an 1550, après laquelle le roi rappela son armée d'Écosse, et manda au sieur de Fourquevaux de le venir trouver, parce qu'il s'en vouloit servir en meilleur endroit.

» Aussi lui fit-il accompagner M. le maréchal de Brissac, qu'il envoyoit son lieutenant général en Piémont avec commandement de s'acheminer de là en hors, vers le roi de Bohême Maximilien, et le dissuader et divertir de tout son pouvoir de la cession de roi des Romains, dont Ferdinand, son père, étoit sollicité de disposer en faveur de Philippe, prince d'Espagne, son neveu, ce qu'avec les honnêtes offres qu'il fit de la part du roi, celui de Bohême accorda, fraudant Charles-Quint de ce consentement, moyennant lequel il offroit de transporter l'empire à Ferdinand, son frère.

» Cette pratique fut suivie de celle de Parme, où le roi l'envoya tost après, pour gagner sur le duc Octave de mettre sous sa protection son État, qu'il lui promettoit conserver contre l'empereur et le pape confédérés et joints pour le ruiner, avec autant de bandes de gens à cheval et de pied, et autres conventions qu'icelui sieur duc arrêteroit avec Fourquevaux, qui portoit pouvoir assez ample pour convenir du tout : et dont il s'acquitta en façon que l'intention du roi fût accomplie ; soustrayant cette plume de l'aile de l'empereur qui cuidoit avec le mariage de Marguerite, sa fille naturelle, avoir à sa dévotion cette bonne ville et par conséquent plus ancré dedans l'Italie.

» Le sieur de Fourquevaux ayant rendu bon compte de son voyage de Parme, et être couché sur l'état de panetier ordinaire du roi,

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 22⁵, folios 8 à 10.

fut envoyé derechef et employé par ledit sieur à la surintendance des finances distribuées, tant à la susdite ville qu'à celle de Marmande et autres lieux d'alentour déclarés pour son service ; avec commandement et pouvoir d'avoir l'œil au fait des monstres de gens de guerre à cheval ou à pied en campagne, ou dans les places, et ordonner de leurs paiements en l'absence du lieutenant général. Ce qu'il mit en exécution, se rendant pour cet effet près du sieur de Sansac à la ville de la Mirande, qu'ils conservèrent au grand honneur du roi et contre les efforts de l'armée papale et impériale qui la tinrent onze mois assiégée ; contraignant deux si puissants ennemis à un accord assez désavantageux pour leur obstination, et par leurs fréquentes sorties, auxquelles fut pris l'un des bloculs appelé Saint-Antoine, et tué Jean-Baptiste de la Corne, neveu du pape Jules tiers ; et enfin le siège levé, demeurant les François paisibles possesseurs de ce que deux si puissantes nations leur avoient voulu contester par le moyen d'une trêve accordée entre le roi et le pape.

» Honorant Sa Majesté, durant ce repos, le sieur de Fourquevaux d'un état de gentilhomme de sa chambre, et l'occupant au règlement de ses garnisons et retranchement de ses bandes, tant du Mirandolois que du Parmesan, où il fut commandé résider comme ordonnateur général et quelque année après au titre de gouverneur.

» Le sieur Pierre Strozze, étant lieutenant du roi en France, et se tenant à la ville de Sienne, dont les seigneurs quelque temps auparavant avoient recouvré la domination, par les Espagnols et les Florentins assujettie, et s'étoient mis sous la protection du roi pour la conserver des pratiques du duc de Florence, qui s'efforçoit de les ranger derechef sous son autorité, ayant pour cet effet dressé une grande armée composée de tout ce qu'il avoit pu mettre ensemble, et de quelques forces de l'empereur, qui en toutes occasions tâchoit de nuire aux intentions de Sa Majesté, laquelle bien avertie de leurs brigues se résolut de secourir cet État (quoique assez tard, et ayant laissé prendre un peu trop d'avantage à ses ennemis), et lui sembla pour cet effet se devoir servir de trois mille Grisons, dont monseigneur l'évêque de Bayonne (son ambassadeur auprès des sieurs des Ligues) et le sieur de Boisrigaud avoient fait la levée, et d'un bon nombre de cavalerie et infanterie qui s'assembleroient en la Lombardie et Romaine, remettant le surplus de son intention

au sieur Strozze pour en disposer selon que le succès de la guerre le requeroit ; lequel, d'autre part, assez empêché et ne pouvant en même tems se départir en plusieurs endroits, envoya commission au sieur de Fourquevaulx pour commander généralement les troupes ordonnées pour cette exécution, et d'icelles faire une masse qui fût prête à marcher à son premier mandement.

» A quoi le sieur de Fourquevaulx apporta cette même affection qu'il avoit accoutumé d'embrasser les charges qui lui étoient chaudement recommandées, conduisant aux Siennois dix enseignes de bandes grises, trente-quatre d'italiennes, outre quatre cents arquebusiers choisis sur toute la garnison de Parme (dont il donna le commandement au sieur de Villeneuve, gentilhomme de Lauragois), et environ de cinq à six cents bons chevaux, avec lesquels ayant élargi Sienne, battu maintes fois les ennemis, et recouvré plusieurs places qu'ils occupoient, se joignit avec le sieur Strozze, qu'il reconnoissoit comme général, lequel de son côté avoit de six à sept mille hommes de pied, et huit ou dix compagnies de gens à cheval, continuant ensemble assez heureusement leur entreprise.

» Mais comme toutes choses sont sujettes au changement, et la prospérité plus que tout, la fortune qui leur avoit ri quelque tems leur joua un tour de son métier : après que la longueur du tems leur eut distrait et fait perdre une bonne partie de leurs troupes italiennes, nation de son naturel impertinente et de mauvaise foi même sur son fumier.

» Ce fut la perte de la bataille à Marianne, où le sieur de Strozze se sauva avec divers coups, et le sieur de Fourquevaulx, grièvement blessé, fut fait prisonnier à la tête de ses gens de pied, aimant beaucoup mieux cette condition qu'accroître le nombre des sauvés par une honteuse fuite ; entre lesquels se signalèrent fort les gens de cheval qui, sans donner coups d'épée ni presque regarder l'ennemi, suivirent le capitaine Bighet qui portoit l'étendard du comte de la Mirande, lequel en récompense de cette lâcheté ou trahison fut pendu ; et le sieur Alto, comte romain, pour participer, comme l'on dit, à cette méchanceté, eut la tête tranchée. Le sieur Strozze se retira après cet échec pour rallier et mettre ensemble les troupes sauvées, et s'opposer derechef, s'il lui étoit possible, au bonheur du duc de Florence.

» Lequel (duc de Florence) prévoyant que les armes sont journalières, et qu'il y avoit en divers endroits plusieurs siens serviteurs

à la discrétion de tel qui sauroit mieux tuer un homme attaché que vaincre son ennemi armé, fit conduire le sieur de Fourquevaulx à la citadelle de Florence, ayant satisfait le sieur Emilio Magrin de Mantoue, lieutenant des cheveu-légers du comte Francesco de la Nivolare, son preneur; pensant par ce moyen empêcher telles cruautés où il se vit maintes fois en danger de porter la peine des inhumanités dont on usoit envers les capitaines et domestiques dudit duc; lesquels on faisoit pendre et tuer de froid-sang en divers endroits, suivant l'humeur de ceux qui exerçoient ces vengeances. Le respect néanmoins qu'on doit à un grand roi l'exempta de cette fortune, mais non pas de se voir bien souvent menacé de la mort, et d'en être plusieurs fois à la veille durant treize mois qu'il fut emprisonné; à la fin desquels il fut délivré moyennant une rançon plus digne de ses charges et de l'affection qu'il portoit au service de son maître que de ses moyens, et renvoyé en France.

» Dont le roi le dépêcha aussitôt vers le duc de Parme pour voir s'interrompre l'accord où l'empereur et Philippe, roi d'Angleterre, son fils, le persuadoient, sous espoir de lui rendre Plaisance; négociation dont il rapporta plus de feintes promesses que de véritables effets, au grand déshonneur de la maison de Farnèse, qui pour cette révolte s'acquit le blâme d'une trop grande ingratitude vers cette couronne, dont elle avoit reçu le support qu'un chacun sait, et plusieurs bienfaits dont les particulières instructions du feu sieur de Fourquevaulx sont pleines.

» Lequel sieur de Fourquevaulx fit cette même année deux voyages vers le duc de Ferrare, Hercule d'Est; le premier pour le prier de continuer l'affection qu'il portoit au roi et au bien de ses affaires, et capituler avec lui des pensions et nombre d'hommes, avec quoi Sa Majesté lui conserveroit son État contre ceux qui s'en déclareroient ennemis; et le second pour moyenner que Son Excellence pardonnât don Louys d'Est, son fils, de l'erreur qu'il avoit voulu commettre à la suscitation du cardinal de Trente, qui pour l'attirer au service du roi d'Angleterre l'avoit persuadé de quitter celui de son propre père, auquel le sieur de Fourquevaulx avoit commandement de représenter le regret que le roi en avoit et lui faire trouver bon de mettre en liberté son fils, et le lui envoyer en France, où il l'assuroit de le partager si bien, soit en Église ou temporels, qu'il le feroit estimer autant heureux d'y être venu, comme il eût

eu le regret quelque jour d'avoir suivi le mauvais conseil de ce cardinal.

» Le sieur de Fourquevaulx avoit charge pareillement en ce voyage de parler à M. de Guise (qu'il trouveroit en chemin conduisant l'armée dont le roi secouroit le saint Père assiégé dans Rome par les Espagnols), et savoir de lui la résolution qu'il prendroit, passant en Piémont avec M. le maréchal de Brissac et autres seigneurs étant par delà sur le fait de son passage ; en quel tems il pourroit entrer sur les terres du duché de Milan ; les journées qu'il auroit délibéré faire, et le nombre de gens qu'il avoit pour en avertir le duc de Ferrare, avec lequel il consulteroit des moyens de secourir cette armée et favoriser le saint et louable désir de Sa Majesté ; laquelle duement satisfaite des longs et divers services du sieur de Fourquevaulx, délibéra de l'employer en charge moins pénible et toutesfois importante : ce fut lui commettre la garde de Narbonne, ville sur la frontière d'Espagne, dont le gouvernement vacquoit par la mort du sieur de Joyeuse, en laquelle la paix de la France lui permit les années de repos qui précédèrent les remuements avec lesquels les mauvais sujets du roi (sous prétexte d'une imaginée et mal fondée opinion) mirent leur patrie aux misères où elle a continué depuis.

» Au commencement de ces misères, les moins reconnaissants accorderont au susdit sieur de Fourquevaulx une bonne partie de l'honneur qu'il s'acquît à châtier les rebelles qui avoient entrepris sur Thoulouse, et entièrement celui de la défaite des protestants, près Lunel, conduits par le baron des Adrets, qui s'en retournoit victorieux de messieurs de Sommerive et de Suse, et de plusieurs autres belles exécutions et signalés services durant ces premiers troubles que le roi jugea mériter le collier de son ordre, lequel il lui fit recevoir avec les cérémonies accoutumées par les mains de M. de Montluc, commis de Sa Majesté à cet effet, comme chevalier plus prochain de la province de Languedoc, en laquelle le roi s'achemina quelque tems après, et de là à Bayonne, où l'on avoit moyenné qu'il verroit la reine d'Espagne, sa sœur, et traiteroient ensemble de divers mariages concernant le bien de la chrétienté, pour l'acheminement et exécution desquels la reine, sa mère (régente à cause de la minorité du roi), élut le sieur de Fourquevaulx pour aller résider ambassadeur en la cour catholique, durant laquelle charge se passèrent les affaires contenues aux lettres suivantes, où n'a été

changé ni augmenté un seul mot, mais au contraire omises plusieurs dépêches égarées et mémoires divers dont on n'a pu déchiffrer les caractères ¹. »

Cette notice, que nous avons reproduite presque intégralement, et dans laquelle la lettre d'Odoneil et les affaires d'Irlande font un épisode rempli d'intérêt, est suivie de la collection des dépêches de l'ambassadeur. François de Fourquevaulx termine son recueil par cette note.

« A ces lettres, que j'ai assez curieusement rangées et unies ensemble, m'a semblé devoir ajouter celles que j'ai en même tems trouvées écrites au sieur de Fourquevaulx de la propre main de la Royné Catholique, lorsque quelque juste empêchement la détournoit de le voir, tant pour ma satisfaction et pour occuper ma mémoire de cette honnête et vertueuse princesse (à laquelle je sçais que les miens ont eu maintes obligations, et voué un digne regret de sa mort) que pour complaire à ceux qui savent faire leur profit de la moindre occupation des grands ². »

La vie diplomatique de M. de Fourquevaulx en Espagne se trouve indiquée par les dépêches qui vont suivre, et que nous avons puisées à cette source. Elle est d'ailleurs confondue en quelque sorte avec celle d'Élisabeth : nous n'avons donc point à nous en occuper ici, puisqu'elle est écrite pour ainsi dire dans les pièces réunies en ce volume.

Le chapitre XXIV de cette histoire a reproduit les paroles par lesquelles l'ambassadeur témoignait sa désolation de la perte que l'Espagne et la France faisaient à la mort d'Élisabeth. Il demandait instamment son rappel, reconnaissant son insuffisance à bien remplir une pareille charge, *vu que le moyen qui la pouvoit rendre aisée n'y étoit plus.*

Fourquevaulx ne tarda pas en effet à rentrer en France, et le reste de ses jours, auxquels la faveur royale demeura fidèle, fut employé à servir ses maîtres, soit dans le gouvernement des villes et des provinces qu'il avait jadis exercé, soit dans les conseils de l'État. Il mourut à Narbonne, à l'âge de soixante-cinq ans, en 1574.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, folios 1 à 20.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, folio 1478.

N° 1.

Madame de Clermont à Catherine de Médicis.

MADAME,

La santé de la roine votre fille est toujours allée de mieux en mieux, depuis que nous avons escript. Deux jours après que vous eustes la dernière dépaïche, l'on luy fit prendre ungue petite médecine pour l'achever de purger, qui luy a fait si grand bien, que depuis elle n'a eu mal du monde, et toujours auparavant se plaignoit, ou de mal de cœur ou de teste; il y a desjà cinq jours qu'elle ne s'est plainte de rien et de d'avantier, qui étoit jour de quaresme prenant, elle alla en ung jardin disner par l'ordonnance des médecins, ne fut la princesse sans manger autre chose que ce qu'elle a accoutumé, mais pour ce qu'elle avoit pris hier, il lui vint envie d'aller à ses affaires; mais parce qu'il y avoit deux jours qu'elle n'y étoit allée, il estoit deur, et est pour cette heure plus malésée d'y aller, à l'occasion des clisetaires qu'elle n'a accoutumée qui luy font tant de mal à se tant éforcer sans y pouvoir aller, qui lui fit fort grand mal au fondement et luy fict fort enfler; qui me fait penser, madame, que ce sont amorides; je lui étuve de lait et de safranc, et fut contrainte là mesme de lui bailler ung clisetaire qui luy fict aller à ses affaires sans mal, et depuis elle s'est bien portée, sans s'en sentir, car devant elle ne pouvoit bouger.

Les médecins lui ordonnent, pour lui tenir le ventre lâche, de manger toujours au commencement du repas des pruneaux de Tours que lui a donnés M. l'ambassadeur, qui me fait vous supplier, madame, lui en envoyer par tous les courriers. Ils la font baigner pour lui venir ses besongnes. Le tems que nous avons marqué qui estoit le grand mois s'est passé sans que nous aions rien veu. Elle a tout son visage asteure sans croûte, et lui lavons tous les jours de lait d'ânesse, et hier nous commençâmes à lui mettre du beaume sur le nés où elle a quelques fosses, mais j'espère qu'ils se racouteront avec ce beaume. Quant au demeurant du visage, il n'y paraîssera pas, et ce qui les fait paraistre là est que, quand elle avoit la petite vérole elle étoit anrumée et se mouchoit

tant que cela les lui escarbouilloit. Elle se porte beaucoup mieux de cette migraine qu'elle ne souloit ; mais j'avons bien faute de marjolaine, qui me faict vous supplier m'an envoier par le premier courrier, car le tems de la semer se passe ici ; il n'est plus possible d'en trouver.

Le roi n'est point encore venu coucher avec elle, de quoi je suis bien aise, pour ce qu'elle n'est point encore bien nette, etc., etc. ¹.

N° 2.

Catherine de Médicis à la Reine Catholique.

MADAME MA FILLE,

J'ai vu ce que me mandez touchant le mariage de la roine votre sœur et du prince. Et voyant que cela continue et qui semble que le propos s'est réchauffé, je suis d'opinion que si vous croyez que votre petite-sœur ne le puisse épouser, que vous aidiez à la princesse en tout ce que vous pourrez afin qu'elle l'épouse, lui disant que la chose de ce monde que vous désirez le plus, ce seroit qu'elle épousât le roi votre frère, et votre sœur le prince : mais voyant que le mariage du prince et de votre sœur ne se peut faire, et que par même moyen aussi elle n'épouserait pas votre frère, que puisque vous y voyez de la difficulté, qui n'y a chose qui vous en peut plus reconforter que si elle épousoit le prince, que pour l'amitié que vous lui portez et celle que vous connoissez qu'elle vous porte que vous désirez qu'elle soit la plus grande qu'elle pourra être, et avant, quand et quand de bien être toute la vie ensemble, et que vous lui priez de vous dire ouvertement en ce qu'elle pense que vous lui puissiez servir en cela, et que vous lui ferez connoître comment vous l'aimez et son repos et sa grandeur. Et vous conseille, ma fille, d'autant que vous nous aimez, de lui aider et faire tout ce que pouvez, afin qu'elle l'épouse, car vous ferez en cela deux effets. L'un si se doit faire, vous l'obligerez à vous de façon que toute sa vie vous aimera. L'autre que en lui disant que vous désirez qu'elle épouse son neveu, vous ferez que en tout ce qu'elle

¹ M. L. Paris, *Négociations sous François II*, page 811. — Madame de Clermont à la reine mère.

pourra, elle mettra peine d'empêcher celui de votre belle-sœur et aussi bien je ne vois lieu d'espérer qu'il épouse votre sœur; il n'y a pas grand fondement, et c'est le mieux qui vous puisse avenir et à nous. Que n'épousant pas votre sœur, il épouse sa tante, je ne vous en dirai davantage, car je m'assure que ne faudrai à faire ce que je vous mande; je vous ai déjà écrit pour parler, pour avoir quelque récompense pour le roi de Navarre. Si votre mari ne lui veut rendre son royaume et pour ce que j'en écris à M. de Limoges bien au long, ce que je désire en cela je ne vous en ferai redite; mais seulement vous prierai que, suivant ce que lui en mande, que vous lui aidrez en tout ce que vous pourrez d'autant que vous désirez faire quelque chose pour moi. Car, ma fille, il faut que je vous dise que tant plus je vois en avant, et plus j'ai occasion d'être contente de lui, et pour ce, ma fille, que en ce faisant, il seroit content, et aussi seroit un moyen pour parvenir à ce que désire votre mari, que il faudroit ayant cette récompense qu'il s'en allât au lieu où seroit son bien; pour ce, ma fille, considérez en cela le bien que vous ferez. Si vous pouvez faire tant qui le voulut, et j'aurai plus de moyen de faire ici toutes choses à son contentement.

Je ne vous ferai plus longue harangue, m'assurant que ferez par l'avis de l'ambassadeur tout ce que pourrez. Si je me porte bien, ainsi font tous vos frères et sœurs; je prie Dieu que aussi fassiez vous, et qu'il vous continue votre bonheur et contentement aussi longuement que le vous désire.

Votre bonne mère,

CATHERINE.

Au dos : *Madame ma fille, la Reine Catholique* ¹.

N° 3.

Catherine de Médicis à M. de Fourquevaulx.

Monsieur de Fourquevaulx, vous entendrez par la lettre que le roi, monsieur mon fils vous écrit, les fâcheuses nouvelles que nous avons eues d'Écosse, que je n'ai pas ouïes qu'avec un très-grand ennui, comme vous pouvez penser. Ne pouvant croire néanmoins

¹ M. Louis Paris, *Négociations sous François II*, page 862.

qu'elles ne soient déjà allées jusques-là par autre voie que la nôtre, ce que je vous prie mettre peine de savoir pour m'en avertir, et comme le Roi Catholique, monsieur mon fils, les recevra, afin que je puisse tant mieux me résoudre en l'espérance qu'il y a au bien que je désire à ladite dame reine d'Écosse. Je vous envoie une lettre que j'écris à la Reine Catholique, ma fille, par laquelle je remets sur vous à lui faire part de la nouvelle que nous en avons eue, et n'ai au demeurant de quoi vous faire plus longue lettre, sinon pour vous prier me tenir plus souvent avertie de ce qui surviendra par delà, et même si depuis le partement du sieur de Villeroy que j'attends d'heure à autre, il sera rien venu du côté de l'empereur.

Priant Dieu, monsieur de Fourquevaux, etc., etc.

Cosne, le 8 avril 1566 ¹.

N° 4.

Charles IX à M. de Fourquevaux.

Monsieur de Fourquevaux, je pensois que le sieur de Villeroy seroit plus tôt ici, et suis en peine du long tems qu'il demeure à retourner pour n'avoir cependant point de nouvelles de la reine ma sœur ni de vous; qui m'a fait tarder deux ou trois jours davantage à vous faire cette dépêche par laquelle vous saurez que, grâce à Dieu, j'ai depuis mon partement de Moulins continué à me porter de mieux en mieux, ayant visité depuis mon pays d'Auvergne, où j'ai donné l'ordre qu'il m'a semblé nécessaire. A quoi je n'ai pas eu grand peine pour l'avoir trouvé, Dieu merci, plein de paix, repos et tranquillité et de toute obéissance, et m'en vais faire la fête de Pâques à la Charité, pour delà, traversant le pays de l'Auxerrois, m'approcher de Paris, d'où j'ai nouvelles que toutes choses n'y sauroient être en meilleur état qu'elles sont, ni mes affaires de tous côtés, Dieu merci. Mais je veux bien vous avertir du déplaisir que j'ai de quelques nouvelles qui me sont venues d'Écosse, que la reine dudit pays, ma belle-sœur, est fort travaillée de ses sujets. Et afin que vous sachiez ce que j'en ai entendu, je commencerai à vous dire que je présuppose que vous

¹ M. Louis Paris, *Cabinet historique*, tome IV, page 30.

avez çu le mariage d'icelle reine ; depuis lequel , qui n'étoit pas agréable à tous les seigneurs de son royaume , elle fut contrainte mettre quelques forces sus , pour châtier aucuns d'entre eux qui se montroient désobéissans , se couvrant du prétexte de la religion nouvelle , et néanmoins montrant par leurs desseins tendre au gouvernement du royaume. Dont elle eut telle raison qu'elle les contraignit vuidier hors d'icellui , s'étant retirés en Angleterre où ils ont demeuré assez de tems , et là fait tant de menées que finalement ils ont pratiqué le roi d'Écosse son mari , sous espérance de le couronner roi. Lequel comme jeune qu'il est et mal conseillé , les a sans le su de ladite dame sa femme , mû de cette vaine attente , rappelés et réintroduits dedans le royaume , remis ès tous leurs biens , honneurs , états et dignités , et déclarés innocents de toutes les fautes dont ils étoient chargés. Et comme ceux qui veulent mal faire n'ont point faute de prétextes , firent courir un bruit par delà que ladite dame se laissoit conduire en ses affaires par un secrétaire italien qu'elle avoit , auquel elle donnoit trop de faveurs , s'essayant par là d'en imprimer quelque soupçon au roi son mari ; de quoi il advint que le neuvième du mois passé étant ce secrétaire en la chambre de la reine , sa maitresse , en présence du roi et d'elle , entrèrent en icelle chambre aucuns seigneurs écossois bannis et retournés , où ils tuèrent fort malheureusement ledict secrétaire , ce que le roi ne fit aucun semblant trouver mauvais donnant par là assez à connoître qu'il étoit de la partie. Ayant , depuis ce fait là ainsi advenu , été ladite dame reine tenue trois ou quatre jours prisonnière et gardée par ses propres ennemis , non sans grand danger de sa vie , destituée de tous ses serviteurs et même de la faveur et confort du roi son mari , qui feignoit être fort mal content de toutes ces choses , et encore plus marri de n'y pouvoir pourvoir. Et fit elle tant que quelques jours après elle échappa une nuit de leurs mains et enmena avec elle le roi son mari en petite compagnie , jusques au château de Dumbar , qui est à dix-huit ou vingt milles de Lislebourg où ces choses étoient advenues. Et étant là , manda quelques seigneurs de ses bons serviteurs pour être secourue d'eux en cette si grande nécessité.

Cette nouvelle eumes-nous dès le vingt ungième du mois passé , venant de mon ambassadeur qui est en Angleterre , qui ne l'avoit entendue que des Anglais même d'autant que les passages d'Écosse étoient fermés , et pour ce qu'elle me sembloit trop étrange , je ne

la pouvois ni voulois croire. Néanmoins, pour l'amitié que je porte à la reine ma belle-sœur, je fis en toute diligence monter à cheval un gentilhomme de ma maison pour aller passer en Angleterre et de là en Écosse devers elle, pour entendre la vérité des choses, lui offrir tout ce qui est à mon pouvoir pour la secourir, et parler au roi son mari et aux seigneurs du royaume, s'il en étoit besoin, afin qu'ils sussent qu'elle n'aura pas faute d'aide en sa juste querelle, et faire en cet endroit tout office qu'un prince ami, tel que je suis, doit en semblable occasion. Et sur une autre recharge qui me vint de mon ambassadeur qui confirmoit ce premier avis, craignant que le gentilhomme allant par terre ne pût parvenir facilement jusqu'à elle, je lui en dépêchai un autre par mer, pour faire semblable office, que j'estimois comme chose aventurée, pour ne pouvoir encore croire une si malheureuse fortune. Cela m'a gardé de plus tôt vous en écrire, attendant toujours qu'il m'en vint quelque certitude de lui dont je ne doutasse point.

Hier arriva ici un courrier venant de Cluny, où mon cousin le cardinal de Lorraine est allé faire Pâques; par lequel il m'a envoyé la copie de trois ou quatre lettres, que ladite reine sa nièce lui écrit, contenant bien au long et par le menu le succès de cette malheureuse tragédie plus pleine de mal, de cruauté et ingratitude que ne portoient encore les premiers avis; d'autant que le marché qu'avoient fait les méchants qui en sont coupables, n'étoit pas seulement de tuer le secrétaire, mais elle-même et l'enfant dont elle est grosse, avec promesse de couronner son mari roi de la couronne matrimoniale, et après sa mort héréditaire. La pauvre dame dit davantage qu'elle a été trainée, outragée et emprisonnée, et étoit en tel état qu'elle s'estimoit sans royaume. Nouvelle qui m'a tant déplu que je ne vous la puis écrire qu'avec un très-grand regret. Si ai-je bien voulu vous en avertir, afin d'en faire part au roi mon beau-frère, et à la reine ma sœur, si tant est qu'ils ne l'aient encore su, ayant remis au retour de mondit cousin le cardinal de Lorraine, qui me doit incontinent venir trouver et y prendre résolution de ce qui devra faire davantage en sa faveur, pour essayer de la mettre hors de la peine où elle est.

Priant Dieu, monsieur de Fourquevaux, etc.

Cosne, 8 d'avril 1566 ¹.

¹ M. Louis Paris, *Cabinet historique*, tome IV, page 30.

N° 5.

M. de Fourquevaulx à Charles IX.

SIRE,

Ayant reçu le vingt-cinquième du présent de matin la lettre qu'il a plu à Votre Majesté me mander du huitième, je fus sur le soir vers la Reine Catholique, lui faire entendre le contenu d'icelle et par la même lettre a vu les outrages que la reine d'Écosse a reçus par aucuns de ses mauvais sujets, de quoi ladite dame reine, votre sœur, a été bien fort déplaisante. Et combien, sire, qu'elle eût entendu auparavant que le roi et la reine d'Écosse s'accordassent assez mal, néanmoins on ne lui avoit rien dit du secrétaire mort ni des autres rudesses et malheureux termes qui lui avoient été usés; ce que semblablement j'ai dit au Roi Catholique, en l'audience qu'il m'a donnée le lendemain. Et comment c'est un fait pitoyable du côté de ladite dame, que après avoir fait de son rebelle sujet son sieur mari, il se soit montré très-ingrat envers elle à la persuasion de ses propres ennemis jusque (comme l'on conjecture) à consentir la mort de sa femme et de son propre fruit, à laquelle femme il doit tout ce qu'il a, et peut espérer de grandeur et de bien. Et du côté des traîtres et des rebelles, l'exemple de leur témérité doit être considéré de près par tous les grands princes et princesses. Car si les Écossois ont osé attenter sur la personne de leur reine naturelle, en présence du roi son mari, soit du gré d'icellui ou non, il en pourroit être fait autant par autres nations. N'y ayant jamais faite des méchants et téméraires parmi le monde, ains sont-ils sans comparaison en trop plus grand nombre que les rois et princes ne sont. Parquoi tels traîtres et meurtriers ensemble leur trahison et meurtre ne doivent demeurer sans châtiement pour la conséquence, et il n'y a gentilhomme de bon cœur qui ne dût aider à venger un tel outrage commis en la personne d'une des plus accomplies princesses qui sont en chrétienté.

Le Roi Catholique, sire, m'a répondu qu'il avoit su dès le mois passé, par voie de Flandres, que les roi et reine d'Écosse ne s'accordoient pas bien, sur laquelle discorde le secrétaire avoit été tué. Mais c'étoit la première nouvelle que je lui disois qu'on l'eût

maltraitée et emprisonnée; car il n'en savoit encore rien. Et qu'il en est bien fort marri, et ne s'ébahit pas si Votre Majesté trouve étrange et malheureux un tel scandale comme il est, et digne de très-grave punition, ainsi qu'il veut croire; qu'icelle reine puisqu'elle a su échapper des mains des méchants, de quoi il se dit être très-aise, ne faudra à les châtier et punir selon leur défaite, avec l'aide de ses bons amis et sujets. Toutefois il étoit averti, par la même voie de Flandres, que toutes choses y étoient pacifiées, et les roi et reine de bon accord. De manière, sire, que le roi votre beau-frère s'assure que Vos Majestés sont à cette heure hors de soucis à cet égard.

Ce propos a été poursuivi quelque peu davantage, afin de voir si je lui pourrois faire dire et offrir qu'il l'aideroit de son côté à favoriser et porter la juste querelle de madite dame; mais ce mot ne lui est point échappé maintenant. Jaçoit qu'il m'a été dit que du tems que les rebelles d'Écosse s'étoient élevés, l'autre fois il avoit dit qu'il s'emploieroit de tout son pouvoir pour assister la reine dudit pays à ce qu'elle fût obéie, et ses rebelles et mauvais sujets rangés à la raison...

De Madrid, dernier d'avril 1566 ¹.

N° 6.

M. de Laubépine à Charles IX.

SIRE,

La Roine Catholique qui a été le lien de paix et le gage de l'alliance entre ces deux couronnes, sera aussi un vrai et certain moyen de l'y conserver. Car d'un côté elle possède le roi son mari, et est aujourd'hui en toute privauté et autorité avec lui, et amie; d'autre part elle honore tant cordialement le roi son frère et la reine sa mère, et le lieu dont elle est issue, qu'il ne faut douter qu'avec sa bonté et prudence et avec la grande valeur qui est en elle autant qu'en princesse de la terre, elle ne rabille et adoucisse

¹ M. Louis Paris, *Cabinet historique*, tome IV, page 34.

toujours ce qui pourroit intervenir d'altération entre eux. De quoi ledit Roi Catholique fait bien son état, et eut naguère grand peur qu'il lui défailloit trop tôt, quand ladite dame vint à l'extrémité de mort, ainsi que, entre autres non feintes démonstrations, il fut par le duc d'Albe dit audit sieur de Saint-Sulpice.

Que le jour de la mi-août il avoit fait appeler icellui duc, pour lui remontrer qu'ayant toujours été de coutume auprès des reines de Castille, lorsqu'elles commençoient se trouver mal même en leur grossesse, que l'on parloit de bonne heure de faire leur devoir envers Dieu et leurs dispositions envers le monde. De ce que pour la grande amitié et extrême affection qu'il portoit à la reine sa femme, il n'avoit, en cette sienne tant grande maladie, encore voulu permettre qu'on lui en parlât, afin qu'elle n'entrât en peur ni défiance de sa santé. Car à la vérité il avoit, comme il disoit, grande occasion de l'aimer, honorer et bien traiter, et s'il lui advenoit de faire cette perte, il pouvoit bien dire que c'étoit la plus grande et la plus importante, et qui lui touchoit plus au cœur qu'autre qu'il eût jamais faite en sa vie, pour les vertus et grandes qualités qui étoient en cette grande princesse, et pour avoir elle, en toutes sortes, bien méritée de son amitié. Qu'il met peine de l'honorer et lui complaire, et ne permettre, à son pouvoir, qu'elle fût ennuyée de rien. Mais puisque les médecins disoient qu'elle étoit venue à telle extrémité, qu'il ne falloit plus espérer de sa vie, il ne lui avoit plus semblé raisonnable, ni que l'infini regret qu'il avoit à sa perte, ni l'affection qu'il en portoit dans son cœur, dût tourner au détriment de ce que sa grandeur et réputation devoit faire en ce dernier acte envers Dieu et le monde, afin qu'on eût après sa mort moindre estime de sa bonté, de sa religion et de sa vertu, que, vivante, elle avoit mis peine de l'acquérir et même afin que le roi son frère et la reine sa mère en eussent contentement. Envers lesquels quoique advint de leur fille et sœur, il vouloit demeurer très-content et affectionné bon frère et roi, et très-bon obéissant fils à la reine, sans que de son côté l'on y vît jamais ni diminution ni changement, ainsi qu'il prioit Leurs Majestés Très-Chrétiennes de persévérer de même envers lui. Et que ledit duc notifiât cette sienne intention audit sieur de Saint-Sulpice, non comme à sujet et ambassadeur de leurs dites Très-Chrétiennes Majestés, ni comme leur portant ce désir et affection qu'il avoit toujours montré de fidèle sujet et serviteur, mais comme un de ses

propres conseillers et creador. Voulant en cela user de sa même opinion et bon avis. Ce que ledit duc fit premièrement voir par ceux de son conseil, de combien ladite dame pouvoit disposer, et que du total lui sembloit être raisonnable et vouloit qu'elle ordonnât en façon que la reine sa mère fût héritière des deux tiers, et que l'autre tiers fût employé en œuvres pies et payer des dettes et récompenser ses serviteurs, et qu'on lui portât par mémoire le nom des principaux desdits serviteurs qui n'étoient en grand nombre, et qu'on laissât les autres à l'arbitre des exécuteurs, afin de donner moins de peine à ladite dame.

A quoi M. de Saint-Sulpice répondit qu'il mercioit très-humblement Sa Majesté Catholique de l'honneur qu'il lui faisoit de lui communiquer cette sienne intention, qui étoit en toutes choses si vertueuse et louable, qu'elle méritoit d'être célébrée par toute la chrétienté, et que, à la vérité, cela avoit été céant à la bonne nature et bonté siennes, et à la parfaite amitié qu'il portoit à la reine sa femme, de craindre tout ce qui la pourroit ennuyer, atterrer, ou lui donner appréhension de son mal, et maintenant aussi il appartenoit à sa grandeur et magnanimité de penser et ordonner ainsi dignement comme il faisoit ces choses qu'à sa fin il devoit faire, ce qui tournoit à grand honneur et réputation de l'un et de l'autre, et montrer à bon escient en cette extrémité, et donner acte combien il avoit prisé et eu agréables les vertueux déportements dont elle avoit usé en sa vie, et combien il tenoit en grand compte l'amitié de Leurs Majestés Très-Chrétiennes. Qu'aussi ne falloit douter que le roi ne lui demeurât pour jamais, non-seulement frère, mais comme propre fils, et la reine non-seulement belle-mère, ains propre et vraiment naturelle mère, laquelle il étoit très-certain s'il eût été présenté qu'elle n'eût jamais parlé ni pensé demander peu ni prou de cet héritage, qui lui seroit le plus dolent et luctueux qu'autre qu'advint jamais de fille à sa mère. Ains eût le tout remis à la bonne disposition du roi son beau-fils. Mais puisqu'ainsi lui avoit plu, il ne pouvoit faire qu'il ne louât et estimât grandement son intention, comme très-digne et vraiment royale, à laquelle il prisoit pour la reine par-dessus beaucoup de successions, encore qu'elles fussent plus grandes que celles dont on l'avertiroit par la première occasion et encore que le cas de sa disposition ne lui advint, comme Dieu, par sa miséricorde, ne permettoit la mort d'une si bonne princesse, si avoit la mère en infini

contentement et satisfaction que sa fille eût eu souvenance d'elle, et que le roi son mari lui eût rendu un tel témoignage de son amitié qui la confirmoit davantage, si davantage se pouvoit en l'estime qu'elle lui portoit. Et lui sentiroit avoir cette obligation davantage, et aussi audit sieur duc qui s'assuroit y avoir prêté son avis et bon conseil. A quoi ledit sieur duc répliqua qu'il n'avoit fait en cela que offre de bon serviteur d'avoir suivi une si droite et si raisonnable intention de son maître. Puis ledit sieur de Saint-Sulpice ajouta qu'il étoit bon de différer les choses, puisque le mal s'étoit relâché et ne la pressoit plus si fort, et que Dieu nous la préserveroit pour son honneur et service, pour le repos de la chrétienté, et pour la consolation des siens, et que si on y regardoit de près étoit aujourd'hui la personne de la chrétienté qui laisseroit plus d'agrément de regretter sa mort; ajoutant aucunes choses pour la recommandation des dames françoises et serviteurs françois. Et bien que pour ce jour cela fût différé, il fut néanmoins ainsi effectué le lendemain, et depuis ledit Roi Catholique en a parlé audit de Saint-Sulpice en termes qui ne sentent qu'augmentation et persévérance d'amitié, et qu'encore que les rois ne fussent sujets aux lois, ni à observer telles dispositions, qu'il avoit néanmoins bien voulu en cet endroit témoigner de sa bonne intention à la reine sa mère.....

Bref, par toutes les conjectures que de présent ledit sieur de Saint-Sulpice peut faire des paroles, contenance et déportements dudit Roi Catholique, qu'il a notté avoir été toujours semblables depuis qu'il est auprès de lui, ains y avoir eu du plus ou du moins, selon que lui en donnoient diverses impressions. Il lui semble maintenant être très-bien disposé en l'endroit de Leurs Majestés Très-Chrétiennes, et ledit sieur de Saint-Sulpice, pour son regard en reçoit plus de faveurs, d'humanité, et de gracieux et privé entretien, que selon la coutume et gravité de ce prince, il ne l'eût espéré. Lui ayant encore fait dire plusieurs bonnes paroles par un de ses plus privés, de la bonne estime qu'il avoit de lui, et qu'il vivoit en grand repos et assurance de sa négociation, laquelle connoissoit et tenoit pour certaine et véritable, et qu'aussi il vouloit traiter en vérité et rondeur avec lui, et avoit commandé à ses ministres d'en faire de même.

Mais pour toutes ces bonnes démonstrations, ledit sieur de Saint-Sulpice ne peut pas, ains sait et connoît que ledit Roi Catholique

ne laissera de faire et procurer le bien de ses affaires et sa grandeur en tous les endroits et par tous les moyens qu'il pourra, sans rien respecter que l'observation de la paix, laquelle il ne violera légèrement ¹.

N° 7.

Mémoire remis au duc d'Albe par Philippe II.

Il sera besoin pour le bien, défense et augmentation de la religion catholique et apostolique, que la vue future de deux si puissants et chrétiens rois, comme celui de France et celui d'Espagne, ne se fasse sans résoudre et accorder semblablement du contenu ès articles suivants :

Premièrement,

De faire promesse mutuelle d'avancer, autant qu'il sera en leur puissance, l'honneur de Dieu, soutenir sa religion sainte et catholique, et pour la défense d'icelle employer leurs biens, forces et moyens, et ceux de leurs sujets.

Ne permettre jamais ès pays de leur obéissance aucuns ministres ni exercices de la religion nouvelle, soit en public ou en particulier, et faire faire commandement à tous lesdits ministres sortir hors des provinces et terres desdits deux princes, dedans cinq mois, sous peine de la vie, sans qu'il soit loisible ni permis à aucun de les recéler, cacher et supporter, sur les mêmes peines, rasement de leurs maisons et confiscation de leurs biens.

Faire publier en chacun de leurs dits pays, garder et entretenir le concile général dernièrement fait et célébré à Trente, et tenir la main que les décrets et cessions d'icelluy soient reçus et suivis sans aucun contredit.

Faire protestation et promesse de ne jamais par ci-après pourvenir aucun personnage aux états royaux, soit de judicatures ou autres quelconques sans que le pourvu ait préalablement avoir fait profession de sa foi, et qu'il ait premièrement été connu être de la susdite bonne religion, et sera mis clause par toutes les lettres desdites provisions que les pourvus demeureront et continueront en la susdite religion sur peine d'être destitués.

¹ Bibliothèque Impériale, Mortemart, 39, n° 49.

De purger et nétoyer leurs maisons et justices de toutes hérésies et religion nouvelle et ne souffrir en icelle ceux qui en seront détachés, et permettre aux villes de rembourser les juges et officiers royaux qui sont de ladite opinion nouvelle, si tant est que les dites Majestés ne le puissent faire de leurs deniers, comme il seroit bien nécessaire et requis.

Casser tous gouvernements et autres grands seigneurs des conseils privés desdites Majestés, et tous autres ayant charge, autorité et commandement ès dits royaumes qui se trouveront être de ladite nouvelle opinion, ensemble tous capitaines, maîtres de camp, sergents, majors et autres qui sont à leur solde, et font néanmoins profession de religion contraire.

De priver de l'État et honneur de leurs ordres et chevalleries, tous ceux qui ne veulent suivre, observer et entretenir les statuts, lois et ordonnances desdits ordres, et n'y recevoir désormais personnages qui ne soient de qualité, expérience et religion requise¹.

N° 8.

La reine Élisabeth à la reine Catherine de Médicis.

Vous avez tant de puissance sur le Roi Catholique, qu'allant la religion comme elle doit, et vivant tous comme bons catholiques, vous ne sauriez rien demander que vous soit refusé, et qu'il vous supplie de ne vouloir dissimuler, ains châtier les méchants très-instamment, et que si vous avez peur pour être trop grande quantité, combien qu'il sache que la plus grande partie des princes chevaliers de l'ordre et gentilshommes sont bons chrétiens, que vous nous employez; car nous vous baillerons tout notre bien, nos gens, et ce que nous avons pour soutenir la religion, ou que si ne les punissiez vous ne trouverez point mauvais que ceux qui demanderont secours audit roi mon seigneur, pour garder la foi, il leur donne, car il lui est obligé et davantage; il lui touche autant qu'à personne, car étant France luthérienne, Flandres et Espagne ne seront pas loin, et quant au roi, mon frère, nous savons bien qu'il

¹ Archives Impériales, C. K. 1393, B. 192.

vit comme bon chrétien, mais aussi savons-nous qu'il tient auprès de lui beaucoup de gens qui ne valent guère; et cela, je crois, lui faisoit grand tort, car l'on pense par deçà qu'il soit consentant à beaucoup de prêchements et autres choses qui se font ordinairement en la même cour, qui me fait supplier de ne les souffrir, ains faire bien châtier quiconque fera prêcher, et faire tant en son endroit qu'il fasse connoître que lui-même les veut châtier et ne les veut souffrir, car s'il ne suit ce chemin, je ne puis rien espérer de bien. Mais il faut que ce soit d'œuvres aussi bien que de paroles; car ici nous ne croyons que ce que nous voyons, vous assurant, madame, qu'il a fort mal fait de ne suivre le premier chemin, car il leur semble ici qu'il les voudroit menacer par bravades. Mais ils ne s'étonnent pas pour cela; il est vrai que s'il suit celui que je vous ai dit, démontre qu'il vous veut aider à punir les luthériens, il pourra rhabiller ce qu'il avoit gâté. Quant à vous, madame, si à cette heure vous ne commencez, je ne sais plus ce que je dois dire par deçà, car le duc d'Albe a fort bien dit à tous que à ce que vous êtes du tout au gouvernement que je ne puis plus trouver d'excuses, ce que je leur ai promis. Je vous supplie ne me faire mentir, puisque c'est une chose qui convient au service de Dieu, du roi mon frère, et de la chrétienté, et même ayant plus de moyens de les châtier que jamais, vous offrant le roi, mon seigneur, toutes ses forces. C'est si vous temporez, il y aura toujours plus de méchants, car ils savent bien ici que du tems du feu roi mon seigneur et père que l'on les châtoit, qu'il n'y en avoit point, et quand ils commencèrent à vouloir commencer du tems du feu roi, mon frère et seigneur, qu'on commençoit les châtier, il ne s'en parloit plus. Qui vous peut faire voir clairement que si l'on les châtoit à cette heure aussi n'oseroient non plus lever le nez. Mais comme on leur laisse faire, ils ont raison de faire les braves. Je prends la hardiesse de vous dire tout ceci, m'assurant que vous ne le trouverez mauvais, sachant que ce que j'en dis est pour l'affection que j'ai à votre service et pour votre commandement, et aussi que outre que j'ai l'honneur d'être votre fille, j'ai tant d'autres obligations que je ne ferois mon devoir si je ne vous écrivois tout ce que j'ai et que je pense¹.

¹ Bibliothèque Impériale, 39, folio 2.

N° 9.

La reine Catherine de Médicis à M. de Fourquevaulx.

J'ai parlé étant à Bayonne à la reine madame ma fille, et au duc d'Albe de deux choses, l'une, des mariages de mes enfants avec ceux du roi monsieur mon beau-fils, et de ceux de l'empereur et de la princesse sa sœur, avec mon fils d'Orléans, en leur baillant quelque État pour s'entretenir, et pouvoir vivre selon ce qu'ils sont, et sachant bien que c'est chose non accoutumée entre princes, quelque amitié et alliance qui y soit de n'avoir autant d'utilité pour l'un que pour l'autre, en faisant les alliances, et restreindre en tous événements l'amitié et parentelle qui est entre ces deux royaumes, qui est la chose du monde que je désire le plus. Cela m'en fait parler, et aussi comme princesse chrétienne, voyant le Turc et son armée devant Malte ; afin que le roi, monsieur mon fils, connût que je n'étois pas tant mue de l'intérêt seul de mon fils d'Orléans, comme de ces deux raisons, je lui dis que, en faisant ces mariages et donnant quelque État à mondit fils d'Orléans, qu'il nous falloît tous joindre ensemble. C'est à savoir le pape, l'empereur et ces deux rois, les Allemands et autres que l'on avisera. Et que le roi mon fils n'étoit pas sans moyens pour aider de sa part à ce qui seroit avisé quand lesdits mariages seroient faits et ladite ligue conclüe. Laquelle, pour notre intérêt, n'avons affaire de rechercher étant en paix comme nous sommes avec le Turc, et Dieu merci ! avec tout le monde. Qui est à considérer que je n'en ai parlé que pour le zèle que j'ai au bien et conservation de la chrétienté. Et que tout ce royaume ne pourroit trouver bon que je fusse cause de mettre le royaume à la guerre sans qu'ils y vissent de l'utilité pour eux. Comme il y en aura en ce faisant pour l'empereur et le roi monsieur mon fils. Qui est pour retourner à ce que je dis à la reine ma fille et au duc d'Albe, qu'en faisant ceci il falloît faire quelque chose pour mon fils d'Orléans, et cela fait, nous ferons connoître que je n'ai changé en rien de l'opinion ni de ce que j'ai dit audit Bayonne. Et quant aux autres mariages, je ne puis que grandement en remercier le roi monsieur mon fils, le priant de continuer cette

bonne volonté, et y faire selon ses offres le bon office conforme à notre commune amitié, à quoi nous correspondrons toujours en toutes choses de notre part ¹.

N° 10.

Lettre de M. de Fourquevaulx au roy.

1565, 20 novembre.

SIRE,

Une flotte de soixante vaisseaux étoit partie de Séville le mois passé, et contrainte par tourmente de mer de prendre port; elle a derechef faict voile, et au temps qu'elle a eu, on espère qu'elle sera arrivée pour le moins aux Canaries qui est leur vraie route. Il y a sur ces nefes quelques vivres et munitions pour Pierre Mélendez et des soldats pareillement qui l'iront trouver à Saint-Domingo-Réal, où il les attend, pour puis après passer outre vers la Floride. Je sais qu'encore il y a vers Cordoue six ou sept capitaines qui sont gens pour le suivre sur la flotte qui partira en mars, comme feront semblablement tous les Indiens de Mexico et d'autres lieux de la Neuve Espagne, qui sont en ce royaume, car il leur a été commandé se retirer, lesquels sont plus de 300.

Il reste à voir si les Espagnols seront plus affectionnés à chasser les François de la Floride qu'à résister aux mahométans : car si la nouvelle qu'un courrier venu d'Allemagne raconte est véritable, il est à croire que le Grand Seigneur employera toutes ses forces contre cette Majesté, jusques à y envoyer les janissaires et toute sa garde, comme portent les derniers avis qu'on a de là. Et les navires que le roi fait fréter pour y embarquer au printems qui vient un nombre de gens de guerre biscaïens pour passer à la Floride, serviroient mieux contre les Turcs que de les employer contre vos sujets ².

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, folio 64. Lettres d'État.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, page 53. Lettres d'État.

N° 11.

Le roi Charles IX à M. de Fourquevaulx.

MONSIEUR DE FOURQUEVAULX,

J'ai été très-aise d'entendre par votre lettre du 5^m de ce mois les nouvelles de delà dont elle fait mention¹, et à ce que je vois les pays du Roi Catholique M. mon frère ne sont pas quittes de tumultes et de mauvais sujets non plus que les autres; mais le principal est que Dieu ait voulu que la mauvaise intention qu'ils avoient n'a point eu d'effets.

J'ai vu ce que vous m'écrivez des déplaisirs qu'ils ont par delà de mes gens qui sont à la côte de la Floride, de quoi l'ambassadeur qui est ici n'a pas failli de faire la même plainte et bailler le mémoire dont je vous envoie copie; sur quoi lui a été répondu que vous verrez et que vous pourrez suivre si le roi mon frère, ou ceux de son conseil vous en retournent parler, comme j'estime qu'ils feront; et quand tout est dit, je ne vois pas grand propos de me vouloir frustrer d'une chose où mes sujets ont passé si longtems, planté mes armes, et possédé sans aucun empêchement, et d'alléguer l'ombre qu'ils peuvent avoir pour leurs vaisseaux qui retourneront de plus avant.

Entre amis cette considération-là n'a point de lieu, d'autant que je veux et entends que les actions de moi et de mes sujets soient si sincères que non pas le Roi Catholique seulement, mais le moindre ami que je puisse avoir, y trouve la même sûreté qu'il sauroit demander en ses propres sujets, et que s'il y en a aucun des miens qui fasse chose contre le devoir de notre amitié ni qui s'avance d'entreprendre contre la teneur des traités que nous avons ensemble, je le ferai si bien châtier qu'il connoitra que je chemine clairement et candidement en toutes choses, comme je vous prie de l'en bien assurer.

Son ambassadeur m'a baillé quelques articles de plaintes d'aucunes dépradations faites, se dit-il, sur les sujets de mon dit frère, dont je vous envoie aussi copie, avec la réponse qui a été faite, pour s'il en étoit parlé de là, savoir dire l'ordre que j'ai donné

¹ Il s'agissait des troubles des Pays-Bas.

pour en faire faire la raison autant que je désire qu'elle soit faite, à ceux des miens qui ont affaire à eux.

Priant Dieu, monsieur de Fourquevaux, etc., etc.

Écrit au Plessis les Tours, le 28 novembre 1565 ¹.

N° 12.

Note de l'ambassadeur d'Espagne en France au sujet de la Floride.

Que haviendo Su Majestad entendido que algunos subditos del Rey Christianissimo su hermano hanian ydo à la Florida para usurpar aquella provincia tantos annos a por Su Majestad descubierta y poseida mando embiar à castigarlos como a pyratas fractores y perturbatores de la pas publica, y con hauer hecho esta provision, pensava no tratar, mas dello pero que la hermandad que tienne con el Rey Christianissimo y la claridad et sinceridad con que a de proceder con el, y con ella entodas las cosas le hase no quereles callar, lo que en esto ay para que lo sepan y manden dar la orden que conviene para retirar de aquella empresa a los que estan en la dicha Florida y que proyban y deffendan con el rigor necessario que no vayan mas subditos suyos en aquellas partes pues no parese cosa conveniente que estando a ca el Rey Christianissimo su hermano y el con el amor conformiandad y hermandad que estananden alla sus subditos guerreando los unos contra los otros ².

N° 13.

Note donnée par le roi Charles IX en réponse à celle de l'ambassadeur d'Espagne.

Le roi n'entend point que ses sujets entreprennent en quelque sorte que ce soit sur les pays possédés et conquis par le Roi Catholique des Espagnes, son bon frère, en quelque lieu que ce soit; mais aussi ne seroit-il raisonnable que Sa Majesté Catholique voulût

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 22⁵/₁, n° 14, folio 58.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 22⁵/₁, n° 14, folio 59.

tellement empêcher, brider et écarter aux sujets de Sa Majesté, la liberté de la navigation, qu'ils ne puissent aller naviguer et s'accommoder ès autres lieux, même en celui qui a été découvert passé cent ans par ses sujets, et qui est dès ce tems en témoignage et mémoire de la découverte faite par les François, appelée la terre et côte aux Bretons.

Mais si Sa Majesté Catholique a pensé que les François veillent de là entreprendre, soit par mer ou par terre, chose qui soit au préjudice des sujets de Sa Majesté Catholique et des pays qui sont à elle, Sa Majesté sera toujours prête à s'entendre aux moyens qui seront propres pour y donner l'ordre et la sûreté nécessaires; et si ses sujets viennent à l'oublier en cela et font chose qui soit au préjudice du traité de paix, elle le fera si rigoureusement châtier, que l'on connoitra qu'elle n'a autre désir et intention que de vivre perpétuellement en la mutuelle, sincère et fraternelle amitié qui s'est conservée, et a continué entre Leurs Majestés jusqu'à ce jour¹.

N° 14.

Lettre de M. de Fourquevaulx à Charles IX.

SIRE,

Quand j'ai parlé au duc d'Albe, il a trouvé le pire du monde que d'une province et pays dont les Espagnols, à ce qu'il soutient, sont possesseurs dès le règne du roi dom Hernando, les Français les soient allés troubler et déposséder; lequel lieu leur importe trop pour le laisser perdre; et si la côte fût été saisie par vos sujets devant ou durant les guerres qu'il s'en fût parlé par le traité de paix, mais c'est une expoliation et usurpation faite de peu de tems en ça, et sait-on assez en Espagne par qui et comment l'on y a envoyé des ministres avec leurs femmes et enfants.

Je lui ai répondu, sire, et dit la substance de votre réponse, et que j'ai vu trente ans, par cartes marines fort anciennes, que la côte où l'on dit que la Floride est assise et s'appeloit la côte des Bretons, et étoit grandement distante des isles de l'Espagnolle, Cuba, et autres de la Neuve Espagne. De sorte que leur navigation

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 14, folio 58.

ne pouvoit être empêchée par les François, lesquels n'y étoient point allés par votre commandement, ni pour rien attenter ou les déposséder; ains comme prétendant aller sur leur propre conquête et à une navigation libre et accoutumée à eux de tout tems, et quant ainsi seroit que les vaisseaux d'Espagne seroient contraints passer par devant la Floride, ils se peuvent promettre d'y recevoir toute faveur et commodité; étant croyable, puisque vos deux si grands royaumes contigus vivent paisiblement et en bons voisins, qu'aussi feront vos sujets par delà, et seront plus puissants contre les Indiens ou autres qui viendront entreprendre à les molester. Le tout va que nos rois soient toujours bons frères et amis, comme ils sont; car leurs sujets le seront pareillement.

Quant à ce qu'il dit n'avoir été parlé de la Floride au traité de paix, ce ne fut que leur faute, et cela est signe qu'ils n'y alloient point encore en ce tems.

Ledit duc m'a répliqué, sire, que le Roi Catholique employera toutes ses forces pour recouvrer sa possession, et que déjà les affaires des François y vont mal pour la descente des Espagnols qui y furent envoyés l'été dernier, laquelle nouvelle est autre à Lisbonne et à Séville, car on dit que Pierre Méendez s'est arrêté à Santo-Domingo de l'Espagnolle, attendant renfort de gens pour descendre en la Floride.

Je ne sais maintenant, Sire, si la flotte, qui se remit à la voile à l'entrée de novembre, y seroit arrivée, car elle a eu fort bon vent, sur laquelle y avoit quelque nombre de soldats, vivres et munitions, et doit croire Votre Majesté qu'ils feront leur possible d'en chasser vitupéreusement vos sujets.

Par quoi, si la conquête importe au bien de votre service, il leur faut envoyer un bon secours promptement.

Touchant les autres plaintes des déprédations, le duc d'Albe ne m'en a point parlé; si ai bien moi à lui de la délivrance des soldats françois détenus en leurs galères, à quoi ce roi a commandé faire nouvelle recharge à son ambassadeur résidant à Gênes; qu'il voye, lui, en personne, de délivrer tous les François qu'il trouvera sur les galères d'André Doria et autres, et que les capitaines d'icelles soient tenus, si bon leur semble, prouver qu'ils les ont depuis le traité de paix, étant la présomption ès faveurs desdits forçats ¹.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 16, folio 70.

N° 15.

Catherine de Médicis à M. de Fourquevaux.

Je désire, plus que nulle chose, entretenir l'amitié qui est entre ces deux grands rois mes enfants, et voir cesser toute occasion contraire. J'attends en bonne dévotion, à savoir comme aura été prise par delà la réponse que dernièrement nous fimes à Tours à l'ambassadeur d'Espagne sur l'instance qu'il faisoit encore du fait de la Floride, par où il auroit bien connu de quel pied nous y cheminons, car nous ne prétendons rien en cet endroit que conserver une terre qui a été découverte et possédée par des François, comme le nom de la Terre aux Bretons le témoigne encore assez, et non pas entreprendre sur le sien; en quoi si nos gens s'étoient oubliés, ils sont bien assurés d'être châtiés rudement, qui me fait croire que s'ils connoissoient après le commandement qu'ils en ont eu, et qui leur a été assez de fois réitéré depuis, y avoir mépris, qu'ils ne faudront à se retirer hors de ce qui ne sera dudit sieur roi d'Espagne.

Car telle est l'intention du roi mon fils, qui entend, et moi aussi, que quand on vous parlera de cette affaire par delà vous en répondez suivant ce que dessus, et que ce n'est pas chose dont nous ayons jamais autrement fait cas, sinon autant que les princes doivent être jaloux de ce qui est leur, et regarde leur honneur et autorité, à quoi je m'assure aussi que de leur côté ils ne voudront toucher : qui est tout ce que vous aurez de moi pour cette heure.

Priant Dieu, monsieur de Fourquevaux, etc., etc.

Écrit à Moulins, 30 décembre 1565¹.

N° 16.

Catherine de Médicis à M. de Fourquevaux.

M. DE FOURQUEVAUX,

Par ma dernière dépêche, je m'étois réservé à vous faire entendre ce que j'apprendrois de l'ambassadeur d'Espagne sur l'occasion de celle qu'apporte ici dernièrement de vous le gentilhomme

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 27, folio 130.

qu'envoyâtes, ce que j'estimois pouvoir être plus tôt; mais comme son indisposition l'a retenu de me venir trouver sinon depuis deux jours, je vous dirai qu'il n'est aucunement entré et ne m'a dit un seul mot des propos qui ont passé entre le Roi Catholique monsieur mon beau-fils, le duc d'Albe, le prince d'Éboli et vous, sur le fait des mariages dont le Mémoire que vous baillâtes audit gentilhomme fait mention. Il touche chose qui peut faire accroire que l'on lui en ait rien écrit, comme aussi n'ai-je fait de ma part que attendre là-dessus que le temps et les occasions m'en donnent plus de lumières.

Ce que m'a dit l'ambassadeur a été que son maître désire savoir si le roi monsieur mon fils a commandé, à ceux qui sont allés à la Floride, cette entreprise, et aussi commerce et trafic par delà. S'il ne leur a commandé, demande s'il les avoue, d'autant que ce seroit contre notre amitié commune et la bonne paix qui est entre nous. Ma réponse a été que son maître et lui ont assez pu connoître par nos actions combien nous avons toujours désiré l'entretenement de cette paix et amitié et la désirons singulièrement, estimant qu'elle est réciproquement utile à tous deux pour leur particulier repos et le bien universel de la chrétienté, chose qui lui doit bien faire croire que si quelqu'un des nôtres est allé ou a fait entreprise en lieu qui soit dudit sieur roi son maître, ce n'a pas été du sçu ni commandement du roi mon fils, ni de moi.

Quant au commerce, nous avons estimé qu'il est libre entre les sujets des amis, et que la mer n'est fermée à personne qui va et trafique de bonne foi. Bien savois-je qu'aucuns des nôtres étoient allés en une terre qui s'appelle la Terre aux Bretons, pièce découverte par sujets de cette couronne, en quoi faisant n'ont pensé entreprendre chose préjudiciable à ladite paix et amitié, ne nous semble aussi qu'ils eussent aucunement failli pour être terre que nous estimons nôtre; mais que s'ils avoient en cet endroit mépris et touché à chose qui appartient au Roi Catholique, ils avoient pièce été admonestés et commandés d'y bien aviser, et si ainsi étoient s'en départir avec assurance que le roi mon fils leur feroit sentir combien ils l'ont offensé en ce faisant, qui a été l'intention que toujours nous avons portée en cet endroit. Aussi, s'il étoit sur le nôtre, estimons-nous que le roi son maître ne voudroit le molester, ni empêcher le commerce, et aussi peu que les siens troublassent les nôtres; qu'il peut penser le semblable de nous.

L'ambassadeur se montrant être peu satisfait de toutes ces rai-

sons, bien qu'elles soient et véritables et justes, est entré à me dire que son maître ne pouvoit tolérer telles façons de faire sans s'en ressentir, avec quelques paroles que j'ai prises pour menaces.

Je lui ai dit qu'étant mère de ces deux rois, il étoit croyable que je serois trop marrie qu'il survint occasion qui altérât l'amitié que je veux de tout mon pouvoir faire durer entre eux, et me sembloit qu'il se devoit contenter de la vérité que je lui disois, et sincérité de nos actions en cet endroit, et tout autre où son maître ni lui ne trouveroient jamais rien à redire : qu'il se souvint aussi que les rois de France n'ont pas accoutumé de se laisser menacer ; que le mien étoit bien jeune, mais non pas si peu connoissant ce qu'il est, qu'il n'y ait toujours plus affaire à le retenir qu'à le provoquer, à quoi j'estime que son maître ne gagneroit rien, duquel je voulois croire aussi que cette menace ne venoit pas.

Cette réponse, qui est d'une mère qui connoît bien son fils, et qui ne voudroit pour rien qu'il eût moins de cœur ni d'honneur que ses prédécesseurs, a ramené ledit ambassadeur à plus douces paroles, disant que ce qu'il en faisoit étoit pour le désir qu'il a de voir que les affaires d'entre nous aillent toujours de bien en mieux, et que son maître n'a pas autre opinion de bonne volonté en son endroit ; que nous nous devons assurer de la sienne, mais qu'il devoit entendre qu'aucuns parloient du fait de la Floride autrement. Si est ce qu'à la fin il s'est contenté desdites raisons, et est après venu à parler d'aucunes déprédations faites sur les sujets du roi son maître dont il poursuit ici la justice, qui sont choses particulières ; en quoi je l'ai bien assuré qu'elle sera faite si bonne, que je ne la demande pas meilleure pour les nôtres quand ils auront affaire par delà. Et voudrois que ceux dont le mal vient en telles choses, fussent aussi loyaux observateurs des ordonnances et de la bonne volonté que le roi mon fils et moi portons en cet endroit qu'il seroit requis.

Mais tant il y a que vous pouvez dire et assurer partout que je tiendrai toujours la main à faire châtier ceux qui seront trouvés coupables, si roide, que l'exemple y donnera l'ordre, ainsi que je désire qu'il se fasse de l'autre côté.

Au demeurant il n'est autre chose à répondre à votre lettre du 29 du passé, sinon que j'ai été très-aise d'entendre que les faux bruits qui couroient par delà se soient évanouis, parce qu'en avez au contraire fait entendre. Dieu merci, nous sommes en autres

termes et à un jour près de l'accord de la querelle qui est entre ceux de Guise et de Châtillon, par où cesseront, Dieu aidant, toutes occasions de révoltes en ce royaume.

A quoi je vois les grands si bien disposés, et à l'obéissance que le roi mon fils doit désirer d'eux, que je ne me suis, passé à six ans, vue plus contente que je suis du bien que Notre-Seigneur nous promet en cet endroit.

Priant Dieu, monsieur de Fourquevaux, etc., etc.

De Moulins, 20 janvier 1566 ¹.

N° 17.

Lettre de M. de Fourquevaux au roi Charles IX.

SIRE,

Le duc d'Albe ne m'a pas averti comment Sa Majesté Catholique envoie sept ou huit grands navires à la Floride, avec lesquels passera la flotte des marchands et autres particuliers, tant de Séville que de Biscaye, et porteront deux mille soldats et sept cents bons mariniers. Le chef de ces soldats est Biscayen, et s'appelle Sancho de Porto Galeto. Il y va pour substituer Pierre Melendez Jourda de Valdez, parent de l'archevêque de Séville.

Ils doivent se renforcer de mille hommes des îles et terre ferme des Indes, tous de leur nation, qui mèneront trois cents chevaux, et sera cette armée prête à faire voile en février, afin d'être audit pays devant le secours de France; car ils sont avertis qu'il y va de Bordeaux, et d'autres endroits de votre royaume, quelques bons vaisseaux avec quinze cents hommes.

Ils disent avoir avec eux un pilote et quelques Bretons qui étoient venus avec marchandises de Séville, lesquels ont promis de mener et guider dans les ports de la Floride, dont les entrées sont estimées fort dangereuses.

Je ne sais si la nouvelle venue depuis quatre jours du côté de France, que les François y ont été défaits, retardera leurs desseins.

De Madrid, 22 janvier 1566 ².

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 41, folio 162.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 34, folio 145.

N° 18.

Lettre de M. de Fourquevaulx au roi Charles IX.

SIRE,

Encore qu'il n'y ait sinon sept jours que j'ai écrit à Votre Majesté, par le maître de la poste de Calais, ce que je savois de nouveau, je ne veux faillir toutes fois de lui faire entendre, comme je sus hier que pour vrai l'armée espagnole pour la Floride doit partir de Séville dans ce présent mois, laquelle consiste en dix-neuf navires, le moindre de soixante tonneaux, duquel nombre il y en a cinq de quatre et de cinq cents; les petits navires partiront de Séville le jour de Saint-Sébastien, et sont descendus à Saint-Lucas où ils attendent l'arrivée des grands. Cette flotte porte deux mille Biscayens, et charge artillerie, munitions et vivres en grosse quantité, faisant la meilleure diligence qu'il leur est possible de s'équiper; leur capitaine en chef s'appelle Sanche Chiniga de Porto Galeto en Biscaye, et n'est point arrivé à Séville aucune nouvelle de Pierre Melendez que celle qu'en a écrite de France, qu'il a pris le fort des François, au moyen de quoi l'on craint par deçà que le capitaine Jean Ribaud aura brûlé les navires de Melendez, les ayant trouvés mal gardés, puisque ses gens étoient descendus à terre, et, bien qu'il les tint assiégés en quelque détroit ou port, sans oser sortir, comme lesdits Espagnols ne l'avoient osé attendre au combat sur la mer; à tout le moins, Sire, la joie qu'on menoit ici à la première nouvelle qui vint de la prise du fort, n'a guère duré depuis qu'ils ont du contraire et n'en osent quasi parler maintenant. La certanété n'en peut tarder de venir en bref.

De Madrid, 11 février 1556¹.

N° 19.

Lettre de Catherine de Médicis à M. de Fourquevaulx.

MONSIEUR DE FOURQUEVAULX,

Avant que l'ambassadeur d'Espagne ait dépêché son courrier, est arrivé votre premier paquet dont votre autre dépêche fait men-

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 22⁵/₁, n° 38, folio 156.

tion ; par où j'ai été bien particulièrement avertie comme est passé ce malheureux massacre fait à la Floride, et les propos que vous en a tenus le duc d'Albe, avec la réponse que vous y avez faite, bonne et pertinente, et telle que requiert un cas si cruel et inhumain, dont n'avois voulu faire aucun bruit, ni faire connoître que j'en susse rien jusqu'à hier, que ledit ambassadeur ayant demandé audience au roi, monsieur mon fils, et à moi, nous vint trouver, et, après plusieurs autres propos qu'il nous tint, nous dit qu'il avoit charge de son maître, monsieur mon beau-fils, nous avertir qu'il étoit arrivé en Espagne un capitaine portant nouvelles ; que Pierre Melendez ayant trouvé en la terre de la Floride quelques François avoués et chargés de lettres de monsieur l'amiral, qui avoient en leurs compagnies quelques ministres qui plantoient là la nouvelle religion, il les avoit châtiés, comme il dit en avoir commandement du roi son maître, bien confessoit-il que ce fût été un peu plus rudement et cruellement que son dit maître n'eût désiré, mais qu'il n'avoit pu moins faire que de leur courir sus comme pirates et gens qui étoient là pour entreprendre sur ce qui lui appartenoit, disant néanmoins que le roi son maître demandoit justice dudit amiral ; le roi mon fils étoit encore dans le lit assez débile pour la maladie qu'il a eue, dont il est, grâce à Dieu, du tout guéri, voulut que je lui fasse réponse, qui fut que je l'avois déjà bien sçu par l'homme qui nous étoit revenu, et ne pouvois comme mère commune, que je n'eusse une douleur incroyable au cœur, d'avoir entendu qu'entre princes si amis, alliés et apparentés que sont ces deux rois, et en si bonne paix lors, et autant que nous observerons envers eux tant et de si grands offices d'amitié, un carnage si horrible eût été commis des sujets du roi mon dit fils auquel jusqu'alors, à cause de sa maladie, je n'en avois pas voulu parler ; que j'étois comme hors de moi quand j'y pensois, et ne me pouvois persuader que le roi son maître ne nous en fit la réparation et justice ; car de couvrir cela sur l'aveu dudit amiral, qu'il n'y a pas de quoi, étant bien croyable qu'il n'a pas laissé aller tant de gens hors de ce royaume sans le sçu du roi mon fils, qui estime que le commerce et la navigation est libre partout à ses sujets, et que cette terre où le fait s'est commis n'est point à lui, mais de si longtems découverte de nos sujets, qu'elle en porte encore le nom comme il en a été, et ses ministres aussi jà averti par vous. Et quand bien ils eussent été dans les propres pays du

roi son maître, faisant autrement qu'il n'appartient entre amis, qu'ils se devoient contenter de les prendre prisonniers et les rendre au roi mon fils, pour les faire punir, s'ils avoient failli, sans en user ainsi, dont je ne pourrai croire qu'il ne nous rendit contents. Qu'il sembloit que l'on voulût brider le roi mon fils, l'enfermer en ce royaume et lui rogner les ailes, chose qu'il ne pourroit et ne seroit aussi conseillé de souffrir, lui apportant par là un argument d'autrement penser et pourvoir à l'affaire, comme il saura bien faire, si Dieu plaît, et ne lui en défailent les moyens; de manière que j'espérois qu'il n'auroit que faire de ses voisins, et ne les respecteroit non plus qu'ils font lui; grâce à Dieu, que son royaume étoit en bonne paix, et lui mieux obéi qu'il ne fut jamais, par où se pouvoit aisément croire qu'il ne lui sera malaisé de faire connoître et sentir à ceux qui lui voudront mal faire, qu'il n'a pas moindre moyen de s'en garder, que ont eu les rois ses prédécesseurs; ledit ambassadeur essayoit toujours de couvrir le fait sur l'amiral, et qu'il y avoit des ministres de la religion qui étoit chose fort déplaisante à son maître; mais je lui ai dit que nous ne sommes pas enquis quels gens alloient audit voyage, et que si c'étoit à souïeter, je voudrois que tous les huguenots fussent en ce pays-là, où il ne peut justement dire qu'il ait intérêt, puisque la terre est nôtre, comme nous la prétendons; nous faisant bien connoître que l'on ne veut pas guère le repos de ce royaume, puisque l'on nous veut ainsi ôter le moyen de l'y mettre; mais, quoi que ce soit, ce n'est pas à eux de punir nos sujets, et ne disputons point s'ils étoient de la religion ou non, ains du meurtre qu'ils en ont fait, dont il est bien raisonnable que son maître fasse faire justice que nous lui en demandons : à quoi il m'a semblé que l'ambassadeur a été bien empêché de répondre, et s'est avancé pour fortifier ses plaintes de nous parler aussi de Corsègues, où il dit qu'il va ordinairement de Provence plusieurs barques chargées de vivres, munitions et gens dont les Genevois se plaignent, à quoi je l'ai très-bien satisfait et dit que ce sont des impostures accoutumées.

Il m'a parlé aussi de quelques galères qu'il dit que l'on fait armer à Marseille, ce que je lui confessai, pour garder nos côtes infestées comme elles sont d'infinis corsaires que la querelle même nous y attire, et que nous avons doucement supportés pour son respect. Quand tout est dit, il avoit amassé un monde de plaintes pour donner couleur à celle de la Floride, où il y a aussi peu de fonde-

ment; mais ce qu'il en a rapporté est qu'il a beaucoup connu que nous l'avons trouvé très-mauvais, et ne pense pas que nous l'oublions, ce que j'ai bien voulu vous écrire ainsi au long de la part du roi mon fils, vous priant et ordonnant de faire bien entendre au Roi Catholique, en le priant très-affectueusement qu'il veuille pour le devoir et la raison en faire faire la justice et réparation que mérite un si énorme outrage, par démonstration digne de l'amitié et de la bonne paix qui est entre nous, et qu'il considère le tort qu'il y feroit, s'il ne nous en donne la satisfaction que le roi mon fils en attend, et que j'en désire de ma part; car je ne serai jamais à mon aise ne bien contente jusqu'à ce que je la voie conforme à la sincérité de nos affections et actions en son endroit dont il me fâcheroit trop qu'on abusât, et aurois un merveilleux regret d'avoir perdu tant de peine, de soins et de moyens que j'ai cherchés pour nourrir ces deux princes et leur couronne en perpétuelle amitié, et qu'au lieu du bien que j'en espérois voir sortir, le roi mon fils me reprochât un jour que, durant qu'il s'est reposé sur moi de ses affaires, j'aye laissé faire une telle escorne à sa réputation, dont je vous prie que par votre première dépêche je sois éclaircie, m'assurant que ledit ambassadeur n'oubliera rien à faire savoir de ce que je lui en ai dit, et du tort qu'ils font au bien que je cherche faire à ce royaume.

Car, à vous dire franchement, je crois que les huguenots qui y sont n'eussent su demander une meilleure nouvelle, connoissant par là que l'amitié que nous nous promettons du côté de delà est fort mal assurée, puisque l'on traite ainsi nos sujets; ce que, j'espère, Dieu ne laissera impuni, comme je veux que vous le faites très-bien entendre à la reine ma fille, outre ce que je lui en écris, et lui montriez cette lettre si elle la veut voir. J'ai, au demeurant, vu ce que vous m'écrivez du fait des mariages, à quoi je ne pense plus; le roi mon fils est assez jeune pour attendre mieux, et si grand prince qu'il ne peut qu'il n'ait toujours à choisir en toute la chrétienté, quelque empêchement que l'on y puisse donner, comme je sais et connois que l'on fait.

Priant Dieu, monsieur de Fourquevaux, etc., etc.

De Moulins, le 17 mars 1566.

Je ne puis me garder de vous dire qu'encore qu'il s'offre assez d'autres partis pour le roi mon fils, et des plus grands de la chré-

tienté, tout le plus grand regret que j'aye est qu'il faille à la fin, pour le tort que l'on lui fait, qu'il en prenne quelqu'un qui ne soit pas de notre religion, ce que nous ne ferons qu'à l'extrême¹.

N° 20.

Lettre de M. de Fourquevaulx à Catherine de Médicis.

MADAME,

J'ai répondu que la suffisance dudit sieur amiral est telle, soit en conseil ou ailleurs, que quand bien il seroit Juif ou Turc, si mériteroit-il d'être estimé et favorisé; car même, outre le lieu qu'il tient d'amiral, qui est des plus grands états de votre royaume, il n'y a prince aujourd'hui ni seigneur plus digne de toute grande charge qu'il est, et que cela vous occasionne, Madame, faire grand cas de lui, et que c'est aussi pour l'induire davantage à demeurer bon et obéissant sujet. Sa Majesté m'a confessé l'avoir connu et réputé pour très-grand personnage, et l'avoir quelquefois ouï parler très-sagement d'affaires de grande importance; pourquoi elle pense bien que sa suffisance est plus cause de la faveur que Votre Majesté lui fait, et pour l'entretenir en obéissance, que ce qu'on en voudroit soupçonner par deçà.... Et afin que je vous achève mon discours, Madame, avec le Roi Catholique, je l'ai supplié, pour la conclusion, qu'il ne veuille préférer les opinions et passions de ses ministres (s'il y en a qui desirent la guerre ou bien la paix), car Vos Majestés n'ont faite non plus de personnes qui se fâchent du repos; mais comme le souci d'une guerre et la dépense tomberoient sur Vos Majestés, et non sur vos dits ministres, qu'il faut que soient elles qui résistent à la mauvaise intention d'iceux; comme pareillement si le châtement de Mélendez peut satisfaire à la juste raison que Vos Majestés ont de se tenir offensées pour le susdit massacre, que Sa Majesté Catholique ne laisse à le faire bien châtier et les coupables, pour remontrance que l'on lui fasse au contraire. Sa Majesté, comme dessus, m'a dit qu'il verroit le duc d'Albe, et m'en répondroit par lui, et semblablement à Vos Majestés par son ambassadeur. Sur cela, je me suis retiré vers la

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 22⁵, n° 57, folio 199.

reine votre fille l'avertir desdits propos, et l'ai suppliée de remonter au roi son mari qu'il doit faire en sorte que Vos Majestés demeurent contentes, pouvant bien croire madite dame que si cette cruauté usée sur vos sujets ne sera réparée ou vengée, qu'on dira publiquement en France que vous, Madame, êtes tant affectionnée à la reine votre fille, que son respect vous garde d'aviser à la réputation du roi et de son royaume. Votre Majesté, Madame, me pardonne si j'ai trop avant parlé là-dessus; toutesfois, madite dame a confessé qu'il étoit ainsi et le montreroit au roi son mari¹.

N° 21.

Mémoire envoyé par le roi Charles IX et la reine Catherine de Médicis à M. de Fourquevaulx.

Encore que par lettres envoyées par M. de Fourquevaulx, du 9^e du mois passé, le roi ait fort amplement entendu la grande et vive instance qu'il a faite envers le roi son beau-frère, pour faire faire réparation et justice de la cruauté exercée par Pierre Mélendez envers ses sujets, à la Floride, néanmoins Sa Majesté ne peut se désister de requérir encore avec toute instance en cette occasion que réparation lui soit faite d'un si cruel meurtre de ses sujets, espérant que le roi son beau-frère, après qu'il aura bien considéré le bien et le mal de l'acte, l'équité ou iniquité de la requête qui lui est faite, de soi-même choisir à la voie plus raisonnable, et aimera mieux contenter un si grand roi, son si proche allié et si utile ami, et faisant justice, que le mal contenter en pardonnant à des brigands de qui la vie ne lui peut apporter aucun bien à l'avantage de ses affaires.

Et de cette requête et instance, quelque raison qu'on lui allègue, ne se départira jamais le sieur de Fourquevaulx, afin que, tant le Roi Catholique que son conseil, connoissent en premier lieu que Sa Majesté n'a le cœur moindre que ses prédécesseurs pour souffrir une injure, ni si peu de jugement qu'il ne connoisse et ressente ce qui lui est honorable ou désavantageux, et ce qu'il doit trouver bon ou mauvais de son ami.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 61, folio 224.

Et si la réponse qui a été faite audit sieur de Fourquevaux sur ce fait a peu jusqu'ici contenté Sa Majesté, la froide et peu pertinente réponse qu'on a faite à tous ces articles contenus au Mémoire porté par le sieur de Villeroy l'a encore moins satisfait, car il a par là clairement connu qu'il ne faut rien espérer de leur bonne volonté que ce qui se fait pour leur grandeur ou pour leur utilité et des leurs, selon laquelle ils mesurent toutes leurs actions, dont Sa Majesté veut qu'il fasse entendre, tant à Sa Majesté Catholique qu'au duc d'Albe, qu'elle a trouvé bien étrange qu'on eût si froidement répondu à beaucoup d'articles contenus audit Mémoire, d'autant qu'il attendoit d'eux une même promptitude en la résolution de ses demandes, comme il a toute sa vie désiré et voulu user en ce qui les a touchés.

Car, encore qu'il y ait des doléances les unes plus pregnantes que les autres, si est-ce que sont tous moyens auxquels ne prévoyant de bonne heure par succession de temps, ils apportent je ne sais quelle aliénation de volonté entre princes amis qu'après il n'est pas aisé d'accommoder, laquelle Sa Majesté veut éviter par tous moyens, et si du côté de deçà l'on usoit de telles longueurs et remises avec plaintes, qui sont quelquefois faites par l'ambassadeur étant ici, comme celle qui est faite à nos doléances, je ne sais avec quelle patience elles seront comportées; aussi n'ont-ils quelque chose que die duc d'Albe, nulle occasion de se plaindre des conseils de Sa Majesté, et encore moins d'icelle ou de la reine sa mère, qui ont tout ce qui concerne l'union de ces deux royaumes et l'amitié d'entre eux en telle recommandation que peu de choses se présentent appartenant à cela, à quoi ils ne fassent donner aussi prompte provision, comme du côté de delà, elle est souvent tardive et de peu d'effet.

Et afin de ressouvenir le sieur de Fourquevaux des points contenus au Mémoire dudit sieur de Villeroy, il lui en est envoyé un petit sommaire, qui lui servira d'instruction pour en parler encore une fois, et essayer s'il y aura moyen d'y gagner quelque chose.

Et pour ce que, tant par les propos de Sa Majesté Catholique que du duc d'Albe, il est aisé à voir qu'ils ont beaucoup plus mauvaise opinion des affaires de ce royaume qu'ils n'en ont d'occasion, estimant que la division de religion soit pour nous ramener aux troubles dont nous sommes, par la grâce de Dieu, délivrés, encore que le sieur de Fourquevaux en ait très-sagement répondu,

si est ce que Sa Majesté désire qu'il lui fasse encore bien entendre que l'union de ses sujets est telle, et l'obéissance si universelle des uns et des autres, que jamais roi de ses prédécesseurs ne fut mieux obéi, et la perte, ruine et dommage, que ses sujets ont souffert de leur division leur est si apparente, et tant imprimée au cœur et en l'esprit, qu'il ne faut plus craindre qu'ils aient jamais envie de soi-même d'y retourner, ni qu'il soit aidé à qui voudroit les y remettre de les y persuader. Étant, outre cela, Dieu merci, les choses de ce royaume, quant à la religion, en si bons termes, qu'avec le bon exemple du roi et de la reine sa mère, et la main ferme qu'ils tiennent à l'entretennement de la religion catholique, en tout ce qu'ils peuvent, donne plus d'espérance à l'avenir d'une réduction générale à une même opinion que d'accroissement de division; aussi se voit-il par expérience que nous en sommes en paix et en grand repos, et le reste de la chrétienté n'est pas ainsi, laquelle paix et repos comme le bien plus utile qui sauroit advenir au roi et à ce royaume, il veut aussi le plus soigneusement maintenir qu'il sera possible, sans permettre qu'elle soit aucunement altérée, et afin que le sieur de Fourquevaulx connoisse combien ce royaume est pacifique, et néanmoins abondant d'une noblesse incroyable, qui ne désire qu'à mener les mains; il est certain qu'il est allé plus de deux mille gentilshommes tant en Hongrie qu'en Sicile et autres lieux, où ils ont pensé trouver la guerre, laquelle troupe, si demain la guerre étoit ici, et que le roi en eût besoin, revolerait en une diligence extrême.

Fait à Saint-Maur des Fossés, ce 12 mai 1566 ¹.

N° 22.

Lettre du roi à M. de Fourquevaulx.

MONSIEUR DE FOURQUEVAULX,

Encore que par le Mémoire qui vous est envoyé vous entendrez bien amplement mon intention sur le discours qui est passé entre le Roi Catholique monsieur mon beau-frère, le duc d'Albé et vous, et comme je ne me veux contenter de leur réponse, si est

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, lettre cotée 79, folio 292.

ce que je vous ai bien voulu encore toucher ce mot, afin que vous connoissiez que ma volonté est que vous renouvellez votre plainte, et requérez avec toute instance que pour le bien et union d'entre nous et l'entretennement de notre commune amitié, ils regardent de me faire faire réparation de tort qui m'a été fait, et de la cruauté dont l'on a usé envers mes sujets, qui ne se peut par moi souffrir sans trop de diminution de ma réputation.

Je sais bien qu'ils ne faudront de vous faire une même réponse, et vous ne cesserez aussi de leur dire qu'il ne faut espérer que je sois jamais satisfait que je ne me voye une réparation telle que requiert notre amitié. Vous leur parlerez aussi des autres points contenus au Mémoire qui vous a été mandé, et au petit sommaire qui vous en est encore envoyé, afin d'essayer d'y gagner ce que l'on pourra, car il n'y a rien qui ne soit bien pertinent et qui ne m'importe infiniment, soit pour la conservation de mon autorité, ou pour le bien particulier de mes sujets. J'attendrai la réponse qui vous y sera faite, et cependant vous dirai-je que, Dieu merci, les affaires de mon royaume se portent bien et y sont toutes en telle pacification que je puis désirer, car non-seulement l'obéissance de mes sujets est telle qu'elle étoit auparavant les troubles, mais, les querelles des grands étant pacifiées, elles ont apporté une telle union partout qu'il n'est plus question que d'entretenir mes édits, et, d'une part et d'autre, regarder à m'obéir. Lesquelles nouvelles je vous veux bien dire pour ce que je m'assure qu'elles vous seront aussi agréables, comme peut-être le seront-elles peu à d'autres qui voudroient bien que les choses fussent autrement.

Priant Dieu, monsieur de Fourquevaulx, etc., etc.

De Saint-Maur les Fossés, ce 12 mai 1566 ¹.

N° 23.

Lettre de la reine à M. de Fourquevaulx.

MONSIEUR DE FOURQUEVAULX,

Je ne répéterai point ce qui vous est mandé par le Mémoire qui vous est envoyé, mais je répondrai seulement à deux ou trois

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., ²²⁵/₇, n° 78, folio 287.

points contenus en votre lettre du 9^e. Et, premier lieu, quant à ce que le duc d'Albe se plaint du peu de justice qui est faite par delà aux sujets du roi son maître, je ne sais sur quoi il fonde son dire, si n'est vouloir user de récriminations pour couvrir la mauvaise justice que jusqu'ici j'ai vu faire du côté de delà à cent mille plaintes qui ont été faites pour les sujets du roi monsieur mon fils, car de pouvoir dire qu'à tout ce que l'ambassadeur du roi monsieur mon beau-fils m'a proposé je n'aie fait satisfaire promptement et donner tout l'ordre qu'il a été possible, c'est chose que monsieur l'ambassadeur ne peut avoir mandée, ni lui n'en peut alléguer un seul exemple en quoi l'on ne fasse apparoir du contraire, et l'évêque de Limoges, le sieur de Saint-Sulpice, et vous, depuis que vous y êtes, serez tous témoins combien de requêtes que vous ayez présentées vous ont été accordées.

Combien de leurs sujets prisonniers vous avez fait mettre en liberté, et combien de marchandises prises et arrêtées vous leur avez encore fait rendre et restituer.

Ce que je vous en dis, pour ce qu'il semble qu'ayant le principal maniement des affaires de ce royaume, cela procède ou que j'aie peu sçu donner ordre à chose de tel poids pour l'entretennement de notre commune amitié, ou bien que je ne l'ai voulu, et, Dieu merci, il y a prou de preuves du contraire et de l'un et de l'autre; ce que je vous prie, si jamais il vous en parle, lui faire bien sentir, et quant à ce que me mandez du malheur qu'il vous prédit pour la diversité de religion qui est en ce royaume, je crois véritablement qu'il y en a qui sont bien marris d'y voir tant de pacification qu'il y a, et de quoi nous avons été si sages de mettre fin aux troubles qui y avoient trop longuement duré; mais, Dieu merci, l'union est telle et l'obéissance de tous les sujets du roi mondit sieur et fils si assurée, et il la veut tant maintenir, qu'il est mal aisé qu'elle puisse être troublée, ni que par persuasion ils puissent être induits à y vouloir rentrer, toutesfois, d'autant que cela importe, comme vous pouvez penser, il sera bon, et je vous en prie, monsieur de Fourquevaux, d'y avoir bien l'œil ouvert, et regarder s'il y aura moyen de découvrir s'il y auroit point pour ce fait quelque intelligence au côté de deçà, suivant ce que me mandez. Et pour répondre à ce qui vous a été dit de M. l'amiral, encore que la réponse que vous en avez faite soit bonne et pertinente, et que de ces choses là on n'aie pas à en rendre compte à

personne, si est ce que je vous veux bien dire qu'il n'a été ici, depuis Moulins, qu'à cette heure, et qu'étant officier de la couronne, et des plus grands, l'on ne lui peut refuser sa venue en ce lieu, mais ce n'est pas à dire qu'il ait plus de maniement pour cela, ni qu'il s'entremette de plus de choses qu'il a fait jusqu'ici.

Il ne me reste qu'à vous dire que j'ai commandé au trésorier de l'Espagne de vous traiter le mieux qu'il pourra, afin de vous donner le moyen de bien servir le roi monsieur mon fils.

Et quant à la compagnie dont vous m'écrivez pour demeurer dans Narbonne, mais que M. le connétable soit ici, j'aviserais ce que nous y pourrions faire afin de vous satisfaire; car je ne veux pas que vous soyez plus mal traité que n'ont été vos prédécesseurs et que vous n'avez été jusqu'ici.

Priant Dieu, monsieur de Fourquevaux, etc., etc.

De Saint-Maur, ce 12 mai 1566 ¹.

N° 24.

Lettre de M. de Fourquevaux à Charles IX.

SIRE,

La dépêche qu'il a plu à Votre Majesté me faire par le sieur de Laguian en mai, il me l'a rendue le 6 de juin. J'eus audience du Roi Catholique le 18, et lui fis savoir votre bonne santé, ensemble l'heureux état de vos affaires et pacification de votre royaume, ce qu'il montra recevoir de fort bonne oreille, me disant qu'il ne pourroit entendre nouvelle qui lui soit plus agréable.

Après, Sire, je lui remontrai que Votre Majesté avoit trouvé bien étrange la réponse qu'on avoit faite aux articles représentés par le sieur de Villeroy, et discouru article par article le peu de raison que l'on vous faisoit là-dessus, qu'il n'advenoit pas ainsi des doléances qui vous étoient aucunes fois faites par son ambassadeur, car Votre Majesté y répondoit, et la reine votre mère, de parole et d'effet, au plus tôt et le mieux qu'elles pouvoient penser, sachant fort bien que d'y procéder lentement et par dissimulation ne seroit sinon refroidir l'amitié d'entre Vos Majestés, de laquelle

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 79, folio 289.

chose il vous déplairoit par trop d'en voir le commencement : et tant s'en falloit que Votre Majesté se tint satisfaite du peu de cas qu'il s'étoit fait de vouloir punir Pierre Mélendez et ses gens, qui ont cruellement meurtri vos sujets en la terre aux Bretons, qu'on appelle par deçà la Floride; que Votre Majesté me commandoit le plus chaudement qu'il lui étoit possible de refaire nouvelle instance d'en avoir justice et réparation, et la réitérer par infinies requêtes jusques à ce qu'elle ait obtenu la satisfaction qu'un tant indigne massacre mérite.

Lequel, Sire, je ne lui ai de plus aigri qu'il m'a été dit, que ledit Mélendez avoit reçu vos sujets la vie sauve, et promis de les faire mener en Espagne pour y attendre l'aveu ou désaveu de Votre Majesté, car, sans cela, ils ne se fussent rendus ni désarmés comme ils firent, ains eussent vendu leurs vies chèrement. Cette remontrance fut bien nouvelle, ce me semble, à Sa Majesté, combien qu'il ne me répondit mot là-dessus, car il est quelque bruit sourd par deçà de ladite composition, et aucuns blâment Mélendez d'avoir usé tel massacre, et même contre sa foi, n'étant pas vraisemblable que Jean Ribaud ni les autres se fussent laissés désarmer, ni couper la gorge si pauvrement, si l'on ne leur eût promis les vies sauvées. Votre Majesté le pourra savoir plus au vrai par ceux qui sont échappés.

Sa Majesté me répondit qu'en lui baillant toutes lesdites doléances par écrit qu'il m'y feroit réponse.

Enfin je lui demandai congé de le suivre à Ségovie, et à la reine sa femme, à laquelle j'avois deux ou trois mots à parler de la part de Vos Majestés, il l'a trouvé très-raisonnable.

Je lui fis présenter, le 20 juin, les doléances, lesquelles il donna le soir même au duc d'Albe pour les voir et y faire réponse, et sont elles ès propres termes qu'il est porté par mes instructions, parce que je n'eusse sçu y adjancer ni ajouter un seul mot du mien, tellement elles me semblent avoir été envoyées en la forme qu'il les falloit.

Sire, ayant attendu jusqu'au 25^{me} du susdit mois de parler au duc d'Albe, je fus lui remantevoir la réponse de mes articles; il m'a répondu ne se pouvoir faire sitôt, ni devant que le Roi Catholique soit au Bosc. Dieu veuille qu'ils y satisfassent comme ils doivent; mais des propos dudit duc, je n'ai pas beaucoup d'espérance, car au lieu de faire réparation des griefs faits à vos sujets,

ils demandent justice de tout plein de doléances, même de deux courses faites naguère sur les confins de Catalogne, où l'on vola un prêtre espagnol sur la tête duquel on mit un morrion ardent, et lui coupèrent les pouces et autres violences, dont il me promit à sa venue au Bosc me parler plus particulièrement.

Je ne veux oublier d'ajouter ce mot à ma lettre que la flotte espagnole qui doit venir du Pérou et de la Neuve-Espagne, ne s'ose bonnement mettre à la voile, craignant la rencontre des François, et par deçà les redoutent à cause du bruit qui court en France, s'arment quelques bons navires pour aller au devant de ladite flotte, laquelle porte grandes richesses, et en or ou en argent, la valeur de 6 à 7 millions¹.

De Ségovie, 5 juillet 1566.

N° 25.

Lettre de M. de Fourquevaux à Charles IX.

SIRE,

Encore que j'eusse écrit à Votre Majesté, du 5 de ce mois, que le Roi Catholique ne viendrait au Bosc deçà la fête de saint Jacques, toutesfois il y arriva le 8^{me} et n'en est bougé depuis. Sa Majesté et la reine votre sœur sont, Dieu grâces, en très-bonne santé, car il n'est jour que j'en sache nouvelle par des gentilshommes qui sont auprès de moi, lesquels j'y envoie souvent, et aussi par son médecin Montguion, qui fait son bon devoir de la conseiller à tenir bon régime, et sert fort diligemment, et prend grand peine en espérance qu'il plaise à Votre Majesté lui faire du bien.

Madite dame s'est tenue tout son 8^{me} mois assez coye et en repos pour ne rien gâter de sa portée, et vient d'entrer dans son 9^{me}; il lui faudra vivre autrement et faire de l'exercice. Le roi fait fort le bon mari.

Au regard, Sire, de la dépêche que la Cousture m'a apportée, je fais un extrait des plaintes auxquelles il a plu à Votre Majesté me commander que je demande être répondu, et les ai fait présenter à Sa Majesté Catholique et en écrivis une bonne lettre à la

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{4}$, n° 84, folios 314 à 322.

reine votre sœur, afin de le remontrer comme il falloit, ce qui a été fait lui ayant fait réponse. Ledit sieur roi avoit commandé au duc d'Albe, qu'il eût à répondre aux premières plaintes et à l'addition par même moyen, car il désire contenter le roi, son bon frère, en tout ce qu'il lui sera possible. Et comme j'attendois de l'en aller supplier, est arrivé le paquet qu'il a plu à Votre Majesté m'écrire du dernier de juin.

J'envoyai le lendemain 17^{me} du présent demander audience, espérant, encore que je fusse assailli d'une fièvre, ne faillir à l'assignation, bien délibéré de n'oublier rien à lui dire, tant sur les plaintes que sur le contenu des dépêches.

Ledit sieur roi me manda que j'y pourrois aller le 18^{me}, à quoi je n'eusse failli, mais la fièvre s'augmenta tellement la nuit et ledit jour avec les douleurs qui l'accompagnent, qu'il m'a été impossible m'y trouver: bien espérai-je dans 5 ou 6 jours réparer cette faute, ayant cependant emprunté le secours et faveur de madame votre sœur, que j'ai très-humblement suppliée faire mes excuses; et m'ont semblé les lettres de Vos Majestés, tant bien couchées, sans aucun masque ni déguisement, ains pleines de si bonnes intentions et offices que je les ai pu envoyer à la Majesté de ladite dame, pour faire entendre le contenu d'icelles au roi son seigneur, ou ne lui en parler point selon son bon jugement; mais elle les a trouvées si à propos qu'elle les lui a montrées, ainsi qu'elle m'a mandé et a prié le roi, son mari, m'écrire et commander d'en remercier Votre Majesté de sa part¹.

Ségovie, 21 juillet 1566.

N° 26.

Lettre de M. de Fourquevaux à Charles IX.

SIRE,

Ne me sentant encore assez fort pour monter à cheval, car la fièvre continue m'a tenu 18 jours, j'avisai hier de renvoyer un gentilhomme vers le Roi Catholique avec un placet pour le supplier de la réponse qu'il doit aux doléances que je lui ai présentées de votre part, et en avoir même écrit à la Reine Catholique.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 91, folio 347.

Il répond, Sire, avoir donné cette charge plusieurs fois au duc d'Albe, et a fait dire au gentilhomme mien, qu'il aille savoir dudit duc d'Albe à quoi il tient qu'il n'y a satisfait. Le duc, avec sa froideur accoutumée, s'excusa sur les grandes affaires qu'ils ont à consulter et remédier, mais que sans nulle faute, en peu de jours il y répondra : je crois, quant à moi, qu'il n'y satisfera jamais, si négligent il est et lent en ce qui concerne tel négoce principalement. Je n'espère rien qui vaille du massacre de la Floride, car ç'a été lui toujours qui l'a conseillé, et est certain, Sire, comme j'ai su par homme qui se trouva à l'exécution, que Pierre Mélendez avoit promis à Jean Ribaud et à ses gens les vies sauvées, et qu'il ne recevoit aucun mal, ains les feroit honnestement nourrir jusqu'à ce qu'il eût réponse de l'Espagne de ce qu'il en devoit faire ; les pauvres gens ne furent pas sitôt désarmés que son lieutenant commença par ledit Ribaud, un peu écarté des autres, lequel après avoir dit qu'il se confessât, il tua de 7 à 8 pogniallades dans le corps, tout le demeurant fut incontinent mis en pièces jusqu'au nombre de 873.

De Ségovie, 11 d'août 1566 ¹.

N° 27

Déposition de Jehan Mennin, marinier, par-devant M. de Fourquevaux, conseiller du roy et son ambassadeur en Espagne.

Jehan Mennin, âgé de 23 à 24 ans, natif de la Rochelle, fils de Guillaume Mennin, sieur du Viard, bourgeois d'icelle ville, ouï par serment de dire vérité :

Interrogé de l'occasion pour laquelle il est en Espagne, a répondu être venu avec la flotte de 42 navires et 2 caravelles, venues de la Neuve-Espagne et autres lieux des Indes occidentales, au port de Saint-Lucas, le 26 du mois d'août dernier passé, s'étant embarqué au port de Saint-Domingue, en l'île espagnole (comme prisonnier d'un soldat espagnol nommé Herrere, natif de Pelagos, près de Séville), quelques jours avant la Saint-Jean.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 98, folio 363.

Interrogé pourquoi étoit-il prisonnier dudit soldat, a répondu qu'au mois de mai prochain, aura 3 ans que le capitaine Jehan du Bois faisoit des gens de guerre en la ville de la Rochelle, pour aller sur mer à la Floride porter vivres et mener secours aux François, qui y étoient passés un an par avant, et lui comme jeune homme curieux de voir le monde, s'embarqua sur une robergue, qui s'assembla à Belle-Ile avec l'armée que conduisoit le capitaine Jean Ribaud, et leur route fut par les Canaries et l'île Dominique, où ils furent à l'ancre quinze jours pour faire aiguade, puis à l'île de la Monne, et finalement à la Floride, où ils arrivèrent sur la fin du mois de juillet, audit an, un vendredi, en nombre de 6 navires, c'est à savoir, le navire de *la Truite de Dieppe*, autre nommé *Épaulé de Mouton*, la robergue sur laquelle il étoit, dont Jehan du Bois étoit capitaine, du nom des autres ne se souvient.

Étant arrivés à la Floride, ils trouvèrent le capitaine Laudonnière et autres François au fort qu'ils avoient fait, auquel furent portés les vivres qu'ils avoient conduits sur l'armée, comme blés, vins, biscuits, chairs salées et autres provisions nécessaires; ensemble artillerie et munitions pour la défense du fort.

Interrogé sur quel nombre d'hommes il pouvoit y avoir sur l'armée et dans le fort, et les noms des capitaines, a répondu qu'ils menoient aussi des femmes, enfants et des jeunes hommes pour travailler la terre, parmi lesquels, et tout le nombre de soldats de l'armée et du fort, ils pourroient être 600 bouches ou environ, en tout, sous quatre enseignes: les capitaines étoient Jehan Ribaud, Loys Ribaud, son fils, Jehan du Bois, Gros, Bellot, Martin, Pierre Rennat et autres, et y avoit pareillement des gentilshommes de Normandie, même un nommé le sieur de Grandpré, lequel est encore vivant et prisonnier à la Havanne, et avec lui un enfant de Paris nommé Jacques, le père duquel est serviteur domestique de M. le cardinal de Bourbon.

Interrogé de raconter le fait de la prise du fort et défaite des François, a répondu: « qu'environ quinze jours après leur arrivée par un jeudi matin, furent découverts 25 navires qui venoient droit au fort pour reconnoître, lesquels Jehan Ribaud envoya son fils dans une patache pour voir de parlementer avec eux, mais approchant lesdits navires, lesquels étoient espagnols et portugais, leur furent tirés six pièces sans vouloir autrement parler. Quoy voyant ceux de la patache s'en retournèrent au port du fort: depuis,

les capitaines Jehan Ribaud et Laudonnière, s'accordèrent de mettre des soldats dans les navires pour aller voir et savoir qui étoient les 25 navires, et de fait les 6 navires firent voile pour aller trouver les 25, lesquels voyant venir les 6 navires françois droit à eux, se prirent à fuir si bien qu'on les perdit de vue, car ils se mirent dans une rivière à quinze lieues du fort, et pour lors les mariniers françois s'en retournèrent au port près de leur fort, où la tourmente survint très-grande. Quoi voyant Jehan Ribaud, et que la tourmente augmentoit, il descendit à terre accompagné d'un nombre de ses gens, et s'en alla au fort avec des barques, où étant arrivé environ la minuit, la tourmente s'augmenta si fort que les câbles des navires, qui étoient demeurés à l'ancre, rompirent, dont les quatre allèrent à travers, se perdirent, et tous les gens furent noyés, excepté trois mariniers et un garçon, tous de Dieppe, lesquels sont en vie, captifs des Espagnols à la Havane. Les autres deux navires, dans lesquels étoient Laudonnière et Loys Ribaud, voyant la tempête si impétueuse, s'en allèrent à la mer, et dura la tempête deux jours et deux nuits.

» Cependant les navires espagnols s'étoient retirés en une rivière à quinze lieues du fort, mirent leurs soldats à terre pour le venir surprendre, comme ils firent, car la seconde nuit de la tempête s'étant avancée, un d'eux qui parloit françois s'approcha de la sentinelle, à laquelle disant qu'il étoit François, le tua, tandis que l'autre abusé de langage se laissoit entretenir de paroles, et incontinent, s'en retourna vers ses compagnons, lesquels tous ensemble arrivèrent au fort environ minuit, et entrèrent dedans, où ils trouvèrent tous les François dormant, en firent belle boucherie excepté de quelques-uns en bien petit nombre, et d'iceux furent le déposant et trois tambourins, l'un de Dieppe et les deux autres de Rouen, et quatre trompettes, trois de Normandie et l'autre de Bordeaux, qui s'appelle Jacques Dulac »; des autres ne sait leurs noms, qui sont encore à la Floride ou aux îles de par delà.

Touchant à Jehan Ribaud et environ soixante d'autres, ils furent gardés jusques au lendemain, puis les tuèrent à coups d'épée, ayant plutôt coupé la barbe audit Ribaud, disant la vouloir envoyer au roi d'Espagne : ceux qui furent tués, tant dans le fort qu'à une île qui est auprès, pouvoient être environ 350 hommes. Voyant le capitaine Laudonnière, la prise du fort et défaite de ses compagnons, s'enfuit en France avec un navire et une patache, et le

capitaine Loys Ribaud se retira à une rivière, à trente lieues de là, avec un navire et avec lui 36 hommes, tant soldats que mariniers. A ladite défaite et naufrage moururent les capitaines Jehan Ribaud, Jehan du Bois, Gros, Martin et Renat, et beaucoup d'autres, desquels il ne se souvient. Les femmes et les petits enfants furent menés à l'île de Porto-Rico; dit aussi que le sieur de Grandpré, et environ 17 ou 18 mariniers, sont vivants et prisonniers à la Havane. Les Portugais étoient à la défaite autant ou plus que les Espagnols, et ce furent ceux qui firent plus de meurtres et de cruautés. Le fort fut brûlé le lendemain et tous les vivres qui y étoient.

Après la prise du fort, Mélandez envoya deux cents hommes jusqu'à une montagne, trente lieues loin du lieu de la défaite, et le déposant alla en leur compagnie, en laquelle montagne il y a mines d'argent, puis au bout de quinze jours le menèrent à la Havane, où ils font un château de pierres taillées qui sera très-fort quand il sera achevé, et n'a maintenant, sinon trois ou quatre toises de haut, au village ne sauroit avoir qu'environ trois cents maisons, tout ouvert, où il dit avoir vu onze François pendus; mais il ne sauroit dire pour quelle occasion. Puis fut mené à Porto-Rique, qui est une ville forte, auquel lieu furent portés de la Floride huit femmes françoises et quatre petits enfants, l'une desquelles étoit femme d'un orfèvre de Rouen, et a épousé maintenant un Portugais: après fut transporté à Saint-Domingue, qui est une cité grande et forte, vers laquelle l'on l'embarqua avec la flotte qui est naguère arrivée en Espagne.

Dit de plus que deux navires de ceux qui étoient allés avec Mélandez chargés de sucre et de cuir, portoient quinze ou seize mariniers françois et lettres au roi d'Espagne, mais les corsaires les ont pris auprès de Saint-Lucas.

Interrogé d'autres particularités sur cette affaire, a dit n'en savoir que ce que dessus ¹.

N° 28.

M. de Fourquevaulx à Charles IX.

L'occasion principale de cette dépêche est afin d'avertir Votre Majesté que tout le Portugal est en alarme pour la descente que

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 235, folio 472.

les François et les Anglois ont faite à l'île de Madère, au nombre de vingt-trois navires, sous la charge du capitaine Montluc, ainsi que l'avis reçu de Portugal au roy, le 28 du passé porte.

Je fis lendemain la susdite visite sans qu'il m'en dit rien, mais la princesse sa sœur en est la plus marrie du monde, et toute cette cour trouve le fait très-mauvais. L'arrivée fut de nuit et l'assaut aussitôt, de sorte que ceux de la ville n'eurent loisir de se défendre.

Il y avoit quatorze navires portugais à la plage, car il n'y a point de port, lesquels voulurent résister, mais leur résistance ne dura rien, et furent pris ensemble la ville; les uns disent que l'on y a tué beaucoup de gens sans épargner les prêtres, rompu églises, forcé nonains, rasé moulins à sucre, et fait tous les plus grands maux qui se peuvent faire en un sac de ville. Autres qu'ils n'ont fait sinon saccager, mais le butin a monté 2 millions d'or, et parlent que les François et Anglois fortifient la ville et deux autres lieux. Le roi de Portugal, ou son conseil, en ayant su la nouvelle, a incontinent mis ordre d'équiper et armer les nefes et galères qui étoient à Lisbonne en intention de les envoyer défaire et menace de les massacrer comme ceux de la Floride; et parce que les habitants de l'île étoient désarmés, ils cherchent sur leur armée de quoi les armer. Il ne se parle d'autre chose par deçà, et est bruit que le Roi Catholique secourera son neveu et nièce s'il en est besoin. On discours ici que c'est un petit commencement pour entrée des grandes guerres qui se renouvelleront entre Votre Majesté et ce roi, ne pouvant croire que telle descente soit sans votre mandement; j'ai dit et soutenu le contraire à ceux qui m'en ont parlé, mais que cela peut arriver des occasions que les Portugais en ont données, non-seulement à vos sujets, ains aux Anglois, usant depuis longtemps de cruauté telle envers les uns et les autres, qu'il n'y a eu ordre de trouver justice ni réparation à l'endroit du roi de Portugal des torts faits à iceux: et même que des Portugais accompagnèrent Pierre Melendez à la Floride, et furent ceux qui firent la plus grande boucherie des pauvres François, dont la vengeance commence à se faire par la Madère. Or, ne saurai-je dire si les François auront délogé, où s'ils s'opiniâtreront à tenir l'île qui est pour son étendue la plus fertile en toutes choses qu'on sache; mais il est bien certain que si aucuns de vos sujets iront en Portugal en marchandises ou autrement, ils seront maltraités; pour quoi sera fort bon de les faire avertir par vos ports, comme

n'y aillent s'il est sage, et ne faut penser du moins que ce roi n'envoie secours pour reprendre ladite île. S'il est ainsi, que les François la veillent garder, car elle est de telle importance qu'ils la pourroient défendre, qu'elle tiendrait sujette la navigation de toutes les Indes, tant d'Espagne que de Portugal. Je mettrai en peine de découvrir si ce roi y enverroit de ses forces, afin d'en avertir tout incontinent Votre Majesté.

On dit qu'un Portugais, nommé Calderon, sert de pilote, conducteur et guide aux François. Ne voulant faillir à dire à Votre Majesté qu'il y a environ huit jours qu'à la Couroigne aborda un navire chargé d'arquebuses, arbalètes, piques, et autres armes dans des tonneaux. L'on veut ignorer que ce fussent François qui commandoient le navire; mais il fut arrêté et pris, et ceux de dedans sont vos sujets¹.

De Madrid, 2 novembre 1566.

N° 29.

Lettre de Charles IX à M. de Fourquevaux.

Quant à ce qui concerne le fait du jeune Montluc, je vous avise qu'après lui avoir par plusieurs fois refusé de sortir en mer, je me laissai vaincre à la remontrance qu'il me fit faire des grandes dépenses qu'il avoit employées en son équipage, et que son intention n'étoit que de l'employer au fait de la marchandise, dont son père et autres ses plus proches parents, me donnoient toute sûreté, qui fut cause que je lui accordai son congé, mais ce fut avec expresse défense de n'offenser, envahir ni molester le pays et sujets du roi d'Espagne et de Portugal, mes bons frères, et autres mes amis et alliés, ainsi que vous verrez par le double de la lettre que j'en écrivis à son père dès le mois d'août dernier passé, que je vous envoie.

Depuis, ayant eu information des déprédations qu'il faisoit sur mes propres sujets, et senti quelque vent de l'entreprise et invasion qu'il a faite sur l'île de Madère, appartenant au roi de Portugal, j'en ai eu tout l'ennui et le déplaisir que peut un prince qui

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 147, folio 494.

ne désire que la conservation de la paix et amitié qu'il a avec les autres princes chrétiens ses amis et alliés. Et avant la réception de votre dépêche qui m'a plus éclairci de ladite invasion, j'avois jà fait expédier un mandement que j'ai envoyé publier par tous les ports de mon royaume, par lequel je déclare que je tiens ledit Montluc, et tous ceux de la troupe, pour déprédateurs et violateurs de paix, et commande expressément que comme tels, l'on ne faille de les saisir et prendre prisonniers, en quelque lieu qu'ils puissent aborder en mon royaume, avec défenses très-rigoureuses à mes sujets de ne les aider et favoriser, ne se joindre avec eux ou les assister, ou renforcer aucunement. Ayant davantage ajouté à ce que dessus les autres choses que j'ai connues les plus nécessaires à cette fin, ainsi que vous verrez plus particulièrement par le double dudit mandement qui sera enclos avec la présente; duquel mandement comme de ma susdite lettre, vous ferez entendre le contenu partout où vous verrez qu'il sera nécessaire pour justifier la sincérité de mon intention en cet endroit, et assurer un chacun que je suis si offensé, que si ledit Montluc peut tomber en mes mains, j'en ferai faire telle et si exemplaire démonstration et punition, que l'on connoitra qu'il n'y a revanche de la Floride, ni autre considération, qui me sût faire trouver bonnes telles actions, desquelles il ne sauroit sortir qu'une altération d'amitié d'entre moi et lesdits princes, et enfin une rupture de ce que je mets peine d'entretenir et conserver avec si sincère intention. Par ainsi partout où il vous en sera parlé par delà, mettez peine par toutes les susdites raisons et remontrances, de louer l'opinion que l'on pourroit avoir qu'il y ait eu chose si inique et malheureuse, ni de mon commandement, ni de mon consentement; m'étant toujours montré trop sincère observateur de ma foi et de mes promesses, et jaloux de ma réputation pour venir à telles extrémités qui sont plus que barbares, et de gens qui sont sans foi et sans Dieu. Et si d'aventure l'on faisoit (sous l'occasion des déportements dudit Montluc et de ses déprédations) arrêter les navires françois qui se trouveront ès côtes de là, poursuivez que délivrance en soit faite d'autant qu'il ne seroit raisonnable qu'ils pâtissent pour la faute de celui qui, comme ennemi conjuré de tout le monde, n'épargne non plus mes propres sujets que ceux de mes amis et alliés.

Je ne sais que penser du vaisseau françois que vous me mandez être arrivé à la Couroigne, chargé de diverses sortes d'armes. Si

vous pouvez savoir qui sont les François qui le commandent, en quel lieu ils portoient les armes, et pour quel effet vous jugerez si vous en devez poursuivre la délivrance, et me ferez service agréable de m'avertir de tout ce que vous en aurez appris : vous avisant que la réponse que vous m'avez donnée des affaires qui sont aujourd'hui sur le tablier, m'a tellement éclairci de tout ce que j'en désirois savoir, que je vous puis assurer avec juste occasion que j'en demeure fort satisfait et content, et vous prie qu'en même temps que vous entendrez quelque chose de plus particulier, vous continuerez à m'en donner ordinairement avis, principalement quant au fait du passage du roi d'Espagne, et l'entrevue du pape et de lui, et pour quel temps l'un et l'autre se pourra faire. S'il est vrai qu'il y ait quelque mauvaise satisfaction survenue entre l'empereur et ledit roi, comme l'on vous a fait entendre, et si elle sera pour continuer ; que c'est de ce changement et nouvelle forge qu'ils veulent faire de leur monnaie, dont vous mettez peine de vous éclaircir, pour m'avertir d'heure en heure de l'empirement qu'il y aura, et m'en enverrez des pièces neuves, afin que j'en fasse faire l'essai, et que j'y puisse pourvoir et donner ordre avant que le mal en soit répandu parmi mon royaume, comme il s'est fait assez souvent en semblable fabrication, qui est tout ce que j'ai à répondre sur le contenu en votre lettre, et l'endroit où je prierai Dieu, monsieur de Fourquevaux, etc.

Écrit à Saint-Maur des Fossés, le 14 novembre 1566¹.

N° 30.

Lettre de Catherine de Médicis à M. de Fourquevaux.

Vous faisant le roi, monsieur mon fils, ample réponse sur le contenu en la dépêche que lui avez faite du second de ce mois, je n'y ajouterai qu'une seule chose qui est que je suis si ennuyée et offensée de cette excursion et invasion, que le jeune Montluc a faite en l'île de Madère pour le tort qu'il fait en cela à notre réputation, et pour les autres déprédations qu'il exerce non-seulement sur les sujets des princes nos amis et alliés, mais sur les nôtres

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 275, n° 146, folio 517.

propres, que je ne désire que de le voir en lieu où le roi, mon dit seigneur et fils, en puisse faire telle punition et démonstration que la chrétienté connoisse combien nos intentions sont ennemies et éloignées de telles hostilités, et désirons vivre en amitié avec tous princes chrétiens nos amis, ne pouvant penser qu'il y ait homme vivant qui, considérant les déportements dudit jeune Montluc, sans passion, ne juge qu'ils ne peuvent procéder que de la rage d'un homme désespéré, lequel cherchant sa ruine, veut faire parler de lui aux dépens, indifféremment de tous ceux auxquels il estimera pouvoir porter quelque dommage, comme il a fait depuis son parlement. Je suis bien aise de l'espérance que vous me donnez que la reine ma fille accompagnera le roi son mari en son voyage de Flandres, ou demeurant en Espagne, que ce sera avec l'autorité qui lui appartient, en quoi vous la conforterez et admonesterez de conduire ce fait avec toutes les gracieuses et douces prières et remontrances qu'elle connoitra les plus propres pour y conduire et persuader le roi son mari, et pour ce qu'il nous importerait de beaucoup d'être bien assurée et éclaircie de l'occasion de ce mécontentement, que vous nous mandez être survenu de l'empereur et du roi d'Espagne, vous ne ferez peu de service au roi mon dit seigneur et fils de l'en avertir, et si cela sera pour continuer ou non. Au demeurant quant au fait de l'Alméide dont vous m'avez particulièrement écrit, je suis bien d'avis que vous lui dictiez, qu'ayant ouï la dernière remontrance qu'il vous a faite et ses offres, vous vous êtes enhardi de m'en faire le discours, afin que joignant le tout avec le témoignage que m'avez continuellement donné de l'affection avec laquelle vous l'avez vu marcher en tout ce qui concerne le service du roi, j'y eusse telle considération qu'il me plairoit, et que là-dessus je vous ai fait réponse que je n'ai rien oublié de ses précédents services, comme je ne ferai jamais de ceux qu'il continuera pour considération desquels, et afin de lui faire connoître le contentement que nous en recevons, je lui ai fait accorder la pension qu'il demande, et dont je vous envoie le brevet pour lui bailler vous-même. Mais quant à l'état que je vous ai mandé tout crument que je ne sais que c'est, sans vous y avoir fait autre réponse par laquelle vous ayez pu rien recueillir davantage sur ce point, bien le prier de vous faire connoître s'il a bien fait par le passé qu'il ne veut continuer avec moindre foi et diligence pour l'avenir en toutes choses qui vien-

dront en sa connoissance; ce que vous n'êtes pour me céler jamais, ni moi comme vous vous assurez pour le lui laisser inconnu, selon qu'il s'en rendra digne. Si vous pouvez découvrir quelque chose davantage du courrier, que savez que ce que vous m'en avez écrit, mandez-le moi incontinent, et je vais prier Dieu, monsieur de Fourquevaulx, etc.

Écrit à Saint-Maur des Fossés, le 14 novembre 1566 ¹.

N° 31.

Lettre du roi Charles IX à M. de Fourquevaulx.

Il me déplait incroyablement d'entendre que le jeune Montluc se soit si extraordinairement porté en son voyage, ayant comme il a pris l'île de Madère par force qui ne s'est pas fait sans qu'il y ait eu du sang de répandu : j'entends qu'il s'excuse sur ce qu'il y a été provoqué par les habitants qui ont tiré coups de canon sur lui et sur les vaisseaux passant là auprès, dont je suis après à savoir la vérité; mais, comme se soit passée la chose, je ne puis que l'avoir à grand déplaisir pour le désir que j'ai toujours eu et aurai de maintenir la paix et amitié entière et sincère avec les princes mes amis et voisins.

Et vous souviendra bien des défenses que je fis par infinies fois audit Montluc lorsqu'il partit de n'endommager aucun de mes amis, ce qui ne s'est pas bien observé, car j'ai infinies plaintes de plusieurs navires qui ont été déprédés de toutes nations.

Je ne sais si c'est lui, car là ils n'ont non plus épargné mes sujets que les autres, et même à leur partement firent ceux de son équipage un ravage infini de tout le bétail qu'ils purent trouver sur le bord de la rivière, d'où ils partirent, qu'ils emportèrent quant et eux.

Tout ce que je pourrai faire pour les châtier vous pouvez assurer partout qu'il sera fait, et jà, comme il vous a été écrit, ai mandé par tous les ports de mon royaume que s'il y arrive ou retourne quelqu'un dudit équipage, ou prise qu'ils aient fait, que tout soit arrêté et les hommes bien resserrés pour faire faire justice de leurs

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{4}$, n° 147, folio 523.

fautes, autant que la raison le requiert ; par où je ferai bien connoître à tout le monde que leurs déportements me déplaisent assez, et qu'il n'y a rien en cela de dissimulé.

Je suis attendant la réponse qui vous sera faite sur nos plaintes des frontières qui sont d'un côté et d'autre assez tirées à la longue, et n'y a faute d'excuses, ayant vu aussi la déposition de celui qui est retourné de la Floride, que je ne trouve guère conforme ni accordante aux autres avis que j'en ai ci-devant eus ; toutesfois le retour de tels gens qui parlent d'avoir vu et participé au malheur pourra toujours servir à faire tant mieux connoître la vérité des choses quand il sera besoin.

Cependant ce me sera service très-agréable que vous fassiez tout office pour essayer de faire mettre en liberté ceux qui restent de ce massacre aux Indes, où il y a grande pitié.

Priant Dieu, monsieur de Fourquevaulx, etc.

Écrit à Saint-Maur des Fossés, le 27 novembre 1566.

P. S. Encore qu'avec notre dernière dépêche vous ayez eu ainsi que nous estimons, copie des lettres qu'avons ci-devant écrites au sieur de Montluc, contenant les défenses à son fils de ne faire aucun dommage à nos amis et alliés, et aussi de la publication générale qu'avons envoyé faire par tous nos ports et havres pour retenir et faire châtier ceux qui auroient fait au contraire, nous avons bien voulu encore vous les envoyer pour en parler partout, ainsi qu'il appartiendra, et donner claire lumière de notre dite droite intention en cet endroit ¹.

N° 32.

Lettre de M. de Fourquevaulx au roi Charles IX.

SIRE,

Au regard de la descente faite par le feu capitaine Montluc en l'île de Madère, cela va se refroidissant peu à peu, et m'a dit le sieur d'Arbousse (qui vient d'arriver de Portugal et de voir l'Andalousie), qui se trouva à Lisbonne quand la nouvelle de ladite descente y vint, que les Portugais en donnoient le plus grand tort au

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 155, folios 570 à 575.

cardinal, pour avoir mis au désespoir certains Portugais, après qu'ils avoient longuement et bien servi leur roi les ayant très-mal récompensés, à occasion de quoi ils s'étoient rendus instigateurs chefs et guides des François, au dommage de ceux de leur nation. Et se loue fort ledit gentilhomme de don Jehan Pererez, ambassadeur résidant près de Votre Majesté, pour plusieurs bons offices qu'il fit à l'endroit du roi de Portugal, et de son conseil en faveur de vos sujets qui se trouvèrent lors de cette nouvelle en ladite ville, qui n'étoit sans y avoir grand tumulte, et du malcontentement contre la nation françoise; toutesfois il ne leur fut fait ni dit chose dont ils se puissent plaindre, lequel respect ne fut pas gardé aux Anglois; car, sur le premier bruit que c'étoient Anglois qui avoient invadé la Madère, ils furent tous emprisonnés et danger de leurs vies.

Aussi est-il vrai que, sans les blés que vos sujets portent continuellement à Lisbonne, on y mourroit de faim, et ès autres villes maritimes de Portugal.

Votre Majesté aura déjà su plus entièrement le fait de ladite descente, puis la flotte est de retour en votre mer de Guyenne.

Il n'y a ici, sinon les Portugais espagnolisés qui en parlent, et le font pour flatter les Espagnols, lesquels pour la plupart voudroient que tout le monde voulût mal aux François.

De Madrid, le 4 janvier 1567 ¹.

N° 33.

Lettre de M. de Fourquevaux à Catherine de Médicis.

MADAME,

J'entends que les gens qui furent avec Pierre Melendez à la Floride se sont mutinés plusieurs fois contre lui, jusqu'à l'avoir voulu meurdrir, et comme désespérés à faute de payement et de vivres, ils se sont presque tous débandés, allant chercher leur aventure bien avant en pays, qui d'une part et qui de l'autre, en sorte qu'on estime qu'ils auront servi de carnage aux Indiens Caraïbes, et n'en sont demeurés au fort que les François perdirent, sinon environ cent, duquel nombre les trente sont desdits François qui sortirent

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 215, n° 158, folio 578.

de la défaite de Jehan Ribaud, lesquels ont donné la foi à Melendez, qui leur sauva la vie.

Suis pareillement averti qu'il est venu aux Canaries, en l'île Lancelotte, n'étant osé venir jusqu'en Espagne de crainte de corsaires, auquel lieu il attend deux compagnies de gens de pied que l'on lui doit envoyer de Séville, avec lequel renfort il reprendra sa route vers son gouvernement de la Floride, mais il retrouvera le fort en cendres; car, outre qu'il fut brûlé le second jour après la prise, le feu s'y est mis n'a pas longtems, qui a tout consumé ce qui avoit été rebâti.

Sur ce propos, madame, je veux dire à Votre Majesté comment Francisco del Bagno, Lucquois, venant de Lisbonne, m'a parlé, passant par cette cour, de certaine nouvelle terre très-riche et de très-grande étendue non encore découverte par les rois d'Espagne et de Portugal, ni comprise en leurs conquêtes et partitions. Icelui del Bagno m'a fait entendre qu'il va remontrer le fait à Vos Majestés, et lui faire voir par cartes et discours véritables; Dieu veuille qu'il soit ainsi comme il promet, car il y auroit de quoi faire expérience du désir que vos sujets ont de voyager et conquérir nouvelle habitation, sans entrer en dispute ni querelle avec lesdits sieurs rois pour la Floride, qui ne vaut rien que pour les corsaires, et moins la terre du Brésil, étant d'avis, s'il faut quereller contre eux, que ce soit pour chose d'autre importance, qui leur touche plus au vif que lesdits déserts. Il est vrai, madame, que si le roi veut prêter l'oreille à l'ouverture des Lucquois, et entrer en dépenses pour envoyer découvrir et conquêter la terre dont il parle, il est besoin que ce soit sous la conduite de tel personnage qui en sache rendre meilleur compte que ne firent ceux que le roi François I^{er} envoya en Canada, ni les autres qui depuis sont allés au Brésil et à la Floride, car en telles découvertes et conquêtes ne suffit à un capitaine d'être soldat expérimenté et bon marinier, car il faut que, outre cela, il soit politique et versé un petit en toutes choses de savoir, afin de bien fonder et bâtir une nouvelle province en un monde tout neuf, qu'il n'y faille rien désirer du côté du chef pour en tirer réputation et profit pour le roi et son royaume, à l'exaltation de l'honneur de Dieu.

De Madrid, le 4 janvier 1567¹.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 22⁵/₁, n° 159, folio 586

N° 34.

Lettre de M. de Fourquevaulx au roi Charles IX.

SIRE,

Ruy Gomez a voulu savoir de moi quelle provision Votre Majesté a mise pour satisfaction du roi de Portugal contre ceux de vos sujets qui ont si maltraité les siens à la Madère, ce que je lui ai dit, et qu'outre cela Votre Majesté étoit après à dépêcher un gentilhomme de sa chambre, outre autres personnages principaux, pour aller audit Portugal, pour le faire plus amplement savoir au roi et informer de la vérité sur les lieux; lequel ordre le prince d'Evoli a trouvé très-bien, et m'a averti davantage que hier matin au conseil de guerre avoit été fait plainte de quelques navires françois, qu'on dit être de la flotte du feu capitaine Montluc, lesquels ont pris à force deux barques de Flandres et deux nefes biscayes chargées de marchandises valant plus de 200,000 écus, dont les hommes ont été jetés en la mer, et qu'ils ont bonne information que le fer dont les biscayes étoient en partie chargées a été naguère déchargé à Saint-Jean de Luz, me priant ledit prince d'en avertir Votre Majesté, afin qu'il lui plaise commander y être mis ordre, car on s'en tient par deçà pour fort offensé, aussi bien comme les Portugais le sont pour leur particulier; je n'ai pas oublié à lui remontrer la petite satisfaction qui en a été donnée à Votre Majesté, après une attente de six mois, sur ce mémoire des plaintes par moi présentées, dont le duc d'Albe mérite toute la coulpe, puisque la charge d'y répondre lui étoit donnée par le roi son maître.

Ledit prince faisant la mine d'en être marri, l'on verra s'il fera mieux aux autres occasions qui s'offriront ci-après; car toutes les affaires lui tomberont sur les bras lorsque le duc d'Albe sera parti, qui sera pour ce mois ou au commencement du prochain, selon qu'on dit; toutesfois, à le voir, il ne fait semblant ni contenance de se hâter.

De Madrid, le 18 janvier 1567¹.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 167, folios 622 à 629.

N° 35.

Lettre de M. de Fourquevaux à Catherine de Médicis.

MADAME,

Je suis averti que, sans l'alarme de la Madère qui courut tantôt par toutes les îles sujettes au roi de Portugal, une flotte qui se dressoit aux Açores seroit allée à la terre neuve de votre conquête ancienne, s'impatronner du pays et peupler en la grande baie de Canada, et n'y faudront pas cet été, car l'Espagne et Portugal veulent que tout le nouveau monde soit leur, et que les François n'y puissent naviguer ni même vers le nord, que les Bretons découvrirent plus jà de cent ans, et sache Votre Majesté que lesdits Portugais ont espérance de trouver leur chemin à la mer du Sud et Mollusques, trop plus court depuis Canada, traversant le pays par terre que non par la route ordinaire qu'ils font; car des Açores jusqu'en Canada, il n'y a pas plus de quatre cents lieues, et s'ils peuvent trouver ledit chemin, ils gagnent leur cause contre les Espagnols, sur la différence qu'ils ont des Mollusques que chacune des parties veut être de sa répartition.

Il vaudroit, madame, beaucoup mieux que telle découverte se fit pour votre couronne, et envoyer de vos sujets habiter et peupler ce nouveau pays que d'endurer telle usurpation; et si j'étois de moins de tems que je ne suis, je vous présenterois ce reste de mes ans pour les aller employer à quelque nouvelle conquête pour votre service, car il peut sortir tant d'utilité à votre couronne et à tout votre royaume de cette entreprise, que bienheureux celui qui donnera commencement et bonne adresse à un si grand bien.

Le roi Philippe II a été de retour à l'Escorial le 27 février, et a trouvé la reine un peu travaillée de la migraine qui l'a tenue deux jours; mais elle est guérie, et tous se portent très-bien.

Je n'écris point à Sa Majesté pour la hâte de ce courrier qui va à Lyon.

De Madrid, le 2 mars 1567 ¹.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 182, folio 690.

N° 36.

Lettre de M. de Fourquevaulx au roi Charles IX.

SIRE,

La veille de la Madeleine est arrivé Pierre Melendez, qui a été bienvenu, car on dit que le roi l'a envoyé quérir à la Floride, afin de conduire le navire où ira ses personnes et toute la flotte ; car ils l'estiment très-bon marinier. Toutesfois un capitaine Miquel Henriquez, qui fut envoyé un an avec une compagnie d'Espagnols au port de Saint-Augustin en ladite Floride, m'a dit que Melendez vient pour se justifier de quelques malversations qui lui sont imputées, comme d'avoir laissé mourir de faim un nombre d'Espagnols qui se trouvèrent au massacre des François, et d'avoir vendu les farines et autres choses de la munition.

Et est ledit Henriquez son ennemi pour querelle particulière.

Je ne sais s'il y auroit lieu que je requisse cette Majesté de faire punir ledit Melendez, vu qu'il n'en a tenu compte aux autres réquisitions que je lui en ai faites, ains l'a avoué du massacre.

Il a semé en cette cour qu'en venant on l'a averti que le fils de Jean Ribaud étoit à la Floride avec neuf gallions, et a mené avec lui un trompette, qui m'a dit être de Montargis, qui m'assure n'y avoir aucun fort auxdits pays qui vaille rien : je suis après pour le faire délivrer des mains de Melendez, afin de vous l'envoyer, car il se vante connoître mieux ladite terre, et d'avoir vécu et conversé avec les Indiens plus avant que nul autre François qui y soit été¹.

Juillet 1567.

N° 37.

Lettre de M. de Fourquevaulx au roi Charles IX.

SIRE,

Le partement du roi d'Espagne approche fort, car il a dit et assuré que tout incontinent qu'il saura l'arrivée à Saint-Andrest et

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{4}$, n° 231, folio 900.

Laredo des carraques et navires qui ont chargé les biscuits et autres vivres à Malques (et firent voile le 24^{me} du passé), il s'acheminera sans nulle faute pour aller embarquer; et il n'y a considération qu'on lui ait su alléguer que c'est déjà bien avant sur l'automne qui l'en puisse détourner; car il a son Pierre Mélendez venu exprès de la Floride pour conduire son navire, qu'ils tiennent ici pour un Neptune en la mer.

L'embarquement se devoit faire à la Coroigne, mais ledit Mélendez l'a fait changer à Saint-Andrest et Laredo, pour être ports plus à propos et dont on peut sortir de tous vents, et a déjà ce roi fait rapporter en son palais de Madrid les meubles qu'il avoit au Pardo.

Touchant à Mélendez, il partit de la Floride le jour de la Fête-Dieu, et arriva ici le 21^{me} de juillet; il dit avoir été mandé pour conduire le navire de ce roi, car il a bonne expérience de la navigation qui se doit faire, et est venu aussi pour rendre compte de l'état de son gouvernement et répondre à ce qu'il est accusé d'avoir laissé mourir de faim la plupart des Espagnols qui passèrent avec lui et d'avoir vendu les vivres de la munition.

Nonobstant cela il a été si bienvenu, qu'un grand seigneur plus homme de bien qu'il n'est s'en seroit contenté.

J'espère qu'il plaira à Votre Majesté que je vous dise de bouche ce qu'il dit davantage pour couper la navigation des terres neuves à vos sujets.

Il a fait croire à ce roi que, comme il passoit près de Cuba en venant, le gouverneur de l'île lui envoya deux frégates l'avertir qu'il y avoit neuf galions de corsaires françois bien équipés autour de ladite Cuba, qui guettoient la flotte de la Neuve-Espagne, laquelle porte deux millions, et avoient pris deux navires espagnols chargés de cuirs, de quoi on est ici fort malcontent, tant il y a que personne ne m'en a rien dit de la part du roi, ni fait mention des autres qu'on dit être au cap Saint-Vincent.

La flotte du Pérou ne viendra qu'en mars, et les autres fois elle s'assembloit avec la susdite pour venir plus sûrement.

Encore n'est point arrivé en ce lieu André Doria; on l'attend de jour à jour; cela me retient de bailler mon mémoire pour les forçats, comme ma précédente fait aussi mention.

De Madrid, le 2 août 1567 ¹.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 233, folio 904.

N° 38.

Lettre de M. de Fourquevaulx au roi Charles IX.

SIRE,

Un Espagnol nommé capitaine Parra s'en ira bientôt à la Floride avec commission du roi d'Espagne de déterrer un trésor estimé 400,000 écus ou plus, sur le donner entendu et relation de certain soldat françois qu'il tient secrètement en sa chambre, bien gardé, lequel soldat a promis de montrer ledit secret sur sa vie, disant que lors de la première arrivée des François à la Floride, il fut un jour, lui sixième, courre dans le pays, où ils s'encontrèrent sur une troupe d'Indiens, qui s'enfuyoient de peur desdits François, et étoient chargés de grandes pièces d'or et d'argent marquées du coin d'Espagne, de la valeur à son avis de 400,000 écus ou davantage et d'autres richesses, le tout étant venu au pouvoir desdits Indiens par bris et naufrages de navires qui avoient donné à travers en ladite côte, comme ces dits six François surent par les fuyants en nombre de vingt, qu'ils tuèrent; cela fait, ils couchèrent sous terre le butin, avec grand serment entre eux de n'en dire mot au capitaine ni autre personne, ains le réserver pour eux six, quand ils verront leur commodité de le pouvoir sauver et s'en retourner en France; desquels six les cinq furent tués à la défaite de Jehan Ribaud, et n'en est demeuré que le dénonciateur, lequel offre de franche volonté de retourner à la Floride sur les belles promesses qu'on lui fait, s'il montrera ce qu'il dit.

Pierre Mélendez partira cet hyver, et mènera environ quinze cents hommes, tous jeunes et la plupart mariés, et iront leurs femmes avec eux pour peupler la Floride et cultiver les terres; à ces fins feront besogne plusieurs navires.

Il est tous les jours au conseil des Indes à consulter et presser ceux du conseil pour son embarquement et pour avoir les choses nécessaires, même qu'il ne laissa vivres dans les trois forts quand il partit, qui fut le jour de la Fête-Dieu, sinon pour trois mois, encore étoit-ce à vivre si sobrement, qu'ils n'auront pour homme que dix onces de farine chaque jour, et bien leur aura servi d'aller à la chasse et pêcher du poisson, car leur portion est bien maigre

à durer longuement. Après qu'il aura rafraîchi lesdits ports, il donnera plus avant en pays pour découvrir et peupler, et mettra toute diligence de se bien assurer de ladite Floride et provinces adjacentes à plus de deux cents lieues au dedans, afin de jouir plus librement de la navigation des autres Indes découvertes et à découvrir, et le prennent ici fort à cœur; mais pour ce commencement ne leur seront envoyés que trois navires avec quelques vivres en attendant la flotte.

De Madrid, le 12 septembre 1567 ¹.

N° 39.

Lettre de Catherine de Médicis à M. de Fourquevaux.

MONSIEUR DE FOURQUEVAUX,

Je vous prie faire bien entendre à la reine ma fille, à laquelle première vous montrerez le mémoire que je vous envoie, écrit de ma main, le bien que particulièrement lui peut advenir et à ses enfants de pourvoir ses frères, afin qu'elle ait en tous événemens, comme il est arrivé à d'autres, plus de moyens de lui aider et à ses enfants; et faites-le-lui bien entendre et considérer.

28 novembre 1565 ².

N° 40.

*Mémoire envoyé par Catherine de Médicis
à M. de Fourquevaux.*

J'ai parlé, étant à Bayonne, à la reine madame ma fille et au duc d'Albe de deux choses: l'une, du mariage de mes enfants avec ceux du roi monsieur mon beau-fils, et de ceux de l'empereur et de la princesse sa sœur avec mon fils d'Orléans, en leur baillant quelques états pour entretenir et pouvoir vivre selon qu'ils sont, et sachant bien que c'est chose non accoutumée entre princes, quel-

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{4}$, n° 246, folios 975 à 979.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{4}$, folio 63. Lettres d'État.

ques amitiés et alliances qui y soient de n'avoir autant d'utilité pour l'un que pour l'autre, en faisant les alliances, et restreindre davantage en tous événemens l'amitié et parenté qui est entre ces deux royaumes, qui est la chose du monde que je désire le plus. Cela m'en fait parler, et aussi comme princesse chrétienne, voyant le Turc et son armée devant Malte, afin que le roi monsieur mon fils connût que je n'étois pas tant meue de l'intérêt seul de mon fils d'Orléans, comme de ces deux maisons; je lui dis qu'en faisant ces mariages et donnant quelque état à mon fils d'Orléans qu'il vous falloit tout joindre ensemble; c'est à savoir le pape, l'empereur et ces deux rois, les Allemands et autres que l'on avisera; et que le roi mon fils n'étoit pas sans moyen pour aider de sa part à ce qui seroit avisé quand lesdits mariages seroient faits et ladite ligue conclue: lesquels pour notre intérêt n'avons affaire de rechercher, étant en paix comme nous sommes avec le Turc et, Dieu merci, avec tout le monde, qu'il est à considérer que n'en ai parlé que pour le zèle que j'ai au bien et conservation de la chrétienté, et que tout ce royaume ne pourroit trouver bon que je fusse cause de mettre le roi et le royaume à la guerre sans qu'ils y vissent de l'utilité pour eux, comme il y en aura en ce faisant pour l'empereur et le roi monsieur mon fils; qui est, pour retourner à ce que je dis à la reine ma fille et au duc d'Albe, qu'en faisant ceci il falloit faire quelque chose pour mon fils d'Orléans; et cela fait, nous ferons connoître que je n'ai changé en rien de l'opinion ni de ce que je dis audit Bayonne; et quant aux autres mariages, je ne puis que grandement en remercier le roi monsieur mon fils, le priant de continuer cette bonne volonté et y faire selon ses offres le bon office conforme à notre commune amitié, à quoi nous correspondons toujours en toutes choses de notre part ¹.

N° 41.

Lettre de M. de Fourquevaux à Catherine de Médicis.

MADAME,

J'ai expliqué à la Reine Catholique qu'il ne faut pas que la princesse s'attende d'avoir le roi; car il s'est voué en Allemagne, et

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, folio 64. Lettres d'État.

jamais la France ne trouveroit bon ni sortable qu'il prit femme tant avancée d'âge plus que Sa Majesté, et que l'exemple du Roi Catholique qui l'a choisie à elle de prime jeunesse, afin de la mettre à son pli et l'habituer à l'espagnole, sert au roi son frère d'enseignement, d'en vouloir aussi une jeune pour l'accoutumer à la françoise, et que les François sont plus conformes de complexion, aux Allemands qu'ils ne sont aux Espagnols, et qu'en ce qui se traite de monseigneur d'Orléans, tout l'avantage est pour ladite princesse, car elle va contre le soir et il vient vers son jour, et pourroit-elle se vanter dans quatre ans d'avoir un des plus beaux et accomplis princes de l'Europe pour mari, et quelque difficile qu'on la fasse, je l'estimerois tant sage que si ce roi prenoit ce négoce à cœur, elle y consentiroit même que les filles des rois et des grands princes sont nées pour prendre en gré ce qui tourne à bien et utilité aux maisons d'où elles sortent; au moyen de quoi on a vu souvent de belles jeunes princesses mariées avec des princes laids et vieux, et aussi, au contraire, lesquelles considérations et autres qu'on sauroit alléguer sur ce propos induiront ladite princesse d'accorder la volonté du roi son frère, s'il l'avoit bonne lui-même, car davantage il pourroit advenir (ce que Dieu ne veuille) que la duchesse, elle pourroit être reine ou leurs enfants parvenir avec le temps à la couronne, comme en la même maison d'Orléans est advenu. Le principal étoit que madite dame reine votre fille voulût embrasser vivement ce fait pour le faire trouver bon au roi son mari et lui en parler à bon escient quand ils sont en leur privauté.

Mais si cette princesse est résolue de ne se marier, me répond la reine votre fille, ne sauroit-on trouver d'autre femme pour M. d'Orléans mon frère? Je lui fis réponse de n'en savoir point qui fût digne de lui, puisque Sa Majesté m'avoit quelquefois dit qu'il ne se marieroit à la reine d'Angleterre pour tous les royaumes du monde, *à cause du mauvais renom qu'on lui donne*, lequel, à mon avis, est faux et controuvé; il faut donc, dit-elle, qu'il s'attende que Dieu m'ait donné une fille, comme je lui ai dit à Bayonne, et je la lui donnerai pour être sa femme; et croyez, madame, qu'elle en parle de son meilleur sens, s'arrêtant à ce que pour le plus tard Dieu lui en donnera une dans deux ans, et que de là à douze M. d'Orléans n'arrivera pas à l'âge que ce roi avoit lorsqu'il l'épousa, ni à deux ans près, et vous assure, madame, que son médecin,

maître Vincent, son apothicaire, Lacouture, et autres, tiennent pour certain qu'elle est enceinte depuis avoir été baigner; mais Sa Majesté ne me l'ose assurer, de peur qu'elle a de n'en être point; Dieu veuille mener son fruit à bon port, car vous verrez, madame, que l'empereur n'en sera pas fort content, et en deviendra plus accostable et traitable, en ce qui concerne votre alliance, qu'il n'est aujourd'hui ayant tout son cœur par deçà. C'est, madame, en substance, tout ce qu'a été dit en mon audience, au partir de laquelle la reine a voulu que j'aie vu la lettre que Votre Majesté lui a écrite.

Quant au mariage du roi avec la seconde fille de l'empereur et de Madame avec le fils aîné, il (le prince d'Éboli) pensoit avoir entendu qu'il n'en falloit point parler, et pris congé de lui après l'avoir prié de faire bon office en ce négoce, à quoi il m'a promis faire son devoir.

Madame, il me faudroit une main de papier pour rédiger par lettres tous les discours que le duc d'Albe m'a faits l'après-dînée du même jour, l'étant allé trouver en une petite chambre qu'il a dans le palais, et ce que je lui ai répondu et répliqué. Parce que ce ne sont propos qui servent au fait. Je toucherai bien vivement les paroles plus substancieuses.

Assez de raisons avons-nous débattues, le duc d'Albe et moi, sur la réponse de ces trois points, et lui ai dit que.
 touchant au mariage du roi mon maître Charles IX, un fils de si bonne maison trouvera toujours femme, et que lui empêchant son désir pour cette heure, ce sera lui allonger sa vie, comme si l'on lui abrégeoit en le mariant trop jeune, témoin le feu roi François son frère et le père de ce roi de Portugal, qui sont morts pour avoir été mariés trop tôt¹.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 17, folios 75 à 105.

N° 42.

M. de Fourquevaulx à Catherine de Médicis.

MADAME,

Il n'a point tenu à moi que je n'aie découvert ce que le Roi Catholique a répondu à l'empereur sur les mariages, toutefois il est impossible les découvrir, à cause qu'il a toujours écrit de sa main, et madite dame même n'y a pu pénétrer peu ni prou : bien m'a dit qu'ayant entendu de ce roi son mari qu'il se parle publiquement en France et en sa cour de marier Madame au roi de Portugal, il le désiroit entendre d'elle, qui lui répondit n'en avoir ouï parlé ni le pourroit croire, vu que Votre Majesté avait prié ledit sire roi de proposer le mariage de madite dame avec le prince dom Rodolphe de Portugal. Quant à moi, madame, ce que j'en ai pu apprendre d'ailleurs, c'est que les affaires des mariages sont aujourd'hui en même état qu'ils souloient, et que l'empereur ne fera, sinon tout ce que le roi votre beau-fils voudra ; de sorte que mon diseur croit que de ce côté ne désisteront rien au sujet de la princesse de leur prétention, l'ayant traitée et poursuivie si chaudement comme ils ont fait. L'empereur a montré grande perplexité en ses réponses, comme s'il vouloit tenir deux cordes à son arc, étant, madame, trop plus facile à découvrir du côté du dit empereur ce qui lui en est conseillé par ce roi, car il est à présumer que plusieurs y tiennent la main, que non devers deçà qu'il n'y a que le seul roi et le duc d'Albe qui le sachent, car à peine l'entend la princesse, lequel sire roi répond par écrit de sa main sans le communiquer ni par semblant à l'ambassadeur dudit sieur empereur.

Il y a un sien gentilhomme nommé don Jehan Henriquez, qui a été en Portugal demander secours et pour faire compliment, ainsi que je pense quelquefois avoir écrit à Votre Majesté, lequel gentilhomme s'en doit retourner dans quatre ou cinq jours en Allemagne, et faut croire qu'il rapporte quelque résolution dudit mariage de la princesse. J'ai supplié ladite dame reine de le supplier là-dessus, ce qu'elle m'a promis de faire quand il prendra congé de Sa Majesté. Pourroit être, madame, qu'ayant ledit roi de Portugal et son conseil refusé de secourir l'empereur en occasion si nécessaire, c'est signe qu'il ait son désir de votre côté, et non en Allemagne, d'où l'alliance ne peut de rien profiter à lui ni à son royaume.

Ainsi les Portugais désirent autant celle de la France, comme ils sont souls et dégoûtés de celle d'Espagne, pour beaucoup de raisons qu'ils peuvent imaginer; au moyen de quoi l'allée dudit Portugal du sieur Pererez, ambassadeur dudit sieur roi en votre cour, a donné à discourir à tous les Espagnols, et donné cause de jalousie à ce Roi Catholique d'y être allé pour rompre son marché, ce que Votre Majesté doit savoir mieux que tout autre. Si celle-là étoit, il y en auroit de manqués, car il faudroit que l'empereur vous recherchât de marier sa fille. Alamedo me donna un sien paquet le mois passé, lequel je fais courre vers Votre Majesté par la voie de Narbonne; il écrivoit, ce me dit-il, par icelui, tout ce qu'il en avoit appris, et pour ce qu'il me semble se garder de moi, je ne le pressai point de me le dire; car possible soupçonneux il est que je vous cèle, madame, les avis qu'il m'a donnés quelquesfois; mais Votre Majesté étoit à la vérité, et s'il vous eût plu accorder ma très-humble requête, ledit gentilhomme jouiroit de sa pension de deux mille livres sur Comminges, car l'évêque n'en a que trop selon le peu qu'il mérite.

La nouvelle est grande par deçà que monseigneur le duc d'Anjou viendra visiter la reine en ses couches, et beaucoup de personnes m'ont demandé si je le savois; je leur ai répondu que non, comme aussi je ne le sais pas; ce roi même l'a demandé à la reine sa femme, qui ne le sait non plus, et à dire ce que j'en pense, excepté madite dame, j'ai opinion que l'on n'a par deçà trop grande envie ni désir de l'y voir. Il est arrivé un courrier après le marquis de Berghes, qui dit que tout Flandres est en armes, et qu'ils s'entretuent les uns les autres; laquelle nouvelle pourroit avancer le voyage de cette majesté qui ne doit venir au Bosc qu'après la fête de Saint-Jacques. Les princesses et les princes de Bohême y arrivèrent hier ¹.

N° 43.

M. de Fourquevaulx à Catherine de Médicis.

MADAME,

Étant averti que le duc d'Albe et don Jehan Manrique ont parlé à la reine votre fille de faire son testament, je l'ai bien voulu de-

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 223, n° 86, folio 326.

mander à Sa Majesté, laquelle m'a confessé être vraie; et qu'elle le fera avant son partement de cette ville; car c'est la coutume des reines de Castille, quand elles sont en couches, de tester longtemps devant leur terme d'accoucher.

Je lui ai dit qu'ils le font pour ce par aventure, qu'ils ne se contentent point de celui qu'elle fit en sa grande maladie, ou possible afin que Sa Majesté gratifie quelques dames siennes ou autres personnes qui espèrent amender du mal d'autrui, toutesfois que Dieu la préservera et la fera vivre plus longuement qu'eux, et puis qu'on la recherche de telle chose qu'il lui faut rementevoir la raison qu'elle a d'avoir toujours Vos Majestés en sa bonne souvenance.

Ladite dame m'a répondu, que lors de son testament, son corps étoit si fort outré de mal et de douleurs, qu'elle ne savoit ce qu'elle faisoit, mais qu'à cette fois, y avisera mieux. Je n'ai pas osé, madame, entrer plus profond en ce propos sans votre commandement et savoir plus tôt ce qu'il plaît à Votre Majesté que je dise ou fasse là-dessus, et pour ce que testaments de rois et de reines ne se font ni défont légèrement à cause des solemnités et des personnes qui interviennent en les faisant, je n'ai voulu faillir de dépêcher promptement ce courrier à Votre Majesté afin que s'il est de retour avant que le testament soit fait je sache ce qu'il vous plaît, madame, que je dise et remontre à ladite reine de votre part; et me semble qu'une lettre vôtre qui lui en parle librement, vaudra mieux que tout ce que je lui en saurois jamais remontrer ni dire. Et si cependant je vois l'opportunité je ne faudrai à prendre la hardiesse de lui remontrer combien Sa Majesté vous est obligée, et lui en parlerois plus franchement si je savois ce qui fut accordé par le traité et convention de son mariage ou par les articles de la paix, dont je n'ai pu avoir copie, parce que M. de Saint-Sulpice ne les avoit point, quand je vins de par delà. Ce néanmoins qu'il seroit nécessaire que j'eusse pour plusieurs respects.

De Madrid, 5 mai 1566 ¹.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{226}{4}$, n° 69, folios 269 à 272.

N° 44.

Catherine de Médicis à M. de Fourquevaulx.

Monsieur de Fourquevaulx, depuis que ma dernière lettre a été fermée, le courrier bailla votre paquet particulier par lequel je me suis trouvée satisfaite de ce que je désirois savoir quant à celle qui remplit la place que tenoit auprès de la reine ma fille, la comtesse d'Ureigna qu'il faut recevoir de bonne part, puisqu'il a plu ainsi à ceux qui y ont puissance, et crois que ce n'a pas été que la reine madite fille ne l'ait eu pour agréable, mais je suis en peine de ce que vous m'écrivez du testament, et me semble que ce sont choses dont on ne doit pas affliger et crucier l'esprit d'une jeune femme, étant en l'état où est ladite dame ma fille, vu même que là elle l'a fait. Si c'est la coutume de ce pays, il y faut avoir moins de soupçon; ce que je vous prie mettre peine de savoir au vrai et m'en avertir au plus tôt, regardant en tout ce que vous pourrez de la consoler et conforter, afin qu'avec plus de vigueur et espérance en la grâce de Notre-Seigneur, elle puisse supporter ce qu'il en faut espérer de sa volonté; et que jour pour jour et à toutes occasions je sache de ses nouvelles: je lui en écris mon intention et fais réponse à ses lettres, qui me gardera vous faire celle-ci plus longue.

Priant Dieu, monsieur de Fourquevaulx, etc.

Écrit à Saint-Maur des Fossés, 13 mai 1566¹.

N° 45.

M. de Fourquevaulx à Catherine de Médicis.

MADAME,

Ainsi que j'ai écrit à Votre Majesté que ces Majestés Catholiques avoient résolu d'aller au Bosc de Ségovie, en est-il advenu, car le roi partit d'ici le quatorzième du passé et la reine l'a suivi le 19. J'en eusse fait autant, mais la même reine fut d'avis que j'attendrois le retour du roi son mari en cette ville. Elle se porte très-bien, selon que son médecin m'a écrit, non toutesfois sans languir beaucoup, car elle est à bien petite compagnie. La princesse est à

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{4}$, n° 82, folio 311.

Aranchois dès le 20 dudit mois, et les reines de Bohême avec elle ; elle s'est blessée au bras et au pouce, et égratignée au visage d'une chute, mais elle en est presque guérie maintenant.

Je suis averti, madame, qu'on a envoyé prendre inventaire des joyaux et bagues de la reine votre fille en ce lieu, ensemble de ses meubles pour à l'arrivée dudit inventaire procéder à faire son testament ; j'ai averti Votre Majesté par Simon, courrier du 5 mai, comment on étoit en termes de lui faire commencer ; j'espère que ceux qui lui en parlent mourront les premiers, et me sembloit que je ne devois faillir de vous en donner avis ; aussi ai-je écrit du huitième à Vos Majestés ce que j'avois appris du voyage d'un homme allant exprès en Flandres pour faire venir des barques bien pourvues ; le bruit court maintenant que cette Majesté n'entreprendra rien nulle part ceste année ; si est ce que j'ai entendu que le tambourin bat en Andalousie pour faire des gens de pied, et ne sais comment cela se peut accorder avec ce qu'on dit que les Allemands et les Italiens sont cassés en Italie ; au reste, madame, n'a point été encore pourvue de camériste-maïor, au lieu de la feu comtesse d'Ureigna. La duchesse d'Albe arrivera au Bosc au premier jour, laquelle à ce que j'entends fera cet office durant les couches.

Le sieur de Sanctonay a écrit à l'ambassadeur de Portugal touchant le mariage de son roi que les François sollicitent tous les jours et pressent fort l'empereur pour avoir la seconde fille pour eux. La princesse s'en retourne en ce lieu achever de guérir ses blessures, et les petits princes lui feront compagnie jusqu'au commencement d'août qu'ils s'en iront tous au Bosc.

Je verrai, madame, d'entendre à la journée ce qui me sera possible des nouvelles, puisque le roi votre beau fils est de retour, en attendant ce qu'il vous plaira me commander devant que j'aille à Ségovie ¹.

5 juin 1566.

N° 46.

M. de Fourquevaux à Catherine de Médicis.

Pour le présent la reine votre fille se porte le mieux du monde, excepté qu'elle est un peu maigre et blême. Le docteur Montguion

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 2² 5, n° 73, folio 275.

son médecin prend cela en très-bonne part, et ne veut faillir, madame, de supplier très-humblement Votre Majesté qu'il lui plaise lui faire du bien, car il prend une grande peine auprès de la reine votre fille, laquelle a reçu votre caisse, et en remercie, comme je crois, Votre Majesté, car elle a eu ce qu'étoit céans fort agréable, ainsi que je veux bien croire qu'elle en fait mention par ses lettres.

La Cousture, qui parle souvent plus qu'il ne devoit, lui avoit fait entendre qu'elle y trouveroit un fort beau pavillon, à lui servir quand elle se baigneroit durant ses couches, et eût été Sa Majesté fort aise qu'il se fût trouvé véritable.

L'on attendoit que la duchesse d'Albe dut venir servir de camériste-mayor en ses couches; j'entends qu'elle n'y vient point pour ce qu'on ne lui a voulu donner logis dans le Bosc digne d'elle; elle est à cela près de venir ou de demeurer; il ne se sait encore qui fera ledit office; il est vrai qu'il est déjà arrêté que madame la princesse de Portugal, la femme de don Jehan Manrique, dona Elvira Carilla et les gardes mayor et menor seront présentes à l'enfantement, et la grosse sage-femme sans nulle autre ni la princesse d'Evoli pour ce qu'elle est enceinte.

Les médecins du Roi Catholique et les siens y ont été occupés et y vaquent encore à choisir quelque bonne nourrice d'entre une cinquantaine qui en sont venues de divers endroits: toutes de lieu assez honnête et surtout que leurs ancêtres ne soient été Juifs ni Maures, et il y avoit grand presse, car chacune désiroit ce bien et honneur.

Je ferai entendre au sieur de Savonières, lequel est demeuré à Madrid, ce que Votre Majesté m'a répondu par sa dernière, et ne lui avois pas déjà flatté ce que j'en espérois; car il me semble que Loches ne l'a point fait devenir plus sage par les paroles malsonnantes de sa femme, laquelle feroit bien de lui donner quelque entretenement convenable par deçà ou ailleurs, loin d'elle, car ils ne s'accorderont jamais.

La reine votre fille, madame, a reçu le privilège pour ses livres du docteur Navarre, et a été bien aise qu'il soit été gratifié en cela pour la bonne opinion qu'on a de lui en Espagne.

Mademoiselle de Santenac fiance aujourd'hui le marquis Castillon de l'Estivère, et feront les noces au retour de Leurs Majestés à Madrid.

Ségovie, 21 juillet 1566¹.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 92, folio 353.

N° 47.

M. de Fourquevaux à Catherine de Médicis.

MADAME,

L'on avoit espérance que s'étant délivrée la reine votre fille de son gros ventre, la fièvre la dût laisser, qu'elle a gardée depuis en tierce-double, à faute, à ce que disent les médecins, de s'être assez suffisamment purgée, lesquels la firent saigner d'un pied la veille de Notre-Dame, lui causant avec ce remède un excès bien rude avec vomissement; mais le dernier qu'elle a eu depuis n'a été comme rien, et sans le lait qui lui donne du tourment, la fièvre en seroit du tout allée, pour faire résoudre lequel lait les médecins n'ont osé y appliquer les remèdes convenables, pour ce qu'ils disent que ce sont toutes choses chaudes qui pourroient augmenter la fièvre. J'ai averti le docteur Montguion de la présente dépêche, afin de rendre compte par une lettre sienne à Votre Majesté de l'état de ladite malade, sans oublier à dire quelles de vos recettes ils ont appliquées, et quelles non, car j'entends que ces médecins espagnols en ont méprisé la pluspart comme grosses bêtes qu'ils sont, n'ayant rien que présomption et arrogance en eux.

Je fus vendredi dernier, seizième de ce mois, féliciter la naissance de l'infante à Leurs Majestés Catholiques, et eus les propos avec le Roi Catholique, tels en somme que j'écris au roi, ne voulant passer plus avant sans vous dire et assurer, madame, qu'il s'est montré le meilleur et le plus affectionné mari qu'on eût su désirer, car en la nuit de douleurs et d'enfantement, jamais il ne quitta l'une des mains de ladite dame, la confortant et lui donnant courage du mieux qu'il savoit et pouvoit; peu de temps avant les grands coups, il lui donna de sa main le breuvage que vous, madame, avez ordonné, lequel eut telle force qu'elle se délivra bientôt après, sans sentir comme rien de peine, tellement qu'elle dit que grâce à Dieu, le travail d'enfanter n'étoit pas si extrême qu'on le faisoit; ce fait, il voulut voir l'infante, et la fit voir à la reine sa femme, puis s'en alla à la chapelle remercier Dieu fort dévotement, disant à tous qu'il étoit le plus content des princes du monde, et trop plus aise d'avoir une fille que si ce fût un infant, il a continué de visiter toujours cinq ou six fois ladite dame de nuit ou de jour, et lorsque j'y arrivai sur les quatre heures après midi, il

étoit avec elle et me dit en mon audience qu'il étoit assuré que Votre Majesté sera très-aise d'entendre la délivrance de la reine sa fille, pour le grand souci où elle en étoit et qu'il espéroit en Dieu, que ladite dame sera bientôt guérie, afin que la joie soit entière de toutes parts. Ledit sieur roi me fit mener par don Diégo de Cordova visiter la reine sa femme, que je trouvai en une chambre bien chaude tapissée, et me sembla d'écarlate à grandes bandes de velours cramoisi, et de fil d'or en broderie; elle sous un grand pavillon carré de damas cramoisi, si chaudement qu'il n'est possible de mieux. Sa Majesté avoit bien la parole bonne et le sourire accoutumé, néanmoins son visage étoit bien maigre et blême; elle me demanda si mon courrier arriveroit tost vers Votre Majesté; je lui répondis qu'étant parti d'ici lundi à haute heure, il y seroit plus tôt du même jour prochain ou mardi, et après l'avoir assurée de la bonné santé de Votre Majesté, et l'avoir exhortée de mettre peine à recouvrer la sienne, afin que tout le monde se réjouît de son heur, je lui dis trois belles paroles de la joye que Vos Majestés sentiront et toute la France de son heureuse délivrance, et de la grâce que Dieu lui faisoit, lui donnant une très-belle fille, après laquelle viendront des enfants de pleine maison; elle m'a dit que toujours lui auroit été indifférent d'avoir fille ou fils (et a plus de cinq mois, madame, qu'elle m'en dit autant à Madrid). Même j'en suis aise, fait-elle parce que le roi mon mari me fait entendre qu'il en est plus content que d'un mâle.

Les médecins lui avoient défendu le trop long parler, cela me fit dire adieu, après l'avoir avertie que je dépêchois vers Vos Majestés, auxquelles elle me commanda présenter ses très-affectueuses et plus humbles recommandations, sans oublier messeigneurs, les ducs d'Anjou, d'Alençon, madame de Lorraine et Madame, me recommandant au partir d'aller voir l'infante, ce que je fis, et la trouvai logée cinq ou six chambres loin de la sienne, dormant sous un petit pavillon de damas cramoisi garni de franges d'or, et ne le dis point par flatterie, mais elle est fort belle; le front large, le nez un peu long, comme celui du père, dont elle ne ressemble de la bouche encore qu'on la juge un peu grandette; bref, ses traits et son teint promettent une grande beauté et blancheur, et sans tache quelconque au visage: il y a cuidé avoir du malheur pour ce que de tant de nourrices qui avoient été visitées on n'en avoit retenu une seule; mais pour complaire à quelque

crieur, en étant arrivé une de quelques lieues loin sur l'heure que la reine accouchoit, on lui donna l'infante à nourrir, mais son lait ne dura que la nuit ensuivant, et sans le déceler à sustanter l'infante de rien jusques qu'on s'aperçut qu'elle alloit mourant, mais de bonne fortune l'on lui en donna une des trois premières qui avoient été jugées meilleures par les médecins, qui s'appelle donne Béatrice de Madose, laquelle abonde en lait, et très-bon, une belle grande jeune demoiselle de vingt-cinq ou vingt-sept ans, qui a restauré et remis en nature cette belle fillette.

La reine sa mère me demanda si je serois point au baptême, je lui répons que plutôt je m'y traînerois s'y l'on m'y appelloit, ce qu'elle m'a assuré qu'on fera. Lors je pourrai mieux juger de sa beauté que je n'ai pas fait, bien que je ne puisse faillir à vous l'avoir déjà dépeinte belle et blonde, ne voulant faillir de vous dire, madame, qu'il n'y a eu dame ni sage-femme qui plus ait pris de peine à servir et secourir la reine votre fille qu'a fait dès le commencement de la maladie, la femme du sieur don Jehan Manrique, laquelle a nom dona Anne Faiardo, sœur du marquis de Velles, et toujours contenue de jour et de nuit, et lui est à ce qu'on m'en a témoigné Sa Majesté infiniment obligée particulièrement parce que c'est elle qui s'aperçut de la faute du lait de la première nourrice, vous ne lui devez pour le moins épargner, madame, une bonne lettre et une autre à don Jehan son mari, lequel s'acquitte fort bien de son devoir.

Le roi n'est parti du Bosc le 8^e ou 9^e juillet qu'il y arriva; l'état de la reine à présent est tel qu'elle fut saignée de l'autre pied, le vendredy 16^e, sur les huit heures du soir, et lui ont tiré huit onces de sang qui lui avoit un peu allégé sa fièvre; toutesfois à faute de la purgation et du lait qui la suffoque, ladite fièvre tourmente encore beaucoup la reine votre fille; elle eut samedi dernier, sur les dix heures, un grand redoublement de son accès avec un pesant dormir. Elle s'est hier un peu mieux trouvée, on l'a fait diner, et après lui vint un accroissement sans froid, ni trop grande chaleur qui lui a duré jusqu'à six heures du soir. Les médecins lui vouloient appliquer des ventouses, ce qu'elle n'a voulu souffrir. Le docteur Montguyon, qui prend une merveilleuse peine, proposa hier au conseil des autres médecins de la purger, ce qui fut trouvé bon, et commenceront dès demain. Je suis le plus marri du monde qu'il y ait lieu d'écrire ces mauvaises nouvelles, et aime-

rois trop mieux l'avertir de la guérison, mais je sais que la vérité plaît à Votre Majesté, laquelle je ne lui célerai de ma vie. On fait tirer et sucer le lait de ladite dame, mais ils ont commencé un peu tard à mon avis d'y appliquer ces remèdes ; ce sont gens faits à leur tête. Je crois que Montguyon rend compte du tout à Votre Majesté, et M. Castellanus, l'apothicaire, et sa femme, ont fait et font service continuellement et ne s'épargnent pas les uns ni les autres en rien. Sa Majesté a reposé assez bien cette nuit passée ; on l'a fait diner matin, attendant si l'accroissement de la fièvre retournera, ce qu'à Dieu ne plaise !

De Ségovie, 18 août 1566 ¹.

N° 48.

Catherine de Médicis à M. de Fourquevaux.

MONSIEUR DE FOURQUEVAUX,

Vous nous avez grandement consolés par la dépêche que Laguian nous a aujourd'hui apportée de votre part ; car il faut que je vous dise que nous étions toujours sur les épines en attendant de savoir des nouvelles de l'accouchement de la Reine Catholique madame ma fille ; or, je loue Dieu dont elle en est délivrée par sa grâce sainte, et encore que nous eussions bien autant aimé un fils, si est ce que s'il lui plaît que la mère et l'enfant se portent bien, nous avons de quoi le louer et remercier en abondance et de quoi nous grandement contenter. Cette petite fièvre tierce nous met en quelque peine, et a été occasion que, pour savoir plus certaines nouvelles de sa santé et comme elle se sera portée depuis le partement de votre homme, nous avons avisé de vous dépêcher ce courrier en extrême diligence, lequel je vous prie de retenir le moins que vous pourrez, et nous le redépêcher au plus tôt avec bien amples nouvelles et avis du mal ou de la guérison de ladite reine ma fille, à laquelle vous ne ferez de faire tout soudain tenir les lettres que je lui écris, et au demeurant tandis qu'elle sera en couches et jusques à ce que vous la voyez de tout guérie, relevée et remise en sa première santé, vous nous en donnerez avis toutes les semaines,

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 2² 5, n° 104, folio 387.

et ne craignez point pour cette occasion de dépêcher un courrier exprès, voir deux et trois s'il en est besoin, sans vous arrêter à envoyer vos paquets par la voie de Bayonne, qui servira pour quand elle sera comme dit est relevée. Quant à votre particulier dont vos lettres font mention touchant la pension que vous demandez, assurez-vous que je ne l'oublierai point, comme aussi donnerai-je ordre qu'avant que Laguian s'en retourne vous serez accommodé de quelque argent, considérant très-bien la dépense que vous êtes contraint de faire, à laquelle nous aurons égard. Et en cet endroit je prie Dieu, monsieur de Fourquevaulx, etc., etc.

Écrit à Monchi, le 22 d'aoust 1566 ¹.

N^o 49.

M. de Fourquevaulx à Catherine de Médicis.

MADAME,

Pour ne faillir à tenir Votre Majesté avertie le plus souvent qu'il me sera possible de l'état de la reine votre fille, je n'ai voulu faillir de vous écrire que je fus hier au Bosc mandé par Leurs Majestés Catholiques pour me trouver au baptême de madame l'infante d'Espagne, lequel se fit à trois heures après midi par le nonce du pape, archevêque de Possane; le prince fut parrain, la princesse marraine; don Juan d'Autrice la porta, la tint sous les aisselles aux fonts, et la rapporta en la chambre de la reine sa mère; elle s'appelle Isabelle-Claire-Eugénie, et vous assure qu'il faisoit beau voir la princesse en son habillement accoutumé, et les dames toutes parées, et les deux princes de Bohême, lesquels peuvent bien commencer à perdre l'espoir de succéder à ce roi, car la reine fera, si Dieu plaît, chacun an, fils ou fille. Je lui fus baiser la main, et lui trouvai la parole très-bonne et le visage moins défait que je n'eusse pensé, vu les maux qu'elle a soufferts. On l'avoit un peu tourmentée en parant son lit et sa tête, car elle voulut être bien coiffée; son lit étoit de drap d'or incarnat, elle vêtue de blanc, mais son manteau couché sur le lit, ne l'ayant voulu changer à cause qu'elle étoit en son quatorzième, et que les médecins crai-

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n^o 116, folio 422.

gnent un accroissement de fièvre, et même pour l'avoir tourmentée comme j'ai dit; mais tant s'en fallut, car la fièvre alla toujours en diminuant, et depuis trois jours Sa Majesté mange raisonnablement, repose et amende de mieux en mieux; elle me commanda et pria faire entendre au roi et à vous, madame, le baptême et la santé de l'infante sa fille, et l'espérance qu'elle a d'être dans peu de jours du tout guérie et relevée. Les médecins ont temporisé tous ces jours de lui donner une médecine, détournée une fois à cause d'une faiblesse, et les autres pour des raisons que vous apprendrez en la lettre de son médecin.

Le roi est plus réjoui qu'à l'accoutumée, et fera un passage à l'Escurial aussitôt que la reine sera mieux reconvenue, mais c'est pour retourner incontinent et la mener à Madrid, où se délibérera du voyage de Flandres, lequel, à ce que j'entends, il entreprend à son corps défendant, et s'en excuseroit volontiers s'il n'étoit nécessaire qu'il est. Le duc d'Albe ne put hier assister aux baptisailles, à cause qu'il a la goutte à un pied; je le visitai sans lui parler des négoes, car il n'étoit pas en trop bonne disposition d'y entendre. Don Jehan Manrique a eu deux accès de fièvre; il en est guéri. Sa femme, ainsi que j'ai jà écrit, mérite d'être remerciée et rémunérée pour la peine prise à servir la reine en sa maladie, sans s'y épargner non plus qu'une simple femme de chambre.

De Ségovie, 26 août 1566 ¹.

N° 50.

M. de Fourquevaux à Catherine de Médicis.

MADAME,

Ce courrier arriva ici samedi dernier d'août avec les lettres qu'il a plu à Vos Majestés m'écrire du 20 et 22 dudit mois. Il a vu la reine votre fille et parlé longuement à elle le même jour, car je voulus satisfaire à votre commandement au plus tôt qui est de le redépêcher, et si ladite dame n'a écrit une longue lettre, c'est pour lui avoir été défendu par les médecins, afin de ne travailler son esprit; car quant à pouvoir écrire, Sa Majesté n'est pas si foible qu'elle ne l'eût pas aisément pu, aux enseignes qu'elle doit com-

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 107, folio 401.

mencer cejourd'hui à se lever, et dedans quinze jours sa maladie ne lui paroitra plus : sur quoi je ne serai proluxe à Votre Majesté, me remettant à ce qui lui est écrit par M. de Saint-Étienne et le médecin maître Vincent.

Quant à ce qu'il plaît à Votre Majesté me commander lui donner avis toutes les semaines de la santé de la reine, jusqu'à ce qu'elle soit relevée et par courrier exprès, il n'y aura point de faute, et si je ne l'ai fait, c'étoit pour suivre l'ordre et commandement qu'il vous avoit plu me donner, de vous tenir avertie par la voye de messenger à pied d'ici à Bayonne; le courrier aussi a vu Madame l'infante, et m'a semblé embellie depuis son baptême, et son visage n'a plus cette première jaunisse, et lui ai remarqué la bouche et tous les traits bien proportionnés; mais j'avois, par ma lettre du 26^{me}, prise l'impératrice vivante pour la mère de ce roi qui s'appeloit Isabel, et c'est en souvenance d'elle et de la reine Isabel qu'on a imposé ce nom à l'infante.

Comme je poursuivois d'achever la présente pour faire partir le courrier hier matin, qui étoit lundi devant jour, je reçus lettre de l'apothicaire de la reine votre fille; m'avisant que le dimanche, premier de ce mois, ayant Sa Majesté bien reposé la nuit, et dîné à son accoutumée entre neuf et dix heures, il lui étoit venu un peu de froid lent, environ deux heures après-midi, et, peu de temps après, une petite chaleur qui la tint jusques à huit heures du soir. On la fit souper à neuf heures, d'un peu de racines *linguæ bovis*, et conserves, et un potage de far, et n'eût guère bon repos la nuit; mais lundi, cinq heures du matin, elle a pris quelques tablettes avec certaine décoction apéritive, et s'est endormie bien doucement jusques à neuf. Sa Majesté a dîné à dix, et, après-midi, on l'a levée et couchée sur des matelas pour refaire son lit, où elle s'est voulu tenir pour se réjouir; puis, à ce que le docteur Montguyon m'écrit, lui est retourné le froid sur les quatre heures; toutefois si petit que rien, et a été passé incontinent, de sorte que quasi son poulx n'en a point fait mutation.

Ledit médecin pareillement assure que ce froid signifie que la fièvre retournera double tierce, de laquelle les autres docteurs ne lui en font pas de cas, et appréhendoient beaucoup davantage la petite fièvre lente et continue, et de fait elle est tierce double fort foible, et n'en faut craindre, sinon qu'elle lui pourra durer quelque temps.

On la fait dîner d'un orge mondé à sept heures du matin, le froid lui est venu à semblable heure comme hier, non toutefois si grand. Par quoi, suivant l'opinion de tous les médecins, la fièvre ne sera si véhémence à beaucoup près comme étoit l'autre.

La présence du roi son mari, qui fut hier soir de retour de la Chartreuse, lui a grandement allégé son mal; il a fait porter l'infante dans sa chambre, et lui a tenu longue compagnie pour lui faire passer le temps, et l'a visitée deux fois cette après-dinée, et ne se parle plus qu'il doive aller à Escorial, et à grand peine; s'il y va, sera ce que la fièvre ne s'en soit allée entièrement.

Lesdits avis m'ont fait retenir ce courrier jusqu'à présent pour voir quel chemin prendroient ces diversités, afin d'en écrire au vrai et sans déguisement à Votre Majesté ce qui en est. Il y a pour perdre son escrime, car ores madite dame se porte bien, et tantôt mal; je vous avois avertie du vingt-neuf d'août, par un courrier du Roi Catholique, en quel bon état étoit sa santé pour lors; il m'est fort amer qu'il me faille maintenant écrire ce changement, car je la tenois pour guérie dans huit jours; toutefois, madame, les médecins, qui l'ont en charge, ne font non plus de cas de ces fièvres que de rien, s'étant émerveillés, disent-ils, qu'une personne malade, et naguère accouchée, sente diverses mutations et altérations en sa maladie.

Ségovie, 3 septembre 1566¹.

N° 51.

M. de Fourquevaulx à Catherine de Médicis.

MADAME,

J'avois délibéré de retourner visiter ce dimanche passé la reine votre fille, mais elle me manda le samedi par ma femme, qui l'étoit allée voir, que ce seroit pour le lundi que j'y pourrois aller, car Sa Majesté devoit prendre des pilules la nuit du samedi, et ne se laisseroit voir le lendemain, pour n'empêcher leur opération. Ladite dame derechef me fit dire le dimanche par l'abbé de Saint-Étienne que les pilules l'avoient tant tourmentée qu'elle me prioit attendre

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 118, folio 433.

jusques à hier mardi, qu'elle me fit écrire par le docteur Montguyon que je la tinsse excusée pour ledit jour, à cause que tout le lundi et la nuit suivante elle avoit été travaillée de douleurs de l'amarris et de mal d'estomac, tellement qu'elle étoit contrainte de vomir tout ce qu'elle mangeoit et buvoit.

Ainsi, madame, je n'ai vu la reine votre fille depuis le dernier d'août, bien que je désirasse fort de la voir, et l'avertir de cette dépêche, afin que Votre Majesté fût mieux informée de son état. Ladite dame m'a envoyé commander ses très-humbles recommandations aux bonnes grâces du roi et vôtres, et qu'étant en meilleure disposition Vos Majestés auroient de ses lettres bien longues et amples : son médecin et son apothicaire m'écrivent qu'elle est grandement amendée, et que sa fièvre n'est à beaucoup près telle qu'elle étoit (ainsi qu'ils rendent compte à Votre Majesté par plusieurs lettres), et n'est tierce ne double, ains continue, croissant ou décroissant, selon que sa amarris ou son estomac la vexent, et cessant du tout les douleurs causées de ces parties; l'on pense que la fièvre cessera aussi. Et quoi que les médecins sachent alléguer, elle se portoit samedi assez bien et étoit joyeuse, et prenant plaisir à deviser avec ses dames, et se fit porter madame l'infante, qu'elle tint un espace de tems entre ses bras.

La princesse de Portugal y étoit, et s'en promettoient toutes ensemble la santé d'elle à peu de jours; néanmoins les pilules qu'elle prit contre la fièvre lui ont ému et irrité la cause de son vomissement. Cela, madame, à ce que disent ses médecins, durera trois ou quatre jours, mais qu'après elle améliorera en toutes sortes, et a été ainsi vexée à cause que ses pilules étoient composées d'agaric et agrégatif.

Je remets le reste des particularités de son mal à ceux qui en écrivent; ce que j'en remarque n'est que pour vous témoigner, madame, avec combien de soins je m'enquiers de ce que vous affectionnez, étant tout assuré que Dieu aidant, ma première dépêche vous annoncera de meilleures nouvelles que ne fait celle-ci, et que les deux Majestés Catholiques seront en certaine et apparente voie de guérison.

De Ségovie, 11 septembre 1566 ¹.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 120, folios 442 à 447.

N° 52.

M. de Fourquevaux à Catherine de Médicis.

MADAME,

Votre Majesté se peut assurer qu'il y a grand apparence de guérison en la reine votre fille ; aussi m'a-t-elle commandé vous écrire qu'elle n'a sinon si petit de fièvre lente qu'on sauroit dire, et bien peu de douleur d'estomac, que le vomir qu'elle a fait lui a causé en façon que ses yeux en sont enflés, et ne les ouvre pas à son aise, mais son amarris ne la tourmente point depuis deux jours ; il lui déplait d'avoir perdu le goût de la chair, car n'y a ordre qu'elle mange que de la gelée, des œufs mollets ou des substances de chapon, se sent aussi bien faible ; mais en récompense elle a recouvré le dormir, et est sans inquiétude de nuit et de jour, vous suppliant, madame, ne vous donner souci pour sa maladie, car elle s'assure avec l'aide de Dieu d'être guérie en brief.

Je lui ai dit qu'il ne tardera guère à venir quelque seigneur de France pour visiter Leurs Majestés Catholiques, et leur féliciter la naissance de madame l'infante sa fille, lequel lui portera toutes bonnes nouvelles de Vos Majestés. Elle m'a demandé si ce seroit pas M. le maréchal de Danville. Je lui ai répondu n'en savoir rien. A cela m'a dit ladite dame que je fisse savoir à Votre Majesté qu'ayant entendu que ce seroit mon dit seigneur le maréchal qui viendrait, elle s'en étoit extrêmement réjouie.

Au regard de l'infante, je l'ai vue et se porte de bien en mieux, belle comme le beau jour.

D'autres nouvelles, madame : je pensois parler hier au duc d'Albe, tant pour lui demander la réponse des doléances qu'afin de traiter avec lui d'autres négoces contenus ès lettres qu'il a plu à Vos Majestés m'écrire depuis quelque temps ; mais il avoit pris médecine à cause de la goutte qui l'a repris, l'on m'a répondu aussi qu'il dormoit, et je vois bien au peu de semblant qu'il fait de dépêcher ladite réponse, que je n'avancerai rien avec lui durant la maladie de ce roi, ainsi me renverra à sa guérison. Je protesterois volontiers comme de refus de faire la raison qu'ils doivent si Vos Majestés ne le devoient trouver mauvais.

La princesse d'Evoli s'est accouchée depuis deux jours d'une

filles ; je suis certain au surplus que le docteur Montguyon écrit à Votre Majesté, en laquelle disposition étoit hier la reine quand j'en pris congé ; lequel docteur ne s'épargne en rien, et crois qu'il sait plus que tous ces docteurs espagnols.

Quant au Roi Catholique, ses médecins le vouloient saigner hier matin pour la tierce fois, mais ils ont avisé de le purger, et sa médecine avoit fait bonne opération hier sur le tard, quand je partis du Bosc. Ce sont cinq grands accès de fièvre qu'il a eus, il faut croire que les nouvelles qu'il reçoit de jour en jour du côté des Pays-Bas ne servent pas pour les lui faire perdre.

Je ne faudrai en peu de jours d'avertir Votre Majesté du succès de ces maladies, n'ayant pour cette heure que je sache à dire autre chose.

De Ségovie, 13 septembre 1566 ¹.

N° 53.

M. de Fourquevaux à Catherine de Médicis.

MADAME,

Ainsi que j'ai donné bonne espérance à Votre Majesté de la convalescence de la reine votre fille, par le gentilhomme que j'ai dépêché le 13 du présent, l'effet s'en commence à montrer si bien qu'il ne faut plus douter de sa santé, car dès ledit jour elle se leva, et fut deux heures vêtue, assise sur une chaise, et les deux jours ensuivant de même : montrant par là qu'elle reprend sa force, et sera prête dans ce mois pour s'en retourner à Madrid ; même elle fut hier visiter le Roi Catholique ; son appétit lui est retourné, et ne sent à cette heure aucune douleur, dont Dieu en soit loué, car il est vrai, et Votre Majesté le peut croire, que sa bonté divine l'a ressuscitée, comme de mort à vie, par deux fois depuis son enfantement. Laquelle heureuse nouvelle je n'ai voulu faillir faire entendre au roi et à vous, madame, par la voie accoutumée d'un homme de pied jusqu'à Bayonne.

Touchant le sieur Roi Catholique, sa fièvre s'est amoindrie de la moitié : de sorte qu'il sera guéri au premier jour. Don Juan d'Au-

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 121, folio 447.

triche va partout. Le duc d'Albe a encore la goutte ; don Juan Manrique fut hier saigné la seconde fois, et parce que je n'ai rien appris de nouveau depuis sa dépêche de Trégoin, Votre Majesté me fera grâce de se contenter pour le présent de cette petite lettre.

De Ségovie, 17 septembre 1566 ¹.

N° 54.

M. de Fourquevaux à Catherine de Médicis.

MADAME,

La reine ne m'a su dire au vray si le roi son mari passera en Flandres, ni aucune particularité touchant son voyage ; bien m'a dit qu'il lui a promis sa foi de la mener s'il y va, ou en cas qu'il fût contraint la laisser par deçà pour bons respects, elle demeurera régente avec l'assistance accoutumée des grands et conseil royal, nonobstant que la princesse et ceux de son parti, duquel nombre est Ruy Gomez, faisoient des pratiques secrètes pour persuader qu'elle y demeurât régente.

Et pour ce que j'en avois été averti, je ne voulus faillir de remontrer à ladite dame reine le tort qu'elle se feroit, et à la couronne de France, demeurant en Espagne, de souffrir la princesse pour plus grande qu'elle, ni pour sa compagne au gouvernement.

Elle me répondit en avoir déjà parlé au roi son mari, et en avoir eu telle réponse qu'elle désiroit comme j'ai dit ci-dessus.

Il pourra bien être que le prince d'Espagne demeurera avec ladite charge, car on conseille au roi son père de le laisser pour plusieurs bonnes considérations, et la reine accompagnera le roi ou le suivra tost après.

Des autres nouvelles particulières, Votre Majesté sera servie de les voir par les avis que j'envoye avec cette dépêche, et je puis dire, après plusieurs autres, que le Roi Catholique n'a pas tous les contentements qu'il désireroit. Car en neuf jours qu'il a été en cette ville, ne s'est point laissé voir, sinon à l'entrée de son palais quand il vint, et à son partement le 30^e du passé ; il n'avoit que trois chevaux en sa compagnie ; ne même il n'est sorti pour ouïr la messe,

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 123, folio 452.

ains l'a toujours ouïe de sa salle par des treillis qui voient en la chapelle.

Et des requêtes et pétitions qu'on lui avoit à présenter, il les a fait prendre par ses valets de chambre, et envoyées sans les voir aux sieurs de son conseil, et ne s'en est voulu mêler ¹.

En une autre assemblée du conseil général d'État, a été dit que le Roi Catholique doit faire ledit voyage de Flandres, mais le duc d'Albe ira le premier; et le prince d'Espagne sera juré roi d'Aragon, et demeurera lieutenant général de ce royaume; car n'y a lieu que père et fils se laissent au gouvernement d'une femme ni d'autre que de l'un des deux ².

Madrid, 2 novembre 1566.

N° 55.

Catherine de Médicis à M. de Fourquevaux.

MONSIEUR DE FOURQUEVAUX,

Par la lettre du roi monsieur mon fils, vous verrez la colère où est entré l'ambassadeur d'Espagne: je ne sais sur quoi elle est fondée, ni si elle procède de sa maladie, ni de quelque autre occasion, mais je la trouve bien hors de propos, et lui bien éloigné des termes de la raison; or je ne doute point que, puisqu'il en est venu si avant, ce ne soit pour passer outre et en écrire par delà.

Le roi mon dit seigneur et fils, vous écrit la vérité du tout, et vous puis assurer qu'il ne m'a jamais si tost fait plainte de quelque chose que je n'en ai été plustôt plus prompte à y faire donner l'ordre que l'on a pu, que trop tardive à y pourvoir.

Vous essayerez de savoir de la reine madame ma fille, ou par quelque autre moyen, si elle en aura rien entendu, et si elle en aura rien mandé par delà, et si l'on vous en parle, vous en répondrez de façon que l'on connoisse qu'il n'a occasion de se plaindre, mais n'en parlez point si l'on ne commence; et cependant pourrez dire à la reine madame ma fille, que je trouve merveilleusement étrange cette façon de faire dudit ambassadeur, vu qu'ayant mentionné jusques ici de faire de bons offices, je ne puis penser qu'il

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 143, folios 499 à 502.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 143, folio 508.

s'en détourne maintenant, si ce n'est que cela vint de quelque autre occasion, et que l'on eût envie du côté de delà de nous brouiller, à quoi vous le prierez de prendre garde, comme chose qui touche à son repos et de tous ces deux royaumes, et vous, de votre côté, y travaillerez aussi, afin de sentir s'ils auroient point d'envie de rien remuer sur cette occasion pour nous en avertir.

Au demeurant, le roi monsieur mon fils écrit à la reine madite dame et fille, en faveur du prieur de l'Église de Malte, qui lui a été recommandé infiniment par beaucoup de grands personnages; je vous prie vous y employer et faire en sorte que nous en ayons quelque réponse.

Priant Dieu, monsieur de Fourquevaulx, etc.

De Paris, 26 janvier 1567¹.

N° 56.

Le roi Charles IX à M. de Fourquevaulx.

MONSIEUR DE FOURQUEVAULX,

Je vous ai ces jours passés écrit comme l'ambassadeur d'Espagne s'étoit mis en toutes les colères du monde, je ne sais pourquoi, et mandé prendre garde s'il n'écrivoit rien par delà. Depuis il est advenu qu'un docteur, qui est son principal ministre, et que je puis vous assurer être un très-mauvais garçon, a fait un voyage en Flandres secrètement, mais que j'ai néanmoins découvert à son retour, a, comme j'estime, remué cette première colère dudit ambassadeur, et cejourd'hui est venu trouver la reine madame ma mère, et lui a repris, entre les plaintes qui avoient mis son maître en action, le peu de justice qu'on fait aux sujets du Roi Catholique, s'est plaint de ce que je souffre que tant de bannis des Pays-Bas du roi son maître vivent et commercent dans mon royaume, comme ils sont, et que durant nos troubles il n'en usoit de cette façon, car s'il s'en fût retiré un seul en Espagne, il les eût fait pendre et par les pieds et par la gorge, et qu'en cela il avoit toutes les occasions de se plaindre de moi, qui ne correspondois point à la bonne amitié qu'il m'avoit montrée, avec beaucoup d'autres belles paroles

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 22⁵, n° 174, folio 662.

pleines de colère et peu de respect : lesquelles elle a toutes écoutées , et puis lui a répondu , quant au fait de la justice , qu'il ne se pouvoit rien faire davantage que ce qui s'y étoit fait et faisoit ordinairement , qui étoit de mander aux juges des lieux de faire prendre le délinquant , saisir la marchandise pour en faire restitution à ceux à qui elle appartenoit , et tenir la main la plus ferme qui étoit possible , que justice leur fût administrée la plus prompte et la plus favorable qu'on pût ; et quant à la retraite et demeure des bannis en mon royaume , qu'il savoit bien que l'Espagne et ceci étoit chose différente , et qu'en Flandres même ils ne pouvoient pas faire ce qu'ils faisoient en Espagne ; que c'étoit de même ici , où il falloit suivre la façon dont l'on avoit accoutumé en pareilles occasions se gouverner : mais tant il y a qu'il lui sembloit que son maître n'avoit point aucune raison de se plaindre , d'autant que j'avois fait jusques ici , tant par la première déclaration que je fis , dépêches dont je vous envoie le double , que par une que j'ai faite depuis huit jours pour faire défense à tous mes officiers de ne souffrir aucun étranger en mon royaume qui n'y soit habitué depuis deux ans , comme vous pourrez voir par la copie de ladite défense que je vous envoie présentement.

A quoi il a répliqué que tout cela étoit beau , mais qu'il ne s'en exécutoit rien , et a continué se plaindre qu'on faisoit arrêter tous les courriers et venir ici pour avoir leurs passe-ports , chose non accoutumée , sur quoi madite dame et mère lui a répondu que cela se faisoit par tout le monde , chez le moindre prince que soit , que la coutume étoit telle et qu'il la falloit tolérer. Somme que pour la fin il lui a dit qu'il s'en alloit en Espagne , et , lui ayant demandé que faire , il a répliqué que son maître l'y envoyoit pour supplier qu'on le retirât d'ici , d'autant qu'il n'y pouvoit vivre pour le peu d'amitié qu'il voyoit qu'on portoit au roi son maître , et le peu de justice qu'on faisoit à ses sujets.

Elle lui a dit qu'elle excusoit la maladie de l'ambassadeur qui lui faisoit tenir ce langage , et qu'elle s'assuroit qu'il parleroit d'une autre façon quand il seroit sain ; tout ce discours nous fait croire , avec la condition du docteur , qui est un hargne et le *factotum* dudit ambassadeur , qu'il ne va point par-delà pour une légère occasion , et qu'il faut ou qu'il aille rendre compte de ce qu'il a appris en Flandres , ou bien , chose que nous croyons plus aisément , pour y faire quelques mauvais offices contre nous. A quoi il

nous faut bien prendre garde, et si vous avez quelques moyens de savoir de leurs nouvelles, s'y employer pour cet effet, et faire que s'il est possible vous sachiez quelque chose de son allée par delà. Mettez donc peine de l'observer, et sachez d'en découvrir ce que vous pourrez, et si l'on vous parloit desdites plaintes, répondez conformément à ce que par ma précédente et par la présente je vous en écris, m'assurant que quand le maître dudit docteur ne sera mû d'autre chose que des occasions qu'on lui donnera ici de se plaindre, il ne fera faute par delà; à quoi il ne soit fort aise de satisfaire; mais je crains que le mal vienne d'ailleurs, et qu'il ait quelque autre dessein dont il faut, pour le bien de mon service, que vous mettiez peine de savoir des nouvelles, et d'y voir clair, pour l'importance dont vous pouvez penser que cela est au bien de mes affaires.

Priant Dieu, monsieur de Fourquevaux, etc.

De Paris, 30 janvier 1567¹.

N° 57.

M. de Fourquevaux à Charles IX.

SIRE,

Le docteur Lambège est arrivé en cette cour le 16^e de février; il m'envoya le soir la dépêche de Votre Majesté, et m'est venu voir le lendemain; il se loue bien fort de Vos Majestés, et magnifie les choses de France jusqu'au ciel, et le repos qui y est; toutesfois, Sire, il m'a discouru par manière de plainte les outrages et pilleries que les corsaires de votre royaume ont faits aux sujets du roi d'Espagne son maître; nommément la flotte du feu capitaine Mont-luc. Sur deux barques flamandes qui portoient vaillant cent cinquante mille écus, qu'il ne s'est trouvé d'or resté que pour treize mille écus; le surplus tout volé. Dit avoir vu le capitaine Arnauld de Bordeaux, atteint d'avoir pillé sur la mer contre dix sujets pour très-grosses sommes, dont les plaintes ont été faites à Votre Majesté. Néanmoins il se promène librement par ladite ville, et a vu les Roberge du sieur Strossy et du vicomte de Pompador sur la rivière dudit Bordeaux, lesquelles ont été à la prise des deux barques.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 22³, n° 175, folio 664.

Ledit docteur m'a nommé davantage le capitaine Sordeval et son frère, qui ont pillé et retiré à Belle-Isle la valeur de trois cent mille écus, et combien qu'il fut mandé de Tholozé de venir vers Votre Majesté s'en justifier, il n'en a tenu compte.

Aussi un borgne Portugais, condamné par deux fois à perdre la vie à Rouen, on l'a vu pilote et conducteur de la flotte dudit capitaine Montluc à la Madère,

Sans oublier Pietro Paulo, qui feignant avoir une lettre de marque, pille un navire flamand chargé de sucres, il a été constitué prisonnier et promis de le faire mourir; mais il est encore vivant en voie d'absolution.

Toutes ces plaintes, Sire, sont fondées sur lesdites déprédations, et me prioit d'en écrire à Vos Majestés pour les supplier d'en faire faire justice.

Je lui ai répondu que si le Roi Catholique, m'en dira ou fera dire quelque chose, que lors j'en écrirais sans faillir; et n'ai voulu trop contredire à ses paroles en espérance qu'il me dût ou doive encore découvrir son cœur plus avant. Je ne l'ai vu depuis, bien qu'il m'avoit promis de me tourner visiter, et si le duc d'Albe me parle desdites plaintes, je lui sais que répondre; car à peine si le sieur Roi Catholique m'en dira mot, lequel est parti d'ici pour Escorial le vingtième du présent, et ne sera de retour de huit ou dix jours.

Touchant audit docteur, Sire, j'ai entendu que devant qu'il soit allé en Flandre, il désiroit et cherchoit de trouver une bonne occasion d'avoir un voyage par delà, et lui sembloit que les nouvelles et les doléances qu'il pourroit entasser du côté de France ne suffisoient pas, par quoi il a voulu premièrement donner jusqu'audit Flandres, afin d'en savoir parler quand il seroit ici, et apporter tous les avis qu'il en a pu arracher, entre autres que le comte Palatin, le Landgrave et autres princes de leur ligue et nation, ont correspondance avec Votre Majesté, et qu'ils traitent et moyennent de faire tomber en vos mains le Rhinstain, que sont certaines villes amies au long du Rhin, et pareillement qu'il y a secrète intelligence des Allemands, Flamands et François, comme le monde verra au clair dans peu de temps.

Le demeurant des choses qu'il a dites en deux longues audiences qu'il a eues du roi votre frère, je n'y ai pu pénétrer; mais j'assure bien à Votre Majesté que son but principal, et l'occasion qui l'a

fait venir est pour être créé auditeur général du camp qui se doit assembler ; car un sien grand ami me l'a dit au moyen duquel état et par cette entrée, il se promet de parvenir au plus haut degré : il en a bonne espérance, car il a porté lettre de faveur de Flandres, et de don Francis d'Alava en sa recommandation.

Au demeurant, Sire, je me suis informé tant et si dextrement que j'ai pu avec des ambassadeurs et des agents qui résident ici par manière de discours, lesquels peuvent avoir intérêt en l'entreprise qui se dresse, même avec celui de Venise, afin de savoir s'ils pensent au vrai que ce soit pour Flandre sans autre fin, ou bien si quelque potentat d'Italie ou autre prince pourroit avoir la venue, à quoi tous répondent qu'il ne fait à propos au roi d'Espagne de commencer aujourd'hui guerre, à qui que ce soit desdits potentats, et moins à Votre Majesté, car il a d'autres fusées à démêler, tant contre le Turc qui envoie son armée de mer très-puissante, que pour réduire les Pays-Bas.

Sire, je ne sais autre chose digne de Votre Majesté pour le présent, elle aura le sieur du Lys en bref, car il est délivré de prison par commandement du roi d'Espagne depuis hier matin, et contera au vrai à Votre Majesté le succès de la Floride, car il en est parti ce mois d'octobre dernier.

De Madrid, 23 février 1567 ¹.

N° 58.

M. de Fourquevaux à Catherine de Médicis.

MADAME,

Ce que j'ai pu savoir par la reine d'Espagne de l'occasion qui a fait venir le docteur par deçà, n'est autre chose, sinon qu'il est venu pour affaires particulières de l'ambassadeur, et crois que elle l'écrit par sa lettre à Votre Majesté, vous assurant, madame, que j'ai fait et fais ce que je puis pour découvrir quels offices ledit docteur aura fait, et je n'ai pu pénétrer plus avant que du contenu en la lettre que j'écris au roi : et touchant au dessein qu'on peut

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 180, folio 678.

avoir de ce côté, je ne trouve qu'il soit autre que pour passer en Flandres, si est ce qu'il y a de quoi demeurant perplexe.

Madame, j'ai dit à la reine d'Espagne, aux sieurs ambassadeurs et autres, l'ordonnance du 17 janvier, que le roi fait publier contre les étrangers qui se sont retirés depuis un temps en votre royaume, et ai ajouté que vos sujets la trouvent étrange et trop rigoureuse pour être contraire aux franchises d'icelui, vu que Turcs, Mores et esclaves, s'ils y entrent, sont faits libres, et leur étant à eux la France si débonnaire, à plus forte raison le devroit être à ses voisins avec lesquels vos sujets ont commerce, communication et trafic de tout jamais, sinon au temps de guerre, laquelle n'y est point à présent : par quoi ils en parlent diversement, et tant ladite dame reine que les autres susdits, louent grandement les bonnes démonstrations dont Vos Majestés usent pour favoriser les affaires du roi votre beau-fils, et plutôt à Dieu, le prit tout le monde en aussi bonne part comme la raison voudroit bien.

Toutes les galères, madame, seront au premier jour à Rozes et à Barcelone, excepté celles de Florence et de Malte, car don Garcie n'attendoit que le bon temps à partir de Gênes, l'on verra bientôt si c'est pour aller en Barbarie ou autre part.

23 février 1567 ¹.

N° 59.

M. de Fourquevaulx à Catherine de Médicis.

MADAME,

Selon le fruit que Dieu donnera à la roine votre fille, on prendra résolution et parti. Le Roi Catholique n'est pas moins affectionné au Roi Très-Chrétien que s'il étoit son frère propre, et à vous, madame, que si vous l'aviez porté en votre ventre, de manière qu'il faut espérer de luy œuvres et offices, tant qu'il vivra de bon frère et bon fils.

Ce propos me fait songer s'il voudroit point entendre que si la reine votre fille fera un fils, ils ayent icy peine de donner au roy la fille aînée de l'empereur, laissant le prince d'Espagne en blanc,

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{4}$, n° 181, folio 687.

comme aussi, dit-on, qu'il ne peut avoir génération, ou bien encore (ce que je croy mieulx) de traicter du mariage de madame l'infante, nonobstant son bas âge, étant croyable que le Roi Catholique aura plus cher d'attirer le roi à son alliance, et le faire tout sien que d'en faire part audit empereur.

Car s'il auroit fils de cette dame pour hériter de ses royaumes, défailant le prince duquel on ne faict état, ce roy ne fera difficulté de donner ou pour le moins promettre l'infante au roy mon seigneur et maître, et voudroit par même accord, madame Marguerite, pour don Rhodolfo, fils aîné dudict sieur empereur m'ayant la royne déclaré, en devisant avec Sa Majesté n'a pas fort longtemps, que madame l'infante n'est point née pour don Rodolpho; mais que ce pourroit bien estre madame sa sœur. Tout seroit, madame, que le roy voulût porter une patience d'onze ans ou de douze, et faire sacrifice de sa plus verte jeunesse en attendant que cette belle petite princesse soit d'âge compétent.

Et puisque le prince d'Evoli use d'une si courte rémission que d'icy auxdites couches, il faudra doncque voir ce qu'il veut signifier par ses paroles, n'y ayant plus lieu de s'attendre à la fille deuxième de l'empereur, car j'entends que pour sûr elle est accordée au roy de Portugal.

Aultre que Sa Majesté ne peult mettre empêchement d'importance à ces desseins, car ils sont les maîtres comme seroit à dire du susdit mariage d'une fille d'un an avec le roy, qui aura tantost besoin d'une femme qui le fasse père de tout plein de beaux enfants.

23 septembre 1567¹.

N° 60.

M. de Fourquevaulx à Catherine de Médicis.

MADAME,

Le retour du Roi Catholique a été le dix-huitième du présent; la reine étoit toute mélancolique pour si longue absence, mais depuis sa venue, elle me semble, et à maintes autres, être embellie de la moitié et si joyeuse, qu'on lit en son visage une partie de son

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 253, folios 1002 à 1008.

contentement. Je lui ai parlé au partir de l'audience du roy, afin de la supplier de remantevoir la rechange qu'il me venoit de promettre pour la liberté des forçats françois, et savoir si elle avoit rien appris de nouveau touchant son voyage. A cela ne m'a Sa Majesté dit autre chose sinon qu'elle a mieux opinion de faire ses couches en ce lieu que plus loin : toutesfois ses lettres parleront possible à Votre Majesté d'autre sorte, lesquelles vont avec cette dépêche par un homme de pied de Bayonne, qui m'a apporté celles que le roi m'a commandé envoyer à l'infante de Portugal ce que j'ai fait le vingt et deux de ce mois, par un marchand qui m'a promis de solliciter la réponse.

Et au vrai, madame, il est impossible de savoir juger encore de ce voyage qu'on ne soit plus avant, et que le duc d'Albe ne soit en Italie. Bien m'a voulu assurer un qui ne bouge de la chambre de ce roy, que son maître ira en Flandres indubitablement et passera par la mer de Ponent, car cette voie est sans comparaison plus aisée et moins coûteuse pour lui et pour sa cour, que par l'Italie, et que l'entrevue du pape ; c'est une fable, car Sa Majesté n'en a jamais eu envie quelque semblant qu'il en ait fait ajoutant encore ce mot que la reine feroit ses couches en Espagne, et après entrera par Bayonne et passera par France le droit et grand chemin de Flandres, où elle ira trouver le roi son mari.

Aussi, madame, les avis de mes dépêches ne s'entre suivent pas bien, ains se changent tous les huit jours, selon le changement et diversité d'opinions qui couvent en ce lieu, et n'y a meilleur remède que d'attendre le temps assigné du délogement, il aura effet ou non.

Quant au passage du Ponent, j'entends que le sieur Mendibal, qui partit déjà en mars par la poste pour contrôleur général, chargé de faire venir quelques bons navires à Laredo ou à la Couroigne bien équipés, outre la flotte dudit pays qui vient toutes les années audit port et à Séville, de laquelle flotte le personnage de la chambre m'a dit que son maître fait état certain, et qu'à cette descente, où qu'elle soit, se présenteront cinq cents chariots pour conduire la cour et toutes ses hardes fort commodément.

24 avril 1567 ¹.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 201, folio 766.

N° 61.

M. de Fourquevaulx à Catherine de Médicis.

MADAME,

Il sera bon qu'il vous plaise écrire un mot à la duchesse d'Albe pour lui recommander la personne et santé de la reine votre fille, et de lui faire faire exercice; car ses gens ici ne voudroient qu'elle fit jamais un pas, sinon en litière ou portée sur une chaise, et néanmoins Sa Majesté voudroit cheminer modérément parmi le palais ou au jardin quand elle y est. Ce qu'il sera bon qu'il vous plaise pareillement écrire à don Johan Manrique, car l'exercice, comme Votre Majesté lui a écrit, fera grand bien à sa graisse, et d'autre part je pense que ladite duchesse sera très-aise d'avoir lettre de Votre Majesté, même si elle a quelque opinion de vous être agréable en la charge de camériste-mayor.

Et pour faire fin, il y a quelques dames au palais qui ont la rougeole, et a été avisé par la reine d'envoyer madame l'infante hors de là au monastère de la princesse.

De Madrid, 24 d'avril 1567 ¹.

N° 62.

Note adressée par Catherine de Médicis à M. de Laubépine.

Suivant l'avis du sieur de Fourquevaulx, la reine a écrit à madame la duchesse d'Albe et au sieur don Johan Manrique, pour les remercier du grand et soigneux devoir qu'ils font auprès et au service de la reine sa fille, en les priant de continuer à son endroit; parlera à eux le langage que lui dira le sieur de Fourquevaulx pour le bien et satisfaction du service de ladite dame Reine Catholique, à laquelle icelui de Laubépine saura bien faire part et rendre compte de toutes choses, en l'assurant que le plus grand aise et plaisir que puissent avoir Leurs Majestés est d'entendre que sa santé et son contentement aillent de bien en mieux.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 198, folio 756.

Et se conduira en tout et partout, tant à l'endroit dudit sieur Roi Catholique que la reine sa femme, et autres choses portées par ce présent mémoire, par l'avis et conseil dudit sieur de Fourquevaux, l'assurant que de lui et de ses actions Leurs Majestés ont entier et parfait contentement comme ils lui feront connoître s'offrant occasion.

A Saint-Maur les Fossés, 4 mai 1567 ¹.

N° 63.

Note de M. de Fourquevaux adressée au roi.

Le roi a délibéré de faire son passage en Flandres par la mer du Ponent.

Le prince d'Espagne et les princes de Bohême iront avec lui en navires séparés pour le danger qui pourroit survenir.

La Reine Catholique demeurera en ce lieu ou bien pourra aller faire ses couches à trois lieues près de Valladolid, et donnent espérance qu'après s'être accouchée elle suivra le roi son mari par la mer ou par France.

La princesse sera gouvernante en l'absence du roi son frère, comme elle fut quelque temps, lui étant en Flandres : mais si la Reine Catholique demeure en Espagne, ce sera Sa Majesté qui aura le gouvernement.

Touchant aux noces de la fille aînée de l'empereur, elles se feront à Bruxelles, duquel mariage on a été assez longtemps irrésolu, d'une part et d'autre, doutant l'impuissance du prince. Il est maintenant en quelque opinion de demi-homme naturel, il est à présent bon fils, de sorte qu'il a de son père tout ce qu'il veut ; les conseils d'État et de guerre se tiennent en sa chambre, et commande absolument en beaucoup de choses, et veut être obéi sans réplique ².

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, folios 793 à 805.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, folios 830 à 835.

N° 64.

Catherine de Médicis à M. de Fourquevaulx.

Monsieur de Fourquevaulx, encore que vos lettres dernières m'aient grandement satisfait de toutes les nouvelles de delà, si suis-je attendant en grande dévotion le retour de Laubépine, lequel, à ce que j'ai vu par celle du trentième de mai, n'avoit point encore vu le Roi Catholique pour savoir plus certainement la vérité des choses, et l'espérance qu'il y a au passage dudit roi, et venue de la reine ma fille, et ce que vous aurez pu découvrir de ses desseins, où jusqu'ici il y a peu de lumière, qui me fait quasi penser qu'il n'est pas bien résolu de ce qu'il a à faire, n'ayant rien comme il me semble qui l'appelle expressément à sortir de là où il est.

Le temps nous fera voir plus clair, cependant j'aurois plaisir qu'avec votre soin et vigilance accoutumés vous mettiez peine de savoir comme tout ira par delà pour m'en donner avis au jour la journée.

Vous avez très-bien fait d'avoir averti le sieur de Montluc de l'armée que font les Portugais, et la délibération qu'ils ont de faire un ravage quelque part en ce royaume, afin d'y prendre garde, comme aussi, n'ai-je failli d'en faire écrire partout et donner ordre qu'ils ne pussent rien trouver d'importance à découvert.

Je ne sais pas comme le roi de Portugal se veut porter en cet endroit, mais s'il entame la paix que nous avons ensemble par ce moyen, peut-être qu'il n'y gagnera rien ne voyant pas que ce qui est advenu à la Madère lui soit cause suffisante pour être chose survenue par l'insolence des siens, en quoi les gentilshommes qui furent au voyage prétendent avoir été provoqués.

Je sais que là où vous êtes, ils seront toujours bien aises que nous ayons peu d'amis, et point de ce côté-là, mais il y a beaucoup à dire de n'être pas ennemis, et s'il y avoit moyen que puissiez découvrir en quel endroit seroit pour tomber leur nuée pour nous en avertir, ce seroit un service fait fort à propos.

C'est tout ce que j'ai à vous faire savoir pour le présent, sinon que grâces à Dieu les affaires du royaume, quelque chose que l'on en puisse écrire, sont en très-bon état.

12 juin 1567¹.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 218, folio 819.

N° 65.

M. de Fourquevaulx au roi.

SIRE,

Depuis ma dépêche du jeune de Laubépine, j'ai parlé deux fois à la reine d'Espagne, une fois à Ruy Gomez et aux principaux ambassadeurs, pour voir s'il seroit possible que je susse précisément à quel jour le roi d'Espagne fait état de s'acheminer vers le port de la Coroigne, mais il n'y a personne d'iceux qui me l'ait sçu dire.

Bien m'a dit la reine que les préparatifs de l'embarquement se vont faisant à grande diligence et pour le délogement aussi : Ruy Gomez m'en a parlé comme s'ensuit.

Que le roi son maître ne sauroit lui-même acertainer le jour qu'il délogera d'ici pour infinies affaires auxquelles il est contraint de mettre ordre plutôt que partir ; néanmoins ce sera dans les dix premiers jours d'août pour le plus tard, et comme ledit Ruy Gomez pour le devoir de son état de grand chambellan (et de tout en l'absence du duc d'Albe), lui demandoit quels officiers Sa Majesté vouloit mener ensemble, quels meubles, tant de chambre que autres, il feroit mettre en ordre, ledit roi lui fit réponse qu'il veut sa garde accoutumée, et le moins d'officiers dont il se pourra passer, car il désire d'aller avec petite cour et à ces fins s'il est possible, ne veut qu'un seul valet de chambre, et un officier de chacune sorte, car il va en sa maison, où il trouvera gentilshommes de la chambre et de la bouche, et de toute autre condition, Il leur laisse même son garde-joyaux, et ne mènera grands chevaux ni courtaux, car on lui en fournira assez étant arrivé en Flandre.

Touchant aux meubles et ornements de toute sorte, il trouvera ceux des feux ducs de Bourgogne, qui sont beaux et riches, et en grande abondance. Et lui parlant de faire acheter quelques mulets pour porter ce qui lui est nécessaire pour sa chambre et pour tout le demeurant, car les siens ne sont pour faire un si long voyage, il a répondu qu'on en prenne à louage jusqu'à la Coroigne, et qu'au débarquement à Gand, se trouveront des chariots pour charger gens et bagages jusqu'à Bruxelles, et sera grande épargne.

Quelques ducs et seigneurs principaux se sont offerts à Sa Majesté de l'accompagner ; il les a remerciés, et leur a fait réponse qu'il ne va en Flandre pour guerre pour nous, ni pour entrevue, ains

seulement pour traiter et négocier de ses particulières affaires, par quoi il n'a besoin de suite que la moindre qu'il pourra mener : cela leur feroit dépense sans occasion, et ne serviroit par delà qu'à faire l'amour, à promener et à jouer qui sont toutes choses inutiles.

Aussi n'avertira-t-il un seul ambassadeur qu'un jour devant son département, car leur doit suffire pour avis qu'ils savent le mandement qu'il fait faire de ses domestiques.

Je sais néanmoins que l'ambassadeur de l'empereur a été averti le premier, et a envoyé ses tapisseries et autres meubles à Tolède pour les vendre, et ont déjà vendu les provisions qui avoient été faites pour la maison des princes de Bohême.

La maison du Roi Catholique a connaissance d'être payée de ses gages ce quatorzième de ce mois, et les vont payant tous les jours.

Le prince d'Espagne fait extrême diligence de s'apprêter pour son voyage, se tenant assuré de le faire quoique l'on ait voulu dire qu'il ne bougeroit, et attend dévotement le passe-port dont Votre Majesté a été suppliée, comme font don Johan d'Autriche et l'ambassadeur de l'empereur.

L'évêque de Cuença avoit espérance de s'aller reposer en son évêché, il lui fut commandé le quatrième du présent de s'apprêter aussi bien pour faire le voyage.

Autre lumière, Sire, que des apparences susdites n'ai-je pu avoir touchant l'allée du roi, et ne voudrois point m'obliger de la vie qu'il passe en Flandre : car il peut feindre et faire semblant qu'il lui plait à ses dépens, étant chose vérifiée, et le président de conseil royal qui fait profession d'homme de vérité a dit en bon lieu, que le passage du duc d'Albe et cet embarquement coûtent jusque aujourd'hui douze cent soixante-quinze mille écus.

Je suis venu à l'audience le quatorzième de ce mois, ne l'ayant pu obtenir plutôt à cause des grandes affaires, que cette Majesté me fit répondre qu'il avoit à dépêcher, en laquelle audience j'ai remontré à Sa Majesté la promesse que le duc d'Albe m'avoit faite à son partement de ce lieu et commandement très-exprès qu'il ne fit faute de délivrer les forçats ses sujets qu'il trouveroit ès galères d'Andrié, et d'autres capitaines, lesquels furent détenus du temps de la guerre, dont j'avois averti Votre Majesté, et que sur ma lettre, Sire, aviez dépêché au sieur Ludovic de Birague pour requérir ledit de sa promesse quand il débarqueroit. Toutesfois

qu'au lieu d'exécuter la commission et commandement du sieur roi son maître, il s'étoit rendu avocat ou arbitre pour Andrié, ainsi qu'il appert par ses lettres; sur quoi Votre Majesté m'avoit écrit et commandé faire nouvelle poursuite, et remonter la mauvaise et injuste cause dudit Andrié, de vouloir retenir pour bien achetés les hommes qui ne pouvoient être vendus, et de tenir toujours à la chaîne ceux que la paix et la foi de Sa Majesté avoient fait libres; que c'étoit grande charge de conscience pour qui étoit cause que tant de pauvres gentilshommes et soldats soient morts misérablement en captivité et de la misère que les vivants ont souffertes et souffriront ès galères contre la teneur de ladite paix, confirmée par serment. Je supplié très-humblement Sa Majesté ne se laisser vaincre de l'avare obstination du capitaine, ni vouloir refuser au roi son frère une demande tant sainte et due.

Cette Majesté, Sire, parce que je lui avois déduit quelques petites raisons, selon mon faible sens de soldat, pour soutenir ma cause, m'a répondu que je lui ferois plaisir de lui bailler par écrit mesdites raisons, afin de les montrer au sieur Andrié, auquel il les enverra, ou qu'il soit, avec intention qui est qu'il délivre vos sujets, ou s'il vient en ce lieu comme il l'a promis d'y être au premier jour, il les lui fera voir de façon que Votre Majesté demeure contente.

Je mettrai peine de satisfaire au commandement du roi, le moins mal que je saurai, et lui ai représenté qu'il m'avoit dernièrement promis de faire répondre par Ecasse, à quatre ou cinq articles que je lui avois présentés par-devant le parlement du sieur de Laubépine, à quoi ledit Ecasse n'avoit satisfait pour s'être trouvé malade comme il l'est encore.

Je suis au partir de cette audience allé faire le discours de tous ces propos à la reine votre sœur, qui m'a dit qu'elle en est en débats avec don Diego de Cordoue, et quelques autres amis partial d'Andrié, lesquels voudroient bien moyenner avec Sa Majesté, de ne parler point pour lesdits forçats; car outre l'excuse portée par les lettres du duc d'Albe, ils mettent en fait que ledit sieur Andrié a acheté d'aucuns capitaines de vos galères, les forçats nommés au rôle des quarante par moi présentés au prince d'Evoli, qui seroit une grande méprise de ses capitaines d'avoir osé vendre vos sujets. Si cela est vrai, il est possible que tel homme qui étoit condamné seulement pour un an à vos galères, ne sortira de sa vie de celle

dudit Andrié ou d'autres aussi peu vos serviteurs qu'il est; et si justice étoit faite en cela, il faudroit que les capitaines français rendissent compte des personnes que vos parlements ou autres de vos cours leur ont délivrées pour y servir à temps limité.

La Reine Catholique toutesfois continuera de faire bon office pour vos pauvres forçats, nonobstant les remontrances des susnommés amis d'Andrié, et s'il vient en cette cour, j'ai espérance qu'il se rangera au devoir, mais il faudra que le roi votre frère lui en rende autant d'autres pour mettre en leur place, ou bien qu'il les lui paye à cent écus chacun, comme il dit les avoir achetés.

Au demeurant, Sire, je reçus, il y a sept ou huit jours, un petit paquet de madame l'infante de Portugal, pour don Johan Pererez, ambassadeur, dans lequel Son Altesse m'écrit y avoir lettres pour Votre Majesté.

De Madrid, 6 juillet 1567.

P. S. Sire, comme je voulois cacheter ces lettres, m'a été donné le paquet qu'il a plu à Votre Majesté m'envoyer du second de ce mois, et parce que le roi d'Espagne est depuis soir allé aux champs pour trois ou quatre jours, j'attendrai son retour, et lors ne faudrai de lui exposer ce qu'il plaît à Votre Majesté me commander par ladite dépêche¹.

N° 66.

Mémoire envoyé par Charles IX à M. de Fourquraulr.

Au retour du jeune Laubépine, le roi a été bien avant et par le même averti des affaires de delà.... semblablement du différent de la rivière et port de Handaye, et de la délivrance des forçats françois qui sont toutes réponses générales, et en quoi ne se voit pas plus grande satisfaction que auparavant.

Il eût bien désiré Sa Majesté que pour le moins il eût plu au sieur Roi Catholique le gratifier de la délivrance desdits pauvres forçats, dont la demande est si juste et raisonnable que lui sembloit n'en devoir être refusé, y ayant peu de raison, et l'occasion de leur détention proposée par le sieur Johan André Doria, comme le temps en fera plus avant connoître la vérité ci-après.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 226, folio 875 à 889.

Quant aux plaintes des pirates et corsaires, il est certain que par tout ce qui en est venu à la connoissance du roi et de son conseil, il a commandé et ordonné en être faite la plus prompte et meilleure justice et réparation qu'il a été possible, et ne sauroit rien désirer de plus être fait de l'autre côté; mais comme ce sont choses qui d'une part et d'autre passent par assez de confusion et peu de lumière pour l'insolence dont usent, et la licence que prennent beaucoup de méchants de toutes nations qui pillent indifféremment sur qui que ce soit, le roi désire singulièrement qu'il se puisse prendre un bon expédient, entre les ministres de tous les deux côtés pour pouvoir faire dorénavant cesser tels désordres, comme déjà a été prise résolution de ce faire avec l'ambassadeur d'Angleterre, estimant que icelle arrêtée avec tous les autres princes, ce seroit un remède qui y apporteroit l'ordre nécessaire, et que le sieur de Fourquevaux fera entendre au Roi Catholique, à ce que s'il trouve ce moyen-là bon, il donne charge, et en écrive à son ambassadeur qui est résident par deçà pour y aviser.

Présentement sont envoyés au sieur de Fourquevaux les passeports dont ledit de Laubépine a apporté les mémoires, l'un pour le prince d'Espagne qui le demandoit seulement pour cinquante chevaux, et néanmoins pour le gratifier et lui faire connoître qu'il peut user en toute liberté des commodités de ce royaume, a été expédié pour cent, voulant la reine que ledit sieur de Fourquevaux le mette entre les mains de la Reine Catholique sa fille, pour elle-même le bailler audit sieur prince.

Les deux autres sont pour le sieur don Johan d'Autriche et le gouverneur des princes de Bohême, auxquels icelui sieur de Fourquevaux les fera bailler, voulant Sa Majesté qu'il soit averti que depuis l'arrivée de Laubépine, l'ambassadeur d'Espagne est venu trouver Sa dite Majesté en ce lieu avec une lettre dudit sieur de Fourquevaux du dix-huit du mois passé, faisant mention du passe-port que demandent les gens du feu marquis de Berghes pour emporter le corps dudit marquis, dont lui a été fait la dépêche qui sera mise entre les mains dudit ambassadeur, duquel Sa Majesté n'a pas eu guère plus grande lumière et certainté sur le passage du Roi Catholique de deçà que ce qu'en avoit apporté ledit de Laubépine.

Pour ce que le roi tient pour certain le passage dudit sieur roi d'Espagne ès Pays-Bas, et que la saison est déjà avancée qu'il faut que ce soit bientôt, l'intention de Sa Majesté est que le sieur de

Fourquevaux attende son partement pour savoir comme toutes choses seront passées à son embarquement, et l'état en quoi il laissera ses affaires dudit pays d'Espagne, et quelques jours après ayant pris congé de la Reine Catholique sa sœur, le mettra par terre en chemin pour venir trouver Sa Majesté et lui rendre compte de sa négociation.

Et pour lui donner moyen de satisfaire aux frais de son voyage, lui envoie en or la somme de 1,000 écus, et par le sieur de Laguian, auquel il a aussi fait bailler 6 deniers de ses parties extraordinaires, avec assignation de ce qui lui est dû pour son état de toute cette année, et le désir que Sa Majesté a d'être continuellement averti de ce qui s'offrira par delà, attendant la venue dudit sieur de Fourquevaux.

D'Écouen, 18 juillet 1567¹.

N° 67.

M. de Fourquevaux à Catherine de Médicis.

MADAME,

La lettre que la reine d'Espagne a écrite à Votre Majesté répondra aussi pour moi à ce qu'il vous a plu me commander lui faire trouver bon qu'un médecin lui soit envoyé de votre part pour la secourir, si besoin sera, durant ses couches, non pour plus de temps, et avec condition qu'il seroit catholique, car je crois bien que Sa Majesté dira par sa lettre ce qu'elle m'a dit de bouche, c'est qu'il n'y a lieu d'envoyer ledit médecin, tant pour ce qu'il ne pourroit arriver assez à temps pour l'heure de sa délivrance, que aussi pour autant que les autres médecins espagnols seroient jaloux et contraires à son opinion en toutes choses, et n'y auroit jamais accord entre eux, ains envie et dépit. Je n'eusse failli de le remontrer au Roi Catholique, s'il fût ici, combien que ce seroit et c'est en vain; car il n'oseroit déplaire à Jehan Gutierres, son premier médecin, qui veut ces honneurs pour soi, et la reine votre fille l'estime le plus suffisant sous le ciel. J'en ai parlé au prince d'Évoli, qui m'a répondu les mêmes raisons.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 911 à 917.

Ladite dame envoya au roi son mari, le quinzième du présent, la lettre que Votre Majesté lui écrivoit, ne voulant faillir de vous dire qu'elle commença une neuvaine ledit quinzième, et va tous les matins ouïr messe à Notre-Dame de Toche, excepté le vingtième, que la duchesse d'Albe y a été pour elle, occasion de quelques douleurs que Sa Majesté avoit senties le jour par avant, qui lui ont passées aussitôt. A cette cause, elle m'a commandé retarder cette dépêche deux ou trois jours, afin de voir s'il lui surviendrait autre chose, car elle ne sait bonnement jour ne terme de s'accoucher, et si ce sera dans ce mois ou non; bien que je croie que nous serons environ le sept ou huitième d'octobre pour le plus tôt avant qu'elle se délivre; car comptant du vingt et deux décembre que le roi son mari partit d'ici pour aller passer Noël à Escorial, si elle eût conçu dudit temps, son terme seroit déjà venu; mais puisqu'elle est enceinte du retour, qui fut du neuvième de janvier, elle ira jusqu'au sept ou huitième du mois qui vient, ou plus loin, et les douleurs et tranchées que Sa Majesté a senties procédaient de froid, parce que les matinées se sont rafraîchies depuis un nombre de jours, mais cela ne sera rien. Elle est travaillée à cette heure-ci fort d'une dent qui lui mène douleur. Au demeurant, elle se porte fort bien et se moque du docteur Menié, qui l'avoit jugée être à terme d'enfanter il y a deux jours; son Guttières est plus résolu en tels négoes que lui. Madame, ma dépêche étoit toute prête du vingt et unième, s'il eût plu à la Reine Catholique m'envoyer ses lettres comme elle m'avoit promis; mais les douleurs de dents qui l'ont travaillée ces deux ou trois jours, après que les tranchées du ventre l'ont laissée, l'ont gardée d'écrire jusques à ce jourd'hui que j'ai reçu ses lettres, vous assurant, madame, que ladite dame reine est sans douleurs, sauf qu'elle a la joue et gencives enflées, et se promène par le palais pour faire exercice. La duchesse d'Albe a ce matin achevé la neuvaine de Toche pour Sa Majesté, et par l'opinion de la sage-femme et d'aucunes de ces dames, les couches ne seront deçà le dix-neuf ou vingtième du mois prochain.

Ne voulant oublier de vous dire, madame, que Ruy Gomez me dit hier soir que aucuns des navires qui partoient pour l'embarquement à Laredo sont arrivés seulement à Lisbonne à cause des vents contraires, et je crois, quant à moi, que ç'a été de propos délibéré, afin de mieux et plus promptement débiter lesdits vivres en Portugal qu'ils n'eussent fait en Biscaye; car c'étoient vivres sujets à

se gâter, qui me fait penser qu'ils songent à faire ledit voyage l'année qui vient, comme ils l'ont fait à présent, car aussi l'armée turque qui leur donnera en quoi s'occuper ailleurs, vers la Goulette en Sicile, si elle n'approche jusques en Coroigne, comme ces Genevois soubitement en ont eu belle peur.

De Madrid, 23 septembre 1567¹.

N° 68.

M. de Fourquereaux à Catherine de Médicis.

MADAME,

Votre Majesté me pardonne, il n'y avoit point lieu de penser si la reine se fût trouvée mal quand je dépêchai, du douzième d'août, que je vous l'eusse caché, car je sais qu'il vous plaît que je vous écrive la vérité; aussi aimoi-je de l'écrire et de la dire, et me fie que par ma dépêche du vingt septembre sont allées lettres qui auront témoigné que jamais Sa Majesté ne se porta mieux qu'elle se porte, et a fait toujours depuis, et vu que, par l'opinion de ses femmes, ladite dame reine est entrée au neuvième mois, son exercice, par l'avis des médecins, est un petit peu pénible qu'il n'étoit, étant bien délibéré d'en suivre et croire entièrement le régime que Votre Majesté lui a dressé, et se tient pour dit que son terme d'accouchement entrera peu de jours dans octobre, je ne ferai faute, madame, d'avertir Vos Majestés de la santé tous les huit ou dix jours jusqu'à ce qu'elle soit délivrée; mais ce sera, comme je crois, par courrier à cheval ou par message à pied d'ici à Bayonne, et après par estafette. C'est une diligence trop lente; aussi ne m'a semblé besoin de retenir davantage ce courrier, avec ce qu'il a plu à Votre Majesté m'écrire du vingt-sixième du passé, car il y a déjà quinze jours de ma dépêche dernière. Leurs Majestés déjà ont ordonné des loges de madame l'Infante, et du fruit qu'elles attendent, et les logements au quartier que Ruy Gomez voulait tenir sous la salle de ladite dame reine (car il loge toujours en la ville). Mais la porte qui va au quartier du prince, qui est tout joignant, sera condamnée, et descendra lors vers le quartier des Infants par

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 252, folio 999.

le logis de madite dame, et y commencent un escalier, afin que personne ne puisse entrer dudit côté.

Le roi est parti le deuxième jour pour le Prado, Escorial et Bosc de Ségovie. Il n'a garde de faillir à se trouver auxdites couches.

De Madrid, 12 septembre 1567¹.

N° 69.

M. de Fourquevaux à Catherine de Médicis.

MADAME,

Depuis avoir dépêché le sieur de Laguan vers Vos Majestés, le deuxième de ce mois, la reine d'Espagne sentit une petite fièvre, environ minuit, qui la tint deux heures. C'est pour son lait, qui lui donne un peu d'ennui ; mais elle est si bien servie et secourue de médecin et choses nécessaires, que Sa Majesté n'en endure comme rien, ni seroit possible de se porter mieux en l'état où elle est.

Je suis été le treizième du présent baiser la main au Roi Catholique, lequel est aussi joyeux et content d'avoir cette seconde infante comme si ce fût un fils. Il a eu bon plaisir d'entendre que l'alarme que ceux de la nouvelle religion s'étoient donnée n'ait point fait aucun scandale, et fort aise de la santé de Vos Majestés, comme je lui ai dit suivant la lettre qu'il vous a plu m'écrire du dix-huitième de septembre, au partir dudit sieur roi. Je suis allé faire révérence à la reine, laquelle m'a semblé plus belle que devant ses couches. Il lui plut que je descendisse voir son nouveau fruit, et vous puis assurer, madame, que c'est une très-belle petite princesse, et qui a pour à cette heure les traits du visage plus doux que l'ainée : je ne pus voir les yeux, car elle dormoit ; mais, à ce que j'ai vu, ils sont verts, et les cheveux tirent sur le brun. Il n'est possible de voir une petite créature plus jolie. Sa nourrice a été choisie parmi plusieurs autres, et dona Elvire Carille est gouvernante de toutes deux.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 22⁵, n° 247, folio 979.

J'ai vu leur logis, qui est où logeoit Ruy Gomez, lequel ils ont fort bien accommodé contre l'humidité et le froid.

Ladite dame reine a la joue droite un peu enflée, et n'a d'autres douleurs qu'une démangeaison aux tétins, sur lesquels on applique du jus de persil pour faire résoudre le lait.

Au regard du baptême, j'entends qu'il se fera dimanche 19^{me} de ce mois; son nom sera Catherine, pour l'amour de Votre Majesté, Françoise, pour être née dans les octaves de saint François, mais de tous les deux le vôtre en demeurera seul; si c'eût été un fils, on l'eût nommé Hernando Francisco.

Quant à la caisse du ménage de madame Élisabeth, la reine l'a reçue ensemble les lettres de Votre Majesté; ceux de Victoire l'ouvrirent; je ne sais si quelque besogne s'en seroit égarée là ou par les chemins, par quoi s'il vous plaît vous faire envoyer un record des pièces, je les ferai reconnaître, si quelqu'une s'en faut; car la plus petite mérite d'être consignée fidèlement, n'étant possible d'avoir rien de mieux fait, au jugement des dames, reine et princesses et d'autres, et je crois aussi de la même infante, laquelle retint la coupe sans la vouloir rendre ni mettre en son étui.

Touchant les lettres, madame, je ne saurois dire si Sa Majesté en aura encore parlé au roi son mari, ni quelle réponse lui en sera été faite; mais à peine si les sieurs pour qui elles prient sortiront si promptement ni plus tôt que les Pays-Bas ne soient réduits nettement à l'obéissance du Roi Catholique, et qu'il y soit en personne, car ils servent comme d'otages et de tenir en crainte et devoir tous ses autres sujets, bien que de leurs personnes et biens, selon le dire du monde, ne faut craindre; le sieur de Montigny a toujours le château de Ségovie pour prison, où il est servi de trois ou quatre de ses gens. Le valet de chambre Vanlenez est au fond d'une tour, pour avoir donné avis au comte d'Aiguemont des affaires du roi son maître et lui être échappé quelques paroles contre le duc d'Albe et contre les Espagnols, car il est Bourguignon de Hainault, et sa femme et ses biens sont à Gand, et lui, entre autres choses dont on l'accuse, c'est d'avoir dit que, comme il s'étoit trouvé une pistollade pour tuer feu M. de Guise, il n'étoit pas impossible qu'il s'en trouvât une semblable pour tuer le duc d'Albe devant qu'il sorte de Flandres.

Qui sont toutes les nouvelles que je saurois écrire par cette lettre à Votre Majesté, ne voulant oublier que ce roi m'a derechef assuré

que les François des galères seront délivrés cet hiver, et qu'il n'y aura point de faute.

Nouvelles sont venues de Biscaye que les huguenots avoient intelligence dans Bayonne, et disent du Languedoc qu'il va de la sédition tant et plus, même qu'ils ont tué l'évêque de Nimes.

De Madrid, 17 d'octobre 1567¹.

N° 70.

M. de Fourquevaux au Roi.

SIRE,

Désirant le Roi Catholique qu'il ne soit donné à entendre à Votre Majesté que la vérité de ce qui est advenu sur le prince son fils, il m'a fait dire par Ruy Gomez, le 27^{me} du mois passé, qu'il y a plus de trois ans que ce roi s'apercevoit bien que ledit prince étoit encore plus mal composé de son cerveau que de sa personne, et qu'il n'auroit jamais l'entendement bien remis, ainsi que ses actions depuis en çà journellement l'ont donné à connoître par expérience, ce que Sa Majesté a longtemps dissimulé, espérant que les ans lui emmèneraient sens et discrétion. Ce qui a succédé au contraire, car il est allé tous les jours empirant; de manière qu'ayant perdu entièrement l'espérance que son fils devint sage ni digne de la succession de ses royaumes et États, lesquels lui laissant seroit vouloir la dissipation et ruine manifestes d'iceux et de ses sujets.

Sa Majesté, par longue et bien considérée délibération, et avec un regret si extrême qu'il ne se peut exprimer, a avisé de prendre autre voie, qui est de loger ledit prince en une bonne chambre d'une grosse tour de ce palais de Madrid, et proprement sous la chambre où la princesse loge, où il sera dorénavant servi et traité en prince de bonne maison, touchant sa personne, mais si soigneusement gardé qu'il ne pourra endommager aucun, ni échapper et fuir d'Espagne, ni s'éloigner du sieur roi son père, ainsi qu'il en avoit délibéré.

Me priant ledit Ruy Gomez écrire ce propos à Votre Majesté, ce que je lui ai promis. Et je sais d'ailleurs qu'il pensoit s'en aller à

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 262, folio 1031.

Gênes, pour étant arrivé en Italie (où il n'y auroit eu faute de gens qui l'eussent poussé à troubler toutes choses), sommer et contraindre cette Majesté lui accorder certains articles hors de toute raison, et a pressé longuement, selon que j'entends don Johan d'Autria, qu'il voulût être le premier à se signer au rôle des seigneurs qui promettoient le suivre, favoriser et soutenir son parti; ce qu'il lui a toujours refusé, et, pour fuir telle importunité, s'étoit absenté de lui ces fêtes de Noël, s'étant allé retirer à Escorial, près dudit sieur roi, d'où il n'a bougé jusques à son retour: duquel éloignement le prince a été si jaloux et mal content que le soir que Sa Majesté arriva en ce lieu, qui étoit un samedi, 17^{me} décembre, il trouva moyen d'attirer ledit don Johan d'Autria en un certain endroit du quartier de son logis, passant par onze portes que ledit prince ferma après eux, et être qu'ils furent audit lieu tout seuls, il fit des efforts de tuer ledit don Johan avec un pistolet, lequel le lui ôta et se retira en la chambre de ce roi, qui n'en fit aucune démonstration pour lors.

Et le lendemain que je fus à l'audience, il me sembla d'aussi bon visage que les autres jours, combien qu'il étoit résolu de mettre la main sur son fils la même nuit, ne voulant dissimuler ni pouvant souffrir davantage ses folies et jeunesse trop débordées, dont la dernière a été de vouloir tuer le prince, s'il fût passé plus outre dans le quartier et logis. On veut dire qu'il y avoit céans un des hommes du prince caché derrière la tapisserie avec une arquebuse pour le tuer; mais Dieu l'inspira de n'y entrer point. Et la même nuit cette Majesté alla en personne saisir son fils et le consigner à Ruy Gomez et au duc de Feriès, qui lui en ont répondu sur leurs vies; il prit ses papiers et écritures par lesquels il a vu son dessein; car tout ce qu'il pensoit il l'écrivoit de sa main, de façon que par ce moyen il s'est découvert lui-même de dix mille folies et rêveries bien étranges qu'il avoit conçues en son esprit, non toutesfois qu'il ait songé d'attenter sur Sa Majesté ni de la Reine Catholique, comme le bruit commun a été par cette cour. On lui a trouvé quelques écus et un nombre de désirez de Portugal, mais en petit nombre, voilà tout son trésor; vrai est qu'il avoit des bagues et rien ne lui a été pris, mais en peut encore disposer à sa volonté. Sa maison a été cassée le 26^e, et ceux qui le servent n'ont ni épée ni dague, on les change souvent, et la viande qu'on lui porte est coupée: car il n'a pas seulement un petit couteau pour son pain. Les garçons de

cuisine portent ses plats jusques à la porte de sa chambre, où ceux qui le servent les reçoivent, et n'a pour tout son logis que ladite chambre, et la fenêtre bien grillée de fer, ainsi qu'il plaira à Votre Majesté entendre plus particulièrement par Louis de Foix, présent porteur.

De Madrid, 5 février 1568 ¹.

N° 71.

M. de Fourquevaulx à Catherine de Médicis.

MADAME,

Il sera procédé contre le prince d'Espagne par voie de justice pour le faire déclarer inhabile à succéder.

Par quoi les enfants de la reine votre fille, Dieu aidant, succéderont, lequel seul respect, quand il n'y auroit autre raison, doit perpétuer l'amitié et bonne intelligence qui est entre Vos Majestés.

Et combien que le dommage dudit prince soit profitable à madite dame et aux siens, elle néanmoins est si sage qu'elle n'en montre aucun semblant de joie, sinon de se conformer à la volonté du roi son seigneur, et jusques à ce qu'il lui a défendu les pleurs, elle n'a cessé de pleurer deux jours la disgrâce de son beau-fils.

Tout est pour le mieux, et, Dieu pour vous, de conduire les affaires par meilleur chemin que Votre Majesté n'espéroit.

De Madrid, 8 février 1568 ².

N° 72.

M. de Fourquevaulx à Catherine de Médicis.

MADAME,

Le prince d'Espagne est toujours enclos et gardé dans une chambre; il mange bien peu, et à regret, et boit moins que rien, qui n'est pas pour lui amander son entendement. Il devient maigre et sec à vue d'œil, et les yeux enfoncés en la tête. On lui donne parfois quelques bouillons substancieux et des presses de chapon,

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{229}{1}$, n° 294, folio 1168 à 1175.

² Bibliothèque Impériale, suppl. fr., $\frac{225}{1}$, n° 295, folio 1175 à 1179.

avec de l'ambre et autres poudres cordiales détremées parmi, afin qu'il ne s'affoiblisse et dessèche du tout. Lesdits potages se font secrètement en la chambre de Ruy Gomez, qui loge tout tenant la susdite et y entre par la sienne. Mais ledit prince demeure continuellement enserré sans sortir, ni pouvoir seulement mettre la tête à la fenêtre.

Il m'a pareillement été dit que certains députés d'Aragon, Valence et Catalogne, doivent arriver pour savoir l'occasion de cette prise, et supplier pour sa liberté, et que cette Majesté trouve fort mauvaise cette légation.

Je ne saurois prophétiser, madame, s'il y aura des gens si curieux de nouveauté qui veuillent un jour brouiller la tranquillité de ce royaume sous couleur de ladite délivrance; mais, à quelque occasion que ce soit, il faudra que l'Espagne tente un jour sa part de révolutions et émotions qui travaillent cejour'hui le monde.

L'on parle que le connétable de Castille a dégorgé quelques propos sur ladite prise, disant qu'il y devoit et doit être appelé comme le premier des grands qui ont juré le prince pour héritier et successeur de ce royaume.

Assez de choses semblablement se vont disant, desquelles je crois que ce roi fait peu d'estime; car tant que Vos Majestés et couronnes seront de bon accord, il ne pourra survenir trouble dont il ne vienne à bout.

Je ne sais si quelqu'un le viendra visiter de la part de Vos Majestés pour le consoler de l'ennui qu'il sent, tant y a qu'il n'en montre aucun semblant de mélancolie.

Madrid, 18 février 1566¹.

N° 73.

M. de Fourquevaulx au Roi.

SIRE,

La détention du prince d'Espagne ne peut empêcher le voyage de Flandres, quoiqu'il semble que si : car pour lui n'est rien à craindre que ce royaume ne fasse petite ni grande nouveauté durant l'absence dudit roi pour délivrer le prince son fils, parmi le

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 2²⁵, n° 301, folio 1231 à 1237.

bon ordre qu'il laissera de le garder ; même que du côté dudit prince défailent les choses pour animer les Espagnols à faire désordre ni prendre les armes en sa faveur , ores qu'il y eût quelqu'un entre les grands seigneurs de Castille qui fût homme tempétueux et ami de sédition , ce qui n'est point pour ce fait ; ains craignent bien fort le règne de ce prince , pour son esprit variable et terrible ; de sorte qu'il n'y a seigneur ni personnage de qualité qui voulût avoir hasardé sa vie ni son bien pour lui.....

Lequel prince s'est trouvé mal quelques jours sans vouloir manger ni rien prendre , jusques à tant que son père , comme l'on dit , l'est allé trouver un matin' , deux heures devant jour.

Il se porte bien à présent , et a la liberté d'ouvrir les fenêtres de sa chambre , et de voir la campagne et les passants ; aussi les médecins le voyent aucune fois , et son confesseur fort souvent , et est devenu plus traitable et patient qu'il n'étoit des commencements de sa détention.....

Madrid , 9 mars 1568 ¹.

N° 74.

M. de Fourquevaulx au Roi.

SIRE ,

Au regard du prince d'Espagne , il est comme auparavant , m'étant fort difficile de savoir ce qu'il fait , car si hardi et sur la vie homme qui entre dans sa chambre de rapporter ce qu'il fait et dit. La même reine n'en peut savoir , sinon autant que le roi son mari lui en veut dire ; il est néanmoins vrai qu'il fait toujours céans quelque folie , et entre autres il tenoit , naguère de tems , en sa bouche , un de ses anneaux , où est enchâssé un gros diamant en table , et sans y penser l'engloutit comme une pilulle , et a été un bon nombre de jours à le chercher , et songer ce qu'il en pourroit avoir fait. Finalement on jugea qu'il le devoit avoir avalé , ce qui s'est trouvé véritable , et l'a rendu à force de médecines le dix-septième jour après.

Il fait assez de semblables tours , et quoique le bruit ait couru que son père l'avoit visité un matin , j'ai su depuis le contraire , et

¹ Bibliothèque Impériale , suppl. fr. , $\frac{225}{3}$, n° 303 , folio 1238 à 1250.

qu'il ne passa point outre la chambre du prince d'Évoli, car de là en hors il pouvoit clairement entendre, et je crois, voir aussi ledit prince par une séparation de bois qui est entre deux.

Il se porte bien de sa santé, encore qu'il a la couleur jaune, mais très-malade de contentement et déconfit de liberté, sans qu'il se puisse tenir de faire toujours et de dire des folies, et de mal parler du roi son père; lesquelles l'accusent et le condamnent d'être quasi fou du tout, et si ce roi passe en Flandres, je le vois confiné en la tour d'Arevalos, comme la reine dona Joanne le fut pour semblable humeur. La diversité et répugnance du naturel et complexion du roi son père est si grande, et leurs volontés et inclinations si différentes, qu'il faudroit miraculeusement que l'un d'iceux devint tout un autre avant qu'espérer que le fils sorte de prison tant que le père vivra. Si est ce que la prière de l'Église continue comme elle souloit par ces propres mots: *Et famulos tuos papam, Philippum regem nostrum, reginam, et principem nostrum cum prole regia....*

Et pourra Votre Majesté, par une copie qui va avec la présente, voir en quels termes le roi votre frère a écrit aux ducs et grands seigneurs d'Espagne, ayant fait défense à tous prêcheurs de ne nommer aucunement ledit prince ni en faire mention en leurs prédications, et aussi s'en va être mis en oubli qu'il ne s'en parle quasi plus, comme n'étoit jamais né....

Madrid, 26 mars 1568 ¹.

N° 75.

M. de Fourquevaulx au Roi Charles IX.

SIRE,

Le prince d'Espagne se porte bien de sa personne; je suis adverti qu'il s'est tant satisfait cette semaine sainte, tellement que ses amis disent que Dieu y a mis la main; car depuis quatre-tems et caresme jusqu'au jour de Pâques, qu'il pensoit recevoir le corps de Notre-Seigneur, il a fait le devoir de bon chrétien par abstinences, s'étant réconcilié quatre fois avec grande contrition et repentance; et

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 273, n° 311, folio 1269.

après qu'il lui sembla de s'être dignement préparé, il requit la communion à son confesseur, qui délaya deux jours à la lui donner, attendant certaines demandes et réponses du Roi Catholique, qui étoit à Escorial, et au bout de cela étant advis audict prince qu'on laissoit de luy donner le Saint-Sacrement pour aucuns notables respects, il commença de s'affliger et s'attrister avec pleurs et gémissements, ce que voyant le confesseur, et duquel ressentiment il prenoit lesdictes délations, il print excuse que c'étoit à faute qu'il n'avoit appareil nécessaire pour parer la chapelle, étant chose requise à tel effet. A cela, le prince lui dict que s'il ne laissoit à le communier pour autre raison, qu'il n'y avoit lieu de laisser pour cela, car suffisoit de le traiter comme il feroit à un particulier, et ainsi ce fait, et ledit confesseur se revêtit et chanta la messe, et sur le point de communier, il vouloit que le prince sortit de la chambre où il est arrêté, et qu'il entrât en une petite salle où il disoit la messe, ce qu'il ne voulut faire, disant qu'il ne sortiroit de sa chambre sans l'exprès congé de son père, mais qu'il le pouvoit communier par les barres et treillis de bois, qui sont entre ladite chambre et la salle où est la chapelle, et qui fut fait par ledit confesseur, qui loua grandement que le prince n'eût voulu passer les limites que son père lui a mises.

A cet acte furent présents Ruy Gomez, don Jean de Borge, qui ayda à dire la messe, et don Gonzalos Nagon, duquel acte il est devenu doux et humain contre sa coutume. S'en fait grande fête par ceulx qui désirent sa liberté, même par ses serviteurs domestiques, prenant argument là-dessus que ledict prince n'a pas la faute de jugement et discrétion que le roy son père et autres prétendent. Car s'il n'étoit capable de bonne raison on ne lui eust pas administré le Saint-Sacrement, par quoy ils espèrent que parmi cette détention, qui lui sert de pénitence et d'amendement, qu'il plaira à sondict père le délivrer et recevoir en grâce devant qu'il passe guères de tems.

Nonobstant toutes ces allégations, j'ai appris d'ung seigneur qui sçait tout ce qui a passé et plus des affaires dudict prince que ceux qui en devisent, qu'en ce qui touche la communion, il a été advisé par le théologien qu'il le falloit faire ainsi, pour oster l'opinion à beaucoup de gens, nommément aux sacramentaires, qui publient que ledict prince est de leur secte (ce qui n'est, ains la hait mortellement), et ont dit iceux théologiens que, aux personnes

travaillées de l'entendement par intervalle, en quelque jugement et connoissance de raison, leur peut être donné le Saint-Sacrement lors dudict intervalle, comme il a esté administré audict prince; mais, en effet, il n'y a en luy aucun espoir qu'il soit jamais sage ni digne de succéder, car son entendement empire tous les jours, et par conséquent n'y a lieu d'attendre sa liberté.

Un autre personnage m'a dit que les officiers et domestiques qui ont suivi le prince auront leur congé plustôt que le Roi Catholique n'aille à Aranjuez, et seront payés et satisfaits, qui est mauvais signe que leur maître doit sortir, comme ils l'espèrent.

Madrid, 8 mai 1568 ¹.

N° 76.

M. de Fourquevaulx à Catherine de Médicis.

MADAME,

Encore que la très-mauvaise nouvelle qui a couru par cette cour durant ces jours funèbres du prince d'Espagne fût sans fondement, la crainte toutesfois qu'il en fût quelque chose s'est du tout évacuée du cœur de ceulx qui désirent vous voir vivre longuement, par les lettres de Votre Majesté à la reine votre fille, et parce qu'il vous a plu m'escripre du 20^e du passé; laquelle me fut hier donnée du matin, ensemble celle de votre main pour ladicte dame reyne, lesquelles deux lettres je lui envoye aussitôt, la suppliant de faire l'office qui m'estoit commandé envers le roy son seigneur, veu que je ne pouvois, à cause qu'il s'est retiré au monastère de Saint-Hiéronime quelques jours après le trépas de sondict fils, où personne ne le va visiter. Ce que ladicte dame reyne fait volontiers, et les luy envoya montrer qui fut très-aise des nouvelles. Je fus, madame, hier, aussi visiter ladite dame, sur le soir, pour me condoloir avec la reine pour la perte de sondict beau-fils, qui est une perte très-utile pour elle et pour les siens. Elle, madame, voudroit et de bon cœur qu'il plust au roy et à vous de faire une apparente démonstration de deuil pour ledict prince, et même que Vos Majestés le chargeassent et se trouvent aux honneurs, car le

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, folio 1313.

roy son mary le fit pour le trépas du feu roy François son frère, et combien que ledict prince ne fust roy couronné, néanmoins il étoit juré, et reconnu pour l'estre après le décès dudict seigneur son père, et icy usent autant de cérémonies pour le deuil comme s'il fust esté roy. Ouy, madame, que les habitants de cette ville, que je ne dict ceulx de la cour, sont contraints, hommes et femmes, de porter le noir durant les neuf jours, et toute la cour et tous les officiers porteront ledict deuil tous un an, si ladicte dame reine n'accouche d'un enfant mâle; mais si ce sera un mâle, on laissera ledict deuil, et monstrera l'Espagne alors partout signes de joie, l'extrême désir que grands et petits ont d'avoir ce contentement que Sa Majesté lui donne un prince. Et si elle étoit aimée et respectée devant la mort dudict prince son beau-fils, elle le sera dorénavant au double; car, bon gré ou maugré, il faut que la ligue règne sur eux: aussi confessent-ils que l'amitié entre toutes Vos Majestés, vos successeurs et royaume, va être perdurable, puisque vous serez tantost un même sang. Ce que j'escript, madame, se dict publiquement; et, reprenant mon propos de ladicte dame reine, elle n'a mal ni douleurs, sinon quand il lui survient quelque évauouissement, lequel luy fait trembler le bras et la jambe gauches, et vomit quelquefois. On espère que, sortie qu'elle soit du troisième mois dont elle en sortira dans quatre ou cinq jours, lesdicts accidents passeront. Il la faict fort bon voir avec ledict deuil à l'espagnolle. Elle s'assure que le roy son mary n'esloignera pas Madrid de plus loin que l'Escorial de cette année, ce que je crois pareillement avec beaucoup d'autres, bien qu'on parle de Mousson pour septembre prochain. Il a mandé venir don Jehan d'Autriche, qui n'a pas perdu un petit ennemi quand ledict prince est mort, pour ce qu'il avoit descouvert ses desseins; la naissance d'iceluy se faict ce soir, et demain matin les honneurs se feront environ la Notre-Dame. J'espère avec la première commodité d'aller baiser la main dudict seigneur roy.

Ladite dame reine m'a dit qu'elle vous prie, madame, par les lettres, d'envoyer personnages de qualité et cognus pour venir faire l'office de consolation, car ce sera l'honneur et réputation du roy, et je me tiens assuré que ladicte dame escript de toutes particularités à Votre Majesté.....

Madame, je ne veux faillir à vous dire que la Reyne Catholique doulte fort que le roy soit plus mal disposé que Votre Majesté ne lui

a escript, et est en grand soucy, comme est pareillement le roy son mari, qui seront très-aises de savoir sa convalescence par toutes les commodités qui s'offriront. Dieu nous fasse la grâce qu'il soit de cette heure aussi gaillard qu'il fut oncq, car sa maladie ne sert que de réveiller l'esprit de ses mauvais sujets.

De Madrid, ce 1^{er} août 1568 ¹.

¹ Bibliothèque Impériale, suppl. fr., 225, n° 354, folio 1405.

FIN.

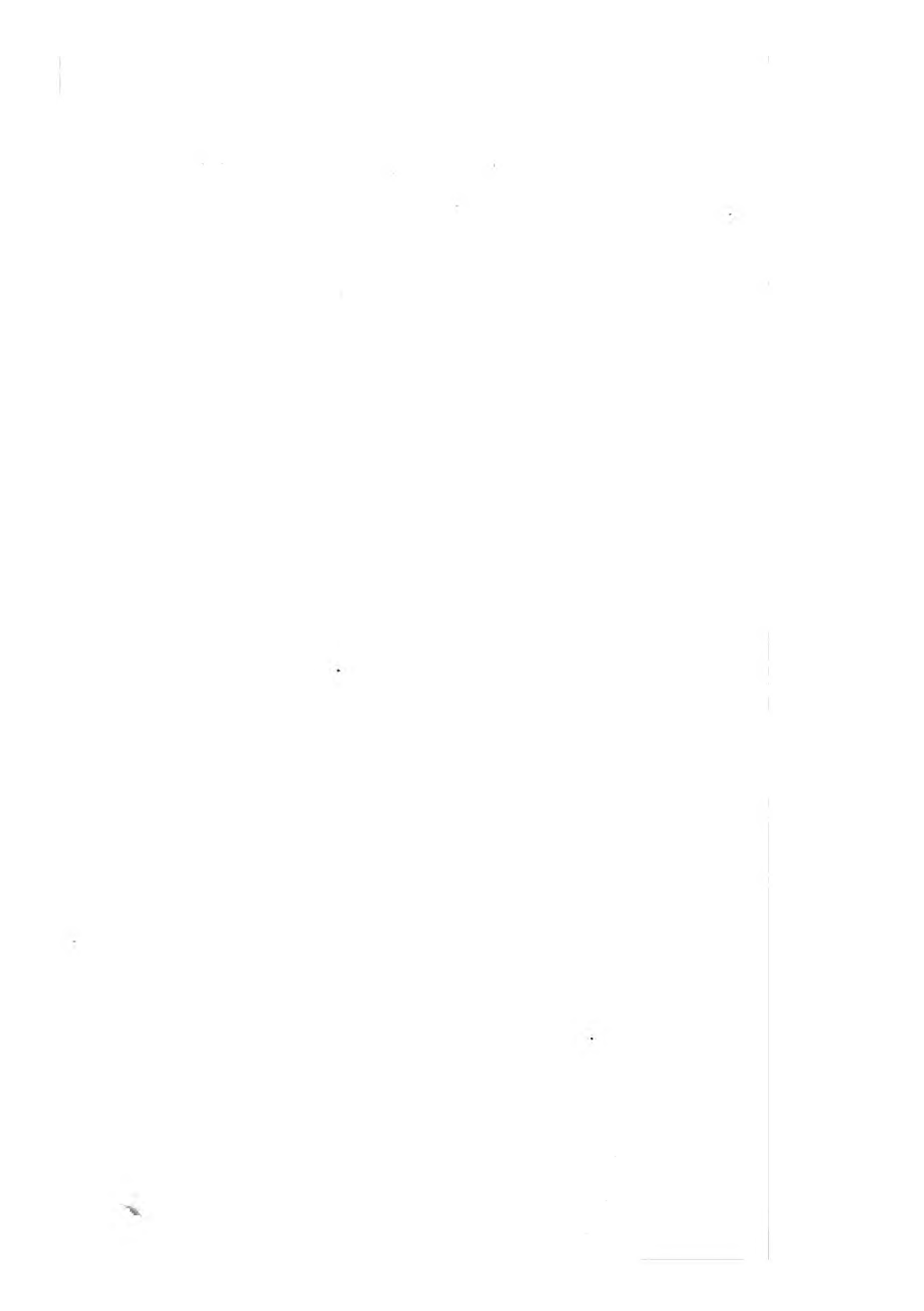


TABLE.

PRÉFACE.	1
CHAPITRE I. Naissance d'Élisabeth de Valois.	4
— II. Naissance, éducation, religion de Philippe II.	44
— III. Ambition et puissance de Philippe II.	49
— IV. Portrait du roi Philippe II.	27
— V. Éducation d'Élisabeth de Valois et de Marie Stuart. — Lettres de la reine d'Écosse à la princesse sa belle- sœur.	35
— VI. Mariage de Philippe II et d'Élisabeth de Valois.	55
— VII. Premiers effets de la volonté de Philippe II à l'égard de la reine d'Espagne.	62
— VIII. Départ de la reine d'Espagne.	72
— IX. Voyage d'Élisabeth de Valois.	84
— X. Arrivée et réception d'Élisabeth de Valois à la frontière.	88
— XI. Voyage de la reine d'Espagne de la frontière à Guada- laxara.	99
— XII. Célébration du mariage de Philippe II et d'Élisabeth de Valois. — Maladie de la reine d'Espagne. — Intrigues et troubles parmi ses dames.	114
— XIII. Affection de Philippe II pour Élisabeth de Valois.	128
— XIV. Amour de don Carlos pour la reine d'Espagne. — Sen- timent qu'Élisabeth lui accorde en retour.	133
— XV. Lettre de la reine d'Espagne à Charles IX. — Son amitié pour Marie Stuart. — Négociation du mariage de la reine d'Écosse avec don Carlos.	146
— XVI. Deuxième maladie, premier testament de la reine d'Es- pagne. — Son empire sur l'esprit du roi. — Démarches auxquelles elle participe, ou dont sa dot est l'objet.	158

CHAP. XVII. Entrevue de Bayonne.	174
— XVIII. Expédition et massacre de la Floride. — Intervention d'Élisabeth pour obtenir satisfaction de cet outrage. — Son inutilité. — Affaire de Madère. — De Gourgues venge les Français.	194
— XIX. Grossesse et couches de la reine. — Projet de voyage en Flandres. — Deuxième grossesse.	232
— XX. Nouveau projet d'un voyage en Flandres. — Intrigues pour le mariage de Charles IX. — Don Carlos espère accompagner le roi son père dans les Pays-Bas. — Demandes de la délivrance des prisonniers français. — Couches de la reine.	259
— XXI. Affaires de la Navarre.	270
— XXII. Captivité de don Carlos.	294
— XXIII. Mort de don Carlos.	335
— XXIV. Tristesse et mort de la reine Élisabeth.	352



APPENDICE.

Notice sur M. de Fourquevaux.	377
Elle contient (page 384) la curieuse lettre de O'Doneil (Shane O'Neal) à Henri II, en date du 23 février 1550, au château de Dommigal. Il offrait à ce prince de réunir l'Irlande à la France, et de le reconnaître pour roi.	
N° 1. Madame de Clermont à Catherine de Médicis.	392
Détails singuliers sur la maladie de la reine.	
N° 2. Catherine de Médicis à la Reine Catholique.	393
Touchant les mariages projetés. — Elle lui recommande, si la princesse ne peut épouser Charles IX, de substituer à cette combinaison une alliance avec don Carlos, pour faire manquer le mariage de ce prince avec Marie Stuart.	
N° 3. Catherine de Médicis à M. de Fourquevaux.	394
Mauvaises nouvelles d'Écosse. — Triste position de Marie Stuart.	
N° 4. Charles IX à M. de Fourquevaux.	395
Nouvelles d'Écosse. — Assassinat de Rizzio. — Marie Stuart se réfugie au château de Dumbar. — Humiliations qu'elle endure, etc.	

N ^o 5.	M. de Fourquevaux à Charles IX.	398
	Récit de l'impression éprouvée par le Roi et la Reine Catholique à la nouvelle des outrages subis par la reine d'Écosse leur belle-sœur.	
N ^o 6.	M. de Saint-Sulpice à Charles IX.	399
	Extrait d'un mémoire ou avis envoyé par le sieur de Saint-Sulpice au roy, sur l'état présent des affaires et desseings d'Espagne.	
N ^o 7.	Mémoire remis au duc d'Albe par Philippe II.	403
	Le Roi Catholique expose, avant les conférences de Bayonne, ses exigences relativement à la protection du catholicisme en France et en Espagne.	
N ^o 8.	La reine Élisabeth à la reine Catherine de Médicis.	404
	Elle l'exhorte à la répression des protestants. — Elle lui promet dans cette entreprise le concours de Philippe II, et lui fait entendre que la puissance de ce roi se tournera contre elle, si elle favorise ou si elle souffre l'erreur.	
N ^o 9.	La reine Catherine de Médicis à M. de Fourquevaux.	406
	Mariages à contracter entre les maisons de France et d'Espagne. — Alliances à resserrer avec le pape, l'Allemagne, etc.	
N ^o 10.	M. de Fourquevaux au roi Charles IX.	407
	Secours envoyés de Séville à l'armée de Méléndez stationnée à San-Domingo. — Autres préparatifs faits à Cordoue pour la même destination.	
N ^o 11.	Charles IX à M. de Fourquevaux.	408
	Touchant les troubles des Pays-Bas. — Les affaires de la Floride ne devraient pas tant émouvoir le Roi Catholique.	
N ^o 12.	Note de l'ambassadeur d'Espagne en France.	409
	Plaintes présentées au Roi Très-Chrétien de la part du Roi Catholique sur le fait de la Floride.	
N ^o 13.	Note du roi Charles IX à l'ambassadeur d'Espagne en France.	409
	Response du Roy Très-Chrestien à la plainte sus-éscrite.	
N ^o 14.	M. de Fourquevaux au roi Charles IX.	410
	Récit de sa discussion avec le duc d'Albe touchant les massacres de la Floride.	
N ^o 15.	Catherine de Médicis à M. de Fourquevaux.	412
	Sur le fait de la Floride : elle entend que justice soit faite, de quelque côté que viennent les torts.	
N ^o 16.	Catherine de Médicis à M. de Fourquevaux.	412
	Le Roi Catholique a fait demander au Roi Très-Chrétien si c'est de son aveu que des colons français ont été en Floride, et s'il a autorisé leur commerce. Elle répond qu'elle estime que le commerce est libre entre sujets de souverains amis. — Que la mer n'est fermée à personne allant trafiquer de bonne foi. — Que l'on doit se souvenir que les rois de France n'ont pas l'habitude de se laisser menacer. — Qu'elle entend que son fils n'ait pas moins de cœur que ses prédécesseurs, etc.	

- N^o 17. M. de Fourquevaux au roi Charles IX. 445
 La flotte espagnole quittera Séville en février 1566, et fera voile vers la Floride, afin de devancer l'arrivée des 4,500 Français qui doivent s'embarquer à Bordeaux
- N^o 18. M. de Fourquevaux au roi Charles IX. 446
 Détails sur les troupes espagnoles et les navires envoyés à Mélendez. — Bruits divers. — Jean Ribaut a brûlé les vaisseaux de Mélendez. — Impressions diverses à Madrid.
- N^o 19. Catherine de Médicis à M. de Fourquevaux. 447
 Elle a reçu sa dépêche concernant les faits accomplis à la Floride. — Son indignation. — Le roi d'Espagne n'a rien à voir au sujet de la religion des colons français. — Il semblerait qu'on veut brider le roi son fils, et lui couper les ailes. — Elle saura faire respecter le nom et l'honneur de son fils. — Elle renonce pour lui aux mariages dont il a été question.
- N^o 20. M. de Fourquevaux à Catherine de Médicis. 420
 Il répond au mécontentement exprimé par la cour d'Espagne, sur l'influence de l'amiral de Coligny, à la cour de France. — Fût-il juif ou Turc, il mériterait, par ses services et sa *suffisance*, l'estime et la faveur. — Il a insisté près du roi et de la reine sur le châtement que l'on doit infliger à Mélendez.
- N^o 21. Mémoire adressé par le roi Charles IX et la reine douairière à M. de Fourquevaux. 421
 Plaintes et remontrances au sujet du fait inique de Mélendez en Floride. — Satisfaction demandée. — Propos sur l'état de paix où se trouve actuellement la France. — L'inaction qu'elle entraîne décide un grand nombre de gentilshommes français à aller chercher fortune en pays étranger.
- N^o 22. Le roi Charles IX à M. de Fourquevaux. 423
 Il demande des réparations pour le fait de la Floride.
- N^o 23. Catherine de Médicis à M. de Fourquevaux. 424
 Elle se plaint des mauvais procédés du Roi Catholique et du duc d'Albe pour la cour de France; de l'inutilité des remontrances faites par elle et le roi son fils. — Elle répond au sujet de l'amiral de Coligny. — Elle se félicite de la paix qui règne en France, et qui a l'air de ne point plaire par deçà.
- N^o 24. M. de Fourquevaux au roi Charles IX. 426
 Récit des nouvelles remontrances faites au Roi Catholique au sujet de la Floride. — Plaintes amères de l'indigne massacre des Français jugé sévèrement, même par les Espagnols bien informés. — Réponse évasive du roi.
- N^o 25. M. de Fourquevaux au roi Charles IX. 428
 Nouvelles de la santé de la reine, qui est dans son huitième mois. — Elle appuie les remontrances de la France au sujet de la Floride. — L'indisposition de M. de Fourquevaux l'empêche de se rendre à l'audience du roi d'Espagne.

- N^o 26. M. de Fourquevaux au roi Charles IX. 429
 Sur le massacre de la Floride et la froideur calculée du duc d'Albe à ce sujet.
- N^o 27. Déposition de Jean Meunier, marinier, devant M. de Fourquevaux. 430
 Récit du massacre de la Floride, dont il a été l'un des témoins, et dont il a failli devenir une des victimes.
- N^o 28. M. de Fourquevaux au roi Charles IX. 433
 Touchant la descente de Montluc à l'île de Madère, où il a mis tout à feu et à sang, sans doute comme représailles des massacres de la Floride. — Effets à redouter de cette action.
- N^o 29. Le roi Charles IX à M. de Fourquevaux. 435
 Son mécontentement de l'entreprise de Montluc sur l'île de Madère. — Il a désavoué cette expédition et donné des ordres pour le châtement de Montluc.
- N^o 30. Catherine de Médicis à M. de Fourquevaux. 437
 Indignation que lui inspire le fait du jeune Montluc sur Madère. — Elle le désavoue. — Elle est aise d'apprendre que la Reine Catholique sera régente. — Elle veut être informée des circonstances du voyage, etc.
- N^o 31. Le roi Charles IX à M. de Fourquevaux. 439
 Son indignation contre Montluc. — Mesures prises pour le châtement des coupables. — Il a entendu le récit du prisonnier de la Floride, qui diffère de ce qui a été dit par d'autres. — Envoi des pièces et défenses adressées à Montluc au moment de son départ.
- N^o 32. M. de Fourquevaux au roi Charles IX. 440
 L'affaire de Madère du feu capitaine Montluc commence à s'apaiser. — Les Anglais, accusés d'avoir aidé aux Français, sont maltraités à Lisbonne.
- N^o 33. M. de Fourquevaux à Catherine de Médicis. 441
 Détails sur le sort de ceux qui ont suivi Pierre Mélenz à la Floride. — Offre que fait François del Bagno, Lucquois, de découvrir au profit de la France des contrées inconnues en Amérique, plus importantes que celles des Espagnols et des Portugais. — Nécessité, si l'on accepte, de donner à cette expédition de meilleurs chefs qu'aux précédentes.
- N^o 34. M. de Fourquevaux au roi Charles IX. 443
 Entrevue de Fourquevaux avec Ruy Gomez au sujet du fait de Madère. — Récriminations réciproques.
- N^o 35. M. de Fourquevaux à Catherine de Médicis. 444
 Il l'informe que sans l'alarme de Madère, les Portugais devaient s'emparer de Terre-Neuve et du Canada.
- N^o 36. M. de Fourquevaux au roi Charles IX. 445
 Causes diverses du retour de Mélenz à Madrid. — Doit-on demander sa punition au nom de la France?

- N^o 37. M. de Fourquevaulx au roi Charles IX. 445
 Préparatifs pour le départ du Roi Catholique. — Méendez doit commander la flotte pour le transport, etc.
- N^o 38. M. de Fourquevaulx au roi Charles IX. 447
 Note sur une révélation du capitaine Parra au roi d'Espagne, concernant un trésor caché en Floride. — Sur Méendez.
- N^o 39. Catherine de Médicis à M. de Fourquevaulx. 448
 Billet écrit de sa main. — Elle s'occupe du mariage de ses enfants, et fait remonter à la reine d'Espagne le bien qui peut résulter pour elle de leur succès.
- N^o 40. Mémoire adressé par Catherine de Médicis à M. de Fourquevaulx. 448
 Analyse des intérêts principaux qu'elle a discutés à Bayonne.
- N^o 41. M. de Fourquevaulx à la reine Catherine de Médicis. 449
 Il rend compte de ses entretiens avec la Reine Catholique et le duc d'Albe, relatifs au mariage du roi Charles IX, auquel il faut une princesse dont la jeunesse puisse se plier aux mœurs françaises.
- N^o 42. M. de Fourquevaulx à la reine Catherine de Médicis. 452
 Le roi d'Espagne est impénétrable sur la question des mariages. — L'empereur d'Allemagne n'agira que selon les désirs du Roi Catholique. — Le roi de Portugal semblerait préférer l'alliance de la France à celle de l'Espagne.
- N^o 43. M. de Fourquevaulx à la reine Catherine de Médicis. 453
 Touchant le testament que, comme toutes les reines de Castille en état de grossesse, la Reine Catholique est tenue de faire.
- N^o 44. La reine Catherine de Médicis à M. de Fourquevaulx. 455
 Au sujet de la camériste-major de la Reine Catholique. — Du testament qu'on veut lui imposer. — Ce n'est pas chose dont on doive affliger l'esprit d'une jeune femme.
- N^o 45. M. de Fourquevaulx à la reine Catherine de Médicis. 455
 Départ du Roi et de la Reine Catholique pour Ségovie. — Inventaire des bagues et bijoux dressé en vue du testament qu'on veut faire faire à la reine.
- N^o 46. M. de Fourquevaulx à la reine Catherine de Médicis. 456
 Nouvelles de la santé de la Reine Catholique. — Personnes désignées pour assister aux couches. — Choix de la nourrice.
- N^o 47. M. de Fourquevaulx à la Reine Catherine de Médicis. 458
 Détails sur la santé de la Reine Catholique après ses couches. — Le docteur Montguyon et les médecins espagnols. — Soins et attentions du roi pour la reine. — Portrait de la jeune infante. — Accidents divers provenant du fait des nourrices, etc.
- N^o 48. La reine Catherine de Médicis à M. de Fourquevaulx. 461
 Sa joie à la nouvelle de la délivrance de la Reine Catholique. — Elle eût préféré un fils. — Elle n'est pas moins satisfaite de l'heureux état de sa fille. — Elle demande de fréquentes nouvelles.

- N° 49.** M. de Fourquevaulx à la reine Catherine de Médicis. 462
 Récit curieux du baptême de l'infante Isabelle. — Récit de la visite de Fourquevaulx à la reine nouvellement accouchée.
- N° 50.** M. de Fourquevaulx à la reine Catherine de Médicis. 463
 Détails sur la santé de la Reine Catholique. — Voyage de Flandres.
- N° 51.** M. de Fourquevaulx à Catherine de Médicis. 465
 Nouveau bulletin sur l'état de la reine.
- N° 52.** M. de Fourquevaulx à la reine Catherine de Médicis. 467
 Nouvelles de la reine. — Bruits de l'arrivée du maréchal de Damville. — Nouvelles de l'infante. — Peu de succès pour les réparations demandées. — Maladie feinte du duc d'Albe. — Indisposition du roi.
- N° 53.** M. de Fourquevaulx à la reine Catherine de Médicis. 468
 Convalescence de la Reine Catholique.
- N° 54.** M. de Fourquevaulx à la reine Catherine de Médicis. 469
 Il ne sait rien du voyage de Flandres. — Le roi a promis que la reine en serait, s'il se fait, ou qu'elle serait déclarée régente. — Humeur sombre du Roi Catholique à cause de la marche de ses affaires.
- N° 55.** La reine Catherine de Médicis à M. de Fourquevaulx. 470
 Étrange conduite de l'ambassadeur d'Espagne. — Ses mécontentements sans raison. — Qu'il ait à en avertir la reine et à sonder les motifs de ces procédés.
- N° 56.** Le roi Charles IX à M. de Fourquevaulx. 471
 Il se plaint des mauvais procédés de l'ambassadeur d'Espagne et de son factotum. — Il revient sur le mécontentement de la reine à ce sujet.
- N° 57.** M. de Fourquevaulx au roi Charles IX. 473
 Le docteur Lambège, revenu en Espagne, se loue fort de l'accueil qui lui a été fait à la cour. — Récits des plaintes adressées sur les pillages que les corsaires français font sur les sujets espagnols, etc.
- N° 58.** M. de Fourquevaulx à la reine Catherine de Médicis. 475
 Motifs du passage en France du docteur. — Représentations sur le mauvais effet produit en Espagne par la nouvelle ordonnance de Charles IX contre les étrangers réfugiés.
- N° 59.** M. de Fourquevaulx à la reine Catherine de Médicis. 476
 Ce qu'on peut espérer, d'après l'opinion du prince d'Éboli, au sujet des prochaines couches de la Reine Catholique. — Selon le résultat, elles auront une grande influence sur beaucoup de déterminations, et notamment en ce qui concerne les mariages projetés. — Le prince don Carlos regardé comme impuissant.

- N^o 60. M. de Fourquevaulx à la reine Catherine de Médicis. 477
 Mélancolie de la reine au sujet d'une absence de Philippe II. — Joie de son retour. — Instances pour la délivrance des forçats français. — Conjectures sur les couches de la reine et sur le voyage de Flandres.
- N^o 64. M. de Fourquevaulx à la reine Catherine de Médicis. 479
 Détails sur la santé de la reine d'Espagne. — L'ambassadeur prie la reine douairière d'écrire à la duchesse d'Albe, pour la rendre encore plus dévouée aux soins que réclame l'état de Sa Majesté.
- N^o 62. Note adressée par la reine Catherine de Médicis à M. de Laubépine le jeune. 479
 La reine a écrit à la duchesse d'Albe. — M. de Laubépine prendra, avant de parler et d'agir, les instructions de M. de Fourquevaulx.
- N^o 63. Mémoire de M. de Fourquevaulx adressé au roi Charles IX. 480
 Le voyage des Flandres est décidé. — Don Carlos accompagne le roi son père. — Élisabeth le suit après ses couches, ou, si elle demeure, elle est régente. — Don Carlos doit épouser à Bruxelles la fille aînée de l'empereur. — Il est maintenant estimé *demi-homme naturel*.
- N^o 64. Catherine de Médicis à M. de Fourquevaulx. 481
 Questions relatives à la venue projetée du Roi Catholique en Flandres. — Projets hostiles des Portugais contre la France. — Bon état des affaires du roi.
- N^o 65. M. de Fourquevaulx au roi Charles IX. 482
 Ses entretiens avec la Reine Catholique et Ruy Gomez sur le départ de Philippe II pour les Pays-Bas. — Don Carlos fait ses préparatifs pour accompagner son père. — Ce voyage pourrait être une feinte. — Réponse évasive du Roi Catholique au sujet de l'injuste captivité de quarante Français détenus. — Entretien avec la reine à ce sujet.
- N^o 66. Mémoire envoyé par Charles IX à M. de Fourquevaulx. . . . 485
 Le roi réitère la demande de la délivrance des prisonniers français. — Résolutions à prendre contre les pirates de toutes nations. — Passe-port de cent chevaux pour don Carlos. — Ordre au sieur de Fourquevaulx de revenir en France après le départ de la Reine Catholique pour rendre compte de sa mission.
- N^o 67. M. de Fourquevaulx à Catherine de Médicis. 487
 Détails sur la santé et sur la grossesse de la Reine Catholique. — Propos de Ruy Gomez sur l'arrivée de certains navires à Lisbonne.
- N^o 68. M. de Fourquevaulx à Catherine de Médicis. 489
 Terme présumé de la grossesse de la Reine Catholique. — Disposition dans le palais pour l'appartement des enfants de Sa Majesté.

- N° 69. M. de Fourquevaulx à Catherine de Médicis. 490
 Bonheur du roi à la naissance de sa seconde fille. — Portrait de l'infante. — Détails sur la santé de la reine. — Emprisonnement du sieur de Montigny. — Révolte des Flamands, etc.
- N° 70. M. de Fourquevaulx au roi Charles IX. 492
 Communication verbale de Ruy Gomez au sujet de l'emprisonnement de don Carlos. — Sa tentative d'assassiner don Juan d'Autriche. — Détails divers sur sa vie et sur sa manière d'être.
- N° 71. M. de Fourquevaulx à Catherine de Médicis. 494
 Note touchant don Carlos, contre lequel on doit procéder par voie de justice.
- N° 72. M. de Fourquevaulx à Catherine de Médicis. 494
 Touchant le prince d'Espagne. — Détails sur sa captivité. — Il mange peu, ne dort point, maigrit à vue d'œil. — Députation d'Arragon et de Valence pour s'informer du motif de l'emprisonnement de don Carlos. — Mécontentement du connétable de Castille, etc.
- N° 73. M. de Fourquevaulx au roi Charles IX. 495
 Détails sur don Carlos. — Le règne de ce prince serait redouté de toute l'Espagne à cause de son caractère. — Il n'inspire que peu de compassion et pas de dévouement, etc.
- N° 74. M. de Fourquevaulx au roi Charles IX. 496
 Étroite prison dans laquelle on tient le prince d'Espagne. — Il s'abandonne à des actes de désespoir et de folie. — Aversion réciproque du père et du fils. — Prières de l'Église pour la famille royale.
- N° 75. M. de Fourquevaulx au roi Charles IX. 497
 Nouvelles du prince d'Espagne, qui s'est amendé, confessé, et qui a manifesté tant de bons sentiments, qu'après délais et résistances du roi, il a fallu l'admettre à la sainte communion. — Ses amis espèrent bientôt qu'il sera relâché. — Ce n'est pas ce que disent ceux qui passent pour les mieux informés. — *Son entendement empire tous les jours.*
- N° 76. M. de Fourquevaulx à Catherine de Médicis. 499
 Retraite de Philippe II au monastère de Saint-Jérôme après la mort de don Carlos. — Visite de Fourquevaulx à la reine d'Espagne pour la *condouloir* de la perte de son beau-fils, qui *toutefois ne peut que lui être fort utile.* — Deuil de la cour. — Détails. — Don Juan d'Autriche mandé, etc.

